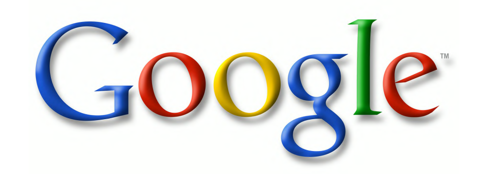
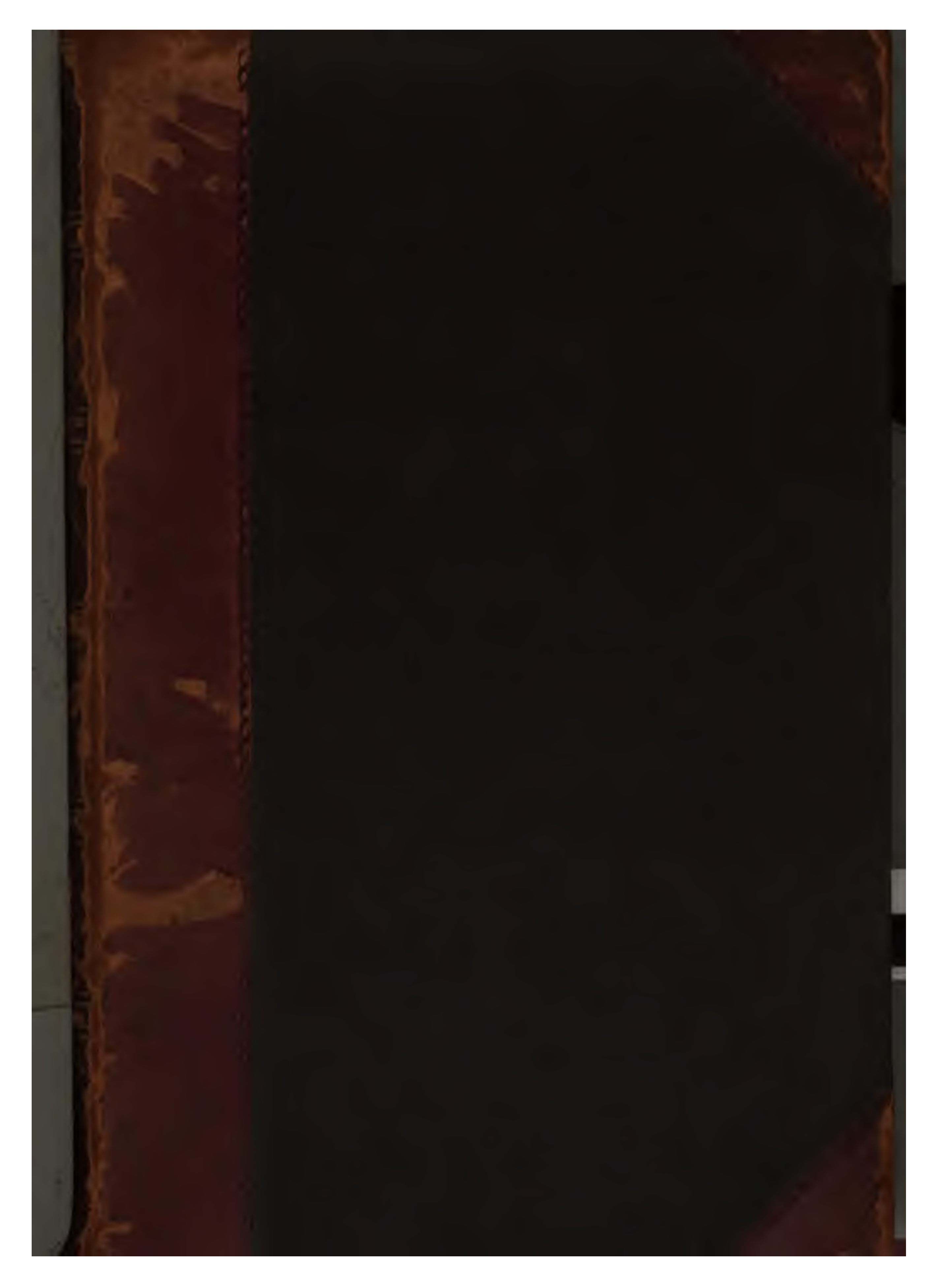

Google





JOURNAL

DE

JEAN BAUCHEZ

GREFFIER DE PLAPPEVILLE AU DIX-SEPTIÈME SIÈCLE

PUBLIÉ

POUR LA PREMIÈRE FOIS D'APRÈS LE MANUSCRIT ORIGINAL

AUX FRAIS ET SOUS LES AUSPICES DE LA SOCIÉTÉ D'HISTOIRE ET D'ARCHÉOLOGIE
DU DÉPARTEMENT DE LA MOSELLE

PAR

MM. CH. ABEL ET E. DE BOUTEILLER

MEMBRES DE CETTE SOCIÉTÉ ET DE L'ACADÉMIE IMPÉRIALE DE METZ
CORRESPONDANTS DE LA SOCIÉTÉ IMPÉRIALE DES ANTIQUAIRES DE FRANCE, ETC.

1551 — 1651

METZ

TYPOGRAPHIE ROUSSEAU-PALLEZ, ÉDITEUR
LIBRAIRE DE L'ACADÉMIE IMPÉRIALE
IMPRIMEUR DE LA SOCIÉTÉ D'HISTOIRE ET D'ARCHÉOLOGIE DE LA MOSELLE
14, RUE DES CLERCS

M.D.CCCLXVIII



JOURNAL

DE

JEAN BAUCHEZ

JOURNAL

DE

JEAN BAUCHEZ

GREFFIER DE PLAPPEVILLE AU DIX-SEPTIÈME SIÈCLE

PUBLIÉ

POUR LA PREMIÈRE FOIS D'APRÈS LE MANUSCRIT ORIGINAL

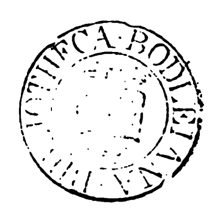
AUX FRAIS ET SOUS LES AUSPICES DE LA SOCIÉTÉ D'HISTOIRE ET D'ARCHÉOLOGIE
DU DÉPARTEMENT DE LA MOSELLE

PAR

MM. CH. ABEL ET E. DE BOUTEILLER

MEMBRES DE CETTE SOCIÉTÉ ET DE L'ACADÉMIE IMPÉRIALE DE METZ
CORRESPONDANTS DE LA SOCIÉTÉ IMPÉRIALE DES ANTIQUAIRES DE FRANCE, ETC.





METZ

TYPOGRAPHIE ROUSSEAU-PALLEZ, ÉDITEUR
LIBRAIRE DE L'ACADÉMIE IMPÉRIALE
IMPRIMEUR DE LA SOCIÉTÉ D'HISTOIRE ET D'ARCHÉOLOGIE DE LA MOSELLE
14, RUE DES CLERCS

M.D.CCCLXVIII

INTRODUCTION.

I.

Biographie de Jean Bauchez.

Saint Papole, évêque de Metz, qui vivait vers l'an 600, avait fait construire, dans une gorge située derrière le mont Saint-Quentin, une élégante villa qui prit, de son créateur, le nom de *Pappoli villa*. Elle se trouvait assise près de la voie romaine allant de Reims à Trèves. Quand, en 608, le pieux évêque eut fondé hors de la porte Scarponaise, sur le bord de la Moselle, le monastère des Saints-Innocents (devenu plus tard l'abbaye Saint-Symphorien), il donna au couvent plusieurs de ses biens patrimoniaux et notamment le domaine de *Pappoli villa*, dont la propriété fut confirmée par un de ses successeurs, Étienne de Bar, en 1130, qui cite formellement la *curtis de Paplivilla* comme un des principaux biens des religieux de Saint-Symphorien.

Ce domaine épiscopal, fondé au septième siècle, devint, entre les mains des religieux, un centre de population. Les nombreuses maisons des métayers de l'abbaye ne tardèrent pas à constituer un village assez important, sous le nom de Plappeville [1].

Cette localité prend sa place dans l'histoire du pays messin à divers titres, mais notamment comme étant une de celles où le moyen âge a le plus brûlé de sorcières [2]. L'auto-da-fé de ces malheureuses s'accomplissait, au vu de toutes les populations, sur le sommet de la colline qui sépare Plappeville du village de Lorry; l'endroit fatal est indiqué traditionnellement par une croix de pierre qu'ombragent quatre tilleuls. On pourrait admettre que le goût des choses surnaturelles était assez répandu dans ce village de Plappeville, si l'on voulait donner de l'importance à ce fait, qu'un registre des archives municipales du lieu, a pour garde de sa couverture une feuillet de parchemin arraché d'un livre d'astrologie judiciaire écrit au quinzième siècle.

Près de Lorry se trouve le hameau de Vigneulles, illustré par la naissance d'un de nos meilleurs chroniqueurs de Metz, Philippe Gérard, honnête drapier-chaussetier messin au seizième siècle, bien connu, grâce à ses écrits, sous le nom de Philippe de Vigneulles. Sa

---

[1] Pour plus de détails, on peut consulter l'*Histoire de Plappeville*, par M. Viansson. (*Mémoires de la Société d'histoire et d'archéologie de la Moselle*, 1867.)

[2] V. l'*Austrasie*, 1856, les *Sorcières de Plappeville*, par M. de Bouteiller.

chronique a été éditée par M. Huguenin aîné, qui y a réuni celle de Jean Aubrion et des fragments d'autres chroniques messines. Parmi les ouvrages de ce genre, dont les auteurs sont restés inconnus, figure une *Chronique rimée de Metz* [1] attribuée, sans preuves, par Dom Calmet et l'abbé Goujet, à Jean Châtelain, moine Augustin, né à Tournay. Ce religieux fut arrêté à Gorze, en mai 1524, après avoir prêché à Metz pendant tout un carême. Conduit à Nomeny, dans les prisons épiscopales, il fut brûlé comme hérétique, le 12 janvier 1525, au milieu de la principale place de la ville de Vic-sur-Seille.

Il y a tout lieu de penser que la *Chronique rimée de Metz* est l'œuvre d'un Messin, et Dom Calmet dit avoir vu un exemplaire qui portait que la chronique avait pour auteur Jehan, châtelain de la porte Saint-Thiébault, en 1524.

Quelqu'en soit l'auteur, cette *Chronique rimée* semble avoir été très-populaire à Metz, dès le seizième siècle, à en juger par le grand nombre d'exemplaires manuscrits qui existent encore. On y voit souvent le possesseur se laisser entraîner par l'ardeur de la rime à enrichir sa chronique de nouvelles strophes, plus ou moins poétiques.

C'est ainsi que vers 1620, un habitant de Plappeville, nommé Jean Bauchez, plus instruit et plus zélé que

---

[1] Voir bibl. de Metz, ms. 121, p. 99; ms. 98, p. 77.

riche, commença par copier sur un registre in-folio, en observant deux colonnes, les rimes attribuées à Jean le Châtelain. Il se fit ainsi, à peu de frais, un exemplaire de cette chronique en vogue et il y consacra non-seulement sa plus belle écriture, mais il l'illustra de petites vignettes rustiques encadrant son nom de Jean Bauchez, représenté avec tout l'art calligraphique dont était susceptible un campagnard lettré au dix-septième siècle. Il transcrivit les strophes sur la création du monde, la naissance d'Adam, les hauts faits de la fille de Noé, la belle Azita, à qui nous devons les arches de Jouy; les conquêtes du général romain Métius, le prétendu fondateur héroïque de la ville de Metz; la création de l'amphithéâtre par l'empereur Auguste; les ravages du Graouilly; les prédications de saint Clément et ses miracles; le pillage de Metz par Attila; la fondation des monastères du pays messin; les luttes intestines des bourgeois, soutenues tantôt contre le clergé, tantôt contre la noblesse; les guerres déclarées par les ducs de Luxembourg, de Lorraine et de Bar. Jean Bauchez passa ainsi en revue toute l'histoire de Metz, à remonter au déluge. Il n'arrête pas sa copie en 1471, comme le fit la veuve Bouchard quand elle édita cette chronique, ni en 1525 comme cela se voit dans plusieurs exemplaires manuscrits; mais il la poursuivit jusque vers 1574 en l'empruntant à des textes qui se retrouvent encore dans plusieurs bibliothèques d'amateurs. A partir de là, la rédaction d'un rimeur inconnu lui vint-elle en aide, ou peut-être sa propre verve s'exerça-t-elle pour combler

la lacune ? On ne saurait le dire ; mais ce qui est sûr c'est que, cédant à la tentation commune, Bauchez, à son tour, se mit à aligner des rimes, et il composa ainsi la chronique locale jusqu'en 1635. Puis il la continua en prose et la poursuivit jusqu'en 1651, date à laquelle s'arrête son manuscrit.

Grâce à une éducation assez avancée pour son époque et dont il avait, sans doute, puisé les éléments dans les écoles de l'abbaye Saint-Symphorien, Jean Bauchez fut appelé aux fonctions de « greffier de justice de Mon- » seigneur l'éminentissime cardinal de Lavalette, abbé » de Saint-Symphorien, au villaige de Pleppeville et » de Thignomont. » C'est ainsi qu'il s'intitule dans des actes de 1638 [1].

Il avait eu pour prédécesseurs, dans ses fonctions, Jehan Woirin, greffier, et Guérard Willemin, commis-greffier, dont on retrouve les noms au bas des procédures et des condamnations prononcées contre les sorcières, après qu'elles avaient été soumises à la question ordinaire et extraordinaire, par l'ordre des échevins du lieu, juges campagnards représentant le seigneur haut-justicier, l'abbé de Saint-Symphorien. Le grand-père de Jean Bauchez, nommé Christophe Beauchetz, fut précisément un de ces échevins qui ont rendu compte à Dieu des condamnations prononcées en son nom. Christophe Beauchetz figure parmi les juges [2] qui

---

[1] Archives municipales de Plappeville.

[2] Bibl. de Metz, ms. procès de sorcelleries. (V. *Revue d'Austrasie*, 1856, *Les Sorcières de Plappeville*, par M. E. de Bouteiller.)

condamnèrent au feu, comme sorcières, le 19 juin 1593 : Briatte Gravelotte, de Plappeville, et Béatrix, femme de François Lecomte, de Tignomont. Il était lettré et à la différence de ses ignares collègues, dont la plupart apposaient au bas des actes du procès la grossière esquisse d'un fer de bêche ou d'une serpette, en guise de signature, Christophe Beauchetz écrivait son nom au complet, d'une très-belle écriture gothique, et le faisait suivre de son titre d'échevin, en abrégé : *eschln.* Il écrivait son prénom aussi en abréviation imitée de la forme grecque, du mot Christ : *Xtophe.* On le voit encore concourir aux condamnations au feu : de Catherine Laharlaye, de Plappeville, le 10 juillet 1593 ; de la veuve Collignon le herdier, le lendemain ; de Martin le maignier, de Tignomont, quelques jours plus tard ; de Perrin le soufflotier, le 7 août 1593 ; de la femme de Thevenin Regnier, le 16 juillet 1594 ; et de la femme de Mathieu Leblanc, le 8 août 1595.

Pour ces deux dernières malheureuses victimes de la torture et de l'ignorance populaire, Christophe Beauchetz était le seul des sept échevins de Plappeville qui sût écrire.

Christophe Beauchetz laissa plusieurs enfants dont un fils, Jean Bauchez, qui devint aussi échevin de justice du lieu; il fut le père de notre chroniqueur qui semble né vers le commencement du dix-septième siècle.

Celui-ci était greffier de la justice de Plappeville dès l'année 1636, comme le prouve le pied-terrier de la commune, qu'il dressa, en cette qualité, par ordre de

Jean Mairethomas, maire, et de Mangin Ferri, lieutenant du maire.

Jean Bauchez [1] perdit son père en 1638 ; il nous l'apprend indirectement dans un acte rédigé par lui le lundi de Pâques 1639. Le sergent du tribunal messin des Treize était tenu, chaque année, à une singulière redevance envers les habitants de Plappeville, redevance vraisemblablement établie par un abbé de Saint-Symphorien en échange de concessions de droits de justice. La question se donnait à Metz pour les gens de Plappeville, et le sergent des Treize était tenu, le jour de Pâques, de remettre une pinte de vin à chaque ménage qui avait communié, en ce jour, dans l'église de Sainte-Brigitte.

Le sergent des Treize avait cédé son obligation du vin de Pâques et ses avantages à Jean Bauchez père, échevin de justice, et à ses frères François Bauchez et Georgin Bauchez. Le lundi de Pâques, le greffier eut soin de faire un acte constatant que « les héritiers de Jean » Bauchetz, sy devant eschevin de ladicte justice, de » feu François Bauchetz et Georgin Bauchetz doivent » du vin à tous mesnaiges communiez qui seront » manans et habitants de Pleppeville, y compris aussy le » s[r] curé, maistre d'escolle, saige-femme, » et dans un acte du 24 avril 1639, il explique que c'est le vin de Pâques dû à chaque ménage par le sergent des Treize [2].

---

[1] Le nom de Bauchez s'écrit indifféremment : Beauchetz, Bauchet, Beauchet, Beauchez, dans les nombreux actes de la municipalité de Plappeville.

[2] Registre-journal de J. Bauchez (archives de Plappeville).

Notre chroniqueur se maria sans doute vers cette époque puisque nous le voyons, en 1640, figurer au nombre des chefs de ménage ayant droit au vin de Pâques. Il épousa une femme dont nous ne connaissons que le prénom de Lucrèce.

Jean Bauchez jouissait d'une grande considération parmi ses concitoyens. En 1640, il s'organisa à Plappeville une confrérie de Notre-Dame « pour — dit l'acte » de constitution — la plus grande gloire de Dieu et » de la Vierge Marie immaculée. » Le 31 janvier 1641, Claude Frémiot, à la fois curé de Lessy et vicaire de Plappeville, obtint l'érection de cette confrérie de la bienveillance de Mgr Martin Meurisse, suffragant. Jean Bauchez en fut élu prévôt et dès l'année suivante il en était choisi pour le maître; ce qui ne l'empêchait point d'être, en même temps, secrétaire d'une autre confrérie dédiée à saint Sébastien.

Nous ne savons pas positivement quelle est l'année de la mort de notre chroniqueur. La liste des chefs de ménage, commençant en 1650, comprend Jean Bauchez et François Bauchez, présumé son frère. Jean Bauchez est indiqué à la tête de la confrérie Notre-Dame, en 1651, avec Marguerite Bauchez, probablement sa sœur. Son nom se retrouve dans la liste de 1657 ainsi que dans celle de 1658. Enfin, en 1660, c'est encore Jean Bauchez qui fait la répartition du vin de Pâques. Ses annotations sur le pied-terrier de Plappeville se continuent jusqu'à cette époque. L'une d'elles est ainsi conçue : « Jean » Beauchez, greffier en la justice de Pleppevile, doit iij

» gros de cens au lieu dit Sur les Vignes de darrier. » Puis viennent des notes périodiques constatant le payement du cens fait de 1636 à 1644. Ces notes, qui sont de l'écriture de notre chroniqueur, sont suivies de l'attestation du payement du cens en 1661, écrite d'une autre main. C'est donc vers 1660 que Jean Bauchez serait mort.

De son union avec Lucrèce, Jean Bauchez laissa-t-il des enfants ? On peut le supposer, à en juger par le grand nombre de personnes qui, de nos jours, portent ce nom dans Plappeville et dans les villages voisins. Par un extrait de baptême, collé sur l'exemplaire du manuscrit de la bibliothèque de Metz, nous savons qu'un Jacques Bauchez naquit à Plappeville, le 2 août 1642, et qu'il fut baptisé dans l'église de Sainte-Brigitte, par N. Drouot, curé de Lessy et vicaire de Plappeville. Il eut pour parrain Jacques de Boncour, lieutenant du prévôt de la maréchaussée de France, et pour marraine Jeanne, la femme d'un vigneron de la paroisse Sainte-Croix, François Andreu. Était-ce un fils de notre chroniqueur ? Nous ne le savons.

En 1686, le clocher de l'église menaçait ruine et on en répara la partie supérieure pour 465 livres. Tous les paroissiens furent imposés à une part contributive dans cette dépense, et nous voyons dans la liste de répartition qui fut dressée le 17 mai 1688, un Jean Bauchez taxé à 3 livres 11 gros ; François Bauchez l'aîné à 7 livres 8 gros ; François Bauchez le jeune à 9 livres 12 gros. Étaient-ils des fils ou des neveux de notre chroniqueur ?

Le 19 janvier 1693 décédait à Plappeville, François Bauchez jeune, âgé de sept ans, fils de François Bauchez, échevin de l'église Sainte-Brigitte [1]. Le curé était alors P. R. Annibal, qui desservait Lessy et Plappeville.

François Bauchez le jeune épousa Louise Mangeotte; il en eut, en 1701, un fils, Louis Bauchez, qui continua la lignée, et une fille, Marie, qui épousa N. Virion. Quand, en 1790, la Révolution survint, leurs descendants figurèrent en tête de la municipalité. N. Virion était élu procureur-syndic, et parmi les notables se trouvaient Pierre, Antoine et Georges Bauchez. Depuis cette époque on voit des Bauchez remplir souvent les fonctions de maire, et, sans interruption, celles de conseillers municipaux.

Ainsi nous ne savons que peu de choses sur Jean Bauchez, le greffier de la justice de Plappeville; s'effaçant complètement dans son récit, il ne se met en scène que rarement, comme à propos de son voyage au camp de Thionville, en 1639; d'une ascension au mont Saint-Quentin pour voir défiler l'armée suédoise vers la Seille, ou de sa participation au grand convoi de Verdun. Bien différent, en ceci, de Philippe de Vigneulles qui notait si précieusement tous les incidents survenus dans son intérieur — baptêmes, maladies, grossesses — Jean Bauchez s'oublie pour s'apitoyer sur les misères des villageois. Il tient à citer les paysans messins morts au champ

---

[1] Archives du tribunal civil de Metz. (Actes de l'état civil.)

d'honneur en combattant l'ennemi. L'ennemi, pour Jean Bauchez, est celui du roi de France; car notre chroniqueur est très-Français et non Lorrain ou Messin. Il est de même très-fervent catholique; il ne s'en cache pas quand il rend compte des solennités religieuses, objet des critiques protestantes. Du reste, nous savons qu'il était l'âme des deux confréries de la paroisse de Plappeville.

Ses appréciations sont celles d'un homme droit et indépendant et qui devait incontestablement passer pour un érudit dans son village; mais dans plusieurs de ses observations perce l'esprit sarcastique du paysan contre le bourgeois. Les Messins sont peu ménagés dans ses descriptions de secours réclamés par les campagnes; il les traite de poltrons et d'ivrognes. Nous recommandons le tableau, peu flatteur, qu'il trace de la garde nationale instituée à Metz en 1650.

En vrai campagnard, Jean Bauchez s'occupe beaucoup du rendement des récoltes. Les variations du temps, le prix des denrées, la taxe du blé, du vin, des fèves, et surtout le résultat des vendanges, sont détaillés, année par année, avec un soin tout particulier; ces détails, insignifiants en apparence, ne laissent pas que de donner des renseignements fort utiles sur la situation vraie du pays et de ses habitants. Tout le mérite du greffier de Plappeville c'est d'être exact, sans passion et sans parti pris. Il ne parle guère que de son village et de sa province, cela est vrai, mais il ne parle que des choses qu'il voit, et c'est beaucoup chez un chroniqueur.

II.

Description des manuscrits de Jean Bauchez.

Le manuscrit de Jean Bauchez est un grand in-folio sur papier, dont il ne reste plus aujourd'hui que 330 pages ; les premiers feuillets sont perdus, et cinq à la fin ont été coupés entre la 324e et la 325e page. Mais c'est sans grands regrets pour nous, attendu que la chronique de Bauchez s'arrête à la page 324 et que les feuillets du commencement ne renfermaient que les vingt-quatre premiers quatrains de la *Chronique rimée,* quatrains qui sont très-connus et déjà publiés. En effet, la veuve Bouchard, imprimeur à Metz, édita la première partie de cette chronique en 1698, dans un petit in-12 qui est devenu une rareté bibliographique. M. Chabert nous en a donné une seconde édition très-fidèle ; ce livre finit en 1471.

En 1775, Dom Calmet publia de nouveau la chronique en vers de Jean le Châtelain, dont il élagua les quatrains empruntés au roman de *Garin le Lohérain,* et il la continua jusqu'en 1550, tout en reconnaissant qu'il avait découvert deux exemplaires de cette chronique qui allaient, l'un jusqu'en 1574, l'autre jusqu'en 1686, avec l'*Histoire de France,* par un chantre de la paroisse Saint-Georges de Metz, nommé Dugard ; ce dernier est perdu. Il est présumable que c'est

sur une chronique semblable, s'arrêtant vers le commencement du dix-septième siècle, que J. Bauchez aura travaillé pour la continuer en prose jusqu'après 1650. L'ouvrage de celui-ci passa en la possession de Bernard Boulangé, greffier de Chény, qui (ainsi que nous l'apprend une note à la suite du travail de Bauchez), fit, en 1674, la recette des dîmes de Plappeville et de Tignomont, pour le compte de Monsieur Henri-Maximilien de Gravelle, seigneur haut-justicier de ces villages. Puis le manuscrit de Bauchez tomba entre les mains d'un sieur Rolin qui y transcrivit le combat naval soutenu par le comte de Châteaurenaud, sur les côtes d'Irlande, contre une flotte anglaise ; une lettre de l'évêque de Toul, prisonnier à Lyon, adressée en guise de testament à un sieur Dupuy, le 12 septembre 1642 ; et une lettre de Louis XIV à l'évêque de Metz, pour lui ordonner de chanter un *Te Deum* en remerciement de la paix signée avec le duc de Savoie ; cette lettre est datée de Versailles, le 18 septembre 1696.

La chronique de Jean Bauchez devint ensuite, en 1716, la propriété d'un de ses descendants nommé Virion, qui la céda à Médard, premier huissier du Parlement. Ce nouveau détenteur du manuscrit le communiqua, vers 1760, aux Bénédictins auteurs de l'*Histoire de Metz*. Ceux-ci, dans leur préface, déclarent qu'ils se sont servis de cet ouvrage, mais ils ont estropié le nom de l'auteur et l'appellent Bauchert.

M. Emmery, l'heureux collectionneur d'ouvrages mes-

sins, auquel nous sommes redevables de la conservation de tant de documents précieux pour notre province, fit l'acquisition du manuscrit de Jean Bauchez et le catalogua dans sa belle bibliothèque, sous le nº 2660. A la mort de M. Emmery, il fut acheté par la ville de Metz, et maintenant il figure sur les rayons de la bibliothèque municipale (ms. 119).

La bibliothèque impériale de Paris, rue Richelieu, en possède aussi un exemplaire manuscrit catalogué sous le nº 1993 supplément français [1]. C'est un volume cartonné, in-folio de 475 feuillets non paginés, très-belle écriture du dix-huitième siècle, titre au dos : *Chroniques de Jean Beauchet.* Il contient : 1º une copie de la chronique en vers qui va jusqu'en 1635 (le commencement manque); 2º la chronique en prose de Jean Bauchez, 1635 à 1650 ; 3º quelques pièces du dix-septième siècle dont la dernière est de 1696. Cet exemplaire renferme des lacunes et des inexactitudes qui caractérisent l'œuvre d'un copiste. Au recto de la feuille de garde on lit : *nº 2661 de mon catalogue, copie de la chronique de Jacques Bauchez;* ces mots semblent écrits de la main de M. Emmery, auquel il a pu appartenir. La chronique possédée par la bibliothèque de Metz est, au contraire, le manuscrit autographe, comme l'atteste l'écriture de Bauchez et la note sui-

---

[1] Nous devons cette description à la bienveillance de M. Aug. Prost, pour qui les archives publiques n'ont rien de caché en ce qui concerne l'histoire de Metz et du pays messin.

vante qui se trouve en marge de la page 229, à l'année 1638 : *Jean Bauchez, greffier de Pleppeville, autheur de ce présent livre* (signé) *Bauchez, greffier*. Son écriture, tracée avec une certaine élégance et une grande sûreté de main, se ressent de la forme gothique et l'orthographe est, en certains endroits, plutôt patoise que française. Cependant les mots appartenant au patois proprement dit y sont rares, mais les expressions se ressentent souvent de la rusticité villageoise, et le style, coulant et sans aucune prétention, est bien celui d'un bon paysan écrivant comme il parle et comme il pense ; cette naïveté lui donne à la fois beaucoup de couleur et un véritable charme. Les faits s'y présentent comme dans un miroir fidèle et sans tache.

III.

Intérêt de la Chronique de Jean Bauchez.

Les éditeurs de cette chronique n'ont pas besoin de faire ressortir tout l'intérêt qui s'attache à la mise au jour du travail du greffier de Plappeville. L'histoire de Metz à partir de l'occupation française est encore à faire, par cette raison fort simple que de tous les matériaux qui concernent cette phase de nos annales beaucoup ont disparu et que ceux qui subsistent sont restés entièrement inédits. Notre édition de J. Bauchez comble en partie cette lacune. Elle va de 1551 à 1651, et dans cette période

d'un siècle, elle met surtout en lumière le rôle assigné à notre pays dans les affaires de la succession d'Autriche pendant la guerre de Trente-Ans. Ce greffier d'un petit village nous fait assister à la lutte acharnée de l'imprudent duc de Lorraine contre la monarchie française ; il nous raconte les pillages des Suédois, des Lorrains, des Croates, des Français, de façon à faire très-peu regretter ce triste temps. Grâce à Jean Bauchez, nous restituons à l'histoire de France une page véridique qui lui manquait, et nous enrichissons nos annales messines de plusieurs chapitres saisissants et fort instructifs.

La chronique de Bauchez proprement dite ne commence que vers 1620, mais comme la chronique rimée (dont la sienne n'est que la continuation) n'a été imprimée que jusqu'à l'an 1550, nous avons jugé convenable de reprendre cette impression au point où l'avait laissée D. Calmet. Nous continuons de la sorte les chroniques de Metz qu'a publiées M. Huguenin aîné en s'arrêtant au siége de Metz en 1552. En même temps nous éditons l'œuvre de Messins inconnus, qui, comme les *rhapsodes* de l'antiquité, ont mis en rimes les faits et gestes de leurs ancêtres ou de leurs contemporains et ajouté leurs strophes à celles d'un auteur populaire.

L'histoire de Metz se divise en des époques bien distinctes, et cette division se retrouve dans les diverses chroniques que nous possédons.

La chronique en vers de Jean le Châtelain entre dans les plus grands détails sur l'origine fabuleuse de Metz, du temps des Gaulois, des Romains et des Francs ;

c'est l'époque de la fondation, de la destruction, de l'agrandissement de la ville de Metz. La chronique du doyen de Saint-Thiébault commence avec les premiers temps de la Cité de Metz et s'arrête au milieu du quinzième siècle ; c'est l'époque du développement des libertés municipales. Jean Aubrion continue l'œuvre des annalistes ses devanciers, et il la poursuit jusqu'au seizième siècle ; c'est l'époque de la splendeur de l'aristocratie bourgeoise de la République Messine. Philippe de Vigneulles et l'auteur de la chronique de Praillon passent en revue tous les faits accomplis à Metz dans la première partie du seizième siècle ; c'est l'époque des dissensions intestines et de l'affaiblissement de l'aristocratie, qui conduisirent la République de Metz à sa perte.

En publiant la chronique de Jean Bauchez avec la chronique en vers depuis 1551, nous entrons dans la période la plus curieuse et la moins connue de l'histoire de Metz. C'est précisément dans cette période séculaire que les bourgeois de Metz, de Toul et de Verdun, ont résisté tant qu'ils ont pu à l'absorption envahissante de la monarchie française et se sont vainement opposés à l'annexion de leur pays au royaume de France, sous le nom de province des Trois-Évêchés. Ils ont dû succomber dans la lutte, n'étant soutenus par l'empire d'Allemagne que d'une façon toute morale ; mais cette lutte, continuée un demi-siècle par un petit pays pour conserver sa nationalité et ses institutions, n'a manqué ni de grandeur, ni de péripéties. Pendant cent ans

les Messins ont lutté pied à pied. On leur enlève leurs magistrats municipaux, leurs tribunaux des Treize et des maîtres-échevins, leur monnaie ; on les accable d'impôts, on leur fait payer chèrement le sel et servir les appointements des magistrats parisiens du Parlement de Metz. Pour combler la mesure, le gouvernement français, désireux de ruiner la Lorraine afin de forcer le duc à s'en dessaisir, se ligue avec les protestants suédois et leur donne en pâture la Lorraine et les Trois-Évêchés dont les habitants étaient également antipathiques à la domination française. Et pour les protéger, on leur donne l'éminentissime cardinal de Lavalette, comme chef d'armée.

Aussi ce malheureux pays fut-il dévasté, incendié, ravagé par les Suédois, par les Français, par les Lorrains et par les Croates. Et Jean Bauchez, tout greffier de l'éminentissime cardinal de Lavalette qu'il était, ne peut s'empêcher de retracer les épouvantables désastres causés par cette invasion multiple dans notre pays ; tableaux que devait aussi flétrir, de son inimitable burin, un Lorrain contemporain, Jacques Callot, dans sa belle suite de gravures qu'il intitula les *Misères de la guerre.*

Ce qui prouve que le tableau n'est pas chargé, c'est une chronique latine de Champlon [1], curé d'Ottonville, allant de 1626 à 1663, qui nous fait une description

[1] Cette chronique a été publiée pour la première fois par M. G. Boulangé, dans la *Revue d'Austrasie*, 1864, p. 1 et 274.

vraie et pathétique des ravages que la peste, la famine, la guerre, causèrent dans la vallée de la Nied ; il entre dans les détails les plus émouvants sur les maux qu'eurent à supporter les campagnards du pays messin, de la part des impitoyables ennemis qu'ils rencontraient sous tous les drapeaux. Cette petite chronique confirme les renseignements donnés par Jean Bauchez, notamment quant aux impôts mis sur le sel dans le pays messin en 1635, quant à la débâcle de glaces qui eut lieu la même année, quant aux courses de la garnison de Metz aux environs de Boulay, défendu par Maillard, chef de partisans au service de la Lorraine, qui ne put tenir devant l'armée de Condé. Enfin la chronique du curé d'Ottonville complète les détails de la mortalité qui régna dans le pays après l'invasion suédoise.

On ne peut pas lire les pages tracées par Jean Bauchez, pas plus que celles du curé Champlon, sans avoir le cœur serré par un sentiment d'indignation et de douleur. On ne peut pas les lire sans s'éprendre d'une profonde pitié et d'une sorte d'admiration pour des populations capables de supporter une pareille mesure de maux sans se livrer au désespoir, alors qu'elles n'avaient pas à chercher ailleurs que dans leur foi religieuse, la consolation de tant de fléaux et l'espérance d'un meilleur avenir.

CHRONIQVE DE METZ.

Notre chronique rimée fait suite, comme il a été dit dans l'Introduction, à celle de Jean le Chatelain et de ses continuateurs anonymes. Cette histoire de Metz allant depuis le commencement du monde jusqu'en 1471, a été publiée en 1698 par la veuve Bouchard, imprimeur à Metz. Dom Calmet en a donné des extraits qu'il a conduits jusqu'en 1550, dans les *preuves* de son *Histoire de Lorraine* (1re édit. t. II. p. CL et suiv.).

Quant le conte pallentin vint à Metz. (1551).

Le conte palentin [1] vint à Metz
Asuivy de ses gardes et de grande noblesse,
Sa femme avec luy estoit
Avec Madame d'Ecosse la duchesse [2].

---

[1] Frédéric II, dit le Sage, comte palatin du Rhin, successeur en 1544 de Louis II, le Pacifique, et mort en 1556.

[2] Marguerite d'Écosse, veuve de Louis de Bavière, était petite-fille d'Antoine, comte de Vaudémont, et de Marie d'Harcourt.

Et ausy mesmement le duc de Deux ponts [1]
La princesse de Lorraine [2] estant tout compagnon
Estant tout avec eulx dix conte et cappitaine,
Qui menoient grand trayn et tenant grand règne.

Le dix septiesme apvril entrèrent dedans la ville
Par la porte Ste-Barbe [3] le tout de file en file.
Le premier jour de maye ils sen sont party
Et tout droict en Lorraine leur chemin ils ont print.

La venue de Robert, cardinal de Lenoncourt esvesque de Metz. (1551).

Robert de Lenoncourt cardinal [4]
Vint en la ville de Metz dans le moys de fenal [5]:

---

[1] Wolfgang, duc de Deux-Ponts, fils de Louis II de Bavière, né en 1516, duc en 1544, et mort en 1569.

[2] Anne de Lorraine, fille du duc Antoine, veuve de René de Nassau, prince d'Orange, épouse en deuxièmes noces de Philippe de Croy, duc d'Arschott.

[3] La porte Sainte-Barbe, autrefois appelée porte au pont Rinmont, donnait issue à la route de Trèves par la rive droite de la Moselle, et à celle qui conduisait vers Sainte-Barbe, où était une célèbre et magnifique église, fondée par Claude Baudoche en 1516, et but d'un pèlerinage très fréquenté, à treize kilomètres de Metz.

[4] Robert de Lenoncourt, créature du grand cardinal de Lorraine, était évêque de Châlons en 1533, successivement archevêque de Rheims, d'Arles et de Toulouse, évêque d'Embrun, d'Auxerre, cardinal du titre de Saint-Appollinaire en 1542. Il prit possession du siége de Metz le 8 juillet 1551, comme représentant Charles de Lorraine.

Robert, prélat ambitieux, avait formé le projet de se rendre prince souverain de Metz, comme ses voisins, les archevêques de Trèves, Mayence et Cologne. C'est dans ce but qu'il aida puissamment les Français, espérant que sur les ruines de la République messine, ceux-ci favoriseraient son ambition. Mais il avait compté sans le maréchal de Vieilleville.

[5] Fenal (mois des foins) était le nom de juillet en patois messin.

Esvesque de Metz estoit, où il fut conduit
Au logis du sieur dicte Robert de Huy [1].

Levesque de Toul [2] luy tenoit compagnie
Où il feurent bien receus des seigneurs et clergie.
Jamais navoit entré à Metz ny en sorty:
A la porte St-Thiebault print son premier chemin.

Levesque de Challons [3] le suivoit de bien près
Qua toute assemblement leur séjour et arest
Lespace de neuf jours et bien auctant de nuict
Il firent dedans la ville en soulas et deduit.

En après le neuf jours tout fait et accomply
Il prindrent leur chemin a Salin et a Vic,
Laissant or et argent dedans la ville de Metz
Pour bastir et blanchir la cour de levesque [4].

Quand les Seigneurs de Metz avertirent au bourgeois que le roy de France venoit en ces pays avec grosse armée. (1551).

L'an mil cinq cent et cinquante et un
Fut par le seigneur de Metz asemblé le commung:

---

[1] Robert II de Huy ou de Heu, d'une noble et puissante famille, originaire de l'évêché de Liége, était maitre-échevin en 1533 et 1541. Son hôtel était situé rue de la Fontaine, vis-à-vis l'hòpital Saint-Nicolas. Il devint plus tard l'hôtel de Montgommery, et la reine Anne d'Autriche y établit le séminaire Sainte-Anne.

[2] Toussaint de Hocédy, 76e évêque de Toul, de 1543 à 1565,

[3] Philippe de Lenoncourt, évêque de Châlons, de 1550 à 1556.

[4] La Cour-l'Évêque, palais épiscopal, était situé à l'angle O, de la cathédrale. Le Marché couvert a été élevé sur son emplacement.

Dedans la neufve salle [1] ils furent tous mandé
Pour leur faire ascavoir quil estoit arrivé.

Un de Paris qui pour vray asseuroit
Que Henry de Valloys avec grand noblesse
Venoit en ce pays avec une grosse armée,
Avec amunitions et grosse artillerie.

Néanmoing en esmaye nestoit besoin sy mettre,
Passage il demandoit au pays sans areste:
Semblable a Ganelon [2] leur firent lever la main
Destre a l'impérial bon loyal messein;

Thraistre en toute paction ils estoient enver luy:
Vendu avoient la ville au deuxiesme roy Henry,
Que point ne sendormit avec son conestable
En pelerinaigne venir à Madame Ste-Barbe.

Faisant le bon pellerin ce prince conestable
Sen vint dedans Jouy, ne faisant lanimal,
Demandant au seigneurs tant que luy que sa trouppe
Daller a la rouge porte faire y dresser sa souppe:

Le cas tout enflambé thraison est scellée,
Les clefs y luy portèrent continent fut dressé
A Fristo [3] luy donnèrent; en luy disant, monsieur
Vous le mettons en mains comme maistre protecteur:

---

[1] C'était une grande salle que la cité fit reconstruire en 1556, près du Quarteau. Elle servait aux réunions publiques, bals, noces, danses de corde, repas de confréries, exhibitions de curiosités. C'est le point de départ de notre salle de spectacle.

[2] Personnage qui joue le rôle de traître dans les chants de geste.

[3] Fristo, domaine acheté par l'évêque de Coislin, qui le transforma et lui donna le nom romain de Frescati.

De leur thraison il nen fut rien sceu
Jusque dans la ville quil fut entré et venu;
En entrant rencriant; vive le roy de France!
Lépée nue en la main: la paille dedans en flambe;

Lors par commandement chacun en sa maison.
Cependant les Francoys entrèrent de telle façon
Quen lespace de deux heures il furent seigneurs et maistre
De toute la cité et de tous les bourgeois.

En toutes et un mesme temps sy saisirent de maison,
Des bonnes cauves et greniers, des meilleur et des bons;
Les bourgeois et messeins estoient sy ahury
Navoient aultres espérances, quen mesme heure mourir.

Voyeant ce conestable allé parmy la ville,
Sur un cheval grison accompagné de mil
De mil hommes de pied et autant a cheval,
Jurant et maugréant le dieu aussy le diable.

Rencriant haultement: enfans ayé courage,
Javons la ville de Metz et tout son équipage.
Retiré vous, messein, les filles aussy les femmes,
Soyé au roy francoys bon loyal aussy ferme.

Ilecq soy retirèrent les bourgeois de la ville
Dans leur petite chambrette, douttant le grand péril:
Lespace de vingt quatre heure ils eurent telle huttin
Que oncque homme ny femme nen deboulla son lict.

Car en icelle entrée perdirent tout leur pouvoir,
Tant les grands que petits et aussy leur avoir:
Au lieux de liberté les ont mis en servage,
Tant eulx que leurs parents et aussy leur lignage.

Quand Dieu veult punir, ville et aussy pays,
Ses fléaux il envoye sur tous grands et petits:
Selon l'histoire quen rapporte saint Lambert
Estant l'ire de Dieu nen nest nul preserver.

Ce prince conestable obtinct cinq mois entiers
La commanderie de Metz, estant le premier:
Le thraistre bien honteulx se voieant regarder
Comme le chien de boucherie par une œille de travers;

Les enfants criant à haulte voix
Estant parmy la ville, et mesme tout d'une voix;
Où sont ils les Huy, les Viller, et Gornaix [1]?
Qu'il s'en escorche les pourceaulx et les regnards.

Quil aille Cousy trouver et aussy Barisy [2],
Les de Roucelz [3] et le foché de Mollin [4]:
Le gros bec de Gornaix [5] qui a porté la clef:
Que maudit soit la teste qua cella supporté.

---

[1] Heu, Viller, Gournay, familles nobles des paraiges de Metz. (*Metz ancien*, par M. le baron d'Hannoncelles.)

[2] Le protestant Michel, seigneur de Barisey en Lorraine, s'établit à Metz en 1520 par son mariage avec une Gornaix. Une de ses descendantes épousa René de Sickingen. Christophe d'Orgeault de Coucy était le mari de Claude de Gornaix:

[3] Roucel est un surnom donné à une branche de la famille messine Champel. Un Henri de Champel, dit le *Roucel*, était maitre-échevin en 1308.

[4] François Baudoche, seigneur de Moulins, maitre-échevin en 1544, qui porta le dernier un nom illustre dans l'histoire messine.

Le *foché* veut dire en patois messin le *fâché*. Est-ce une allusion à un caractère peu endurant?

[5] Jacques de Gournaix était en 1552 maitre-échevin pour la troisième fois. On voit que contrairement à ce qu'a écrit Carloix dans les *Mémoires de Vieilleville*, ce n'est pas Androuin Roucel qui a remis les clefs de la ville en qualité de maitre-échevin. M. Prost, dans la *Revue d'Austrasie* 1854, démontre fort bien qu'Androuin Roucel n'est pas mort sous le coup du chagrin d'avoir livré la ville de Metz. Quoiqu'en ait dit Carloix, il existait encore en 1564. C'est dans ce beau travail de M. Prost qu'il faut lire les phases peu connues de l'entrée des Français à Metz, en 1552.

Quand le roy Henry deuxiesme de son nom vint prendre possession de la ville de Metz. (1552).

Le roy estant averty que la ville de Metz
Soub sa protection érigée elle estoit,
Assembla tous ses gardes, gentilhommes et noblesse
Et sen vinct sans tarder dedans la ville de Metz.

Estant dedans la ville entré et bien receu,
Gendarmes a grand foison il mit en plus fort lieu:
Et osta la franchisse et toute liberté,
Au grand et au petit sans en nul reservé.

Car drès incontinant estant son arrivée
Il mit un gouverneur qui mit en exillé
La ville et le pays mit en telle façon
Qu'on ne se trébuchoit quen francoy et gascon.

Des clefs des portes et tours ils sy saisirent:
La munition de guerre et de bouche sy saisirent.
Avoit telle munition en la ville a merveille:
En ville qui fut ny avoit la pareil.

Au grand (regret) des bourgeois citoyens
Ne laissant jouyr de leur franchisse et biens;
Mesme leur faisant aussy commandement
De leur porter leurs armes, le tout incontinant.

En un lieux on avoit ordonné
Ce qu'on fit en mesme tempt: sans en rien reserver
Alors tous les bourgeois se trouvérent esbays
Destre ainsy de la sorte traicté comme ennemys.

Les gardes et les portiers et aussy chappellain
Ostèrent de leur offices des jours au lendemain.
Or par toute les portes, donjon aussi tournelle
Les francoys et gascons montoient en sentinel.

Riant et se mocquant des bon loyaulx (messeins)
En passant auprès deux les agassoient comme chieu;
L'on doit moult hayr et moult peux aimer
Ceux qui dedans la ville les ont laissé entrer.

Comme Gaspard de Heu [1] le principal thraistre,
Et son frère Robert, et ceulx de ces ancèstres
Qui furent le vendeur en allant a la court
Dun de leur parens, au chasteaux de Lenoncourt.

Ce fut par le moyens de celuy cardinal,
Qui en la ville de Metz vint a des epousailles
Dune de ses parentes quen mariage bailla
Audi Robert de Huy quen ce temps épousa [2],

Que furent le petit commencement
De cest affaire et y print tout son acroissement:
Et par ce moyens print cognoissance
Au conestable et au seigneur de France.

---

[1] Gaspard de Heu, frère puiné de Robert II, était maitre-échevin en 1542 et 1548. Il avait embrassé la religion réformée dont il fut un des plus ardents propagateurs. Il fut pendu à Vincennes en 1560, pour avoir favorisé les correspondances du roi de Navarre et des princes protestants.

[2] Robert II de Heu, sire de Malroy, veuf de Philippe Chaverson, avait épousé, en 1541, Claude du Chastelet, veuve de Claude de Vienne, nièce du cardinal de Lenoncourt (*Hist. de la Maison du Chatelet*, p. 200). Robert de Lenoncourt essaya de faire nommer en 1554 Robert de Heu, maitre-échevin. (Mém. de Vieilleville, t. IV, p. 7.)

Pareillement Michelle de Gornaix [1]
Qui sera maudi a jamais,
Quavoit en la cour un de ses fils:
Panestier estoit du roy Henry.

Quand au sieur de Ragecour [2] et monsieur de Villé
Monsieur de Mollin et Androwin Roucelz [3],
Le sieur de Cousy et ausy Barisy,
Des changeur et vandeur estoient tous ausy.

Par leur discord et thraison
La cité fut mise en grand tristesse et désolation.
Bref ce fut le maistre echevin
Qui leur porta le clef à Fristo proche Mollin.

En son nom s'appeloit Francoy le gros Gornaix;
De luy sera mémoire et maudit a jamais;
Il en un estoit le maistre et grand superieur.
Son estat fut osté a son grand deshonneur.

Depossé très tous furent de leur gouvernement.
Les francoys sen mocquoient riant et leur dissant,
Messieurs de nul lieux vous este bien heureux,
Que gardé vous este par des gens valeureux.

---

[1] Michel de Gournay, maître-échevin en 1516 et 1519, chambellan du duc Antoine, venait de mourir en 1551. Il était père de Jacques de Gournay, alors maître-échevin en exercice. Il n'avait pas d'autre fils.

[2] Richard de Raigecourt, maître-échevin en 1543 et 1546, était aussi dévoué au catholicisme, que Gaspard de Heu à la réforme.

[3] Il s'agit ici de cet Androuin Roucel, maître-échevin dès 1505 et 1525, chez lequel avait habité l'empereur Charles-Quint en 1544 et auquel Carloix attribue à tort la fin d'un héros de la république romaine : par une piquante coïncidence, c'est également chez lui que le roi de France Henry II, faisant son entrée à Metz, alla prendre son logis.

Dieu les a néanty tout comme la fumée,
Leur parens et amys, et toute leur ligné.
De sorte quils ont esté de privilege et droit
Hors d'auctorité comme le plus petit bourgeois.

Raclez ils ont esté enthièrement.
Depuis cest thraison ont mourust honteusement;
Passant parmy la rue, les enfants rencrioient
Le vendeur de coquille, et autour sasembloient.

Le seigneur de Guisse qui estoit général
Et plusieurs autres princes estant de sang royal,
Y estant dedans Metz, jour et nuict faisant guetz
Sur mur dedans tournel et par tout le rempart.

Les bled et adveine du pays
Et mesme de la ville, en mesme temps sy saisirent.
Dans des gros grands greniers ilecq les enfermèrent,
Puis possèrent corps de garde sur huis et sur fenestre.

En portes ny en poternes ny laissèrent sortir,
Ny entrer, ny aller, que toutes a leur plaisir:
Qui fait evidemment penser souvent les gens
Quenuie ny ont au cœur d'en sortir de loingtemps.

Sy n'est par grace divine, ausy par sa bonté,
Qui cognois comme la ville ait esté mal traicté
Par des méchantes gens; gens desespérez
Quen leur grand thraison en nont la honte gaigné.

Le camps de Metz. (1552).

Charle grand empereur, advertit de ce fait
Dolent et bien mary il fut, sil fut jamais:

Dissant en sa complainte : mes habitants de Metz,
Ce nest pas la foys ny aussy la promesse

Que vous me promestaste au sortir de la ville,
En entrant en sortant, en Papane [1] et en l'Islle [2] ;
Qua ma grand majesté couronne impériale
Seroient toujours fidelle, bons messeins et loyal :

En oultre vous dirent ensemblement
Quaffaires je ny avoit d'y mettre un lieutenant.
Moy priant dun bon cœur quen liberté franchisse
Jy laisse les bourgeois la cité et la ville.

Alors tout instament assembla une armée
De quatre vingt mil homme, et grosse artillerie
Le thier il mit en main de la jeune reyne
Du pays de Hongrie [3] ; qui estoit sa cousine

Levesque de Brenbourg [4] conduisait lautre thier,
Qui menoit à lavant garde quinze mil chevalliers :

---

[1] Lors du dernier voyage de Charles-Quint à Metz, il avait cherché à exciter l'enthousiasme un peu refroidi des Messins par une manifestation de sentimentalité à laquelle ils avaient plus ou moins répondu

Le Champ-à-Panne était un terrain assez vaste, en avant de la porte Serpenoise, où avaient lieu souvent les fêtes et cérémonies publiques.

[2] Ile, promenade publique en dehors du Pont-des-Morts, le long de la Moselle, jadis entourée d'eau. Elle est sillonnée aujourd'hui par le chemin de fer de Metz à Thionville.

[3] Marie d'Autriche, sœur et non cousine de Charles-Quint, était veuve, depuis 1526, de Louis de Hongrie, tué à la bataille de Mohats. Elle était gouvernante des Pays-Bas et montra dans ces fonctions une grande activité unie à une très haute intelligence. Le camp du seigneur de Brabançon resta près de Grimont durant le siége et cette place conserva depuis le nom de *camp de la reine Marie* (Salignac, p. 40).

[4] Albert, marquis de Brandebourg, était l'un des principaux chefs du parti des princes confédérés. Ce fut devant Metz qu'il fit sa paix avec Charles-Quint.

L'autre thier fut mené par un homme ignorant.
Duc d'Albe [1] il s'appelloit, estant lieutenant

Du grand Impérial partout il commandoit,
Dessus les trois armées partoute il gouvernoit:
Le voieant toute en somme, et les aieant compté
Estoient bien cent mil hommes sans chars et vivandier.

Au beau moys de septembre celuydi Brembourg
Vint avec milles de tantes lundi au cinquiesme jour,
Au faubourg S[t] Martin proche lile devant Metz;
Et ilecq establist tranchée et forteresse.

Labaye S[t] Clement il y print son quartier.
Estant desja en ruine et du toute exillez
Misse par les Françoys qui estoient dedans Metz
Se doultant de ce camps et plusieurs aultres places.

Katherine [2] de Hongrie, jour de notre Dame
Vint avec son thier; avec seigneur et dames
Passant à S[te]-Barbe [3] elle y fit chanter messe,
Par plusieurs prestre et moyne qui suivoient sa trace.

Le jour instament au chasteaux
De Grimont elle alla; elevé sur un hault,
Puis fit loger ses gens à lenviron,
Comme a Vallier, Vantoulz, Nouely, et environ.

---

[1] Ferdinand Alvarez de Tolède, duc d'Albe, l'un des plus grands capitaines de son siècle. Le chroniqueur le traite sévèrement. Ce général ne méritait pas d'être si mal jugé pour son échec devant Metz, car c'était contre son avis que le siége avait été entrepris dans de semblables conditions.

[2] Lisez Marie.

[3] Lieu de pèlerinage célèbre à 13 kilomètres Est de Metz, sur un plateau qui domine toute la vallée de la Moselle. En 1516, Claude Baudoche y fit construire une superbe église gothique démolie de nos jours. (*Revue d'Austrasie*, 1843).

Le duc d'Albe fourny damunition
Son camp passa en la Horgne au Sablon:
Et ilecq apresta plusieurs bombarde
Pour aux messeins donner alarmes.

Mais lhiver vint qui estoit sy froidz
Et sy malaissé de glace et de verglet
Que d'Albe, Chaterine et lesvesque de Brembourg
Y laissèrent en trois moys plus dun thier mort.

Et campèrent la ville au moys de septembre
Levèrent leur camp au dernier du moys de décembre,
Pourtant que lhiver estoit sy destroit
Que la plus grand partie de leur gens mouroit

Ce duc lieutenant général
Thraistre il estoit à sa majesté impériale [1]:
Promis avoit au sieur de Guisse
Que nulle nuissance ne seroit à la ville.

Toute fois Guisard bien estonné
De veoir tant de gens autour de lui acampé,
Vistement fit crier tambourin trompette,
Par tous les carreffours que chacun y fut prest;

Bien viste et promptement,
Tant soldat que bourgeois, et estre dilligent,
De monter a cheval, quand et quand
Pour aller reconnoistre en trois parties les camps.

En la ville y avoit du vin, du bled assé
Mais pour l'égard dautres vivres on en avoit chertez:
La quarte de bon bled valloit cinquante gros
Et le pot de vin nestoit crié quun gros.

---

[1] Seconde imputation à l'adresse du duc d'Albe, qui ne parait pas plus fondée que la première.

Albe envoya dire au seigneur de Guisse
Que son amy estoit et ausy de son sire :
Et quaulx plus forte lieu il dressat un bassin
Et qua lendroit diceulx il feroit le muttin.

Aieant Albe apperceu le bassin estendu
Proche de Serpenoize, il print en son conclud
Que le plus forte estoit de la cité :
Apresta ses canons, après le fit tiré.

Il canona la ville lespace de trois moys;
Grand profit il ny fit, ny trop grand dessaroy:
Dix sept mil huit cent coups à la place il tira :
Esglisse tour et maison plusieurs il esbranla.

Le cinquiesme devant Metz mit ses camps
Jour du moys de septembre ; au premier jour de lan,
Abandonna les places son trayn et richesse :
Pour le moins les deux part toute à sa grande tristesse.

Laissant la ville ausy les bons bourgeois
En demeurant captif entre les mains des Francoys.
Voieant que la cité avoient entre les mains
Sen rioient et gaussoient destre maistre messein.

Quand le sieur de Guisse vit que la jeune royne,
Brembourg, ausy Albe avoient print la coulisne
Sadvissa en mesme tempt, soy douttant de querrelle;
Print masson charpentier pour faire la citadelle [1].

La citadelle fit faire et fortifier si fort
Quon le peult encour veoir présentement allors.
En la ville en mesme temps il fit fortifier
De remparts et boulevart et de grand fossé de terre:

---

[1] La Citadelle ne fut en réalité construite qu'en 1561, sous le maréchal de Vieilleville.

Tout deffait et reffait, froisé et morfondu,
Et que dedans la ville bourgeois fussent revenu,
Lequelle sestoient sabsenté de la paeur
Au camps questoit venu de Charle lempereur.

Lesquels furent bien dollent et aussy esbays
De trouver la ville ruynée et le pays :
Davoir tout perdu leur or et leur argent,
Maison et héritaiges à la ville comme au champs :

Leur jardins et leur vigne crauée et ausy champs.
De grand regret furent mort plusieurs beste et gens
Voiant toute en deserte, rompu et mis allors,
Tous les monasteres tant dedans que dehors.

Comme Saint Martin et Sainte Alloy
De devant les portes Pont des Morts et Pontiefroid.
Aussy Saint Arnoult et Saint Clément,
Le bourg de Saint Pierre, et Notre Dame aux Champs :

Saint Lowy et Saint Jean aux Champs
Saint Fiacre, La Follie, Saint Jehan et Saint Laurent :
Nostre Dame le martir et Sainte Obry ;
Saint Euttroppe ; Sainte Elisabeth et Saint Genoÿ

Saint Privé, Saint Ladre, la Belle Creux,
Saint Amant, Saint Andreu, limage Saint Sauveur,
La Horgne au Sablon et Monteigni le Metz ;
Le chaucu-L'Esvesque [1], le Fort maison Saint Blaise;

---

[1] Chaucu, mot du patois messin qui veut dire *pressoir*, et qui vient évidemment du latin *calcare*, fouler aux pieds, expression qui s'appliquerait plutôt à une cuverie.

La Paupetterie Saint Julien [1] et le Bourg.
Maison et maisonnette toute alentour;
Les deux bourgs de Maizelle aussy des Allemands:
Les faulces (brayes) d'iceulx pareillement.

Semblablement en la ville on avoit fait abattre
Saint Hilaire, les frères Baudes; et les sœurs Collette,
Une partie des Carmes et couvent;
Plusieurs aultres tour et émolument.

Et grand quantité de maison de bonne alloy
Questoient au dessous de Saint Ferroy,
Et jusque a la porte qui va au pont Raimond
Ruynée et abattue furent toutes environ.

Tout fut par les Francoys ruyné et demoly:
Tout à leur volonté faisoient a leur plaisir,
Et ny avoit petit ny grand
Qui peut empêcher ce désordre ny résister aultrement.

Il y firent ung fossez de tour toute en revers,
Qui tranchoit mal et dure au long toute au travers
Depuis les grand bar [2] de la grande Mozelle,
En jusque le mollin et plaine de la Basse Saille.

Saint Medar, les couvent des Pucelles,
Les Chartreulx, lesglise Saint Jacque, et Saint Sauveur,
Leglise Saint Thiebault et celle de Saint Simphorien
Le clochez Saint Martin, Saint Daumien et Saint Cosmien,

---

[1] La papeterie de Saint-Julien avait été de 1512 à 1518 la cause d'une guerre fatigante entre la cité de Metz et Burtaux, soutenu par les seigneurs Schluchterer et Sickingen.

[2] Grilles ou herses que l'on abaissait du haut du Moyen-Pont pour intercepter le passage à la navigation. Quand, en 1745, on eut refait un ancien pont avec des grilles en aval du pont Saint-Georges et du Moyen Pont, cette nouvelle construction reçut le nom de *Pont Royal*, qu'elle quitta à la Révolution pour celui de *Pont-aux-Basses-Grilles*.

Saint Vic, Sainte Glossine, Saint Pierre ès Dames,
Le temply, Saint Jehan, et Sainte Marie aux Dames,
Saint Gigoulz et les pères Augustins,
Et Saint Anthoine sur les mollins.

Ausy en plusieurs aultres maisons
Et en plusieurs villaiges, le tout à lenviron
Alentour de Metz ny avoit aucun villaige
Au pays quil ny eust ruyne ou dhomaige:

Comme Vallier, Vantoulz et Nouelly,
Entièrement Xieulle, Malroy et Charly,
Olexi, Villé l'Ormes et le chasteaulx de Grimont [1],
Failly, Vany, Verny et toute a lenviron.

Les Bourdes, Bourny et Grixi
Magny, la Belle-Tanche, Pelte et Crepy,
La Grange-au-Bois, Merci-le-Hault, Very,
Colombé, Frontigny, Poully et Fleury,

Marly, Chastelz-Saint-Blaize, Olery et Owigny
Fristot proche Corny, Jouy et Moullin
Le moulins Longeaux, Scy et Lessy
Saint Quentin, Ladonchamps et Voippy.

Depuis Mouson tous les villaiges du Vaulx,
Jusquen tirant en bas en descendant avaulx,
Ny avoit nul villaiges allentour de Metz
Qui ne fut tout ruyné autant au long que prés.

Et ausy alentour du dedans de la ville
Furent les maisons abattue et stérille

---

[1] Gaillot père a laissé une lithographie représentant l'ancien château de Grimont avec ses fossés et son donjon.

Questoient proche des portes et ausy des murailles,
Jardin a quantité furent ruyné à merveille.

Tant pour édifier le mur et citadelle
Pour avoir les pierres, pour bastir les murailles,
Il ny eut nul maison, tant belle quelle y fut,
Près des dittes murailles quabatue ny fut.

La ville et citadelle ils firent remparer
Par boulevart et fossez et gros monceaux de terre:
Tout le devant du camps le bourgeois maigre et gras
Hotte et pelle et houaulx portoient tous au rempart.

Les soldats prenoient et pilloient les bourgeois [1]:
Justice ny police ny avoit à lheure là.
Les Francoys dessur toute avoient la maitrisse
Du peuple et de leur bien ils faisoient à leur guisse.

Durant ce temps et loing temps bien après
Tout estoit confus dans la ville de Metz.
Treize ny conseillers ny prevosté dollice
Maistre échevin ny autres; ny avoit nul police.

Et des six parages de la cité,
Quon faisoit les treize danciennetéz [2],
Au jour de nostre Dame au chandelleur
Questoient elleu pour justice en grand honneur;

Les quinze conte [3] quon faisoit pareillement
Pour les paroisses au plus de voix tous les ans,

---

[1] Il faut lire, pour se faire une idée de la situation de la cité, les *Mémoires du maréchal de Vieillev-lle*, écrits par Vincent Carloix. Livre VI.

[2] Le Maitre-Échevin, les Treize, les Sept ne pouvaient être pris que dans les paraiges, selon un ordre déterminé.

[3] Les comtes-jurés, représentant les paroisses, étaient au contraire choisis dans les classes ouvrières.

Portant chaperon rouge sur les espaulles,
Chosses ancienne et honorable :

Et les vingt et un eschevins du palays
Chosse faite entre eulx pour jamais,
Den prendre chacune ans ung entre les vingt et un [1],
Pour estre maistre echevin de Metz et du commung ;

De tout cella rien nullement
Nen fut plus nouvelle aucunement.
Les Francoys ostérent à tous les bourgeois
Leur franchisse et leur privilége et droit.

Ny avoit quun prévost des marichaux francoys [2]
Questoit dedans elleu, de par le roy,
Pour mettre ordre, faire raison et justice.
Mais par outrance meffit en son office.

Il laissoit butiner tous les soldats francoys
En maison et grenier de tous les bons bourgeois ;
Nen faisoit quun néant ; il nen faisoit justice.
Luy le maistre larons estoit de la complice.

Or le roy ordonna que justice en fut faite
Après une potence le lieutenant et maistre
Furent tout ensemblement par leur colz estranglez
Devant la grande esglisse ; leur jour y furent finez [3].

---

[1] Ceci n'est pas conforme à l'ancienne constitution messine. Les échevins du palais servaient de conseil au Maître-Échevin, mais il n'y avait pas nécessité qu'il sortit de leurs rangs.

[2] François de l'Aubespine, président de la ville de Metz et pays messin, était établi pour juger les différends qui pouvaient s'élever entre les gens de guerre ou entre eux et les Messins.

[3] Tragique aventure du capitaine Nycolas et du prévôt Vaurre. (*Mém. de Vieilleville*, l. VI, ch. XX).

Robert cardinal de Lenoncour
Esvesque de Metz y tenant sa cour;
Prince Regallien du St empire,
Laissoit le bien, faisoit le pire.

Soy dissant maistre spirituel
De la cité de Metz et aussy du temporel,
L'establissement des Treize en la Justice
Luy appartenoit adcause de son office;

Lequelle donna son droit de création
Au Roy pour establir la justice à sa dévotion.
Le hault chemin [1] le coing et la monoye
Qui luy appartenoient en la ville, les

Tenoit en gaiges pour le prix et somme
De trente mil francs, et apres le rachept
Les devoit encore tenir trente ans.
Mais le di Robert de Heu trouva le moyen [2]
Den faire le rachept et nen rien payer,

Et pour les treize en la Justice restablir,
Treize bourgeois de la ville fit eslire,
Ceux quil cognossoit les plus favorable
A sa personne et à sa majesté royal.

Fut fait maistre eschevin de Metz
Jean Soultain [3] amant, comme bourgeois de Metz:

---

[1] Le droit de surveiller les routes, restes de l'ancienne voucrie de Metz.

[2] Robert de Heu, neveu par alliance de notre évêque, n'est point ménagé par notre chroniqueur.

[3] Jean Soultain de Commercy fut créé maître-échevin en 1553 par l'évêque de Lenoncourt, et en 1560 par François de Saint-Nectaire. Il mourut en 1569. Robert de Lenoncourt aurait voulu faire nommer à ce poste de maître-échevin son parent Robert de Heu. Mais le roi de France avait déviné la pensée de l'évêque de Metz, et Robert de Heu mourut en 1553, abandonné de son parent comme nous allons le voir.

Quatre furent elleu pour estre de son conseil
Avec aultre bourgeois pour estre leur pareil.

Lesquelle firent serment au roy et à lesuesque
De leur porter obeissance et leur estre fidelle:
Questoient bien loing de leur liberté,
Que les messein avoient tousjours esté.

En oubliant la majesté impérial
Quavoit esté au bourgeois si bon et pitoyable,
Le cas pareil il navoit pas fait
Comme le roy et ledi Robert ont fait.

Quand avec de Heu eut tout ses fait acomply,
Et quil eut fait sa maison neufve basty,
Condi la maison de la cour levesque,
En terre print semetier tout comme un villain traistre.

Nestoit venu a Metz pour autre dessein
Que pour rendre la ville au roy et les messeins;
Et ausy il en fit tellement son devoir,
Quen cour présentement il est aissé a veoir.

Delors son esvesché du tout luy fut ostée
A Charle de Guisse [1] il luy fut donnée:

---

[1] Se voyant démasqué, l'évèque Robert de Lenoncourt essaya de faire volte-face, et il se rangea du côté des Messins qu'il avait aidé à opprimer. Le maréchal de Vieilleville en écrivit au roi de France et ordre fut transmis au prélat en 1552 de venir se justifier devant le Conseil d'État. Robert de Lenoncourt n'osa y paraître, il fut destitué de ses fonctions épiscopales et il se retira dans son château de Charité sur Loire.

Le grand cardinal de Lorraine était toujours censé évèque de Metz. Il nomma évèque de Metz, en 1552, son précepteur François de Beaucaire, homme éloquent et instruit.

A peine intronisé, ce nouvel évèque fit au roi de France l'abandon de tous les droits de souveraineté, de juridiction, de monnaie, etc., que les évèques, ses predécesseurs, pouvaient avoir dans l'intérieur de la cité de Metz.

Se voyeant ledi Robert demis de ses honneurs
Mourust de regret et en triste douleur.

Prions Dieu, ce grand roy du ciel et de la terre,
Que tous nos péchés il nous veuille pardonner :
Priant à joinctes main le seigneur Jésus-Christ,
Tous nous puissions regner en son saint Paradis.

Des frères Baudes qui furent pendus on Sauley. (1554).

Mil cinq cent et cinquante et quatre proprement,
Que tous les moynes du couvent
Des frères Baudes furent acusé
De thraison, dont en prison ils furent trés-tous menés.

Frère Léonard, gardien, de la tour denfer [1]
Fut menez la dedans ; et y fut fort enserré,
De sorte quen laditte tour à la fin il mourust;
De peur que trop parler contre quelcun il ny deust.

Estant mort au Saulcy [2] fut menez ;
Dessus un eschaffaud hault y fut ellevé,
Et après plusieurs année de tempts
En la place y fut fait un beaulx mollin à vent.

Avec deux autres, nommé en feinte
Pource quabsent ils estoient,

---

[1] Singulière inversion dont voici le sens : Frère Léonard, gardien, fut mené en la tour d'Enfer. Cette curieuse tour existe encore près de l'Esplanade. On en a fait un hôpital de siége.

[2] D'après Carloix, la répression fut plus rigoureuse encore. Il porte à quinze le nombre des moines pendus. (Liv. VI, ch. XXXVI).

En leur feinte deux furent pendu :
Le troisiesme fut sur une roue rompu [1].

Oncque les trois boureaux neurent tant de maulx
Quils eurent a tirer frére Léonard hault.
Mort estoit dedans un tumereaulx
Tiré en fut et fut pendu en hault.

Tout le reste des religieux
Estoient en la présence ; questoient tous bien honteux :
Estant le pied tout nudz ausy la teste nue
Afin que toutes personnes les puisse bien veoir en veue.

Desus un tablement estoient tout hault monté
Dissant par compte fait tenant torche alumée;
Dix neuf fréres ils estoient, il tenoient en leur mains
En demandant pardon à tous à joincte mains.

Aprés cella fait de Metz furent bannis
Dy retourner jamais il ne leur fut permys
Tous leurs biens et manoirs , ils furent confisqués
Dissant par leur santance, le tout pour la cité.

Mais les particulliers qui avoient les maniement
Tindrent le profit pour eux, et la ville en néant.
Ce fut en la desusditte année
Au moys de mars la quatriesme journée :

---

[1] Ce n'est pas le lieu appelé aujourd'hui le *Saulcy* où se trouve la poudrerie impériale ; en 1554, on appelait *Saulcy* un lieu planté de saules, devenu la *place de la Comédie* actuelle et la *place de la Préfecture*, le *jardin d'Amour* et le *jardin Fabert*. L'exécution des Cordeliers conspirateurs eut lieu à la pointe du jardin Fabert, où se trouvait un moulin à vent, jusqu'à ce que la cité eut donné cet emplacement au maître-échevin Fabert qui s'y construisit un hôtel.

On fit un grand opropre au pauvre frère Baudes,
Et pour en plus parler, il faut dire quon lentende:
Couppable du fait nestoient, ou estoient excussé,
Par de grande fauce omisse ils furent ainsy traicté.

Ordonnance du Roy. (1555). [1]

En celle année mil cinq cent cinquante et cinque,
En la cité de Metz, devant la grande esglise,
Furent amassé le cinquiesme dapvril les bourgeois
Pour leur bailler a entendre les ordonnance du Roy.

En la présence des gouverneurs et des treize, présent
Maistre eschevin et ausy président
Tout haultement fut lu et publié
Et par imprimation fut partout imprimé,

Comme la justice en sera dorenavant
Comme elle doit estre envers tous habittans:
Mais après cella ont eu plus grand trouble
Qu'auparavant et des procès au double.

---

[1] Ce réglement eut pour but de suppléer à la lacune que l'annexion française avait introduite dans la législation du pays messin. Les Atours de la Cité avaient été considérés comme abrogés et les lois de France n'avaient pas été déclarées applicables. L'administration de la ville fit publier, ou plutôt le gouvernement français publia une espèce de petit Code qui prit le nom d'Ordonnance de police. Ce document a été imprimé à Lyon en 1555, par Baltazard Arnouillet. On peut consulter au sujet de cette rareté bibliographique, l'étude historique que M. Cailly a publiée sur l'ordonnance de 1555, dans les *Mémoires de la Société d'archéologie et d'histoire de la Moselle*, année 1858.

Quand les deniers furent décriés et mis en fonte. (1556).

En celle mesme année et mesme saison fut
Les deux deniers descrié et plus de cource neurent:
En la fonte furent mis et défffait,
Dont tout la commune grand perte eurent de ce fait.

Liar en furent fait et frappé
M & ausy lescusson a deux costés furent frappé
Lequelle de sy bon alloy nestoient
Que les deux deniers auparavant estoient.

Quand la grosse Cloche qui controlle le petit horloge fut pendue sur le gros cloché de Mutte. (1556).

En celle année et mesme saison fut
Qu'une grosse cloche fut pendue desus Mutte:
Dedans le gros cloché fut pendu au plus hault;
Ladite devenoit de lesglisse Saint Thiébault.

Touttes les heures sur icelle se frappoit
Monstrant que dans la ville on y faisoit bon guet
Ausy bien que de nuict et ausy que de jour;
Comme l'orloge alloit lautre y faissoit son tour.

On nommoit comunement celle cloche Praillon,
Quand elle frappoit et qu'on ouyeoit le son:
Pource qualors maistre eschevin il estoit,
Grand soing a faire mettre luy avoit.

Ce fut encour en cest année mesme
Que le maistre eschevin fut en personne luy mesme
Trouver le Roy avec luy quatriesme,
Nestant riche dargent, dor, ausy ny dangevine.

Grosse chaine dor en leur colz rapportirent
Le peuple mermure ensemblement ils dirent :
N'est que laton ou airin fort battu
Guerre prisse à la cour de dire : je n'en dis plus.

Le roi demandoit une emprunt sur la ville,
Pour payer ses soldats qu'il avoit dans la ville,
Questoit en garnisson dans porte et dans tournelle ;
De ce tous les bourgeois leur vouloir nestoit telle.

Il avoit grand disette et souffrance
Largent estoit failly en France
De quoy pourtant répondirent tous dun accord,
Luy rescrivant en ceste sorte :

Que les bourgeois estant ruynés par beaucoup de gens
Et qu'ils ne sauroient prester or ny argent,
Toute fois sy en fallut il trouver
Pour éviter plus grand danger.

Quand lempereur Charle cinquiesme se demit de sa couronne dempire. (1556).

Au mois de febvrier Charle le quinte empereur,
Demit de sa couronne par son grez et honneur
A Ferdinand son frere le roy hongre il donna,
La couronne d'Empire par le grez il donna.

De sept electeur d'Allemaigne et Pays Bas,
Et puis enthierement a son fils Philippe donna

La mer et la contrée de tous le Pays Bas
Au moyen de la ville et pays ou luy appartenoit.

Soy reservant seulement lusufruicts de la Castille
Et le sur intendant de sa commanderie :
Et sur ce les Francoys soy gausant de luy,
Disant que Charle le quinte estoit bien endormy.

Mais il ne dormoit pas si fort
Que en peu de temps fit par telle ses effort
Qu'il convint au Roy Henry
Faire paix ou tresve malgré luy avec luy.

Car au moys de febvrier, le second jour,
En caresme le troisiesme jour,
Le tresve fut publiée parmy la cité
Pour le tempt et terme de cinq ans inspiré.

Entre ledi puissant roy Henry
Lempereur Charle et le roy Philippe son fils;
Le dimanche jour des premiers bulle suivant,
En furent fait le feu de joye brullant.

Lartillerie et Mutte ensemble sonnoient
De joye plusieurs gens en balloient et dansoient;
De sorte que sur le grand clocher
Et sur le volte du grand moustier,

Dune grenade quon y avoit mis
Rompu en fut le toit et les clervoye du clocher ;
Qui fit du dhommaige grandement
De plus de quatre ou cinq cent frans.

Quand Théonville fut assiégée[1] par le seigneur de Vielleuille maréchal de France. (1558).

Les factions du seigneur de Villeuille
Marichal de France a campé devant Théonville,
En lan cinquante et huit et mil Monsieur de Guisse
Et la force du roy fut par eulx investie.

Après que dun cotté ils eurent canonné,
Et qu'ils y eurent fait breche, mine, ausy tranchée,
Prendrent encour a mercy et en composition
Les soldats de dedans et ausy les Bourguignons.

Le roy la tincte quelque espaces
Et y mit des bourgeois de Metz
Et un lieutenant pour les gouverner,
Au temps de paix et au temps de guerre.

En après entre le roy Philippe et le roy Henry,
La paix fut faicte par un telle cry
Que tous sortiroient les Francoys
Que tous y rentreroient les bourgeois[2].

---

[1] Voir sur le siége de Thionville, en 1558, les *Mémoires de Vielleville* édités par son secretaire Carloix. — Les *Mémoires de La Chastre*. — Les *Mémoires de Scaulx de Tavannes*. — Les *Mémoires de Blaise de Montluc*. — La *Tour aux Puces*, par Ch. Abel, dans la *Revue d'Austrasie*. — *Brief discours de la prinse de la ville de Thionville mise en l'obéissance du roy par le seigneur de Guyse* Paris, 1558, imp. Estienne. — Les articles de la *Capitulation accordée pour le Roy avec le seigneur Cadderebe, gouverneur de Thionville, et les capitaines estant de présent à la garde et deffense de la dite ville sur la réduction d'icelle*. Paris, 1558, O. de Harsy. — Les *Mémoires de Claude Martin*.

[2] Le chroniqueur ne donne rien sur les années 1559, 1560 et 1561, et

Quand les particuliers de la nouvelle religion firent édifier un temple en basse ville. (1562).

L'an mil cinq cent soixante et deux fut lannée
Que lés particuliers de Metz de la religion réformée
Par privilege du roy et du seigneur de Vielleuille
Firent èdifier un temple au lieu de la basse ville [1].

---

cependant en avril 1559 les Messins étaient très émus de l'attitude prise par l'administration française à leur égard et principalement envers les protestants qu'il était question d'expulser.

On a conservé une curieuse correspondance échangée entre les Messins et François II et la reine-mère, Catherine de Médicis.

Le 24 mars 1560, les Messins adressent de nouveau leurs doléances à Charles IX au sujet de la garnison militaire. Le 21 février 1561 ils se décident à envoyer des députés.

De nouveaux sujets de préoccupation éclatent au sein de la ville de Metz, le duc de Lorraine conteste les droits de la ville de Metz sur plusieurs villages des bords de la Seille et de la Nied Des conférences se tiennent à ce sujet dans le château de Nomeny, le 2 mars 1561.

Le 18 janvier 1560, parut une ordonnance sur la police des pauvres de la ville et cité de Metz; et à la même date les Messins adressaient à Charles IX une lettre de doléance sur leur position critique, la campagne étant ravagée par les troupes françaises et par le duc de Lorraine.

Le 6 octobre 1563, Charles IX et Catherine de Médicis écrivirent pour calmer l'irritation qui allait croissant dans le pays messin; et le 8 mars 1564, Charles IX felicitait les Messins de lui rester fidèles au milieu d'incitations qui les assiegeaient.

Il est singulier que le chroniqueur ait passé sous silence la démolition des maisons de la paroisse Saint-Vy, qui eut lieu en 1561, ainsi que le delogement de plusieurs abbayes, le tout pour construire une citadelle et contenir les bourgeois. On démolit les tours de la collégiale de Saint-Sauveur et l'église Saint-Jacques et on diminua la hauteur des clochers de l'église Sainte-Glossinde et de l'église Saint-Martin.

[1] Au lieu dudit retranchement de Guise, l'ancien *grand meis* où est maintenant l'arsenal d'artillerie.

Le tout auprès de la porte Ste Barbe proche les murailles,
Le tout a leur depens, tant le bois que muraille ;
La ilecq ils disoient prier, Dieu honnorer,
Prêcher levangile et cène administrer.

Par charité ou gloire chacun bailloit aux pauvres
Faisoient la culette pour subvenir a lordres
Consistoires et anciens et ministres sçavant,
Que fausse ou feinte doctrine ils enseignèrent aux gens.

Estant ceulx ladítte réformée religion,
Glorieux et haultain et plain dambition
De veoir lacroissement de leurs intention,
Mais, Dieu aidant, elle ne dura guerre long[1].

D'un grand cher temps arrivé en l'an 1565.

Lan mil cinq cent et soixante et cinque,
On eut grand cher temps de vivres scavoir de pain et vin
La quarte de bled valloit sept francs et demy[2] :
Encor n'en pouvoit on recouvrir pour le prix.

Pour le prix en avoir, par la ville et grenier
Il failloit estarger des journées toute enthier,
En aieant sy grand peine et cruelle détresse
Que plusieurs pauvres gens en eurent playe et deblesse.

---

[1] Le clergé du pays messin ne tarda pas, à son tour, à se déclarer hostile à la France, et, le 12 mars 1564, Charles IX écrivit aux magistrats de Metz se disant prêt à respecter le concordat germanique observé par le passé. Aussitôt les Messins transmirent cette nouvelle à l'archevêque de Trèves.

[2] Le prix moyen de la quarte de blé, dans les années ordinaires, était à peine de deux francs messins.

Encour n'en pouvoit on avoir
Pour or, ny pour argent, ny ausy aultres avoir.
La famine, en ce temps estoit si véhemente
Que plusieurs pauvres gens en moururent en instance.

Et de force de famine fallut abandonner
Leur femme et leurs enfants et aultres lieux chercher
Toute a leur grand regretz et en piteux remord,
Qu'en haye et en buisson plusieurs furent trouvés morts.

Quand les vents escouyrent le bled. (1567).

Ce fut en icelle année et saison
En aprochant de la moisson,
Le bledz estant prest à couper,
Par trois divers jours sans cesser,

Les vents escouyrent et ventirent si très-fort
Que les bleds cheutte à terre, de telle sorte
Que tous couverte en estoient les champs,
Qu'il convint en après, à plusieurs gens.

Rentouiller les estouvilles en leur lieux
Pour recouvrir dhomaiges et le mieux,
Rentouillèrent de sorte que l'année suivante
On eut une année abondante.

Et sans le grand vent d'icelle année
On eust du bled a plaine année.
Encour on eut assé raisonnablement,
La quarte pour vingt gros et pour deux francs [1].

---

[1] Le clergé de Metz se plaignit à Charles IX des protestants que protégeait ouvertement l'administration militaire et le roi de France en référa au lieu-

L'entrée du roy Charle de Vallois, neuviesme de ce nom, en la cité de Metz. (1568). [1]

Lan mil cinq cent soixante et huit
Charles de Vallois, roy de Paris,
De France et de tous les contrées;
A Metz entra en cest année.

La royne estoit avec luy,
Accompagnée de grand Dame, et de princesse ausy;
Et estant à Metz, tout arrivé
Ses gens furent tous bien logé.

---

tenant, M. D'Au/ance, par lettre du 3 juin 1566. Dans le cours de la même année, le 24 juin 1566, les magistrats de Metz prirent une ordonnance pour expulser les Juifs de la cité. Le maréchal de Vieilleville prit un terme moyen, et le 6 août 1567 il réglementa le nombre et le séjour des familles juives de Metz.

Notre chroniqueur, qui est très prolixe sur ces phases du protestantisme à Metz, oublie de dire que, le 17 mars 1568, Charles IX demanda aux trois villes épiscopales: Metz, Toul et Verdun, un emprunt de cinquante mille écus. La reine-mère, Catherine de Médicis, écrivit sur le même sujet une lettre pressante à Vieilleville. Le 31 mars, la ville de Metz decida qu'elle prèterait les cinquante mille écus demandés et, le 14 mai, le roi de France s'empressa de remercier les magistrats de Metz.

[1] C'est le 28 mars 1569 que Charles IX vint à Metz se rendre compte par lui-même de l'état des esprits. Les protestants étaient acquis à l'Allemagne. Le 6 avril, Charles IX signait un édit qui défendait l'exercice de la religion réformée. C'est en vertu de cet édit qu'eut lieu la démolition du temple protestant de Metz dans le retranchement de Guise.

La réaction ne tarda pas à se faire sentir et les protestants obtinrent de la cour de France une promesse d'atermoiement Les magistrats et le clergé de Metz se plaignirent et il fallut que, le 16 octobre 1570, Charles IX écrivit pour rassurer les catholiques. Mais les esprits s'échauffèrent et il fallut que, par ordonnance du 14 octobre 1571, Charles IX permit le libre exercice de la religion réformée dans les deux villages de Montoy et de Courcelles-Chaussy.

En mesme temps, au roy, fut fait rapport
Que le prince de Condé estoit mort.
En la bataille il fut faict prisonnier
Puis fut tué par un ouvrier.

En la bataille prisonniers y eut quinze cent et deux,
Entre Cognac et Chasteaux neuf [1].
Porté en terre fut sur une annesse,
Celuy qui vouloit abolir la messe.

A minuit, de joye, on sonna Mutte
Ce que tous les bourgeois esmeutte
De l'ouyr a telle heure sonner,
Ce qu'on n'ouyt jamais parler [2].

Quand le roy Charle estant à Metz fit ruyner le temple de la nouvelle religion qui lavoit fait édifier. (1568). [3]

Le roy estant adverty de ce faict
Permys quen mesme temps fut deffaict
Le temple qu'il avoit permy d'ediffier en la basse ville,
A ceulx de la nouvelle religion de la ville.

---

[1] La bataille de Jarnac eut lieu le 13 mars 1569. Mais le chroniqueur suit pour les dates l'usage messin.

[2] On la sonna si bien qu'elle se fendit. Leduchat (t. I, p. 77) dit qu'elle aima mieux crever que publier le mensonge de la prise de l'amiral. Elle fut refondue en 1574. (Voir M. Jacob, *Histoire de la cloche de Mutte*).

[3] C'est le 7 avril 1569 qu'eut lieu la démolition du temple protestant à Metz. Notre chroniqueur suivait, nous l'avons dit, le calendrier messin. On peut consulter le travail de M. Ch. Abel sur le *Séjour de Charles IX à Metz*. (Mémoires lus à la Sorbonne en 1865).

Avec trompette on fit sonner, du roy une ordonnance
Que soldats et bourgeois y aille a grande puissance,
Desquels les gens du roy prest et habille
Avec le bon chatolique de la ville.

Auquelle avec armes en belle ordonnance,
A ceulx de la religion allerent bailler une dance;
Ruynèrent leur temple dedans, dehors, enthierement,
Et leur fut donné les dépouilles de dedans.

Puis au retour crioient, parmy la ville,
Or sus! cest faict de cest sisanie:
Hugenotz, hérétique et calvesnistes
N'en mérittes plus den faire récitte.

Condé, leur grand cappitaine, y est mort.
Il faut tout le restant y mettre de la sorte;
Il le faut ruyner, exiller et déffamer,
En lesglisse romaine il a faulte ellevé.

De la noize escheutte a un nommé
Pol Pollot, jeune homme et cordonnier,
Qui fut de sy prés print, en chantant la ripaille,
Qui le prindrent et noyérent au mollin la Basse-Seille.

En mesme temps et instance, ils prindrent prisonnier
Le grand George s'appelloit, chatolique reniez,
Musnier de son mestier, par la ville il trainoient,
Rencriant haulte et cler et par ordre maintenoient,

Que pendre il falloit et puis par la verine,
Il le falloit trainer dedans l'escorcherie.
De leur biens et maison de tout ils se faisoient,
De leur vie et finance faisoient ce qu'ils vouloient.

Pensoient avoir et faire tout a leur grand souhait,
Soy dissant lun a lautre, voilla sy en est fait.
Mais le roy, soy douttant des troublements,
Fit cesser ce ravage partout incontinant.

Et par son grand hérant fit publier, un cry,
Que toutes les grands tumultes furent partout asoppy
Sur peine de la vie, quon vive modestement
A peine d'estre pendu en la place haultement.

Après ce troublement, six sepmaines acomplie,
Le roy, ausy sa mère, et toutes leur compagnie,
En la ville et cité de Parys retournèrent
Entre des troublement ne scaichant se fier.

Entre la religion et le bon chatolique,
Hereur et troublement y avoit dans Paris,
En France et autre lieu, tant d'estoc et de taille,
Entre prince et seigneurs eut cruelle bataille.

Après que grand seigneurs fut déconfit et morts,
Le roy et ses amis furent d'advis faire acord
Dont la paix en fut faicte pour la troisiesme foys,
Et ne dura non plus que la première foys.

Quand il se fit un masacre à Parys, le jour de nopces du roy de Navarre et de la sœur du roy. (1572).

Au moys d'aûst lan desusditte
A lheure de nonne, jour de S[t] Barthelemy
Un grand masacre se fit au nopces, au festin
Du roy de Navare et de la fille de France dedans Paris.

Donte en ce grand festin triumphant
Pour la deserte y fut fait sang.
En pensant entrer a table,
Ladmiral et le conestable,

Par ordre ou thraison a eux donné
Ils se ruèrent lun sur lautre avec piteux traité,
Dont sur la place mourut plusieurs seigneurs
Ausy femmes et enfants par sy très grand horreur,

Quen la haulte d'un pied on estoit dans le sang
Parmy Louvre et Paris tout estoit destillant;
Tout ce fut faict cause de la religion
Que la fille de France [1] hayoit pis que Sidon.

Apres ce masacre l'un print hault, l'autre le bas,
Les troubles estoient par toutes par la race d'Atilla:
Conte de Rehtz marichal de France [2]
Vint pour lors dedans avec grand puissance.

Sy rude et sy moleste il estoit
Que tout le monde petit grand le craignoit
Se douttant mesme quil ne faices point mieux
Qu'ils avoient en autres lieux.

Car à Lion, Roweans et à Orlleans
Avoient mis à l'eppée et a feu et a sang,
Mais apres que visité eut la ville en dilligence
Et l'Allemaigne ausy, sen retourna en France [3].

---

[1] La *Fille de France* ne peut guère s'appliquer, malgré l'irrégularité du terme, qu'à la reine Catherine de Médicis.

[2] Albert de Gondy, comte de Retz, depuis maréchal de France, succéda au maréchal de Vieilleville, mort en 1571, dans le gouvernement de Metz. Il fit son entrée dans cette ville le 15 octobre 1572. Il y était précédé d'une grande réputation de rigueur et de zèle pour la foi catholique.

[3] Le comte de Retz repartit pour la cour, le 19 décembre, laissant à MM. de Thevalle et Viart des instructions très sévères contre les calvinistes.

La mort du roy Charle neufviesme. (1574)[1].

Ce fut en icelle année mesme
Que mourust Charle neufviesme
Laissant le royaume de France sans roy
Et en grand desolation les Francoys.

Quand Henry roy de Pologne le sceut
En son royaume laissa charpe et bahutte
En grand erre, grand dilligence
Sen retourna hastivement en France.

Le royaume de Pologne avoit abandonné
Pour la couronne de France en estre couronné
Frères du feu roy estoit, ne luy appartenoit.
Mais a son autres frère elle luy appartenoit

Cause quil n'estoit allé et que quicté l'avoit;
Mais quand en France fut arivé
Trouva tout le royaume en grand division
Entre les chatoliques et ceux de sa nation.

---

[1] Le 8 novembre 1574, les magistrats de Metz réclament à Henri III le remboursement des sommes prêtées pour l'entretien de la garnison, mais ce fut en vain.

On a conservé la lettre du 22 janvier 1575, par laquelle Henri III mandait à son lieutenant de Piennes de se trouver à Reims pour le sacre.

Le 7 février 1575, la ville envoya des députés pour être débarassée des frais de la garnison. Le 20 février 1575, une nouvelle lettre de doléances fut adressée à Henri III, sans plus de succès. De nouvelles plaintes furent transmises le 9 mai 1576 et cela valut aux Messins des lettres d'Henri III et de Catherine de Médicis en date du 15 mars, du 24 mai et du 26 août 1576.

Le 5 septembre 1577, nouveaux ennuis; l'empereur Rodolphe ordonne à la ville de Metz de payer le subside voté à la diète de Ratisbonne en 1576, pour s'opposer à l'invasion des Turcs. Le 5 décembre 1577, les Messins se prévalent du protectorat du roi de France.

Les années suivantes sont employées à se plaindre de l'entretien de la garnison.

Parquoy Charle de Bourbon, de France bon serviteur
Au roy du sang royale, habille de douceur,
Et au monsieur d'Allençon qu'estoit frère du roy,
Hors du royaume fuyrent en très grand dessaroy,

En chariot, à cheval, en haste et briefvement
Sans le sceu de personnes nen saichant qui comment,
Or cestoit tout la cause des venu estranger
Que leur malheur et mort vouloient par tout chercher.

Auprès des princes germanic, ils estant arivé
D'Allençon et Condé bon conseille et recueille ilecq ils ont
Et a force dargent, de cheval et de gens [trouvé
Assemblerent pour la France faire des meurtres et sang.

En mesme tempt mourust Charles de Guisse
Cardinal de Lorraine, que cry à son service
Fut fait à vray dire chosse certaine
Qu'avoit tout mis la France en division et peine.

Sa mort fut plorée en grand divers lieux
En autres elle louée en feinte envers Dieu :
Ses advis et conclud furent mis a néant
Tant les bons que mauvais en mourust plusieurs gens.

Le couronnement du roy Henry, roy de France et de Pologne [1]. (1575).

Ce fut au moys de febvrier le quinziesme jour
Que le roy Henry fut sacré de Tours
Roy de France troisiesme de son nom,
Le lendemain époussa la fille monsieur de Vaudemont.

---

[1] En 1575, Ortelius et Mercator viennent à Metz, qui se trouvait en ce moment décimé par la peste. Aussi, en 1580, comprit-on la nécessité de bâtir à la pointe de l'île Chambière, en dehors de Metz, un hôpital pour les pestiférés appelé la *Cornue geline*.

En grand compagnie et noblesse
Y allèrent les gouverneurs de Metz,
Et y eureut des recueilles grande et court,
Quant ils furent arivé à la court.

Après quils eurent du roy oblenus la demande
Sen retournerent à Metz en souriant ensemble
Avec grand acollade sans nul don, ny présent,
Ne sestante empeché de chaine dor ny d'argent.

Dun maistre descolle qui fut brullé tout vif au Champesaille. (1582).

Maistre Noelz des Journées en lan cinq cent
Maistre descolle denfans et natif de Nouvieant
Residant alors au villaige de Sainte-Reffine
Et quatre vint et deux, fut mis en ruyne.

Au Champaissaille au feu fut mis
Condampné fut brulé tout vif
Pourtant quaulx enfans et aultres il exortait
Et faulce religion et a une faulce loy.

Sur luy il fut donné une juste santance
Il alloit contre Dieu ausy ses ordonnances
En oultre contre les articles de notre sainte foy :
Jésus-Christ pour cognoistre il ne le soutenoit.

Quand bruller on le voulust
On luy fit jetter de luy mesmes ses livres au feu ;
Mourust cest heretique en sadite heressie
Autre nen voulust cognoistre tant ce quil fut en vie.

Au moys daust en estez elle fut prononcée
Sa sentance sur son corps la septiesme journée

Dieu et sa sainte merre et le benoist Saint-Pierre
Nous faices toujours cest grâce de suivre bon conseil[1].

Quand Jean Louys duc d'Epernon fit son entrée à Metz pour la première foys. (1583).

Le vingt huictiesme jour de juillet le moys
Mil cinq cent octante et encore trois
Fut que Jean Louys de la Valette duc d'Espernon[2]
Entra à Metz en grand renom.

Le roy lavoit elleu pour estre grand gouverneur
De la ville et pays, par dessus tous seigneurs:
Et avoit envoyé par lettre et mandement
Que comme luy fut receu très honorablement.

Monsieur de La Varier qui pour lors gouvernoit[3]
La ville et le pays, selle et bride y fit mettre
A tous seigneurs et dames et aussy au boucher
Et a tous autres bourgeois et a cheval leger.

---

[1] Le 20 décembre 1582, parut une ordonnance du conseil de la cité qui déclara que l'on changerait le milliaire au 10 décembre pour adopter le calendrier Grégorien.

[2] Jean-Louis de Nogaret, s[r] de La Valette, né dans le Languedoc en 1554, était un des plus beaux gentilshommes de la cour d'Henri III : il ne tarda pas à devenir un des favoris du roi qui, après lui avoir conféré les titres de colonel-général de l'infanterie française et de premier gentilhomme de la chambre, érigea pour lui en duché-pairie la petite ville d'Épernon, dont il lui donna le titre en 1581. Il alla jusqu'à vouloir le marier avec une princesse de Lorraine, sœur de la reine, et jusqu'à penser à ériger, en sa faveur, en une principauté le territoire des Trois-Évêchés. Ce projet ne reçut pas exécution, mais en réalité, le gouverneur de Metz mena dans cette ville un véritable train de prince. (V. l'*Histoire du duc d'Epernon*, par Girard, 1730).

[3] Philippe de Senneton, seigneur de La Verrière, capitaine de 50 hommes d'armes, était lieutenant-général au gouvernement de Metz et pays messin. On lui adjoignit de Termes, oncle du duc d'Epernon.

En après a tous bourgeois fit prendre les armes
Sans nul douttes avec des grands panaiges et braves
Et en leur main fourchette [1] et grand battons
Pour faire honneur à Monsieur d'Espernon.

Les Francoys ausy diligentement
Se sont armés hastivement
Et tous de la ville ont sorty
Pour luy faire honneur aussy;

Avec armes tous les pietons
Ont sorty tous de bonne façon
Estante tous habillé à la mode
De lensquenette leur premier ordre.

En oultre justice et autres seigneurs
Nont oublié a luy faire honneur
Mais en grand revérence de grandeur
L'ont receu pour leur gouverneur

A la porte Saint Thiébault par très grande artifice
Lon y avoit dressé des très beaux edifices
Mesme dans le Champ à Saille y avoit bastiment
Un beaux chasteaulx de bois paintre dehors et dedans

Qualors avec canons, arquebuze, mousquetade,
Luy dedans lautre dehors se donnant esquarade;
Et ilecq fut dressé un tres beau jeu d'honneur
En la présence du duc, des dames et seigneurs [2].

---

[1] La petite fourche de fer que l'on fichait en terre pour y appuyer les arquebuses et autres *bâtons à feu*.

[2] Le chroniqueur passe sous silence les démêlés soulevés entre les magistrats messins et le président royal Vyart, au sujet de la justice, en 1585.

D'un autre côté le clergé se plaignit de voir le protestantisme toléré et même favorisé dans Metz; le 25 août 1585, Henri III rappela à d'Espernon

Quand Monsieur de Vaudemont et le marquis de Lorraine vinrent mettre le camp devant Mollin [1]. (1590).

En lan mil cinq cent et nonante
Le marquis dicte de Lorraine et toute sa puissance
Sur la nuit se partit du Pont et de Monson;
Adjonction avoit de Monsieur Vaudémont.

Par un dimanche, jour de Madellaine
Que celuy di marquis Vaudemont, cappitaine,
Le dimanche a une (heure) s'en vint de bon matin
Assiéger le chasteaux ditte au pont de Mollin [2].

Trois pièces de canon firent auprès charier,
Galeons et tranchée ils y firent sans tarder,
Pour batre le chasteaux ils n'estoient dadvis,
Mais les ceulx dedans ils y prinrent a mercy.

Les villaiges du Vaulx partoute ils se saisirent
Dans tour un sentinel et par toute il s'y myrent,
Pillant et tout gastant, prenant toute à rançon,
Tout ce qu'il rencontroient, ce qu'il leur sembloit bon.

---

qu'il ne devait y avoir à Metz d'autre exercice que celui de la religion catholique.

Le choniqueur ne nous renseigne pas sur l'attitude prise par les Messins à la mort d'Henri III et sur leurs bonnes dispositions envers le roi de Navarre, en dépit de la sainte ligue que les princes lorrains soutinrent les armes à la main.

[1] Ce n'est là qu'un épisode de la guerre fort vive et acharnée que la ville de Metz fit à la Lorraine, guerre dont le siége de Norroy, la bataille de Bouxières, la bataille de Nomeny, la prise de Marsal formèrent, avec l'entreprise du duc Charles III contre Metz, les traits les plus saillants.

[2] Beau village situé autrefois le long de la Moselle que l'on y franchissait sur un beau pont de pierres à arches qui subsiste encore quoique la rivière n'y passe plus depuis deux siècles.

Les cuve et les chocu [1] du Vaulx ils y ruèrent
Allentour de Mollin et soy fortiffièrent,
Pillérent et tout gastèrent tout le pays messein,
Angon, cloche et ferraille n'echappèrent de leur main.

Après qu'ils eurent tout fait et butiné,
La trefue en fut faite après quinze jour passés,
Que les Lorrains avec ce qu'ils avoient de poison
Sen retournèrent au Pont et a Monson.

L'entrée du roy Henry de Bourbon en la cité de Metz. (1603).

En lannée mil six cent trois
Henri de Bourbon vint à Metz,
Roy de France estoit et de Navarre
Pour mettre ordre en plusieurs affaires.

Avec luy estoit la royne
Et plusieurs braves cappitaines
Marie de Médicis on l'appelloit :
Royne et princesse de Fleurance elle estoit.

En ce (tems) là y avoit un gouverneur à Metz [2]
Que Sobolle en surnom il se nommoit.
Ce sieur de Sobolle pour au vray dire
Faisoit à la grand cité grand empire.

---

[1] Chocu, ou plutôt *chaulqueur*, d'après l'ancienne orthographe; mot patois messin qui signifie pressoir, et vient de *calcatorium*, lieu où l'on foulait le raisin pour en extraire le vin.

[2] Roger de Cominges, seigneur de Sobolles et de Chantelle, né en 1553, devint conseiller d'État, chevalier de l'Ordre, capitaine de cinquante arquebusiers reîtres, gouverneur de St-Béat, lieutenant du roi au pays messin, puis commandant de la citadelle de Metz.

Ce gouverneur fort couroucé
Contre les bourgeois de la cité
Et il les fatigoit grandement
Et les molestoit cruellement.

Monsieur d'Espernon qui l'avoit [1]
Mis en la charge où il estoit
Pour gouverner la citadelle
Et la ville garder de querelle.

Ce Sobolle ingratte du bien fait
Que ce seigneur lui avoit fait;
Mecognoissoit tres grandement
Monsieur dEspernon et ses gens.

Et craignoit on très grandement
Que de tous fait il ne fut plus méchant
De rendre les clefs de la cité au roy
Tant de la citadelle que les celles de Metz.

Mais Dieu qui pourvoit a tout
Luy rabaissa un peu ses coups;
Duquelle les porta au roy dedans Mollin
Dont de toutes querelles en fut faite la fin.

Le roy fut à Metz quelque temps
En la place de Sobolle il mit d'Arquien [2]
Pour gouverner la ville aussy la citadelle,
Sous couronne royale a luy estre fidelle,

---

[1] On peut voir dans les *Mémoires de Sully* les détails de ce singulier débat entre le gouverneur de Metz et le commandant de la citadelle. Henri IV dut intervenir aussi bien contre les déprédations des Sobolles que contre les tendances féodales de d'Epernon.

[2] G. de Sobolles mourut, toujours en disgrâce, sous Louis XIII, le 24 juillet 1615.

En après le roy avec ses amys
Sen retourna droict à Parys
Et puis au boult de quelque temps
Fut tué malheureusement,

Par un nommé Françoys de Ravallac
Qui valloit pire qu'une arsenac
Duquelle veuille Dieu le recepvoir
En sa gloire et perpétuelle mémoire [1].

Quand le comte Xombert vint au pays de Metz à la requeste du marquis d'Ancre. (1617).

En l'année mil six cent et dix-sept [2],
Un conte vint au pays de Metz.
Avec grand troupe dallemans,
Qui firent grand mal aux pauvres gens.

Le conte Xombert on le nommoit ;
Que de bien loin venu estoit

---

[1] La rédaction définitive des coutumes de Metz, qui furent imprimées en 1613, est un fait assez capital pour qu'on ne comprenne pas que le chroniqueur s'en soit aussi peu préoccupé.

L'armée française qui devait opérer sur le Rhin, sans l'assassinat d'Henri IV, avait été dirigée vers le pays messin. Cette armée dévasta le pays pendant plusieurs années. Pour se chauffer, les soldats allaient enlever les portes et les volets des maisons de Metz. Une députation de Metz fut envoyée à la cour, en 1610, pour s'en plaindre.

[2] Il n'est pas question ici de Henry de Schomberg, duc d'Alluin, de la maison des Schomberg de Misnie, maréchal de France en 1624, lequel, précisément à cette date, 1617, avait un commandement dans l'armée de Piémont, mais d'un Schomberg d'une autre race sortie, dit-on, de celle des ducs de Clèves et fixée dans le diocèse de Trèves. Le général dont il est ici parlé devait être Othon-Frédéric de Schomberg qui devint commandant en chef de la cavalerie impériale et fut tué, en 1631, à la bataille de Leipsick.

A dessein dentrer dedans la ville,
Encour ne fut il assez habille.

Toute fois celuy Xombert y entra
Avec sa suitte en bonne estat
Et en mesme temps fit assembler le conseil :
Cestoit un homme non pareil,

Avec un gratieux langaige
Et leur pria d'avoir passage
Et quen bref en peu de temps
Il passeroit luy et ses gens

Le grand conseil estant tous assemblé
En bref par leur advis il fut lors ordonné
Par Monsieur le gouvernenr, ditte de Bonneouvrier [1]
Qu'il passeroient en vaulx sans y point aresté.

Le sieur Nicollas Maguin qui pour lors
Estoit maistre echevin allors [2]
Luy son conseil semblablement
Luy permirent de passer librement

Alors ce conte luy et ses gens
D'Argancy et Malroy fit son departement,
Et sen vint loger dedans le grand Vaulx,
Pour le moins quinze mil tant qua pied qua chevaulx.

---

[1] M. Crépin de Bonouvrier, commandant de la citadelle et l'un des chefs militaires les plus regrettés des Messins, mourut le 1er octobre 1617.

[2] Nicolas Maguin était alors maître-échevin pour la troisième fois. Il l'avait été en 1602 et en 1609 et il le resta de 1615 à 1618. Un jeton de 1615, frappé lors de cette troisième entrée en fonctions, est conservé au cabinet de la ville. Il porte l'écusson de Maguin : *d'azur à six molettes d'or, 3, 2 et 1*, avec sa devise : *Crains Dieu et fais jus.*

Estant logé en ses villaiges,
Ils y firent des sy cruelle ouctraiges
Tant au bled prest a couper quen cuvaye de vin,
Plus de quatre ou cinq mil fleurins.

Trois sepmaines enthier et une journée
Furent ses Allemands, puis ils prindrent leur brigée
Sur le pont de Mollin et puis proche Corny,
Ils prindrent leur chemin tirant droite a Nancy.

En ce temps un marquis Dancre en son nom sappeloit,
Qui la France et le roy mis en discord avoit,
Et entre le bon prince avoit mis telle querelle
Et sy attribuoit toutes vielles chosses et nouvelles.

L'orgueille et son audace print garde a Lucifer,
Soy pensant esgrandir il tomba en deserte,
Voulloit sans chanceller y metre tout a sien
La couronne et royaume tout comme un magicien.

Ce marquis au vray dire pire que Lucifer,
De sa grande majesté il estoit sy rebelle,
Quau lieu de grand honneur quil luy devoit porter
La couronne de France il luy pensoit oster.

Par gloire ou par méprise ait esté imprimé
Que celuy homme estoit de gloire sy enjuré,
Conjoignant lavarice quilecq le commandoit,
Qu'au ressort du magasin, il déroboit le roy.

Et pour en bien parler, ou mal je nen dis plus
Dune merre puissante il estoit soutenu ;
Cella estoit la cause que son flot et ses rimes
Alloient ou il voulloit au vray dire par maxime.

Sy ce ne fust un jour qu'un jour au vendredi,
Quaulx Louvre par un courrier a la haste le mandy,
Pour quelle entrebourelle par lettre qui portoit
Qua tous prince et seigneurs ensemble parlé voulloit.

Au mandement du roy toutefoy ny manquist
Mains a sa mal estreine au Louvre il y entrist :
Monsieur de Vitry avant luy à la porte [1],
Pour sa bienvenue il luy causa la mort.

Toutes troubles et mermures
En furent toutes assoppie,
Sans rappelle ny sentance ny requeste ny calcul,
Son corps fut enlevé et par Paris traîné.

Conchine mesmement sorcier et gourmensier,
Sa femme elle sappeloit qui fut par une bourier
Brullé consequement sans autres rémission,
En la place de Greve où en pend les larrons.

Ce Xomberc a Condé [2] guerre ne saresta,
Au prince de Lorraine passage il demanda.
Quand il receu nouvelle que son très grand amis,
Estoit par la verine traîné parmy Parys,

De Condé il partist et monta à Clevant
Et à Bouxière au dames alla former ses gens,
Passage parmy Nancy il luy fut octroyé,
Douttant monsieur de Guisse qui estoit arivé

---

[1] Le maréchal d'Ancre fut frappé dans la cour du Louvre, le 24 avril 1617.

[2] Ce village, situé au confluent de la Meurthe et de la Moselle, s'appelle maintenant Custine. Clévant en est un écart.

Au chasteaux de Dieu-le-Garde [1].
Qui de la France venoit pour luy donner lalarmes,
Quavoit avec soy dix mil mousquetades,
Que de sy près tenoit la crowée par hasardes.

Le chassa de sy près quau pont de Vergauville [2],
Il fit à ce Xomberc quitter harde et mandille,
Trouvèrent le pont rompu et le porte fermée,
En la rivierre de Meurt ils perdirent leur brigée.

Dix mil Holandois et Allemans en somme
Y demeura sur place estant tourtout braves hommes :
Le duc de Lorraine leur fut thraistre à ce fait
S'aseurant du passaige et il le fit deffaire.

De cest mort et bataille, la paix partout fut faicte
Tout vint par bonne abordé des querelles entrefaictes
Qui estoit partout entre le bon roy et princes
Et la trubition de plusieurs prouinces.

Quand Monsieur de Vaupecour et Monsieur de Nauvarre [3] vindrent avec une armée au pays Messein. (1618).

En l'année mil six cent et dix huict
Estoit arrivé une très grande dispute,
Par et entre le roy de France; et monsieur le marquis
Dit de la Vallette, gouverneur de Metz et du pays messein.

---

[1] Dieulouard, près de l'ancienne Scarpone.

[2] Vergaville, ancienne abbaye de Bénédictines, sur le Spin, à 3 kilomètres de Dieuze.

[3] Il faut lire Nevers.

Mais ce seigneur de La Vallette
Dans Metz y fit sy en visteses aprest
Quantité de soldatz et en bon a propos
Quen jusque en fin de guerre furent nommée parpaloz.

Pour lors dedans la ville ce seigneur marquys
Quant à soy il avoit grand cappitaine ausy
Pour faire et mettre en ordre soldatz et tout gendarmes
Quant ses gens et bourgeois se metroient en alarme.

Monsieur de Chamblé [1] et le sieur d'Anderny [2],
Le sieur de Quantinoif [3] et plusieurs autres ausy,
Coulonnel, cappittaine, elleu sur tous ses gens
Il avoit, Lorrains estoit pourtant.

Entre luy et bourgeois avoit telle querelle
Qu'aulx carefour de Metz il posa sentinelle,
Corps de garde et cannon sur des rues il passa;
Qui fit bien esbayr noblesse et tout prelatz.

Car entre jour et nuict par grande conséquence,
Il fit entrer ses gens en haste et grand puissance
Dedans la citadelle par la porte d'Enfer,
Quen mesme temps les bourgeois il fit tout esveiller.

Au jour, au lendemain, il fit tout desarmer
Les bons bourgeois de Metz, les faisant menasser
De les mettre en exille, leur logis en fumier;
Ny eut jamais en ville telle noize, ny querrelle.

---

[1] Château-fort ruiné, près du Rupt-de-Mad. Voir pour l'histoire de Chambley et de ses seigneurs l'étude de M. de Faultrier dans les *Mémoires* de la Société d'archéologie et d'histoire de la Moselle, 1866.

[2] Village près de l'Orne.

[3] Gatinois.

A la teste de ses gens alloit partout la ville
Criant a haulte voix : mettez tout en exille!
Tous les contrevenants refusant leurs armes,
Et quen mesme tempt partoute soit mis en feu et flame!

Les armes des bourgeois ramassa sur des chars,
Et en la Citadelle le mit en larsenal
Que depuis n'ont reveu ny rauront de leur vie.
Encour bien heureux destre exempt de boucherie.

Adjonction de Charle, duc de Lorraine,
Avoit pour son conseil quatre bon cappittaines:
Le sieur de Chamblé et le sieur d'Anderny,
Le sieur de Gantinois et plusieurs autres ausy,

Monsieur de Vappecour et le sieur de Neverre,
Avant l'Ascention; par une ordre roialle
Lundi de bon matin; une heure avant le jour,
Mollin et en le chasteaulx y vint faire son séjour.

Et puis tout d'une routte sans nul resistance
Sy saisirent des chasteaux messeins seans viollence,
Sinon celluy d'Enneri qui leur fit rebellion
A cause d'un cappitaine, nation de Gascons.

Monsieur de Saint-Laurens, en son nom sappeloit,
Cappitaine soubs le roy dun régiment estoit,
Soubs Monsieur de Hettier, qui ne sy voullu rendre
Au sieur de Neuverre, Wappecourt, ny a sa bande

Que patentes il ny voisse
Du roy sa majesté;
Et tout en mesme instant, ses seigneurs sans délay
Luy ont montré au vif armoirie et pourtrait.

Canons et batterie avoient déjà possé
Pour battre le chasteaulx seulement du cotté
De Ruxei [1], toute auprès dune croix,
Sy le sieur de Laurent ny sceut rendu au roy.

Ce sieur de S[t] Laurent avec son bagaige
Et avec ses gens sortit de chasteaulx
Comme un homme de bien prudent et aussy saige
Au pont des Morts a Metz vint tenir son mesnaige.

Monsieur de la Vallette en fureur contre luy
Il se mist depuis lheure quen apres il luy fit
Dedans l'Itallie et aussy le Piedmont
Finir et absconsé ses jours dessus le mont.

Douze mil Françoys estoient dans cest armée
Qui d'Enneri le chasteaux ils prindrent la routée
A Mancour, Argansy, Olxi [2] prindrent passage
Chariot aussy canons attiraille et bagaiges

Le sieur aient receu nouvelle
Que Neverre et Wappecour passoient la Mozelle,
Par finesse rusée leur fit une grand gouttier
Que sept vingt Francoys y furent prins en rathier

Ausy vingt-deux femmes, la meitte bien renomée
Onze estoit d'honneur les autres habonnée
Scans les chairs et chariot qui furent renversé
Dans laditte Mozelle par ou sont les guez.

Tout ce desordre fut faict par toutes les portiers
Qui sont dans la ville soub pont de Moulinier

---

[1] Rugy, village contigu au bourg d'Ennery.

[2] Olgy. Jusqu'en ces derniers temps on y passait la Moselle au gué.

Que tout en un moment furent leuvé a la haste
Qu'à la force de leau tout fut faict ce désastre

Six vingt soldatz en somme, en leau furent noyé
Aussy deux jeunes enseignes qui fussent tout enterré
Entre St-Baudier, Aumellange [1], au Fossé St-Foutlin [2]
Furent les bons francoys en sainte terre y mis.

De là, larmée françoyse par un jeudi vers nonne [3]
Vint gister a Woippi et en moitresse aultour
Au chasteaulx Ladonchamps Neverrs et Wappecour
Y vindrent prendre leur giste et aussi leur séjour

Le lendemain matin larmée sachemina
Vers Pleppeville Thignomont et au plus haut monta
La montaigne St-Quentin ; rangée toute en bataille
Trompette et tambourin ny dissant chosses qui vaille

Dissant en leur son : toy, Vallette et Fromaige [4]
Rend la ville a Louys, est a nous le finaiges.
Tes chasteaulx et maisons nous serviron de loge
Sy bientost de la ville citadelle ny deloge.

Ce seigneur marquis dans Metz faisant la nique
Et par une trompette leur envoye par escrit,
Dissant: je suis au roy merquis de la Vallette
Nonpoin Neuvere Wappecour ny ausy Pigollet.

---

[1] Amelange.

[2] Lieu inconnu sur la rive gauche de la Moselle.

[3] Noune, en patois messin, veut encore dire midi. C'est l'heure où se chante l'office de *noune*, c'est-à-dire de la neuvième heure de la journée religieuse.

[4] Fromigières, commandant de la citadelle.

Tout contre jusque en l'Isle couroient les Francoys
Riblant et tout pillant les pauvres villageois
Tout sen estoit fuy a Nancy et au Pont
A Nomeni à Bollas Brey [1] à lenviron ;

Le tout communement chacun lon meurmuroit
Que le roy envoioit ses gens asieger Metz
Mais Dieu prouveust a tout en ce tents de querelle
Que cest disention ny mermure ny dura guerre.

Parmy les festes de Pentecoste enfin la paix y fut
Faicte de quoi fallut deffaire les logettes aussy hutte
Le tout par laide de Dieu et l'asistance
Sen retournerent tres tous en France.

Quand le comte Mensuelte [2], comte d'Allemaigne, et Bronsvich [3], Esvesque renié, vindrent bruller plusieurs places en Lorraine en lan 1622.

En lannée mil six cent et vint deux
Dallemaigne sortit une conte et un hideux
Esvesque renié sestoit mis hérétique
Zvingliens estoit au lieu destre Jesuitte

Bronsvich, il avoit pour surnoms
Estant mis par accord et par ajontion
Du conte Mensvelte tant redoutté
Quavoit des gens armés grand quantité

---

[1] Boulay et Briey.

[2] Mansfeld, gouverneur de Luxembourg.

[3] Chistiern, duc de Brunswick, évêque d'Halberstadt, s'était fait battre sur le Rhin, par Tilly, et venait avec Mansfeld se joindre au prince d'Orange, par la vallée de la Meuse.

Le tout soudain comme des ecouffes
De la ville de Lipsier prindrent leur route
En prenant bois et campaignes
Assemblerent tous geñs infames

Tous deux ensemble prindrent conclusion
Et dune mesme accord et resolution
Leur armée assemblerent tenant tant large que court
Depuis Mont en Haniault[1] en jusque Strasbourg.

Ilecq tenoit grand campaigne
Puis sacheminèrent droite a Salverne
A Haguenaulx et a Strasbourg
La quelque temps tindrent leur court

La chevallerie quilz avoient avec eulx
Tous braves estoient et gens chevalleureulx
Tous ceulx qui les ont veu faire reveue en somme
Dissoient navoir veu semblable armée au monde

Et puis scans guere saresté
Droicte à Marsal sont avancé
Commenceant a bruller chasteaulx et maison
Forteresse bourg mettoient en debillation

Ils metoient toute au pillaige
Tuant viollant jeune et vieux fut de quelque aage
En quelle sexe qui se puisse estre
Népargnoit nul nomplus que beste.

Ce conte Mansvelte tant redoutté
Et cest esvesque renié
Une si puissante armée avoient
Que roys et princes le redouttoient

---

[1] Mons en Hainaut.

Monsieur le grand prieur de S[t] Jean
Qui pour lors en la ville de Metz commandant
En labsence de Monsieur le merquis de la Valette
Qui tost au bourgois de la ville fit faire leur apreste

Se doutant de cest armée
Que par toutes faisoient emblée
En Lorraine en lesvesché
Viollant forçant toutes femmes à leur gré

Encour pire davantaiges
Ils brulloient tous les villaiges
Chemin en champs où ils passoient
Maintes pauvres où ils faisoient

Toutes fois sans faire noize ny huttin
Outre passèrent tout le pays messin
Et sans faire noize ny grande querelle
Toujours passé ont la Mozelle

Entre Corny ausy Champé
Ary Lalobe ont devallé
Et sans arest tant nuict que jour
Ont prins leur route a Gondrecourt.

Basse cour du chasteaux de Gondrecourt brullée.

En mesme instant assiégèrent le chasteaulx
Et mirent le feu en basse court et avaulx; [1]
En vain ils firent boulevart ausy gabions
Pour le batre; ils navoient que deux petits canons

---

[1] *Avaulx*, idiotisme patois messin qui signifie dépendances.

Du jour au lendemain ils prindrent armes et bagaiges
Sans voye ny chemin et toute là a bandarde
Charleville et Mouzon ils prindrent leur brigée
En se dissant au roy et ausy leur armée

Et pour en bien parler en certaine verité
Celuy conte et esvesque estoient temeraire
Et avoient tout faict par conseil et advis
Que le bruit en courut en jusque dans Paris

Lors pour en parler, bref leur canon et bagaige,
Charette aussy chevaulx et toute autre équipaige
Laissèrent parmy les bois en haye ausy rivière
Tout fut mis en déroute et ausy en fumier.

Puis ausy sa maison soub une ordre royal,
Deux mil cinq cent chevaulx par ordre de bataille,
De Mouson en Hollande tres tous il le chassa [1],
Et eut tout le bagaige mulet ausy cheval.

L'entrée de Madame La Duchesse de la Vallette en la ville de Metz. (1623).

Lan mil six cent et vingt trois
Au temps desté en juin le moys
Entra à Metz en grand liesse
La plus belle qui en sorty jamais

---

[1] Le duc de Nevers offrit de les prendre au service du roi de France, et pendant ce temps il rassemblait son armée de Champagne. Une fois à la tète de 12,000 hommes de pied et de 1,500 chevaux, Nevers força Mansfeld et Christiern à se jeter sur le Thiérache et à regagner le Hainaut.

Entre Rouzerieulle et Juxei
Geulle la route du grand chemin [1]
Vint une Dame sortie de sang royal
Avec grand nombre de cheval

La duchesse de la Vallette avoit pour nom;
Femme estoit au fils le duc dEpernon,
Qui Bernard de la Vallette en son nom privement
De Merquis le fit duc dans son épousement

Au chasteaulx de Mollin sen vint gisté
Avec grande noblesse et maintes mousquettiez;
Moult honorablement; des seigneurs fut receue
En telle magnificence qua jamais esté veue

Monsieur de Mollin [2] du Saulcy il partit
Avec dames et seigneurs avec belle suite:
Au chasteaulx de Mollin la fut recepvoir
Et tout en mesme instant fut faire le feu de joie.

Les pièces de batterie il fit résonné
Questoient en son chasteaulx en tout part et coté
Fuzée et feu grégeois fit jetter dedans l'eau
Jamais telle cabrée ny fut dedans le Vaulx [3]

Le jour au lendemain de Mollin elle partit
La veille de S[t] Jean passa devant Bradin

---

[1] L'ancienne voie romaine, qui servait de route carrossable à cette époque, passe dans une gorge au-dessus de Rozérieulles, appelée *La Goule* encore de nos jours. Cette direction a été abandonnée pour faire ce chemin en escargot qui dessert les villages de Jussy et Sainte-Ruffine et laisse Rozérieulles à droite en venant de Metz.

[2] Abraham Fabert, seigneur de Moulins, l'un des Treize et un des plus notables personnages de la cité, dont il fut plusieurs années maître-échevin.

[3] Nom donné à toute la vallée de la Moselle située en amont de la ville de Metz.

Ilecq tous les seigneurs de la ville et les Dames
Luy vindrent faire honneur dedans le Champapane.

Les bourgeois de la ville et ausy villageois
En bataille ils estoient pas mal ne le croy
En deux beaux bataillon tout proche de Bradin.
Pour tout luy faire honneur en beuvant du bon vin

Treize enseignes y avoit des bourgeois,
Et dix huict y avoit ausy des villageois
Qui tous ensemblement le faisoit voltiger
A le veoir il sembloit que ce fut tout esclair.

Par la porte S[t] Thiébault son entrée elle y fit; [1]
D'une jeune pucelle elle eut un beau cantique:
Et les clefs de la ville luy furent presentée
Bazaille elle s'appelloit, belle en toute renomée.

Une compagnie d'enfans armez depée et pique
Mousquetz et tambourin ausy haubois et flutte
Enseigne ausy drappaulx armés de toutes pièces
Six cent en somme estoient de blan ausy de pêche;

Ils estoient habilllé drès le haut jusque en bas
Sinon le pourpoint tout fait de blanc taffetas
Avec des blancs panaiges sen alloient quarant
Au devant de Madame questoit fort triomphant,

Un chasteau, devant la grande eglise
Comme aussy deux devant S[t] Suplice

---

[1] L'entrée de Madame de Lavalette à Metz a été publiée sous le nom de *Combat d'honneur par les iiij elements*, petit in-folio avec gravures, sans lieu, ni date, ni nom d'auteur.

Une autre en porte Sailly on sont les taulx [1]
Et plusieurs autres édifices a lHospital et au Quartaux

Y avoit fait de telle magnifficence
Peint estoit de telle édifficence
Quon disoit nen navoir jamais veu de semblables
Tant ils estoient fait en belle fanfarde,

En lesglise cathédral elle fut faire sa prière
Conduite par quatre chanoines desoub un petit ciel
Aieant fait sa prière et fait son oraison
Les mercya très tous sans en faire autre sermon.

Mutte et autre sonnette y faisoit telle bruict
Quon neut ouy tonner, sy Dieu ne leust permis.
Dessus la grande esglisse et ausy en chasteaulx
Y avoit le feu dedans des eschaffaulx.

Cent coup d'artillerie, et mil fois aultant
De coup de mousquetade ausy de pistoller,
Furent tirés en ce jour en grand joye et liesse
Pour le duc et la Dame et toute sa noblesse

En la maison du roy dicte la Haute Pierre
Alla faire son maintien pour y faire son debvoir
De son gouvernement gouvernant pauvres et riches
De ses bien et veuillance elle n'en estoit point chiche,

Soub sa majesté royal grand gouverneur estoit
De Metz et Citadelle et le pays avec
Ausy de lesvesché de Metz et la contrée
Soub lesvesque de Verneuille possédant la contrée.

---

[1] C'est-à-dire devant les étaux de la *Petite Boucherie* située près du Pont-Sailly.

On dit communément en plusieurs proverbes
Quaprès plusieurs grand joie ébatz ausy liesse
Le plus souvent arrive tritesse ausy regretz
Ce qui ne tarda guerre; comme sera raconté:

Douze ou davantaige cest Dame a Metz regnant
Moys ou en qui de plus acoucha dune enfans [1]
Fils mâle estoit, le tout sans interdit
Du duc de la Vallette nepveu du roy Louys

En apvril le neufviesme jour a la Haute Pierre
Fut né le jeune duc, de dame et demoiselle
Fut bien visité et de tous honoré
De quoy fut son baptesme; et longtemps retardé

Le duc de la Vallette en France ou en Guienne
La naissance de son fils au sept ou au huictiesme
Jour, nen fut adverty par lettre ny messaige.
Par cest invention en survint le nuaige

Lettre ny ausy cédulle obligation ny crant
Lettre qui soit comme lettre cachettée aultrement
Quon envoioit en France et Guienne ou en Navarre
Personne nen apportoit signée ny bien ny mal.

Tristesse a cest dame len surprint telement
Quen huict jours scans délay fit son trépassement
En gessines elle mourust dedans la Haulte Pierre
De joye en vint tristesse ou jamais ny fut telle.

---

[1] Interversion qui dépasse toute licence poétique. Le 9 avril naquit le petit-fils du duc d'Épernon, et vingt jours après, 29 avril 1627, mourut la jeune duchesse de La Vallette, née de Bourbon-Verneuil. Le cardinal de Richelieu dit que « le bruit commun donna au jeune duc la réputation d'être devenu » veuf plus par art que par nature. »

A sa mort la bonne dame dissant en sa complainte :
Seigneur Dieu qui créa lhomme et la femme scans feinte
Et par S[t] Sacrement les aieant alliez
Mais de tout quoy Seigneur plaisse moy reconforté.

Avant que rendre lame maintes foys elle reclame
Son époux la Valette dissant : seigneurs et dames,
Faut-il que de mon corps se départ mon esprit
Avant que de le voir puis quil moy faut mourir !

Or mon pauvre Vallette ! dissoit en ses regretz
Et, (comme ouy parlé gens qui le sachant bien)
Sortant en grand detresse son chef en une fenestre
Regardant devers l'Isle et dissoit en cest estre :

Mon amour et mon cœur ! puis que mourir moy fault
Nest il aucun moyen que ton chef sy beaux,
Ton cœur ausy ton corps jy voisse en ma présence ?
Es-tu encour en Guienne es-tu encor en France ?

En maye ou en juillet fit son trépassement
Entre plusieurs grand dames fit le lamentement
Darier le grand autel de lesglise cathédrale,
Elle y fut inhumée, l'ordre de sang royal.

Au costé a main droite et de la grande autel
Son corps en un cercieux embauxmé et plombel,
Donation d'une lampe et huile a tout jamais
Elle donna des deniers pour lalimenté estre.

Ce fut grand dhommaige de sa mort et trépas,
Depuis moult de maulx sont venu en deça
Ou quelle avoit promis dy apporter bonne paix,
Mais depuis ce trépas est pire que jamais.

Le bon Dieu saichant tout, n'ayeant rien plus certain
Quen ce mortel monde pour tout le genre humain,
Veuille et sa sainte grâce, en son saint paradis,
Recepvoir son âme et ausy au Messein!

L'année de Peillons montant de l'Allemaigne. (1625).

Ce qu'il fut aussy en celle année
Qu'il y vint une cruelle nuée,
De bestes quon nomme des paveillons [1],
Que les arbres ausy haye et ausy les buissons

En estoient sy chargé a sy grande merveille,
Que tout le monde nestoit ensemble et en conseil
Quoy que ce pouvoit, on pouvoit arrivé
De veoir tant de bestes parmy chemin et preiz.

La veille la feste Dieu jour de saint Sacrement
Environ le midi ces bestes arrivant
Du costé dAllemaigne avec si grand foison
Que de cent ans encour on en parleront.

Jamais nuée a neige ne cheust de telle fureur
Que faisoient ses bestailles avec telle ardeur,
Avoient dessus leur teste de grand haut chapperon,
Estoient tout blanc et rouge aussy de longe grond.

Drés le midi jusque a trois heures et demi
Ces bestailles passèrent sans aucun interdit,
Allant comme une nuée qui du costé venoit
D'Ardaine ou de la Liége ou du pays dArtoys.

---

[1] Papillons? sauterelles?

Qua demi heure après avec grand tonnerre,
Pluye et aussy tempeste qui tost ny tarda guerre
A gaster tous les vignes et les bledz,
Jamais telle nuée ne cheuste en ses costé.

De pluye aussy de grelle elle cheoient aussy grosse
Que de gouvez de feuille ; et tomboit en telle sorte,
Coupant les raisins estant prest à fleury,
Les scepes et branches darbres abattoit tout ausy.

La haulteur d'un pied y avoit de grellon,
Drès Lorry jusque en Vaulx en la maison Dorron,
Gasta la fin de bled qui est entre Turi,
Ausy la Grange au Dixme [1] et Saint Alloy ausy.

Encour y eut du vin en vignes reservée
Qui fut a grand planté et tres bon pour lannée,
Après ce mauvais tempts le tout multiplia,
Qui fut une bonne anné ; et plus je nen dira.

Mortalité a Lescey. (1628).

Ce fut aussy mesme en ce temps,
Qua Lesey mourust tant de gens
Par la maladie de peste et contagion,
Quil en mourust neuf vingt tant fille que guerson.

Les magistrats de Metz vivres leur envoyèrent :
En grand nescessité les pauvres gens estoient
Un paulx estoit planté desoub l'Orme a Langevine [2],
Affiche y estoit ; par escrit et de rime.

---

[1] Appelée de nos jours la *Grange-aux-Dames*. *Thury*, *Saint-Éloy*, fermes voisines.

[2] *Longeau*, ancienne maladrerie située au pied de Lessy. Pour la rime, notre chroniqueur a défiguré ce nom propre.

Qua peine de la hart, pendu et estranglé
Qui oultre passeroit le bois y aposé,
Sans en prison regir ny banis naultres outrance;
En blanc fer estoit en lettre cest sentance.

Trois moys et davantaige la maladie dura
En ce petit villaige qui moult esclercia,
Vieux jeunes ausy petits fut il de toute sexe,
La mort prenoit sur tout son dart ausy sa flèche.

Neanmoing sans dilay sans faillir un seul jour
Deux hommes et une femme apportoient sans séjour
Pain chair ausy fromaige et toute autre vitail
Pour nourir afligé et ausy les malades

Au dépens de la ville ils furent tous traicté
Scans que jamais pas ung en fut pour un denier;
Moult grand aulmone y firent comme ausy dun barbier[1]
Mesmement quils y fournirent de leur maile et denier.

Vingt ans et davantaige peste ny contagion
Navoit esté a Metz ny toute a lenviron :
Et plus de dix avec, les gens de pleurs tremblant
A Metz et au pays fut renouvellé pourtant.

Régiment de Saucourt au Pays messein. (1625).

En lannée mil six cent et vingt cinq
De Picardie et de Verdun sen vint
Un régiment de Picardie en bref et court
Qui se nommoit les gens de Saucourt.

---

[1] Les barbiers étaient alors chirurgiens et opéraient les saignées.

Par entreprinse commencé de querelle
Un homme pour sevader de vieille chosses et nouvelle,
Un duc et un seigneur sarivèrent à Verdun
Nompas tout au profit du pauvre peuple menu.

Se dissant par le roy ilecq estre envoyé
Pour fortifier la ville de toutes parts et cotté
Ce quils firent sans dilay au frais des pauvres gens
Des Verdunoys, Messeins et Baroys mesmement

Ce duc avoit pour nom Monsieur d'Angoulesme
Et ce seigneur ausy desnomé Marillac [1]
Que de tout fond en comble faire firent la citadelle
De Verdun lesvesché; de sable en pierre de taille

A Seaucour revenons; avec son régiment
Quavoit son quartier pris au chasteaulx de Nouvieant
En maison a Ancey encelle de Dornot
De rançonner le peuple ils nestoient pas trop not.

D'Ancey toute en la route à Ars logé y vindrent
Chastelz, Mollin, Chazelle tous leur quartier y prindrent
A Scei ausy Pleppeville et mesme Thignomont
Y furent quatre moys logé ou environ.

Lors pour au vray tout dire en certaine verité
A grand somme dargent les fallut déchasser.
Vivoient en disertion; au grand Vaulx et petit
Aucun ny mettoit ordre, pilloit cestoit pour luy.

Fromaige ni Vallette ne le peurent empecher
Ny du Pays messein dehors dechasser

---

[1] Louis de Marillac, maréchal de France en 1629, mort décapité, en 1632, victime de la fameuse *journée des dupes*.

Quavec somme dargent en grosse contribution
Portant plus de cent mil, tant quen or quen doublon.

Apres avoir ruiné les pauvres paysans,
Il leur failloit porter des grand sommes dargent
En la ville de Verdun et des charrée de vin :
Riblée jamais n'eut telle dans le Pays messein.

Ce seigneur Marillac; magasin amassa
Dargent et de douleur de temps il ramassa
Et tant de riblerie il exploicta ensemble
Quavant finir ses jours il sen trouva dolent [1].

Le seigneur dAngoulesme et aussy Marilac
Fit faire cest citadelle en beau lieu et parfait
Se douttant que la guerre desja sembrouilloit
Entre lEspagne lEmpire et ceulx du Pays Bas.

Discours du plantement de l'herbe de thabahc et la mutenerie de l'arrachement faict de la dicte herbe ensuitte. (1628).

En l'année mil six cent vingt huicte
Des avaricieux, de malvais guerson bien trente huicte

---

[1] Le chroniqueur fait allusion à la mort du maréchal Marillac qui fut décapité en place de Grève, le 9 mai 1632, pour avoir comploté avec la reine-mère contre Richelieu. Ce ministre le fit juger dans sa maison de campagne de Rueil par des commissaires, malgré l'évocation du parlement de Paris, et il récompensa l'un d'eux, Antoine de Bretagne, en le nommant premier président du parlement de Metz qu'il créa l'année suivante, en 1633, au grand émoi des habitants des Trois-Évêchés.

Se sont mis à thabac planté [1]
Qu'estaient au vray dire tous quasy banqueroultiez.

Ces gens icy, prest et habille
Amodièrent les meilleurs champs pres de la ville
Et les meilleurs jardin tant dehors que dedans
Jusque au faulces-brayes prindrent en amodiement.

Or dont ils en avaient tant du planté
Que c'estoit une si grand pitiez
Qu'a nostre Seigneur par sa graces
Permis qu'en peu de temps on l'arache.

Pour cause de la pluye et mauvais temps
Qui poursuivait journellement
Tant sur les vignes que sur les blez,
Qu'en arivait une grand' chertez.

Mais il y en eust dedans la ville
Des porteurs de sac qui furent trop habille
Pour le thabac aller racher,
Cinque il y en eut des foiettés.

Le sieur qui majour estoit lors
Serigot s'appelait : qui de soldats grand'force

---

[1] On sait que le tabac trouvé par les Espagnols dans le Yucatan en 1520 commença à être cultivé par eux en Amérique en 1520, et que Jean Nicot, ambassadeur de France en Portugal, en rapporta quelques graines en 1560 à la reine Catherine de Médicis, qui les fit semer. C'est pour cette raison que le premier nom que cette plaute porta en France fut celui *d'herbe à la reine*. Elle resta jusqu'au dix-septième siècle un objet d'études et surtout de discussions pour les médecins qui en exagérèrent, dans les deux sens, les effets naturels. Seulement alors elle commença à entrer dans les habitudes de la vie, et sa faveur grandit rapidement. Des essais faits à partir de 1620 à 1625 prouvèrent que le sol de notre pays convenait à sa culture, et le nombre des plantations se multiplia de toutes parts.

Il print à quantité : et tout parmy la ville
Il posait corps de garde et sentinel de file.

De plaine hardiesse proposoit empescher
Du tabacc la mort, et de ne point l'aracher,
Qui fut presque des grande muttation
Cause : qu'en trouble tout estait, sans rime ni raison,

Trois mil hommes que femmes
Enfants de tous sexes
Allant parmy la ville se dissant l'un à l'aultre
« Arrachons tout cest herbe, qui nous cause des maulx. »

Rompant portes et maison : rien ne leur résistait
Et qui n'estait battu, bien heureux il estait
Celuy qui cest semance il estait protecteur
Fallait faire banqueroutte de sa maison ailleurs.

Des jardins de la ville le thiers en estait plein.
Les faulces-brayes tout de mesme. Elle estait pour certain
Tons les retranchements, sinon le semettier
De l'esglise reformée tant devant que darier.

Monsieur le grand prieur [1] qui pour lors commandoit
A Metz la Citadelle soubs Mons[r] de la Valette
Sarigot ny majors, n'en peuvent venir au boult,
Tout fut mis en deroutte à trois divers coups.

Cette trouble quasy passée, aultres se mirent en fureur
Par un mardy suivant ; les pauvres gens en pleurs
La pluye et mauvais tempts que toujours poursuivoit
S'abandonna mille hommes ; Or trestous villageois

---

[1] M. Joachim de Fromigière, chevalier de Malte, grand prieur de Toulouse, commandant de la citadelle.

De Vaulx et de Jussey, Ste Ruffine et Rouzerieulle
Lessey, Scey et Longeville, Longvaue aussy Chezelle
Entre l'Assention et Rogation, ensemble
Partirent de ses villaiges, trestous en une bande.

Un mercredy matin ; deux heures après minuict,
Se sont assemblé sçans y faire aulcun bruict,
Et ont ensemblement pris une conclusion,
De mettre au hazard leur vie à l'abandon.

Tambour ausy drappel ils ont pris avec eulx,
Ès jardins de Mollein saultant comme chevreulx
Et chevraux des dits champs, en routte mirent le thabace
Qui doncque ne demeura pour pippe de thabaac.

De Mollin à Bradin à Fristo s'en allèrent [1]
Mettant plante de thabace la toute en la rewère
Fut à seigneurs ou dames, chacun n'y s'épargnait
Et partout ils allaient, toujours tambour battoit.

Linceulx aussy lurelle ils avaient desployée
En poursuivant leur voyee s'en sont allé jetté
En champs et en jardins de tout à l'environ
De Magny de Marly et la Horgne au Sablon.

Le bruit et hurlement en fut de tel façon
Que dans Metz s'amassa plusieurs mauvais garçons
Banqueroutier, que aultres, au nombre de deux cents
Conduits par deux ou trois bien mauvais garnements

---

[1] A cette époque la Moselle passait sous le pont de Moulins. Ce ne fut que deux ans plus tard que la capricieuse rivière se choisit un nouveau lit, celui où elle coule encore.

Serigot le Majour et Maulgrais toute ensemble
D'un conseil malinge, conduisant cette bande
Par la porte Saint Thiébault à la hâte ils sortirent
Que de touts tabattiers il avoient grande suitte.

Jurant et maulgreant le très bon Dieu du ciel
Enflé comme escargot, brulant plus qu'enfer
Se dissant l'un à l'autre « nous sommes tout ruynés
Si nos champs de tabacc on nous ont arraché! »

Estant proche la Horgne au Sablon firent halte
Prennent conclusion comme ils se pouvaient battre,
Voiiant en devant eulx le gros nombre de gens
Qu'estoient parmy les hayes en jardins ausy champs.

Thraison ny envie en est conclusion,
Perdue ensevelie n'y fust pour cest heure d'on:
Deuisant par ensemble à qui la brazeroit,
Se dissant l'ung à l'autre: qu'est au monde c'est pour soy.

Malgray, sans devisé oïeant ce bref conseil
Criant sans babiller: « moy n'y a le pareil,
Pour les bien atrapper pour leur donner guerdon
Ny ont armes ny demy, que huihotte et fercon »

Joyeux qui bien tous furent, furent les banquerouttiers
D'ouyr ainsi parler : Malgray de ses laids piedz
Piqua sans divisser son cheval blanc griffon
Jusqu'au pont de Magny et la Horgne au Sablon.

Ganellon [1] n'est pas mort ni tous ses survivants
Et qui vivast encour: a l'affaire promptement

---

[1] Ganelon, le type populaire du traître, celui à la perfidie duquel succomba le preux Roland, dans les gorges de Roncevaux.

Belle parolle et devises à souhait furent dictes
De la bouche de cest homme, disant : faites moi suite

Et par bref parolles a tous ses paysans
Il leur dit haut et clair : « mes amis et enfants
De Metz je suis sorty pour vous aider tres tous
A arracher cest herbe: suivez moy donc très tous.

Vingt ans et davantaiges j'en ay mené plusieurs
En Papanne[1] et en l'Ille pour dresser jeu d'honneur,
Entrée de gouverneur: en la place proche Bradin
Vous ay tous en parade et en ordre tous mis »

Les Vaudois[2] se criant l'un à l'autre:
« Suivant tout hardiment, notre bon genereaux;
C'est notre cappitaine et notre colonnel
Qui n'est venu bailler couraige d'aracher tout cest herbe. »

En les entraînant, le suivant pas à pas
Jusque entre des hayes et fosselz bien espays,
Qu'alors banqueroultiers, querebins ensembles
Se ruent comme foudre s'ecartant en trois bandes.

Sur les pauvres Vaudoys d'espée et pistollet,
Ils tirent dessus culx ny disant qui ne quoy
A qui pouvait tuer ou blesser, la rencontre
Croye qu'il ne pensait en avoir blasme ny honte.

Or de cest deffaite y eust deux hommes tués
Qui mourent sur la place et trente six des navrez

---

[1] Le *Champ à panne*, terrain situé en avant de la porte Serpenoise, entre le front de ce nom et le monastère de Saint-Arnould.

En *l'Ile*, correspondant à peu près au Ban-Saint-Martin actuel, est une expression encore en usage dans le peuple messin.

[2] Les *Vaudois*, c'est-à-dire les habitants du val de Metz.

Ils s'appelaient Collignon : tout deux estoient de Scy
Vignerons ils estoient, que Dieu prenne a Mercy.

Grand blasme en eut celuy qui ceste thraison
Aux Vaudeulx a conçu, de toute sa nation!
Monsieur le grand prieur luy même luy fit reproche
Et tous ceulx aussy qui estoient de sa paroisse.

Quand ceulx de Plappeville furent détruire le thabacc Devant le Pont. (1628).

Huict jours après ou neuf jours toute au plus,
Ceulx de Pleppeville et autres de superflus
Comme determinés ont pris tout leurs armes
Pour au banqueroultiez absconcer en alarmes

Et en ung mesme instant firent communauté
Par toxin de Mainbourg [1] il furent comandés
Que de chacun maison lui sorte une personne
Pour aller au thabacc avancé sa besogne:

Sur peine de trente gros chacun fut comandé
Avec chacun sa hawe, pour le thabacc coupé.
Et en un mesme instant se trouvèrent quatre vingt
Et qui prindrent leur brigée à Lorry à Woippy.

Parties s'en allent au villaige de Saulny
De Saulny a Maranges, gens comme hardy,
Demandant assistance pour aller ruyné
Le tabacc près de Metz; ce qui fut refusé,

---

[1] *Tocsin de Maimbourg*, c'est à-dire aux sons de la cloche municipale. On voit que l'émeute avait une organisation régulière.

Disant par mots gracieulx, il leur est respondu :
De tout tempts, de tout terme il nous est deffendu
De ne rien entreprendre avecque les Messains,
Toutefois au dit lieu nous n'y mettrons la main.

Marangins sans délay, s'en allèrent à Talange
Aracher le thabac, car c'est herbe méchante,
Et puis scans plus de temps ils se sont retournés,
Se riant et gaussant de leur besongne.

Alors ceulx de Saulny ensemble dirent tous
Comme mesme ceux de Woippy : j'irons avec vous
Et dans une heure scans nul faulte
De Lorry de Vigneulle, il viendra encore d'autre.

De Longeville et de Metz plusieurs ne manqueront
De venir pas à pas mesme les vignerons,
Ils seront prest incontinant
D'arracher cest herbe meschante.

Ils commencèrent a dire ensemble :
Que maudit soit l'herbe : malchanses
Adviennent à ceulx qui l'ont planté
Elle nous cause d'ung grand chertez.

Et toutes d'une routtée, tres tout ensenblement
Avec armes et hawotte [1], allèrent à Ladonchamps,
Les porte de la basse court et celles du chasteaulx
Leur furent ouvertes au large par un homme animaulx.

Thabacc fut en deroute tout en un même instant
Des champs et des jardins d'alentour Ladonchamps,
Comme aussy dans la Maixe, Thury et autres lieux
Toute en un mesme jour par la conduicte de Dieu.

---

[1] *Hawotte*, la houe ou pioche, instrument du travail de la terre. C'est encore le mot patois sous lequel elle est désignée.

De plus sans faire halte, devant le Pontiefroid
S'en vindrent toute la bandes, se disant Marengois
Vers la maison d'orroz et partout le masowaige
Mirent la plante de thabacc toute en patibulaige.

Paravant qu'à y mettre cest herbaige de drille
Deux cent six ou sept homme au sortir de la ville
Y mirent de bonnes postures avec de bon mousquet
Tout contre le pont des Morts aussy le Pontiefroid.

Robuste en leur couraiges, des tabacciers
Qui estoient dans la ville jurant et maugréant
Dans leur résolution avaient les paysans
De les mettre comme leur herbe toute en un mesme instant,

Sy aucun eut tant faict que sortir de la ville:
Jamais on n'eut veu une telle mutinerie.
Deliberé estoient trestous les villageois
D'y tuer les premier d'eux qui s'approcheroit.

Ces thabaciers oieant ce bruict devant les portes
Auprès du s[r] de Sarigot encourent tous, pour lors
Touchant tous à sa porte. — Monsieur secouré nous:
Tant firent qu'ils l'esveillerent en lui parlant tres tous.

Mons[r] le majour nous voilla tout ruynés,
Voilla les paysans de tout le Marangé
Qui rompe de tout, decouppe nos plantes de thabac
Vers la maison Dorroz et tout de devers se gatte.

Les pistolles et florins couroient en la pochette
De Monsieur Sarigot; qu'aussitot y fist mettre
La selle à cent chevaulx en armes cent pietons
Pensant faire toute de mesme qu'a la Horgne au Sablon.

Joachim de Fromagier en estant adverty
Empescha bien l'affaire de ses banqueroultiers,
Dissant audit majour que point il ne voullait
Qu'il y sortit de Metz seulement une allouette.

Lallarme telle fut dedans la ville
Que tous bourgeois soldats en armes furent la nuict
Et tout sur le rempart ils furent en sentinelle
Pour escouster le bruict de thabacc la querelle.

Dances en l'ile à minuit. (1628.)

Jamais une telle noize n'y fut ouy tel bruict
Qu'on menoit drès le gatte et jusque dedans l'isle
Des personnes treize cent ils estoient bien conté
Que tous en une dance en l'isle furent dancé;

Les pères Recollé aussy les Cappucins
Et tous autres monastère dedans la ville aussy
Le long de la nuictié furent au faire prière
Pour tous les pauvres gens qui estoient en travaille

D'aracher cest herbe; se doubtant que querelle
Les tabaccier n'y mettent; priant Dieu de bon zelle
Qu'il les veuille tout conduire à la fin de leur œuvre
Chacun en son maintien de fait sy parachewe.

Tonnerre ouy en l'air le jour des Roys. (1628.)

Ce fust mesme en icelle année
Qu'il y eust une sy cruelle nuée
De grelle tempeste et oraiges
Que ce fust un mauvais presaige :

En faisant la comédie de madame s[te] Chaterine
Le jour de roys petit [1], tomba telle vermine!
Par gros coupt de tonnerre qu'on n'ouyt la pareille
Il y a plus de cent ans, estant choses nouvelle.

Cest année fut du tout malheureuse
Et pour les vignes bien fourtuneuse,
Il y provint neanmoins peu de vin
Et ne fut bon ni en maye ny apuril

Le thier des raisins demeurant au sceple
Cause qu'ils estoient vertes
Comme ce deust estre vers la saint Jean
Comme des froides pluyes et mauvais temps.

Que ce tomberent en cest année
Venant scans cesse de grosse nuée
Disait on que le thabacc en estait la cause,
Pourtant mourut pour cest chose.

Le vin de cest année estoit si fier
Et de sy petite saveur et qualité
Qu'un seul homme en dut bien avallé
Quatre pots sans pouvoir estre enivré.

Il en fallut se servir pour l'année
Quoique se fut petite denrée.
A taverne de feuillaige on le vandait un franc
Et à compte d'hoste, quatre vingt dix francs.
(Le pot un franc,
Le charaux quatre vingt dix francs).

---

[1] Le petit jour des rois, c'est-à-dire l'octave de l'Épiphanie, ce que dans le langage familier des anciens Messins on appelait les *rois machurés*.

Quand Monseigneur Martin Meurisse evesque de Madaure vint reformer les gens de l'évesché de Metz. (1629.)

Meurisse [1] evesque de Madaure en ce tempts
Martin s'appelait; vint en ce tempt
Reformait les catholique de l'eglise Romaine
Devers le nouvel an environ deux sepmaines

Lieutenant estait sous l'esvesque de Verneuille
Qui apportait à Metz ce tres bref conseille
De celluy ou celle qui son nom changé vouloit
En faisant le signe de la croix il le changerait.

Neuf jour durant on portait un bandeaulx,
Tout au travers du front seulement un peu plus haut,
Pater Avez Maria faillait neuf foys le jour
Dire tous les matin, le durant des neuf jours.

En cest mesme année vint la contagion
Sy fort dedans la ville que plusieurs en mourant.
Que lors fallut benir une cimettiere [2]
Dedans le retranchement qu'estait chosse nouvelle.

---

[1] Martin Meurisse, né à Roye en Picardie, religieux cordelier et recteur de son couvent; choisi pour coadjuteur d'Henry de Verneuil, fils naturel d'Henri IV, avec le titre d'évêque de Madaure *in partibus infideliam;* auteur de l'histoire des évêques de Metz et de celle de l'hérésie dans le pays messin, mort en 1644 et enterré dans la chapelle des évêques, à la cathédrale.

[2] Le retranchement de Guise renfermait déjà un cimetière, celui des Réformés, dans le voisinage des *baires de Rimport* c'est-à-dire près de la Moselle. On voit que le cimetière des victimes de la contagion était au contraire près de la porte Sainte-Barbe.

D'un bourgeois de la ville fut acheptée sa place
Qui est tout proche et contre la porte sainte Barbe
Qui de la maladie de la ville il mourait,
En cest cimetier en terre on l'emportait.

Tous ceulx qui estoient infestés de la peste,
En la ville quelle qualité ils soit
En la Cornue Geline [1] ils estoient menées
En basteaulx par les grilles en maintes pauvretez.

Quarante jours durant en cest maison estoient
Et aultant en une aultre avant qu'ils y pouvoient
Rentrer dedans la ville et faillait estre guéry
Et avoir de largent comme mesme de bons amis.

Vignes engellées en hyver. (1629).

Ce fut aussy en cest même année,
Que le thiers des ceple des vignes furent engellées
Et vint comment ny scay ni comment,
Pource en devindrent borgne pourtant:

Traiper le fallut de comble en comble
Au moins la haulte d'un pousse en somme,
N'y eust guère du raisiné
D'aultant que les mariens faillait coupé.

Le Restant qui demeura encour,
Amanda bonnement sans ny sejour
Mais le bon Dieu qui est maitre en tout,
Fit amander et noircir les raisins à coup.

---

[1] La Cornue-Géline existe encore maintenant, un peu défigurée il est vrai, à la pointe de l'ile Chambière, auprès du cimetière. Elle sert maintenant de dépôt et de corps-de-garde à l'artillerie.

On eut encour assez de vin pour la dite année
Et estoit bon, si bien qu'elle estoit fourtunée.
Le charaulx [1] de vin fut à conte d'hoste
Conté cent francs suivant la mode.

En septembre la contagion cessa,
Les bourgeois de la ville retournèrent ès palays.
Sauvé estoient au dehors de la ville,
Plus de deux cent tant fut garson que fille.

L'entrée de Monsieur de Marillac pour la premiere fois en la cité de Metz. (1629).

A Metz y vint en l'an seizecent
Vingt neuf un lieutenant
Pour commander en la citadelle
Et la ville gardez de querelle

En son surnom se nommait Marillac
Commandant au gouvernement soubs le sieur la Vallette
Avec Joiachim de Fromagier grand prieur
L'un commandant la ville l'autre y mettoit l...

Le roy envoya en mandement
Qu'on le recust honorablement,
Duquel ledit sieur de Fromaigier
Le sieur maitre eschevin [2] de Malgrais [3] a mandé

---

[1] *Charaux*, au singulier *charail*, est une mesure de pays qui représente onze *hottes* ou 440 litres.

[2] Le maitre-échevin en exercice était alors Jean de Villers qui le fut du 1er décembre 1626 jusqu'au 1er juillet 1630. Il eut pour successeur Isaac Bague.

[3] Malgray, l'auteur de la perfidie relatée plus haut, était alors capitaine de la milice de la paroisse Saint-Simplice.

De prendre des hommes bien disposer
Avec bon mousquet et fourchette
Pour aller au devant de Monsieur Marillac.
(pas de 4e vers.)

Messieurs les treize et aultres seigneurs
Ne s'oublièrent aussy luy faire de l'honneur,
Comme mesme aussy au sieur Wappecour estant
A son entrée et à son assistance.

Vingt et un coups de canon à la porte Saint Thiebault
Furent tirés devant luy qui resonnèrent bien hault
Et à tous les carrefours de la ville
On attachait ses armoiries.

C'estoit trop de cottange qu'on faisoit pour un homme
De basse condition, n'estoit qu'une fantosme :
Il eust mieulx vallu que les pauvres messins,
Luy eussent rachéz le colz et couppé les deux mains.

Plus de cent mille escus couttait aux paysans,
Rien qu'aux pauvres messins et encor plus aultant
Aux pauvres verdunoys. Il avait tant pillé
Qu'a la fin de ses jours il sera raconté.

Après estre à Metz quelque temps,
Il reprit son chemin à Verdun et en France,
Laissant toujours de garde et de commandement
Le sieur de Fromaigier qui estoit là sy devant.

Quand on fit les fosez et tranchée entre les porte Saint Thiébault et Mazelle et en mesme le jardin on cloistre Saint Symphorien auprès la citadelle. (1629).

Au tempts que Joiachim de Fromagier
Commandait à Metz, de la Rathière
Fit faire un jardin incomparable
Et entouré scans chaux ny sable.

Tout contre les fossez de la citadelle
Y fit planté chosses à merveille,
Fruictiers arbres et de quelle nature que ce soit;
Emerveillé estoit qui regardait.

Celluy jardin faict comme une demy lune
Entouré de hayes petite grosse et commune,
Tillot, ormes y avoit à quantité,
Que jamais vist ou telle plaisanté.

Un nommé Saint Georges bon ingenieulx,
Le composa bien instrudieux;
Et de mesme fit aussy faire les grand fossez
D'auprès des portes devant nommé.

Demy lune de tranchée y firent faire:
On n'y scaurait char ny charette dedans traire
Depuis Mazelle jusque Saint Thiebault,
Fors qu'un iceulx lieu pour charier bas et haut.

Mort de Monsieur de Fromaigé. (1630).

L'an mil six cent et trente le dit de Fromaigé
Laissa son biaulx jardin où il fust decedé,

Laissa ledit monde et parterre de jardin,
Mourust dix sept journée après la Saint Martin (28 Nov.)

Huit jours après le sieur de Mommas
Dans Metz et citadelle y vint thenir sa place,
Pour la seconde fois y vint pour commander,
Duquelle en peu de jours il luy fut mandé,

De faire faire commandement à tous bourgeois
Et à ceulx du pays tretous les villageois
Davoir tous des armes pouldres et amunitions,
De se trouver dans Metz au premier coup de canon.

Regiment de Chignolle mis sur piedz. (1630).

Ce fut mesme et tout d'un tempts
Qu'un gentilhomme riche d'argent,
Par une commission incognue
Assembla une Rewue.

Avec grand frays et sans comandement,
Leva sur pied un regiment
De bon garsons, pluspart trestous messins,
Qu'estoient pire quapolitain.

Et s'en alla sçans Horgne Outre Moselle
A Ars et à Ansy, entreprendre querelle
A l'encontre des poulles des villaiges du Vaulx,
Et celles de Chastelz de Jussy et de Vaulx.

Et quand il eust les poulle tout atrappé
A Lunverdun alla. Lorsqu'il fut menacé
Le duc d'Espernon et son fils lui mandèrent
Sy les poulles du Vaulx estoient elle bonne fritte.

Trois mois et davantaige il fut en garnison,
Dedans Luyverdun y faisant le bonbon.
Disoit on qu'il avoit ordre de Marillac,
C'estoit une meunée que personne ne sçavoit.

Ce seigneur de Chignol voieant estre haÿ
Du duc d'Espernon comme aussy de son fils,
Voieant aussy son or et aussy son argent
Aller toute à rebour, il licentia ses gens.

L'un nalla d'un costé, l'autre aresta d'un autre,
Grattant tous leur oreille, voieant toute en deroute,
Marillac accusé tout en mesme tempt
D'avoir tout derobé les deniers et argent

Qui luy estoient mis du Roy entre les mains;
Dont Chignolle et ses gens retourne en leur maintien:
Ceste belle entreprise luy cousta deux cent
Mille tant qu'en or qu'en argent et la hayne des gens.

Entrée du duc d'Espernon a Metz pour la quatriesme foys. (1630).

Tout d'un temps Jean Louys de La Vallette
Duc d'Espernon et son fils Bernard duc de La Vallette,
A Metz s'en vindrent de France hastivement
Avec trois ou quatre regiments.

Pource qu'ils avoient avertissement
Que d'Allemaigne il venoit tant de gens : [1]

---

[1] Le duc de Lorraine était alors occupé de vastes projets dirigés contre la France; projets dont Buckingham était l'âme et dans la réalisation desquels Charles IV devait avoir pour coopérateurs le roi d'Angleterre, l'empereur et

Estant venu dès le lendemain matin,
Fist monter à chevalle tretous les carabins.

Tous les chevaux leger, bride et selle y fit mettre
Et à tous les archers et ceulx de leur semestre
Avec deux cents piettons et jusque Moienvic
Bravèrent la campaigne avec tout sa suitte.

Cappitaine Cras [1] premier ils rencontrèrent
En un saussy deça de Moienvic,
Deux cent chevalliers estoient avec luy
Qui tournoient leur chemin au fort de Moyenvic.

Sçans nul cérémonies passant chacun chemin,
Chacun d'eulx retourna en leur trou et pertuys,
Le plus haultain d'eulx ny osa demander
D'où que chascun allait pensant qu'à retourner.

Le duc de la Vallette estoit toujours en teste,
Disoit toujours sans cesse : voieons qui sont ces prestres,
Qui telle procession meinent ici après eulx,
Je crois qu'ils sont Cravacc ou bien trestous Hongreux.

Les cheval leger quarabins aussy mesme
Et tout ensemblement et tout d'une voix mesme
Dissent audit sieur Duc : laissons aller ces gens
A leur teste on le voit, bien mauvais garnements.

Plus fort de plus de gens estoit cest route;
Douttaient nos messsins et estoient de telle doute

Le duc de Savoie. L'empereur Ferdinand II avait déjà fait occuper les villes de Vic et de Moyenvic qu'il considérait comme dépendances de l'empire, par un corps de troupes commandées par le colonel Kratz. Cet officier avait l'ordre de fortifier solidement Moyenvic et d'y attendre les événements.

[1] C'est le colonel Kratz dont il vient d'être question.

Qu'a Metz ils s'en revindrent et bien hastivement,
Comptant plusieurs bricolle à leur femme et enfant.

Disoient à leur compère aussy à leur voisins,
Nous avons veu des gens que jamais on ne vyt.
Ils sont plus noir que diable et à voste d'enfer
Qu'ils sont dans l'esvesche et sur toute ses terres.

On dit que Ferdinand l'empereur d'Allemaigne
Les envoya trestous pour tenir la campaigne
De l'esvesché de Metz et les lieux environ,
Comprendre toutes routes de bonnes à recullons.

M. d'Espernon estant pour lors a Metz,
Fist faire inquisition par toute la ville de Metz,
Le nombre de tous les gens qui estoient résidents
Tant homme que femme et fille et les petits enfants.

Puis de tout promptement achepter il y fit
En Lorraine et en print
Du bled deux mil quarte il le fit charier;
Dans le grenier de Metz et leur fit emmonceler.

Doubtant jà l'empereur qui faisoit ses aprests
Dedans Moyenvic un très forte faisoit
Canons et tant de gens il se faisoit emplir
Que le roy et ses gens en estoient en admire

Voilla en assurance la premiere querelle
Et qui mena la dance de vieille chosses et nouvelles
Tant du dit empereur que celle de Lorraine
Et tout l'Allemaigne de tout trouble fut le règne.

Or laissons l'empereur qui fait bastir le fort
Dedans Moyenvic et aussy en dehors
Qui met dans les oreilles aux Messins une puce
Ny faulte point mentir, le monde n'estoit emeu.

D'un jeune fils de Vigneulle qui tua une fille après lavoir engrossé en l'an 1630.

En nowembre de l'an mil six cent trente
En un villaige près de Metz d'une lieue de distance
Estoit un garson sans bonté ny avoir
Un meurtre et un dépit par vanité ou gloire :

Fit à une fille disant l'aller espouser
Et jusqu'au bois de Tallange la print et l'enmenée,
Parmy hayes et buissons la forçant plusieurs foys
Puis luy coupa la gorge tout au milieu du bois.

Francoys maître Culz et l'on l'appeloit ;
Son père aussi sa mère furent cause de ce désastre
La voullait espouser ce qu'il luy empescherent,
Et apres ce forfaict presque s'en désespérèrent.

Ce forfaict il revint au villaige
Faissant la bonne et encour davantaige
Il se print à dancer avec les jeunes gens
Qui estoient au pressoir leur vendange pressant.

Deux jours passés la fille fut ramenée
Dessus une charette à moitié esgorgée.
Ne vescut que trois jours à la parfin mourust.
A la parfin les jambes furent bonnes audit Culz.

La justice ordonna de son plain jugement
Que ledit maître Culz tout peremptoirement
Il serait appelé pour cognaistre son forfaict,
Mais à celle nalla qu'il n'en revint jamais.

Enfin de fait fut qu'après une potence
Pendu en effigie serait sçans demeurance.
Bourreaulx ny charpentier ne furent mis en œuvre
L'argent et les presents en firent chef d'œuvre.

Paix faicte en Savoye en Piedmont et en Itallie. (1631).

En l'an mil six cent trente et un
Lorsque la Rochelle et Montauban furent prins
Piedmont Ste Onze [1] et aussy l'Itallie
Toute trouble à present en furent demollies.

Louis roy de France treizième du nom
De ces ville et pays eut l'honneur et renom
De les remettre toute à son obéissance
Par l'ayde de des bons princes mist tout eu sa puissance.

Pour revitter malheur de ce peuple rebelle
Il fit démanteler les murs de la Rochelle,
Les ceulx de Montauban et plusieurs autres lieux
Tout fut dans le lieux quy estoient marquageux.

Le roy par mandement l'envoya dire a Metz
Qu'on en faict feux de joye aussy toute liesse
Dont du grand joye qu'on eut canons furent mennés
Sur la cotte de S[t] Quentin pour ouyr resonné.

---

[1] Sous cette forme originale il faut reconnaître la province de Saintonge.

Canon mené de Metz sur la montaigne S[t] Quentin pour faire le feu de joye.

Deux canons d'assez grosse manière
De Metz furent chariés en la taye de Chezelle
De Chazelle parmy Scey elles furent atellées
De cinquante chevaulx en hault furent menées.

Auprès de l'hermitaige [1] illec furent braquées
Auprès d'un très grand feu jetant mille fuzées
Avec feu d'artiffice qui en l'air furent jetté
Quatre coups de canon y furent aussy tiré.

Jamais sur S[t] Quentin on ne vist tant de gens
A l'entour du feu qui crioient haultement :
Vive le roy de France et toute sa maison
Qu'a mis en sa puissance Rochelois et Piedmont !

Monsieur le Prince de Condé venu à Metz. (1631).

Mons[r] de Condé prince du sang vint à Metz
Pour visiter les portes de la ville de Metz
Le roy l'avoit, se doubtant des erreurs
Envoié entre sire le roy et l'empereur,

Le bruit courait jusqu'à Paris
Que dans le fort de Moyenvic
Y avoit tant de gens de l'empereur
Que plusieurs mille en estoient en dedans.

---

[1] Il y avait un ermitage et une chapelle sur le mont Saint-Quentin, dont l'histoire a été racontée par M. Abel et M. H. d'Arros dans le *Bulletin* de la Société d'archéologie (1862).

L'entrée du Roy Louys en la ville et citté de Metz et de la Royne Anne sa femme en l'an 1631.

L'an mil six cent et trente et un
Au moys de décembre le vingt et un
Fit son entrée en toute belle ordonnance
Le plus fleurissant Roy qui fut oncques en la France :

Louys treiziesme du nom, roy de France et de Navarre[1]
Avec la Royne Anne de Paris vindrent à Bar :
De Bar firent leurs entrées a Metz
En decembre le moys d'où y faissait bien froidz

Ne voulust qu'on y fist grand façon ny cottange
Chasteaulx ny bisgarure ny peinture ny mellange
Ny fust faicte à cest heure disant qu'en guerre estoit
Et remercia tous seigneurs aussy bourgeois.

Le duc de la Vallette pour lors grand gouverneur,
De Metz et du pays sortit pour l'honneur
Porter à Sire le roy son maître et souverain
Avec la justice et jusque Saint-Germain.

Par la porte S[t] Thiébault le roy fit son entrée
Dont la ville et les clefs lui furent presentées
Et aussy en mesme tempts lui fust presenté
Un ciel tout brodurié d'or pour au dessoub marché.

---

[1] Louis XIII, irrité des prétentions de l'empereur à conserver Vic et Moyenvic, s'était résolu à les reprendre de force. Il y envoya une armée commandée par les maréchaux de la Force et de Schomberg et vint à Metz pour surveiller la Lorraine et préparer des mesures de rigueurs que l'imprudence du duc Charles rendait inévitables.

Le ciel y reffusa; soub n'y voulust s'y mettre
Disant à ceulx de Metz que marcher ne pouvoit
En jusque sur la porte au pied du grand moutier
Que desur la charoche y descendist à pied.

Devant la grande autelz il fut faire sa prière
Alors y fut chanté le *Te Deum* et prière.
Après sa prière faicte il s'en alla loger
Avec tout son train dedans l'esvesché:

La royne entra à Metz le vingt quatriesme jour,
A Malatour elle faisoit son séjour
Elle s'en vint avallé à Chaptelz deux heures après midy
Où elle alla marandé à la maison Maguin.

En cest saison la Mozelle estoit sy débordée
Qu'il failloit, grande brigée,
Prendre la royne et aussy son bagage
A Longeville, en chemin, l'eau estoit toute au large:

Son chemin falut prendre par la taye de Lessy
Et par dessus les hault en avalle elle vint
A Pleppeville elle passa sans arrest ny séjour;
Et qu'en toute l'année n'avait neigé si fort.

Au pont entré des morts estant presque nuict,
A la cour de l'esvesque alla prendre son giste:
Grands princes et grands seigneurs il avoient avec eulx
Que plus on regardoit plus on estoit heureulx [1].

---

[1] Le duc de Lorraine vint alors à Metz pour essayer de se réconcilier avec le roi : mais il reçut de lui un accueil assez sévère.

Fort de Moyenvic assiégé par le maréchal de la Force. (1631 [1]).

Au mesme moys, terme de ans que dessudit,
Fut assiégé par les Françoys le fort de Moyenvic:
Par le maréchal de la Force fut assiégé
Dix jours avant que le roy, à Metz, fit son entrée.

Les Cravacs l'avoient si bien fortifier
Et de toutes vitailles si bien munitionné
Qu'ils tindrent là dedans bon, quelques jours
Pensant de l'empereur y avoir du secours.

De Metz huict pièces de canon aussy l'attiraille
Furent mennée au camp pour battre ces canailles
Au premier coup baillé une composition
Aux francoy demandèrent accepté leur fut dont.

Chairgé chacun son colz le plus fort l'emportait,
Le restant de dedans demeura aux francoys.
Quarante mil quartes de bon bled y avoit
Que l'empereur d'Allemaigne menné faict y avoit,

Munitions guerrière avoit à quantité
Canons et faulconneaux estant munitionné
De toute arme et toute pièce il estoient fourny,
Se gaussant des messins le jour aussy la nuict.

---

[1] Comme la rupture avec l'empereur n'était pas déclarée, c'était au nom de l'évêque de Metz, Henri de Verneuil, qu'agissaient les maréchaux commandant les troupes françaises. L'évêque avait en effet protesté infructueusement contre l'occupation des places de son temporel, et c'était sa querelle que les Français étaient censés soutenir.

Chassé et reconduit ils furent en Allemaigne
Le vingt-septieme décembre fuyeant en la campaigne,
Le roy estant à Metz qu'aussitost il le seut,
D'aller voir la place tost d'advis il en fut.

Touchement des escrouelle par le roy. (1632).

Le premier jour de l'an, le roy sain et enthier
Toucha plus de six cents qu'avoient les escrouelles.
Le gens de toutes parts y accouroient trestous
Dedans le fort de cloistre ils estoient a genoux,

Passant par devant eulx il leur disait ainsy:
M'i amis : le roy toi touche, le bon Dieu toy guéry,
Et son grand aulmonier qui de près le suivoit
A chascune des personnes il donnoit six solz de roy.

Les ceulx qu'il atoucha ont esté réguery
Moyennant que ce fut du mal cy devant dict,
Dont plusieurs messins Lorrains et allemans
En remercièrent Dieu et le roy tout d'un tempts.

Le roy sorti de Metz pour aller à Moyenvic. (1632).

En janvier le moys au deuxiesme jour
Le roy et la royne allèrent prendre leur tour
Le fort de Moyenvic et alla visiter
Et tout d'un mesme tempts le fit démollissez. [1]

---

[1] Le roi y reçut, le 6 janvier, la visite du duc de Lorraine qu'il contraignit à y signer un traité assez humiliant et onéreux, par lequel il cédait Marsal à la France; traité, du reste, dont les clauses ne furent pas observées. Mais combien eût-il été plus rigoureux encore, si Louis XIII avait su que le mariage de son frère et de la princesse Marguerite de Lorraine s'était accompli, contre ses ordres, trois jours auparavant.

Alors qu'il eut donné ordre à toute son armée,
Retourna dedans Metz et tout sa compagnie
Le huictième fevrier de Metz il s'en partirent
Et tous s'en retournèrent en France et à Paris.

La mort de Marillac. (1632).

En passant que le roy retournoit
A Verdun il fit prendre le sieur de Marillac
Et tout d'un mesme tempt fut mis en la Bastille,
Un lieu, pour en parler, de deuille de pérille.

On disoit que devant Cazalle il avait thraÿ
L'armée du roy Francoy et qu'il l'avoit vendu
Argent il avoit pris d'Espaigne comme l'on disoit
Tellement qu'en mourust plus de cinq mille francoys.

Son procès faict, la teste il eust tranchée,
En la place de grève sur une lance bouttée,
Avarice et envie se suivent tellement
Que sa race et lignée en devint pauvrement.

Verdunois et messins enfin pour un vray dire
N'estoient à luy amis qu'en devise de mauldire
Et parlant par raison, plus d'un million couttoit
Dans le pays messin qu'en don il y levoit.

Par la France la province faisoit contribué
Laboureur et marchand et gens de tous mestiers,
Or et argent prenoit de toutes les cottés
En trayson et force s'y pensoit ellevé.

De petite condition et lignée il estoit
En grace et en pouvoir il estoit mis du roy,
Enfin n'y connaissant ni grace ny la faveur
Du roy ny de ses gens non plus que rappine, et volleur.

Monsieur de Figuier mis gouverneur en l'esvesché de Metz. (1632).

Après la mort du devant dit sieur Marillac,
Monsieur de Figuier elleu fut par le roy
Gouverneur des lieux et ville de l'esvesché,
Enfin mesme il fallut à lui contribuez.

Vic Moyenvic Dieuze et Marsal
Chasteaux Salins et du Vaulx quatre maires,[1]
Fallut contribuer par chacune ans
Audit sieur de Figuier de deux cent mil francs.

Pauvres et riches chacun à son esgard,
Il le falloit porter à Vic ou à Marsal,
Personne quelle condition il soit, n'en pouvoit être exempt
Prebtre ny aussy curé ny moyne de couvent.[2]

Monsieur de Figuier envoyé en embassade à l'empereur. (1632).

Au moys de febvrier en la susditte année,
Ledit sieur de Figuier de Metz fut envoyé

---

[1] Les quatre mairies du val de Metz : Ars, Châtel, Scy et Moulins. Le reste du commandement de M. de Figuier représentait, pour sa plus grande partie, le temporel de l'évêché.

[2] Ce n'était pas seulement le pays messin qui se voyait ainsi surchargé d'impôts : la Lorraine en était accablée et les folles entreprises que préparait son duc y répandaient d'avance la misère qu'elles devaient si cruellement aggraver ensuite.

De par le roy de France, devers l'empereur
Que fut l'accroissement de toute trouble et erreur. [1]

Cent chevalliers avait en une compaigne,
Tourtous bien habillé à la mode de Francisse,
D'or ny aussy d'argent ny falloit estre friche
Pour faire ce voïage en la maison d'Autriche.

D'Ennery le curé il avoit avec luy
Pource qu'il sçavoir le détour et chemin,
Partant mesme pour parler langaige de toute sorte,
N'y avoit le pareil d'ici aux antipodes.

Tresves asiegés par les Francois en l'an 1632.

Tresve et Couvelance ancienne ville
Furent assiegés en l'an mil et trente deux,
Par la puissance du roy Francoy
Furent assigées toute en un moys.

L'évesque qui pour lors tenoit la ville
S'etoit mis dehors et du tout en exille
D'autant que par trop il faisoit grosse gabelle,
Payer à ses subjects et devant cest querelle.

Durant sy devant que le roy séjovrnoit a Metz
Soub sa protection l'esvesque s'estoit venu mettre [2]

---

[1] Les ambassades, à cette époque, se multipliaient sans succès. En même temps que M. de Figuier, doublé du curé d'Ennery, allait près de l'empereur, M. de Guron était envoyé à Nancy près du duc de Lorraine qui envoyait, de son côté, le marquis de Villé à Paris, sans compter les messagers du roi de Suède.

[2] Conformément à un droit public, peut-être un peu artificiel, le roi de France pouvait intervenir dans les affaires de l'archevêque de Trèves comme étant métropolitain des trois évêchés de Metz, Toul et Verdun, possessions françaises.

A son retour le roy lui avoit promis
Que de son esveschez il le feroit jouyr.

Le roy de retour estant en France,
Dressa une belle armée pour avoir Tresve et Covelance
Et pour la conduire y mist deux marechal,
Des moult braves hommes tous deulx vieillards.

Le sieur Defiatte [1] en estoit des premiers
Et le sieur de la Force qui le suivoit de prés,
Le jour de l'Ascention avec leur armée
Dans Metz et le pays ils y firent leur entrée.

Tourtous les pauvres du bourg et du pays,
Gens de tous mestiers à Metz s'estoient fuy
Avec chevaulx vaches et autres bestailles aussy,
N'y laissant en maison que les chats et soury.

Oncque on n'y veu ny recognu de telle mutin,
Depuis le camp des Lorrains à Mollin,
Les orges et bledz par il passoient
Tous les gastoient et foudroyoient.

Lors devallèrent en Allemaigne
Ee tout faisant vollerie et rappine
Et le propre jour dimanche, jour de la sainte Trinité,
Covelance ils allèrent assiegéz.

Soixante mil tourtous gens combattant
Leur voille et tente tandirent parmi les champs,

---

[1] Antoine Coiffier, marquis d'Effiat, surintendant des finances en 1626, ambassadeur en Angleterre et maréchal de France en 1631, était lieutenant-général des armées du roi en Allemagne, lorsqu'il mourut devant Trèves, le 27 juillet 1632. Il était père du marquis de Cinq-Mars, dont on connaît assez la fin tragique en 1642.

Ayant contre la ville canons contre sonné,
Composition trestous ont demandé.

De sortir de la ville armes et bagaiges
Leur fut permys. Tretous remplis de raige,
Sortirent dehors tant Cravaccs qu'Alemans,
Trois mil deux cent estoient de ce couvent.

Maréchal d'Iffiat entra dedans Covelance,
Avec la gentillesse et les troupes de France;
Y mit pour gouverneur le s[r] Daubaret,
Gentilhomme, capitaine estant au roy françoy.

Et puis sans horgne toute un jour de Madellaine
Trois jours avant la feste, en la même sepmaine,
Tresve allèrent assiéger et de très grande furie,
Qu'alentour de la ville dressèrent trois batteries.

Et de canons et de grosse bombarde
Donnèrent à ceux de Tresve telle dance et allarmes
Que le premier jour d'août ils rendirent la ville
Aux Françoys, de devant qui furent prests et habille.

De tost la recevoir n'y furent négligents
Grand faim et soif avoient: ce n'estoit pour néant.
Trois jours avoient été sçans nul amunition,
Avoit esté prise par les faulx Bourguignons.

Pain, vin, amunition de Metz alloit au camp
Tout auprès de Thionville, sur Moselle devallant,
Fut par les Bourguignons jetté en la rivière
Qui fut la premiere cause de Françoys la querelle

Un gouverneur avoit en la ville de Thionville
Qui son nom s'appeloit le seigneur de Viltz,
Qui fit par sa faulceté ce grand encombrement
Dont en mourut plusieurs par contreval le camp.

Néanmoins les Tresviens avec leur bagaige
De Tresve ils y sortirent sans guère laquois ni paige:
Mons[r] de Buxy avec son régiment
Fut mis en garnison dans la ville commandant.

Par les deux maréchal fut illec gouverneur
De Tresve et du pays l'evesque y fut pour l'heure
Scans robe, ny bonnet corné commanda
En l'esvesché de Tresve tout pour le roy François.

En mesme tempts fut mort leur évesque
Qu'aultre nom n'appeloient que principal traistre
A Tresves plus ny chanta ny vestit surpellys
On dit que par poison on le fit mourir [1].

La mort du sieur de Fiat. (1632).

Le maréchal Deffiat, grand recepveur
Du roy de France, mourust pour l'heure
Devant Tresves dedans le camp
Du pourpres; il fit son testament.

Bon chatolique estoit; de la suitte de ses gens
En France fut ramené, bien en le regrettant,
Le roy fut moult mary de cet homme,
De sa mort eust dépit, car il estoit brave homme.

---

[1] Il y a là une erreur évidente, Christophe de Sœteren, archevêque de Trèves depuis 1623, au secours duquel vinrent les Français, ne mourut qu'en 1652, le 7 février. Il eut pour successeur Ch. Gaspard de Layen, qui, depuis deux ans déjà, était son coadjuteur.

De son testament.

En son testament avoit fait donation
A tous les esglisse où son corps passeront
Depuis Tresve à Paris, à chacune sept livres
Et au curé deux, pour chanter un service ;

Et avoit mesmement donné deux aultres livres
Pour sonner mortuaire le durant des servizes
De tout quoy mesme il avoit ordonné
De sonner mortuaire pour son corps trépassé.

Soixante et dix sept ans de son âge il estoit,
Beau de corps et corsaige, encour gaillard estoit.
Prions Dieu pour son âme qu'il le veuille recepvoir,
Par sa haulte majesté, en paradis et gloire.

Retour des Francoys en France. (1632).

Après que Trésves et le fort lieu de Convelance
Fut réduicte au roy Francoy à son obeissance
Trouble et erreur furent a Paris en France
Lors fallut que l'armée retourne en diligence

Pour remparer le sieur de Montmorency
Comme Monsieur, le frère du roy aussy
Qui faisoient bien du mal et peu de bien
De tout quoy on le maintient.

L'on fit des toppées de pain de vin de chair
Comme à Jouy, Magny au frays du menu populaire
Pour traiter et nourrir l'armée à leur retour
Doubtance du mal qu'ils eussent faict en la ville et fauxbourg.

Estant l'armée arrivé en la France
Monmorency le grand chassèrent sans négligence
Jusqu'en Languedoc; illec fut attrappé
D'aultant que son cheval fut dessoub luy tuez[1].

Mort de Montmorency en l'an 1633.

Blessé fut au travers d'une épaulle
En un fossé il cheut pour pescher aux grenouilles;
Fut prins et fut mené en la ville d'Orléans,
Es mains des chirurgiens y fut mis vistement:

Fut delà à Paris, au roy fut amenné
Quaussitost son procès il luy fit préparer
Tout comme refraictaire de leze majesté
D'avoir la teste couppée il y fut condampné.

Quoy qu'il eut ce cas faict, ce fut il regretté
De tous soldatz francoys il y fut soupiré:
Pour l'esgard des soldatz, la renommée avoit
Meilleur qui fut en France et de tous ces francoys.

L'armée retourne au païs messain. (1633).

En mesme temps que le duc sy dessus fut detruy
L'armée de France s'en retourna a Metz et au pays;
Conduicte fut ladite armée et toute la munition
Par le comte de la Suze et mons[r] S[t] Chaumont.

---

[1] Le duc de Montmorency fut pris, couvert de dix blessures, à la bataille de Castelnaudary, le 1[er] septembre 1632. Son transport à Orléans puis à Paris est une fable. Du lieu de la fatale bataille il avait été amené à Lectoure puis à Toulouse, où il fut jugé et décapité au Capitole, le 30 octobre. Quant aux regrets dont le chroniqueur consacre le souvenir, il ne pouvait pas les exagérer. La France entière les ressentit.

Monsr de St Chaumont en estoit générale :
Le comte de la Suze estoit son esgalle [1].
Le quatriesme apuvril avec leur armée
S'en vindrent a Metz logé tout leur gendarmerie.

De seize regiments estoient accompagné
Et de soixante cornette très tous bons chevalliers ;
Dans le pays messin y faisoient telle huttins
Que pain et vin et chair tout en fut renchery.

Sept sepmaines et un jour en la maison furent
De ces pauvres villageois qu'entout faisoient qulbutte ,
Prenoient et rappinoient ce qu'ils pouvoient trouvé
Au vray dire sans mentyr, faisaient du mal assés.

En maye le vingt-troisiesme d'Allemaigne un courrier
S'en vint dedans la ville apportant des nouvelles
Qu'en ça de Covvelance y estoit arivé
Quatre-vingt ou cent hommes tous bons chevalliers

Soy dissant de l'empire de l'armée de Gallas ,
Se disant aultrement estre au prince Thomas.
Monsr de St Chaumont recepvant ce paquet
De Monsr de Buxy et du Sr Daubaret.

---

[1] Les archives municipales de Metz nous montrent au contraire que tous les ordres étaient donnés par Feuquières, lieutenant-général des Trois-Évêchés, et exécutés par les soins du maître-échevin Fabert, seigneur de Moulins. Les principaux lieux de cantonnement furent Vigy, Sanry, Marly et Jouy-aux-Arches. Ces villages furent occupés au milieu du mois de septembre 1632 ; en même temps on effectua des réparations à la digue de Wadrineau, la Moselle menaçant de s'éloigner des remparts et de l'intérieur de Metz. Des courtisans français voulurent établir un mont-royal à Metz, quoique notre ville eût depuis des siècles cette institution de prêts sur gages. Les exigences du fisc firent supprimer le coche entre Metz et Paris qui fonctionnait une fois par semaine.

Courses en Allemaigne.

Soudain, tout comme Ecosse, assembla son armée
Estant tous en bataille en journée et nuictée,
Et sans nul aresté ny de jour ny de nuict
Alla prendre ces canailles tourtous au chauld du lict.

Hombourg prinse.

A leur retour prindrent Hombourg le chasteaulx
Où que plusieurs cravacc là faisoient moult de maulx
Scans canon ny bombarde au Francoys se rendirent:
Du régiment Buzy garnison ils y mirent.

En après celle defaicte l'armée rebrousse chemin
Dans la ville de Metz et le pays messin
En chacun sa chahutte s'en revindrent tous logé
Chez les pauvres laboureurs et gens d'autres mestiers.

Bataille entre la royne de Suède et Charles duc de Lorraine. (1633).

En cest année et terme et tempts
Fut une bataille par mauvais tempts
Faicte entre le duc de Lorraine
Et la royne de Suède[1].

---

[1] Dès le 1er janvier 1633, Richelieu avait fait approuver par Louis XIII un plan qui comprenait l'invasion de la Lorraine. Mais le traité de Liverdun ne lui permettait pas de l'exécuter immédiatement. En attendant, une petite armée

Par le jour de la fête St Laurent
Par très grande pluye oraige et mauvais tempts
Laquelle cheust de telle façon sur la Lorraine
Qu'il y perdirent tout bagaige et domaine

Celluy duc pris avoit des gens en son pays
Malgré eulx mesne, et parents et amis
Asemblé avoit gens en grande quantité
Pensant au secours de Haguenaulx les y tretous mener.

Siege à Haguenaulx.

La royne Suédoise en ce tempts fristié estoit
Du royaume de Suede absentée ; elle n'estoit,
L'empereur Ferdinand et le roy de Dannemarc
L'en avoient deschassée ; n'estoient demeuré maitres.

Parmy les Allemaigne avait une grosse armée,
Elle menoit quant à elle qui faisaient rappinée
Pilloit et assiégeoit tout les villes et chasteaulx
Qui lors appartenaient aux gens imperiaulx.

Une cruelle battaille cest année s'étoit faict
Par entre les Suéède et les impériaulx
Qu'en cest grande deffaicte, tué fut sur la place
Le roy de la Sueede comme aussy sa noblesse.

---

commandée par le duc de Birkenfeld, et composée de Suédois et d'Allemands, mit le siége devant Haguenau, ville impériale, cédée par Ferdinand II au duc de Lorraine. Ce dernier chargea ses maréchaux de camp, MM. de Florainville et de Gatinois, de la dégager à la tête de cinq mille hommes et de tenter ensuite la délivrance de Brisach, également pressé par les Suédois. Mais l'armée lorraine fut défaite, comme il sera dit plus loin.

Roy de Suèède mort en la bataille [1].

Quant à elle, son mary en cercueilx
Cest reine le menoit en route de tout lieux
En bierre chevallement estant mort embaulmé:
Là alloit son armée elle le faisoit menné.

Tous les gens Lutheriens comme mesme les Calvenistes
En estoient moult fachés ; ils en estoient sy triste
D'avoir perdu cest homme ; se dissoit protecteur
De leur relligion aussy d'elle deffenseur.

Haguenaulx asiégea qui proche Salverne.
Quant sceut tost les nouvelles le dict duc de Lorraine
Qu'en les côtes de Salverne furent si cruelle battaille
Que l'armée de Lorraine y perdit sa mangeaille.

Le Sr de Bassompierre commandait à Nancy
En la querelle estoit qui bien tost s'enfuy
Quictant cheval, charette, toute autre amunition :
Perdirent toute équipaige et dreppaulx et canon.

Quatre mille Lorrains y mourust en la place:
Par la première folie en parlant on
Des gens qui par follie sont cause de tels maux
Pensant en un clin d'œil ravitailler Haguenaulx.

Celuy duc de Lorraine en toute son pays
Il avoit pris des hommes par la force et dépit
Au dessous de seize ans et jusque quarante ans
Pour à qui la guerre ne saichant ni comment.

---

[1] Gustave-Adolphe, tué à la bataille de Lutzen, le 15 novembre 1632, et enseveli dans son triomphe.

Son pays il ruinoit de toutes parts et cotés,
Ayant toujours à soy bien dix mil hommes armés
Faissant volte en un lieux et des rappines en l'autre,
Pour le tout vray bien il faisoit moult de maulx

Ce qui fust tost la cause le roy fut adverty,
De toute sa meunée; voyeant luy avoir promis
Que contre sa majesté les armes il ny prendroit,
Ce qui fist esveiller bientost le roy Francoy[1].

Nancy assiégé par Monsieur de Saint Chaumont, marichal de France, l'an 1633.

Par courier et par lettre au sr de St Chaumont[2]
Envoya scans dellay qu'estoit en garnison
Dans Metz et le pays avec son armée
Qui tost dans la Lorraine, il y prist sa brigée.

Voieant le roy françois que celluy duc alloit
Encontre son serment qu'il avoit faict à Metz,
Qu'avec une armée de guerre contre luy ny prendroit
Ce que fut au rebour de tout ce qu'il dissoit.

Par un jeudy matin, d'aoust le vingt cinquiesme
Les lettres estant venues du roy Louys treiziesme

---

[1] Le roi de France, ou plutôt Richelieu, ne demandait qu'à « estre esveillé de ce côté. » Il avait fait adresser par M. de Guron des observations à Charles IV sur les levées de gens de guerre qu'il avait faites pour dégager Haguenau, alors que c'était à la France qu'incombait le devoir de le défendre. Mais entre le duc et Guron, hommes aussi violents et emportés l'un que l'autre, l'affaire s'envenima si bien que la rupture fut presque complète : elle devint définitive peu après par suite du refus d'hommage du duc pour le Barrois mouvant et l'arrêt du Parlement de Paris qui le déclarait réuni à la couronne de France.

[2] Le 1er avril 1633, M. de Saint-Chamont et M. de Laforce entraient dans Metz à la tête d'un corps d'armée. La ville leur offrit le vin d'honneur.

Mons[r] de S[t] Chaumont, de Metz et le pays,
Sortit avec ses gens pour investir Nancy.

A Saincte-Marie-aux-Boys, il s'en alla gister
Au villaige des Menny [1] ses gens il ait campé
Du jour au lendemain, feste de s[t] Louys,
Tant devant que darrier il acampa Nancy.

Alors, tant près que long, les gens fit assiégé
Et poza des battries de toutes parts et costéz.
Du long des Marcheville jusque proche la justice
Jusque sur la rivière, tenda toute ses listes.

Vignes, hayes et buissons, les Françoys ruynèrent,
Un boys de haulte futaye, fond en comble abattirent;
Qu'estoit sur la rivière au dessoub Champigneulle,
Dont au cas s'en servirent le roy, ses serviteurs.

Et par ordre ingénieuse scièrent tous ses boys
Et grand pièces il y firent pour s'en ayder à soy,
Pour en un mesme instant planter une digue,
Ce qu'ils firent en mesme tempts; ce qui fit tel servize

Qu'au lieu que la rivière eut dévallé à bas,
Droict ès prez proche, reculloit pas à pas,
Force, boys, forêt, terres et fagots ils y mirent,
Ce qui fit au Lorrain songer à aucun advis.

Pour lors Charles de Lorraine, en Allemaigne il estoit,
Par devers Falsebourg que nouvelle envoiait

---

[1] Les Mesnils, village près de Pont-à-Mousson qui domine la vallée de la Seille et fait face du côté de la Moselle aux ruines du château de Preny et à celles de l'ancienne abbaye de Sainte-Marie-aux-Bois, fondée par saint Norbert sur les terres des abbayes bénédictines de Saint-Pierre et Sainte-Glossinde de Metz.

D'heur, aussy de journées, à l'empereur d'Allemaigne,
Pensant avoir secours : ses lettres on luy retiennent.

Valechtaine traihy le duc Charles de Lorraine. (1633).

Le chambellan d'empire, non amis au Lorrain[1],
Les lettres de ce duc, premier venoient en main,
Et ne le denonçoit à son maître l'empereur
Ce qui fut tost la cause de bonne heure et malheur.

Au lieu de le montrer au grand impérial
Il rescrivait scans cesse à son homme, le duc Charles,
Qu'en fonds il ne croioit que le roy de la France
Quand Nancy il auroit ne luy feroit nuisance.

Et par tant de manierre, parolle et belle lettre,
Fit le duc de Lorraine en telle mœurs y mettre
Qu'avant huict jours passés, monta hault en Lorraine,
Pour avec les Francoys traicter nons en bellaine.

Manda à Bassompierre, principal commandeur,
Qu'estoit dedans Nancy, y commandant pour l'heure,
Qu'en canon ny bombarde il n'y grève les Françoys,
Qu'en paix et sans discord vouloit vivre avec les François.

---

[1] Albert-Venceslas Eusèbe de Valdstein, célèbre général allemand, donna à l'empire d'Autriche tout le nord de l'Allemagne conquis sur les Danois, et força leur roi Christian IV à signer, en 1629, l'humiliant traité de Lubeck. Nommé duc de Mecklenbourg, il tomba en disgrâce ; mais l'empereur Ferdinand, se voyant menacé par les Suédois, rappela Waldstein qui reprit son pays natal, la Bohême, sur le fameux Gustave-Adolphe. Enivré par ses succès, il songeait à se créer roi de Bohême quand il fut assassiné à Egra, en 1634, par ordre de son souverain.

Lettre envoiée au Roy.

Monseigneur le généralle de l'armée, Saint Chaumont,
Et le sieur de la Suze, viscomte de Jarpagons,
Le chastelliez Beurlot et le s[r] de Navaille
Mandèrent tout au roy que dissoit le duc Charle.

A Sainct-Denis, en France, de ces chefs est en lettre,
Que Charle de Lorraine soub luy voulait se mettre
En sa protection et en sa sauvegarde,
Tous ces chose assez fort comme un plat de moustarde.

Ruzée de trahison, tendoit sur les Françoys
Promesse et belle parolles, tout les tiroit à soy.
Un jour, et entre autres, les portes leur sont ouverte
Mais sans bride avallée à la haste retournèrent.

Le régiment des gardes desjà estant ès portes,
Pansant desjà Nancy en parfaire leur etoffe
Le bourgeois et soldatz, à grand coups d'arquebuze,
Leur criez : à la haste tournez à la camuze.

Le Roy Louys XIII partit de France et la royne Anne. (1633).

Retiré ils les firent, et de la rivière
Qui est entre Nancy et aussy Marcheville
Tout ce fut de rechef renvoiié à Paris,
Qui tost fit éveiller le noble et preux Louys.

Et scans halte ni fanfarde, à un matin ou tard,
Luy et toutes ses gens s'en vindrent loger à Bar
Auquelle ils s'y rendirent sans faire noize ny querelle
Comme aussy tout d'un tempts les gens de S[t] Mihielle.

Mesmement tous chasteaulx qu'estoient autour d'icelle,
Garnison y fit mettre et chassé les rebelles;
Puis, de là, scans faire horgne driot au Pont à Monson,
S'en vint avec ses gardes, page, ainsy que (mousqueston).

Le Pont, aussy Mouson les portes luy furent ouvertes,
Le chasteau de Preny, Froua, tous y logèrent,
Et bonne guernizon y mit tout de Françoys,
Faissoit crier à toute : vive le roy françoy.

Et puis sans leur faire noize, ny aucune grevance,
Le roy et tous ses gens, dans le chasteaulx d'Amance
Alla prendre sa giste où c'est un bien hault lieu
Accompagné estoit du cardinal duc de Richelieu.

Puis de là en avant, jour de saint Paulin,
En aoust il en sortit, au moys le trente et un,
Et pour soupper en bref au bourg Saint-Nicollas
Alla, luy, et ses gens pour tout avoir esgard.

La Royne estant à Bar vint à Metz pour la seconde fois. (1633).

Or, laissons à partir du roy et de sa court
Qui tenoit proche Nancy son armée bref et court,
Faisant sortie et tranchée, tant en boys qu'en campaine,
Empêchant la rivière de voir le Champapagne.

La rivière du Meu tachoient d'encourir
Aval par deça soub le pont de Bouchire,
Une digue ils avoient faict au travers des bois,
Qu'une seul goutte d'eau point il n'en avalloit.

Ils avoient entrepris par ingénieuseté
De faire reculler l'eau à Nancy en fossé,

Disant faire tout noier la Lorraine dedans,
Pensant tout cela faire, eust esté belle estang.

Le Roy à Bar passant, sa femme laissé avoit
Avec tout sa court s'en vint loger à Metz,
Par Longeville elle passa avec ses mousquetons;
Pour bienvenue, tiré luy fut, trente coups de canon.

Bernard de Lavalette, duc et grand gouverneur,
De Metz et le pays, au-devant fut pour l'heur
Et jusque Malatour, avec sa compaignie,
L'amenant dedans Metz d'une façon gentille.

Dedans la grande Esglisse son oraison y fit
Puis à la Cour l'Esvesque alla prendre son giste:
En entrant et sortant, musique aussy fanfarde,
De mutte luy fut donné une grosse gaillarde [1].

Pionnier et elleu des villaiges menné au camps de Nancy. (1633.)

Toute en un mesme instant le jour fut mandé
Au sr de la Vallette d'envoïer des pionniers
Au camp devant Nancy pour dresser les batteries
Et pour faire des tranchées tout autour de la ville.

Comme aussy par mesme lettre fut aussy ordonné
Au capittaine Maulgrais, sans y rien estargé
De prendre en tout villaige de chacun endroit soy
Des hommes avec bonnes armes au frays des villageois.

---

[1] La ville offrit à Anne d'Autriche, comme cadeau de bienvenue, un bassin en or ciselé, chef-d'œuvre de David de la Cloche, orfèvre, neveu sans doute de Richier, le fameux sculpteur de Saint-Mihiel.

En Septembre le sixiesme, le maire furent mandé
Et aussy les mainbourgs de toute communauté
Donc leur fut dit en somme, qu'il leur falloit fournir
Chacun deux ou trois homme avec des bonnes oustils.

Comme aussy scans delay trois ou quatre bonhomme
Armés de toute pièces qui soient bons et brave homme,
Et qu'en un mesme instant cela fut délivré
Et tout devant Nancy au camp furent meunés.

Un abbé brulé à Metz. (1633).

Ce fut aussi en cette année bien caulteleuse et fourtunée
Qu'un abbé fut amené de France
Pour luy publier une santance.
(3 vers seulement).

Que contre luy estoit donnée
Drès le mars et moys de maye,
Au champ sur echaffaud fut estranglé
Et un après son corps brullé.

Sept ans et sept jours il n'avoit chanté messe;
Se confessant devant la populaces
Dissoit on qu'il avoit haultement parlé
A l'encontre du sang de sa Majesté [1].

---

[1] Tallemant des Réaulx cite le fait d'un moine brûlé à Metz pour avoir « mal parlé contre le cardinal. »

Crowée en Wadrinaue. (1633).

En celle année fut aussy faict
Des ordonnances au hault pallais
Par les treize et le maistre eschevin
Et tout ensemble à tout commungs.

Que tout villaige gros et petit
Feroient mener ou porter scans interdit
Une corde de pierre tard ou matin
Prisse sur la côte de St Quentin.

De mesme aussy tout bourgeois de Metz
Par chascun jour tous en paroisse
Ils alloient et venoient avec des hottes
Pour y porter les pierres; de ce ny mocque [1].

Malheureuse y fut ceste année,
Tout y fut en rebour de toute labrigée
La guerre et le cher temps y aborda ensemble
Et toute nouveauté enfin y fut plus grande.

La quarte de bled froment
Valloit dix et onze francs
Le mointange à huit francs
Et le seigle à sept francs.

Le vin neuf de dix solz en feuillage on vendoit
De l'année précédente, que moult pire il n'estoit;

---

[1] Les comptes de la ville portent une dépense affectée à des corps d'arbres pris dans le bois de Vezon, près Marieulles, pour des pilotis à la digue de Wadrineau, le 17 octobre 1633.

A six solz et demy on vendoit le nouveaulx,
Peu de vin y avoit à Metz et dans le Vaulx.

De Metz on emmenoit le bledz aussy le vin
A Cowelance et à Tresves et aussy à Nancy
A Brisac à Salbric et aussy à Mayence
Tout ces ville en ce tempts estoient au roy de France.

La Cour de parlement envoyée à Metz par Louys XIII Roy de France et de Navarre en l'an 1633.

L'an mil six cent et trente et trois
De France il s'arriva à Metz
Des grands seigneurs président et conseillers
Qu'estoient une chosse non coustumier.

Au tempts que Louys treiziesme regnoit
Un parlement envoya à Metz
Pour mettre ordre à toutes justices
Tant en la ville qu'en la milice.

A Metz entrérent par un mardy
Le jour et feste de S[t] Barthelemy
Trois jours auparavant, avec carosse
Et gros chevaux, scans nul negosse.

Des presidents cinque y envoya
Tourtout braves hommes et grand prelalz,

---

[1] La création du parlement de Metz donnait un commencement de réalisation à une des plus grandes pensées de Richelieu. « C'était un parlement d'Austrasie, dit Henri Martin, que le ministre espérait fonder, un parlement dont la juridiction s'étendrait un jour jusqu'au Rhin. » Dans ce temps-là déjà on disait que le Rhin était « la borne naturelle et ancienne qui sépare la France de la Germanie. » (Dom Calmet, *Hist. de Lorr.*, t. III, p. 270.)

Comme aussy trente deux conseillers
Et bien quinze ou dix huict huissiers.

Du hault palays enthièrement ils se saisirent
Des procès, procédures ils se munirent,
Et en un mesme temps commandement fut faict
Au treize et consillers leur pourter scans delay.

Dont à la première séance fut harangué
Par le s^r procureur du Roy qu'il n'y soit attenté
Par les maitre eschevin conseillers ni seigneurs Treize
De sur aucun procès qu'en suitte de la reigle.

Illecq fut déclairé par ordonnance du Roy
Q'aucune cognaissance procedure ny procès
Devant les dits sieurs Treize il n'yroient nullement
Qu'au desoub deux cent livres tournoillement.

Ordonnance portant que francq oleuf
Au parlement viendroient; chosses nouvelle et neuve
Le villaige de Courcelle scize au ban de Chausy
Et tous aussy les aultres ses plus proches voisins.

Le parlement de Vic et aussy St Mihiel
Furent toute sufoqué, Bailly et Consiellers:
Et fut dit que Vic aussy Marsal
Et toute l'esvesché y seroient toute Egalle

Les messains et toute aultres y furent bien esbays
De se veoir en peu d'heure entrer dans cest nuict
Clarté sceu de scavoir en bref leur fut osté
Ils tenoient teste ensemble, estant depitogué.

Lavarice fut la cause
Lorgueille et non prudence,
Qu'ils eurent toutes ces choses
Et toutes autres inconstances.

Avec l'or et l'argent
Chacun gaignoit amis
Sa cause il emportoit
Tant de jour que de nuict.

Canons de Metz menné au camp de Nancy. (1633).

En mesme tempts le xxj septembre,
Nancy sera bien encouragée si elle ne tremble,
De Metz sortit cinq pièces d'artillerie
Pour devant Nancy mettre dans des batteries.

En des batteaux furent mis dessur Mozelle,
Et furent tirée en jusque Marcheville,
Proche la justice ou gibet furent posées,
Pour au Lorrains faire prendre autres brigées.

Quérebins de Metz vont à Parys. (1633).

Le XXIIe du moys, de Metz ils se partirent
Une brave compaignie, presque tourtous parmenti,
Cordonnier, boullangier, et aussy retondeur,
Nommé les querebins, homme bien dangereulx.

Un nommé de Despotte estoit leur cappitaine,
Qu'en l'ennemi voioit il en perdoit l'alheine,
Et rencrioit souvent : gaignons toujours là hault;
Natif de Gascôgne estoit, pour ses travaux.

Pour conduire à Paris Mons[r] de Buillon,
Commissaire du Roy, estoit en cest façon;
Argent alloit quérir pour païer tout l'armée
Qu'alentour de Nancy faisoient force tranchées.

Un gentilhomme descartellé au Champpaissaille.
(1633).

Au mesme moys, au Champpassaille,
Ung gentilhomme de proche Marsaille[1]
Fut estranglé et puis descartellé,
Pour ses mesfaits il fut chastié.

Sur une roue son corps fut estendu,
Rompu en pièces et aussy démollu.
Au chemin de France avoit massacré,
La poste du Roy et ses lettres avoit vollé,

Et les avoit envoyé au cardinal infante,
Ennemys estoit lors du roy et de la France,
Dont cest homme en eust son paiement;
Non point en or, ny doublon, ny argent.

---

[1] On peut voir dans les *Archives du Parlement de Metz*, qui se trouvent au palais de justice de cette ville, les dossiers de plusieurs procès politiques par lesquels la magistrature française annonça son arrivée dans les Trois-Évêchés. Un gentilhomme qui se disait originaire de Champagne, nommé Alpheston, fut arrêté pour avoir conspiré contre Richelieu, au milieu du mois de septembre 1633. Huit jours après il était condamné non point comme conspirateur, mais comme assassin d'un courrier à Void, près de Toul. Le 23 septembre, après avoir enduré les tortures de la question, il fut conduit en chemise, une torche à la main, devant le portail de la cathédrale, pour faire amende honorable de son crime qu'il nia toujours; puis on l'amena au milieu du Champ-à-Seille où il fut roué vif à la grande satisfaction du cardinal et de ses créatures. Le 10 mai 1634, le Parlement rendait une autre sentence qui s'exécuta par contumace contre le père Chanteloup, le confesseur de la reine-mère Marie de Médicis, et en réalité contre un certain de Chavaignac, prétendu complice de la reine-mère.

Chariotz de la ville d'Essedent vollé. (1633).

En septembre, le treiziesme,
Un mardy, Jean, de la ville de Sedan,
Son chariotz fut pillé, de tout et dedans,
Par neuf ou dix bien mauvais garniments.

D'Esseden, de huictaine à huictaine,
Venoit à Metz, passant par la Lorraine,
Avec marchandisses, de bon bagaiges
Et en remenoit cour davantaige.

Un jour, en voullant entrer dans le bois,
Fut vollé par qui ne scay,
Au trou dit de Regnauldin,
Luy fut osté du grand buttin.

Et mesme aux gens qu'estoient dedans
Leur fut osté chaîne et quarquant,
Et de grand prix inestimable,
Tellement qu'en fut donnée bien grosse allarme.

L'alarme en fut jusqu'à la porte de Metz;
Terroine, et ses archers y courent après
Et jusqu'à Lorry firent leur chevauchée.
Illecq furent enquesté de la volte et riblée.

Au logis maître Waltrin, le maire fut mandé,
De Plappeville et Lorry, une heure avant soupé,
Et en un mesme instant, ils firent inquisitions
S'il y avait bon vin, grasse poulle et jambon.

Nancy rendu aux Françoys. (1633).

Au moys en septembre, le xxiij^{e} jour,
Se rendit au François, Nancy et la ville neuve,
Ou estant le roy y entrît un dimanche,
Devant la Saint Michel l'archange.

Et Madame la Royne qui le suivit,
Qui se nommait Anne d'Autriche,
Lors furent à Saint Evre, la patronne
De la ville où fut chanté le *Te Deum*.

En la maison et court du duc Charles,
Y entrît, monté à cheval,
Et là-dedans luy et ses seigneurs
Y furent logé avec moult d'honneurs.

Cinq jours inspiré qu'il y fut,
Trente soldatz de chacun régiment il elleut
Pour mettre en garnison ès portes et ès poternes
Ce qui moult regrevoit le peuple de Lorraine.

Voieant maintenant les Françoys
Leur oster leurs privilége et droits,
Après leur avoir ruyné leurs maisons,
Vignes et masonnaiye et toute à l'environ.

Toutes maisons dalentour de la ville
Estoient toute abattue et misse toute en deuille,
Comme les trois maisons questoient
Devant les portes tout foudroyée.

Champigneul, Condé et Marcheville,
Clevant, Bouchieres-aux-Dames et Mergenville,

A toute allentour, tant près que long,
Furent mis à la ruyne par François et Gascons.

Les vignes et jardins d'alentour de la ville :
Comme Marcheville et aussy Mergenville
Furent arrachée et toute decoupée
Laquelle estoit pour faire les places de batteries.

Le Roy pour recouvrer le dhommaige
Donna pour reffection des dits heritaiges
Deux millions d'or se dissoit-on :
Pour l'assurer, on ne scay don.

Justice et toute police il y mit en la ville
Tout y fut rechangé sinon les pauvres filles.
Et en un mesme (temps), tout il fit désarmer
Le bourgeois et soldatz qu'estoient de la cité.

Fut prinse le bagaiges de madame la duchesse,
Et elle mesme toute ensemble dedans une carosse,
Et en France fut mennée en la ville de Paris
Avec ses demoiselles et bagaiges et buttin.

Nicolas de Lorraine, prince du dit pays,
Cardinal il estoit que bientôt s'enfuy,
Et nalla en Fleurance, auprès de ses amis,
Longtemps y demeura sans menner aucun bruit.

Le Roy tenoit en sa protection, pour lors,
Tant en Lorraine qu'en Allemaigne, pour alors,
Nancy, Clairmont, Maizière-sur-Meusse,
Charleville, Jamais avec leur banlieue,

La aunée sy devant il print la Rochel,
Languedoc et Saint Onze et toute la convoyée,
Montauban dans la Guiyenne et Jean d'Angely,
Mit à son obéissance tourtous ses ennemys.

L'Itallie, la Savoye, le pays de Piedmont,
Les monts de S[t] Goda et tout à l'environ,
Et tourtout la Lorraine, scans aucune rapine,
Et plusieurs belles villes qui sont de l'Allemaigne :

Tresves, Cierqc et Cowellance,
Hombourg et sa dépendance,
Brisaac et Filisbourg, sans y avoir du pire,
Et plusieurs autres comme aussy Sphire.

Ferdinand, empereur d'Alemaigne,
Serment il avoit par dessus l'origine
Que Lorraine et Messin, et Allemaigne aussy,
Que dans trois mois après, tout y seroit à luy[1].

Tout ce fut babillerie et fantosme
Jamais telle menterye ne fut d'icy à Rome
Sy la faute de vivres n'eust tenu au francoys
Je croy que Ferdinand en eust été pour soy.

Aicant le roy Francoy si bien muny la ville
De bonne garnison et de tous uxtencile
Son armée delogea dalentour de Nancy
Et luy s'en retourna en France et à Paris.

En garnison les mit en bourgs et en villaiges
Comme à Metz et à Vic et sur aultres passaiges
Toujours en attendant, les troubles et grand erreur
Qui d'Allemaigne sortoient des gens de l'empereur.

---

[1] On voit combien les idées de Richelieu et celle de Ferdinand étaient en désaccord. Dans ces illusions, ce dernier avait promis au duc de Lorraine de créer en sa faveur un nouvel électorat qui aurait compris les Trois-Évêchés et qui l'aurait définitivement rattaché à l'empire en y réincorporant ses États.

Réformation faicte par Martin Meurisse evesque de Madaure en l'esvesché de Metz. (1633).

Ce fut mesme en la mesme année
Que par ordre papal il y fut destinée
Une reformation par toute la diocèse
De toute l'esvesché de la ville de Metz.

Par un noble prelat il fut déterminé
Henry de Bourbonnois recteur de l'esvesché
Frere du roy Francoys et évesque tout ensemble
Fit par un sien lieutenant au peuple son offrande.

Par un nommé Martin esvesque de Madaure,
Que de son cabinet desploya telle thrésor
Qu'aux peuple de l'esvesché il fit ressentir,
Par prière et bonne œuvre il le fit amolir :

En ordre et en faveur dedans le grand moutier
Plus de cinquante mil hommes que malle que femelle
Il les fit tout venir où il les reforma
En la foy chatolique et les y baptiza.

---

[1] Depuis l'annexion des Trois-Évêchés, le gouvernement français s'attacha à éloigner du trône épiscopal de Metz, de Toul et de Verdun, des prélats de la famille de Lorraine. Henri IV, bien mieux, fit d'un de ses enfants naturels, Henri de Verneuil, un évêque de Metz en dépit de ses sept ans, et il lui donna pour coadjuteur le cardinal d'Escars de Givry, ancien ligueur. Le Saint-Siége voulut que le cardinal de Givry fût évêque en titre, ce que la cour de France feignit d'accepter. En réalité ce fut Henry de Verneuil qui ne cessa d'être traité en évêque. Après de Givry il eut pour coadjuteurs l'évêque de Dardanie Coëffeteau et Martin Meurisse, ancien franciscain, évêque de Madaure. On a de lui une *Histoire des Évêques de Metz* publiée en 1634. Henri de Verneuil ne vint jamais à Metz, et épousa, en 1668, une demoiselle Séguier.

Aieant le peuple reçeu la très sacrée hostie
Et se bien confessé de pechez et follie
A genoux sy rangeoit en terre se prosternant
Et sa bénédiction les main joincte attendant;

Dedans et tout du long
For du cloistre de St Pierre
De mesme tout contre Galle
Où il y a chapelle [1]

Furent reformé au nom du St Esprit:
De dix lieues à la ronde y en couroit le bruit
De Vic et de Marsal de Lonouys.
Et des tourtous circonvoisins.

Celuy que changer y vouloit
Son nom excepté luy estoit
Et du St Cresme leur ongnoit sur le front
Disant au nom du père et du fils tous du long

En après faict d'un linge le faisoit ceindre
Tout au travers du front scans y point le déceindre
Neuf jours il le failloit illecq entretenir
Et neuf pater noster tout le jour failloit dire.

Les Curés de tout l'esvesché de Metz mandés à Metz pour faire procession generale. (1633).

Tn mesme tempt et mesme année
Vers l'Assension partout ordre fut baillé
A tout curé vicaire de l'esvesché
De tous venir a Metz avant trois jours passé.

---

[1] Chapelle de Saint-Gal qui existait le long du mur de la cathédrale où depuis 1744 on a élevé ce lourd portail greco-romain.

Lors de Bourgogne, de Lorraine mesmement,
En arriva environ bien six cents,
Et lors en generalle firent une procession
Sortant de l'esvesché faisant ses oraisons

Entrant au grand moustier chantant un *Te Deum*
En honorable prudence ; in te glorificum
Tenoient de longueur, tant premier que dernier,
Depuis la grande Esglisse et jusque le S[t] Pierre.

Jamais on ne vit tant de curés
Qu'en ce jour là ils estoient assemblés ;
Dieu leur faice la gracce d'avoir fait des prières
Qu'à la fin de nos jours nous puissions voir sa gloire [1].

L'entrée du duc de La Vallette ès ville de l'esvesché de Metz. (1633).

Bernard de Lavallette duc et pair de France
Gouverneur de Metz et de la dépendance
Fit son entrée à Vic, Moienvic et Marsal
Pour gouverner sous Majesté Royal :

Le Roy pour gouverner l'esvesché et pays
En l'establissement de son lieutenant y mist
En novembre le xij[me], jour de la S[t] Brice,
Entrit dedans ses ville pour y mettre police.

---

[1] Martin Meurisse s'est beaucoup occupé de combattre les progrès du protestantisme dans son diocèse. Il a même composé, en 1642, une *Histoire de la naissance, des progrès et de la décadence de l'hérésie dans la ville de Metz*, qu'il fit rééditer l'année de sa mort, en 1670. Cette histoire est incomplète, il lui manque sa plus belle page, celle qui devait raconter les efforts d'un jeune chanoine messin, Bénigne Bossuet, et sa lutte contre le ministre protestant messin, Paul Ferry, ainsi que ses relations avec le fameux Leibnitz.

De tous les messires de l'Esvesché
Don et present lui furent donné
Par et au desus le s[r] de Figuier
Gouverna Louvier et la Rathière.

Main coupée à un soldat. (1633).

Ce fut au mois de novembre
Qu'un tas de meschant guerçons ensemble
S'en allérent par un matin
Trouver un commissaire nomé le Dejardin

Soldat estoient du regiment picard
Que trop matin trouuèrent le commissaire
Injure il lui donnerent et le vouloient frappé
Leur espée desgaigée et le voulurent tuer :

Fut mené en prison en la maison de ville;
Par le prévost fut dit en sentance civille
Et par conseille, il en fut condamné
Davoir le bras tout nudz et le poingz y couppé.

Le maitre des haultes œuvres
Le lendemain matin établisoit son œuvre
Deux heures après disné il en fit l'office
Et eut la main coupée pour son malifice.

Un gros paux de bois il y fut ataché
Tout auprés de grille elle y fut enclouée
Le lendemain quelqu'un fit en telle sorte
Qu'il la fit arracher et la mit à la porte

La ditte main misse et attachée à la porte dudit Commissaire.

De Nicolas de Tour, c'estuy commissaire
Un gros de charette et la pendit en l'air
Et que fut trouvée le lendemain matin
Par le dit S[r] Nicolas de Jardin.

Par un si grand furie, il en fut sy faiché
Que la fit dépendre par l'un des palferniez
Et au Retranchement, au dedans d'un sac,
Il la fit emporté sans en faire nulle grimaiche:

Là il la fit enterré; dont il eut desplaisance
D'avoir à ce soldat fait faire telle nuissance
Le pauvre camarade, au boult huict jours passés,
Mourut de la detresse d'avoir le poing couppé.

Quand Monseigneur le duc de Lavalette restablit nouvelle justice des Treize à Metz. (1633).

Au moys de novembre le vingt et uniesme jour
En la mesme année après l'establissement de la cour
Fut par Bernard de Lavalette grand gouverneur
De Metz et le pays pour l'heure,

Rechangé la justice des dits Treize fut
Et de par luy du commungs treize homme y furent elleu
Pour estre treize et conseillers
Et entre aultres un maistre eschevin particulièrement.

Bernard de Lavallette pairs
De France et du temporelle

L'establissement des Treize et de la justice
Luy appartenoit à cause de son office.

Alors fut fait maitre eschevin de Metz
Philippe Praillon estant enfant de Metz,
Et puis treize homme de son conseille
Qui se séoient en mesme siege et pareille :

Toute la ville et droit fut rechangée
De biens et maulx entremeslée,
En nouveaux faits nouvelle demande
Trop tard y vint qui ne demande;

La mesme année y fut compté
A compte dhoste le vin nouvellé
Par Abraham Fabert maitre eschevin
Seigneur du Pont et de Mollins

Taxèrent quatrevingt dix francs
Le vin que de vandange provenant
Scavoir celle que l'on menoit a Metz
A la reserve du blanc où il y eut autre taxe.

Vin blanc, fier estoit sans faire semblans
Fut à compte d'hoste prisé quatre vingt francs
Et celluy le prenant au pays
Y fut prisé au mesme prix;

Le rouge vin le prenant au pays
Quatre vingt francs y fut prisé sans failly
De huicte pour accomplir mon dire
Qu'estoit friant pour toute femme et homme rire.

Extrepiade ostée de son lieu. (1633).

Ce fut en un même instant
Qui fut ostée une instrument
Extrepiade [1], a son pure nom à jamais,
Qu'avoit esté tousjours sur le palays.

D'auprés du toict elle fut ostée
En aultre lieu fut redresse
Auprès de la muraille du semettier St Gergonne
Elle fut remisse (sy n'est fantosme).

L'extrepiade changée en autre lieux. (1633).

Deux jours apres scans nul delay
Fut transportée par qui ne scay
L'extrepiade qu'estoit près St Gergonne
Et portée fut, non pas à Rome

Fut dressée dedans la place St Jacques
Scans en avoir peine, bien à la haste
Et tout auprès distant de la Fontaine
D'une vergée sur le cours mesme.

---

[1] L'autorité militaire avait fait planter une estrapade devant le portail de la cathédrale, à l'imitation de Paris qui a conservé sa rue de *l'Estrapade*, près du Panthéon. Ce supplice correctionnel consistait à enlever un condamné par les épaules et à le laisser retomber lourdement sur le pavé au milieu des huées de la foule. Il était spécial aux délinquants militaires, tandis que les matelots étaient hissés jusqu'à la grande vergue et précipités sur le pont du navire ou dans la mer. Les bourgeois messins avaient aussi depuis des siècles une pratique analogue. Ils plongeaient les délinquants dans un trouj fangeux au milieu du Champ-à-Seille. C'était ce qu'on appelait sauter la *xuppe*.

Un soldat de la garnison la porte S[t] Thiebault
Premier l'estrena et y fit trois saults
C'est un mechant maxime de saulter sur rien,
Telle sault font grand peur à plusieurs hommes de bien.

L'année que Louys XIII[e] du nom fit bastir la citadelle de Nancy. (1633).

En cest année le maréchal de la Force
Comandant en Lorraine qu'estoit pour lors
L'armée francoyse et se mit en garnison
A Nancy et à Metz et au Pont à Mousson

La porte Notre Dame de Nancy fut rasée
Et en la mesme place et aultour furent ruinée
Les maisons et jardins estimés de grand prix
Furent mis en deroute tourtous au mois de juin.

Et au lieu de cette porte et alentour d'icelle
De par le roy francoys fut faicte une citadelle
Elle coutta moult d'argent et d'or et toute ensemble,
Selon qu'elle est petite elle est forte de ses membres.

Le duc de Lorraine, de ce bien esbays,
Voieant fortiffier la ville de Nancy
Estant dans la Bavière attaquant les Sueides
Qui venoient ça le Reimps, ne leur pouvant faire grève.

Monsieur de la Force marichal de France
Dix huit mille hommes avait, pietons de conséquence
Et cinq mil chevaulx tant legers que dragons
Qu'estoient en toutes lieulx et place en garnison

La vigille et veille de la S[te] Lucie
Par la porte S[t] Thiebault vint avec sa mesgniée

Et s'en vint loger en la ville de Metz:
De viande fut servy d'un très merveilleux mêt.

En la rue à Metz[1] à Mazelle fut donné
Son logement y fut pour disner et souppé
Et pour y heberger et jusque nouvel ordre;
Gracieux il estoit sans faire aucun désordre.

Plus de quatre vingt ans et davantaige avoit
Maigrinoit il estoit et courtinet de corps
La barbe et les cheveulx il avoit aussy blancs
Qu'un rabat de chemise; courage avait pourtant:

La religion Calvin du tout il exhortoit
De trois et en deux jours au prêche à Metz alloit
De tous ses confrères et aultres estoit aimé
Car pour lors il estoit du roy très bien aimé.

Sy devant il estoit alors que le camp
Gouverneur de la place estoit à Montauban
Et soustint toute assault canonade et batterie
L'espace de deux ans sans vaine ni flatterie.

Encontre les Francoys estoit leur ennemys
Soutenant sa patrie contre le roy Louys
Mais a tout soustennement ne vaulx rien à rebelle
Quand ils n'ont point de droict c'est vuidage de querelle.

Or laissons de parler de celui maréchal
Que tous ses piettons et ses gens de cheval
Avoit par les villes et les bourgs et villaiges
Laissé en garnison faisant bien des ravaiges:

---

[1] Rue de Metz qui doit son nom à un ancien *macellum* romain, marché aux viandes, abattoir, et non pas à une mazellerie ou ladrerie comme on l'a cru longtemps. (Voir le bulletin de la *Société d'archéologie et d'histoire de la Moselle* 1859.)

Comme à Haudonviller Remirmont Espinalle
A Metz et comme au Pont, à Nancy, à Marsal,
Et par tout contreval, tant par haut que par bas
D'ou que n'en sceut sorty harant ny sorry, ratz.

Et retournons parler de la cité de Metz
Qu'en décembre le huictiesme, fut publié arrest
Et fut prononcé, crié par carrefours
A son de deux trompettes et mesme de tambours.

Arrest de nos seigneurs du Parlemsnt de Metz contre les Juifs. (1633).

En mesme tempt fut deffendu
A tous Juifs ennemis de Jésus
De porter or ny argent
En papier ny sur harde ny aucuns vestements.

Jusqu'à ce qu'il y auroit ung arrest de reiglement
Faict par lesdits seigneurs et aussy Président:
Ce que fut aussy tost après faict
Pour les Juifs à tout jamais.

On dit partoute que l'amour fait moult,
Mais par dessus l'argent et l'or fait tout:
Les bource et magasin de Juif
De convoitise elle n'estoit friche.

Ce que j'en peux dire n'est qu'en passant.
Car on dit le plus communément
Quiconqne a intérest n'a qu'une chosse
Tenir la langue il faut, et bouche close[1].

---

[1] Les faits ne se sont point passés comme le laisse entendre notre chroniqueur. Des Israélites s'étaient établis dans Metz à la suite de l'armée française

Département du Maréchal de Laforce hors de Metz et du vicomte de Jarpagons. (1633).

Trois jours fut qu'après l'armée le maréchal de Laforce
Et de son associé lieutenant de l'armée pour lors
L'ordre lui baillé de patentes du Roy
De lever son armée par toute où elle estoit[1]:

En décembre le quinziesme sans halte ni attente
Un jeudy à midy luy et toute sa bande
Party de la cité sans aise ny en repos
Et s'en alla loger au bourg de Saint-Avolx:

---

et les gouverneurs militaires leur avaient accordé leur protection, trouvant que les Juifs rendaient de véritables services à la garnison par leurs lettres de changes, et comme ayant le monopole de la vente du bétail et de l'achat des chevaux. Le 24 janvier 1632, des lettres-patentes royales les autorisèrent à résider dans Metz pour commercer et y prêter de l'argent sous certaines conditions. Le Parlement, à peine installé, reçut requête de leur part d'avoir à enregistrer ces lettres-patentes. Meurisse, évêque suffragant, forma opposition à cet enregistrement, ainsi que les principaux corps de métiers de la ville. Mais, par arrêt du 23 mai 1634, le Parlement débouta de leur opposition le clergé et le commerce de Metz, et les Israélites continuèrent leur négoce, confinés dans une rue voisine de l'église Saint-Ferroy; rue qui est restée connue sous le nom de *rue des Juifs*, quoique appelée officiellement *rue de l'Arsenal*.

[1] Une partie était déjà occupée à ravager la Lorraine, comme le prouve la mention suivante de la chronique d'*Einville au Jard*, par le curé de Geneval: « la ville d'*Einville* fut pillée et saccagée par le maréchal de la Force et le » duc d'Angoulème le premier jour et dimanche d'octobre 1633 après y être » entrez par force et la fête de tous les Saints de la même année, les Cra- » vates et Hongrois vindrent en Lorraine et s'étant campez à Mézières vinrent » à Einville où après avoir escaladé les anciennes murailles ils entrèrent et » violèrent, pillèrent et massacrèrent tous indifféremment ceux qu'ils trou- » vèrent. Après quoy ils s'en allèrent à Saint-Nicolas où ils firent de même et » après avoir brûlé la célèbre et tant renommée église de Saint-Nicolas, ils » brûlèrent le bourg. Dieu envoya ensuite la peste, et particulièrement à » Einville il se trouva 52 personnes mortes. »

Le lendemain matin Jarpagons le vicomte
Avec sa chevallerie arriua devers nonne
Au villaige de Courcelles comme aussi à Chaussy
En tirant vers Fristo marcha toute la nuit.

Comme aussy tout l'attiraille
Qu'estoit logé au Champaseille
Comme canon, boulets et autres munitions de bouche et
Sortirent de Metz sans arrester. [guerre

Par la porte à Mazelle et celle des Allemands
Ils sortirent queue à queue suivant toujours les camps
Neuf cents et cinq charette compris chars et chariots
Estoient fourny chairgé de tout ce qu'ille falloit

Certainement sans faire halte allérent joindre l'armée
Qu'estoient à Ste Avolx et à l'environnée
Et illecq firent halte trompette aussy tambour.
Dans Salbrick et chasteaulx estant firent leur demeure

Les régiments Nantroille peu à peu le suivoit
Qui devalloit du vaulx petit et grand de Metz.
Au villaige de Lessey en entier prendront leur giste
Le lendemain suivant autre on se departit.

A Scy et à Lorry, Chastel sous St Germain
Nantroille toute sa bandes ils tindrent leur maintien
Illecq furent logé et jusque nouvelle ordre
Mais ce en attendant ils firent bien du discorde.

Le comte Nantrouile logé à Lorry.

Vivoient a discretion personne nul espargnoient
Beuvoient et jurongnoient et sy rien n'en paioient,
Ce comte de Nantroille avoit prins d'un plain sault
Par billet et par lettre logis Anthoine Bresault.

Cinq jours et deux journées là dedans fut traicté ;
Cadine et gras cochon rien n'y estoit manqué,
Servi de toutes viandes, rien ne luy y manquoit
Tout estoit sur le doz de Bresaulx et Jaicquemotte.

La veille de Noelz au mesme an deslogea
Et pour son traictement enfin il débourça
Dix huict francs et deux gros vallant une pistolle,
Puis dictte adieu Anthoine luy avec sa cariolle.

De mesme toutes ses gens lieuttenants capitaines
Ils dirent adieu leurs hostes, et à Barbe et Suzaine
Et par le pont des Morts ils partirent passer
Dont à Monsr de Muz plaincte lui fut envoyée.

De tous les pilleries qu'aulx villaiges avoient fait
Par arches de nottaire recueille il en fut faict,
Et à Monsr de Force elle y furent envoyée;
Jamais papier n'en revint ni maille ni denyer.

Tout en bref, sans plus faire ma harangue plus longue
Il fut trouvé en somme par serment et par compte
Qu'ils avoient depensé qu'en bouche qu'en riblement
La somme de quatorze mil et encor cinq cent frans.

Quinze cent et soixante estoient, homme bien fait
De coursaige et beaulté sans y comprendre les laids,
Mesme sans y comprendre les laquais et guersons
Qui emportoient du vaulx et les poulle et les jambon.

Et tout d'une volté s'en allérent loger
Baudrecourt, Aulemont comme aussy à St Lué
Allentour de Nomeny et tout le merquissage[1]
Plusieurs maulx et y firent plusieurs dhommaiges.

---

[1] Le marquisat de Pont-à-Mousson.

De là ils se partirent ils allèrent joindre l'armée
De France qu'estoit pour lors faisant mine et tranchée
Alentour de Biche qu'investie ils avoient
Enfin pour au vray dire, desjà ils les agassoient

Deffense de nouvrir les boutiques le jour des festes. (1633).

Le dix-septiesme de décembre en cest année
Que deffence fut faite publiée et affichée
Par tous les carrefours de la citté de Metz
Par un huissier royal et au son de trompette :

Que marchants et tout autres, usant de marchandisse
En paroisse ou en rue, ou en place de ville
Neusseut ouvrir leur boutique la feste recommandée
Sus peine de deux cent libvres, confiscation de denrée.

Et sur les mesmes peines de vendre y achepter
Ny faire ny parfaire ouvraige que ce puisse estre.
Anthoine de Bretaigne, le premier president
Donna cest sentance contre les ignorant [1].

Maison brullée. (1633).

Le mesme moys le jour de la feste de Ste Aguande
Seiziesme estoit du froid moys de Décembre
Que la maison d'un nommé Toussaint
Fut brullée à Chastel St Germain.

---

[1] C'était une concession faite au clergé. Jusqu'alors les bourgeois de Metz avaient vécu dans une grande tolérance religieuse ; la moitié de l'aristocratie appartenait au protestantisme.

Bledz froment orge et aveine
Furent en sa maison ars et toute sa domaine:
Prions Dieu et la St Barthelemy
Qu'il veuille donner patience à Toussaint le Musny.

Une fille noyée en un puitz. (1633).

Ce fut aussy en celluy tempts et terme
Qu'en malheur se laisse cheoir, très mal il se gouverne
Comme une fille de Metz de la rue de la Febvade
Qui fit en l'ausmosnerie une telle esquarade;

Native estoit de Courcelle ou Chaussy
Que un jeudi non tard se jeta dans un puitz:
Ce fut en l'ausmosnerie qu'elle fit ceste vaillance
Et mourut à l'instant sans autre penitence.

Au gendre maitre Aizée elle estoit servante
Qu'Ave Maria ni Pater noster ne l'avoient fait apprendre
Sa conscience estoit de se précipiter
Pour gagner paradis ou aussy tost enfer.

D'un homme fouuetté qui avait epouzé deux femmes. (1633).

Ce fut mesme en cest année et en mesme moys
En décembre mil six cent et trente et encour trois,
Qu'un nommé Jaque Mottot espouza deux femme
Une se nommoit Barbe et l'autre s'appeloit Anne.

Alors accuzé paruct par justice
Davoir été faussaire: lors pour sa maleffice
Proche la semettier St Gergonne sur son culz fut assis
Avec deux quenouille aux deux cotté de luy.

Marqué et fouettez il fut sur les espaulles
Et tout parmy la ville portant ses deux quenouilles
Par les boureaulx conduit fut par le pont des Morts
Et banis à jamais pour le dernier ressort.

Ordonnance des Treizes de la Justice de Metz. (1634).

En l'an mil six cent et trente et quatre
Fut ordonné par la Justice de Metz
Par Philippe Praillon maistre eschevin
Et treize et conseiller du commung

Ne trouvant propre ny à comodité
De plusieurs choses là qu'ontenoit marché
Chergne, bieur, œuf et volaille et fromaige
Et autres jubiers, bois de futtaiges.

En feburier la premier journée
En autre lieu la place fut destinée
Soub le tillot en chambre [1] par lettre fut publié
Qu'illecq sur grosse amende se tiendroit le marché.

Scavoir pour l'esgard du fillé et de la chanvre
Et le bois de futtaige se venderoient ensemble
En la place que dict est, non compris la volaille
Là où est le marché des cuir de bestailles.

Les poulles et le chappon et le bieur et fromaiges
Le marché dédié fut en la place S[t] Jacque;
Sur l'amande de dix libvres contre les contrevenants,
Toute foy pas grand cas ne fit on du buchement.

---

[1] En face de l'église Saint-Victor se voyait un gros tilleul sous lequel se faisaient, parait-il, les publications officielles. En ce lieu on a bâti le marché aux poissons.

Les huchements de Metz et celluy de houllon
Ne sont le plus souvent mis en exécution.
Encour cest ordonnance ne fut exécutée
Qu'environs vingt quatre heure en une demy journée.

Quand le marquis de Luzerne coulonnelle d'un Regiment de chauvallerie française vint en Lorraine. (1634).

Au tempt que le marichal de la Force
Estoit dans l'Allemaigne alentour et dehors
Proche de S Avolze du costé de Salbrick
Avec toute l'armée partie en envoyist

Es bourg et ès chasteaux des villes de Lorraine
Par un jeudi matin le merquis de Luzerne
Passa à Argansy et aussy à Malroy
Deux cent deux chauvalliers il avait avec soy.

Au chasteaux à Briey haute et basse
De Sansy a Estain saisirent de tous ses places[1]
Et la contribution du jour au lendemain
Il fallut paier au pauvres gens Lorrains.

En ces lieux là en garnison y furent
Douze jours enthier qui quictant les chahutte
Parmy les ville trestous s'en vindrent passé.
Braves gens ils estoient et trèstous bien armés.

Joindrent l'armée proche Salverne s'en allèrent
De bonnes munitions à Metz s'en emparèrent,

[1] On peut consulter sur ces dévastations de la vallée de l'Orne la chronique de Pierre Vuarin, qui se trouve aux archives communales d'Étain.

A bonne heure et souhait vint cest conjonction
Pour à ceulx de Salverne tailler de bon lardon.

Salverne et Haguenau prinse par le Françoy.
(1634).

Le viscomte de Jarpagons et le s[r] de Laforce,
L'un estoit lieutenant et l'aultre maistre pour lors
Comme icy recité est en premier instance,
Conduisant en Allemaigne toute l'armée de France

Aieant ce asemblé tant piedtons que chevaulx
La semaine des Chandailles [1] Salverne aussy Haguenaulx
Ils prindrent par habileté et par composition
Et en rendirent grand mâitre sire Louys de Bourbon.

Ce fut deux bons passaiges que l'armée y gaigna
Aussy se fournirent ils de pain de vin de chair
Et bonne garnison ils mirent en ses deux lieux
Sans grand perte de gens eurent le pays à eulx.

Ce estant faict, larmée française rebrousse chemin
A Lamothe en Lorraine, avait couru un bruict
Que des soldats lorrains estaient là dedans
Se dissant être maître de place et couvent.

Monsieur aiant de ce advis
Avec une ambassade de bouche il leur mandist
Que vistement scans halte ny scans nul interditz
Il vuidasse de Lamotte, et du trou et pertuys

---

[1] La semaine de la Chandeleur.

Les bourgeois recepvant ce pacquille
A Monsieur de Laforce lui renvoyèrent dire:
Que la Motte et la ville et les gens de dedans
Estaient à son servize; et tout ce de dedans

Cest réponse ouye, garnison y envoyée
Qui leur portèrent les clef les recepvant en joye
Car ils aimoient bien estre au roi Francoys
Mieux que d'être au Lorrain que sans compte les ruynoit

Tout cela étant fait, devers le gras mardi
Par toute la Lorraine et le Pays messin,
Il mitte dans les villages et aussy le faubourg
Son armée et ses gens en jusque nouvelle ordre.

Le duc de Lorraine.

Parmy ces grand troublement de temps
Charles duc de Lorraine, estoit mis à néant
Avec tout son thrésor, il etait en allé
En Flandre ou en Fleurance ou en austre costé.

Son frère le cardinal Nicollas de Lorraine
Et aussi ses seigneurs gentilhomme capitaine
En la ville de Nancy et autres villes d'icelle
Il les avoit laissé entre moult de querelle.

Les Françoys les agassaient comme chiens
Se rendent du tout maître de leur biens y maintiens
De toutes leurs franchisse en toute liberté
Il furent en bien peu d'heure du toute anéanté.

L'un s'en alloit d'un cotté, l'autre s'en fuyoit d'un autre
Prenant ce qu'il pouvoient, s'en alloient tout dehors
Où les François estoient et aussi les Gascons
Se rendoient de tout maître des biens et des maisons.

Le cardinal de Lorraine mariéz. (1634).

Nicollas de Lorraine, cardinal du pays
Se voieant à Nancy en cest estat conduict
Par finesse ou cautelle qu'il donna au Francoys
Se sauva de la ville et treize avec soy.

De petit à petit dehors de la ville
Pour et toute finance et toute autres uxtencille
Il avoit envoyé; puis sans nul dire adieu
En Fleurance s'en alla rendre au prince du lieu.

La place de Cardinal a un autre la céda
Et à une princesse dit on qu'il espouza
Le duc de Fleurance estoit leur propre oncle
De Charles et Nicolas pour venir à mon compte [1].

Henriette princesse de Falsebourg fuiye de Nancy. (1634).

La princesse Henriette princesse de Falsebourg
Qu'a Nancy en la Cour était tenue bien court,
Pour quelle occasion et quel traictement
Qui sera sy après déclairé haultement.

Un jour par entre autres en fit tout de mesme
Petit toute à petit sans toute sa domaine

---

[1] Hier, 1er avril, M. le cardinal de Lorraine vêtu en paysan et la princesse Claude en paysanne sont sortis de la ville et s'étant mis en carrosse à la Malgrange, sont allés d'une vitesse telle jusqu'à Mirecourt.... J'apprébende bien qu'ils ne se soient sauvés à la Franche-Comté. (Lettre de M. d'Arpajon à M. de Bouthilier, datée de Nancy, 2 avril 1634.)

Dehors de Nancy, puis avec sa caroche
Et jusque sur le Reimps courut, point je ny mocque [1]

Ny fit aucune arrest jusque sur cest rivière
Que de faire changement de tout son attiraille
Les François de Nancy partie coururent après
Et jusques sur le Reimps fut chassée de bien près.

Sur la rivière du Reimps en basteaulx s'embarqua
En la ville de Bruxelle illecq se retira
Tourtous bien en esmoy furent prince et princesse
D'avoir ainsi laissé leur pays en tristesse.

L'un estait en Bavière l'autre estoit en Fleurance
L'un estoit en Bourgogne et l'autre estoit en France
C'estoit pour l'un à l'autre avoir du deplaisir
De se voir desnuyé de leurs biens et pays.

Défenses faites par le Roy à cause de la gloire. (1634).

En cest saison et temps par une esprit divin [2]
Par tous pays de France et conquest de pays
De par Louis treiziesme du nom fut deffendu
A tout qui que ce soit du royaume prétendu

---

[1] Henriette de Phalsbourg s'échappa déguisée en homme, cachée sous des coussins, le 7 mars 1634, par la porte Saint-Nicolas, dans le carrosse d'un anglais qui se rendait en pèlerinage à l'église Notre-Dame de Bon-Secours. Elle se retira à Besançon.

[2] Quand le trésor était obéré par les guerres, et le commerce aux abois, la monarchie française avait recours aux lois somptuaires qui croyaient pouvoir réprimer le luxe et modérer les dépenses. Ces prescriptions vexatoires ne furent jamais exactement suivies, même par les magistrats. Et à Metz le Parlement introduisit des tolérances en faveur des demoiselles de la bourgeoisie. (Voir le recueil des Ordonnances des rois de France.)

De porter grand rabat à dentelle point couppé
Ny cordons dor ny autre fil qui soit en argent
Ny passement sur habit ny besongne
Fut sur celluy des hommes ny sur celluy des femmes.

Sur peine de la vie ou d'emprisonnement
D'estre banis des terres et royaume mesmement
Cella fut publié par toute la ville de Metz
Par l'huissier royal et au son de trompette.

Le Baron de Mercy mis hors de Lonwys.

Toujours à l'affaire poursuivant,
De l'armée françoisse partit un régiment
Des Zerguemine s'en vint passant le bois de Mont
Qu'en son nom se disoit être à Castalmoron.

Monsieur de Quandiraz estoit avec luy
Son premier cappitaine qui menoit son trayn
En febvrier treizième passèrent parmy Metz,
Moult de braves avoit et de belle noblesse.

Sans halte ny faire arest il s'en allèrent viste
A Sainte Marie au chesne Roncour et Pierwillé
A saint Privé et à Amanville et à Saint Aille;
Ilecq là dedans frippèrent force vollaille.

Du jour au lendemain qu'estoit le jour des cendres
Castalmoron ses gens et Quandiraz sa bande
S'en allèrent à Lonouys et en mirent dehors
Le baron de Mercy qu'estoit un mauvais drolle.

Didier de Tichemont mis hors de Briey. (1634).

Et tout en un moment ils allèrent à Briey
Se saisirent du chasteaux et des portes et pertuys;
Le prevost qui estoit en fut chassé dehors
Didier de Tichemont qui commendoit pour lors.

Monsieur de Tichemont luy et tout son train
Passa Orne à Hestrisse par un lundi matin
Dedans son beau chasteaux alla faire sa demeure
Où après peu à peu comblé à tout malheur

Le vicomte de Touraine y gouverna Lonouys
De Castal de Moron y gouverna Briey
Et sans retardement ils firent contribué
A eux tous les Lorrains d'alentour des quartiers.

Le baron de Mercy et l'armée du duc Charle
Il s'en alla en haste pour estre général
Que dedans la Bavière et dans l'Allemaigne
Assembloit une armée qui venoit tout de Vienne.

Marange pillée par les Françoys. (1634).

Ce fut tout en un mesme tempts
Qu'une chosses mauvaise soy renouvelle plus souvent
Qu'une bonne a la parfin de mal n'en vien que mal
Mesme affaire arriva; le vingtiesme de Mars

Le sieur de Frezellier major maistre de camp
D'un régiment françoys, aussy d'un d'allemans
Fut si bien esveillé et pris au chaux du lict
Que bien luy en souvint moublia pour dormir

Un jour à Saint Privé luy et toutes ses gens
Estoient la logé un moys auparavant
Par les ceux de Marange il fut sy bien pillé
Que cheval et bagaiges y furent tout enmené

Son or et son argent cheval et son bagaige
Enmenèrent à Marange et luy tuèrent son page
Et faillirent ledit sieur de le tuer au lict :
De son hoste et hostesse disoit estre thraÿ.

Quatre mil pistolle dissoit luy avoir prins;
De deux chevalliers et trois cent fantassins
Un lundi au matin il investi Marange
Et du tout la pilla jusque les bled des grange :

Les jambons et les poules et leur lart et bocon
Emportèrent à Breÿ les gens Castal moron.
Les prisonniers qu'il prindrent le meunèrent à Lonouÿs
Et l'autre part et partie au chasteaulx de Sansy.

Aux pauvres Marangez ils firent telle escorne
Qu'on eut ouy crier les enfans hommes et femmes
D'une demi lieu de loing à force qu'il le battoient;
Et disoit-on pourtant que la cause ne sçauoient.

Jusqu'au cendre du feu il emportèrent tout,
Chargèrent chars et chariots puis retournèrent tous
A Lonouÿs à Sansy, allèrent vendre leur mesnaiges
A Breÿ et aultour passant par les villaiges

Les prisonniers que neuf estoient pris
A Metz furent ramenés de Lonouÿs et Breÿ
En la petite place au logis du Dauffin
Il furent la dedans mis et emprisonnÿ,

Ce leur coutta beaucoup et n'en sçavoient rien.
Deux trois méchant garçon, tout homme ne vallant rien
Avec des Bourguignon il se avoient alliez
Qu'estoient dudit Marange oieant s'estoient sauvez.

Le bruit courait par toute auparavant
Que c'estoient des hommes du duc d'Orléans,
Qui pour lors à Bruxelle laissoit sa demeure
A cause du roy francois qui estoit en mermure.

La grosse revendresse mort. (1634).

En la mesme année le vingt et uniesme du moys de mars,
La grosse revendresse mourut, qui revendoit des esparges
[dans la place S[t] Jaque[1]
Crioient et hurloient les femmes enfans par la citté:
Mon Dieu voillà grosse de grande mortalité.

Or voillà mort la plus grosse femme
Qui fut jamais en France et en toute la Bohémme,
Le roy francoy ny la fera plus depaincte,
Elle est toute roide et mort, car sy n'est chosses vaintes.

Au temps que le roy Louys XIII[e] du nom sesjournoit à Metz,
Et Madame la Royne et toute sa noblesse,
La voulut veoir, en mesme temps fit depeinte
Son corps et son vissaige et nestant point enceinte,

Trouvant par son corps et nature
Que l'endroit des boyeaulx elle estoit de mesure
De trois aulnes et un quair aulnée par parmenty
Et a léguippollant les jambes et son trayn :

---

[1] Le marché aux herbes était alors place Saint-Jacques comme il y est encore aujourd'hui. On peut croire, du reste, que ce caractère de marché populaire est attribué à ce quartier depuis une antiquité bien plus haute

Sçans mentir et au vraÿ par la noblesse de France
Fut trouvée la plus grosse la plus lourde et puissante
Quez oncques de leur vie eut jamais esté veue
En France en tous pays et de nul recoygnue.

En France elle fut portée en tableau et chassy
Sembloit que ce fut elle estant depeincte au vif:
Franche de toute gabelle et crouée elle fut quicte
Le durant de sa vie de la personne du roy en mesme temps
[elle obteincte,

Estant morte, portée fut en lattrée Saint Gergonne [1]
Pour la porter fallut; quatorze quinze ou seize hommes
Soy rechangeant l'un après l'autre portoient
Encour maugreoient ils, dissant qu'il tuoient.

Par un compte fait j'ay ouy certiffié
La largeur de sa fosse estoit de neuf pieds
Le cercueil du cercieux estant de largeur
De sept pieds et demi et six haulteur.

La Motte en Lorraine assiégée par les francoys [2]. (1634).

En mesme temps fut par le maréchal
De la Force investie la forte place la Motte

---

[1] L'église Saint-Gergonne ou Saint-Gorgon occupait l'espace où se trouve maintenant l'aile droite de l'hôtel-de-ville un peu en arrière de Fournirue et en face du portail d'angle de la cathédrale. Son cimetière ou *atrée* était à l'entour de l'église et une petite rue, rue Derrière-Saint-Gorgon, le contournait.

[2] La place de La Mothe, posée sur une colline isolée et d'un accès difficile, était une des meilleures forteresses de la Lorraine. Le duc Nicolas, prisonnier à Nancy après son mariage, avait prescrit au marquis de Choiseuil d'Ische,

Au moins par son lieutenant de Jarpagon[1]
Qui l'entoura de long en long.

Le sieur de la Force bien à la haste
De Metz il s'en partist le lendemain de pasque
Et c'estoit pour donner à tous ces gens
Qu'alentour de la Motte n'estoient en ordre le camp.

Le merquis de la Force[2] son aisné fils
Avoit laissé à Metz et sa femme mesme aussy
Avec partie de son armée
Faisant dans Metz sa fricassée.

Le régiment de Picardie y estoit;
Le Chastelier beurtautz qui point ny s'endormoit
Au faire sentinelle nuict et jour
Dedans les portes et dedans tour.

Assiégée fut tant devant que derière
Dissoit ou questoit fort tout comme la Rochelle[3].
Lorrains estoient se gaussant des francoys
Mais ils furent estreillé dedans vingt jours et trois.

---

son gouverneur, de la livrer aux Français. Mais cet officier déclara qu'un ordre arraché par la violence était nul à ses yeux, et il se prépara à subir un siége qui ne se fit pas attendre.

[1] Lisez le vicomte d'Arpajon, commandant de l'avant-garde française.

[2] Le marquis de Tonneins, fils aîné du maréchal.

[3] Il y a là beaucoup d'exagération. La Mothe était une bonne petite place, composée de sept bastions reliés par de bonnes courtines et défendue par quelques ouvrages détachés; mais elle contenait très peu de garnison et rien n'était plus facile que de la bloquer. On peut voir une vue de cette ancienne forteresse dans les *Plans et profils de toutes les principales villes et lieux considérables de France*, par Tassin. Paris, 1636. Cette malheureuse cité lorraine existait encore. Ce n'est qu'en 1645 qu'elle devait sauter par ordre du gouvernement français. Nous renvoyons, pour plus de détails, à la relation des siéges de La Mothe, par Dubois de Riocour, lieutenant général au bailliage de Bassigny.

Or laissons Jarpagon agassé les lorrains
Et revenons parler de Metz et des Messains
Qu'estoient bien esbays de voir tant de francoys
Logé en leur maison ny apportant dequoy.

Chasteaux de Biche assiégé par les Francoys.
(1634).

Au mois de maye la deuxiesme journée
De Metz il se partit le générałle d'armée
Monsieur de la Force et aussy tous ses gens
Et scans faire nul halte alla mettre le camps

Alentour de Biche, ses tantes et pavillons
Il mit par toute la pleine et par val et par mont
Le viscomte de Tourraine [1] et celluy de Wappecour
De Lonouys de Sansy [2] il prindrent leur retour.

Le regiment Castalmoron en fit de tout de mesme
De Breyy il sortit et toute sa domaine
Et tous on vaulx de Metz il s'en vindrent logé
Laissant les pauvres gens au pain et vin trotez.

Wappecour de Touraine et Castelmoron
Passerent parmi Metz, en mine de bon guerson
Et scans halte ni arest s'en allèrent à Courcelle
Et aussy à Chaussy, boire à toutes merveilles

Dans le chasteaux de Biche y avait un seigneur
Qui par grand mauvaistie, ou bien qu'il avait peur

---

[1] Le vicomte de Turenne.

[2] Ils quittèrent leurs garnisons de Longwy et de Sancy pour se rendre sous les murs de Bitche.

Fit tout ars et brullé quinze ou seize villaiges
Qu'estoient toute alentour la contrée et finaige

Craignant que les Fracoys ny prennent leur retraicte
Et qu'il n'y trouvent rien cella fut pour ce fait,
Des habitants de Biche, fut près d'estre masacré
Que fut le plus cause que la place fut gaigné.

Quinze jours enthier Biche y fut canonnée
Composition ils eurent le dix huitiesme maije
Et chairge et à mesme condition
D'emporter sur leur colz bagaige amunitions.

En mesme instant le sieur de la Force
Entra lui et ses gens dedans sans autre sorte
Et print la munition de guerre aussi de bouche
Puis Biche fit accablé de tout mettre en deroutte

Le lorrains et le Ritte [1] avec leur paquet
En Allemaigne rettournerent avec leur caquet
Et s'en allerent dire à Mancim et Deux-Pont
Qua Biche avoit laissé les poulles et les jambons.

Or quand fut acablé le muraille et dongons
L'armée retourna bride à Metz en ses maisons
Dont qu'en nestoient bien soulz cestoient les messeins
De veoir tout le jour tant de venues rewiez

Au jour au lendemain l'armée de Metz partit
Et très tous s'en allerent au secours du merquis
Questoit devant la Motte luy ausy Jarpagons
Que bien près l'attaquoient de fourneaux et cannons

---

[1] Les reitres, cavalerie allemande, dont le duc de Lorraine avait plusieurs escadrons à son service.

Un baron hault allemans y estoit là dedans
Qu'avoit avec lui de courageusses gens,
Six cent et soixante hommes escossois ou allemans,
Pour défendre la place braves hommes estoit pour tempt[1].

Se gaussant et riant des gascons et francoys
Une jour entre autre parlant il leur dissoit
Si vous prenez la Motte jay une vielle vache
Je vous la baillerez et aussi des pannaiges[2]

A force de canon et de feu d'artiffices
Les francoys et gascons lui faissoient la nique
Se voieant eveillé de tel bruit et embade
Il trouva pour meilleur leurs envoyer embassade

La vielle vache envoyée aux Francois.

Le lendemain matin scans halte pour une fanfarde
Au francois envoya, une belle embassade
Et dehors de la Motte elle fut conviée
Par des chevalliers cent et une compagnie

Et avalle du mont doucement l'envoyerent
Pas à pas devalloit droit à Monseigneur de la Forces
Son paquet de ses lettres estoient bien enfermée
En son colz les portoit très bien enpaquattée

---

[1] Le commandant était, nous l'avons dit, M. de Choiseuil, marquis d'Ische. La garnison comprenait 280 soldats seulement, presque tous Lorrains, auxquels étaient jointes quatre compagnies de milice bourgeoise. M. de Watteville, officier suisse, joua un rôle très brillant dans la défense.

[2] Panais.

L'embassade que cestoit, estoit une vielle vache
Que ses cornes y avoit deux petite quenouillette
Et à chasque cenouille y avoit deux fuseaulx
Pour filler des estouppe elle descendoit avaulx.

En son colz elle avoit une boitte de fer blanc
Ou que tout son messaige estoit escrit dedans
En lettres bien scellée marquée et bien signée
Ou que les francoys en firent une grand risée;

Ou il franchement sans nul doubte estoit dit
Quan annalle de la Motte il estoit par escrit
Quant animal de vaches aura fillé ses touppes
Les francoys et gascons gouverneront la Motte.

Dieu scait s'il en fut ry parmi le camps
Et en mesme autre lieu dedans ville et en champs [1]
Or lors de tout cella Monseigneur de la Force
Nen laissa point du tout de la minner de force.

Quarante pièces d'artillerie y avoit sur galeions
Qui resveilloient Bassillie et toutes ses compagnons
De Metz et de Challons de Reimps en Chapaigne
Devenoit tout ces piéces parmi bois et campaignes.

Tant les francoys la cannonnèrent et minnèrent
Quant juillet vingt-sixesme ceulx dedans composèrent
Le merquis de la Force avec son fourneaux [2]
Fit saulter demi lune contrescarpe par monceaux.

---

[1] Dans son *Histoire de la réunion de la Lorraine à la France*, M. d'Haussonville raconte d'autres bravades que se firent les assiégeants et les assiégés. M. de Choiseul envoya des violons au camp des Français pour les prier de commencer la danse. Le marquis de Senneterre imagina de donner à dîner dans la tranchée, un boulet l'atteignit en pleine poitrine au milieu de ses convives.

[2] Le bastion Saint-Nicolas s'écroula par l'effet d'une mine dirigée par Turenne.

Armes et bagaiges ils sortirent de la Motte
Et toutteffois la vache n'avoit fillé ses touppes
Le baron fut tué d'une esclat de canons [1]
Ce que fut tost la cause de changer d'opinions.

En jusque Jonville les François les conduirent [2]
Que tort ne leur soit faict ce ausy qu'il ne firent
Or tout fut la Lorraine misse doncque entre les mains
Du noble roy Francoys de tourtous le maintien.

Selz remonté de quatorze francs à vingt huit francs messein. (1634).

En l'année mil six cent trente et quatre
Le premier maye lorde y fut faite
Dont le sel fut remonté de la moistié
Qu'il n'estoit du tempt passé.

De quatorze frans il fut mis a vingt huicte,
Ce qui fit murmurer tous les pauvres messeins
Nestoit sans cause ni raison
De ce avoient occassion.

En apparence bien le faict sy montroit
Que leur franchisse et privillège et droits
On leur ostoit et le mestoit en servitude
De toutes sortes de malheurs et grandes multitudes

---

[1] M. de Choiseuil fut tué, d'un éclat de bombe, le 21 juin. M. de Germainvillers le remplaça; mais il était loin d'exercer la même influence sur les habitants.

[2] La capitulation fut des plus honorables. Les cent hommes valides qui restaient, sortirent avec armes et bagages et les Français les escortèrent avec bonheur jusqu'à Jonvelle en Franche-Comté, à huit lieues de là.

Fut deffendu à touttes personnes
Seigneur rotturier ou gentillhomme
Den achepter en autre lieu que dedans Metz
A peine de prison amande ou du fouetz :

Ce qui fut trouvé bien estrange
De veoir faire une telle rechange,
De spiritualité de temporalité
Ce que jamais n'avoit esté

Tout cela fut fait par les seigneurs du parlement
Dissoit on que cestoit pour payer leur dépens;
Par Philippe Praillon maistre échevin de Metz
Fut par tout le pays envoyé ordre par lettres

Que tous les maires echevins et maimbourgs
Eussent à luy apporter tous leur gens sur un rolle,
Tant hommes femmes et entans seruiteurs ou servantes
Estant en leur villaige se dissant habitant.

Le quinzième du moys de maye ce publiement fut fait
Et ne scait-on pourquoy ou cella prouvenay;
Au logis du greffier monsieur de Hauconcour
Les maires les rolles portèrent et ausy les mainbourgs.

Une petite maison nommée la Lome ruinée. (1634).

Mesme fut en ceste année, proche le Pont-à-Mousson
Entre Ary et Champelz pris des mauvais guersons
Questoient en une maison desnommée la Lome [1]
Questoit pour au vrai dire pire que Gomore et Sodomme.

---

[1] Aujourd'hui *La Lobe*.

En cest maison là ils tenoient hostellerie
Dont ce arivoit très maintes pilleries;
Toute mauvaise action paillard ausy paillarde
Tout ces y abordoient fut matin fut trop tard.

Pasagez estoient pour passer et repasser soir et matin
Les habitants d'Ari, Pagny et de Preny
Le sieur prevost ce lieu appartenoit
Questoit très mari du mal qu'on ny faisoit.

Les messeins averty de leur comportement
Il les allèrent saisir plainement brusquement.
Varletz hostes et hostesses à Metz ils amenèrent
Qu'en juillet le septiesme leur faultes ils confessèrent,

Devant le parlement ou ils furent jugé
Que varlets et hotesses seroient foietté aussy marqué
Et l'hoste destre l'espace de sept ans
A ramez les gallères fut pour son paiement.

Ses biens et ses chevaux furent tout confisqué
Et en un même instant la maison arazé:
Cestoit un mauvais lieux et très-fort dangereux
Les Metz et Lorrains en furent tous bien heureux.

Au tempt que notre Dame de Bon-Secours proche Nancy faisoit miracle. (1632, 1633, 1634, 1635).

Ce fut mesme devers ces temps
Quentre Nancy et le neuf villaige enmy les champs
Qu'il y avait une chapelle ou limaige de la Vierge estoit
Que plusieurs miracles sur toutes personnes faisoit.

Entre Saint-Nicollas et la ville de Nancy
En la chapelle des Bourguignons alloit tant de pellerins
Dont faisoit plusieurs miracles tant de nuit que de jour,
De ce fut appellée Vierge de bon secours.

Drés lan six cent trente deux faisoit des grands miracles
En jusque que la guere criée fut dans les places
D'Espaigne et de la Frauce et Bourgogne et Messein :
Dieu et sa s[te] Mère nous osta de ce lieu

De cent et quatre vingt lieu de long
Tout malade impotent y venoient pour avoir guérisson :
Et en eut plusieurs on qui la recouvrirent.
Prions donc à la Vierge, nous donner son mérite.

Les Messieurs de la religion allé à Paris. (1634).

Le lendemain de Saint-Jacque et Saint-Philippe
Partirent de Metz trois ou quatre cinq ministre
Disant aller à Paris pour l'administration
De leur escolle et fait de leur religion ;

Je pense ou crois par foy l'ay ouy dire,
Que rien il n'y obtindrent du roy ni du concille
De thenir nul Escolle au pays ni à Metz,
Scans revindrent à la haste cans licture ny pasçetz.

Procès du tabacc contre les communaultés du vaux de Metz. (1634).

Drogis, confisseur et planteur de tabacc [1]
Au parlement de Metz presenta force requeste, .

---

[1] Importé, comme on le sait, en Europe par Nicot, ambassadeur de France en Portugal, le tabac fut mis à la mode par le cardinal François de Lorraine,

Tendante au fins destre paye ausy restitué
De son tabacc qu'on avoit arraché ;

Tant de celui de Devant les Ponts,
Que comme aussy celuy d'alentour de la Horgne au Sablon.
En mesme instant il lui fut decretté
Dassignation bailler audite communaulté.

Pleppeville, Thignonmont en furent des premiers,
Et en après suivant Sey, Lessi et Chezelle,
Sainte-Reffine, Rouzerieulle et Juxey ;
Assignation ils eurent pour un jour de lundi,

Mesmement ceux de Vaux qu'en furent tout de mesme
Questoient de cest ouvraige les chefs et capitaines,
Le tout ensemblement assignations ils eurent
Devant le parlement la chose y fut cognuste.

De sa perte et d'hommaige demandoit paiement,
Et de ses intérêts et son cultivement
De quarante journaulx questoient plain de cest herbe
Dissant que cinquante mil il y avoit de perte.

Fallut produire chacun un proccureur,
Aussi une advocatz en mesme tempt et mesme heure.
En premier audiance, par la cour il fut dit
Que rapport sen feroit par le sieur Dommengin.

Or celuy confisseur remonstroit par requeste
Qu'avant que jamais eut fait couche de thabacc

---

mais en 1604, le roi d'Angleterre, Jacques Ier défendit d'en planter; le pape, Urbain VIII l'interdisait aux prêtres à l'autel en 1624, et la même année, Richelieu en faisait cultiver en France. Ce n'est que dix ans plus tard que cette plante fut introduite daus le pays messin où nous l'avons vue arrachée comme un poison par les villageois. Les choses ont bien changé depuis.

Il avoit par escrit scellée bonne permission
Du duc de la Vallette et du duc d'Épernon

De planter du thabacc par le pays messein,
De le faire cultiver scans aucuns rédits;
Ce qui fut présenté au dit sieur Commissaire
Qu'en trois plaine audiance mis fin à toute affaire.

Demande réponse, replique et justice delivrée.
Requeste de remontrance et témoignage ouy,
Tout considéré fut bien, fut mal,
Sur les pauvres communes le tout escheu le mal.

Les communaultés, du tout furent condampnée
De payer le thabacc par leur gens arraché,
Intérêts de culture, de louaige des terres,
Fallut les pauvres gens, aussy tout frays payer.

Onze mil cinq cent frans, ilecq furent condampné,
Les maires et les mainbourgs, huicte communaultés,
Sans appelle ni requeste, sollidaire l'un pour l'autre,
Néanmoing leur recours encontre l'un de l'autre.

Comme d'autres villaige que au dhommaige estoient;
Comme Lorri et Vigneulle, Longeville qui couroient,
Les boites de confittures et le sucre fut la causse
Que Drogis et sa femme eurent le gaing et la cause.

Onze cent vingt frans six gros, ceux de Pleppeville en furent
Chacun au gro de luy fallut paier le sucre,
Ausy la macaron, biscuit et vin muscat,
La bonne mine de l'hostesse ; or qui ny manquait pas.

Le fils du maire de Wigi au deux tour, mort du tonnerre. (1634).

Ce fut mesme en ceste susdite année,
Quil y vint une si cruelle nuée
De grelle, tempeste et oraige,
Qui fit beaucoup de dommaige

En bled, en vin et en champs,
Avec grelle tumbant abondanment,
Foudre, tempeste du ciel sourdit,
Que quelcun, la vie il en perdirent.

Le fils du maire de Wigi,
Venant de Metz, sur le midi,
Menant par la bride un cheval,
Chantant, riant, en faisant le gaillard.

Et tout auprès de Chasquillon [1],
La maison tout auprès de Grimon :
Luy, son cheval, du feu du ciel
Et du tonnerre furent en fumier.

Le quatorziesme juin lui vint cest malheur,
Je prie au bon Jesus quil nous donne bonne heure,
De ses fléaux nous garde, nous exemptant du toute,
Affin quil soit loué, en tout lieux et par tout.

---

[1] Chastillon.

Muzelle débordée le jour de la feste de Sainte Madellaine. (1634).

Cest année fut ausy debordée
La rivière de Muzelle, le jour de la Madellaine,
Dont oultre le Pont au Loup [1] on ny sceut passé,
Deux deniers il fallait payer au bastelier.

Trois jours et trois nuits il tomba sy grand pluye,
Que tous, grands et petits, se trouvoient bien esmenée.
Cest oraige ny fit bien que tout grand arrieraige,
Tant en vignes comme en bledz et aussi en herbaige.

Bestaille d'Urcour [2] foudroiée par le feu du ciel. (1634).

La herde d'Hurcour, en cest dite année,
Du feu du ciel fut tout foudroyée,
Et ennemis [3] les champs fut bien cinquante bestes
Brullée et exillée, l'une ny fut de reste,

Par le tonnerre, esclair, deux femmes furent tuée,
Une estoit fort vielle, l'autre jeune mariée,

---

[1] Le Pont-aux-Loups, bâti, en 1445, par Nicole Louve, en avant du Pont-des-Morts, en remplacement d'un vieux pont appelé *Quinquoreille*, et à côté une belle croix. Ces deux monuments disparurent lors de la construction de la double couronne de Moselle, en 1730. On en a retrouvé les débris en 1866 dans les fossés du Fort-Moselle. Le dessin de la croix du *Pont-aux-Loups* nous a été conservé. Bibliothèque de Metz. Ms n° 151, p. 55.

[2] Urcourt, autrefois village considérable, n'est plus qu'un petit hameau, annexe de Bruville, arrondissement de Briey.

[3] Pour *enmy*, au milieu.

Tous ennemis [1] le preiz, tout y fut mis à mort,
Alentour du villaige tout fut mis de telle sorte.

Le maire et la justice en plaids benins estoient,
Pour juger des procès ce plaid ny procuroient,
Il nen eurent aucun mal, ny maison ni grangette
Qui soit dans le villaige et aussi tout le reste.

Le villaige Saint-Marcelle et celui de Durcour
Eurent telle espouvante, et les lieux d'alentour,
Comme aussi à Conflant, se mirent en dévotion
Et alentour des bans firent procession,

Chantant le *Te Deum* et *Kirieleison*,
Tant le petit que grand, tant les hommes que les femmes,
Se disant lun a lautre : or, remercions Dieu
Qui nous a guaranti noz villaiges et noz lieux ;

Soy dissant l'un a lautre : Dieu nous veut moult punir,
En moult daversité il nous comble et nous tire ;
Voilla notre bon prince de son pays chassé
Et tout entièrement nous autres déboutté.

Les Françoys retourné de devant la Motte en Allemaigne. (1634).

Deux jours après que La Motte, en Lorraine,
Fut misse entre les mains du roy et cappitaine,
Monsieu de La Force rallia son armée,
Et s'en revint à Metz avec sa gendarmeriée.

[1] Pour *enmy*, au milieu.

Lonziesme de septembre, il entra en la ville :
De sa femme et ses fils et ausy de sa fille
Estoient accompagnés, ausy de grand noblesse.
Il entrist en la ville pour la sixiesme fois.

Quarante mil hommes àvoit, tant cheval que pietons,
Au vray dire, scans menti, tourtons mauvais guersons ;
Seize lieue au large contenoit cest armée.
Le treiziesme dudi moys, luy et ses cappitaines

A Desme et à Juville alla prendre sa giste,
Et della, sans arrest, sen alla droit à Vic
Pour ilecq se joindre avec les Suédois.
Quand Charle de Lorraine souvent sentrebattait,

Larmée des Suédois avoit fort à souffrir,
Contre Charle et l'Empire [1], ne le pouvoit vainquir;
Passer voulloient le Reimps, pour venir par deça,
Ce que fit à la haste, y courir les Francoys.

En septembre, le vingt troiziesme du moys,
Battaille fut entre luy, aussy les Suédois,
Trente mil hommes avoit avec luy,
Quy mirent bien à la mort sept mil et quatre vingt [2].

Suédois, Suéedoisses, leur or et leur argent
Fut pour Charle de Lorraine, et ausy pour ses gens,

---

[1] Le duc Charles venait d'être reconnu, le 4 septembre, général en chef de la ligue catholique qui, de concert avec les troupes impériales, assiégeait Nœrdlingen. Les Suédois, commandés par le duc Bernard de Saxe-Weymar, occupaient une forte position près de là.

[2] La victoire de Charles fut complète, et tout l'honneur en revint à ses savantes manœuvres : 4,000 prisonniers, 60 pièces de canon et plus de 100 drapeaux en furent le fruit. Le général Kratz et le comte de Horn restèrent parmi les prisonniers.

Hardi homme en battaille, il estoit redoutté,
Ny avoit son pareille soub couronne d'acier.

Tousjours en les battailles il estoit le premier,
Lespée nue en la main, tant devant que darier,
Il nespargnoit personne, ses ennemis tuoient,
Quen toutes les armées chacun le redouttoit.

Voieant quil estoit de pays déchassé,
Pour ses revoltements on lavoit corrigé,
Tout ausy tost quon lavoit voulu mettre en paix;
Il estoit sy ennimé, pire estoit que jamais.

Arest du Parlement contre le prétendu mariage du frère unique du roy. (1634).

Arest de la cour des parlements par le pretendu mariage de Monsieur, le frère unique du roy, avec la princesse Marguerite, sœur au duc Charle de Lorraine est déclaré non valablement contracté; et le duc Charle de Lorraine, vasal ligué de la couronne de France, pour le rapt par lui comis, condampné avec Nicolas son frère, cardinal de Lorraine, evesque de Toult, et Henriette, sy devant princesse de Salsebourg, et Albin Thellier, religieux, qui avoit sacré le sacrement de mariage, bannis du royaume de France et de Lorraine à perpétuité, et leurs biens confisqués au roy. Fait et publié à Metz, publié à Chaumont, publié à Perronne, publié en la ville de Parys, ce cinquiesme septembre mil six cent trente quatre, par les huissiers des parlements.

Acord entre le roy Françoys et son frère unique. (1634).

Cest arest publié: à Monsieur le nouvelle y coururent,
Questoit pour lors en grand trouble et disputte

Avec Charle de Lorraine et ausy l'Empereur
Il sestoit enjoigné en collère et fureur.

Lonzième jour de septembre dAllemaigne il partit,
Avec quatre ses hommes et sen vint à Parys,
Et demandant pardon au noble roy Louys [1];
Ce quen un mesme instant tout ce lui fut remys,

Moyennant quil quitte et quil renonce à tout.
Les promesse de mariage et les conventions tout,
Quil avoit proposé avec la princesse
Margueritte de Lorraine et toute sa noblesse.

Ce qu'ils tombèrent daccord par un manière d'acquis,
La laissant à Brissac luy se tint à Parys,
Ce que par tout la France et ausy le royaume;
Chacun sen réjouit le *Kirieleison*.

Sel remonté pour la troisiesme foys. (1634).

En cest année y fut aussy
Le selz remonté de plus haut prix,
De trois fois au double quil nestoit auparavant,
De quatorze à vingt huicte fut mis a quarante huict frans.

Le parlement l'avoit ainsy haussé;
Les pistolles et fleurins des bourgeois et Messeins
Nen ravallèrent le prix et coururent jusque en France.
De ses hault menestré, fallut aller la dance;

---

[1] Gaston, pour faire la paix avec son frère, rentra à Paris sans y ramener sa femme, la princesse Marguerite, et consentit à ce que la validité de son mariage fût remise en question.

Il fluttoient la dance et les Messeins dançoient,
Le profit et le gaing tout leur appartenoient,
Dissoient estre pour leur gaiges suivant le taux du roy;
Dissant en tout prouverbe : toute au monde et pour soy.

Le seiziesme d'octobre, ou vingt neuf sans menty,
Cella fut publié, un jeudi au matin,
Dont que chacun grondoit et grincoient les dents,
Dissant : les chers dances quon nous meinent maintenant.

Malheur dessus malheur, jour en heur arrivoit,
Partous ville et villaiges toute estoit en procès,
Vielle causes et nouvelle on mettoit toutes en œuvres,
Chacun pensoit gagner à faire ses cheudœuvres.

Le cadet Fabert pris à Théonville. (1634).

Ce fut la veille de la feste de tous les saints
Qun cappittaine, natif de Metz ou du pays Messein,
Fut pris au plombé et mesuré les fossetz de Theonville,
Don luy fut attrappé, luy et tout ses coquille.

Cadet Fabert, son nom je ne le say, [1]
Fils d'Abraham Fabert, quau Saussy se tenoit, [2]

[1] Bardou Duhamel, dans son *Éloge d'Abraham Fabert*, nous apprend que ce futur maréchal de France entra très jeune dans le régiment des Gardes du duc d'Epernon et qu'il y reçut le surnom de *Cadet au poignard*. « Ce nom — dit Bardou Duhamel, — qui rappelle l'armure de nos preux chevaliers, indique le génie de Fabert. On dit qu'il se fit craindre, j'aimerais à croire qu'il se fit aimer. » (*Éloge de Fabert*, lu devant la Société royale des sciences et arts de Metz; imprimé à Metz. 1779. In-12.)

[2] Fabert, maître-échevin de Metz, avait reçu en récompense de ses services la propriété d'un terrain situé dans le grand Saulcy, où s'élève actuellement la préfecture, et y avait bâti un hôtel sur l'emplacement duquel se trouve le jardin auquel on a donné son nom.

Fut prins et garotté et menné dans Théonville,
Et puis a Luxembourg menné au conte de Villes;

Ses chevaux furent vendus, au son dune trompette,
Au marché de Théonville, et selle et pistoller,
Deux cent cinquante risdalle à ung amis écheurent,
Quà Metz le renvoya, à Metz en leur chahutte:

De Luxembourg à Bruxelle fut menné,
Et en grewine prison il fut là enfermé.
Estoit fait son procès d'avoir la teste couppée,
Mais Dieu y pourvoya, qui les osta de peine.

Entre ses entrefaictes et ses noize et querelles
Dieu voulu qu'il y eut un rachept à merveille,
Qu'un Bourguignon fut prins, quen faisoit tout de mesme,
Alentour dune nommée ville qu'on appelle Rawenne.

Furent rendu lun pour lautre, dont les deux prisonniers
Chacun sen retourna à sa hutte et rattière.
Le dit sieur Fabert sen alla à Paris
Remerciant le roy et ausy tous ses amis.[1]

---

[1] Bardou Duhamel dit que c'est Louis XIII lui-même qui fit sortir Fabert de sa prison, et de plus il nous apprend que ce n'était pas la première fois que Fabert allait reconnaitre des places fortes. « Blessé au siége de Privat — dit-il — » Fabert retourna à Metz où son père fit de grands efforts pour l'engager à » vivre en simple particulier. Enfin il obtint une compagnie. Le vieux Fabert » s'était jeté dans des entreprises au-dessus de ses forces; les forges de » Moyeuvre, qu'il tenait à bail du duc de Lorraine, le ruinaient. Son fils » trouva une mine plus abondante et créa un profit annuel de 60,000 livres, » que son père lui abandonna. Peu après il se maria avec Mlle Clevant, fille » du gouverneur, prévôt de Pont-à-Mousson. Il se donna pour un soldat qui » veut sacrifier la dot de sa femme à son avancement. A quelque temps de là, » déguisé en paysan, il clouait les ponts de Moyenvic, et mal secondé des » troupes il était forcé de prendre la fuite. Bientôt la Lorraine fut conquise, » Richelieu voulait réduire l'Espagne et l'Allemagne. Il manda à Fabert de

Brisac prinse par les Francoys. (1634).

En lan mil six cent trente et quatre
Fut assiégée et prise Brisacc
Par le marichal de La Forces
Qui conduisait larmée de France, pour lors.

Brisac est scituée sur le rivage du Reimps
Quest un passage quan France vient ennemys,
Sy devant estoit à larchevesque de Tresve,
Quen lan 1632 y perda tous ses œuvres.

Demantellement de plusieurs chateaux de la Lorraine par les Francoys. (1634).

Querelle dessus querelle, huttin et toute noize
Sasembloient lune sur lautre tout venoit à malaisse,
Lors par edits du roy, Hallier fut envoyé
Parmi tout la Lorraine, pour tout faire arazé [1]

» reconnaitre Thionville. Le premier voyage fut heureux, le second le fut » moins. Fabert fut arrêté; le cardinal l'oublia, ses amis étaient réduits aux » moyens de forcer sa prison, lorsque le Roy obtint sa liberté du cardinal » infant. » Cela n'empêcha pas Fabert de recommencer. En 1638 il entrait dans Arras, sous le costume d'un paysan chargé de carrottes; et quand la ville fut prise, Louis XIII dit, en montrant notre Messin : « Sans ce brave homme, je ne serais point maitre d'Arras. »

[1] Les archives du ministère des affaires étrangères renferment la minute d'une note de Richelieu, en date du 8 août 1634, qui montre cet ardent ministre déclarant que « il faut faire une dépêche au maréchal de la Force, » par laquelle le roi lui mande que le sieur marquis de la Force, son fils, lui » ayant fait connaitre combien il est à propos de désarmer toutes les villes » de Lorraine. S. M. lui fait la présente dépêche pour lui dire qu'il fit entendre » à toutes les villes et communautés que ce que le Roi en faisait était pour » leur propre bien. » Notre chroniqueur messin nous instruit sur la manière dont ces ordres ont été exécutés.

Les chasteaux de Lorraine, sur le côté de Bar,
Et du Pont à Mousson, en tirant vers Frowar.
Haist, Perny et Frowar et plusieurs autres lieux
Furent accablé par terre, questoient des lieux doulteux.

En après estant démantellé
Et que pont et porterne furent tout escablé,
Par courier et par lettre les seigneurs de Lorraine
Furent mandé à Nancy, questoient en leur domaine.

Par toute la Lorraine fallut monter à mont;
Premier au chemin fut Didier de Thichemont,
Prevost de la Montaigne de Brey hault et bas,
Il estoit tout partoute et jusque à Noieroy.

Le deuxiesme d'octobre à Nancy le failloit
Pour illecq y estant prendre le serment du roy [1],
Luy prestèrent le serment de toute fidellité:
Se dissoient par la bouche non poins daultres colté,

Dont la plus grande partie des gentilhomme lorrains
A faire ses promesses se trouvèrent villains,
Car dès le jour apprès aucun quictèrent leur domaine
Pour suivre son altesse le duc de Lorraine.

Le baron de Mercy son prince requicta
Et avec son trayn le suiva pas à pas;
Croyéz quelle regretz ils pouvoient avoir tous
D'estre ainsy déchassé de leur pouvoir tourtous.

---

[1] Voir les détails de cette prestation de serment dans la Relation véritable de ce qui s'est fait et passé à l'établissement d'une cour souveraine dans la ville de Nancy. (Bibliothèque impériale L. B. 3041).

M. de Fourcroi, en sa qualité d'avocat-général, démontra aux Lorrains « qu'ils se devaient tenir extrêmement heureux d'être maintenant sujets d'un » roi si bon, si juste, si victorieux, si aymé. » Notre chroniqueur nous montre que ces *vilains* ne furent point convaincus.

Les Francoys, dans Nancy, se rioient des Lorrains
Leur dissoient des grosseries, les agassant comme chiens
Leur ostant tout leurs armes, franchisses et liberté,
Pensez quelle tristesse et ausy les regretz.

Quils avoient dainsy voir leur chair et leur bacon
Manger par les Francoys, Escossois et Gascons;
Au vray dire, sans menty, deulx on ne tenoit compte,
Sy je lossoye bien dire, cestoit une grande honte.

Achept de cheigne en Lorraine. (1634).

Ce fut mesme, en un mesme temps,
En un mesme moys et un mesme an,
Quon fit achept de cheigne [1], par la Lorraine,
Cinq soulz la libvre, chosses certaine,

Estoit pour faire des cordes pour passer les Francoys
Toute au trauvers du Reimps, au large on lestendoit;
Et puis avec des planches on fit un beaux pont,
Passa larmée de France, leur bagaiges et canon

Et dedans Felisbourg allèrent en garnison.
Les Suedois tenoient, il ny avait point long
Que sur lempereur par assaulx lavoient pris,
Au Francoys la cedèrent comme estant leurs amys.

Leur or et leur argent, dans la ville ils y mirent,
A telle heure et telle jour, que jamais ny revirent
Les bledz, pain et vitaille, et aussi leur aveine
Meunèrent tout là dedans, qui venoit de Lorraine.

---

[1] Chanvre.

Cinq sepmaine, moins ou plus, ils tinrent Felisbourg;
Un jour par entre autre et furent tous mis dehors,
Arnault estoit dedans, qui point ne sesveilla,
Fut pris au chault du lict, luy et tout ses soldatz,

Par le moyens dune homme qui estoit capporal,
De nations Lorraine, fut cause de ce mal;
Aultant de sentinel quen faction mettoit
Dun coup de poignard tout roide il le tuoit.

Et parmy cest affaire, sy très fort y gelloit
Que leau des fossetz sy gellez il estoit
Que Charle de Lorraine, de ce bien avertys
Et les impériaulx y entrèrent sans grand bruict,

Prindrent le gouverneur questoit desus son lict;
Conte Arnault sappeloit, qui fut biens esbays
De se voir surpris ainsi malheureusement;
En mesme tempt le menèrent parler à Ferdinant.

Les Lorrains et Cravacc mirent en route les Francoys
Qui lors se deffendoient, mais rien ne leur valloit:
Failloit prendre la vie, se rendre à lennemis
Car larmée de France ne les peux secourir.

Qui estoit pour alors sur le rivaige du Reimps,
Tost ouyt ses nouvelles quen fut bien marri,
Plaignant tous ses thrésors, aussi le conte Arnault,
Encore pire davantaige du bled tout ses rasaux.

Par compte fait et somme tant en or quen argent:
Deux millions y avoit, or pure de tout pezant,
Dix mil razaux de bledz y avoient émoncellé
Au vrai dire sans ce fut une grand pitié.

Marichal, ouyant ses piteusses nouvelle,
A douze cent chevaulx fit tout mestre les selles
Et a trois regiments qu'il print de son armée,
Et droictes à Felisbourg nalla la grand passée.

Pensant que les fossedz estoient encore gellez
L'ennemis les avoit dérompu et brissé,
Par ainsi lescallade fallut tourner le dos
Et bien retourner au pays de Lando.

Cinq cent coups de canon, les gens impérialle
Tirèrent après nos gens, qui firent bien du mal ;
Dix braves cappitaines demeurèrent sur la place
Et bien sept cent soldatz qui eurent tout leur reste.

Jamais ny fut telle perte ny ciy pour les Francoys.
Cest perte et dhommaige le mit en dessaroy
Car les imperiaulx peux à peux ils reprindrent
Les villes prises dessus eulx, et les Francois revindrent.

Nouvelle mesure pour livrer le selz. (1635).

En lan mil six cent trente cinque,
En janvier, le huitième, fut faicte de quarte et pinte,
Aussy des choppinette pour mesurer le selz,
A la menue main en les rues et quartierz.

Quant le Parlement, au plus hault du pallais,
Devant des grand cherpaigne furent portée sans delay.
Ilecq furent frappée : de trois grand fleur dellys
Dans lescusson de France estoient marquée enmy.

Par Monsieur le premier Anthoine de Bretaigne
Furent la quarte et la pinte taxée et liquidée :
La quarte dix soulz tournois moins deux deniers,
Par arest de la cour fut ainsy regallé.

Or l'un des conseillers en cecy fut commis
Quen son nom se nommoit le seigneur de Fremys [1],
Quaux jour au lendemain, manda monsieur Praillon
Pour luy tout racomper le torts et raisons.

Or, Philippe Praillon estant maistre eschevins
Du pays et la ville et de tout le comung,
Entendant cest arest faict par le Parlement
Que sur le sel falloit prendre deux cent soixanté et dix mil
[francs.
Du jour au lendemain assembla les bourgeois,
Et tout par devant tous lon publia larest,
Adonc tous les bourgeois en furent sy mal content
Que pas un, au retour, nen retournoit grollant.

Toutefois fut trouvé et, par eux, aresté
Quil falloit que six hommes debource tous ses deniers,
Doubtance que la France ny viennent refferendeur
Pour le tout admodier pour plus faire de malheur;

Outre plus fut trouvé quen chacune paroisse
On elliroit une homme queut assé de richesse

---

[1] Notre chroniqueur écrit ce nom comme il se prononçait alors en patois messin. Il s'agit de Guillaume Fremyn, ancien lieutenant-général au présidial de Meaux, homme politique, créature de Richelieu, qui avait été nommé conseiller au parlement de Metz « sans examen à cause de ses anciens services. » Avec le premier président de Bretagne, il se montra le membre le plus impitoyable du parlement de Metz, dans l'exécution des ordres de la cour. Aussi, le 1er février 1636, fut-il appelé à Nancy pour faire partie de la commission chargée de démolir les châteaux-forts de la Lorraine et du Barrois. On lui en assigna dix-huit parmi lesquels se trouvaient ceux d'Étain, Nomeny et Blamont. Le conseiller Tambonneau avait déjà fait tomber par terre les remparts de Boulay, et le conseiller Bruc ceux de Briey. Le premier président, Antoine de Bretagne, en les dispensant de leur service judiciaire, avait salué leur départ en disant que « ces démolitions se faisaient pour le bien du service du » roi et le *soulagement de ses sujets;* le plus tôt qu'ils pourroient exécuter » ladite commission ce serait le meilleur. »

Pour subir à la somme de deux cent dix mil francs,
Cestoit pour les gaiges de tout le Parlement.

Claude Perrin y fut le premier
Qui avança largent et ses comparsonniers;
Puis, portèrent requeste dedans le Parlement
Que defense y soit faicte à toute commune gens

Dacheter aucun selz que dans le magasin
Ou bien à des personnes qui seroient par eux comis
Pour vendre, distribuer à la pinte, à la quarte
A peine de cinq cent livres, leur requeste estoit faicte.

Ordonnance pour le selz. (1635).

De par le Roy

Et Monsieur Fremin, conseiller du Roy en sa cour de Parlement de Metz, commissaire député par Sa Maiesté pour ledit regallement du sel en lestendue de la dicte cour.

Sur la requeste des deputtés des paroisses de Metz, deffences sont faicte a toute personne de quelle qualité, estat et condition, quelles éclésiastique, noble roturier, seigneur de francq-alleuf, officiers et autres privilegiers de la ville de Metz,pays messein de francqualeuf y annexé, duser à lavenir dautres sel que celluy qui leur sera fourni au grenier de Metz par le dit maistre Claude Perrin et leur consorts ou leur commis a raison de cinq soulz tournois la pinte moins un denier, bonne et loyal et de favoriser ou receller les faulx. Les faulx saulniers sur *peine de cinq cent livres* damande aplicable pour les deux thiers aux deputtés des dittes paroisses et estre receu par le dit Claude Perrin et consort et lautre thier au denonciateur pour chacune contrevention sans esperance de modération de confiscation dudit sel, harnois, chars et charette, chevaulx et autres marchandisses qui seront trouvés avec ledit sel, et de

punition corpporelle sil eschet. *En oultre ordonne* sur les mesme peines a tous ceux des dites villes, pays et franc alloeuf qui ont du sel den usser et den declairer veritablement et certainement audit Perrin et consorts ou à leur commis quinze jours après la dite publication des presentes, pour leur estre laissé audit prix de quatre soulz onze deniers la pinte quils en payeront audit Perrin et consorts.

Faict et publié a son de trompette à tous le carrefour de la ville et affiché le huitième janvier 1635.

Puis jour suivant en la mesme salle furent mandé
Les mainbourgs, maires de tous lieux du pays sy devant [recitté
Auquels leur fut enjoingt quà leur retour de faire prester [serment
A tous leurs gens qui sont en leur villaiges et finaige [residant

De nacheter autre sel que celui qui leur sera livré au [grenier de la ville
A peine de punitions corporelle ausy de cinq cent livres
Et sans guerre habiller, ny faveur ny frivolle
Quau jour au lendemain ils soient mis sur un rolle.

Menaiges pour menaiges hommes et femmes et enfants
Combien ils pouroient estre comme ausy les servantes
Et en fin dudi rolle donner certifficat
Comme ils avoient juréz en la forme de ce faict [1].

---

[1] On a une autre ordonnance rendue par G. Fremyn, à Verdun, le 2 décembre 1634, qui afferme à un nommé J. Senocq la fourniture du sel pour le Verdunois, à la condition de tenir les greniers de Verdun suffisamment fournis et de vendre le sel à cinq sols la pinte, au *maximum*. Malgré ces réglementations l'impôt du sel rendit très impopulaires ces magistrats qui démolissaient les remparts et qui retiraient leurs appointements de l'augmentation des dépenses de ménage. Il fallut publier deux arrêts, le 1er et le 6

Lannée que les glaces rompirent et vinrent en ville. (1635).

Lan mil six cent trante et encore cinque
En la muzelle un grand inondation deau y survint
Venant des neiges; les glaces descendant sy effroyable
Quen cent ans on n'en avoit vu la semblable.

Drés la Vosges et ausy Luiverdun
Tous les glassons sestoient tout mis en ung,
Sen vindrent devallé comme une armée en fille
Entre pont de Mollin et ausy Longeville.

Huictiesme jour de janvier, environ la minuicts,
Leau découlante aval amena ce buttin
Jusque proche la vanne quondi de Vadrinaue
Dont les gens de Longeville navoient pour lors soif deaue;

Plusieurs glassons passoient du long de Longeville
Rompant portes et murailles il passoient scans divisse;
Et toute dune routté, ensemble sen sont allé
Droict au pont de la Croix au Loup sont aresté.

Ilecq ils sasemblèrent tourtous en un monceaulx,
Par foy en veritté, bien cinq cent mil tumreaulx
Estant tout lun sur lautre comme on Metz des gassons
Sans bord ny menty de la haulteur du pont.

---

octobre 1656, pour briser la résistance des bourgeois de Verdun, et Fremyn fut envoyé en cette ville pour faire exécuter ces arrêts. Notre chroniqueur nous montre de quelle façon hautaine on procédait en cette matière pour assurer à l'État le monopole du sel. C'est alors que l'on eut l'idée d'envoyer aux galères les contrebandiers de sel, les faux sauniers; c'est alors que l'on créa le dicton : se faire payer comme un saunier, c'est-à-dire avec une cruelle exactitude.

Au dessus du pot mur ils couroient sans arest
Et au saulx de Werixe ils couroient sans arest
En champ et en masoiage proche la maison Doron,
Estoient pour vrai tourtous plain de glasson.

Lapaseur de huict piedz il y avoit plusieurs
En descendant la Muzelle menoient telle rigueur
Que bien chose certaine et toute verité
Que le pont et les arches ils faisoient tout tremblé;

Telle fut que les pêcheurs de Metz estant sorti
Dedans sa .... sestant tout refuy
Ils eurent telle espouvante de leau et de la glace
Furent tout en un moment force que quicter la place.

Le jour au lendemain fallut couré a crowé
Avec hache et huaulx pour y faire une brigée
Pour rompre les glassons au pied du pont aux Loups
Affin quon ny mette pied dans les pertuys ny trou.

Les ceux de crowée ils en tiroient hazard :
Des personnes qui passoient ils en tiroient un liard,
Et dans une autre deux, ils nestoient point taxé
Prenoient ce qu'ils pouvoient pour en dire vérité.

Alors enthièrement lespace de trois semaines
Chars ny haulte charette ny aussy leur domaine
Ny purent charier au Loup dessus le pont
Falloit prendre le detour proche la maison Dorron.

Antoine de Bretaigne, premier president
Au Parlement de Metz, il fit toute autant
Avec sa caroche et ses gros noir chevaulx,
Fallut prendre le tour drès le bas comme en hault.

Quand Alexandre de Mun, commandeur en la ville de Metz et pais messeins, fit prester le serment au villageois et fit faire garde. (1635).

Ce fut même en celui jour et mesme année
Que les glaces et les neiges firent sy grosse assemblée
Qu'Alexandre de Mun,[1] gouvernant tous les places
De Metz et citadelle et toutes autres forteresses

En l'absence de Bernard duc de La Vallette,
Questoit grand gouverneur du nidz et de la place.
Le huitième, par ce dégellement,
De janvier, envoya message hastivement

Par toutes les villages au maire et au mainbourg
Pour les faire tout venir à luy, le dixième jour,
Ce quen bref sy trouvèrent dedans la Haulte-Pierre [2],
Tant le vieux que les jeunes pour scavoir ses nouvelles.

Estant là asemblés il leur fut remonstré
Par ledit sieur de Mun quil se failloient gardé,

---

[1] M. de Meun était déjà en 1634 à Metz, puisque nous voyons, le 14 février de cette année, la municipalité offrir à ce lieutenant du roi 50 quartes d'avoine pour le prier « de continuer ses soins et sa bonne affection au bien publicq. » C'est le 5 mai 1634 que de Meun reçut la commission de commander en l'absence du duc de La Valette. Il soutint les Messins dans leurs réclamations contre le monopole du sel et les gages des gens du Parlement. Comme transaction, les Trois-Ordres du pays messin demandaient d'avoir le contrôle de l'impôt de la gabelle et cherchaient de débarrasser la ville de Metz des perquisitions des fermiers et des suppôts. On peut consulter, sur ce point, les registres des Trois-Ordres (archives municipales de Metz, cahier A 24, n° 6). Malgré ces doléances, le grenier à sel fut affermé et la gabelle fut installée en la *neuve salle*.

[2] Édifice du chapitre de la Cathédrale devenu palais du gouverneur militaire.

Et que monter et garde il failloit tout le jour
Dedans tout les chasteaulx de Metz et alentour;

Et scans aucun répit failloit prendre les armes,
Pour doubtance de Thommas, prince des Savoiards,
Questoit et pour allors du côté de Lonouys [1]
Que pour lors au Francoys estoit un de leur ennemys.

Ledit sieur commandeur fit prester le serment
Audit maire et mainbourg de bien fidellement
Faire le service du roy : ny a luy estre thraitre
Et toute en même instant ordonnance leur fut faicte

Den faire faire tout de mesme à tous leur villageois;
Ce quaux retour fut faict par toute ou je le croy,
Tout le monde pris les armes; tambour de bonne façon
Et en chacun son lieu firent la garde tout de bon.

Les dix villaiges du Vaulx, au chasteaulx de Mollin
Alloient tous en garde, tout le soir et matin,
Et les autres villaiges : Semecour et Maizière
Alloient à Ladonchamps faire garde et sentinel.

Le duc de Savoye estoit dedans Arlon
Quande Charle de Lorraine, il avoit factions,
Sorty de la Savoye et s'en estoit venu,
Le pensant bien aider, ce qu'il n'a jamais plus.

Chassé de la Savoye, estoit pour les Francoys,
Touteffois il estoit beau-frère du roy Francoys [2];

---

[1] Longwy, on prononce encore de nos jours ce nom de ville comme l'écrit notre chroniqueur.

[2] Pas tout à fait : Thomas-François de Savoie, prince de Carignan, né en 1596, fils de Charles-Emmanuel, duc de Savoie, et de Catherine d'Autriche, avait épousé, en 1624, Marie de Bourbon fille de Charles de Bourbon, comte

Charles et ausy Thommas auront bien de la peine
De rentrer en Savoye et ausy en Lorraine.

Cierque reprinse par le prince Thomas, duc de Savoye. (1635).

Celluy prince Thommas, nestant la pour bien faire
Restant point endormy, un vendredi au soir,
Dellentour Derlon, luy et tous ses gens d'armes,
Au Francoys dedans Cierque leur vint livrer lallarmes.

Lun nommé Lacappelle, commandoit dedans Cierque
Qui feut bien esbays estant en grand disette
Naieant audi chasteaulx vivres ny amunitions :
Fallut rendre la place par composition.

Le coulonnelle Dancy, bailli de Saint-Mihiel,
Y courut à laide dudi sieur Laccappelle
Avec sept cornette, ausy deux regiment,
A Saulni, à Noierroy, sen vint hastivement.

Le xixme de mars il partit de Saulny
Et passa parmy Metz, lui et tout son train.
Au faubourg Saint-Julien trestous la route il prindrent
Pensant, le Savoiard, mettre tout en debringue.

Et tout scans faire horgne, droite à Cierque s'en allérent
Pensant devant le lieu, lever le nidz de noieppe;
Mais il etait trop tard Thommas estoit dedans,
De la Cappelle dehors, de nos gens se mocquant.

---

de Soissons, cousin du roi. Après avoir beaucoup servi la France, il avait trouvé dans l'inimitié du cardinal de Richelieu un obstacle à son désir de s'y attacher à jamais et avait pris le parti de l'Espagne. Une première fois en 1640, et une dernière en l'année suivante, il fit sa paix avec Louis XIII qui lui donna les plus grands emplois. Il mourut en 1656.

Touteffois les Francoys eurént telle composition :
Sortirent, armes et bagaiges, du chasteaulx et dongon ;
En une lieü de chemin même furent en sauvette,
Bien malgrez les Lorrains et ceux de leur cotté.

Ce duc Savoiard, comme jay cy recitté,
Amis au duc Lorrains, estoit son associé,
Il reprenoit les places que le roy avait prins;
Chassé estoient eux deux de leur ville et pays.

Ne cherchant que toute noize, huttin, ausy querelle,
Nentreprenoient toujours des vielles et des nouvelles,
Tantost estoient en guerre, tantost estoient en paix,
N'y scaichant ou résoudre estoient pire que jamais.

Mortalité de l'armée francoise sur le Reimps en Allemaigne. (1635).

En ce tempts mon[r] de La Force qu'estoit dedans Lando [1],
Sur le rivaige du Reimps, envoya ausy tost
Dire audit La Cappelle et à Monsieur dAncy
Quil aille, avec leur gens, le trouver sans redi.

Tout son quartier d'hiver avoit fait en Allemaigne,
Avec les Francoys questoient en mal estreisne :
La peste [2], ausy le pourpre, ausy les fleux de sangs,
Mourir en firent plusieurs, ne sachant le nombrement.

---

[1] Landau, ancienne ville impériale située sur la Queich, est une forteresse qui a toujours joué un rôle important dans les guerres du Palatinat.

[2] Cette maladie reçut le nom de *peste suédoise*. Pour bien se rendre compte de la marche de ce fléau dans la région de l'est de la France, on peut consulter le *Tableau des maladies endémiques, épidémiques et contagieuses qui ont régné à Metz et dans le pays messin*, par MM. F. Maréchal et J. Didion, docteurs en médecine.

De Metz y furent envoyé barbiers, appoticaires,
Docteur et cherurgiens ; pour le guérir du mal,
Par Madame de La Force, ilecq furent envoyé,
Questoient logés à Metz, et promis les payer.

Par compte fait en somme, en larmée des Francoys
Mourut cinq mil hommes, y compri Suédois ;
Cestoit grand pitié, de la telle puanteur
Qu'il faisoit en l'armée, tout estoit en grand peur.

Monsieur de La Force et Monsieur de Thonny,
Et Monsieur de Rohan, de Lando ils partirent
Et avec leur armée allèrent droit à Sphire
Questoit ville cappittalle d'Allemaigne et dEmpire.

En ce temps, dedans Metz venoit sy grand cherté
Que plusieurs pauvres gens avoient nécessité.
La quarte de bled froment couttoit douze et treize francs
Le mointange de seigle toute à léquipollant[1] ;

Laveine pour semer, au marché, se vandoit
Trois quair d'escus, pessant encour on nen pronnoit
En marchez recouvri ; tout estoit sy très-cher
Que cestoit grand pittié l'année toute entier.

La quarte de bon vin se vendoit dix solz,
Encour pour des feuillée on en trouvoit bien prou ;
Au vray dire, sans manti, toutes chosses de marchandisse
Se vendoit tout double au marché, à la ville.

---

[1] On peut penser en effet ce qu'était la misère publique dans un pays qui avait eu à nourrir six armées montant à près de deux cent mille hommes, et où l'on n'avait pu dans beaucoup de cantons faire les semailles ni les récoltes.

Conrard de Malzéville donne, à la même date, le prix des subsistances en Lorraine : « Le blé, dit-il, se vend jusqu'à 40 francs lorrains le resaulx, » encore n'en peut on trouvé. L'on vend quatre gros (plus d'un franc de notre » monnaie) la livre de mauvais pain. »

Parade des Bourgeois de Metz. (1635).

Dimanche mittant caresme, une heure après midi,
Les bourgeois de la ville de Metz ils ont sorty
Avec treize bannières, ausy de beaux panaiges;
Trois et trois, en Chambière, pour ilecq faire parades.

Le sieur Philippe Praillon, qui premier le menoit,
Et douze bien près de lui, qui bien près le suivoit;
Tous braves cappittaines, estant bien équippé,
Ils sont mis en bataille proche la maison de santé [1].

Après que leur enseigne eurent gambardé au vent
Et quils eurent leur piquette et fait faire toute aultant,
Et quils eurent arquebuze, mousquet. fait berdouffé
Sen retournèrent à Metz souppé et marandé.

Sphire prinse par les Franceys. (1635).

Au mois de mars, la vingt deuxiesme journée,
Sphire [2], en Allemaigne, fut prinse au regret de lempire [3]
Par composition Monsieur de La Force
Entre, lui et ses gens, trestous avec bon ordre.

---

[1] C'est-à-dire la Cornue-Géline, qui avait été disposée en hôpital pour la peste, à la pointe septentrionale de l'île Chambière.

[2] Notre chroniqueur a cherché ici à se rapprocher de la prononciation gutturale du mot allemand Speier.

[3] Ç'avait été par la prise de Philipsbourg et de Spire, qui était censé évêché neutre sous la protection de la France, que la guerre avait éclaté de fait au mois de janvier 1635.

Monsieur le marichal, avec deux regiments,
Entra dedans la ville et ses fils quant et quant,
Monsieur Castalmoron, le merquis de La Force,
Et le sieur de Thonny avec toutes leurs forces.

Les pauvres soldats francoys tout leur vint à propos,
Scans la prise de cest ville, plusieurs ny eut des morts,
Mais étant là entrés ils furent bien nourry
Et pensé de toute sorte, avec viande et vin.

Or, laissons les Francois dans les villes dAllemaigne
A se refaire les os, à manger des chastaignes,
Le pied, ausy les mains leur pourissoient par pièces,
De forces de froidures qu'ils avoient par la glaces.

Et or, retournons à la cité de Metz
Quest partout renommée des vaillance et prouesse,
Quen sorte chacun jour comme sera recité
Au verso sy après il sera racompté.

Les chevaux et la caroche du gouverneur de Théonville pris. (1635).

Le xxvime de mars, fut nouvelle querelle
Commencée en ce tempts, jour après Notre-Dame,
Par entre les Messeins et ceux de Théonville,
Que plusieurs bestes et gens en ont perdu la vie.

Par un lundi matin le seigneur de Villes,
Qui pour lors commandoit dans la ville de Theonville,
Envoya sa caroche jusqu'au Pontiefroidz
Pour prendre trois jeunes dames, une niepce quil avoit.

Bon passeport il avoit de Monsieur de Mun,
Les Messieurs de Bourgogne estoient comme en comung[1].
Touteffois il y avoit quelque faincte entre eulx;
Jour en jour arivoit mermures par entre eulx.

Dessus le Pontiefroidz luy vint chargé ses dames
En caroche le mitte scans leur faire tort ny blasme
En jusque Ladonchamps scans mauvaise rencontre
Le caroche des dames nallant faissant des comptes.

Au près de Ladonchamps y furent rencontré
Par douze hommes bien faict, estant bien armé,
Qui detallèrent chevaulx et en montant dessus
Prindrent et tous emportèrent ce questoit en bahues;

Prindrent les damoiselles, le carquant de leur colz,
Leur prindrent et arachèrent de même et ausy tost :
Leur robe et leur habitz et leur pendant doreille,
Leur firent telle escorne, las que cestoit merveille.

Puis sur quatre chevaulx, ensemble trestous montèrent
Scans plus en rien laissé le buttin emportèrent.
Et nont on plus scavoir de quelle gens ils estoient
Que quelle mermurement que quelcun se songeoit.

Les chevaulx et buttin esvanouy et sperdu
Furent par Monsieur de Villes ou il na jamais plus
Scavoir qui savoit faict ne qui a ce faict
Ariva ce mellange pour une autre meffaict.

---

[1] On sent percer le vieux levain d'animosité du villageois messin contre les Espagnols et les Autrichiens qui ne tenaient les Pays-Bas qu'au nom de la dernière héritière des ducs de Bourgogne. En même temps on voit que l'autorité française était supportée par le populaire, mais non aimée.

Trefue prinse dassaut par le duc de Savoye sur les Françoys. (1635).

En mars, le vingt septiesme, le prince de Savoyard
Se disant en ce temps estre a limperial
Avec une grosse armée quil avoit en Bourgogne
Remply de toute audace et sans nul vergogne.

Par dessus la Mozelle il assaulta la ville[1],
Rompit portes et porternes et entra dans la ville :
Print le jeune Bucy, commandant là dedans,
Et tous les autres Francoys les mit tous à neant.

La grand porte de Metz et ausy Luxembourg,
Avec pauf et merlin[2] mirent tout en désordre;
Que quarante Francoys ny eut de réservez,
Tout le reste prisonniers furent prins et tués.

Le coulonnelle Bucy[3] estoit dedans Couvellance
Qua ce fait ne songeoit qu'on luy même une telle dance.

---

[1] Il y a évidemment une strophe de passée, car si nous n'avions pas l'intitulé nous ne saurions pas qu'il s'agit de la ville de Trèves.

L'histoire bénédictine de Metz dit, à tort, que cette prise eut lieu le 28 janvier. L'Électeur, qui était dévoué à la France, fut emmené prisonnier à Namur. Ce fut là le motif déterminant de la guerre qui fut solennellement déclarée le 19 mai, et qui fit sortir du fourreau pour *vingt-cinq ans* l'épée de la France.

[2] Pieux et haches à fendre le bois. Le *merlin* n'est autre chose qu'un coin emmanché.

[3] Ce personnage, que notre Chronique nomme *le coulonnelle Bucy*, était le « mestre de camp d'un régiment d'infanterie, Bussy Rabutin, lieutenant du Roy en Nivernais. » Son fils, qui se laissa prendre dans Trèves, était celui qui devait se rendre célèbre par son esprit et sa causticité, Roger, comte de Bussy-Rabutin, l'auteur de l'*Histoire amoureuse des Gaules;* il n'avait que dix-sept ans. On comprend que notre écrivain l'appelle *le jeune Bucy*. Ce qu'il y

Quand il sceut ce spectacle, et eust tel dépit,
Enrageant, blasphêmant le Dieu du paradis.

Le duc de Savoye, parmy Tresve sacouroit,
Criant à ses soldatz : de Tresves nous estans maistre,
Nous aurons la Lorraine et ceux dalenviron,
Enfant, prenez couraige, leuvé toujours du bon.

Peu après, il pilla Waudrouvange [1],
Les chevaulx et les vaches et vuida tous les granges,
Et menna dedans Cierque et Trefue ce buttin
Quon disoit quil valloit bien vingt deux mil fleurins.

Waudrouvange sy devant estoit demantellée,
Par les nobles François, les murailles arazées,
Le chasteaux de Mouson, celluy de Waudrowange
Furent tous deux en un tempts abbatu en la fange.

Le troisiesme dapvril fut faict ce rapinaige,
Monsieur de La Force avec laquais et paiges
De la propre journée et dellogeant de Sphire
Sen retourna à Metz, bien à son grand désir.

Alentour de Sphire il laissa son armée
En garde de ses deux fils à Metz print sa brigée,
Et auprès de sa femme il sen vint logé
De plusieurs grands seigneurs estoit accompagné.

---

a de piquant, c'est que ce gentilhomme qui nous raconte dans tous ses détails la part qu'il a prise au siége de La Motte, sous le vieux maréchal de la Force de Caumont (comme il l'appelle), ne dit pas un mot de sa mésaventure de Trèves. C'est que, pour nous servir d'une de ses expressions, il n'avait pas une belle occasion de dire du bien de lui.

[1] Vaudrevange, ancienne ville fortifiée, située sur la rive gauche de la Sarre, qui devait voir, à quelque temps de là, démanteler ses murs pour construire la ville neuve de Sarrelouis, en aval, sur un point de la rive droite de la Sarre, plus éloigné des montagnes voisines.

L'entrée de Monseigneur l'éminentissime cardinal de La Vallette en la cité de Metz, lorsque le roy françois lui avait cédé le gouvernement de la place. (1635).

En la susdite année mil six cent trente et cinque
Discusion y avait entre le duc et prince,
En France pour en bien dire y vint telle ocasion
Que quelcun senfuya sans rime ni raison.

A Venise ou ailleurs quelque duc [1] secarta
Pour querelle ou diputte : pourquoy nen scay le vray,
La guerre de Fontarbie fut justement la cause
Que ce duc prins pays, ou il perdit toute choses.

Gouvernement de Metz scans blasme ny deshonneur
Scans sortir de parens fut redonné ailleurs,
Son frère le succéda [2] et en belle ordonnance,
Avec une belle armée sen vint à Metz de France.

Celuidi cardinal ses gardes et sa domaine,
Avallit dans le Vaux, en apvril quatrieme
Le jour du grand jeudi par le conte de C. [3]
Lui fut faict grand honneur à Chastelz St Germain.

---

[1] Quel est ce duc?

[2] Le cardinal de La Valette fut pourvu du gouvernement de Metz par lettres-patentes données à Chantilly, le 13 mars 1635. Richelieu mettait en ses talents une grande confiance qui ne fut qu'imparfaitement justifiée. Mais il était surtout charmé de voir un prince de l'Église à la tête des armées.

Le pape Urbain VIII, qui voyait dans le cardinal de La Valette un archevêque de Toulouse tout à fait indifférent à son diocèse, ne partageait pas cet enthousiasme ; mais sa menace de dépouiller le prélat de la pourpre cardinalice, s'il ne renonçait pas au métier des armes, fut sans influence sur lui.

[3] Le comte de Grancey.

À Chastelz Saint Germain ce conte avait ses gens
Au pont : a Rouzerieulle estant sept régiments,
Ilecq qui attendoient nouvelle ordre du roy,
Du seigneur cardinal qui le remercioit.

Avec belle compagnie il print son chemin
Devallant à Longeau droit au pont de Mollin,
Disoit on que Fabert la le voulloit traicter,
La pluye et mauvais temps le fit outrepasser.

Passant par Longeville on luy fut au devant
Par Monsieur le premier[1] luy fut fait bien venant,
Comme mesme ses présidents et tóus ceux de la Cour,
Jusquau bout de Longeville furent lui donner bonjour.

Le sieur de Sarlabos estant son lieutenant
De Mung il sappeloit qui fut même au devant
Estant accompaigné de plusieurs grand noblesse,
Questoit plus de cent tourtous en des caroches.

Phillippe Praillon maistre echevin de Metz
Aussi point noublia : avec Messieurs les Treizes,
Comme mesme ses conseillers et lhuissier et sergent
De monter à cheval pour aller au devant.

Anthoine de Bretaigne premier des présidents,
Entra en sa caroche en nallant deuissant,
Entrant au pont des morts lui fut tiré pour don
Scans vous dit scans menti vingt sept coups de canon.

En lesglise chathédral alla faire sa prière
Scans autres cerimonie dedans la cour levesque,
Luy et tourtous ses gens il s'en alla logé,
Dautres cerimonies pour lors nen fut parlé.

---

[1] Anthoine de Bretagne, premier président du parlement.

Vers la porte Saint Thiébault en cantour et en rue
On avoit faict aprest pour faire sa bien venue,
De plus belle edifices qui sceüst sinmaginer
Pour recepvoir un roy sceu avoir le pareille.

Parfaict et imparfait cella y demeura
En jusque autres foys qui couttoit moult de frays
Sanson desus un paulx. Ilecq estoit dressé
Au milieu de Vigneulx questoit moult regardé.

Marichal de La Force.

Trois jours paravant Pasques ou deux, point sy je ment
Ce nest pas ma faulte : entra luy et ses gens,
Marichal de La Force et Monsieur Chastillon
Pour darier Saint Livier y faire leur dévotion.

Lun vint le vendredy et lautre le samedi,
Ils entrérent dedans Metz qu'il estoit presque nuit,
Lun vint par Saint Thiebault lautre par les Allemans
Très bien accompaigné de plusieurs bestes et gens.

Monsieur de La Force avait laissé a Sphire
Les Francoys et Gascons qui ne scavoient que frire,
Et Monsieur Chastillon avoit laissé les siens
Au pont et a Thaincour et du costé dEstain

Estoient venus à Metz sans conducteur darmée
Pour faire leur bonjour comme lont acoustumée,
Tous deux de la religion ; ils estoient sans menti
Vaillant homme et bien saige que bien fait cest pour luy.

Le conte de grand C. nestoit point nesgligent,
Dentrer ausy à Metz aïeant mémoire du sang ;

Or que notre seigneur ait espandu pour nous,
Au perre capucins lui font faire son bonjour.

Monsieur de Chastillon et le conte de grand C.
Général dune armée, estoient vers le costé dEstain
A Lonuys et Conflant, et en plusieurs chasteaux
Ils mirent en garnison leur piettons et chevaulx.

Toute en un mesme instant Bollas [1] et Waudrowange,
Et ausy Deleincour furent pillée par estrange
Par le prince Thommas chassé de la Savoye :
Cheval, bœuf et mouton mena à sa couroyee.

Il estoit dedans Cierque, comme ausy Tresue,
A tous ces pays là il faisoit mil grewe.
Le troisiesme dapvril asallist le chasteaux
Du bourg de Bollas et le print du plain saulx.

Maistre et grand protecteur il s'en rendit le maistre,
Monsieur le cardinal saichant cest deffaicte,
Au querebins de Metz, il fit mettre les selles
Avec tous ses gardes dedans le Champaissaille.

Courcée à Bollas. (1635).

Comme ausy aux bouchers, et scans mener grand bruicts
Tourtout braves et gaillards, de Metz ils ont sorty:
Pour conducteur avoient Alexandre de Mung,
Qui pour lors commandoit la ville et le comung.

---

[1] Boulay, château et ville de Lorraine, à dix lieues de Metz, où commandait le célèbre colonel Maillard, un des meilleurs chefs des partisans lorrains.

Tout du long de la nuict nos Messeins chevauchèrent
Tant à pied quà cheval, bien sept cent ils estoient,
Du régiment Belnafue et celluy de Tourraine,
Si commandeurs avoit, tant chef que cappittaine,

Aieant tant chevauché arrivèrent au matin
Demy lieux proche Bollas, jusque dans les jardins,
Estant là arrivé envoyèrent faire demande
Au Gravacc et Allemans sy poient sy vouloient vendre.

Or, estant averty ils se mirent à crier :
Ou sont-ils? le Coullon, querebins et boucher
Commencèrent à tirer mousquet et fauconneaux,
Après nos Messeins par toute et toute assaulx,

Tellement qun boucher de boucherie, Portesaillis,
En gaigna la fiebvre quarte : scans en estre esbays
Sen retourna à Metz le compter à sa femme
Et à tous ses commerres, tante Judich et tante Anne.

Arrivé fut à Metz : il va chez ses voisins,
Scans rire ny scans blouté bien vegnant il leur dit :
Loué le Dieu du ciel, comme jay dit à ma femme
Moi voilla revenu, je heu méchante hemme,

Car drés du matin que nous feusmes arrivés,
Demy lieux de Bollas sans boire ny manger
Scans nous faire autres choses nont appelle coullon
Et ont acommencé tirer mousquet ausy canon ;

Tourtout, mes bons voisins, ils ont tant tiré
Quils renversoient les arbres sur nous par tous costés
Juroient et maulxgreoient que sils sortoient sur nous,
Qua Metz ny au pays retourneroit lun de nous.

Oieant doncque ses nouvelles, tout mes bonnes commerres,
Je monte à cheval et traversant toutes terres
Pour vous faire ascavoir que tourtout vos marry
Sont en bien grand danger dy perdre tous la vie

Or donc ne parlons plus de ce jeune estourdy
Et retournons parler de nos pauvres messeins
Et aussy des Francoys mesmement des Gascons
Questoient au coing des hayes qui estoient en grullon.

De Metz avoient sortis pour dire a la raison
Comme enfans esperdus scans vitail ny canon,
Il sembloit à leur ventre : que leurs dents fusent perdu
Que fit tost prendre avis audi sieur de Mun.

De retourner à Metz : fist tost mettre la selle
Au cheval leger : comme aussi au bouchers,
Comme aussy au piedtons qui nestoient bien joyeux,
Laissant maillard ses gens au chasteaulx bien heureux.

Armée du Marichal de La Force et larmée de Rohan. Fourtunée par maladie. (1635).

Les deux armées Francoise et la Franche Conté
Y furent sy fortunée et par Dieu affligé,
Que dix mil en un jour y furent trouve tout mort
Sans le laquays et femme plus de six cent encore.

La maladie le pourpre fleux de sang toute ensemble
Leur survint devant Sphire, et pauvreté bien grande,
Quinze jours tout entiers neurent chose a manger
Que nauveaux et de lherbe, cestoit bien grand pitiez.

Ce voieant ce desastre ses conducteurs darmée
Laissant les Allemaignes et vindrent en leur contrée,
De Franche Conté aultour de Monbelliard
Pour prendre à La Rathier, le Lorrain au duc Charle.

Que pour lors il estoit du coté des montaignes [1],
Vers Sainte-Marie-aux-Mines qui bravoit la campaigne,
Qui pilloit rançonnoit par toutes où il passoit
Viollant et brullant contreval et toutes parts.

Or laissons les Francois affligé de toutes parts
Et revenons toucher sur Pollac et Grauacc
Qui estoit remparé de la ville dEnvers,
Conduit par un grand princes leur protecteur et maistre.

Quen son nom sappeloit le duc de Savoye,
Prince tant renommé d'Italie et la Savoye,
Chassé il en estoit comme jay dit cy devant,
Par les nobles Françoys et ses princes vaillant.

Monsieur de Chatillon brousser chemin luy fut
Sur les frontières de France avec gens il courut,
Trois mil cinq cent chevaulx et aultant de piedtons,
Il auoit avec luy sur le cotté Mozon.

Ses Cravac et Pollac, Hongrois, Appolitains,
Brulloient et violloient partout sans leur maintient,
Bourguignons et Flamans Ardenois et Liégeois
Mettoient toute à lespée comme sceussent esté Francoys.

---

[1] Le duc Charles IV, profitant des embarras en présence desquels la France se trouvait de toutes parts, était revenu en Lorraine avec une cavalerie hongroise et croate à la tête de laquelle il se portait rapidement d'un point à un autre, toujours soutenu par la fidèle affection de ses sujets.

Briey pillée par le Lorrains Maillar.

Au moys la quatriesme journée
Du moys de maye par une belle matinée,
Y fut pillée Breyy et le chasteaulx,
Par le Lorrain Maillar et le cappitaine Huaulx [1].

Deux compagnie françoise ilecq estoient dedans,
Du régiment qui furent mis tous en sang,
Sauf environ sept ou huicte des hommes plus signallé
Qui furent par l'ennemis tourtout prins à quartier.

Or donc les pauvres Françoys furent pris le culz au chau [redacted] ux
Par une thraïson quen fit le traistre Huaux,
Quand une clochette il fit tout assemblé
Les paysans ensemble pour les tout masacrer.

Le cinquiesme dudit moys le jour tout en suivant
Maillard ausy Huaulx firent faire commendement,
A tous les paysans de tout la prévosté
Daller dedans Breyy équippé et armé.

Les bourgeois aieant lettre receue
Lors sans point de délay assemblèrent leur commung,
A Maillard envoyèrent qu'ils n'estoient point d'avis
De porter leur haut chausse le garder à Breyy.

Par lettre et beaux présents du tout luy remonstrèrent
Quaux duc Charle leur prince ils vouloient du tout estre,

---

[1] Huaulx, autre chef de bande, plus semblable à un brigand qu'à un partisan, qui exploitait la vallée de la Moselle, exerçant mille ravages sous le couvert de la guerre, pillant et rançonnant sans pitié des populations sans défense.

Mais que s'ils faisoient tant que de prendre les armes
Que sans (doute) les Messeins leur feroient mil alarmes.

Ce oieant, les Messeins furent bien espouventé
De veoir Bollas, Breyy tout d'un tempt revolté:
Parquoy par ordonnance fut faict force cordegardes
Parmy Metz en grand place pour doubtance des Allemans.

Dans la place St-Jacque, de planches de sappin
Fut faict des corps de gardes comme aussy au Sausy [1]
Et la place de Vigneulz [2] et dans la Champaissaille,
Et tout auprès des grilles [3] sans chaux ny pierres de taille.

Monsieur le cardinal mit ordre à cest affaires,
Et par tous les villaiges a tous mainbourgs et maires
Envoya messager de toutes part et cotté
Pour dire au villageois de très-bien sy gardé.

Ordonnance du Parlement de Metz [4]. (1635).

Au moys de maye fut par le parlement
Joinct le sieur de Mun, et premier président,
Affichée ordonnance par tous les carreffour
Au son de la trompette et mesme du tambour,

Que tout bourgeois ou autres, quelle qualité ils soient,
Qui avoient des servantes que du pays nestoient,

---

[1] Les places actuelles de la Comédie et de la Préfecture.

[2] Vésigneul ou Vésigneuf (*vicus novus?*), bas de Fournirue.

[3] Les grilles ou *barres* qui fermaient la Moselle et la Seille à leur entrée et à leur sortie de la ville.

[4] L'ordre du roi au parlement de Metz, au sujet de la guerre contre le roi d'Espagne, est du 17 mai 1635. (*Recueil des Édits*, t. I, p. 285.)

Qu'ils les eussent à chasser tout péremptoirement
Hors de Metz et pays à peine de six cent francs.

Treize cent furent chassé hors de Metz et Pays :
Parties estoient Lorrains, Allemans qui sortoient bien
Les serviteurs pensionnaires et servantes [enuy :
Maudissoient bien laffaire questoit pour l'heure présente.

Les Françoys et Messeins doubtoient la traïson
Qui eussent plus arivé par gens tant de façon :
Alentour du pays lennemis sarivoit
Quen tous lieux et chemin qui ribloit et pilloit :

Au bourg de Saint-Avolz et aussy à Breyy
Garnison y avoit de tous les ennemis,
Comme même à Bollas de Lorrains Bourguignon
Qui empêchoient quà Metz ny entre œuf ny chappon.

Sçans cesse sur les chemins de Metz ils attendoient
Prenoient bledz et aveine et tout ce qu'ils pouvoient,
Jureant et maugréant au paysans Lorrains
Que sils venoient à Metz, pour recompense et gaing,

Quau jour au lendemain ils les feroient tous pendre,
Leurs biens et leurs maisons par feu en feroient cendre :
Dont les pauvres Messeins furent bien esbays
En trois ou quatre jours de sy veoir investi.

Labbaie St-Piermont pillé. (1635).

Le cappittaine Maillar, lorrain de nation,
Un huictième de maye il pilla St-Piermont [1]

---

[1] Riche abbaye de chanoines réguliers, maintenant ruinée, à 7 kil. de Briey. (Voir sur l'origine de ce monastère, qui a été donné au Saint-Siége, un *Chapitre inédit de l'histoire de la comtesse Mathilde*, par Ch. Abel.)

Qui pour lors dedans Cierque estoit avec ses gens
Print laveine et le blez quinze cent quarte de froment.

Participant en furent à ceulx de Brey
Questoient de la même bande au vray dire sçans menty.
Ils pilloient et volloient plus dessus les Lorrains
Que sur leurs ennemys les Francoys et Messeins.

Supplication de moines ny prière ny servize
Nempêcha que Maillar ny pilla tout lesglisse.
Ils prenoient les chevaulx des pauvres laboureurs;
Tout ce qu'ils rencontraient le dissoient tout à eulx.

Sils trouvaient des chevaulx et giment et charue,
Ils montoient tous dessus dissant: il est perdue.
Les pauvres crioient: nous sommes Lorrains.
Les autres leur respondoient: que vous fussiez Messeins,

Il nous fault bon chevaulx pour aller à la guerre
Pour de la subjection françoisse tout vous oster.
Voilà la récompense qu'avoient les pauvres gens,
Avec cella battu pour fin de paiement.

Garnison françoisse au chasteaux de Conflant.[1]
(1635).

De Metz fut envoyé au chasteaulx de Conflant
Une partie de soldat, bien méchant garniment,
Il ne furent assez fort pour résister Maillar
Dont fallut renforcé la place de bon soldar.

---

[1] Conflans, au confluent de l'Orne et de l'Iron, à 28 kil. de Metz, arrondissement de Briey. Ancienne forteresse messine cédée, en 1561, au duc de Lorraine. Le château était assez fort et bien situé. Il en reste à peine quelques vestiges. On en possède deux vues très curieuses, par Chastillon.

Dessus plusieurs villaiges y fut elleu des hommes :
Par la force on les print au grand pleur des femmes.
Au chasteaulx de Conflant ilecq furent mennéz
Que longtemps ne sy tindrent, ils gaignèrent au piedz.

Le cardinal de la Vallette va a Paris. (1635).

Le douziesme de maye Monseigneur Cardinal
De Metz va à Nancy bien monté à cheval.
De Nancy à Paris luy avec ses gens,
Cest pour parler au roi des Lorrains et Allemans.

Le sieur de Rocquepine mitte à la citadelle
Lors pour y commander et garder de querelle.
Alexandre de Mun commandait en la ville
Questoit bien esbays quassembloit ses coquilles.

En la mesme semaines le cappittaine Maillar
A Treumery et Ay il print six vingt cheval.
Les pauvres laboureurs sen vindrent au gouverneur,
Se plaindre de cest outrance en esmoie et en pleur.

Ledit sieur de Mun ne leur sçeut que répondre
Leur disant : mes amis ne sçay en quoy moy fondre,
Amené le restant de vos cheval et vache
En Lille ou en Chambierre, le plustost et en haste

Que faire ce pourra : lennemis est bien fort.
Cinq cent sont en campaigne debusqué de leur for
Les festes de Pentecoste luy sera dangereux
Sy la paix ne sy faict dedans un jour ou deux.

Les pauvres gens d'Ay et Treumery retournèrent
Et tous ensemblement le bon Dieu hergottèrent[1];
Se dissant lun à lautre : ce chelme de Maillard
Debveroit estre riche de faire tant de pillaiges.

Portes roialle de la citadelle de Metz bouchée. (1635).

Ce fut mesme en cest année
Que la porte royale de la citadelle fut embouchée
Et fut le pont de bois qui venoit vers la ville
Tout desfaict et mis tout en deville :

A la venue que le roy vint à Metz
Ny trouva bon davoir cest porte et ceste terrasse
Dissant qu'il suffisoit d'y en avoir deux.
Dont fut bouchée de forte conreulx.

Ordonnance pour les faicts des religions[2]. (1635).

Au moys de may fut deffendu,
En corps de gardes des bourgeois publié leu
Quon ne se deusent plus entrebattre ny mutiner
Comme lon faisoit les jours passés.

---

[1] Ce mot montre bien son étymologie germanique ; il vient de *Herr Gott!* (*Seigneur Dieu!*) exclamation pieuse familière aux Allemands.

[2] Il y avait alors un point particulièrement sensible aux protestants, c'était la défense d'ouvrir des écoles et d'avoir des maîtres de leur religion, qui leur fut faite par le Roi, en son Conseil d'État, et qu'édicta le Parlement de Metz le 25 juillet 1635.

Entre les chatoliques et ceux de la religion
De jour à aultres, avoir dissensition
Dissant les chatoliques : au huguenotz est cause
De la guerre et discord dentre tout le royaume.

Or pour ce empêcher monsieur le cardinal
Fit faire des ordonnances par tous les corps de gardes
Et les fit afficher, publier tout dun tempts
Sur peine de grosse amande, à tous contrevenants

Doutant se nempêchant que quelle mutation
Narive par cest querelle, par quelle mauvais guerson ;
Adoncque fut faict, sur peine de cinquante livres
Quelle personnes qui se soit nen neut plus à rien dire

Craindant les mutinerie, fut aussy publié
Partout les corps de gardes et cantour de citez
Quon neut plus à tirer mousquet ny arquebuse,
Drès l'entrée de la garde, se doubtant des mermures,

En jusque les dix heures à peine de trente solz,
Du matin au plus tard : applicable le solz
A celluy corps de garde où sera contravenantz,
Et destre en prison mis jusque enthier payement.

Pour tout se assopi tout ce fut publié
Parmy Metz et pays, et sur ce mis un sy,
Sy nestoit lennemis qui les viennent atacqué,
Permis doncque il estoit de tiré et tué.

Chalumelle attachée a tout contour des rues.
(1635).

En ce moys quon di le maye
Estant le messein en esmaye

Attaché furent chalumelle tout de fer
Pour ilecq au dedans de chandaille, houlle, faire bruler.

A tout cantour des rues elles y furent attachée,
Au plus haut des murailles de fer encramponnée,
Cest angeins furent faict pour doubtance des alarmes
Qui pourroient arriver, estoit par tout veoir claire.

Ce estant à la mode comme un chanflot de fer
Qui estoit étendu avec verge de fer,
Portant dessus la rue de trois ou quatre pieds
Où lon mettoit chandelle de poiche pour brûler [1].

[illegible] eux pont levé faict hors la porte St-Thiébault. (1635).

Ce fut mesme ausy en celuy temps
Quun pont levé fut faict tout au devant
De la porte royale ditte St-Thiebault
Hors de la porte entre la terre et les fosseaux.

Entre la demy lune et les remparts
De lordre de Monseigneur le cardinal,
Y fut faict cest défensse
Meilleure forte qui fut en France.

---

[1] Ce ne fut qu'après 1667 que Paris fut redevable au lieutenant de police La Reynie, d'un éclairage permanent des rues. Les lanternes qui furent mises au coin des rues portaient, comme à Metz, une chandelle.

Deux arches bauchées des grilles du Reimport[1].
(1635.)

En ce mesme temps et mesme saison
Furent embouchée de gros tissons
Deux arches de grilles dicte du Reimport,
Affin que personne ny entre ny sorte

Nen fut laissée qune arche pour dévaller
Voille et basteaux pour passer et entrer,
Et au plus hault des tissons y fut possé
Un corps de garde pour les bourgeois allé.

Toute dune volte y furent aussy bouchée
Les faulces braye toute neufve estouppée,
Du pont des morts dessus fut de pierres de taille
Une galerie faicte du long de la muraille.

Cinq cent porcs pris par les Messins à Bollas[2].
(1635).

Ce fut par un dimange, jour de Sainte-Trinité
Que le cheval-léger de Metz et le bouchier,
Et bien deux cent piedtons allèrent devant Bollas
Pensant prendre culz au chausse le cappitaine Maillar.

---

[1] Les *basses grilles* actuelles, établies sous le pont qui fait communiquer l'ancien Rhimport avec le quartier Chambière.

[2] Boulay, petite ville industrieuse, chef-lieu de canton, à 26 kil. de Metz. Il n'y reste rien de l'ancien château.

Venu devant Bollas, envoyèrent leur trompette
A luy parlementer, du chasteaulx se demettre,
Respondit brusquemment aux messeins sans raison
Qu'il estoit au duc Charle, non point à des collons,

Les appelant frappouille et coppaulx toute ensemble,
Drès dedans son chasteaulx leur fit cest harangue :
Vous estes des babillarts. Retournez donc à Metz,
Peigner voz beaux cheveulx, estendre voz rabatz.

Ce oieant les Messins, la réponse à eux faicte,
Naieant canon ny vivres pour à luy tenir teste,
Firent un tour de regnards, allèrent prendre les pourceaux
Et les chèvres et bouquin du bourg et du chasteaulx.

Toute au mileu d'un boys ils les allèrent trouver
En un grand esforest, où les avoient sauvez,
Doubtant d'estre campé, les ammenèrent à Metz
Et dans le Champaissaille furent vendu à l'estache [1].

Des messeins et bourgeois fut leur premier vaillance
Qu'ils firent depuis les troubles des lorrains allemans,
Dissoit que leur prise et tout leur buttin,
Fut vandu à qui plus bien quatre cent fleurins.

Encour courcée à Bollais par les Messeins.
(1635).

Trois jours après que les messeins eurent faict
A vandre leur buttin, sont ralliez de faict,
Et toute en une bande dedans le Champaissaille
Sont cinq cent assemblés tourtout menant ripaille.

---

[1] *Estache*, pilier soutenant une galerie du haut de laquelle on pouvait à diriger une vente publique et crier les objets à vendre.

Se dissant l'un à l'autre : fault avoir poudre et plond
Pour Maillar et ses gens leur donner bon guerdon;
Tay toy, mon caramade, desjà avons le porc,
A l'heure jaurons les vaches et le chasteaulx et bourg.

Et lors droite à la porte qu'on dit aux Allemans,
Sen sont très tous sorty criant comme chahuant,
Tirant à Saint-Julien. Puis par le hautt chemin,
Pensant avoir déjà Boullas et le buttin.

Et tant ils chevauchèrent quà sept heures du matin
Arrivant proche Bollas jusque dans le jardin,
Maillar avec ses gens les estant apperçu
Quavec deux cents chevaulx en mesme temps courist sus.

Avec quatre escadron il les esguillonna
Et de telle bardiesse quenfin il les chassa
Jusquà Saint-Jean Wolmerange tousjours les poursuivant :
Les meilleures armes quils eussent enfin ce fut leurs
[jambes.

Touttefois des messeins, ny eut qu'un des tuez
En retournant vissaiges, et ausy deux blessé;
Voillà le bon buttin que nos messeins y firent,
Ils sen revinrent bien dollent et bien triste.

Or ne furent plus davis de Bollas aller voir
Syl navoient du canon et du plus des convoyes.
Sy degousté estoient destre ainsi repoussé
Que eussent à tous les diables volontier tout donné.

Le prince de Condé estably par le roy Louys XIII gouverneur de la Lorraine et Barroys. (1635).

En lan mil six cent et trante cinque
Lettre du roy à Metz y vint
Portant qu'il mettoit monsieur le prince de Condé
Gouverneur de la Lorraine et Bar le duché.

Le premier jour de juin luy fut constitué
Et en mesme tempt par lettre par tout fut imprimé,
Son establissement fut partout publié
De Lorraine et de Bar et de Metz la cité.

Camps de Bollas.

Le neufviesme jour du moys le prince de Condé
En sa ville de Nancy, le dimanche a entré
Où il fit son entrée avec dix mille hommes,
Toute noblesse de France, la plupart gentilhomme.

Le samedi suivant il met sus son armée
Et vint camper Bollas avec force dragée,
En passant parmy Vic print huict pièces d'artillerie,
Le dimanche au matin aprestit ses batteries.

Monsieur le prince de Condé fit une sommation
A Maillar à ces gens de rendre chasteaulx doujon:
Alors à la trompette lettre lui rescrivit
De rendre bourg et chateaulx il n'était point davis,

Et qu'au duc Charle son prince la place appartenoit
Et quillecq là dedans en garde mis luy avoit
Et pour qui que ce fut, le chasteaulx n'y rendroit
A cappitaine ny prince ny mesme au roy Françoys.

Or lors ny connaissoit ny Françoys ny Françoisse
Que avoir querelle huttin et toute noize.
Donc Monseigneur le prince oieant cest responce
Son armée en bataille fit mettre et bastions.

Neuf pièces de canons fit hausser sur gabions,
Le dimanche sur le soir, qu'esveillont bien pierron :
Tout du long de la nuit donnèrent soixante ambade
Aux allemans et lorrains et à leur sieur Maillar.

Soixante l'un après l'autre coups d'artillerie donnèrent
Quau chasteaulx et dongon entier ils décoiffèrent,
En bas de la muraille ils y firent une brèche
Quun chars y eut entré scans arrest ny empèche.

Maillar voieant cella fut sy espouvanté,
Voieant tout acablé les toists et les greniers
Dissant à ses soldats : voicy terrible dance
Que Condé et ses gens nons aprenent de France.

Le lendemain envoya une trompette
A Monsieur le prince questoit en une logette
Darrier un gros pommier tout dedans le jardin
Tout au'près de Bollas pour luy crier mercy.

Qui lors présenta audit prince de Condé
Où estoit en écrit quavoit délibéré
Son cappitaine Maillar de rendre le chasteaulx,
Moiennant sauf bagaiges et tous armes et chevaux.

Le sieur Condé son conseil tenu,
En même tempt fit réponse à Maillard et conclud
Quil rendroit le chasteaulx moiennant sauf bagaiges
Trente cheval avec luy sçans nul autres esquipaiges.

Pour lors Maillard et aussy trante cheval
Sortirent dudi Bollas fuyeant comme canaille
En dissant au francoys : Messieurs ne vous mocquez
Devant qui soit huict jours par icy my voirez.

Le restant de ses gens garotté et liez
Y furent enthièrement et aux boureaux livré
Au tillot [1] de Bollas ils furent très tous pendu,
Sçans mille miséricorde sçans resté jamais ung.

Par le bourreau de Metz et celuy de Moyenvic,
Par celuy de Nancy aussy de trois juif
Que par force ils furent pris pour pendre et estranglé
Les soldats de Maillar qui furent bien corchadé.

Or estant tout ce faict, fut faict des commissaires
Pour défaire les chasteaulx et ausy les murailles,
Dont tout fut acablé destruy et démolli
Et mesme la muraille qui faisait le circuit.

Larmée dudi prince va devant Breyy. (1635).

Après que le chasteaux de Bollas et le long
Y fut demantellé et mis tout en désordres,
Le prince de Condé avec tout son armée,
Droicte au pays messeins y vint prendre sa brigée.

---

[1] La plupart des bourgs et villages avaient, conformément à l'ordonnance de Sully, des arbres plantés sur la place publique et particulièrement devant les églises, où se tenaient les réunions des habitants. Le tilleul et l'orme étaient les essences favorites. On voit qu'ils servaient quelquefois à un triste usage.

Et tout en une routte ils sen vindrent logé
A Metz et au pays faissant du mal assez,
Faissant par leur cheval paître les bleds les orges,
Au vray dire sans menti, vallant pire que Sodome.

Lors par un vendredi sepmaine avant S[t] Jean
Fit marcher son armée, alla dresser son camps
Proche S[te]-Marie-au-Chesne prépara son armée,
Pour au bourg de Brey leur faire changer livrée.

Dessus le pont Daubois pour lors prindre leur brigée,
La maison des Huaux [1] par eux fut escablée,
Pourtant que cestoit luy quavoit esté la cause
Que les pauvres Francois estoient tous mis à mort.

Lorsque dedans Brey estoient en garnison
Le fit mestre à l'espée et les aultres à rançon,
Ne fut la dernière faulte qui oncque y fit à jamais,
Il en fit bien des autres comme après parlerez.

Les sénats de Brey et tous les pauvres gens
Oieant les nouvelles des Francoys de leur camps
Commencent à s'enfuyr dans les bois et forest,
Quictant ce quils avoient de poeur et de destroys.

Le baron de Mercy [2] estoit dans le chasteaux,
Quand il vit les Francois print bagaiges et chevaulx
Et dedans le chasteaux de Sansy senfuya,
Laissant seul à Brey les chatz ausy les ratz.

---

[1] Le capitaine Huaulx, partisan lorrain, dont il a déjà été parlé et dont il sera encore question dans la présente *Chronique*.

[2] Le baron François de Mercy, né à Longwy (Moselle), était alors colonel au service de Bavière. Il devint général en chef et fut une des grandes notabilités militaires de son temps. Sa famille prenait son nom du château de Mercy dont on voit encore les tours éventrées dominant le vallon de la Crusne que sillonne le chemin de fer des Ardennes.

Les messieurs de Brey aieant receu nouvelle,
Que Mercy et ses gens avoient quitté là ville,
Retournant à la haste tourtout dedans Brey
Et allèrent au devant du prince et son trayn.

Les clefs lui presentèrent du bourg et du chasteaux
Et le serment prêtèrent au roy et généraulx :
Sçans cesse prestoient serment tant d'un costé que dautres
Ne sçavoient qu'ils faisoient pour abréger leur maulx.

Quand monseigneur eut le bourg et le chasteau en main
Grosse garnison y mit du jour au lendemain
Et sans cérimonies passa sçans aresté,
Le chasteau de Sansy il alla assiéger.

Chasteau de Sansy assiégé par Monsieur le prince de Condé. (1635).

Le baron de Mercy estoit en ce chasteau
Avec cent cinquante hommes tant à pied qu'a chevaux,
Blasphêmant les Francoys et leur dissant mil pouille,
Plantant enseigne drappault au coulleur jaune et rouge.

Au plus haut faisoient mil bigarures,
Du chasteau de Sansy faisoient cella pour rire,
Faissant du suffissant du chasteau quest tenable,
Se disant parfaictement à l'empire du duc Charle.

Lors quant les Irlandois et les Suis eurent ouy,
Cagollé ces Lorrains et les gens de Mercy,
Ils prindrent pelle et huaulx et extencille ensemble,
Commencèrent à gabier [1] et couper saulx et tremble.

---

[1] *Gabier*, faire des gabions.

Tranchée et gabions en peu dheures eurent faict
Et grosse pièces d'artillerie y furent mise tout dun traict
Au plus haut et dessus que Mercy apperceust
Les bombardes et haubois, les petites et grosse flutte.

Sans faire mon compte plus longue requict composition,
En demandant baigues cheval amunition,
Le prince luy octroya ; il monsta a cheval
Et alla en Bavière pour trouver le duc Charle.

Quand Sancy fut rendue Monsieur de Condé,
Des Irlandois y mit, gens de fort bonne foy,
Et tout en mesme instant il fit faire acablé,
Le chasteau de Brey et le bourg demantellé.

Ceux de la prévosté il leur fut ordonné
Dy aller à crowellé pour tout demantellé,
Coupoient par le piedz les tours dudi chasteau
Fors une qui ne peult cheoir qui demeura en haut.

Le sieur de Gornaix [1] le premier commissaire
De la ruyne du chasteau et des portes et muraille,
Fit amener les portes, pont-levant toute à Metz,
Comme ausy les ardoises du chasteau forteresse.

Lors Briey demeura comme un pauvre villaige ;
Cestoit un beau lieu, enfin cestoit dhommaiges,
Enfin cestoit pour cause que souvent soustenoient
Des gens et des armées que plusieurs mal faisoient.

---

[1] Henry de Gournay, seigneur de Talange, qui fut maître-échevin de Metz de 1641 à 1648. Il fut père de Jean-Christophe de Gournay, lieutenant-général des armées du roi, qui fut glorieusement tué à Fleurus, en 1690, laissant la réputation d'un officier de très grand mérite.

Les membres de cette branche des Gournay servaient la France ; presque tous leurs parents du même nom remplissaient, au contraire, des emplois importants à la cour des ducs de Lorraine.

Retour des Franceoys au pays messein. (1635).

Briey demantellée, larmée retourna bride
Au petits vaulx et grand vint faire un telle deuille,
Auquelle il fut contraint aux pauvres paysans,
De se sauver à Metz ès bois parmy les champs.

Irlandois Suis la plupart ils etoient,
Brulloient et brissoient tout où leur hoste ny trouvoient,
Avec des fléaux il flagelloient les toicts,
Au vray dire pire faisoient qu'Allemans et Liégeois.

En ce tempts on vendoit à veue de plain marché,
La quarte de froment quinze francs en des grenier,
Le metillon treize francs au marchez on vandoit,
Lorge a lequippollent : bien du mal on avoit.

Commence de malheur sablburoit sur la terre
Toutes choses estoient cher, on trouvoit tout amerre,
Les guerres, le mauvais tempt venant tout à coup,
Cubultant les bonnes œuvres, sçans qui dessus dessous.

Préparation pour faire la bienvenue de Monseigneur l'éminentissime cardinal de la Vallette en la cité de Metz. (1635).

Or ait esté dejà icy devant parlé
De l'entrée qu'on voulloit par la ville manifesté,
Du cardinal de la Vallette grand gouverneur
De la ville de Metz en triomphe et honneur.

Quand il y vint les magnifiquement nestoient parachevé,
A autre foys fut remis la potteriée,
En choses qui soit, ne luy fut faict honneur,
Comme de tous temps appartenoit au nouveau gouverneur.

Lors Messieurs des trois ordres magistratz tout ensemble
Firent parachever une follie bien grande,
Des chasteaux à foisson faict de bois de sappin,
Ils firent parmy la ville planter soir et matin.

Or donc un y avoit devant la grande églisse ;
A quatre pant estoit peint en plusieurs devisse,
Comme des hommes sauvaiges, lion aussy griffon
Et des belles pucelles montrant leur beaux tetons.

Au bas de Fournirue un très beau y avoit
Que sur quatre pilliers bien possé il estoit,
De grand haulte estendue de beaux images estoient
Que par grande vittesse deux espées ils portoient.

En la petite place quondit en Voisinneuf [1],
Deux chasteaux y avoient et en circuit tout neuf,
Tout de belle peintures et de fleurs mellées;
Au vray dire sans menty cestoit une follie [2].

Monseigneur le cardinal estoit déjà à Metz
Faissant, avoit long tempts sa demeure en cour Lesvesque
Qui ne se soucioit guerre de ces gabberies;
Avoit bien dautres affaires à sa gendarmeries.

---

[1] Le *Vésigneuf* déjà défini plus haut.

[2] Les détails de la réception de la duchesse de La Valette, en 1624, permettent de se faire une idée de ce qu'aurait été sans doute celle qu'on préparait au cardinal. On peut donc se reporter au *Combat d'honneur* et aux planches qui l'accompagnent.

Estant ce advertis, dicte au Messieurs de Metz :
Vous ny faictes que follie de faire telle apreste,
Mon entrée est bien faictes, c'est assez, Dieu mercy,
Laissé tout cest ouvraiges et sen allez dormir.

Edifices deffaictes parmi Metz.

Ce messire Cardinal estoit pour lors en ce tempts logé en la maison de l'esvesque, à Metz, qui est proche de la grande (église) qui avoit soing de plusieurs grandes affaires; songeant aux guerres et troubles et mutation qui sembrazeoient tant d'un côté, dont estant avertis qu'on faisoit de grands frays pour luy faire honneur, cause quaucune ne lui en estoit faicte quand il entroit à Metz, il appelle à soy Phillippe Praillon, estant pour lors maistre échevin de Metz [1] les Messieurs les Treizes et son conseille, les en remerciant grandement de l'honneur quils lui voulloient présenter et quil valloit mieux donner l'argent aux pauvres que de les mettre en des choses inutiles comme cella. Ce quaieant ouy les magistrats firent en un jour défaire et demollir tous ces chasteaulx et édifices de bois et les firent mener et engrainger en maison dit grange de la citté ce que ne fût sans grand répentance davoir ce commencé sans en avoir averty Monseigneur le Cardinal; ce quon faisoit estime que cest ouvraiges couttoit à la citté de Metz, cinquante mil francs.

---

[1] Philippe Praillon, seigneur de Sorbey, fut à deux reprises maître-échevin de Metz, de 1633 à 1637 et de 1639 à 1640. Il fut ensuite conseiller du roi et lieutenant-général au bailliage. Il était possesseur des *grandes Chroniques de Metz* qui ont conservé son nom.

Le Cardinal part de Metz va à Nancy.

Le troisiesme maye 1635, Monseigneur l'Eminentissime Cardinal de la Vallette monta en caroche dissant adieu aux Messieurs de Metz, laissant pour les gouverner le sieur Roquepine. Et princt son chemin droict à Nancy où estoit pour lors Monseigneur le prince de Condé, qui estoit grand gouverneur de la duché de Lorraine et du Baroys. Sy devant estoient venues les nouvelles toutes fraiches à Metz que Charle de Lorraine avoit investi et assiégé Deux Ponts, en Allemaigne, et les impérial Heidelberch, où les Françoys estoient en garnison dedans ses lieux, allors ces deux monarques [1] conclurent daller trouver le roy pour demander des gens pour les aller chasser; ce que le premier jour du moys de juin sen allèrent ensemble trouver le roy à Paris où il leur fut donnée chacune une armée, munitions de toutes sortes.

Impériaulx sortent de Salbrick.

En la susditte année, le vingt et uniesme de juillet ce seigneur Cardinal partit de France; où aieant nombre d'hommes tant de pied que de chevaulx seize mil hommes, en priut son chemin au chateaux sur Moselle [2] en Lorraine et devallist proche Vic, Moyenvic et Marsal et delà alla tendre ses tentes devant Salbric, où les gens du général Gallas,

---

[1] C'est-à-dire le Prince et le Cardinal.

[2] Châtel-sur-Moselle, chef-lieu de canton du département des Vosges, au confluent de la Moselle et de l'Urbion. Cette petite ville a joué un rôle important dans les guerres du dix-septième siècle.

conducteur de l'armée impériale estoient dedans et laieant assiégé de cinq jours sortirent par compositions avec armes et bagaiges et aicant ce fait Monsieur le Cardinal y mit garnison et troussa ses tentes et pièces de cannons tira droicte à Deux Ponts où les Impériaulx tenoient assiegé estroictement.

Fuite des Crawace de devant Deux Ponts.

Scaichant les Impériaulx que l'armée de France arivoit, ils levèrent le pied et s'enfuirent; dont les Françoys de dedans nen furent point faché et en fut faict grand feu de joye : dont les Françoys sélargirent et mirent en garnison dans Heidelberch et Salbrich, Deux Ponts et villaiges et chasteaulx d'allentour. Rien ne leur y manquoit que la faulte de vivre, pain et vin, car les Crauacc avoient tout ruiné, foudroyé de tout ses quartiers là estant l'armée associée en ces lieux. Le cardinal envoya lettre à son commandeur, lieutenant commandant à Metz et au païs, de luy envoyer trois cents chars chargés de pain et vin pour subsenter ses gens.

Trois cents chars de pain, farine, vin menné en Allemaigne.

Fut en la mesme année, mil six cent trente cinq, en aoust le premier, Monsieur de Mun aieant reçu la lettre de son maître le Cardinal pour luy envoyer des vivres, il fit cuire parties du bledz qui estoit amené du pays de Champaigne et laultre il les fit moudre et mettre en farine pour la charge de deux cent cinquante chars et appareiller du vin pour autre cinquante chars, puis envoya l'ordre de commandement à

tous les maires et mainbourgs des villaiges dudit pays de fournir à leur frais et dépens sur chacun de leur villaige chacun un chars estoffé et un harnache de quatre bon chevaux estouffé de toutes pièces et de deux bons hommes adroit à conduire les dits chars et chevaulx, ce qui fut faict au grand frays des pauvres païsans, et peuple menus, estant tout équipé chacun son faict ils menèrent les chars, chevaux et hommes pour les mener au Champaissaille où ils furent chargé en bref de ladite farine, pain et vin.

Le troisiesme dudit mois partant de Metz, prindrent par devant les Bordes et nallant toujours chariant droict à Courcelles, au ban de Chausy; mais arivés qu'ils furent au haut de Landremont, leur vint nouvelle que le cappittaine Maillar estant Lorrains les attendoit pour soy ruer sur eux au-dellà dudit Courcelle; ce qu'à la haste nos gens retournèrent et prindrent leur chemin parmi Maizeri et Colni [1] et tournèrent bride au pont de Demaugeville [2], et outre celluy passèrent ledit pont et à telle heure passèrent le pays messein et Demengeuille: que ledit chars, chevaux en barnichement ny la plus grande parties des charettiers ny ont jamais retourné ny retourneront comme je peux croire. En larmée françoisse, comme jay ouy affirmé par des gens quen avoient sorti, que le pain d'amunition valloit dix huit francs et une pistolle, encour nen pouvoit on recouvrir pour argent. Lors estant ce arrivé en larmée le vivre ne dura quenviron cinq ou six jours, fallut revenir lettre à Metz pour en envoyer daultres auquel fut ordonné par Monsieur de Mun que tous les villaiges eussent encour à fournir un demi chars enharnaché comme sy devant; duquelle cella fit plus de mal aux pauvres gens, cause de la moisson que devant. Au lieux dengrainger leur bledz il leur falloit donner chars et che-

---

[1] Colligny, enclave lorraine dans le pays messin.

[2] Pont sur la Nied, près de Domangeville.

vaulx; ouy bien donner, car ils firent comme les autres ils neurent pied ny rouue ne revindrent jamais car venant en l'armée les soldats les prenoient pour menner leur bagaiges.

Munition mennée en l'armée.

Le huitiesme jour du moys daoust, cent cinquante chars sortirent, chars chargez encour de pain et vin en ladite armée dudit seigneur le Cardinal questoit pour lors vers Mayence. Les querbins de Metz mennèrent cest amunition jusque à Courcelle au ban de Chausy, et estant la compagnie des bouchers de Metz arivant là, deux cents chevalliers Suédois le vindrent joindre et enmennèrent l'amunition en larmée françoisse. Les Suédois estoient pour lors joinct en ladite armée de France; estoient larmée desdits Suédois dix mil hommes tourtout gens de cheval, partie estoit du costé de Morhange. Ils népargnoient personnes nations quil y fut, et jusque au banc Saint-Pierre[1] et en tous ses quartiers détalloient les charue, chars, faisoient à eux tout contribué de quinze à dix huit lieues de loing; ils estoient chassé par l'empereur Ferdinand hors de leur pays et de par le roy de Dannemarcq; le plus souvent venoient par troupe à Metz, en retournant estant yvre on les craindoit comme ennemys, aussy ne sçavoit on au vrai ce quil ou à qui ils estoient, sinon quils dissoient estre au roy de France: prenoient, battoient, volloient tout ce quils rencontroient, sinon quils ne prenoient à rançon les Messeins.

---

[1] Ban-Saint-Pierre, canton de Pange, à 20 kil. de Metz, dépendance d'une église isolée, paroisse de trois villages voisins, rebâtie au bas de la colline. C'était un ancien domaine de l'abbaye Saint-Pierre-aux-Nonains.

Les genittoires du curé de Sainte-Agnelz mis à prix.

Une fois, en retournant de Metz, ils prindrent le curé de Sainte Agnelz [1] et le lièrent et garottèrent rudement, luy admirent quil devenoit de voir les puttains, et le couchèrent proche une haye et luy prindrent les genittoires et ung tranchant couteau, puis ils les mirent à prix lun lautre : ils remontoient la marchandisse et les mirent jusqu'à onze quair descus et demy, jurant sy le susdit pauvre curé ne les racheptoit, sil ne remontoit de lautre demi quair descus pour faire la douzaine, quil l'alloient chastré: ce que ledit entendant le mit à la douzaine où la marchandisse luy demeura et en fut mallade le pauvre homme, que depuis, comme jai ouy racompter, mourut de paoeur et de déplaisirs. Ces méchants estoient tous huguenots, ne seoient pourtant sil voulloient mal au prebtre. Après qu'ils furent esté quelque espace en ses quartiers là, ils sen allèrent joindre les François toute ensemble; lesquelles mettant tout à la ruyne et en desastre valloient pire que diable sorti d'enfer, ils estoient lavangarde des François. La ville de Manomé et plusieurs chasteaulx et forteresses mirent en pillaige, en désastre.

Monbelliar, Rémiremon et Rembervillé donnés au pillaige par les Lorrains.

Au mesme moys et mesme année, Charle, duc de Lorraine, estoit du cotté de la Conté, de Montbelliar, avec grande force

---

[1] Saint-Agnan, ancien prieuré de Bénédictines dépendant de l'abbaye de Neufmoutiers, canton de Pange, à 10 kil. de Metz; église isolée, centre de paroisse pour quatre villages voisins.

de gens et print Rémirmon et aussy Monbelliar, pilla tout se pays; puis vers Rambervillé il pilla la contrée et le bourg et chassa le marichal de La Force jusque dans Epinal. Les Françoys, en ce temps, nestoient guère forte, voilla comment il se fallut retiré et se laisser faire. Le duc estoit huit mil chevaux et quatre mil hommes de pied ne donnant à ses soldats aultres soldes que le pillaige. Or, lairons à parler de Charle, duc de Lorraine, estant dans Vaucouleur, à Remirmont, Monbelliar et ausy le francoy retiré dans Epinal et rentrons au parler des faicts et ce qui se passe dans Metz et le pays.

Deux sorcières lapidées au Pont-des-Morts[1].

Ce fut même en l'année qui y eut deux femmes de la Vigne-St-Avol[2] qui avoient esté misse entre les mains de la justice pour faict de sortilége. Lune avoit bien soixante ans et l'autre quarante : lequelles après avoir enduré plusieurs fois la torture ordinaire et extraordinaire et tesmoignage ouy et examiné contre elle, elle ne furent trouver digne de mourir aieant lespace d'un moys enthier en prison criminelle esté, le douziesme du mois de juillet elle furent misse hors de Metz par la porte du pont des Morts et ilecq un sergent estant monté sur la pierre proche la faulce porte leur bailla lecture de la santance contre elle jugée, où elle portoit quelles estoient bannies pour tousjours mais hors de Metz et le pays, leur bien acquis et confisqué a qui appar-

---

[1] Rue de Metz où se trouvait un vignoble, propriété de l'abbaye de Saint-Avold.

[2] Nous avons déjà plusieurs fois rencontré dans la chronique les lamentables conséquences d'une superstition barbare, et ce sont les arrêts de la justice que nous avons eu à flétrir. Cette fois c'est à l'incroyable inertie de la police et des populations que le crime doit être imputé.

tiendra. Il y avoit pour lors que la santance fut dictée bien deux cents enfants de Metz qui le suivoient; quand les sergents de la justice furent retourné à la ville qui les avoient conduy, les pauvres malheureuses furent chassées des dits enfants avec des calloux et des pierres jusque vers la croix aux Loups, laultre vers le Pontiefroidz de telle roideur que la plus jeune fut lapidée de cailloux et la firent mourir entre les hays proche la maison Dorron; la plus vieille pensant se retourner sur le pontdes Morts pour soy sauver fut par lesdits enfants jettée soub le pont en la fosse aux noyés [1] et là fut lapidée et noyée. Dont de cest affaire il y eut quelcun des perres aux enfans qui en furent bien en peine, mais néamoings tout cheut à rien et à néant. En quoy le monde en murmuroit, dissant que sil elles estoient sorcières qu'il les falloit bruler et non point les faire lapider; tant y a quelle furent enlevées dans des teumeuraulx et mennée en la maison de santé [2] où elles furent enterrées auprès : dissoit-on quelles avoient voulu parler trop hault.

Guerre criée. (1635).

Touchons présentement et dissons qu'après que plusieurs villes d'Allemaigne eurent été prisse par les Francoys et reprises par les Impériaulx et aultres de leur costé elle senflama plus que devant entre le roy chatolique roy d'Espaignes et entre le roy Louys treiziesme roy de France et de Navarre.

---

[1] On s'est souvent demandé si c'était du Pont-des-Morts même que se faisaient les exécutions par voie de noyade. Il semblerait que l'indication précisée de la *fosse aux noyés* fournit une réponse affirmative à cette question.

[2] Sans doute la Cornue-Géline, à la pointe de l'île Chambière.

La guerre criée de rechef entre les roys d'Espaigne et le roy de France le xxvi'j juillet. (1635).

Que tant fut que le vingt huitiesme jour du moys de juillet au moys de fenalle, fut de rechef crié et publié dans Théonville de la part dudit roy des Espaignes, la guerre encontre les Francoys Messins et tous pays qui tenoient pour le roy très chrestien de France. Où il estoit permis que la liste par eux publiée qui estoit à tous Espagnols, Flamans, Bourguignons et aultres, tenant le parti d'Espaignes de prendre sur les terres venant du parti de France, tué, pillé, brullé, viollé, fille et femme de quelle (condition) et sexe quelle puisse être, mesme permis de prendre à rançon hommes et enfans au dessus daage de sept ans, bref il estoit donné à ses gens toutes sortes de libertés à faire mal; et celuy après qui y pouvoit faire le plus, estoit le plus prisé comme il en sera sy après plus amplement parlé; [1] car dès le jour au lendemain ils sortirent bien quatre cents hors de Théonville et s'en vindrent courir par devers Amanvillers et Montigni-la-Grainge et sur les haults de Chastelz ou ils prindrent trante chevaulx des pauvres labourreurs dudit lieu et au retour ils prindrent les herdes de Warneville, Montigni-la-Grainge et celles d'Amanvillers sans en guerre échapper: et au retournant avec ce buttin et passant à Ferconmollin, prindrent encour la herde de Semecour et les vaches et chevaux de la moitresse de Ste-Agatte et tout ce enmenèrent vendre ce buttin devant les portes de Théonville, où tout fut

---

[1] Il est probable que le chroniqueur force un peu les termes du manifeste du roi d'Espagne. En tout cas, celui du roi de France, publié le 12 juin de la même année et conservé dans le *Recueil des Édits* (t. I, p. 286), est remarquable par la modération du langage et par la force du raisonnement.

vendu à qui plus à son de trompette et tambonr, sinon les chevaulx de Chastelz-St-Germain se disant estre de l'esvesché [1], lesquelles ils reurent en paiant une somme d'argent. La mesme journée furent toute prisse les chevaulx et vaches dEnnry par une autres parties de Bourguignon qui alla de ce cotté. Là les pauvres Messeins ne pensant à cella, devant quils furent averty que la guerre fut emplement déclarer ils furent plusieurs pillé et pris. Cestoit la plus grand pitié quon ne saurait tant décrire de mal et malheurs quils faisoient, il n'est encour trois plus. Le bon Dieu y veuille mettre remède sil lui plaist! Voir tout parent soy faire telle guerre! Eusiez veu tout le jour sortir de Théonville quatre cent et cinq cent hommes en sept et huit parties qui chassoient les pauvres Messeins des vignes et champs, que cestoit grand pittied.

Maillar a Cierque estant Lorrains.

D'autres cotté estoit un cappittaine nommé Maillard qui tenoit pour le duc Charle de Lorraine estant gouverneur de Cierque qui estoit encour plus méchant que les Bourguignons: il pilloit tout de ce côté là, vers Ste-Barbe, le Hault-Chemin, les Estangs estoit tousjours sur le chemin a vollé. Dautres chairges avoit de son altesse de Lorraine de prendre à rançon tous particuliers qui résidoient en la Lorraine qui tenoient le parti des Francoys, fut gentilhomme ou laboureur; quoy quil fut, il les prenoit à rançon: puis, sils ne le vouloient suivre il les faisoit à luy contribué. Il estoit sçans cesse du costé de Courcelle, Ste-Avolx pour tacher dattraper

[1] Châtel-Saint-Germain formait, on le sait, avec Scy, Ars et Ancy, sous le nom des *quatre mairies*, un des domaines particuliers de l'évêque de Metz, et pouvait à ce titre prétendre à une sorte de neutralité. Mais quelle neutralité pouvait-on obtenir en de pareils temps?

les vivres et munitions que les Francoys menoient jours à autres pour lentretenement de larmée de France qui estoit campée devant Deux Ponts en Allemaigne. Mais on y envoyoit sy bon convoys qu'il ny gaigna pas trop. En fin de conte tout devint sy cher à Metz, cause que la commerce des marchandises ne voguoit plus, que cestoit une terrible chosse.

Cher temps. Oranges chers. (1635).

Tout dun mesme tempts le cher tempts de toutes chosses survint à Metz, que la quarte de bledz froment au marché se vendoit vingt francs, le métillon de seigle quinze, et dix-sept francs, la quarte de poidz et febve dix-sept et dix-huit francs, la libvre de bœur fondue elle se vandait trois francs, une œuf de poulle trois soulz messin, le cent de harant quarante trois francs, le cent de sorest de mesme prix, la mollue[1] on donnoit pour douze soulz, et le fromaige de Flandre valloit trente-six solz: pour le fromage Jeraumé[2] il y en avoit peu à Metz, car les armées tant de France que celle du duc de Lorraine avoient tout gasté du cotté dEpinal et Remirmont, et y étant encour présentement son altesse, et cestoit où celle marchandisse devenoit le plus, lesquelles se vandoit la libvre dix-huit soulz. Pour de la bœur sallé il ny en avoit assez planteureusement qui avoit venu par passe port du costé de Brabant et ne vandoit la livre que neuf soulz ce vint bien a souhait pour les pauvres menus peuple. Pour la livre de brochet au marché se vandoit trois francs, la libvre de berbillon vingt-cinq gros: ce cher tempts estoit vers les Advant de Noelz et dura presque, il nen faut

---

[1] Morue.

[2] Fromage de Gérardmer (Vosges).

mentir à dire de vray, lannée enthièrement et c'est tousjours poursuivi en empirant. Cent de clous de souliers couttoit cinq solz à ceux qui en avoient affaires, la paire de souliers à douze poidz couttoit treize francs, pourquoy estoit la cause que le cuir estoit cher, où la livre valloit où elle se vendoit trois francs. Cestoit la coche de chesne que les ennemis empêchoient de venir à Metz et couttoit au taneur dix francs messein, encour estoient ils bien heureux d'en pouvoir recouvrir pour l'argent. La charée de foin se vandoit au marché quarante francs, le chef de charbon se vandoit quinze escus; au reste le meilleur marché questoit, cestoit le vin, la chair de bœuf et le mouton. Le vin valloit sept soulz, la livre de bœuf huit solz et celle de mouton neuf soulz et demy, en fin finable la livre de brochet on vendoit quatre francs et celle de saumon cinq francs. Pour lesgard des chappons se vaudoient vingt huit gros et trente au plus cher et les bonnes oranges, encour nen nestoit on assuré, se vandoient la pièce un testons de quinze gros. En oultre tout estoit aussy cher comme je lay ici descrit, car moi mesme jay icy tout veu et ouy [1]. A ce je moy déporte d'en plus parler pour le présent et toucherez un mot du duc Charle de Lorraine qui est présentement à Remiremont et allentour dans ses petites places s'asseurant pource qu'il avoit respoussé jusque dans Epinal les Francoys quil viendroit au dessus de ses entreprinsses.

Sommation faite par son altesse de Lorraine à ses gentilhommes de son pays. (1635).

Or, dit lhistoires comme la mention en est faicte sy devant,

---

[1] Le chroniqueur Jean Beauchet entre en scène, tandis que jusqu'alors il semble n'avoir fait que copier des chroniques anonymes.

que quand son Altesse de Lorraine eut repoussé les Françoys jusque dans les portes d'Espinal, il envoya ses messagers par toute la duché de Lorraine pour faire une sommation à tous ses gentilhommes pour sy trouver dans le dix septiesme septembre en la présente année mil six cent trente cinq, en la place de Rémirmont; et que chacun diceulx eussent à lever à leur frays et dépens chacun cent hommes armé de tout point pour se venir présenter à luy pour luy prester serment de toutes fidellité comme à leur seigneur. Ou à faulte de ce comparaistre, ensuite de ses commendements quils eussent vuider son pays comme rebelle encontre sa majesté et en toute part où ils seroient trouvé et rencontré fut par Lorrains ou Bourguignons, quils seroient ruinés et pris à rançon comme ennemys: dont à son commandement ne fut guerre bien obéi, car ses pauvres gentilhommes estoient déjà ruyné tant de luy premier que par les Françoys. A cet effet, or, ny argent pour faire levée de gendarmes, mesme sils eussent tant fait que d'en ouvrir leur bouches, les François de Nancy les eussent pris prisonniers comme ennemis, comme de mesmes il avoit presté serment de fidélité au roy Françoys, de tout quoi les pauvres gentilhommes, lun senfuyoit et retiroit à Nancy, les autres en quelque chasteaux [1] dautres qui se furent offrir leur corps audit son altesse dissant quils navoient rien que leur corps. Le sieur Didier de Tichémont, pour lors estant prévost de Bryy, se retira en son chasteaulx de Tichémont, estant vieux, ne désirant que paix. Son fils, le sieur de Landre, ne prenant le parti que son perre print, fit levée de gendarmes par tout la prevosté dudi Bréyy et en assembla environ quatre-vingt presque tous enfants nestant d'aage le plus vieux que de

[1] « Des Lorrains, chassés de leurs demeures, prirent le parti de vivre de brigandages et se rendirent maîtres de différents châteaux. » (Digot. *Histoire de Lorraine*, t. V, p. 264.)

vingt deux à vingt trois aus, et aieant acompli sa compagnie il les envoya soub la charge d'un sergent qui les conduisoit en un villaige sur la rivière d'Orne, nommé Hestrize[1], pour vivre en ce temps au chasteaulx.

Régiment liégeois au chasteaulx de Sancy[2].

Le sieur de Larochette, marichal d'un régiment liégeois, estant (à un chasteaulx) nommé Sancy, qui tenoit pour le roy de France, fut adverti que le s^r de Landre faisoit levée de gens, mit sus deux cent hommes bien armés en campaigne et tout autour dudit chasteaulx fit faire bon guetz et envoya espion pour sçavoir où les gens dudi sieur de Landre estoient logé. Lesquelle par lespion fut rapporté quils estoient logés à Hestrize. Après ces nouvelles receues par ledit sieur de Rochette, il manda à ceux de Metz de luy envoyer quelque cinquante chevaulx pour aller surprendre les gens du s^r de Landre.

Lieutenant du grand prévost de Paris, à Metz. (1635).

Et ledi sieur sil pouvoit à temps venue les lettres à Metz

---

[1] Hatrize, village sur l'Orne, à 8 kil. de Briey, remarquable par son église et par les restes de son vieux château.

[2] Sancy, village du Barrois siége d'une prévôté, à 13 kil. de Briey, a conservé une ancienne église romane, prieuré autrefois dépendant de l'abbaye de Saint-Hubert, et des ruines informes d'un château-fort dont l'histoire est intéressante. L'église, qui date du douzième siècle et dont la plus grande partie présente intacts les caractères de l'architecture de cette époque, paraît en ce moment menacée de destruction.

car ny avoit Monsieur le lieutenant de grand prevost de Parys questoit présentement à Metz qui avoient amenné largent de France pour payer l'armée du roy qui estoit en Allemaigne, conduite par M. le cardinal de la Vallette, comme mesme ausy trois cent charette dammunitions utile pour mener la guerre, de quoy estant présent lorsque Monsieur de Roquepine, lieutenant de grand gouverneur, receut les lettres dudi sieur de la Rochette, qui dit à Mr de Roquepine quil les voulloit aller saisir luy mesme avec ses archers, où il y en avoit bien trante avec luy avec des casaques brodé dargent; lors tout promptement fut rescrit au sieur de Rochette à Sansy que le lendemain suivant il apreste deux cent hommes armés de tout points et quà la croix de Breyy il les aille attendre; ce que fut faict ainsi. Les archers dudit grand prévost et plusieurs bon chevaillers se partirent doncque de Metz et allèrent se joindre avec ledit sieur de la Rochette, et sans faire nul bruicts sen allèrent dans Breyy où il trouvèrent ledi sieur Landre à disné en sa maison où il avoit à cotté de luy lune des gardes de son Altesse de Lorraine et le maire de la Montaigne à laultres cotté de luy, et le maire de Baroche, qui estoient desjà à la deserte, qui gossoient des affaires.

Le sieur de Landre pris prisonnier.

Lors les archers et les Liégeois entrèrent léans et prindrent ledit sieur et le maire et la gardes et lièrent bien estroitement, pillèrent la maison et dissoit-on quils avoient encor baisé sa femme. Aieant fait ce pillaige, ils les escouplèrent ensemble, et les archers les emmenèrent en prison à Metz; et les Liégeois prindrent leur routte droicte à Hestrize et mirent toute à morts les gens dudit sieur de Landre excepté treize. Ils estoient yvre et nestoient que des petits

pateurez[1], encour se vouloient-ils deffendre; desquelle le nombre des morts fut de trante deux, sçans les blessés qui moururent aprés.

Le sr de Landre en prison de Metz.

Acquoy le sieur de Landre fut mis en la prison en la maison de ville en attendant que son procès seroit faict. Faisons fin de mon compte jusque à autre foys et retournons aux autres capitaine de Lorraine qui levoient gens à foison où ils en pouvoient trouver; cest affaire fut le lundi avant la Nostre-Dame, en septembre 1635.

Le sieur de Gondrecour en lesglise de Romba.

Tesmoings le sieur de Gondrecour, qui point ne se déconforta de la prise du sieur de Landre, leva en mesme tempts trois régiments de gens de piedz et les assembla en son chasteaulx dudit Gondrecourt[2]. Puis le jour de la Nostre Dame en septembre, il vint avec ses trois régiments à Haumécourt, Moyeuvres, et descendoit à Rómba; et illecq se saisit de lesglisse qui estoit fort bonnes pour soy deffendre en cas quil fut atacqué : il craignoit un bruits qui couroit quil y avalloit de France dix mil gentilhomme, en doubtant davoir quelque surprise.

---

[1] *Patureaux*, enfants qui conduisent les chevaux au pâturage, souvent employé comme terme de dédain.

[2] Gondrecourt, village du Barrois, à 14 kil. de Briey; l'ancien château a disparu.

La maison la Ronde pillée. (1635).

Comme il se retira proche de Théonville, du jour au lendemain quils furent là, seize chevalliers de ses gens vindrent nuictamment piller la maison la Ronde[1], deuant le Pont, et puis remontirent le chemin ferré de Dalle pensant venir à Pleppeville ; mais ils ouyrent plusieurs sentinelle qui faisoient bon guet et tiroient des coups darquebuze à la vollée et par ce fait, pensoient estre découvrit. Rebroussant de chemin, montèrent au trauers la montaigne de Saint Quentin et sen allèrent en passant détaller les chevaulx de Montigni-la-Grainge et les ceulx d'Amanviller qui labouroient devers la place Margot et sans faire aultre halte retournèrent en lesglisse de Romba avec bien cinquante chevaulx quils avoient pris en ces lieux et les allèrent jour après (vendre) à Théonville. Or, cest assez parlé des Lorrains qui faisoient bien des crowées et des allées et venues au ruiner leur pays et revenons toucher au faicte de nos Messeins estant bien emmerveillé de veoir ses Lorrains se ranger auprès deulx ; desquelle fut tenus les estats pour conclure et prendre avis sur tant daffaire.

Busselat faict leuvée de gens darmes. (1635).

Or, veu tant dennemis courir sur le pays, on délibéra denvoyer au roy pour faire levée des gens darmes pour empescher le cours, car il nestoit pas une journée en la sepmaine qui ne pillassent tantost en un lieu, tantost en un

---

[1] La Ronde, à deux kil. de Metz tout au plus, au pied de la côte de Dâle renommée pour ses vins.

autre, ce quaprès aiant ordre de Sa Majesté, un cappitaine, nommé Monsieur Busellat, eut ordre de par Monsieur de Roquepine, gouverneur de Metz, denroller soub luy cinq cent homme à cheval pour faire des dragons. Ce quil fit en bref et sen alla en garnison au chasteaulx d'Enneri où la plus grand partie de fils et varlet de laboureur se mirent de sa compagnie, cause que les ennemis avoient pris, il ny avoit pas huict jours passé, tout leur chevaulx et vaches comme de celle de la moitresse de Merivaulx, Challi, Ruji et celle de Méchi, parquoy voillà comment il se mirent de la parti dudit s^r Bussellat pour en reprendre daultres. Pour le vray sçans cest leuvée de gens le pays estoit perdu car il ny eust esté sy beaulx ny sy hardi qui eut ossé sortir de la ville et des villaiges quil neust esté pris: cestoit ausy tous gens hardi et bien faict; ils couroient jusque devant les portes de Théonville, Cierque, et jusque celle de Tresve et amenèrent tant de chevaulx et vaches vendre à Metz, quil nestoit jour de marché quils nen vendissent..

Quinze cent porc et mouton pris à Luttange et Champion. (1635).

Cest pourquoy les pauvres laboureurs se rattalloient petit à petit, comme ausy les gens dudit s^r Busselat prindrent de Luttange et Champion, bien quinze cent que porcq, que mouton, en furent vendu à qui plus, au Champassaille. Bref cestoit, tant de part que daultre, une détestable pillerie. Tantost les Messeins venoient avec du buttin; les Lorrains et les Bourguignons venoient au pays messein qui en prenoient de lautre; lun passoit dun cotté, lautre retournoit dune autre; toute la malheur estoit sur les pauvres laboureurs et vignerons, que tout ses pilleries ont esté la causse de la mort de moult de bon laboureur et de bonnes (femmes) qui ont perdu leur biens et mourir de deffaulx. Je prie Dieu que nous donne patience en toutes ses adversités!

Chair à bon marché.

En ce tempts la quarte de bled froment se vendoit seize francs, tout estoit bien cher sinon la chair de bœuf et de vache; on ne la vandoit, en la boucherie, que trois soulz et quatre gros la plus belle asçavoir à la libvre. On avoit de belle vache pour dix escus, et pour huit escus les pauvres gens le vandoient, doubtance quon ne leur prennent, et mesme parmi cella le cappitaine Busselat en amenoit assé au marché.

Chasteau de Cleumery et celluy de Porte [1] saisi par les Crauacc et Pollacc. (1635).

Le premier jour de septembre mil six cent trante et cinque le Crauacc et Pollacc tenant le parti de l'empereur, entrèrent

---

[1] Clémery, village de l'ancien duché de Bar, sur la rive droite de la Seille, résidence seigneuriale autrefois fortifiée, qui appartint au moyen âge aux comtes de Salm, puis à l'abbaye de Saint-Symphorien de Metz, et qui, après être passée de mains en mains dans la noblesse lorraine et avoir été érigée en marquisat en faveur de la famille Dubautoy, en 1728, était, au commencement de ce siècle, la propriété du grand-maréchal Duroc. Le château, qui conserve encore deux grosses tours du quinzième siècle, a été magnifiquement restauré dans ces derniers temps.

Port-sur-Seille, village de l'ancien évêché de Metz, sur la rive gauche de la Seille, en face d'un pont de pierres qui traverse cette rivière. On y voit encore un vieux château dont les tours sont dominées par un donjon énorme, et dont différentes parties remontent du douzième au quinzième siècle. Ce domaine, dont la position sur la Seille était très importante, appartint longtemps à la famille de Norroy, une des plus distinguées des paraiges de Metz et de la chevalerie lorraine.

Selon la tradition du pays, il y eut une grande bataille livrée par les Suédois, au dix-septième siècle, entre Clémery et Port-sur-Seille. On y découvre souvent, en cultivant la terre, des boulets, des débris d'armes et des restes humains.

par force au chasteaulx de Cleumeri et Porte sur Saille ; au bout de deux jours passé quils y furent, vindrent courir jusqu'à Fleuri et Pouli : pillant, tuant, viollant et brullant où ils se recontroient, cest nation de gens ne craignant Dieu ny homme, on croioit que cestoient Turc, ie croy que pire estoient encour, veu le mal quils faisoient.

Monastère de la Présentation N.-Dame. (1635).

La mesme année fut faicte et paracheué le monastère des filles de la Présentation Nostre-Dame, proche la maison de la ville[1] ; dissoit-on que le pape Urbain troisiesme y avoit contribué, le bon perre pouvoit bien faire des esglisse pour prier Dieu ; il y en auoit assé dautre qui le renioient et détruisoient les lieux.

Oster le bois du Sauley.

Au moys daoust, le dixiesme, fut fait commandement de porter et enmener hors de la place du Saulci toutes les planches, pièces de bois et autres menus bois, dans trois jours, sur peine destre confisqué, sauoir : la moittié aux pauvres de lhospital Saint-Nicollas, et lautre pour la refection des corps de garde de parmi la ville. Ce commandement fut fait par M. de Mun, commandant pour lors en

[1] Le monastère des Filles de la Présentation Notre-Dame, dit de Sainte-Élisabeth, dépendait du tiers-ordre de Saint-François. Après avoir eu à Metz, pendant quelques années, une existence précaire, il fut approuvé par lettres-patentes données à Amiens en juillet 1640 (a) et s'établit en haut de Sainte-Croix, vis-à-vis les Trinitaires, dans une vaste maison qui porte encore son nom. Il fut, en 1770, supprimé par décret et réuni au couvent de la Madeleine.

(a) *Histoire bénédictine de Metz*, t. III, p. 258.

la ville en labsence du cardinal de la Vallette, dont les marchants de boys en furent grandement acoustangez, ce quil leur fallut à la haste louer des grainges pour mettre leur bois et planches, et mesme pour les charier; cella fut faict cause que lennemis estoit alentour du pays, quon doubtoit du feu dartifices par les grilles; au reste, c'estoit rien, n'estoit autre sottisse que quelle demi graine de pœur questoit venu en la teste et oreille de quelcun.

Bestialles de Maletour prisse. (1635).

Malheur dessus malheur, pillaiges dessus pillerie, sabordoit sans cesse; bref, on nouist autres chosses parler que de tuerie, brulle, violle; en ce tempts tous les ceulx qui pouvoient ce faire, cestoit tout monsieur: comme un cappittaine messein qui sestoit retiré à Bagneulx avec une bande de mauvais guerson; un dimanche au matin alla tout enlevé les vaches et les chièvres de Maletour et sen vint tenir son marché pour le vendre au bout de lille devant le pont des Morts, où tous les femmes et filles de Maletour vindrent après pour le repesté; mais nen reurent pas une quil ne les failloit rachepter dune demi pistolles, d'onze francs six gros messein. Pour paiement ils fournirent bonnes pantion à Metz. Ce cappittaine, qui leur fit cest affront, se nommoit le capitaine de Serre; on lui avoit rapporté dans le chasteaulx, et ville de Bagneulx quil estoit thraistre au roy et quil avoit paction avec les Lorrains, ce quil fut trouvé que cella estoit faulx mais ils en furent tousjours pour cella pour leur peine.

En la mesme année, le jour de la Nostre-Dame, au Monsieur de Bagneulx avec une trouppe de mauvais garniment, fut prende les herdes de Huaville et de Bastilli et tout d'une route les emmenèrent en lille, dont les pauvres Lorrains en furent rachepter grande partie et en paioient quinze et

seize francs pièces; ce qui fut cause de cest prisse fut cestoit Monsieur de Batilli qui avoit pris les armes pour son altesse de Lorraine, estoit l'un des majour de son assemblée, et avoit faulcé sa promesse quil avoit fait au roy Françoys, car drès aussy tost que les Lorrains se furent assemblé en trouppe ils allèrent joindre le prince Françoys qui venoit du costé de Tresve avec une puissante armée.

Fuite des Querebins de Metz. (1635).

Un mercredi, la feste Sainte-Croix, les querebins de Metz sortirent de Metz pour conduire deux cent hommes escossois à Saint-Avolx pour renforcer la garnison de François qui estoient dedans ceste place, pourtant que le bruict couroit partout que duc Charle lalloit asiégé, ou bien le prince francoys qui tenoit le parti de lempereur pour cause quil en sera parlé en son lieu sy après, de quoi au retour ledi querebins vindrent se loger dans Sainte-Barbe ou bien dans le villaige cause de lesglisse qui est assé bonne pour soy retiré en cas dalarme sil sy rencontroit; mesme quils estoient assé gourmand pour là faire bonne chère au dépens des pauvres gens; ce que fut, car aussitost arivés il failloit courir au vin comme au feu : le cappitaine Maillar espionna tout leur debauche et leur contenances de faire, et les aieant laissé bien souppé à leur aise quils estoient quasy tout yvre, il leur alla baillé pour leur dessert une ambade avec trois trompettes; et nestoient les Malliar que dix sept, et donnèrent sy vivement à nos querebins lassault que lun laissoit sa casaque d'un costé, ses pistoller dune autre, celluy qui pouvoit avoir les meilleur jambes pour fuyr à lesglisse, il sen tenoit bien fier. Les paysans qui estoient en gardes dans lesglise rencrièrent au querebin : couraige, Messieurs, couraige; ils ne sont que dix ou douze chevalliers et vous en estes trante et nous quarante, prenez vos armes et sy nous

deffendons. Les paysans sortent de lesglisse, bien trente, avec bonnes arquebuzes et courirent parmy les rues et commencèrent à faire des furieusses deschairges. Nos querebins reprindrent un peu de sang et montèrent à chevalle faisant les rodomont, et avec les paysans repoussérent les Maillar en jusque proche d'Artonféy, il faisoit nuict; que par trop courirent: car Maillar avoit mis en embuche bien cent cinquante chevalliers qui estoient venir nos querebins, après leur gens; alors il soy débusquèrent et après nos Messeins courirent, Dieu sçay s'ils gaignèrent au gallop droit à Metz au lieu de recourir vers Sainte-Barbe pour retourner quérir leur casaque et manteaulx : lun fuyoit dun 'costé, laultre d'une autre, tellement qu'à la fuite y fut atrappé lun nommé Lafebures, qui estoit de Lessy, estoit de la compagnie querebins, il luy fendirent la teste jusqu'aux dents et cheut mort en la place, et une autre qui fut blecé.

Sainte-Barbe pillée.

Les gens Maillar voieant nos gens ainsy escarté ils entrèrent dedans Sainte-Barbe et pillèrent tous les granges, estables et maisons et prindrent les casaque et manteaulx des querebin et sen couvrirent, sen riant et gaussant. Les pauvres paysans sestoient retiré dans lesglisse où sy bien ils se deffendirent que lennemis ny peut rien faire.

Wigi aux deux tours brullé par Maillar.

Oultre cella fait, Maillar print son départe et sen alla asaulter Wigi, au deux tours, par devant et darier, mais les gens dilecq sy deffendirent vaillantement plus de quatre (heures) durant, quil estoit le point du jour, quand Maillar

vit quil ny pouvoit rien faire, il mit le feu par tout les maison et granges dudit villaige, tellement qu'à ce cruelle spectacle il y eut plusieurs bestes brullées en estable et plusieurs petits enfans et gens malades dans leur lict qui ne se peurent sauver : cestoit la plus grande cruaulté quon sceut jamais veoir, le feu dura au bruller dans les granges plus de quatre jours, voire plus de six. Ce fut le premier boutte feu de ces quartiers de Maillar.

Hettange, Luttange et Champion[1] brullée par les Messeins. (1635).

Les Messeins bien couroucés davoir receu un telle affront de Maillar, encour plus du feu quil avoit mis dans le pays, se pensérent en eulx mesme quil estoit bien raison de leur en garder aultant. Lors estant avertis que dans Luttange et Champion Maillar y avoit de ses gens de piedz logé, et quils ne faissoient guerre bon gardes ; alors le cappitaine Busselat, qui estoit enfant de Metz, print deux cent de ses hommes, cent chevaulx et cent piedtons, Monsieur le gouverneur print de la garnison cent cinquante armes dellittes, aultre trante chevaulx querebins conduy par lun nommé La Montaigne, et partant de Metz, sans faire halte ny autre arest, allèrent bruller les villaiges de Luttange, Hettange, ausy Champion, lesquelle plus de trois parties de gens de Maillard furent tué, masacré : et après brullé y fut fait moult de bledz en grainge tout fut exillé et brullé ; au vray on peu tousjours bien dire

---

[1] Luttange possède encore les restes d'un très beau château du quatorzième siècle, avec fossés et tours, qui était le centre d'un fief de l'évêché de Metz, passé plus tard dans le duché de Luxembourg, et qui a son histoire militaire.

On voit à Champion les restes d'un petit château du douzième siècle, de forme elliptique, qui appartenait, dit-on, aux Templiers.

de maulx faict ne peut ariver que malheur : tout cheut la perte et le mal sur les pauvres gens de Wigi et sur les autres que de tout cecy ny estoient cause, voillà tout la récompence quils en eurent.

Saint-Mihiel prinse par le s^r de Lenoncour [1].

En ses mesmes jour et saison, huict jours après la Nostre-Dame en septembre, Monsieur de Lenoncour entra par finesse à Saint-Mihielle et avec deux cents hommes de guerre quil avoit avec luy, quil avoit ramassé parmy la Lorraine, deffit tout la garnison francoisse que le roy y auoit mis, et print à rançon deux présidents et six conseillers que le roy y avoit establi pour tenir le siége de justice pour un chacun, et les envoia à Bruxelle jusque à temps quils auroient payé rançon avec bien daultres; et aieant tout ce fait, il se saisi du chasteaulx et le fit fortifier au mieux quil peust, dissant vouloir vivre et mourir en celuy lieux où il fit bien du mal; dans S[t] Mihielle il le rançonnoit, pilloit sans cesse, levoit et faissoit venir des elleu de parmi la Lorraine, dans les places et le faissoit nourir à discrétion au pauvres bourgeois, tellement quil tint à son plaisir jusque environ le seiziesme octobre la ville et le chasteaulx que le roy de France luy mesme vint avec une puissante armée à Bar-le-Duc.

---

[1] Les Lorrains, excités par le retour et les succès de leur duc, se relevaient de toutes parts. L'armée française était réduite à la plus pénible défensive; si Charles IV, au lieu de s'arrêter deux mois et demi à Rambervillers qu'il venait de reprendre, avait profité de l'enthousiasme de son peuple, les Français eussent été rejetés au-delà de la Meuse. Mais les conseils de temporisation qu'il recevait du commissaire impérial, le comte de Colloredo, lui firent perdre un temps précieux dont Louis XIII profita pour renforcer son armée et la mettre à même de reprendre l'offensive.

Siége de Saint-Mihiel par Louys XIIIe. (1635).

Et le dix septiesme dudi moys, le lendemain larivé dudit sire Roy [1], il fist investi St Mihiel par Monsieur du Hallier et fut battue impétueusement par canon, grenades et autres outils de guerre lespace de vingt et une journées. Lenoncour se voulloit rendre au bout de trois jours que la place fut canonnée [2]. Mais le roy entendoit quil voulloit auoir Lenoncour et ses gens pour en faire à guisse, et ledi sieur de Lenoncour vouloit sortir dudi chasteaulx auec armes et bagaiges. Voilla comment ledi sr se laissa battre jusque à ce que le chasteaulx fut demantellé en plusieurs.

Saint-Mihiel prise.

A la fin du compte, Lenoncour voieant quil ne pouvoit plus soutenir encontre tant de gens se rendit à la bonne volonté du (roy); ce quelle nalla pas comme il pensoit car ausy que le roy fut entré dans St Mihiel, il fit lier Lenoncour et plusieurs de ses officiers avec grosse manotte de fer et tout ses soldats elleu quant à luy,

---

[1] L'armée française qui assiégeait Saint-Mihiel se composait de trois corps, dont l'un était commandé par le duc d'Angoulême, et le roi lui-même assistait au siége, à telles enseignes que son carrosse fut fracassé par un boulet. Les troupes dépassaient le chiffre de 150,000 hommes. M. de Lenoncourt avait sous ses ordres deux régiments d'infanterie, le sien et celui de M. de Salin, et quelques cornettes de chevau-légers et de dragons.

[2] Ce n'était pas M. de Lenoncourt qui voulait se rendre, mais bien les bourgeois de la ville qui, non sans raison, redoutaient les suites d'un assaut. Après avoir, en vain, essayé de vaincre sa résistance, ils détournèrent le cours d'eau qui alimentait le moulin à poudre, pour le mettre dans l'impossibilité de se défendre faute de munitions. (*Relation du siége de Saint-Mihiel*, dans D. Calmet, note, t. I, ch. 511).

Lenonceour, prisonnier; ses gens mennés en gallerre. (1635).

Et envoya à Marseille aux gallerre, sinon vingt ou trente des plus vieux qui ne valloient rien pour y servir, il les fit pendre sur les chemins d'alentour de Saint-Mihiel : de telle gens en tut la fin; un peu sy devant il avoit promis serment de fidellité au roy, et au lieu de luy pourter fidélité il alla tuer ses gens et les prendre à rançons. Ce tout acompli, le roy, avec ses gardes, tourna à Langre en une petite ville où là dedans il sesjourna quatre (jours), puis retourna à Parys, laissant M. du Hallier dans S[t] Mihiel et le Baroys, avec son armée qui fourni ces deux places de bonne garnisson, il en estoit aussy bon besoings car les Lorrains tramoient tousjours quelle chosses qui nestoit guerre au proffit des Françoys.

La mesme année, mil six cent trante et cinque, le cardinal de La Vallette, général de l'armée du roy francois en Allemaigne aieant pris plusieurs villes et contrées du cotté de Brisacc, Deux-Ponts et Zerguemines et tous ces cottés jusque bien profond au Palentinois et la Souaube, et y fut en ses quartiers là jusque vers le milieu du moys de septembre que les vivres et toutes amunitions de guerre commenceant à devenir petit en son armée, et mesme Gallas, général de larmée impérialle, qui estoit à cotté de l'armée françoisse qui empêchoit plusieurs passager dy entrer, lesquelle estoit, cest armée que Gallas conduissoit, de quarante mil hommes presque tous chevallier, homme bien faict, de toutes sortes de nations : comme Lorrains, Allemans, Crauacc, Pollac, Appollittain, Anabaptiste, Turc, Hongrois, et larmée dudi seigneur cardinal nestoit guerre davantaiges que de vingt mil hommes, lesquels furent détenus sy estroictement les Françoys quils furent bien trois sepmaines sans

manger de pain, seulement ne mangeoient que des naveaux blancs. Dieu voulut qu'un duc dAllemaigne, nommé Weimar, fut averti que les Francoys estoient ainsi menné par les Impériaulx, il vint avec douze mil chevalliers, tous Suédois, faire mention datacquer Gallas, lequelle fit tout serré ses gens en une plaine et ramassa tout son monde qu'il avoit envoyé sur le paissaige pour saisir les vivres sil en venoit en larmée françoyse; quant les Françoys virent ainsi les gens de lempereur, estant secourus par le duc Bernard, dicte de Weimar, au lieu de se jetter sur les Impériaulx ils retournérent bride vers Salbric, la teste à leur bagaiges et qui pouvoient mieux se sauver chacun en prenoit peine.

Assault sur les Françoys. (1635).

Gallas, général impérial, voieant les Francoys prendre leur chemin du costé de Salbric se pensant bien qu'ils prenoient la fuite et qu'ils navoient cœur de lui livrer bataille, il fit sonner trompette, busine et timbale et se rua sur les Françoys et Suédois de sy grand fureur que le lieutenant du duc de Weimar y fut tué à la chasse, et plusieurs grands cappitaines, coulonnel de France et de larmée suédoisse; au reste sans le secours desdits Suédois le seigneur de la Vallette neut comme lon dit, jamais veu Metz ni France. Pourtant les Suédois tenoient tousjours teste auxdits impériaulx qui étoient à lariergarde de l'armée de France. La chasse fut donnée à ceulx de France jusque entre Saint-Avolx et Waudrewange; que lun nommé Maillar lorrains mauvais garniment avoient couppé chemin à larmée de France en ce lieux dans des bois et sur le passage d'une petite rivière, où il se jeta sur lavant garde des Françoys où estoit le bagaige avec sept cent hommes frays, lesquelle fit grand dhommaige et estoubier au Françoys; car les pauvres Françoys estoient

sy las et sy trauaillé de la faim quils auoient receu, quen lespace de neuf iours ils navoient engloutis ung seul morceaux de pain et sy avoit quatre jours et quatre nuicts quils estoient chassés et battus de lennemis.

Or, argent et amunitions pris par les Impériaulx et Lorrains sur les Françoys. (1635.)

Alors se voieant les Françoys et Suédois attaqués par devant et par darier, ils quictérent leur bagaiges et se jettérent sur les gens de Maillar quils le firent reculer dans les bois et passérent oultre lesdits Françoys et Suédois à son dépit, mais non sans grand perte de gens et de bien lesquelle y fut tué aprés ledit S[r] Cardinal. Ledit seigneur Cardinal y perdit tout son or et argent tant en vasselle que monnoye, chevalle de bagaiges, amunitions, canon, vuictaille tant de guerre que de gueulle, en bref il fut chassé jusque à Courcelle au bas de Chaussy. Les chemins estoient tout couvert de corps morts.

Arrivée de l'armée aux portes de Metz.

De tout ses affaires ceux de Metz nen furent nullement averty jusque à ce que larmée fut proche des portes de Metz et y ariva la nuict de la feste de Monseigneur S[t] Michelle, le vingtiesme jour de septembre, dont les Messeins bien esbays et encour plus espouvanté douyr hannir les chevaulx et le bruit de larmée. En cest saison les raisins estoient moittié noir et mellangé de bonne maturité, que Dieu sçay sils eussent l'assault, ils les mangeoient tout vert. Monsieur le cardinal de La Vallette entrit à Metz, le jour de la dicte feste S[t] Michel, bien dollent davoir tout perdu : or et argent et

toute amunition, canon, vuictaille; il se logea à lesvesché et fit loger sept régiment à Metz, le restant de son armée fit camper auprès du pont de Magny, dans les terres et vignes du costé de la forte-maison de la Haulte-Beueux [1], en tirant sur la riuier de Saille: lauangarde estoit au fond entre Pelte et Crespy et tout du long des chemins de la porte des Allemands et Mazelle jusque les Borde et la Belle Tange, Grigi et Borny, et estoient tout par corps-de-garde. Dieu sçay sy les paxels des vignes se brulloient et sils mangeoient les raisins: les pauvres vignerons crioient alarmes.

Camp des Suédois à Liéhons [2] ès prairie. (1635).

Larmée du duc de Weimar estoit logée tout contreual devers Liéhons en vne campaigne, qui faisoient au vray dire plus de riblerie et pillerie que lennemis Gallas. Avec chars, chariotz allaient ils quérir tout le bled, orge, adueine tant battu quen paille, ès villaige et metterie et chasteaulx dalentour, personne ne les commandoit, ils faisoient à leur guisse et à leur voulonté, les cheualliers francoys ne s'eussent ossé quà grand peine absenter hors de leur camp: lesdits Suédois les volloient comme eussent esté leurs ennemis, bref cestoit grand pitié. Tous les pauvres villageois auoient été surpris, ils auoient sauvé leur bestaille en Lille, en prez et soub la citadelle, en Chambière, par tout contreual et proche des portes Saint-Thiebault, Muzelle, Allemans et la porte Ste-Barbe; cestoit oncqne la plus grand pitié qui feu veu de ce tempts. Les boulangers et gens faissant les viuandiers, estant de Metz, portaient à viure de toutes

---

[1] La *Haute-Bévoye*, commune de Peltre, ancien château défensif, maintenant maison de campagne du grand séminaire diocésain de Metz.

[2] Liéhon, à 15 kil. de Metz, canton de Verny.

sorles à larmée, que plusieurs en furent riches, ils donnoient tout ce qu'ils trouuoient et auoient pour eux boire et manger, aussy il leur estoit de besoing; car sans que l'armée francoisse trouua la ville de Metz, le général Gallas les eut chassé jusque à ce qu'il les eut tout taillé en pièces et les poursuiuua jusque à Colombé et devant les Bordes.

Camp des Impériaulx aux prairies de Condé proche Ste-Barbe. (1635).

Gallas aieant poursui les Françoys auec ses auant coureurs jusque au lieu cy devant nommé, il dressa ses tentes et pavillons entre Condé et Glatigny et assit son camp en la prairie deuers les trois heures de releuée après Nonne le jour de Saint-Michel, où toute la nuict y eut fort grand feu allumé ès trois armées. Moy mesme je fus auec trois ou quatre de mes compagnons monté sur la montagne de Saint-Quentin proche lhermitaige où on pouuoit veoir les places où lesdittes armées estoient campées, rien que par le feu ; l'air en estoit tout rouge, sembloit à veoir que le pays fut en feu et en flambe de tout cotté. Des corps de garde avancé dudit Gallas estoient auprès de Flanville, et celuy des Françoys à Collombé.

Fier vin.

Au reste les pauvres messeins du Grand Vaulx et Petit estoient bien espouuanté de veoir tant de gens sy près d'eux et les vignes prestes à vendanger tellement que plusieurs vendangèrent leur vignes du costé de la Belle Croix entre deux Reu et vers Saint-Julien qui nestoient que mointange en fut sy orgeulleux et fier quon nen pouuoit bonnement

boire. La cause pourquoy le bruict courut parmi Metz que Gallas venoit mettre son camp devant la cité de Metz ce qui ne fut son dessein: au bout de trois jours leva son armée et s'en alla se camper auprès de Maizerjeux au dellà de Pange, au-dessus du Ban-Saint-Pierre.

Feu mis par tout. (1635).

Et partie de son armée enuoya ruyner et piller les places dalentour de son camps que tenoient les Françoys, premier assiegea Saint-Auolx, brulla le bourg de Bollas ausy Courcelle au ban de Chaussy et Fristo mit tout ses places au fils de lespée et en exille, tout les villaiges près Saint-Auolx, et jusque Besoncourt, et print les chasteaux de Viller, de Pange, Laquenxi et celuy de Berlixe, pillèrent tout les bled, aueine, hardes, bestailles, tout ce questoit dedans, que les pauures gens dalentour y auoient fuy prenoient les bled en grainge en paille et le menoit ou ils etoient campé pour eux faire des loges et chahutte et pour eux coucher.

Désastres faits par les Crauace. (1635).

Au reste tout les hommes, femmes, filles, enfants qu'il[illegible]s rencontroient, ils les mettoient à martir, les ung couppoient [illegible]t la langue, les bras, les genitoires, aux autres il les pendoient [illegible]t à la fumier, autres quils leur faisoient boire du clin de[illegible]e vache trois ou quatre seaulx, puis ils saultoient sur le ventre[illegible]e des pauures patients pour les creuuer. Jamais Attylas n[illegible]y fut plus cruelle que ces tirans Crauace. A lencontre de[illegible]s Messeins et Lorrains ils nespargnoient oncque qui fut qu[illegible]il ne mestre à la mort ou estrapié. Ils se mirent èssusdi chas[illegible]teaulx en garnisson pour courir sur les Françoys. Or lais[illegible]

sons a parleu de Gallas et ses gens qui se fortiffioient sur le hault de Maizereux et retournons toucher sur les gittes des Suédois qui estoient aussy méchants en leur faict que lennemis.

Duc de Weimar [1] cousin à la reine Suédoise. (1635).

Celluy duc de Weimar estoit cousin propre à la reine de Suède. Lorsquelle eut faict trefue auec le roy Dannemarc elle enuoya au service du roy Françoys celluy duc qui auoit tousjours bien douze mil hommes presque tous cheuallerie; estant pour lors en Allemaigne lorsque l'armée françoisse y estoit, quoiquil fut du parti du roy néanmoings il nestoit conjoinct auec les Françoys, mais voultissoit et guerooit plusieurs esveschés en Allemaigne et pilloit partout. Ce néanmoings voieant ledit duc de Weimar que larmée impériale estoit plus fort que les Françoys, il se joingnit auec et se battit fort bien contre lennemis. A cest effet, le seigneur cardinal luy promist bonne récompense sil pouuoit tant faire auec son aide de retourner vers la ville de Metz où le gouvernement luy appartenoit.

Les Messeins donnent argent aux Suédois. (1635).

Aussy on voulloit bien dire sçans cest aide et secours que lesdits Suédois donnèrent aux François, ils neussent rappor-

---

[1] Bernard, duc de Saxe-Weimar, descendant de l'ancienne branche électorale dépossédée par Charles-Quint, fut un des hommes de guerre les plus illustres de son temps. Il était, en 1635, général en chef des armées françaises avec lesquelles il remporta de grands succès sur les impériaux, en Bourgogne et en Alsace, jusqu'à sa mort arrivée en 1639.

ter la nouvelle à Metz ny en France, et par ce moyen celuy duc aieant esté quelques jours campé proche Liéhon requist à Monsieur de la Vallette de donner logement à ses gens dans les villaiges du pays messein pour récompence, ce que les Messieurs les Magistrats de Metz trouvèrent bien estrange, voieant estre les raisins prest à vandanger: ils allèrent parler à Monsieur le Cardinal où sur ce point il fut concludz de bailler audit duc une somme dargent sur le république de la ville, afin de détourner son dessein, et cest somme ledit Sr Cardinal promit à Messieurs de la leur rendre ou faire rendre, et par ce moyen ledit Sr duc troussa ses tentes, bagaiges et pavillons et sen alla loger en villaiges et menny vers Morvilles et Sainte-Marie au dellà pillant, ruinant, mettant toute à la ruyne.

Suédois en prairie de Saulny. (1635).

Il sen détacha quinze cent qui vindrent loger à Noyeroy et à Saulni et y furent environ quatre jours au plus: quand ils eurent tout mangé et ruiné, ils sortirent dehors et sen allèrent se camper en prairie entre Saulni et Woippi proche Vigneulle sur le ruisseaulx de Saulni au dessoub du haut de pesse, dicte aultrement le trou maulx peteu, et ilecq se herbergent enemis les prez au faire du bon feu et bon guetz. Ils doutoient les Maillar qui estoient leurs ennemis mortels qui estoient logés à Jeuf, Montoys, Auboys, Moyeuvres, à Marange et Romba, voilla comment ils se retirèrent en campaigne. Pour au pays messein ils ny faisssoient aucun mal quelconque, au moins du cotté du Vaulx; ils ne bougeoient de leur fort que pour venir à Lorri, moudre du bled pour faire du pain. A Metz y mourust de soldats de l'armée de France grand quantité, on en mettoit quatorze et quinze en des fosses; tous les chemins de devant les portes Saint-Thiébault, des Allemans et Mazelle nestoient tout couverts tant des morts que des malades au dernier ressort.

Les Françoys en garnison (1635).

Le camp des Françoys se leva et furent logé à Vigneulle, Chastelz-Saint-Germain, à Ars-sur-Muzelle, Dornot, Nouviant, Gorze, Jouy, Corny, Vezon, Chastelz-Saint-Blaize, Augny, Marieulle, Lorri-devant-les-Ponts et Mardigni et au Pont-à-Mouson lesquelle y furent quelque tempts à se reffaire les os, car bon besoing en avoient.

L'abbé St-Symphorien mort. Le cardinal de la Vallette luy succède. (1635).

Charle Hellotte, abbé du monastère Saint-Simphorien de Metz, mourust en son abbaye le premier jour doctobre, feste de Saint-Remi, en lan de graces mil six cent trante cinq : auquelle luy succéda en sa place ledit seigneur léminentissime cardinal de la Vallette, quallors que ledit s^r abbé mourut, ledit s^r estoit à Metz, dont en mesme temps en print possession: il n'avoit guerre besoing de cella ; il eut mieux vallu le donner à quelque pauvres prélatz, qui eut fait le service de Dieu en lesglisse et qui neult meuné les armées. Au vray dire son soing nestoit à estre religieux il aimoit mieux une lance qune crosse sy ce nestoit pour avoir des rentes.

Le chasteaulx de Trognon [1] et de Bonnom en la Woivre pris. (1635).

En mesme temps et saison Mr de Hallier avec trois ou

---

[1] *Trognon*, depuis nommé Heudicourt, dans le bailliage de Saint-Mihiel, était le siége d'une seigneurie érigée successivement en comté et en marquisat. Le château était sur une montagne, et avait dans ses dépendances une collégiale fondée par les ducs de Bar au quatorzième siècle.

quatre mil hommes Françoys estoit parmi la Lorraine qui reduissoit les chasteaulx a l'obéissance du roy: il avoit campé Bonnom et Trognon; estant ce advertis le seigneur cardinal, estant encour à Metz il leva son armée des garnisons et alla au secour dudi de Hallier où en peu de jours il mit lesdits chasteaulx en lobéissance de sa majesté et en fit pendre plus de cinquante et le restant le fit mener captif aux rame des gallères à Marseille, puis fit demanteller lesdits lieux bruller et ruyner afin que plus les ennemis ne sy puissent plus retirer comme le passé.

Le chasteaulx de Cleumeri et celluy de Porte-sur-Saille assiégés. (1635).

Cella fait, le dit sieur de Hallier met en ordre ses gens et sen vint avaller au Pont-à-Mouson, et sans y faire nulle halte seulement quune nuict, il print son départ le dimanche auparavant le jour de la feste saint Luc et monta proche lesglisse Saint-Genevieve[1] où il mit son armée en bataille, et la nuict en suivant alla se camper allentour des chasteaulx de Cleumeri et Porte-sur-Saille où Monseigneur léminentissime cardinal de la Vallette, pour lors faissant son quartier dhiver à Metz, y envoya deux bonnes pièces de canon et de la munition de guerre tant quil en falloit, dont celluy de Cleumeri fut battu le premier trois jours durant. Le neupviesme octobre il fut investi et le douziesme suivant il fut pris. Les Françoys ne voullant bailler composition au Cravacc et Lorrains questoient dedans et aient abattu les murailles dudi chasteaux, ils firent brèche et entrèrent par assault dedans,

---

[1] Sainte-Geneviève, à droite de la Moselle, à 6 kilomètres de Pont-à-Mousson, théâtre d'un des engagements heureux dans lesquels Jovin détruisit les Allemands, au quatrième siècle.

dont y fort tué de lennemis plus de cinquante. Le reste fut pris et liez pour mener à Marseille avec ceux de Saint-Mihielle, Trognon et Bonnom, à cause que le roy Françoys en avoit fait à faire et bon besoing; car le prince Thommas et aultres luy menoient guerre en ces costés là.

Chasteaulx de Porte sur Saille pris. (1635).

Aieant ledit s^r^ Hallier reduit et pris ledit chasteaulx le treiziesme dudi moys alla donner l'assault à celluy de Porte-sur-Saille, et tant le canonna vingt quatre heures durant, quil le prit comme celuy de Cleumeri et en fit pendre les plus mécanigne, et les autres les fit lier et enchainer pour en faire de mesme que les autres, ce que fut pitoyable pour aucuns Lorrains quon les avoit fait entrer lådedans pour tenir bon par force ; quand l'assemblée en furent faictes on en trouva quatre cent soixante et neuf qui furent tous menés aux gallères dudit sire roy.

Garnison.

Après tout ce fait, ledit s^r^ de Hallier y mit ses gens en garnison et y laissa pour gouverner ses places lun nommé Monsieur de Belle Roze, homme fort renommé en fait de guerre. A cest effet tant l'armée dudit s^r^ que celle dudit seigneur cardinal, elle s'épandirent parmi la Lorraine, en quatre mairies et par le pays messein au grand préjudice des pauvres gens. Laissons donc à parler, un petit des Françoys qui sont près des bons feux à faire trotter leur hoste au pain et vin et bonne viande à Metz, et revenons toucher sur le poinct et mennée du général Gallas conducteur de larmée de lempire, questant parti du mont de Maizereulx

sestoit venu se camper en la prairie entre Gourcelle et le pont-à-Chaussy sur la rivier de la Grand Niez où lon pouvoit avisser de quatre lieux le feu quils faisoient en l'air.

Le camps impérial es prairie du pont a Chaussy.

Gallas avec son armée se vint asiéger en prairie de Chaussy où il faisoit amener dans son camps, tous les bledz empaille de dedans les grainges et maison dallentour de plus de six lieues aultour, et le battoient ses gens et en faissant des lictier à leur chevaulx, il y avoit plus de six ans quil ny avoit venu autant de bledz dans le pays que cest année là, duquelle ils destruirent la troisiesme partie quil gastèrent. Les pauvres laboureurs de ses quartiers là navoient eu le tempt de battre ny sauver tant ils furent surpris de prés; ces nations quils avoient estoient partie Crauacc et Turc renié que tout ce quils rencontroient de ses pays icy les mettoient à mort jusque à les rostir, mettre de telle sorte que jamais bestes brutes naient esté misse, à la façon quils mettoient les pauvres quils attrappoient; ils ny regardoient ny vieulx, ny jeune, ny Lorrain, ny Bourguignon, ny Francoys, ny Messein, tout ce quils trouvoient estoient à leur darier maistre; nestoient point eulx, cestoit le bon Dieu qui nous envoie ses fleaux quand il lui plaist et plusieurs, bon Dieu, ny prennent nul garde; au reste pour passer oultre, celluy Gallas mit garnisson dans les chasteaulx de Pange, Laquenxi, Villé et Berlixe et toute allentour de son camps. Audit chasteaux, Villé-Laquenxi, les Crauacc y tenoient à rançon une jeune femme et trois enfants delle, lesquelle avoit été surprisse de ses ennemis et tout ses biens. Après en avoir fait à leur volonté, ils la détenoient ladedans pour en avoir encour rançon. Cest jeune Dame estoit de Metz, laquelle tenoit ce lieu et les terres dépendant dudit chasteaulx par admodiation.

Pierre Houzelz.

Cest femme avoit un frère nommé Pierre Houzelz, huissier du parlement qui estoit à Metz; averty que sa sœur estoit en tel désastre, il provoqua dix huit ou vingt chevalliers de le suivre, et quil estoit bien assuré quil entrerait bien au chasteaulx par les fenêtres des chambre de la cuisine: ce quaieant entendu ils en furent moult joyeux et à porte fermant de Metz, sortirent et sen allèrent à Villé Laquenxi et y arivèrent deulx dans la nuict est dechevallé; ils allèrent découvrir allentour de la place et recogneurent que les Crauacc, lennemis, dormoient. Lesquels sestant enivré du vin qui estoit en la place, dormoient et rinfloient comme pourceaux.

Deffaite des Crauacc au chateau de Villé de Laquenxi par les Messeins. (1635.)

Ce quaieant bien recongneu noz gens, prindrent des eschelles et eschellèrent le chasteaulx et y entrérent et allèrent le pistoller et lespée sur la gorge de lennemis et les tuèrent tous que pas un nen eschappa, sinon ung qui se jetta du haut en bas des fenêtres, encour se rompit il le colz. Après les avoir deffait prindrent les chevalz des Crauacc et chargèrent tout le buttin quils trouvèrent et la femme et les enfants et sen revindrent à Metz bien joyeux et liez[1] de cest victoire quil en fut assez parlé. De ce estant bien adverty, Gallas, il en fut sy couroucé quau jour au lendemain le chasteaulx seroit ars et brullé ce quil accomplist, car ledit

---

[1] En liesse.

jour il envoya quinze cents chevaulx et y mirent le feu, puis sans dettaller ils sen vindrent courir jusque devant la maitairie de Borde au dessus de Vallier où ils tuèrent moult de pauvres monde et detallèrent plus de vingt chars que charette et en poursuivant leur felonnie ils coururent au villaige de Ste Barbe don les pauvres paysans dalentour des villaiges sestoient retiré, cause de la fortez de lesglisse, estant tout sauvé en lesglisse. Les Crauacc prindent du feu et brullèrent tout les maisons dautour, puis vindrent avec hache et paufez et merlin pour rompre les portes de lesglisse, ce quils nen purent venir au boult; ce voieant ils mirent le feu. Les pauvres gens de dedans tiroient mais à néant, car ils estoient couvri des maisons.

Lesglisse Sainte Barbe pillée et 21 homme tué et meurdri en icelle. Choses pitoyables. (1635.)

Leur poudre estant failly, ces méchants entrèrent en lesglisse et sur la voulte et tuèrent et masacrèrent tout ce quil rencontroient, puis ils les prenoient et les jettoient en bas de la tour [1] par les fenestres qui est ausy haulte sil y en eut en ce pays messein, dont cestoit la plus grande terreur et douleur queust été veu ny ouye depuis la guerre declairée, dont des pauvres paysans rien que de Sainte Barbe, ils en tuèrent et meurdrirent vingt et une homme nom compris les femmes et les petits enfants quils jettoient du haut en bas de lesglise: aieant tout fait ce tour barbare, ils pillèrent le villaiges et lesglisse, chargèrent tout ce quils trouvèrent sur leurs chevalz et reprindrent leur chemin droicte a Montoi pensant encour attrapper le chasteaulx.

---

[1] La tour de l'église Sainte-Barbe, seul reste du magnifique monument élevé par la piété des Baudoche, est remarquable par son élévation. Elle se voit distinctement à l'horizon de plusieurs lieues à la ronde.

Crauace tués.

Mais les Françoys questoient en garnison à Metz furent de ce spectacle averti, montèrent à cheval et coururent après jusque à Flanville et Montoy où ils en atrappirent six quils taillèrent en pièces et mirent à mort et trois autres qu'ils prindrent prisonniers et les amenèrent à Metz, les autres refuyrent en larmée Gallas avec leur buttin : voillà la récompence que les pauvres gens en eurent.

Mortalité de soldats. (1635)

En ce temps devers la Saint Luc, telle estoit sy grande la mortallité en la ville de Metz que par nombre fait par les banerotz on en mettoit trois cent en terre en un jour, rien que chatolique, non compris les ceulx de la religion ny les soldatz qui mouroient soub les arualx de Champaissailles [1] et devant les portes que tout du longs drès le pont au Areine jusque Saint-Julien. Tout les haye et chemin estoient plain de soldatz mallade dont il en mouroit plus de cent en un jour et fallu louer des gens au frays de la ville pour les mettre en terre du long des haye et chemin et avoient des crochot de fer pour en hacher [2] par foys dix et douze en une fosse sçans menti ; de la puanteur quils firent, il fallut fermer la porte des Allemans et la laisser bien huit jours closse

---

[1] Le Champ-à-Seille, occupé maintenant par les casernes Coislin, lieu des grandes réunions populaires et politiques de la cité, était garni d'arcades sur tout son pourtour. Il ne reste guère qu'une maison du seizième siècle, rue Coislin, qui permette de s'en faire une idée.

[2] *Hacher* en patois messin signifie *tirer*.

jusque à ce quils furent enterré : au Champaissaille cestoit tout de mesme, parquoy on les prit tant les malades que les morts et les menna ou en la cornuée gellines et en la maison de sancté : dont les maladies qui coureient estoit fleux de sang, peste, pourpre et fieubvre contagieuse et chaude, au vray dire ce que les soldats vindrent en cest estat ce fut la pauvretté quils apportérent dAlemaigne à navoir mangé pain de huit jours que des naveaulx et charotte et avec la pœur et la chasse et travaille quils eurent au retour [1].

Six mil morts à Metz au moys de novembre 1635.

Les rapport estant faict par les bannerotz des paroisses quau mois de novembre rien que des bourgeois de la ville il y en avoit mouru six mil tant femme que des enfants, personne navoit bon temps et la ville pour lheur que les ceulx qui faissoient les fosses et qui enterroient les corps morts il leur failloit forces argent et du vin quant et quant sçans sesse estoient yvres nuict et jour.

Gallas passe proche Marsal.

Larmée de lempereur qui estoit au Pont à Chausy nen avoit guerre meilleur marché, ils mouroient de telle sorte que le jour de la St Luc ils levérent leur tentes et pavillons et sen alla droicte à Marsal la pensant prendre demblée, mais les Francoys valleureux dedans sy deffendirent vaillament quà coups de cannon ils les repoussérent. Alors

---

[1] Cet état de maladie est qualifié du nom de *peste suédoise* dans l'*Histoire des épidémies du Pays messin* de MM. les docteurs Maréchal et Didion.

marcha Gallas oultre Marsal et en une plaine fit revue de ses gens où il trouva quil avoit proche soixant mil hommes, sçans les femmes et enfants quils avoient avec eux, brulloient partout ou son armée alloit et passoit, bref il exercoit telle cruauté que se ils eussent esté tous Turc, brulloient encour plus en la Lorraine quen esveschê et au pays messein : il estoit forcenné quil navoit peux aprocher la ville de Metz de plus prés.

Gallas se campe en lestang de Dieusse. (1635).

Lors passant oultre Marsal, il se vint surgir en une petite ile au millieux de lestang de Dieusse, en un petit village qu'il y a et là dedans [1] avec le gros de son armée il se rempara et se fortiffia.

Il brulle les menu bois des Salines. (1635).

Et alla prendre le bois des Sallines pour bruller en son camps et pilla le selz et tâcha par plusieurs foys de bruller avec du feu d'artifices celle de Dieusse, dont cella portoit moult grant préjudices a ceulx de Metz et aulx armées tant celle de France que celle des Suédois car pour du selz on nen pouvoit recouvrir à Metz il ny en avoit quan magassin en la neufve salle.

---

[1] *Tarquinpol*, l'ancien *Decempagi*, occupe une petite presqu'île dans l'étang de Lindre.

Armée de France et de Suède à Desme.

Monseigneur estant à Metz adverty des mennées et conduite de Gallas voieant plainctes jour sur aultres pour la faulte du selz, il manda au duc Weimar général de larmée de Suède de mettre en bon ordre son armée et que dans le troisiesme jour en suivant il aille attendre sur la cotte de Desme et quil sy trouveroit avec larmée de France, ce qui fut fait car Weimar se décampist des menni du costé de Mousson et larmée de France d'alentour de Metz et sen allèrent trouver ensemblement ses deulx seigneurs sur la ditte cotte.

Camp des Francoys et Suède entre Dieuse et Chasteau Sallin. (1635).

Et ilecq se mirent en bataille bien ordonnée où le lieu est assé spacieux et en allèrent droict à Dieusse et se campa un jeudi matin entre le chasteaulx Salin et la ville de Dieusse et sy ramparèrent avec des bonnes fortifications : cela estoit pour empêcher que les impériaulx prennent le sel des salines et quils ne le gastent et brullastent. En mesme saison Monsieur de La Forces lieutenant général pour le roy estoit du costé de la Vosge qui sentrebattoit jour à autre avec leduc Charle de Lorraine ; ledit s[r] duc tuoit, brulloit tont son pays, pire estoit mil foys que les Francoys. A. Rosier la Saline il mit le feu et lexilla et brulla neuf ou dix villaiges sans en laisser aucune réserve.

Saint-Nicolas brullée.[1] (1635.)

Le beau bourg et la belle esglisse Saint-Nicollas, en Lorraine, ses gens y mirent le feu, où il y eut bien trante logis, les plus beaulx brullé de fond en comble où la belle esglisse Saint-Nicollas estoit au milieu desdittes, comme un charbon qui ne brulloit parce que cest fait de pierre de taille le bastiment. Les méchants pour faire bruller le toit et voulte de laditte esglisse ils prenoient des bandes de lart moitiez rostie et en graissoient les pièces de bois qui tenoit le toit affin de mieulx bruller, tellement y aieant mis le feu tout fut brullé il ny resta que les murailles qui demeurèrent au millieux du feu, six jours durant, où les pierres estoient rouges comme un charbon: tous les imaiges rompirent, les aultelz; limaige saint Nicollas ils rompirent les bras, chosses barbares: on dit que les gens du duc Charles estoient la plus grand partie Hongrois et Turc: je croy quil ne leur permettoit de faire telle acte encontre Dieu et un telle saint sy réclamé par tout les chrestiens où il y vient tant de perlerins de sy loingtaings pays, qui viennent faire leur vœu à limaige et sainte Relique au benoist saint Nicollas de Lorraine, ou mesme son pays en

---

[1] Lieu de pèlerinage célèbre à 13 kilomètres de Nancy, ancienne dépendance de l'abbaye de Gorze; cette petite ville où le culte de saint Nicolas s'était rapidement développé et où affluaient les pèlerins en son honneur, avait vu grandir avec une égale rapidité son importance commerciale et était devenue le centre de foires franches où se faisaient des affaires considérables. Les rois et les princes venaient à ce pèlerinage et contribuaient par de riches présents à embellir l'église qui fut rebâtie au commencement du seizième siècle sur un plan grandiose et qui est un des monuments les plus remarquables de notre province. A l'époque calamiteuse dont nous parlons, le bourg de Saint-Nicolas comptait 10,000 habitants, et leurs richesses proverbiales étaient bien de nature à tenter l'avidité d'une soldatesque sans frein.

estoit plus estimé, cause cest tant renommée place et maison de Dieu. [1] Mais Dieu ne sy melle de telle, sinon le diable ennemis des Saints, car cest gens quil trainoit avec luy estoient gens le plus détestable quoncque fut veu de ce tempt; la plus part estoient turc captif, appolitains, anabaptiste, volleur, pilleur, au vray dire gens déterminé; et luy mesme ledit sieur Duc ne vallant guerre mieux, il ne fault mentir, se voieant chassé de son pays, au moins des meilleurs places, se voieant honny de sa femme que le roy de France Louys XIII detenoy en la cour à Paris [2] naieant aultre reffuge que la campaigne. Son pays tout brullé et mis en exille, cella lui donnait des méchants tribultes en teste, où moult de plusieurs bons laboureurs et marchants seigneurs et dames en perdirent leur moyens et la vie. En passant oultre à mon propos, quand ils furent soulz de faire ce ravage aieant brullé la plus grand partie de Saint-Nicollas et tué et pris à rançon les pauvres bourgeois, violler leur femme et filles les appelant thraistre contre son altesse; ils delogérent et s'en allèrent prendre Remberuiller et dellà passa au chasteau Brehain, il descendit à Morhange où ilecq il s'arestist pour être à lariergarde de larmée de lempereur.

---

[1] Les deux partis se sont réciproquement accusés de ces détestables excès. Le chroniqueur penche vers l'opinion que les soldats du duc Charles en doivent être responsables. C'est d'un bon français, mais il y a plus que de fortes présomptions à rejeter sur les Suédois l'initiative des horreurs qui se commirent alors. Les deux armées comprenaient des bandes à demi-sauvages, capables de tous les crimes, mais le duc Charles n'eût pas laissé infliger un si affreux traitement à une ville qui était un des plus beaux fleurons de sa couronne ducale.

[2] La duchesse Nicole vivait à Paris dans une grande retraite, ne paraissant à la cour que fort rarement. Elle acceptait avec résignation son affligeante situation et laissait sans trop s'émouvoir son volage époux contracter de nouvelles liaisons et même une nouvelle alliance.

Estang de Dieusse est le simettierre des Imperiaulx. (1635.)

Laquelle estoit emmy l'estang de Dieuse qui se mouroit quils ne satendoient les uns aux autres, mais les imperiaulx avoient bon marché de fossiez; aussy tost quils estoient morts ils les jettoient en leau dans lestang, voillà les baume quils se donnoient.

Les quatre armées en Chacelon.

Or doncque, estant les quatre armées en un chacquillon scavoir celle des suédois estoit à Ticour, celle de France à Chasteaux-Sallin, celle de lempereur, en lestang, et celle du duc de Lorraine à Morhange, que de nuict ils sy pouvoient avisser par le feu quils faisoient lun à lautre, aussy faisoient ils des cours et surprinse lun sur lautre.

Feu au chasteaux et villaige de Ticour. (1635).

Bernard, duc de Weimar, aieant les nouvelles par ses espions que le duc de Lorraine estoit à Morhange faisant comme larier garde de Gallas, du jour au lendemain il fit trousser chariotz et bagaiges pour l'aller recognoistre, mit avant que partir de Ticour,[1] le feu dans le chasteaulx et le

---

[1] Thiecourt, village très ancien, situé à 8 kil. sud-ouest de Faulquemont, semble avoir dû son développement à la fondation d'un prieuré qu'en 1093, Poppon, évêque de Metz, laissa donner en ce lieu à l'abbaye de Cluny, par Gérard, sire de *Dei curiâ* et Adélaïde sa femme. Non loin de là étaient les

villaige afin que lennemis ne sy puisse résider et print son chemin droit à Morhange.

Feu à Morhange par les Suédois. (1635).

Quand il vint à Morhange[1], le duc de Lorraine sen estoit parti et prins autres quartiers, dont les Suédois y entrèrent et après y avoir séjourné quelque temps ils y mirent le feu : voillà la belle façon quils avoient tout de faire, les Suéde, les Cravac et Lorrains ; pour les Francoys estoient absent de ce désastre en bien des endroits.

Busselat cour la vache.

Pensons de retourner nostre premier propos touchant les faicts d'armes dun cappitaine messein nommé Busselat qui qui point ne sépargnoit à aller courir la vache sur lennemis;

---

sources de Vic et Marsal qui fournissaient le sel aux principaux couvents de l'Est de la France. L'abbaye de Saint-Denys avait elle-même un prieuré à Zelles dans les environs. Au douzième siècle, les descendants des fondateurs du prieuré se mirent à rançonner les campagnes voisines. Étienne de Bar, évêque de Metz, en sa qualité de suzerain s'empara de ce manoir, vers l'an 1150, et le réduisit en cendres. Ferry, duc de Lorraine, le fit réédifier, et au mois de septembre 1206 il donnait le château de Thiecourt à Albert, comte de Dagsbourg, à l'occasion du mariage de son fils Thiébault de Lorraine avec Gertrude, fille d'Albert. Ce n'était pas ce château, du treizième siècle, que les Suédois incendièrent, c'était un bâtiment du style de la Renaissance qu'avaient fait construire le marquis de Croy-d'Havré et sa femme, Diane de Dommartin.

[1] Morhange, gros bourg qui n'a conservé de son ancienne dignité de petite ville qu'une église gothique et les ruines de deux donjons. Dès le treizième siècle, la famille de Salm y avait construit un château-fort. C'était encore cette famille, très bien apparentée en Allemagne, qui possédait cette seigneurie quand les Suédois vinrent la ravager.

où il estoit au chasteaux dEnneri[1] avec cent ou six vingt chevalliers qui de jour en jour en amenoient vendre au Champaissaille où M. de Mun, commandeur au gouvernement de Metz et le pays, en recepvoit bien des pistolles.

Lasne.

Bussellat estoit l'asne qui apportoit le bledz au mollin; le dix septiesme octobre le gaing nestoit plus guerre bon pour luy ne pour M. de Mun : de ces costés là mesme larmée du prince Françoys venoit et monstoit du costé de Trefve dont il délogea pour venir piller au hault pays. Auparavant quils viennent, il sortit de sa garnison et sen vint prendre son quartier à Saulni ou il y fut trois jours au mangeant les poules et au fricasse; au boult desdits trois (jours) il luy donnèrent deux bonnes piéces de vin où il délogea et sen alla à Montigni la Grange[2] proche Amanviller qui est une assez bonne forte maison et sy a bien du fouraige.

Lorrains sont allé au service du prince Françoys[3]. (1635).

Estant la asocié; on leur adverty quil y avoit trois ou

---

[1] Le château d'Ennery, sur la rive droite de la Moselle, à 15 kil. de Metz, avait une certaine importance militaire. Il avait longtemps appartenu à l'illustre famille messine des *de Heu* et devait être alors la propriété de M. David de Cosson, sieur de Saucey. L'histoire de ce château a été esquissée dans les *Mémoires de la Société d'archéologie et d'histoire de la Moselle*. 1864.

[2] On peut encore voir debout ce château, de Montigny-la-Grange, se mirant dans les eaux de ses fossés. Il est de forme quadrangulaire et date du seizième siècle.

[3] François de Lorraine, quatre-vingt-dixième évêque de Verdun, fils du comte de Chaligny-Vaudémont et de Claude de Mouy, avait succédé, en 1622,

quatre villaiges que leur seigneur estoit allé il ny avoit environ que huict ou dix jours avec des gens qui avoient enrollé au devant du prince Françoys qui venoit du costé de Treuves avec une armée pour estre de son parti pour le servir, vous pouvez sçavoir que les maisons ne brulle pas faulte de boute feu, chosses que Busselat escouta moult volontiers, encour bien plus Monsieur de Mun que ledit Busselat luy mandist, quil ne manquist en mesme instant de bailler ordre daller piller les pauvres subjects de ces seigneurs.

Herde de Flaucour, Fleville et Gondrecourt prinse par Bussellat. (1635).

Le lundi vingt et uniesme dudit moys Bussellat et sa compagnie allérent prendre le bestaille de Gondrecourt[1], celle de Fleville[2] et de Flaucour[3] et les amenèrent à Montigni la

sur le trône épiscopal, à son frère Charles de Lorraine, entré dans la compagnie de Jésus. La construction de la citadelle de Verdun et les troubles incessants de cette orageuse époque rendirent son épiscopat très difficile; s'étant prononcé contre la France, comme cela était du reste naturel de la part d'un prince lorrain, il fut dépouillé, par un arrêt du roi, de sa juridiction religieuse. Ce fut pour protester contre cet arrêt qu'il leva des troupes et se mit en campagne.

[1] Village important situé près des sources de la petite rivière l'Othain. Comme ce nom de Gondrecourt est porté par plusieurs localités, celle qui fut pillée en 1635 s'appelle Gondrecourt-en-Voivre; et elle est dénommée *Contre curia* dans une charte de donation de biens, faite à l'abbaye de Saint-Maur de Verdun, vers l'an 1046.

[2] Fléville-en-Voivre, dont les habitants ne furent affranchis qu'en 1469. Pour éviter l'émigration dans les villes voisines de Conflans, Longuyon, Longwy et Briey, les des Armoises accordèrent à leurs serfs de Fléville le droit de vivre selon la loi de Beaumont (Argonne).

[3] Si c'est Flocourt sur la Nied, Busselat avait singulièrement étendu le théâtre de ses opérations.

Grange où elle furent vendue à qui plus : les ceulx du vaulx, grands et petits sen allèrent achepter porcq, vache, bœuf, chevaulx, vandoient tout pour avoir de largent ; mais il failloit que largent fussent tout en quair descus ; on avoit de belle vache et graisse pour vingt cinq francs, des bons porcqs grand et gras pour sept quair descus, vous eusiez veu les gens y aller achepter, courir comme si on les eussent donné. Néanmoings les pauvres gens nossèrent venir après, il ny eut quun gentilhomme de Flaucour, Bussellat le print prisonnier ; avec ce quil avoit perdu lui fallut encour payer rançon de cinquante pistolles.

Deux Chevalliers juif.

Celuy dit Bussellat avoit des méchants garnimens avec luy, il avoit quatre suédois et deux juifs bon chevalliers qui vallaient pire en méchanceté que les autres soldats.

Deux bichet dargent de buttin.

En oultre il eut de son buttin tout plain un bichet de quair descus ou en mesure de bledz, et plus d'aultant dautres argent moneyé ; cestoit la plus grand pitié du monde ; les pauvres Lorrains ne sçavoient de quelle part tourner ; quand ils se rendoient du parti des Françoys, les Lorrains et Bourguignons les pilloient et prenoient à rançon, quand ils soutenoient ou quils faisoient quelque petite paxion avec lesdits Bourguignons et Lorrains, les Françoys, Messeins et Verdunoys en faisoient de mesme : voillà comment les pauvres Lorrains après avoir esté tout ruinés pour leur resort il fallut gaigner les bois et en iceulx mourir comme il se va racompté en lhistoire cy joinct.

Prince Françoys à Treuves. (1635).

Car à présent que ses courses et pilleries se faisoient, plusieurs gentilshommes de Lorraine furent contraints de faire levée de gens de guerre parmi le pays, où en estoit un le seigneur du chasteaulx de Gondrecour qui esteit maistre decamp dun régiment ; et ses cappitaines estoient tout dalentour qui la sepmaine auparavant que Bussellat vint à Montigni estoient tout party pour aller grossir larmée et la joindre, quun seigneur nommé le prince Françoys avoit, qui estoit à Treuves et alentour avec dejà dix mil hommes.

Les gentihommes Lorrains le joindre.

Les cappitaines de Lorraine y avoient faict trois regiments: voillà comment Dieu sçay sy Busselat auparavant quil monte en amont sil le pilloit et quant tous les trouppes de la Lorraine furent tout arrivé en larmée dudit prince : il mit ses gens en ordre de marcher et sen vindrent proche un petit villaige au delà de Hambez nommé Sainte-Marguerite, et estant là assemblés il fit reveue de tous ses gens ; que par les espions messeins il fut trouvé quils estoient en nombre de dix huict mil hommes, ce qui donna un un martelle en teste à ceux de Metz, voieant larmée de lempereur d'un costé du pays et de l'autre venir dune autre.

Compte du prince Françoys sy devant Evesque de Verdun.

Ce prince Françoys tenoit pour lempire mais venoit pour aider le duc de Lorraine pour reconqueire son pays et son

esvesché, mesme que laffaires luy touchoit encour de plus près, car cy devant, celuy sieur prince estoit esvesque de Verdun et il en fut déchassé, mais pour chosse asseurée pourquoy vint la querelle, je ne sçay que par ouy dire. En lan 1625 Monsieur le duc dAngoulesme et M. de Marillac estant envoyé à Verdun de la part du roy pour y faire bastir la citadelle, façon que la maisson dudit s^r evesque y fut comprisse et fut abattue au rez de terre, on dissoit que lesvesque voulut ce empêcher; en dissant des paroles contre la majesté du roy ce qui lui fut rapporté, où sa dite majesté luy fit faire son procès où il fut chassé, ce quil nattendist et se sauva en Flandre et après devers lempereur, voillà comment lempereur et plusieurs de ses confrères esvesques luy fournissoit gens pour rentrer en son esvesché de Verdun, pensant déja que Gallas luy avoit fait ouvrir les portes, quil navoit quà entrer dedans; bien au rebours, Gallas estoit bien en esmaye comment il pouroit retourner en Allemaigne estant sur son estangs au pêcher des andoueille.

Quaquet faulte dargent.

Retournons notre premier dicton dudit s^r prince: estant en laditte prairie auprès de Sainte Marguerite et voieant tant de braves gens il sen orgueillist moult et montant sur une blanche haquenée dEspaigne il nalloit de rang en rangs en leurs dissant: « mes beaux enfans pour de largent vous nen pouvez avoir pour lheure mais nous en allons mettre le siège devant la ville de Verdun que mappartient, qui ne peut avoir durée contre nous : sy nous la pouvons avoir, je vous la donne drès le présent au pillaiges. » Pour plusieurs cella ne les contentoit, ils eussent mieux avoir de largent outre toute belle parolle.

Xelincour, Bhetleville[1] et Hessange brullée. (1635).

Il falloit marcher et la veille de saint Crépin délogea son armée et sen vint passer la Muzelle à lendroit du pont de Richemont entre Théonville et Metz et en passant ses gens mirent le feu à Bhetleville et à Hessange, villaiges dépendant dn pays messein comme ausy à Xelincourt, et moult y eut de bledz, orge et adueine questoient entraisseller, ars et brullé, et vray Dieu que cestoit dhommaiges : et après passa oultre et sen vint loger on haulte pays en la montaigne et les eslargist par tout les villaiges, gastant froudroyant tout les bledz nespargnant sy cestoit Lorraine ou non, ils firent plus de dégast et de mal aux pauvres gens comme je leur ouy certiffié, en sept jours quils y furent, que navoient fait les françoys en trois ans quils les avoient soutenus par plusieurs foys et la plus grande partie estoient touteffois leurs voisins.

Bussellat à Montigni la Grange. (1635).

Après quils eurent séjourné deux jonrs, ilecq il sen vindrent mettre le feu à Verneuille, ou ils brullérent ciuq ou six maisons, dissoient que cestoit au dépit de Bussellat,

---

[1] Chelaincourt et Bettlainville, canton de Vigy. Il faut remarquer la prononciation aspirée de *X*, analogue à la prononciation espagnole, qui se retrouve souvent dans cette chronique. On trouve dans les environs de Vezelise un autre Xelaincourt qui était, en 1481, la propriété des d'Haraucourt. Les trois villages mentionnés dans le texte occupent les hauteurs de la rive droite de la Moselle à moitié chemin de Metz à Thionville. Ils ont commencé par être des domaines de l'abbaye voisine de Villers-Betnach ; mais à l'époque de l'invasion suédoise Chelaincourt était entré dans la possession de la famille Fabert.

qui avoit esté prendre leur vache et leur porcq à Gondrecourt et se présentèrent à un coup de fauconneaulx proche de Montigni la Grange, estant mil chevaulx, mais ils ne laissèrent attaquer ny aprocher de plus prés, le cappitaine Bussellat estoit dedans qui les attendoit à piedz ferme, saseurant quils l'iroient assauter: mais ils nen firent nul semblant, ausy ils navoient canon ny artillerie avec eulx, pour assiéger aucune place. Sept jours passés il troussa ses chars et chariots, enmenant tous les bledz de la montaigne et daultour, tant celuy qui estoit encour en paille que battu, et passant à Hestrise, nossant passer à Conflant cause quil y avoit grosse garnisson de françoys sen alla loger à Rouve, où l'on disoit que des cloches de lesglisse et du vayez il en avoit fait faire un canon.

Le feu au pais de Verdun par les gens du prince françoys. (1635).

Et aieant esté heberger là dedans et aultour, il se partist et marcha une nuict et un jour pour tâcher de surprendre le pauvres peuples de Verdun ce quil fit, il arriva devant les portes drès le point du jour, où il pilla les fauxbourgs, les marchants tous: coururent ses gens partout et mirent partout le feu, tuoient, violloient femme ; c'estoit le plus grand cruaulté quon eut ouy parler, après avoir fait sa volte [1] se retira à la haste à lentour de Monmédy ; où on disoit que cest place lui estoit donnée pour greuver les Verdenoys. Cest malheur arivant au Verdenoys quatre jours devant la feste saint André, apôtre.

---

[1] Le comte de Mirande qui commandait les troupes de François de Lorraine, avait espéré que les bourgeois de Verdun lui viendraient en aide pour chasser la garnison française. Mais il trouva, au contraire, en eux de vigoureux adversaires qui le forcèrent à une retraite précipitée.

Vin à compte dhoste. (1635).

En ce meme temps le s[r] Philippe Praillon, maistre-eschevin de Metz, les sieurs conseillers et treize de la Cité taxèrent le vin de la présente année, comme l'on dit à compte dhoste, savoir : la vandange présurée et amennée à Metz [1], le vin en provenant estoit compté au vigneron quatre vingt frans à cause des charoys cher, le vin venant du pays estoit compté soixante et quatorze francs : par ainsi ils rompoient la coustume au dhommaiges des pauvres villageois ; car la coustume du tempts cy devant estoit que le vin présuré à Metz nestoit compté que deux frans oultre celluy dudit pays; voillà comment les bonnes coustumes se laissent tousjours et demeurent darier, tellement que lon feust sur train den appeler au parlement, mais tout demeura en sourciances : au vray dire, il y avoit du vin en ladilte année assés orgueilleux et fier, princippallement celluy des quartiers dOutresaille, Sablon, entre deux reu, Pelte, Magni, Marli et Grigi, Vantoulz, Valliers et celluy du Pont-Remont [2] et sur Muzelle daultant quil avoient esté vandangé huict jours auparavant que ceulx de Vaulx de Metz et parce que larmée questoit campé en chemin d'entre les vignes et en prairie prochoines ny laissoit rien le mangeant tout vert : il se vandoit assé bien en taverne en feuilliage; le meilleur venant du costé de Vaulx outre la Mozelle se vandoit dix ou douze solz et lautre sept ou huit solz, encour disoit on que Dieu avoit bien

---

[1] Il y avait alors à Metz une infinité de pressoirs dans lesquels on amenait la récolte des vignes pour en faire du vin. Jusqu'à notre génération cela était dans les habitudes locales.

[2] Le vin de la côte de Désirémont, en face du pont Reinmont, sur laquelle fut élevée, par Cormontaigne, la double-couronne de Belle-Croix.

pourveu ; quon avoit fait la vandange, car syl ny eut eu bonne ordre en armée, il ny en eut resté que bien peu.

Faute de selz à Metz.

Or, revenons à Gallas, généralle de larmée dempire, que tousjours estoit avec tout son armée au millieux de ladıtte estangs de Dieusse, qui ne bougeoit de là en attendant autres ordres, lesquelles empêchoient les salines de faire du sel dont ceulx de Metz en eurent un cruelle besoing ; et furent trois sepmaines et une journée tant Metz que le pays sçans en avoir un grain, par quoy il y eut plusieurs porcq estant tué qui fussent gastés et plusieurs autres chair quil fallut jetter dans la rivière.

Cent chars au selz au Chasteau Sallin. (1635).

Dont furent commandé des chairs et charettes tant au pays comme à Metz pour en aller quérir au Chasteau Sallin dont la ville leur donna pour parfaire leur voiages à chacun chartiers cent francs et répondent de leur cheval et enharnichement. Les chars parti, on ouvrist le magasin du sel questoit pour lors en la neufve salle au Quartaux, dont en fut livré à chacun mesnaige tant de Metz que du pays, pour chacun quatre soulz moins un liard par petite mesure, encour nen pouvoit-on point avoir cause de la presse ; à fait quon lavoit livré on le jettoit par les fenestres, dont il y en avoit bien du perdu, que les gens se roboient et prenoient lun à lautre.

Convellance [1] assiégé par les Imperialle. (1635).

Retournons à nostre propos de larmée impériale. Après quelle eust esté environ sept sepmaines dans lille de son estangs où la plus grand partie de ladite armée y mourust tant par famine que de peste et fleuf de sangs, car les Françoys et Suédois qui estant, tant à Morhange quaulx Chasteaulx Sallin qui ravissoient tout ce quentroit en son armée; ce voieant, il leva son camp proprement en advants de Noelz, quatre jours après la Saint André, et retourna par Saint Avolx; et sçans faire halte alla assiéger Convellance tant le chasteaux que la ville, où il avoit un moult vaillant cappitaine dedans qui estoit françoys de nature, qui s'appelloit Daubaret.

Famine endurée par les Françoys dans Convellance. (1635).

Estant le camps des impériaulx lespaice de deulx moys, la famine surprint dans Convellance sy fort les Françoys quils se rendirent et sortirent hors du chasteaulx avec leurs armes; mais bagaiges ils nen sçeurent guerre emporter, car ils avoient eu sy grand famine quils avoient mangé tout leur chevaulx et les chiens et chatz. Ledit sieur Daubaret, luy mesme sortit à piedz dehors et en revint à Metz en telle esquippaiges,

---

[1] Coblenz.

Busselat prisonnier et son frère tué. (1635).

Après ce fait, Gallas se saisit de la place et mit son armée en garnisson, tout et tout, tellement quils couroient la petite guerre jusque à Werixe, dont le cappitaine Busselat y fut pris prisonnier et un jeune frère qu'il avoit, tué sur la place. Ce fut en un villaige nommé à Hez. Dont fut répesté par Monsieur de Mun, gouverneur de Metz, pour cappitaine, ce que les Crawacc luy refusérent de le rendre, dissant quon leurs avoit rapporté quil nestoit quun coureur et preneur de vaches et quil estoit bourgeois; ce qui fallut envoyer au roy : allors par lettre y estant le seaulx du roy fut répesté et fut renvoyé et en fut seulement pour cinq cent risdalles pour sa rançon.

Lorri pillé.

Fut en la mesme année, le jour de la feste de Monseigneur saint Nicollas, que Lorri [1] devant Metz fut la pluspart des maisons pillées par les Bourguignons, estant par le commandement de Mr de Ville, gouverneur de Théonville, asemblé plusieurs garnisons ensemble, avec ceulx de Marhange [2], sen vindrent vers les huict heures du matin et

---

[1] Voir dans les *Mémoires de la Société d'histoire de la Moselle*, 1865, une monographie de M. de Bouteiller sur ce village, appelé *Lauriacum* dans les cartulaires de la cathédrale de Metz. Il dépendit du chapitre et devint ensuite le centre d'une seigneurie, que se transmirent plusieurs bourgeois messins.

[2] Marange, petite forteresse luxembourgeoise élevée à l'extrême frontière du pays messin et du Barrois, chargée de surveiller ces régions. On y remarque encore l'église gothique, du quinzième siècle, entourée d'un mur à meurtrières.

entrèrent dedans, courant parmi les villaiges, ce dissant Suédois, lesquelle estant la plus grand partie des bourgeois à Metz, les autres ne faisant mention de se deffendre pillèrent partout, prindrent force or et argent, linges, habitz, vaches, et prindrent cinq prisonniers, aieant tout riblé et renversé à leur guisse ce de Lorri.

Vaches prisses.

Et y aieant pris trante deux arquebuzes, en sortant ils prindrent les vaches de Vigneulle, qui pensoient fuyr à Metz; il estoit bien tempts; passant oultre prindrent ausy plusieurs vaches de Woippi, les celles de Ste Agathe, une moitresse tout proche de Ladonchamps prindrent ausy.

Feu à Maizierre. (1635).

De là sçans allèrent droicte à Maizierre, mais ils furent repoussés des bourgeois du lieu, où ils en estoit en désespoir; voieant qu'il y avoit tant de bestaille en ce lieu, ils mirent le feu aux deux bouts du villaiges; et après passèrent oultre et sen allèrent au pont de Richemont partir leur buttin; puis chacun se retira en son lieu. Passons oultre, et revenons parler des Françoys quaieant vu Gallas qui s'estoit retiré pour faire son quartier d'hiver, ils en furent d'advis den faire la pareille; car la faim, les maladies les estrilloient sy fort que plusieurs nen parleront tant comme jen peux faire pour le présent.

Garnisson.

Monseigneur léminentissime cardinal de la Vallette estant, pour lors, au Chasteaulx Sallin, comme nous en avons fait mention, avec larmée françoisse, le s[r] duc dAngoulesme et Mr de Longeville à Dieusse, qui estoient venus au secours de la ditte armée, qui avoient chacun les dits deux seigneurs cinq cents gentilhommes, équippés de tout point à leur frays, des meilleurs de France, aieant chacun soub soy deux varlets, aussy bien équippés que leur maistre. Voieant que Gallas avoit laissé son estangs où il y avoit laissé plus de corps morts dedans quil ny avoit mangé de poisson et sestoit retiré du costé de Convellance et Trefve, ils se décampirent; dont le dit seigneur cardinal logea ses gens à Dieusse, Marsal, Vic, Moyenvic, Nommeni et le reste vint à Metz pour parachevez leur quartiers d'hiver, où ledit seigneur de la Vallette sen vint loger à la Cour-l'Esvesque [1], à Metz, à cause que le grand gouvernement de la ville lui appartenoit.

Le sieur duc d'Angoulesme et Monsieur de Longeville avec leur gentillesse, retournèrent à Paris, bien joyeux; car ils se vantoient, toute cette noblesse, que depuis sept sepmaines qu'ils estoient arrivé à Dieusse quils navoient mangé leur soulz de pain. De Parys retournèrent en Auvergne et en Gascongne [2] et laissèrent leur infanterie, qui estoient des

[1] La Cour-l'Évêque, près de la cathédrale, sur l'emplacement duquel s'élève maintenant le marché couvert, était le palais épiscopal. Mais l'évêque de Metz, qui était alors Henry de Bourbon, marquis de Verneuil, ne résidait pas dans son évêché, n'étant même pas dans les ordres; c'était son suffragant, Martin Meurisse, qui exerçait l'autorité spirituelle à sa place. La plus grande partie du palais devait donc être disponible.

[2] Le ban et l'arrière-ban, voyant qu'on ne combattait pas, exigèrent leur congé aussitôt la Saint-Martin venue, et le départ de cette puissante cavalerie affaiblit l'armée. Mais l'ennemi n'était pas en état de profiter de cet affaiblissement.

Périgordins, des Irlandois et Escossois, dans Nommeni qui la plus grand partie y firent leur simetierre, de la grande famines quils avoient receue en sy petite espace de tempts.

Le prince de Weimar au chasteau de Raucour.

Estant retournés ledit seigneur de Longeville et ledit sr duc y estant à Metz, mondit sr cardinal y mandist le prince de Weimar qui sestoit advancé avec son armée en jusque dans Raucour [1] et allentour des villaiges prochains, pour venir en personne à Metz.

Malheur.

Ledit sr prince estant logé au chasteaulx dudit Raucour avec sa suitte, lesquelle lieux appartenoient allors audit seigneur cardinal de la Vallette, à cause de son abbaye de Saint-Simphorien de Metz dont ledit chasteaulx et seigneurie en dépand, où ils mirent tout à ruine et en désastre et prindrent ledit chasteaulx de force, avec des charée de foin quils faisoient reculler contre la porte, où ils se couvroient darier, et estant près ils mettoient le feu dedans pour bruller laditte porte, cause qu'il ny avoit point de pont levant. Bref, au court, lennemis ne leur eut peut tant faire de mal comme cest nation suédoisse : mesme ils estoient tout luther et calvinistes et zingliens, et ne se soucioient de qui que ce peult estre; toute pillerie et vollerie leur estoit permis, dissant que le roy de France ne les paioit point.

---

[1] Raucourt, ancien village de l'évêché de Metz, canton de Nomeny, dans le département de la Meurthe, sur la rive droite de la Seille. L'abbaye de Saint-Symphorien possédait de beaux domaines dans ces parages.

Entrée de M. le duc de Weimar à Metz. (1635).

Après doncque que ledit s[r] prince eut receu le mandement dudit sieur cardinal, sans aultre halte faire, luy mesme avec sa garde du corps partit de Raucour; et cinq journées auparavant la feste monseigneur saint Nicollas, entra à Metz où ledit seigneur de la Vallette fut au devant de luy pour le recepvoir en jusque devant la fontaine de lhospital Saint-Nicollas où ilecq fut fort bien recueilli, tant par ledit seigneur que par les princes et conte dAllemaigne qui estoient pour lors sauvé à Metz, [1] comme il en est fait mention sy devant cause de lempereur. où il fut conduit en la maison du roy, à la Haulte-Pierre, où il y fut servi en prince comme il sappartenoit.

Delogement de larmée suédoise de Raucour. (1632).

Et estant ledit sieur prince séjourné quatre ou cinq jours à Metz, il en receust ordre du roy de venir passer au pont de Mollin, ce qui fort esbays les pauvres gens du vaulx de Metz et petits, et bien plus les pauvres laboureurs dentre deux eaux, et sestant delogé larmée dudit Raucour, ils prindrent leur route en passant par tout le quez de Saille, prenant toute au large, battant tous les bledz, orge et aveine

---

[1] Les opérations militaires dans l'Est avaient été en somme favorables à l'Empereur, puisque le moyen Rhin et tout le cours du Mein, du Necker, de la Basse-Moselle et de la Sarre étaient retombés en son pouvoir. Pendant que les armées manœuvraient en Lorraine, Mannheim, Frauckenthal, Heidelberg, Mayence et Coblence avaient capitulé. Les princes alliés de la France, chassés de leurs domaines, avaient dû chercher un refuge en deçà de notre frontière.

en grainge et chargeoient tout dans et sur leurs chars et chariots.

Le feu et pillaiges.

Ils prinrent les bestailles de Bouxière, Mardigny, Marieulle et tout contreval, mirent le feu à Verni, Pornoi-la-Grasse, Peumerieux ou dans Verni y eut plus de deux mil quartes de blez perdu, couririent jusquà Corni, Voissaige, où ils pillèrent le chasteaulx et pillèrent la maison du gouverneur de Nancy, à Corni, puis y mirent le feu après y avoir enlevé bien deux mille quarte de bon bledz et cinq cent hottes de bon vin; brullèrent cinq maisons alantour du chasteaulx de Louveni[1] pensant avoir le chasteaulx, mais il y avoit garnisson de Messeins, que bien sy deffendirent; en oultre il n'y eut pas un villaige qui ne fut pillé et plusieurs maisons de dedans brullée et grainges; fault dire faissoient pire quennemis.

Armée de la Suède campée proche Fristo. (1635).

Aicant cest gens tout pillé et ramassé ils eurent ordre de leur prince de se venir camper entre les Trois Ormes et la mettairie de Fristo, en tirant vers Montigni, ou lon faissoit nombre qu'ils estoient dix huit mil chevalliers, trois mil piétons, et sept mil tant chars que chariotz qui estoient tout chargé de pain, vin et chair quils avoient ramassé entre deux eaulx, la Muzelle, et la rivière de Saille et les pauvres

---

[1] Louvigny, village et château situé près de la Seille, à 20 kil. de Metz. Peu de localités eurent plus que celle-là à souffrir des invasions successives du pays messin. Son histoire a été écrite par M. Maguin, dans les *Mémoires de la Société d'archéologie de la Moselle*, en 1860.

gens navoient rien fuy, cause quon dissoit que larmée de Suède retournoit en Allemaigne; voillà comment ils furent surpris et quils navoient rien détourné.

Au vray dire et sy vous assure que lorsquils arrivèrent auprès des trois ormes en la prairie auprès des saulx sous Fristo, moy mesme je monta de Pleppeville, où je faissoit ma résidance, sur la montaigne de Saint Quentin, proche lhermitaige, où je les vis arriver avec leur bagaige; il sembloit avoir un bois, et du plus loing que je pouvois adviser drès Nommeni et la cotte de Desme en tirant jusqu'au pont de Mollin et au long et large tant quon peut regarder cestoit tout fumée et feu; et ny avoit pas ung lieu ni villaiges qu'ils ny brullèrent quelque grainge ou maison, bon Dieu! cestoit la plus grande cruaulté quoncque vit homme.

Pont sur le bras de Mollin. (1635).

Les trompettes, tambour et timbale, menoient tels bruicts que tout le monde trambloit de pœur; et là ils sarestèrent jusque à ce que le pont de dessus le bras de Mollin seroit achevé, [1] où la plus grande partie des charpentiers de Metz y estoient à le faire, par quoy il forcenoient et détestoient quils ne pouvoient passer la Muzelle pour piller le vaulx; ce que vint à tout souhaict aux ceulx du vaulx pour soy sauver dans Metz, ce quil ny demeura ny bestes ny gens de ce costé de la Mozelle jusque à Marange.

---

[1] Ce n'était certainement pas la construction du pont qui se faisait alors, il existait déjà au treizième siècle (a). Il ne peut être question que d'une réparation ou peut-être d'un élargissement.

(a) Une difficulté relative au péage du pont de Moulins est résolue dans une charte, de 1227, de Jean d'Apremont, évêque de Metz.

Larmée de Weimar passe au pont de Mollin. (1635).

Le jour de la feste Madame sainte Lucie, onze jours avant Noelz, le pont parachevé, larmée passa sur ledit pont de Mollin, environ trois heures après midy, où laditte armée sélargist dans tout le vaulx pour y loger, et venant monter la montaigne de Saint-Quentin y vint quatre régiment loger tant à Pleppeville quà Thignonmont où ils avoient pour traîner leur bagaiges quatre cents chariots chargé de tout ce quil leur estoit nécessaires, ce que pour la grand quantité il ne peurent loger ès villaiges et se logèrent ennemis les vignes et brullèrent les paxelz enmoncellés en mouués faissant le feu au millieux dicelle, où ils brullèrent la plus grand partie des pressoirs seigneuriaulx de Pleppeville et une maison tout au bas de Thignomont, appartenant au maire Fauchon, de Gorze. Le lendemain partit l'armée, et en passant par Chastelz Sainct Germain, mirent ces méchants, le feu en lesglisse dudit lieu et fut brullée de fond en comble; où Dieu en prendra vengeance un jour viendra.

Princes allemans.

Le mesme jour de laditte feste, le duc de Weimar partit de Metz où tous les princes et conte dAllemaigne luy présentèrent leurs adieu moult pitoyablement, luy priant de les avoir tousjours en bonne recommandation; premier y estoit le conte palentin, le s[r] duc de Deux Pont, le marquis Darbez, le gouverneur de Mayence, le comte de Crehange et les barons de Morhange, le conte de Salbric et plusieurs autres que je ne sçay leur tiltre, estant tous la plus grand partie

lhutériens, lesquelle navoient voulu esprouver que le roy de la Hongrie soit empereur dAllemaigne, dont le conte palentin à lasistance des autres princes et conte avoient donné lélection dempereur au roy de France dont ne furent pas assez fort.

Richesse.

Ledit empereur Ferdinand leur fit tellement guerre quil fallut tout prendre la fuitte, mportant seulement avec eulx leur or et leur argent et chargé leur chariotz, amenant ausy plusieurs vaches et moutons; jay ouy racompté que le gouverneur de Mayence, qui estoit un des moindre des autres princes, avoit apporté à Metz lorsquil y vint, dix sept cent mil risdal, sans lautre argent et or.

Gourmandisse.

Au premier quils vindrent à Metz on ne véoit que ses princes et conte se proumener en caroche et à cheval parmi la ville, ayant tousjours vingt et trante chevaliers, que page, que laquais à leur suite; sil y venoit au marché volaille, venaisson quelle fut, cestoit pour eux.

Miserre.

Largent pleuvoit alentour deulx comme paille, chosse que ne dura guerre, car avant que sen retourner il leur fallu vendre caroche et chevaulx et manger tout leur biens; ce que par chosse véritable plusieurs ont retourné seulement avec un cheval, en leur pays, nayant du tout plus rien. Au reste, cest assé parlé de leur miserre, en poursuivant à mon

premier dessein; tous les acollades quil puisse faire à ce duc ils luy firent cause de leur loy.

Le duc de Weimar part de Metz.

Lors sortant donc ledit s[r] duc amenant avec luy tant des siens que de Metz, dix sept pièces dartillerie tant grosses que petites, en prenant par Mollin qui estoit un dimanche chassant son armée devant, passant par Chastelz et prenant la route avec son canon par le fond des preiz de Monvaulx et montant par la taye noelz.

Chasteau de Gondrecourt[1] assiégé et pris par les Suédois.

Passant proche Montigni-la-grainge allèrent loger à Sainte-Marie-au-Chesne où son avangarde alla investir le beaulx chasteaulx de Gondrecour et au lendemain fut assiégé, où le duc de Weimar sen alla prendre son quartier à Estaings: en celuy chasteaulx il y avait une garnison de Lorrains, après lavoir battu de quatre vingt coups de canons ils demandèrent compositions, où il leur fut donné, à chairge d'emporter hors de la place chacun un baston en leur mains.

---

[1] Il n'y a pas ici d'incertitude sur l'identité de ce château de Gondrecourt. C'est celui qui se trouve, sous le nom plus moderne de *Neuvron*, aux sources de l'Othain, à deux lieues d'Étain. Cette seigneurie qui appartenait, aux quinzième et seizième siècles, à la maison de Lenoncourt, fut érigée en comté par le roi Stanislas, en 1763, en faveur de Madame de Neuvron. Le château, principal siége du corps de fief, était encore alors très considérable et avait conservé son ancien aspect défensif.

Vingt mil quarte de bled trouvée audit chasteaulx.

Estant sorti, le sieur duc se saisist du bledz qui estoit en ce lieu, où par nombre fait ils en prindrent proche de vingt mil quarte tant d'une façon que d'autre: cestoit tout les grains orge et avoine de tout ses quartiers là alentour; ou après que leur substance il fallut plus de là troisiesme partie sen aller lun en France, les autres à Metz et à Thionville, les autres estre volleurs, Crauacc de bois, comme on les appelloit en ce temps; au reste cella vint toute à souhait à la ditte armée, ils en firent faire force pain et amenoient à Metz et on vaulx pour vendre où ils le vandoient neuf et dix frans le pur froment. En ce mesme temps fut pendu à Metz, l'un nommé Nicolas des Chèuures pour avoir tué un masounyé, estant en une loge enfermé aux terres du massouuaige en Sablon; on dit qu'il alloit dérober son massouuaige, le pauvre homme luy voulu oster, ce que ledit des Cheuures le poursuivit et lui donna un coup despée au travers du corps et oultre cella luy fandist la teste; cest justice fut faicte au Champaissaille le dernier jour du moys de décembre 1635.

Trefves entre Ladillas, roy de Pologne et la reine de Suède [1]. (5 septembre 1635).

En la mesme année fut apportée des gassette, appellé en

[1] Cette trève qui rendait à Oxenstiern, un moment bien découragé, la libre disposition de toutes les forces suédoises, était l'œuvre du comte d'Avaux, un des plus éminents diplomates de la France. La politique autrichienne, qui venait d'être victorieuse à Prague, rencontra là un échec sérieux, par lequel le succès qu'elle avait obtenu fut en partie contrebalancé.

aultre pays des imprimations, portant que le trefve estoit faite entre Cristine, reine de la Suède, et Ladillas roy de la Pologne pour le terme et espace de vingt six années, consécutiffes. Dissoient les pauvres gens et ausy les riches : on voudroit mieux que ce fut entre les deux roys quentre ceux là incognu. Au moys de décembre, nouvelle vindrent à Metz que les crauace avoient pris le rouge chasteaul en Lorraine et quils avoient mis hors les françoys questoient dedans et quaprès lavoir pillé ils le brullèrent. Un cappitaine françoys nommé M. de Batilli, il alla à la rescousse avec trois cents chevaulx mais ils estoient trop fort pour luy, il rebroussa chemin.

Feu à Logne et à Ayy. (1636).

Au mesme mois de décembre en lan 1635, il monta du costé de Trefve, une armée de Crauacc, Hongrois, Turc et de toute nation, tenant le parti de lempereur ; et sen vindrent logé a Fristo, Hambez et à Bollay où ils firent tant de mal que plume ny sauroit descrir, ny cœur d'homme le racompter quils ne pleurent et soupirent, puis au boult de quatre jours ils sen vindrent à Logne et à Blettange [1] où tout ce quils rencontroient ils le mettoient à martir puis à la mort pour le rançonner : ils mirent le feu à Logne et à Ayy. En passant la Muzelle ils prindrent leur route droite à l'abbaye de Saint-Piermont, pensant attrapper les Suédois qui estoient dedans. Mais en estant advertis lesdits Suédois, ils pillèrent l'abbaye et se sauvèrent vers Estaings. Estant monté

---

[1] Logne et Blettange, châteaux autrefois fortifiés, placés sur le bord de la Moselle, à 17 et 20 kil. de Metz. Blettange, dont les tourelles coquettes se mirent dans les eaux de la rivière, fait partie de la paroisse de Bousse, dont l'église, du quatorzième siècle, est une des plus jolies de l'arrondissement de Thionville.

les Cravaccs vers Romba, Piervillé, ils tuoient ce quils rencontroient tant Bourguignons, Lorrains et Messeins.

Les ponts de dessus la riviere d'Orne rompu. (1636).

Le duc de Veimar estant adverti quils avançoient sur luy il fit rompre les ponts de dessus la rivière d'Orne, comme celluy de Hestrize, Moyeuvre au boys et celuy de Moineville à celle fin quils ne peuvent sy aissément passer ladille rivière.

Chasteau de Tichémont[1] pillé par les Suédois. (1636).

Cestoit grand pitié sy jamais eut esté, les Suédois brulloient et pilloient d'un costé et les Cravaccs et Bourguignons dun autre. Rien narestoit devant ses nations quil ne fut mis à mort ou estrappiez pour la vie.

Le sr de Tichémont prisonnier.

Passant oultre les Cravacc ils sen allèrent à Noyeroy-le-Seiche et les Suédois allèrent assiéger le chasteaulx de Tichémont et le prindrent, et l'aieant pillé ils se saisirent du seigneur Didier de Tichémont, seigneur dudit lieu, et le tindrent en ce lieu prisonnier jusque à ce quil leur auroit

---

[1] Ancien château sur l'Orne, dont l'histoire a été écrite par M. A. Durand, dans les *Mémoires de la Société d'archéologie et d'histoire de la Moselle*, année 1863.

recusé son or et son argent, luy faisant telle mal et grevance quil leur donna. Tost après en eut telle dépit, se voieant pauvre et desnué de tout ses biens et bénéfices, mourust. Nestoit sans cause sy Dieu le punissoit car il estoit et avoit esté toute sa vie un mauvais garniment, comme lon dit, au tempts quil estoit prévost de Breyy, et faisoit plusieurs injustices.

Pont de dessus la rivière de la Niedz rompu. (1636).

En mesme temps fut par la compaignie des querebins de Metz, par ordre de M. de Mun, commandeur de la ville de Metz, tous les ponts de dessus la Niez rompus, sçavoir : celluy de Demengeville, Pange et celluy du Pont-à-Chausy, par ce que les bruicts couroient quil y montoit d'Allemaigne encour quantité de Cravacc qui prenoient de ce costé là, affin quils ne puissent courir dans le pays.

Le chasteau de Mercy assiégé et pris par les Suédois. (1636).

Après tout ce fait, le duc de Weimar alla assiéger le chasteau de Mercy, et le print et pilla de fond en comble. On ne pouvoit nombrer les biens questoient dedans et chargea plus de deux cents chariotz du bien quils prinrent dedans, tant bled, bestailles quautre chosses : le baron de Mercy, seigneur dudit lieu, estoit à Richemont; cappitaine de quatre ou cinq cent Cravaccs, qui estoient là, qui peschoient aux anguilles, qui volloient, pilloient par tout le pays messein, brulloit partout : il estoit au duc Charle de Lorraine. Celuy chasteaulx fut la veille du nouvelle an pris et fut pillé

le premier jour de lan 1636. Les Lorrains questoient en garnisson dedans en sortirent sans armes ny bagaiges.

Moeurs du Huaulx. Sa demeure. (1636).

En mesme tempts, un gros butor, nommé Huaulx, qui estoit natif dArs sur Moselle, qui avoit une compagnie de chevallerie pour ledit duc de Lorraine, estoit à Rombas et Pierviller, avec ses Crawacc qui faisoient plus de cours et pillerie sur les pauvres Messeins et des quatre Mairies[1] (qui sortoit sa première demeurance) que tout les autres cappitaines de Crawacc de lennemis. Au premier quil fut marié il demeuroit en vaulx, estoit un pauvre vigneron, et la plus grande de sa trafique estoit d'aller avec une bourique au bois pour mener vendre à Metz; ne pouvant faire sa fourtune eu vaulx il alla au bois sur Orne. Voillà comment il fit deffaire les Françoys à Breyy comme jen ay fait mention; de tout quoy il luy fut force de soy sauver, et alla ès troupe dudit sieur duc de Lorraine où il eut la commission de lever une compagnie de gens de cheval, voilla le règne de cest homme. Estant là dedans Pierceviller en ce lieu parce quil estoit enfant du pays, il conduisait tous les autres à mal faire et eut telle renommée quon ne parloit que de luy et estoit tous les jours devant les portes de Metz à se gaber des Messeins: il couroit le bruict de sçavoir lart de nigromancie et aucun traict de feu ny coup despée fouré ou autres armes ne le sceurent nuire; ce qui fut trouvé faulx comme il sera sy après racompté. Ce Huaulx estoit gros, pousif et nom de belle stature: au reste franque il estoit, les prisonniers quil prenoit, il ne les battoit ny ne le vouloit

[1] On se rappelle ce qu'étaient les *Quatre-Mairies*, domaine de l'évêque de Metz. Huaux, né à Ars, en était donc originaire.

rendurer, et les traictoit de pain et vin honestement, mais il leur faisoit bien paier. Quand les seigneurs de la cour virent quil faisoit tant de mal au pays ils le firent appellé par le greffier des bandes françoisse sur la pierre, comme thraistre et ennemis, ce quen peu de jours il fut adverty: lesquelles jura que tous ce quil rencontreroit pour lors dudit pays messein quil le mettroit par le tranchant de son espée; or laissons le Huaulx bien faiché contre les seigneurs du parlement et retournons toucher à larmée des Suédes qui sestoit espandue par tout, vers Estaings, Lonouy et tout contreval jusque à Thichémont.

Lonouys [1] assiégée.

Lors estant ledit s[r] duc de Weimar, advertis que larmée de lempereur montoit du costé de Théonville et quil avoient envie de le venir battre il se retira du costé de la Tour-en-Voive de Maletour, pillant brullant tout et partout. Print prisonniers le seigneur de ladite tour et luy print tous ses biens; dautres cotté larmée de lempereur vint en mesme tempts assiéger Lonouys que les Francoys détenoient, et fut battu rudement lespace de trois jours enthiers; ce qui fut forces aux Françoys, naieant espérance daucun secours, de se rendre le vingt septiesme de Janvier et sortirent avec armes et bagaiges.

---

[1] Petite ville située près de la Chiers, chef-lieu de canton de l'arrondissement de Briey. Ancien camp des Romains, sa belle position militaire fut utilisée de tout temps; sous la domination des comtes de Longwy, puis des ducs de Luxembourg, comme sous celle des comtes de Bar et des ducs de Lorraine, son château, vaste et bien fortifié, était resté le centre de sept prévôtés. Sur les ruines de ce château, Louis XIV fit construire par Vauban, en 1682, la forteresse qui s'y élève encore aujourd'hui et dont l'histoire militaire est très-intéressante. Cette histoire a été écrite par M. L***, et publiée à Metz, chez Verronnais, en 1829.

Lonouys rendue aux imperiaulx et Lorrains. (1636).

Et sen vint à Metz ledit gouverneur esmaye et dollent; passant parmy le villaiges de Pleppeville fut en danger destre tiré à coups de querebines par les paysans dudit lieu, pensant avoir de sa personne une ennemis: et laieant examiné luy troisiesme le conduirent jusque à la faulces porte du pont des morts.

Chasteaux de Sancy asiegé sans canon et non prins. (1636.)

Estant doncque reprinse Lonouy et les francoys sorti dehors, les Cravvaccs allérent du jour au lendemain investy le fort chasteaulx de Sancy où il ny avoit presque, comme lon expérimentoit, plus fort place pour un chasteaulx qui soit en la duché de Lorraine: ce quaieant fort menacé les ceulx de dedans de les faire tout pendre sil ne leur rendoit la place, les Liégeois questant dedans leur refusèrent tenant le parti du roy de France: le coulomnel de ce régiment liégeois estoit un nommé la Rochette, homme bien expérimenté au fait des armes, estant le nepveu de Messire Bernard du Bois, abbé de Mouson. De tout en fin du compte lesdits Liégeois faissoient la nicque aux Lorrains et Impériaulx: ce voieant le Cravacc et ses nations, naieant aucun bombarde ny canon, se logèrent en tout les villaiges du pays alentour.

Feu partout la prevosté de Sancy. (1636).

Et y aieant séjourné trois ou quatre jours, voieant ne

pouvoir prendre le chasteaulx que par forces ils mirent le feu par toutes aux villaiges dudit Sansi quès autres : quon voieoit plus de dix lieux à la ronde tout en feu et fumière; violloient, tuoient tout ce quils rencontroient et les Lorrains tous des premiers. En mesme temps ces Cravacc allèrent asaulter Brey, la pillèrent, brullèrent la plus grand partie des maisons; tous les hommes et guersons quils y trouvèrent à lun couppèrent la langue, les autres les bras, à autres la teste; viollèrent tous les femmes et filles quils pouvoient avoir entre leur mains, les petits enfants en laage de six ou sept ans les pendoient aux branches darbres, ils prenoient daucuns hommes et leur faisoient avec des baillons quils leur mettoient en la bouche ouvrir toute ou large, puis ils leur faisoient boire à ses pauvres créatures trois et quatre seaulx deaux, mais de leau qui se purgeoit des fumiers et après voieant quils ne leur pouvoient donner argent ny or, ils saultoient à pied ferme sur les ventres de ce pauvre peuple tellement quon les ouyeoit crever de bien loings, Ne vous saurois descrire le désastre et le malheur quils firent dans la prevosté de Brey et par tout, tellement quils meurdrirent de ses sortes quatre vingt hommes que guersons sçans et non compris les femmes et les filles, et les petites enfants jusquaux ceulx dun an mettoient ils à morts. A la fin du compte il ny demeura aucune gens ny bestes en ce pays là, quil ny gaigna les bois et les villes comme à Metz, Théonville, Marange et le pont-à-Mouson, Verdun et allentour de la Lorraine.

Les Impériaulx logent au chasteau Basompier. (1636).

Celluy qui estoit les généralle de ses Crauacc et Polac, et Appolitain, Hongrois, Turc renié, estoit les nommés les conte Ludovic et Colleredo. Lors quand ils eurent tout ce

mis les pays en désastre et exille ils se retirèrent pour achever leur quartier d'hiver dans le chasteaulx de Bassompierre[1] et en sept villaiges aultour, et brullèrent tous les aultres villaiges allentour deulx, et mirent bonne grosse garnisson à Moyeuvres pour garder le passaige, et sestant saisy dudit chasteaulx et des biens dedans, au grand regretz du recepveur et des pauvres gens dallentour de là qui y avoient sauvé tous leurs biens, pensant quils y seroient bien asseuré, et tout feut perdu: en demeurèrent maistre, ils nespargnoient Lorrains ny Bourguignons non plus que les Messeins ny Françoys et jusque dans et tout contre les portes de Théonville ils alloient pillé, tué ; er oultre bien plus, brullé les villaiges, chosses véritables.

Pleppeville, Secy, Lessey pillée et partie brullée par les Crauace, le 14 Febvrier. (1636).

Estant donc ces généralle avec leur bande de diables, nompoints sainte homme, car ils nen faisoient point les œuvres, en ces lieux au fricasser les bestailles de Lorrains, boire leur vin faisant bonnes cher, car ils avoient saisy à

---

[1] Bassompierre, village situé à 5 kil. d'Audun-le-Roman, son chef-lieu de canton (arrondissement de Briey), était le siége d'une antique seigneurie dont les maîtres, qui en portaient le nom, avaient leur place aux assises de la chevalerie de Lorraine. Un Bassompierre fit au quinzième siècle la guerre à la cité de Metz. Un de ses descendants fut le maréchal de ce nom, si fameux sous le règne de Louis XIII. Le château de Bassompierre fut ruiné en 1670, en vertu des ordres du roi, avec plusieurs autres, par l'armée du maréchal de Créquy. Le château, de forme carrée, est devenu un beau corps de ferme qui a conservé la porte d'entrée de l'ancienne demeure des sires de Bassompierre. Les fossés n'étant plus alimentés par des eaux de sources que l'on allait chercher très loin, ont été convertis en vergers. Au milieu du village est restée debout une chapelle romane, dont le clocher à double bâtière est à cheval sur la nef, soutenu par quatre colonnes trapues.

leur veuue plus de douze cents vaches sçans les moutons et bœuf, dans ce chasteaulx y aieant esté lespace de trois jours ou quatre au plus, une espion leur fut advertir que le duc de Weimar généralle de larmée suédoisse, qui estoit vers la tour en Woive pour lors ; alloit à Metz estre le parain d'une enfant dun bourgeois de Metz ou dun conte dAllemaigne ; par ce que ce prince estoit lhutérien. De quoy ce Ludovic estant de ce adverty par celuy espion, il bailla ordre à un de ses cappitaines de prendre à sa poste deux cent cinquante chevaulx, des meilleur de larmée, pour aller, sil pouvait estre assez fort, saisir le duc suédois. Estant doncque bien monté lesusdits Crauacs sen vindrent du costé de Maletour, Réhonville et Tronville, et en ses lieux sembusquèrent aieant en ses villaiges esté environ vingt quatre heures.

Larmée de Mr de Hallier gouverneur de Lorraine. (1636).

Le sixiesme de febvrier, tout au matin, ayant receu par leur espie que lordre estoit retourné et que larmée du duc de Weimar avec celle de Monsieur du Hallier, alloient assiéger Cleumeri et Porte sur Saille, fort chasteaux que les Lorrains détenoient encour : ouy ce lennemis quils estoient frustré dattaqué Weimar ils sen vindrent devallé au fond de la petite Genivaulx et sen vindrent devallé à Chastelz Saint Germain faisant mines quils estoient suédois et quils amenoient ledit duc à Metz, ce que mesme tout le bruict en couroit a Metz et au pays. Tout effroys les toxins et alarmes se donnoient par tout le Vaulx mesme aucuns bourgeois de Metz avoient envoyé dire au villaige quil venoit et quon se donne bien de garde de les empêcher de passer ny tirer sur eulx, ce que donna bien occasion au susdit ennemis de faire tout ce quils vouloient.

Lessey.

Passant donc parmi le villaige de Chastelz en allèrent à la barier de Lessey ce que en mesme temps les paisans courent aux bariers où il avoit une faulce porte et se mirent en lesglisse dudit lieu qui est assez fort et commande en ladite barier[1].

Ruse du cappitaine Crawac.

Voieant le cappitaine Crawac quil ne pouvoit entrer audit lieux sans son dhommaiges de luy et des siens, il pique son cheval devant et fit arrester sa compagnie proche la croix entre ledit Chastelz et Lessy; arrivant luy troisiesme à la porte il iencria qui comandoit là dedans et quil lui voulloit parlé: ausytost Thomas Boucherelz, sergent de la millices dudit Lessy, sadvance avec la halebardo et huict ou dix harquebusier avec luy; ce que ledit cappitaine Crawacc luy demande sil ny avoit aucun moyens dentrer léans et sil ny avoit point de vin et quils estoient bien fatigué de marcher et quils eusrent bien voulu seulement se rafraichir un demi quair dheure, quils estoient lescorte du duc Weimar qui venait à Metz, estre le parrain dune enfans questoit au conte de Nasseau.

---

[1] L'église de Lessy, formée de plusieurs parties élevées à diverses époques, qui varient du treizième au seizième siècle, est munie d'une forte tour dont le rôle défensif est encore appréciable. Son voisinage de la route de Châtel et de l'entrée du village la disposait heureusement pour empêcher l'ennemi, venant de ce côté, d'y pénétrer.

Les paysans tiennent bon.

Les plus belles parolles du monde donnoit-il audit sergent Boucherelz, mais de tout quoy que bien parlé quil sceust faire, cest néanmoins quil nembranla ledit paisans: car lesdit habitans se pensoient bien, fut Suédois ou lennemis, que quand ils seroient dans le villaiges entré, ils pilleroient tout: car ne connoissoient que trop leur deseing; en fin de compte ils dirent aux Crawacs quil ny avoit point de vin audit villaiges et quils ny vouloient laisser personne entrer, loger ny prendre nul refections quil naye ordre et département d'Alexandre de Mun, commandant en la ville de Metz et le pays, et quil leur estoit deffendu: ce oieant les ennemis, ils leur demandèrent une guides pour les conduire sur le chemin de Metz, faisant toujours de plus les bonnes bestes, ce que ne luy fut refussé et leur fut baillé une homme de Lessey pour les guider sur le chemin qui va à Mollin.

Les crawace monté a Chezelle. (1636).

Lors reboussent chemin parmi les vignes, sans faire mal à personne et vont jusque à Longeaux : là estant ils avissèrent le chasteaulx de Mollin, ils tournérent bride et montèrent la taye qui va à Chezelle, les gens se sauvent à lesglisse [1] et courent aux armes: se mirent dessus les crenaulx

---

[1] L'église de Chazelles, qui date du douzième siècle avec quelques additions du quinzième, est un des types les plus remarquables de l'église défensive que présente notre pays. La nef, qui est rectangulaire, est surmontée d'un chemin de ronde crénelé, la tour présente un second étage également crénelé, un machicoulis défend l'ancienne porte, et une cheminée pratiquée dans le comble prouve qu'on avait prévu la nécessité d'y faire séjour. L'église est placée juste au milieu du village et commande les chemins.

et tour dicelle prest à déchaiger sur eulx, se doubtant presque leur manière de faire que cestoit lennemis. Voieant ce, lesdit Crawacc, que cestoit un petit lieux et que les paysans estoient en nombre de plusieurs en cest esglisse, ils leur rencrièrent quils estoient Suédois et qu'ils ne tirent sur eux et qu'ils ne leur voulloient faire aucun tort.

Feu a Sey. (1636).

Et lors quen cest ennemis fut oultre Chezelle prindrent la course au travers des vignes, et investirent Scey et commencèrent d'abord de mettre le feu ès maisons et tout rompant portes et maisons, viollant femmes et les filles, les hommes se sauvèrent la plus grande parties dans lesglisse[1] à seuretté. Tout fut pillé, sinon sept ou huit maison proche le moutier que les de lesglise deffendirent à coups d'arquebusade : cestoit la plus grand pitié du monde ; on ouieoit crier et braire les filles et les femmes drès Longeville et Mollin, au reste quand ils eurent tout pillé et mis le feu en tout et pris seulement un prisonnier et deux hommes quils tuèrent, lun sur la montaigne Saint Quentin et laultre aux villaiges.

Feu à Lessey.

Ils retournèrent brossant leur chemin droit à Lessey, comme

---

[1] L'église de Scy, dont le chœur est de la transition, dont quelques parties sont du quinzième siècle et dont le reste est à peu près moderne, est située tout à fait à l'extrémité du village et était par conséquent hors d'état de lui fournir une défense efficace. Elle est loin du reste d'être disposée favorablement pour remplir un rôle militaire.

c'eust été tout les diables d'enfer, tuant, pillant, violant ce qui se rencontroit, entre eulx prenoient tout au large tout contreval drès la Croix de l'Hopital, audessus de Longeville et en tirant tout la montaigne dudit Saint-Quentin jusques sur les vignes de Plappeville et audessus de Longeaulx jusque à Lessy et courant aprés les gens qui fuyoient entrant par le mesnil à Lessy, mirent le feu en seize ou dix-sept maisons pensant enfumer les gens retirés dans l'église, oultre ayant fait ce ravage ils prirent un prisonnier qui s'avoit enfui hors de l'église pensant être plus sûr en bois de forest. Il fut pris en fuyant, il sappeloit le maire Jeremi.

Feu et tuerie à Plappeville

Tout ce ravaige et désastre fait, ces Cravaccs conduits par un homme de Betelly, s'en vinrent droit à Plappevillle passant-à-l'Orme à l'angevines entre la côte de Saint-Quentin et celle de Plappeville, s'en vinrent à Plappeville et à Thignomont, pillant, mettant le feu en dix-huit ou vingt maisons, criant, hurlant comme diables. Enfin de compte, ils mirent à la mort les nommés Woirin, lieutenant du maire audit lieu, Nicolas Grandjean, Elie le Roucel, Thomas Bauchez, jeunes fils à marier qui estoient mes cousins, tant les Woirin que Bauchez, où à l'heure qu'ils furent tués de coups de pistolets, j'y estoit et les vis cheoir à terre.

Dicton de fortune au compositeur de présent histoire. (1636.)

J'y fut fait prisonnier moy mesme et dépouillé en pure chemise. Loué Dieu et je len remercie, je ne fut pris pri-

sonnier, mais après m'avoir pris mes habits un hongrois me pointa d'un coup de pistolet à la mode de feusy, il manqua à feu, grace à Dieu ! et à Monseigneur Nicolas ! voilà où je m'enfuis.

Les Creates s'assemblent à la croix Médar audessus de Plappeville.

Après avoir brûlé plusieurs maisons et estrapiaté plusieurs hommes ils en prirent dix à rançon, sçans les filles et petits guerçons: coururent ces ennemis jusques en masonuaiges de devant les portes de Metz, Pontifroids et le Pont-des-Morts, brulèrent une petite maisonnette endeca de Woippi en frière, puis allèrent attaquer ceux de Lorri, mais des sus dicts furent repoussés les Cravaccs. Dès lors rebroussant chemin, remontèrent par le bois de la nauve et retournèrent par Thignomont et au travers de la côte de ce lieu et s'en vinrent tous avec leurs buttins et prisonniers trouver leur capitaine auprès de la croix Médar audessus de Plappeville et illec rebroussant toujours chemin par la Rappe allèrent mettre le feu à Amanvillers.

Liets brulés.

Estant donc lennemi sorti dudit Plappeville les gens coururent esteindre le feu qui estoit en leurs lits et leurs logis. La première chosse que les Cravaccs faisoient en entrant dans une maison, cestoit de mettre le feu dans la paille des couches : tellement que cela fut cause que la plus grande partie du village de Plappeville et Thignomont ne fut brulée de fond en comble. Le feu y estant la plume du lit l'étouffoit.

Trois maisons brulées.

Or qu'il y eut plus de vingt cinq lits gatés et brulés, cause qu'il n'y avoit point de paille ni fourrages audit village en cette saison qu'est le jeudi quatorze febvrier 1636, il n'y eut que trois maisons arses et brulées de fond en comble, savoir : celle de monseigneur de Saint-Symphorien (la maison seigneuriale) et celle des Lalouette au meix gamma et celle de la grande esglise de Metz que messire Cristoffle Marthelle dettenoit comme trescensier, scise à Thignomont.

Grosse rançon pour les vignerons.

Enfin de mon compte ils emmenèrent lesdits prisonniers au château de Bassompierre quest Lorraine à quatre lieues distant de Thionville, demi lieue près de Sancy où illecq furent à dedans ce lieu détenus quinze ou seize jours en étroite prison. Et en furent pour leur rançon la plus grande partie dentre eux pour 200 rixdalers valant pour lors pièces 6 francs 3 gros messins. Ce que la rançon fut si haute vint d'une fille nommée Idatte quiestoit l'une des filles de Girard Chenny, ponr lors maire de Plappeville. Après que le colonel Ludovic en eust fait à sa guise il la cotisa à rançon et la fit payer aux pauvres prisonniers. Plume ne saurait écrire les malheurs de ce temps. Le roy catholique, le roy de Pologne, le roy des Romains et l'Empereur avaient envoyés ces bandes en Lorraine pour la conserver encontre les Français. Au lieu de la conserver ils la mettoient en exille et toute la ruine dudit pays et le brulement qui a été faict, s'est faict par les gens dudit duc Charles de Lorraine et l'autre partie, par ses Crawaccs et gens des-

voyes. Le comte de Wiltz gouverneur de Thionville ne les peut empêcher daller bruller qui estoit de leurs gens jusques dans la porte de la ville. Bref d'heur aussy en journée on ne voieoit que feu et fumière des villages et métairies qu'ils arsaient tant au pays messin, Lorraine qu'en Bourgongne.

Rombas, Pierrevillers[1], pillés par les Croates.

A Rombas, et Pierrevillers ils y entrèrent de force et les pillèrent; où ils tuèrent tant hommes que guersons femme et fille plus de quatre-vingt quils mirent à la mort. Ils prindrent les bléds, orge et aveine, linges licts et habillemens et les emportèrent. Après avoir beu leur saoul du vin des cauves, ils le laschèrent et feut perdu. Où l'on estoit en vin en d'aulcune jusqu'à la demi jambe. Et après ès maisons où il y avoit du fourraige y mirent le feu tellement que la plus grande partie des dites maisons furent arses et brulées. Et les pauvres gens à demi morts qui s'estoient encour cachés ès maisons furent rostis. Où je l'ai ouy assurer par le curé de Pierrevillers qu'ils prindrent à rançon, qu'il y avoit plus de ving corps brûlés en ce lieu qui n'estoient que demi morts qui crioient et réclamoient Dieu et la Vierge : et eulx se mocquoient et leur disoient en latin : *chauffe-toi, chauffe-toi, voillà bon feu!*

---

[1] Rombas et Pierrevillers, anciens villages du Barrois, arrondissement et canton de Briey; le premier, près de l'Orne, possédait au quinzième siècle une grande et forte église qui fut assiégée et détruite par les Messins en 1490; le second, ancien domaine des templiers, puis des chevaliers de Malte, et siége d'une commanderie, est remarquable par son église, du quatorzième siècle, qui est formée de deux nefs égales séparées par une rangée de piliers.

Assaut à Marange. Mort des Crawaccs et fuite. (1636).

Ce ravaige faict, dun plein abord s'assemblérent huit ou neuf cent chevalliers bien montés mais sur de petits chevaulx, guères plus gros que des bourriques ou mules, qui couroient comme le vent, et s'en vinrent investy Marange lieu assé deffensible, pensant en faire de même que à Rombas et Pierrevillers. Les marangins avoient ondre du sieur de Viltz, gouverneur de Théonville en cas que les Cravaccs les aille attacquer qu'ils se deffendissent. Et sils leur faisoient force et violence qu'ils les tuassent. Dedans ce lieu ils estoient bien mil hommes, portant armé tant Lorrains que Bourguignons qui sestoient refugiés audit lieu pour la guerre. Sestant mis en armes chacun à son poste, les Cravaccs s'en vindrent droict aux barrières avec le sabre en la main le mousqueton en l'autre, huyant, bruieant comme ennemis d'enfer et d'abord se mirent à les vouloir découper, mais mais les marangins nespargnant cy cestoit des leurs ou non, firent une décharge sur eux et de la première y demeura mort sur la place vingt-deux cravaccs ce qui donna une escorne et espouvante aux aultres quils s'enfuirent tout droicte au pont de Richemont taillant en pièces tout ce qu'ils rencontroient Lorrains, Bourguignons, fut quy que ce soit, sil nestoit de leurs nations.

Or laissons un petit de parler des Crawaccs qui s'en retournèrent avec leur butin des deux villaiges, bien faichés qu'ils n'en avoient peu faire autant à Marange, dissant que cestoit pour aultre fois. Au fuy ils leurs en faisoient feste, et retournons toucher sur les faicts dudit duc de Weymar, général de larmée suédoisse, qui estoit dans une tour nommée Latour-en-Woive, un peu audelà de Maletour en la Voieve qui faisoit autant de malheur pour le moins que les Crawaccs.

Feu mis par toute la Woivre par les Suédois.

Estant doncque le duc de Weimar dans la tour en Woieve comme en ait été faict mention cy devant en mon histoire à la fin de mon compte, aieant pris les biens du pauvre seigneur de là dedans et puis emprisonné comme lorrain, il tourna bride avec son armée du costé de Théaucourt et du Barroys mettant tout en royne : la sepmaine avant le mittant caresme ils assiegèrent le chasteau de Chamblay et Théaucourt où après les avoir canonné trois jours durant ils se rendirent. Et pillèrent Chambley et Théaucourt, puis y mirent le feu que cestoit la plus grande pitié du monde. Au reste depuis les portes de Bar-le-duc du Pont à Mousson, Novviant et Marcheville, l'armée suédoise sestoit espandue et ayant faict au piller partout, ils y mettoient le feu tellement que partout ces quartiers là je ne pense pas qu'il y eut en chacun villaige trois maisons qui n'aient esté brullées.

Punitions aux Lorrains.

Au reste tout estoit punition de Dieu, car bien se démonstroit. Les chemins, où ces nations estrangères passoient, estoient tout parsemés de corps morts, l'un estoit crevé, l'aultre rosti, l'un la teste coupée, l'aultre la langue, les bras jetés l'un cà l'autre là, les pendant les pieds en hault ès cheminées, les faisant mourir à l'estouffée de la fumée, les autres morts dans des fours. Quaprès que ces malings les avoient chauffez ils les jettoient dedans tout vifs pour les rançonner. A la parfin ces deux armées, tant Suédois que Impériaux firent mourir la troisiesme partie des gens du pays de Lorraine. Car drès le pays de Brabant vers

S[t] Hubert en Ardenne, jusques au pays messin et tout par toutes contreval on ne faisoit que trouver des bestes et gens morts par les chemins.

En la Lorraine il y avoit plusieurs nations du party des Françoys, y avoit des Escossois, des Périgordins, Gascons, Normands, Navarroys, Suisses, Auvergnoys; du party de l'Empire, des Crawaccs, des Polaccs, Apolitains, Anabaptistes, au vrai dire Turcs et barbares. N'y avoit en toutes ces nations plus courtois que les Françoys et qui faisoient le moins de mal. Au reste Dieu sur tout: passons un peu oultre à notre discours et retournons un peux à ce qui se passoit en ce tempts à Metz.

Dispense de manger chair au carême; la cause pourquoy.

Martin Meurisse, esvesque de Madure, suffragant, lieutenant général de l'esvesché de Metz soub Monseigneur Henri de Bourbon, esvesque dudit esvesché de Metz, estant pour lors logé en la maison de la cour dudit esvesque proche la grande esglisse. Comme un bon prélatz et sçans toucher aux bons droits et coutumes que notre mère la sainte Esglise apostolique et romaine a eu de tout tempts, donna dispense à tout clergé et chatholique de manger de la chair en ce caresme de la présente année 1636 jusqu'au premier jour de la sainte Sepmaine, sçans toutefois quà l'advenir ès années suivantes on en puisse faire une coustume. Pour cause qu'il donna de ceste dispence fut que les Suédois et Lorrains et Crawaccs avoient tout pesché les estangs tant en la duchié de Lorraine que dans le pays messin. Et on ne sceut recowrir de beurre, œuf, ni poisson, ni pour or, ni pour argent. De ceste dispence les ceulx de Religion (réformée) en mermuroient et se gaussoient. Ils disoient aux chatholiques: luy viendra un tempts que vous serez des nostres, vous vous en approchez moult bien.

Mons[r] de Mun sort de la commanderie de Metz. (1636.)

Alexandre de Mun, seigneur du chasteaux de Sarlaboz, commandeur en la ville et citadelle de Metz et le pays messin soub monseigneur léminentissime cardinal de la Valette grand gouverneur de la place, le lundy du diemanche après le mittant caresme sortit de son gouvernement de Metz et fut remandé en France; dont emporta bien des vaches et moutons en ses bahuts tant de Bourgongne que de Lorraine tout en pistoles. On dit qu'il emportoit rien que du butin plus de cent mil quairt descus. Tout le butin que les soldats prenoient, en prenoit la moitié. Partout et sçans cesse on ne faisoit qu'amener des herdes tant de vaches que de chevaulx et moutons. A la fin de mon propos messires les maitres-eschevins et Treize et conseillers lui furent trèstous dire adieu jusqu'à la porte Saint-Thiébault et non plus loing. Plusieurs estoient bien aise de veoir ses tallons. Il estoit bien pour prendre, mais pour donner ny soulager le pays contre les ennemis il n'ouieoit goutte et ne s'en pressoit pas.

Monseigneur de Roquespine prend sa place.

En sa place fut mis monsieur de Roquespine qui pour lors estoit desjà commandeur de la citadelle au tempts que ledit sieur de Mun gouvernoit les places, il fut assé trouvé brave homme durant quil commanda en ces lieux[1]. Aussy il

---

[1] Meurisse dans son *Histoire de l'hérésie à Metz*, confirme ce jugement favorable. Il ajoute un détail intéressant, c'est que pendant l'absence de trois ou quatre mois que fit ce gouverneur, l'intérieur de ses fonctions fut confié à notre illustre Messin « le s[r] Fabert, capitaine aux gardes, qui fit cognoistre en ce temps qu'il estoit digne et capable de commander. »

y avoit bon besoin, car les ennemis de toutes parts estoient sçans cesse et journellement anvenir prendre bestes et gens jusquau des portes de Metz.

Huaux crié sur la pierre.

Or long il y a que je nay fait mention du capitaine Huaulx, il fault que je touche un petit sur ses gîtes et les beaulx courses qu'il faisoit durant ceete quarantaine. Quoiqu'il fut avec les Lorrains, il se nespargnoit guère de forcer et violler les esglises au saint jour, de tuer et bruler plusieurs lieux. Huaux capitaine d'une compagnie de chevallerie estant bien adverti que le parlement de Metz l'avoit fait appeler par trois diverses fois sur la pierre dans Metz et ne sestant comparu, comme il n'en avoit hâte, il estoit condampné, estant pris sil pouvoit l'estre à être pendu et étranglé par son colz.

Huaux tient se saisit de l'esglise de Noyrroy pour y tenir garnison.

Estant doncque Huaulx à Marange, se sentant grevé d'un telle jugement fit commençer de faire plus de mal et de courses sur le pays messin qu'il n'avoit fait cy-devant et sçans craindre ni ordrede Dieu ny de justice le lundy après le jour de Pasques enfumée, parlant en messin le lundy de la semaine des palmes, il sortit hors de Marange, faisant mine d'aller en parties et sen vint à Noyrroy. Les habitants estoient à lesglise pour entendre messe ne pensant à sa mauvaise opinion : passant par devant, il demanda daller ouyr la messe, ce que ne luy fut pas refusé. Mais sy les bourgeois dudit lieu eurent sceu ce qu'il avoit entrepris ils se feussent bien gardé de le laisser entrer, car ils faisoient

garder devant le portail de l'église comme sceust esté devant les portes d'un chasteaux ; aussy le lieux estoit assez fort et tenable. Estant doncque ce Huaux, entré avec dix ou quinze de ses hommes des plus guériers avec leurs armes, ils requirent destre là dedans trois ou quatre heures et qu'il y avoit une partie de Suédois et de Françoys qui estaient ès bois de Woippi qui espioient après lui. Tout ce fait nestoit que pour y faire entrer toutes ses gens. Lors les pauvres gens ne l'osant refuser, laissèrent entrer dans la simetière toutes ses gens de cheval. Estant entrés ils se saisirent enthièrement de la tour et de l'esglisse: il y mirent leurs chevalx dedans et leurs bagaiges, s'en rendant maître ils fermèrent la porte et s'enfermèrent dedans se saisissant de ce que les pauvres gens y avoient sauvé et reffugié, comme bled, vin, bestailles, chair, bacon, hardes, meubles. Enfin de quoy ils se rendirent maîtres de la place et de tout ce qui estoit dedans sçans en laisser sortir pour un soulz sçans la permission dudit Huaux. Des autels tant celle de saint Lambert que celle de saint Georges et autres ils faisoient faire des mangeoires à leurs chevalx. Enfin de mon propos de ceste esglisse en firent un lieu abominable de ce que cy-devant estoit la maison de Dieu et au lieu d'invoquer son sainct nom sçans cesse et sçans fin, ils le renioient. Pour tout quoy il estoit homme vaillant : sa renommée de vaillantise couroit plus par le pays que nul autre. Et n'y avoit gentilhomme en Lorraine ni en l'armée du duc Charles de qui il tenoit le party, qui fit plus de valantise que luy. Au reste cestoit un preneur de vaches et de prissonniers.

Les campaignes de chevaux-légers, quérébins et bouchers montent à cheval.

Ceux de Metz estant doncque, au mesme instant, advertis

que Huaux s'estoit saisy de la forte esglise de Noyrroy et quil avoit entrepris dy thenir garnisson, et questant là il pouroit plus aisément courir devant les portes de Metz et quil empescheroit de venir ny aller choses qui soit en la ville. Pour lors y fut résolu par M. de Roquepine, commandant en la ville, de les aller recognoistre. Ce quen mesme tempts la compaignie de chevaulx-légers, celle des quérébins et celle des bouchers de la ville furent commandés de monter à cheval, pour aller visiter et voir comment ce cappitaine ennemi s'avoit saisy de ceste forteresse, et en cas quon peult savoir que ce fut la faulte et négligence des habitants de Noirroy quil fut entré en leur esglisse, qu'il les feroit tous pendre, et bruller leur villaige.

Le capitaine Vigneulle à Ferconmellin.

Estant doncques nos chevalliers légers, quérébins et bouchers montés sur leurs gros chevaulx, dans le Champasaille, il s'en allèrent à la Haulte-Pierre se présenter à M. le gouverneur, où il les enchargea de bien faire et de se donner de garde des Crawacc questoient vers Richemont et Romba. Nos chevalliers esveillés comme chatz borgnes, esquippés de leurs beaux blancs rabatz mis à la mignarde, sortent de Metz faissant les maulvais et les rodomont, naieant oublié l'eau de septembre ny bien garnir leur pourpoinct; saultant, cabriollant parmy les rues. Sortent par le Pontiefroy, lesdits cheval légers conduyts par le cappitaine de Vigneulle, un des plus riches bourgeois de la ville, les quérébins par le s^r de la Montaigne, et nos gros bouchers tenant la cueue, et avec eulx trente mousquettaires d'infanterie; et tout ensemble chevaulchent jusqu'au dessoub de Sainte-Agathe, et illecq se despartirent : infanterie s'en alla embusquer tout contre les jardins de Noirroy, environ deux heures après

minuit, la chevallerie de Metz print son chemin droite à Ferconmoulin. Estant bien averty par un homme de Semécour que Huaulx, et partie de ses gens, estoient sorty de Noirroy et qu'il estoit à Maranges. Ce entendu par ledit sieur de Vigneules, il poussa chemin jusqu'à tout auprès du mollin de Ferconmoullin auprès d'une rapaille; et concluant entre eux daller attendre Huaulx à la sortie dudit Marange. Huaux, par espion, estant adverti auparavant que les Messins sortoient de Metz quils le vouloient assiéger ou chasser de Noyroy et en adverty les Croates qui estoient à Rombay et à Richemont, lesquels sen vinrent trouver nos Messins qui lattendoient à pied ferme. Huaux envoya deux chevalliers devant luy, environs deux cents pas, qui se venoient le petit pas droicte aux ceulx de Metz. Nos gens les aieant descouvry commencent à mettre la main au pistollet : lun courant d'un costé, l'autre courant d'un aultre, leur escriant : demeure! demeure! Les chevalliers ennemis tournent bride et commencent à fuyr et retournent droicte à la rapaille de boys d'où ils estoient devenus. Le cappitaine Vigneules ne s'espargnoit à les poursuivre jusques à dans ces rapailles criant, huieant : y sont nostres!

Les Messins prisonniers. Deux tués.

Le capitaine Huaux, avec deux cent Crawacc, estant embuché en ces bois, voieant ainsy les Messins escartés l'un deçà, lautre de là, il print sa partye et la mit en deux escadrons qui estoient pour le moins cinq cent, bien faicts, tant que ses gens Crawacc et ceulx qui estoient venus de Théonville. Et sen vindrent par darier et par devant sur nos Messins et les surprinrent d'un tel effroy quil ny eut pas ung Messin qui eut le tempts de tirer son coup de pistollet. Pour plus vite abréger mon discours il y eut deux hommes

tués sur la place et quarante aultres pris prisonniers qui furent menné à Théonville; entre aultres Mr de Vigneulle, leur capitaine[1].

Grosse rançon demandée au cappitaine Vigneulle, il mourut en la prison. (1636).

Estant menée au comte de Villes, gouverneur de Théonville, il lui fut demandé pour sa rançon vingt mil pistoles; ce quil respondit : quil aimoit mieulx mourir que faire pauvres ses enfants en paieant telle somme. Ils dirent quil la paieroit, pour ce quil estoit huguenot, et que quand il seroit mort quil ny en auroit toujours tant au monde. Ce qu'aux boult dun an, ou environ, mourut en prison à Théonville, ou que cestoit dommaige. Il estoit assez homme de prouesse et bien aimé de tous. Au vray dire, ce fut un peu par son deffault; s'il eut été bien advisé il ne s'eust pas advisé d'envoyer son infanterie ailleurs quavec luy et neust pas laissé escarter ses gens comme ils firent. Dieu sur tout!

Quérébins prisonniers à Bassompierre.

Pour le sieur de la Montaigne, lieutenant de la compaignie de quérébins, luy et les siens furent mennés au chasteau de Bassompierre où ils en furent pour leur moys de gaiges,

---

[1] Philippe de Vigneulles, capitaine de chevau-légers de Metz, occupait dans la haute bourgeoisie de notre ville une position considérable. Son père, petit-fils de notre excellent chroniqueur Philippe de Vigneulles, avait été anobli, en 1601, par le duc de Lorraine et avait atteint dans la hiérarchie sociale un rang distingué. Il était devenu seigneur du Mont, Allamont, Plappecourt et autres lieux, et possédait à Metz la demeure princière des Baudoche, le célèbre hôtel du Passetemps, sur les bords de la Moselle.

chacun deux pistolles d'or : Coloredo et Ludovic générallles des Crawaccs et Hongrois les renvoyèrent pour cela, mais leurs chevaulx, casaque et bonnes habits y demeurèrent : pour lesgard des bouchers, le Huaux en fit son proffit et paièrent grosse rançon. Le restant de nos eschappés de ce choc, leurs esperons leurs furent bons et leurs bons chevaulx. Ceste mauvaise rencontre survint aux Messins le samedy devant Pasque fleurie à six heures du matin.

Les herdes de Lessey, Sainte-Reffine, Juxey, Vaulx, Chastelz-Saint-Germains prises rançonnées de ij[c] pistolles le tout. (1636).

Ceste déffaicte accomplie Huaulx après avoir son compte des rançons s'en retourna à Noyroy devant Metz au moing en l'esglisse, prest à faire plus de mal qu'il n'avoit jamais fait. Car aussytost apparut que le jour du grand Jeudy print cent chevaulx avec luy et passant à Saulny avallant au trou maulx peteu, s'en vindrent prendre les vaches tout d'un tempts de Lessey, Sainte-Reffine, Juxey, Vaulx et Saint-Germain de Chastelz, où il avoit plusieurs bestiaulx et les aieant menné à Noirroy, on envoya des gens auprès de luy pour les rachepter ce qu'on tumba d'accord avec luy et luy fut donné deux cent pistolles d'or pour le tout ravoir, vallant la pistolles vingt francs messins. Ottage avoit auparavant l'argent, et quand il eut l'argent et rendu les vaches, encoure détenoit-il les trois hommes : ce qu'il leur fallut se sauver et cachetter.

Gasper de Mercy vient à Richemont.

Le jour du grand vendredy un grand seigneur de Lorraine

nommé le s[r] Gasper de Mercy [1] tenant la party du duc Charles de Lorraine, grand ennemi du roi et des Messins, avec un régiment de chevallerie, partie Appollitain et anabatiste et toutes aultres sortes de nations, s'en vint prendre son quartier au pont de Richemont pour tenir tenir le passaige que Busselat, capitaine messin, ne court en Bourgogne.

Feu à Maizièrre et à Hauconcour.

Y estant arrivé le matin après dix heures, ils s'en vint piller et mettre en feu et fumière la plus grande partie de Hauconcour et celle de Maizierre, pensant avoir lesglise de Maizierre et la forte-maison de Hauconcour où tous les gens de ces côttés là s'estoient retirés avec leur peu de bien qu'ils avoient. Bref c'estoit un méchant garniment, car, comme j'ai ouy racompter, il y eut quinze ou seize gens malades brûlés en leurs lict ès deu xplaces. O Dieu, quelle cruaulté! Les os du charnier de Maizière fut tout brullés en poudre, cause du feu qu'ils faisoient pour enfumer les gens qui tenoient en l'église. Moy de Pleppeville je vis le feu et la fumière qui dura tousjours ès grainges, maisons, vingt-quatre heures. Au reste, Dieu aidant, ceux du fort n'y eust aucun blecé ni péry.

---

[1] Gaspard de Mercy était frère de l'illustre baron de Mercy. Il est compris avec lui dans la phrase élogieuse de Husson l'Escossais (*Crayon de la noblesse de Lorraine*), à l'adresse de cette maison : « Elle a, de nos jours, donné à » l'empire trois généraulx d'armée, frères, où ils ont rendu des grands ser» vices. »

Hauteconcourt contribué à Thionville de tout tempts. [1]

Toutefois de tout tempts ceulx dudit Hauconcourt contribuoient à Théonville, chacun deux patar par an (ce que j'ai voulu insérer en mon histoire) mais pour tout cela, cela ne peult destourner ce Lorrain de le faire brûller.

Mancour, Chailly, Treumérieux [2] **brûlés.**

Le même jour le matin les Crawaccs questoient logés en garnison au châsteaulx de Hambez mirent le feu à Chailly, à Treumery et à Mancourt. A cest effet, les ceulx de Metz et les pauvres gens du pays ne voieant que feu et fumière alentour d'eulx tant en métairies qu'en villaiges se trouvoient bien esbays et esmaye, n'avoient d'aultres recours que de prier Dieu, se voieant attaqué de tout côtté et de toute part n'aieant secours des Françoys nom plus que rien.

Le malheur de ce tempt. (1636).

Je laisse penser en quels travaulx et peines ils se trouvoient, après en avoir tant racompté et non de la centième partie. On nouyeoit que d'heure en heure dire : voillà un

---

[1] Il ne faut pas entendre par là que Hauconcourt ait appartenu avec Thionville au duché de Luxembourg. Il faisait, de tout temps, partie du *val de Metz*, l'une des divisions du pays messin.

[2] Tremery, sur la rive droite de la Moselle, annexe de la paroisse d'Ay.

villaige, deux villaiges pillés, brullés : aujourd'hui voillà tel homme tué, voillà l'aultre noyéz, voillà l'aultre brullé, voillà l'aultre crevé ; l'un pendu à la fumière : les filles et femmes viollées plus noyées. Je prie Dieu y mettre fin et nons donne patience en tous adversités ! Amen.

Assistance faite à Huaux par les Crauaces.

Le saint jour de Pacques le cappitaine Huaux aieant demandé assistance à Coloredo et Ludovic de deux cents chevalliers pour venir ce bon jour foudroyer le pays, (au bon jour bonne œuvre) ce qui ne luy fut refusé. Partant lesdits deux cent chevaulx de Bassompierre s'en vindrent à Noiroy trouver ce bon preudhomme, si je l'osois dire. De là s'offrant de faire ung course avec luy, cause qu'il sçavoit le détours du pays messin, il estoit aussy tousjours l'ung des premiers à la teste de toutes : comme aussy il en a eu guerdon. Leur aieant fait mil accollade il fit mettre deux ou trois cowes de bons vins devant l'esglisse, plusieurs chair et jambon cuit leur mit devant eulx ; car assez de lard et jambon y avoit en ce lieu que guères ne luy coutoient. Et après que ses Crawacc et ces gens eurent bien beu et repeu ensemble, estant yvres à foison (comme sy faut-il dire, sauf respects, comme porcq) ils montèrent tous à cheval et Huaulx tout le premier sur un petit blanc cheval et une blanche plume. Et s'en vindrent pas à pas avallant proche les étangs de Woippy, couvry du bois doubtant d'être descouvry de la sentinelle qui estoit posé journellement au plus hault du clocher de lesglisse de Woippy. S'advançant Huaulx luy troisiesme, il fut découvry. La sentinel donne lalarmes, Huaulx pique de forces son cheval droicte à Woippi. Les habitans estant dans le châsteau de Woippi, courent aux armes et s'advancent aux barrières : Huaulx voieant

quil estoit frustré de son attente de prendre le chasteaulx par surprisse il retourne sur ses pas et appelle ses gens et la troupe enthière. Alors vous eussiez veu ses Croattes courir plus vistes qu'alondrelle alentour de Woippy, l'un ça laultre là, et entront en cinq ou six maisons en dehors à l'endroit du chasteaulx y mirent le feu;. mais ils furent repoussés ne pouvant passer ni entrer plus avant audit villaige. Mesme les habittans se déffendirent vaillamment et tuèrent deulx des ennemis sçans les blessés qu'ils emportèrent.

Huaulx abreuve son cheval au Pontiefroidz en la rivière.

Voïeant doncque Huaulx ne pouvoir rien faire, il pique son petit blanc cheval qui alloit à la course plus viste qu'un leuvrier et tant courut par terre et semence qu'il courut sans estarger d'un seul pas jusque au-devant du Pontieffroidz, et estant à la portée d'un coup dè pistollet du pont il alla lui deuxiesme abreuver son cheval en la Muzelle en se gaussant des gardes de la porte qui le regardoient.

Prend et chasse les moutons en lille.

Aieant son cheval beu, il rebroussa son chemin proche la maison et passant tout du long du grand chemin des jardins des massowages, s'en allĕrent en lille et avec son espée blanche se mit à chasser devant luy un trouppeau de brebis et mouton qui estoit tout contre le mur du Pont aux Loups et les emmena sans en destourner une seule, jusques dans les semences au-delà du saulx de Werixe. A la parfin un sergent de la garnison de Metz y courut avec dix mousquettaires qui le fit quitter.

Huaux met le feu à Saint-Alloy [1]. Mocquerie.

Ayant quitté ses brebis, il alla retrouver ses gens qui mettoient le feu à Saint-Alloy où ils brulèrent toutes les maisons exceptés une et un petit colombier. Les portes parmy cest effroidz estoient fermées, cause du saint jour et sy n'eust esté le sergent Passanai [2] et aultres quatre soldatz et six hommes villageois qui estoient sur le pont en attendant que les portes fussent ouvristes, Huaux eut eu les brebis. M. de Roquespine aieant receu les nouvelles que l'ennemi estoit devant les portes de Metz, fit sonner les trompettes et fit battre le tambour, mais avant que tambours et trompettes eurent sonnés, Huaulx et Crawacc estoient déjà à l'entrée du bois de Woippy qui s'en retournoient, se mocquant de ceulx de Metz qui estoient sur les Ponts des Morts et Pontiefroidz qui les regardoient avec leurs armes. Pour en bien dire, ils avoient bonne raisson, car auparavant que ceulx de Metz fussent sorty quand l'ennemi les venoit déffier ils avoient fait le mal et estoient en mittant chemin où ils vouloient retourner.

A la parfin, quand Huaux et ses gens eurent tant couru çà et là et fait du pire qu'ils pouvoient, il retourna en son fort à Noyrroy. Jour et nuit cest hommes n'avoit aultres intentions devant les yeux que de faire mal, sçaichant bien s'il estoit pris des Messins et Françoys, qu'il seroit rompu et mis sur la roue enmis sur le champ.

---

[1] Saint-Éloy, ferme et ancien château, sur la rive gauche de la Moselle, à 2 kil. de Metz, faisait partie du monastère de Sainte-Croix ou de Buris. Avant la Révolution il servait de maison de campagne au collége de Metz.

[2] Ce sergent Pasanai était un vaillant homme. On le retrouvera un peu plus tard, lors du siége du château de Sancy.

Or, doncque nestant cest homme assouvy de faire mal, la dernière feste de Pasques ensuivant, sen alla surprendre les pauvres gens de Chastel-Saint-Germain pillèrent enthièrement le villaige en emportant le pain des fours moittiez cuit.

Les pauvres gens soy pensèrent deffendre, ils y tuèrent deux hommes et une femme et ils blessèrent douze hommes qui ne mirent guère à mourir aprez ; qu'il eust mieulx vallu les pauvres corps eussent été tués sur la place. Du bruict on donna lalarmes par tous les villaiges du Vaulx, ce que tout se mit en armes. Pensant en faire de mesme Huaux en aultre lieux, comme mais il fut bravement repoussé, il fallut sen retourner Huaux et ses gens à Noyeroy avec ce qu'il avoit de poissons.

De jours en jours mettant une sentinel sur le trou maulx peteux, au-dessus des vignes de Saulny à la poincte du bois de Woippy sur Rozire, qui véoit tout jusques devant les portes de Metz, et par tout devers Vigneulles et Lorry, et sçans cesse tout le jour que Dieu fit oncques, il venoit, tant au matin quaprès disner, courir vers Lorry et Woippi pour tacher de prendre bestes ou gens, dissant que si les vignerons ne contribuoient à luy qu'il ne les laisseroit ouvrer en leurs vignes et mesme les laboureurs qu'il prendroit leurs chevaulx qu'il tueroit les maistres. Quand il avalloit les prez de Saulni ou qu'il venoit par le bois de Woippi, chacun couroit aux armes, et s'enfuyoit lun à Metz, les aultres ès lesglises les aultres ès fortes lieux pour estre à seureté.

Huaux quicte l'esglise de Noieroy devant Metz.

Aieant ledict Huaulx esté environ trois sepmaines en ceste esglise à y faire plusieurs dégasts, on luy porta nouvelle que de France venoit en ces pays Monsieur le comte de Soissons avec une armée : doubtant destre inuesty et assiégé en ce

lieu pilla tout ce qu'il trouva en l'esglise et au villaige, bled, vin, bardes et toutes autres victuailles, et s'en alla prendre son quartier au pont de Richemont avec toute sa chevallerie, pour se joindre avec le Gaspar de Mercy qui estoit d'aussy bonne volonté l'un que l'autre. Le sieur de saint Gilles estant en garnison à Semécourt, tenant le party des Françoys, aussytost que Huaux fut sorty de la place il s'en saisy et y mena ses gens en garnison. Et y fut environ quinze ou seize sepmaines où il y mourut de la contagion. Durant qu'il y fut, il fist si bien son debvoir que Huaux ni autres n'y mirent plus les pieds, mais Gaspar et Huaux lui donnoient fort souvent plusieurs alarmes et escarade.

Gaspar de Mercy, Huaux et les Crawace à Semécourt. (iij apvril 1636).

Gaspar et Huaulx estant doncques associés ensemblement audit pont de Richemont, et sçaichant pour le vray que S[t] Gilles estoit sorty de la forte-maison de Semécourt pour aller se saisir de l'esglisse de Noirroy, ils ne perdirent point de tempts de mander aux Croattes de Bassompierre et des environs, de leur envoyer gens pour aller piller Semécourt et bruller le fort, sils pouvoient, quil leur avoit fait tant d'ennuy. Incontinent que Colorédo et Ludovic eurent receu le mandement ils envoyèrent audit Gaspar tant de gens que tout en estoit couvert. Estant assemblé proche Richemont ils soy trouvèrent mil chevalliers, et illecq Gaspar et Huaux les traitèrent, et leurs chevalx mangeoient les semences.

Le troiziesme jour du moys d'apvril, le lendemain quils furent arrivés, drès la poincte du jour, sçans aucune halte ni bruict sen vindrent environner à tout alentour du ban de Semécourt : courant, bruyant, pire que légion de diable. Les pauvres gens de Semécourt, bien esbays d'estre surpris

de telle façon, coururent aux armes car ils estoient fort bien armés et bien dispos à les manier. Lors partie fuyèrent en lesglisse, les aultres en une forte-maison qui est tout contre ladite esglisse.

Vaillantise des paysans de Seméeourt.

Et sestant doncque les susdits paysans remparés, ils firent des sorties sur l'ennemis, et faisant vaillantement tant sur leurs barrières quailleurs, en blessèrent et tuèrent plusieurs, tenant bon et se deffendant contre lennemi jusque proche de midy. Lennemis voieant leur couraige, mirent le feu partout le villaige jusque dans tout les fumiers au milieu dudit villaige, où il y eut deux personnes, estant au lict, malades, qui furent brullées tout vifz en leur maison. On pouvoit voir le feu de plus de six lieues de loin, au moins la fumière. Ce qu'ils y faisoient, la plupart estoit pour les enfumer, mais les paysans jetèrent les tuiles en bas des forts quils estoient et par ainsy la fumée passoit par le vent qui l'emportoit.

Vignerons et leurs femmes pris ès vignes.

Gasper de Mercy et Huaux, lorrains et faulx [1], laissant doncques ces Croattes à l'entour des forts, ils sen vindrent avec cent chevalliers faire la découverte jusques dans les portes de Metz, passant parmy les champs et les vignes

---

[1] Il y a dans l'association de ces deux mots comme un résumé de l'injurieux et injuste proverbe relatif aux Lorrains, proverbe né à Metz, comme on le sait, et produit excusable de rancunes causées par plusieurs siècles d'hostilités violentes.

détallant les charrues, prenant les vignerons et les vigneroisses qui ouvroient ès vignes Devant lès Ponts, courut sur son petit blanc cheval ledit Huaulx jusques contre les maisons du Ban Saint Martin devant Metz, et print, tant luy que ses gens et ceulx de Mercy, plus de quarante personnes tant hommes que femmes, guersons et filles, les liant par escouples deulx à deulx comme bestes, et les menant battant jusqu'à ès champs de Semécourt. Estant illecq menné, ils les firent mettre à part, les mettant en la garde de vingt cinq crawaccs moult hideulx et cruels. Estant tout ce faict, Huaulx et Gaspar s'en vint trouver Ludovic, général croaitte, qui estoit alentour du fort et de l'esglisse dudit Semécourt. Il avoit fait mettre en feu et fumée toutes les maisons, grainges et fumiers qui estoient à l'entour. Lesquelles ne pouvant venir au bout d'avoir ces places, tant ceulx de dedans se mettoient en bonnes défences.

Assault.

Alors lesdits Gaspar et Huaulx luy dirent : Mons[r], sçans plus fort ny faire de cérimonines, il fault faire mettre tout à pied à tous vos gens, et leur commander qu'avec hache et huaux ils aillent rompre les portes des forteresses ; ce que sçans interdit fut faict. Allors vous eussiez veu ces malings mettre piedz à terre et en après courrir l'ung deça, l'aultre de là, pour bailler l'espouvante aux pauvres paysans, ce qui n'estoit encour achevé de rompre, brissé et brullé ils se prenoient prest à l'achever. A la parfin, ces pauvres gens n'apercevoient aulcun secours ny recours qu'au bon Dieu. Avec les paysans il y avoit trois soldatz de la garnisson de Noyerroy, qui estoient françoys, qui donnoient advis aux paysans de se rendre et qu'on leur donneroit, possible, quartiers, car ils se pensoient qu'ilz estoient soldatz et en demandant composition qu'ilz lauroient. A tous ces per-

suaudements les paysans ne veult rien entendre; ils leur crie : *riba! ribaine!* que s'ils ne se deffendoient comme eulx, jusqu'à la mort, qu'ilz les jetteroient par les fenestres du hault en bas. Prenant couraige, jettèrent les tuiles et cailles de la couverture des forteresses du hault en bas, afin que la fumière qui fort les empeschoient ne les puisse tant nuire. Reprenant la hardiesse, appellant l'ennemi : coulon, poltron, pallot, tirant dedans la trouppe comme grêle.

Cornette des Crawaces tué.

L'une des cornettes Ludovic estant commandée pour aller avec vingt de ses hommes couper et rompre les portes du fort, print luy mesme, en personne, une hache et une pertuisane. En se baissant en la fumière, il gaigne le premier la porte de la forte-maison, criant, hurlant à ses hommes : la porte de la forte-maison est à nostre. Estant animé de raige, ne s'advisant au danger où il se mettoit, il va se mettre le doz contre une camade qui battoit dans la dicte porte. Ung homme dudit Semécourt, âgé de plus de soixante ans, l'advisant va mettre son arquebuze dans le trou de la canonnière et tire trois balles tout au travers du corps, lequelle tomba mort, à la renverse. Ce voicant, les aultres paysans commencèrent de nouveaulx à tirer après les aultres d'allentour de luy, tellement qu'il y en eust des tués plus de vingt qui pensoient emporter son corps.

A la parfin, il y courut tant de Crawaccs qu'il lemportèrent à Ludovic qui y pensa désespérer que tout aussytost fist sonner la retraicte chacun soub son guidon, laissèrent Semécourt brûler; et les paysans victorieux qui y furent moult louué d'un chacun du pays.

Quarante hommes tués à Semécourt. Rançon.

Retournant doncque l'ennemi bien faiché de leurs gens qu'ilz avoient perdu pour rien faire, non compris les gens de Ludovic et Colorado, il y moulrut plus de cinquante hommes tant des ceulx de Gaspar que de Huaulx, qui tous leur firent leur semetierre à Romba et Richemont qui, pour lors, estoit leurs quairtiers. Les laboureurs et les pauvres vignerons, filles, femmes et gairsons de Metz, furent partaigés entre lesdits Croates et les autres dont ils en tirèrent, comme on me l'a certiffié, plus de deux mil escus. O Dieu! quelle guerre! pour des crestiens, de permettre de tuer, violler et bruller. Je prie Dieu d'apaiser cette ire entre nous qui sont la cause nos péchés! Amen.

La mesme sepmaine, fut aussy pillé Befey, Malroy et Sainct Humbert par les guernissons de Bollas et du chasteaulx de Hambez où les ennemis estoient, et bruslèrent tant á Béfey qu'à Sainct Humbert vingt cinq grainges que maisons. En leur courcées prindrent plusieurs hommes ès vignes sur Muzelle et partout le Hault Chemin, et les chassèrent jusques sur le bord de l'eau, dont sept se jettèrent en la rivière où ils furent noyés; les aultres pauvres corps ils rammenèrent par escouples tousjours battant jusqu'au dict Hambez et Bollas. Estant trente et un, hommes que guersons, où ils furent cotissés pour leur rançon à chacun trente rixdal l'un pour l'aultre, ausy bien les pauvres que les riches, dont il fallut que les riches racheptent les pauvres.

La Petite Tape brullée.

Le lendemain suivant, le douziesme jour du mois d'apvril,

Gaspar de Mercy et le capitaine Huaulx firent courcée Devant le Pont; après avoir eschappé de prendre les bestailles du chasteaulx de Ladonchamps et le chasteaulx même où plusieurs des pauvres laboureurs des moistresses de Devant les Ponts s'estoient sauvés pour estre en seuresté, ils pillèrent la méterrie de la Petite Tape. De plus, y mirent le feu tant aux grainges, estables, que les maisons; tout mit en deuille, que l'on pouvoit apercevoir le feu de deulx lieues de loing. Cest place appartenoit aux bons pères Jessuites, de Metz. On estimoit le dhommaige et la perte de ce lieu de deulx mil fleurins d'or.

Peumerieux pillé, Colgny brûllé.

De quinziesme dapvril ensuivant un capitaine nommé La Chapelle estant du costé de Vivier tenant le party du duc de Lorraine avoit pillé Peumerieux et passant proche Colgny, les paysans tirérent sur eulx, dont ils assautérent le villaige et mirent le feu partout le villaige; or ny eut six ou sept logis reservés qui tout ne fut mis en feu et en flamme.

Défences pour les vivres. Bled à vingt huit francs la quarte.

Le vingt-cinquiesme dudit moys dapvril fut faict defences à toutes les portes de la part de M. de Roquepine lieutenant au gouvernement de Metz soub Monseigneur l'éminentissime cardinal de la Valette de ne plus laisser sortir bled, vin, aveine, chair, sel, pouldre ny plond sçans avoir bon pasport ou un billet signé des seigneurs Treize et conseillers de la justice. Estoit pour senquérir et sçavoir où ils les portoient. Fut lorrain, fut messin, falloit avoir chacun son billet. Ce

estoit que plusieurs de Lorrains portoient des vivres aux ennemis du côté de Richemont, Romba et plusieurs lieux du hault pays; où il y avoit des hommes commandés pour y donner chacun des jour de marchez. Ce que les soldatz des portes pouvoient attraper sçans avoir aucun pasport ou billet, tout estoit confisqué à eulx: encour en danger celuy qui l'emportoit d'estre mis en prison s'il nestoit de bonne cognoissance. Parmy ce tempts, la quarte de bon bled se vendoit vingt-huit francs et l'aultre à l'équipollant, encore bien heureux estoit quen pouvoit recouvrir pour son argent. Cella estoit pour cause des garnissons de Lorrains qui estoient du costé de Bassompierre, cause qu'on estoit adverty que les paysans fournissoient de pain et vin et aultres munitions de guerre; ce qu'il y en eust aulcun des atrapés qui le payèrent bien chèrement.

En la mesme année, le jour de la Saint Marc, Bollas et Gorze furent pillés et mesmement Nawille par Ludovic et Colloredo et les Crawaccs logés à Basompierre, par le Gaspar de Mercy, logé à Richemont et par ung nommé La Capelle logé au chasteaulx de Bacour. Dont partant ces Crawaccs de Bassompierre vinrent prendre les Lorrains à Richemont, passèrent la Muzelle et s'en allèrent piller le bourg de Bollas tuant, brullant, viollant, estropiant tous ceulx et celles qu'ils pouvoient attrapé. Prenant plus de six lieues au large pour tout piller et y faire à leur guisse. En passant, ils furent prendre à Bacour le capitaine La Capelle, lorrain, qui estoit aussy meschant et de mauvaise vie comme les aultres. Estant doncque tous ensemble, il se trouvoient sept cent chevalliers bien faicts. Jamais Attilas, prince tyrant, qui soy disoit le fléaulx de Dieu, ny fit telle exécution d'hommes ny de viollance et brullement que firent cest gens. Venant passer à Con sur Saille firent tout sauver les pauvres paysans d'entre deux eaulx, estant à procession comme est la bonne coustume des chastoliques. Ils leur fut contrainct d'abandonner au millieu des champs les panons et les croix, de gagner les

boys et forteresses. Passant oultre s'en allèrent passer au guetz de Nauwille et illecq pillèrent le villaige, en chassant les hommes et les femmes et enfans jusques sur la rivière : plusieurs y en furent des noyés ; et en tuèrent vingt-deulx sur la place. Quelle cruaulté ! quels tartares ! Encour se disoient-ils du régiment de Batilly ou de Laferté, se voullant dire françoys. Ayant doncque tout ce faict dans Naville, ils s'en allèrent droict à Gorze où illec le cappitaine Huaulx avec cinquante chevaulx les attendoit à un coups de mousquetz, proche des postes qui estoient mesme lorrains et d'aussy bonne vie et mesnaige qu'estoient ses compagnons.

Feu à Gorze. Sept-vingt prisonniers. Lx tués. Lx maisons arses. (1636).

Aieant doncques investy Gorze, ils demandèrent à loger dedans et que le roy leur avoit baillé ordre dy loger. Les pauvres gens de Gorze pensant quil fut vray, mais aieant esté advertys comme ils avoient traicté ceulx de Naville, ils ne leur refusèrent, aussy ne leur ouvrirent-ils les portes du bourg, ains sçans sonner, se sauvèrent ès esglisses avec ce qu'ils purent emporter. Quand les susdits Lorrains et Crawaccs ne virent plus aucuns sur les portes qui leur puisse faire résistance, ils mirent la meitte pied à terre ; avec des haches et merlins rompirent les portes [1] et entrèrent dedans : tuant, violant, ravageant, tant les petits que les grands, jusqu'aux plus petits des enfants, aieant fait prisonnier sept-vingt tant hommes que guersons, et soixante de tués sur le lieu. Ils mirent le feu partout Gorze, dont il y eut soixante

[1] La ville de Gorze était enfermée dans une enceinte où s'ouvraient deux portes. Le massif de maçonnerie qui avait constitué une de ces portes, du côté de la route de Novéant, se voyait encore il y a peu d'années.

et neuf maisons de brulées en petit tempts. Ce voieant, plusieurs jeunes filles estant cachées, fuyèrent et sallèrent jetter dans le ruisseaulx du moullin, après qu'ils eurent lâchés l'estang dont il y en eust plusieurs des noyées. Aieant donc mis le pauvre Gorze en ce désastre, les ceulx et celles qu'ilz avoient prisonniers les lièrent deulx à deulx par escouple et les chassèrent devant eulx comme on mène les bœufs au marché, les menant au chasteaulx de Bassompierre, illecq les enfermèrent en une prison jusqu'à ce qu'ils auroient payé la rançon. O Dieu! la meschante guerre, quand le loup s'estrangle l'ung à l'aultre!

Le cappitaine Huaulx tiré en la cheville du tallon. Vaillance du musnier.

Au mois de maye, le quatriesme jour, le cappitaine Huaulx après avoir eu sa part de ce gros butin qu'il avoit faict à Gorze, il print sa compagnie seule sortant de Marange où estoit son quartier; il sen vint se braver sur son cheval blanc gris, ès preiz de Marange entre les hayes de Ferconmollin. Estant doncques advertis les habitants de Semécourt que, Huaulx les pensoit venir surprendre; comme gens qui estoient aussy courageulx et faict durant ceste guerre que nulz des aultres, prinrent les armes, entre aultres l'ung nommé Jacquemin qui sy-devant demouroit au mollin de Ferconmollin. Encour bien souvent il y alloit pour mouldre ceux qui en avoient affaire, mais pour estre plus assuré prenoit le giste au soir à Semécourt. Estant doncque en en retournant à son moullin darrier les hayes, proche du lieu, aieant une grande arquebuze, longue de dix pieds, il avise Huaulx qui caracoloit le long des preiz, à une grande portée de mousquetz à l'escart de sa compagnie. Ledit musnier voieant son coup, et mesme voieant plusieurs de Semécourt

qui venoient à luy, il abat le coq de sa grande arquebuze et va sy bien tirer ledit cappitaine Huaulx quil luy rompt le tallon du pied en la cheville. Quand Huaulx se sentist attaint il retourna bride avallée vers ses gens, et en mesme tempts il se fist débotter, dont que sa botte estoit desjà pleine de son sang.

Huaulx porté à Richemont. Huaulx mort. Sa vie.

Voieant que son piedz estoit tout en pièces, il se fit repporter à Marange auprès de sa femme, il y estant trois, quatre jours ès mains des chirurgiens, le Gaspar de Mercy le voulut avoir à Richemont, où il y fut porté en une bierre chevalleuresse, ce que le vingt huictiesme dudit mois de maye, il rendit son âme à qui elle appartenoit. Au reste, c'estoit un des vaillans preneurs de vaches qui ait esté trouvé de son tempts : pilleur, brulleur, n'y avoit pas son pareil. Il faisoit croire aux Messins que personne ne le sceut tirer aux trait de feu ni donner aucun coup fourré, et par cela il se faisait craindre des paysans et des ceulx de la ville. Pour cela il ne manquoit guères de journée en la sepmaine qu'il ne vienne courir jusques devant les ponts des Morts et Pontifroidz et par dessus les côtes du Vaulx. Il sçavoit bien les détours du pays, il estoit natif d'Ars-sur-Mozelle. A la parfin, il trouva le reste de ses jours, fut inhumé en l'esglise de Richemont au son de plusieurs trompettes et timballes. Or, estoit à son enterrement le susdit s[r] Gaspar de Mercy. Ou son service fut faict à Marange, par trois moines de la Chapelle aux Boys, proche de là, qu'on disoit avoir esté au faire plusieurs maulx avec luy, au tempts quil courroit. Ce que j'en parle, cest par ouy dire : ce qu'en est de ces bons pères, sy cela n'est, Dieu moy le pardonne! et à eulx aussy sil est véritable!

Les chevalle de Saint-Alloy et Woippi pris. Cheval recoulx.

Ledit s[r] Gaspar print avec luy la compaignie dudit feu Huaulx, dissant qu'il vouloit avoir la vengeance de cest acte, et le cinquiesme juin, avec sa troupe de chevalliers, environ six-vingt hommes, s'en vint drès la poincte du jour devant le Pontiefroidz et en retournant print les chevalx de Saint-Alloy et ceulx de Woippy. Ceulx de Woippy prenant les armes coururent après et les chassèrent jusqu'au dessoub de Semécourt et poursuivirent ledit Gaspar de sy près qu'ils lui firent abandonner vingt sept de leurs chevaux sçans quil y en eust l'un d'eulx de blécé, retournant à Woippy plus joyeulx que ce qu'on les leur eut donnés pour rien.

Les Crawace pille Ay. Vaillants paysans dudit Ay.

Le deuxiesme dudit moys, Ludovic et Colloredo, sortant de Bassompierre, allèrent prendre de leurs gens qui estoient en garnison au château de Hambé pensant venir piller Treumri et Ay. Le premier qui eut l'attaque fut Ay, doncque sept hommes fuyèrent en l'esglisse et les aultres fuyèrent cà et là où ils pouvoient le mieulx. Ayant doncque les Crawacc pillé tout le villaige, ils s'adressèrent à tout leur pouvoir de prendre l'esglisse, se doublant que tout le meilleur y estoit refugié, ce qu'estoit vray. Partant, ils demandèrent à sept hommes qui estoient en la tour au plus hault s'ils ne voulloient leur ouvrir la porte, ou bien aultrement qu'ils les alloient bruller dedans. De quoy, comme hommes bien résolus, ils respondirent que : neny, et que s'ils ne se retiroient darier de là qu'ils les tueroient. Ce

ouyant, les Crawacc, gens déterminés, n'ayant compassion de gens de ces pays non plus que bestes, encore pires, mirent le feu partout Ay et en toutes les maisons dautour de l'esglisse, ce que la fumière enveloppa sy fort les sept pauvres paysans qu'à peine se pouvoient-ils voir l'ung l'aultre. Alors tirant sur ces Crawacc, qui estoient bien six cent, avec des gros mousquetz six ou sept balles chacun, et Dieu sait si les Crawacc se mettoient à couvert au mieulx qu'ils pouvoient et rencrioient sçans cesse : paysans! rend toy, tu auras bon quairtier. Ce que les aultres respondirent que non et qu'ils vouloient vivre et mourir là. Alors les Crawacc, crevant de dépit, gaignèrent le portal de l'esglisse rompirent les portes, pillèrent l'esglisse, puis mirent le feu au beaulx milieux dans du futtaye de boys qu'on y avoit sauvé, rencriant toujours : paysans rends toy! Les paysans respondant toujours que non et jetèrent la voulte de la tour en bas affin que la fumière qui venoit de bas ne les estouffe. Or, se pensant mesme s'ils se rendoient à ces meschants qu'aussytost qu'ils les tiendroient qu'ils les jetteroient dans le feu, comme ils avoient faict à plussieurs aultres, se confièrent en Dieu de vivre ou mourir là dedans; ils rechairgent leurs mousquetz et arquebuzes et se délibèrent de faire encore une déchairge sur les Crawacc, auparavant que le feu qui estoit desjà à l'entour des cloches fonde sur eulx, car il est vray, comme je l'ai ouy assurer par l'ung des particuliers qui estoit en ceste extrémité, qu'il y avoit desjà l'une des cloches où ils estoient qui fondoit desjà, et estant leurs airmes mises en ordre, les Crawaccs s'assemblèrent sur la place devant l'esglisse pensant qu'ils estoient desjà estouffés. Les paysans descendant un peu bas de dessoub le clocher et s'avançant en chacun à sa canonnière, aieant chacun deulx traicts de feu, ils deschargèrent sept coup en la plus grosse presse des Crawacc et commencèrent à crier: couraige; criant sembloit qu'il y eu eust cinquante là dedans. De cette deschairge de mousquetz ils abbatirent, tués, plus

de vingt chevalliers Crawaccs. Quant le capitaine vit cela, il dit : mes enfants qu'on assaulte ce lieu, car il nous seroit blasmé sy nous ne le prenons. Estant mis piedz à terre, bien cinquante, les paysans les laissèrent approcher, ils tirent avec leurs arquebuzes encore une plus rude deschairge que devant dont il demeura encour, de ce coup, dix hommes. Ce voiant, le commandant Crawacc fit sonner retraicte et s'en retourna à Hambé, et les autres à Bassompierre avec trente-trois de leurs hommes tués. Pour les paysans, Dieu les aidant, ils n'eurent aucune blessure, mais en sortant estoient noirs comme charbon ; de ce, en furent moult loués de tous les Messains.

Madame la duchesse de Deux-Ponts part de Metz.

Le septiesme dudit juin Madame la duchesse de Deux-Ponts en alla en son pays, l'empereur luy pardonna la faulte de son mari d'avoir pris les armes contre l'empire. A cest effet, le s[r] de Roquepine, commandant dans Metz, la fist conduire par le Pontiefroidz, par deux compaignies de Suisses jusquà Maizières, prenant le chemin de Théonville. Le Gaspar de Mercy, par accord, renvoya les Suisses à Metz, lui fist escorte presqu'à Théonville ; Dieu sait si les messieurs de la religion de Metz luy firent des adieux. Ils lui firent tant qu'elle ne les sceust mettre en son chairriot ni en sa carroche. Au vray dire, elle avoit venue richesse à Metz et s'en ralloit pauvre en son pays, comme on dit communément : que trop embrasse s'en repent.

Deffences aux pauvres. (1626).

Le huictiesme jour dudict moys, fut affiché et publié

parmy la ville de Metz, de la part de Mrs le Maistre-Eschevin, Treize et Conseillers, que deffence est faicte à tous pauvres, mendians leur aulmosne parmy la ville, de ne plus se mettre en voie de mendier au-devant des maisons des bourgeois, à peine d'estre foietté et estre chassé hors de Metz; et mesmement sur telles peine de n'aller mendier par les esglisses ny paroisse, et pour subvenir aux aulmosnes des pauvres, les bourgeois pauvres et riches, — au moyns ceulx qui avoient un peulx de commodité, — furent taxés par sepmaine de combien ils contribueroient pour y estre mis à l'hospital Saint-Nicolas; lesquels furent cotisés ce que chascun pauvre y auroit par sepmaine, tous les samedis. Ce que cela dura environ deulx moys au moyns.

Armement des paysans. (1636).

En maye, le dix-septiesme, fut crié parmy Metz par Jean Huguet, greffier du prévost des bandes françaises, assisté d'une trompette, de la part de M. de Roquepine, commandant au gouvernement de Metz pour sa Majesté royale, en l'absence de Monseigneur l'éminentissime cardinal de la Valette, gouverneur pour le roy en la ville, citadelle de Metz et pays messain, que tous les paysans qui s'estoient reffugiés à Metz depuis la guerre criée ou déclarée, eussent à retourner chascun en son quairtier et villaige, et y estant, de se fournir de bonnes armes à feu et de bonnes munitions de guerre. Ausy mesme de se fortiffier ès maison, esglisse, chasteaulx et tours, le mieulx qu'ils pouvoient, qui sont au plus proche de Metz et qu'au plustôt que l'on ouyroit tirer un ou deulx coups d'artillerie, dans la ville ou citadelle, qu'on deust avec les armes se retirer aux portes de la ville. Ces troubles estoient que les armées des ennemys avoient assiégé la ville

de Liége[1], comme le dùc Charles de Lorraine, Jean Levert, Ludovic, Coloredo et Piquolomini, et qu'on assuroit que lesdits générals estoient accordés avec les Liégeois, doubtant qu'au retour ils ne maginassent quelque chose contre ses pays icy : pour ainsy il est bon de soy tenir sur ses gardes et se meffier de ses ennemys.

Parmy ce tempts la peste et le pourpre estoit sy esclatant et l'air sy infect dans Metz et le pays et autres lieux qu'on faisoit compte que le quairt des gens de ce pays y laissèrent la vie. C'estoit la plus grande pitié en Lorraine encore qu'ailleurs, cause qu'il n'y avoit guères de gens pour se mettre en terre l'un à l'autre. Cela estoit arrivé des puanteurs de la guerre, même des pauvretés de tant de gens, abandonné parmy le monde. Pierre Lapiedz, le maire de Plappeville, y mourut qui estoit mon pairain : que Dieu aye à mercy et tous les trespassez. Ainsi soit-il.

Le cappitaine Busselat mort.

Le cappitaine Busselat, le vingt-septiesme jour du moys de juillet, en allant en parties du costé de Blettange fut embuché par un nommé Maillar qui estoit lorrain et fut tiré au travers du corps. Quatre ou cinque jours après il mourut. On dit que ce fut un peulx sa faulte, du moins on luy a attribué, à cause qu'il estoit en allé avec peulx de ses gens faire cette partie et s'y rua sur son ennemi comme s'il eust

[1] Les impériaux prétendaient contraindre les Liégeois à sortir de la neutralité. Ceux-ci, qui étaient restés étrangers au mouvement anti-français de la Belgique, refusèrent de recevoir une garnison impériale. Jean de Werth, général du duc de Bavière, vint faire le siége de la ville, avec Piccolomini. Richelieu se préparait à aller la défendre quand l'armée ennemie, s'étant contentée de conditions peu onéreuses, leva le siége, entra en France et se mit à ravager la Picardie.

esté le tout. De tout après qu'il fut blessé il en tua encore cinque, il estoit fort vaillant à défendre le pays contre les ennemis.

Cent chevaulx il menoit, il n'y avoit aussy son pareil à prendre les chevaulx porcques et vaches de Lorraine et de Bourgongne : enfant de Metz estoit, estant de la religion, enfin de compte il laissa l'argent des vaches à ses parents. Il n'estoit besoing d'en faire prier pour luy; fut enterré proche la porte Sainte-Barbe[1], fut pour lors mis en la garde de ceste porte, au grand regret de plusieurs, tant de Metz encour plus de ceulx du pays, cause qu'il ne laissoit faire de tort aux pauvres gens, mais les garantissoit de plusieurs courses des ennemis.

Chasteaulx de Chamblé assiégé par monsieur Fabert. (1636).

Le vingt-septiesme jour du moys d'apvril fut par les Messins et aultres gens du roi assiégé et prins le chasteaulx de Chambled environ une lieue au-delà de Gorze. Le même jour partant de Metz un messaiger qui vint par tous les villaiges du grand vaulx et petit leur faire commandement de prendre les armes avec munitions de guerre et de bouche pour cinq jours et que tout le gros se trouve à Mollins dans le lendemain suivant à sept heures, ce que fut diligentemment exécutté. Et estant doncque arrivés les susdits paysans au pont dudit Mollin en nombre de cinq cents ils s'achemi-

---

[1] Le cimetière des réformés était situé près de la porte Sainte-Barbe, dans le terrain autrefois appelé *Grant Meis*, où est maintenant l'arsenal d'artillerie. Il occupait un emplacement assez voisin de l'ancienne église Saint-Hilaire au pont Renmont, supprimée avec le quartier dont elle était la paroisse, lors de la création du retranchement de Guise, en 1552.

nérent droict à Nouviant et illecq se campèrent sur la rivière, soub Noviant et y furent bien quatre ou cinque heures en attendant les deux canons de Metz qu'on amenoit pardessus la rivière venant de Metz [1]. Estant doncque amenés lesdits canons, les munitions tant de guerre que de bouche, on deschargea lesdites piéces et les mirent-on sur les roues de suite. Environ les sept heures du soir, les paysans de léveschié, sçavoir ceulx des quatre mayries comme Chastelz, Ars, Dornot, Ansy arrivèrent là, dont estant tous ensemble on se trouva douze à treize cents piétons y compris ceulx de Jouy.

La bourgeoisie de Metz y va, les paysans aussy.

Les compagnies bourgeoises de Metz y vindrent aussy estant environ sept à huit cents hommes, duquel tout fut conduit par monsieur Fabert, enfant de Metz. Le canon chairgé sur les sept heures, il marcha devant en le goulетté qui va de Novéant à Gorze : auparavant ledit chasteaulx estoit déjà investi par le s^r de la Vigerre et le s^r de Vignolle avec parties du régiment de Bastilly et du régiment de Normandie, cavalerie et piétons; en poursuivant on passa parmy Gorze qu'il estoit déjà nuit. Lesquelles quand on arriva proche du chasteaulx il estoit encore minuict : estant doncques campé tout en mesme tempts avant qu'il fut jour, on fit la batterie pour mettre le canon au côté d'Occident

---

[1] L'illustre Fabert avait fait la campagne précédente sous le titre de capitaine-major dans l'armée du cardinal de Lavalette, avec une distinction exceptionnelle; ses services avaient été récompensés par la capitainerie du château d'Ennery, le gouvernement de Bacharach et une compagnie de chevau-légers. Il venait, tout récemment, de montrer autant d'activité que de décision dans le ravitaillement d'Haguenau, la mise en approvisionnement d'Épinal et enfin la prise du château de Clémery.

dans le parterre du chasteaulx. Qui commandoit audit chasteaulx estoit lun nommé Houzelz, natif d'Ars-sur-Muzelle, qui s'estoit rendu la dedans avec quatrevingt ou cent soldatz se disant tenir le parti du duc de Lorraine, qui courroit pour piller et rançonner sur tous les chemins qui venoient du costé de France à Metz. Il n'y sceust passer pour un soulz qui n'eust esté volé et pillé de ce tas de canaille. Or donc après que la batterie fut faicte dès les huit heures du matin, le canon commença à jouer contre ledit chasteaulx où il fut battu continuellement drès le 28 apvril jusqu'au premier jour de maye, environ de neuf à dix heures de jour que le susdit cappitaine Houzelz, commandeur de la place, envoya son tambour demander composition, y estant le curé dudit Chambley avec eux qui prioit à M. le cappitaine Fabert de le prendre à mercy, luy et ledit Houzelz et ses gens et de le laisser sortir hors de la place avec armes et baigaiges. Ce qu'en même tempts fut refusé tant audit tambour qu'au susdit s^r^ curé.

Reproche au curé dudit lieu.

D'une parole rude le repoussa ledit s^r^ Fabert en disant audit curé : va, tu es indigne de ta chairge d'avoir ainsy par ce traistre Houzelz laissé abattre et ruiner ton esglisse d'icy jusqu'à y mettre le feu qui est encore dedans présentement. Ce questoit chose vraye, car drès aussytost que ledit Houzelz s'aperceust qu'on venoit l'assiéger, il mit le feu par toute la bassecour dudit chasteaulx et abattit bien les trois quairs de l'esglise qui estoit dans l'encloz d'icelle, d'où l'on pouvoit adviser le feu drès la sortie du bois au-dessoub de Gorze. Enfin de mon compte, le conseille de guerre tenu, il fut dit que le tambour et ledit curé s'en retournent au chasteaulx et disent à Houzelz qu'il leur porte la lettre et patente du

duc Charles de Lorraine, puisqu'il dit tenir pour luy, ou à faulte de ce faire dans un quairt d'heure, on allait monter l'escalade et la brêche que desjà le canon avoit faist de plus de trente piedz en largeur et quinze en haulteur, où il n'auroit aulcun quartier ni luy ni ses soldatz non plus que chevaliers, qu'à la discrétion des soldats dudit camp.

Or il y avoit le jour précédent, le dernier apvril, une pauvre femme et deux soldats qui s'estoient jetés avalle des murs dudit chasteaulx, lesquels avoient rapporté qu'ils estoient si espouvantés qu'ils estoient prests à se rendre et qu'il n'y avoit plus aucun soldat de Houzelz qui veuille obéir audit Houzelz dont il en avoit desjà tué deulx ou trois. Ce qui donne à nos gens plustost couraige à refuser de donner composition à ceulx de dedans qu'aultrement.

Or doncque s'en retourna le tambour et le curé trouver Houzelz luy racompter que lesdits seigneurs commandant du camp ne luy vouloient donner aucune composition qu'à la discrétion de leurs soldatz, sy bien il ne montrait dans un quart d'heure l'ordre du duc de Lorraine, comme il se debvoit deffendre là dedans. Ce oyant, ledit Houzelz comme enraigé, voieant qu'il n'avoit ordre ni pasport ny de duc ny de prince de faire ce qu'il faisoit, au contraire s'il eust été tenu par le duc Charles qui estoit pour lors en Allemaigne, il eust esté pendu par son colz, parce qu'au lieu de le suivre il s'estoit sauvé de son armée et s'estoit venu rendre en ce chasteaulx comme sur son propre bien, et y avoit asemancé plus de trois cent journaulx de terre qu'il s'estoit fait cultiver par les pauvres laboureurs dudit lieu et par ceux des villages circonvoisins. Et mesme veu qu'il ne lui survenoit aulcun secours, il monta luy mesme au plus hault de l'une des tours et mit deux escharpes, l'une jaune l'autre rouge, au boult d'une lance signifiant qu'il demandait secours aux Lorrains et aux Bourguignons. Il commença à prendre ung verre de vin en sa main avec le bras nudz, le présenta par l'une des fenestres de ladite tour et rencriant à ceulx du

camp, il dit : je va boire à vous, pagnotte et frapouilles de Messins et Françoys. Il fit tirer dix à douze coups de fuzil sur le flotz de nos gens qui estoit alentour de la batterie, l'un des coups cheut sur le hausse col de M. Grenettier, cappitaine d'une compaignie de la bourgeoisie de Metz, le coup lui glissant aux machoires, dont que la balle lui emporta et au boult de quatre jours il mourut en son list à Metz, de cet enchantillon de grelle. Mons[r] Fabert fut aussy presque blessé, mais Dieu le garantit pour l'heure. Or la grelle du chasteaulx tumbée Dieu sait comme, les nostres luy donnèrent la réciproque, car pour douze coups qu'ils laschèrent ils en receurent plus de mil tout d'un coup et le canon qui commença à tirer plus que devant, dont, en sept ou huit coups il coupa la plus haute tour par le pied, dont où l'on pouvoit facilement entrer par la brêche trente à quarante hommes de large ; quand on vit la brêche estre assé grande on cessa de tirer le canon. Lors fallut à ce coup veoir qui auroit le chat. Ledit s[r] Fabert, les s[rs] Vignoles, de la Vigères firent mettre tout le camp en bataille comme aussy parties du Régiment le s[r] de Boullon, qui estoit logié à Bouchières, toute chevallerie, que la journée auparavant estoit arrivé au camp : dont il y eut un petit de dissension pour monter à l'escalade, ceux de Metz voulaient estre les premiers, le vieux régiment françoys de Normandie et de Bastilly[1] le vouloient estre aussy, par quoy ils furent à se disputer plus de deulx heures. Enfin de quoy il fut dit que l'on prendroit de chascun régiment et compagnie quinze ou seize des plus robustes et que les bourgeois de Metz et du pays seroient en bataille à l'entour du chasteaulx le durant de l'assault.

---

[1] Le régiment de Batilly (cavalerie) était étranger. Il venait de servir avec Fabert, tout récemment, dans l'opération du ravitaillement de Haguenau.

Monsr Fabert va à l'assault.

Alors mondit sieur Fabert lui mesme prend ses elleus, environ deux cents hommes, avec un pistollet en sa main, une pertuisane en l'aultre, il saulte ès fosséz où il n'y avoit point deau ni marest, mais il y avoit forces palissades et au-dessus des murailles de la basse cour il y avoit force tonneaulx et coffres pleins de terre. Houzels se donnant de gardes que nos gens mettoient les eschelles contre les murailles à l'endroit de la brêche ; il commande dix-huit de ses soldatz avec de bons fuzy et mousquets pour se tenir prêts sur le trou de ladite brêche. Il fit mettre en icelle plus de trente sacques de bled et autant de licts, que les pauvres gens avoient la dedans réfugié, afin de se bien deffendre. Les eschelles mises, Monsieur Fabert fit encore auparavant que de se hazarder à l'assault tirer deulx coups de canon, tout balle de mousquet, dans les sacques et lits de ladite brêche, lesquels coups emportèrent tous ceulx qui estoient commandés à la deffense d'icelle, que plus de dix furent coupés par morceaulx. De ceste cause le cappitaine Houzelz se sauva en une cauve entre des tonneaulx et ses gens qui restèrent où ils pouvoient. Monsr Fabert ny perd point de tempts, aussitôt les coups tirés il monte à l'escalade avec des eschelles de char attachées avec des cordes et har au boult l'une l'autre, avec le pistolet à la main et l'épée nue en l'aultre suivi de cinquante hommes, gens elleus en les compaignies, entrèrent librement par la brêche sçans que nul ne leur dise ; où vas-tu ? entrant doncque au chasteaulx, mettant à mort les ceulx qu'ils rencontroient ; tout estant mis à la discrétion de tous les soldats s'il les vouloient prendre prisonnier ou tuer cela leur estoit permis ; pour les femmes et les filles les plus belles furent menée au jeu de Vennes, les aultres furent escouplées et menées jusqu'au chasteaulx de Charé un quair ou demi

lieue au-delà de Chamblez pour leur faire paier rançon. Au reste ledit chasteaulx de Chambley fut abandonné en pillaige à tous les soldatz, tant les paysans qu'aultres alloient dedans pour piller ce qu'ils pouvoient. Jamais fourmy ny monta ny avalla avec paquet de sa muraigne comme faisoient les soldatz en montant et avallant de dessus les murailles. Tous les paysans de plus de six lieues à la ronde avoient tout réfugié la dedans, hardes, pain, vin, navaye, lit, coffres, bref tout ce qu'ils avoient au monde vaillant. Moy mesme estant ès fossès dudit chasteaulx j'ai ouy juré à un qui estoit ès greniers lorsqu'il fut prins, qu'il y avoit plus de quatre mille quartes tant de navette que bled sans aveine encour plus de trois cent quartes. Or, après qu'on eust un peulx pillé de bled et vin des cauves, un méchant garniment comme l'on dit, un serviteur d'un capitaine allemand, que son maître avoit esté tué par l'ennemi, deux ou trois jours auparavant mit le feu en une chambre où on avoit vuidé des plumes de lit pour mettre des grains, tellement qu'il s'empraint sy fort et jetoit telle puanteur qu'il fallut quitter la pillerie et se sauver hors dudit chasteaulx, lesquelles le feu monta en grenier qui exilla tous les bleds. C'estoit la plus grande pittié du monde et le plus grand dhommaige qui se puisse trouver depuis la guerre. Toutefois c'estoit sans le sceu du Fabert et des autres généralx que quand ils virent cette confusion ils ne sçavoient à qui s'en prendre. On s'en inquiesta bien, mais au demeurant on ne le peult trouver. Pour revenir à mon compte, le capitaine Houzelz fut trouvé en une cauve soub des gistes : que Dieu sçait s'il avoit bellé estant prins. On l'a méne à Monsieur Fabert, aux s[rs] de Vigères et Vignolles maistre de camp. On lui demande de quel ordre estoit ce qu'il se laissoit ainsy battre audit chasteaulx, il dit que c'estoit de son altesse de Lorraine, on lui recorde qu'il le monstre par écrit, répond quand il seroit tempts qu'il la monstreroit. On luy dit : mon ami, on ne te fera pas l'honneur de te pendre icy à la porte du chasteaulx, il faut que

ce soit au Champassaille. On le fait monter tout désarmer sur un cheval, ledit s[r] Fabert le prend entre ses chevaulégers et l'amena à Metz. Sortant ledit Houzelz des portes de Chambley, il se retourne et regarde darier soy, il dit en ma présence : Adieu mon chasteaulx que je avois tout mon plaisir! comme estoit le vray, car il y en avoit bien un an qu'il s'en rendoit maistre et seigneur tant du lieu que du revenu jusques à ensemencer les terres et il en parloit bien enfrontément.

C'estoit à des moult braves gentilhommes et seigneurs les Mess[rs] de Chamblé[1] dont il y en avoit un au service du roy, l'aultre estoit grand doyen de l'esglisse chatédrale de Metz[2]. Pour confirmer mon compte, ledit chasteaulx fut assiégé, le vingt-septiesme apvril, et il fut prins, le vendredi à deux heures, le premier jour du moys de maye 1636. Le capitaine Houzelz est doncque menné à Metz, estant interrogé par plusieurs fois dans le pallays, il ne fust aulcunement repesté par Son Altesse de Lorraine, d'où il asseuroit sa vie. A la parfin son procès il fut condampné à estre pendu et estranglé au Champasaille, sa sentence publiée devant luy, il ne sonna plus jamais paroles que de dire : *manus tua*. Car il ne pensoit point mourir; il estoit mesme d'ung gros parentaige qui prioient bien pour luy, mais rien ne luy vallut. Estant mort, il fust mis en saincte terre en la semetierre de Saint-Mairtin de Metz, par la prière de ses parents il y fut prié Dieu

---

[1] La seigneurie de Chambley avait donné son nom à une maison d'ancienne chevalerie. Le dernier du nom fut François de Chambley, conseiller d'état, et bailly de Hattonchâtel. Il mourut vers 1440, ne laissant de son mariage avec Marie Bayer de Boppart qu'une fille, Blanchefleur, qui épousa, vers 1450, Perrin de Haraucourt et porta dans cette illustre famille les grands biens de Chambley et leurs armes qui furent écartelées avec celles des Haraucourt.

[2] Henry de Haraucourt de Chambley, chanoine le 1[er] août 1611, grand-archidiacre le 18 juillet 1618, chancelier le 15 novembre 1623, coadjuteur de Jacques Foës, comme doyen du chapitre, en avril 1626, lui succéda dans cette dignité le 16 novembre 1627 et mourut le 15 juillet 1662.

pour luy. Aussy en avoit-il bien besoing, car il avoit assés faict de mal aux pauvres gens, tant audit Chamblé qu'au chasteaulx de Fléville.

Le camps retourne, on laisse Fléville.

L'armée ou le camps demouroit encour un jour et une nuict allentour dudit Chamblez, pensant au partant assiéger le chasteaulx de Fléville[1] où l'ennemy y estoit, qui faisoit encour plus de malz que ceulx-ci; ce qu'estoit dangereulx, car l'ennemy estoit proche de là qui luy dut secourir. On les laissa pour une aultre (fois); en oultre chascun soy retira en son quairtier : les bourgeois à Metz, les soldatz au Pont-à-Monson, les Bouillon à Verdun, les Batilly à Dieu-le-Garde et les paysans au grand Vaulx et petit. Amen.

Vin gasté.

En ce mesme temps et saison, vers la Saint Jean, et sur la moisson, les vins en cauves se picquèrent et devinrent en gresse et sy jaunastres que personne nen sceut boire. On en bailloit pour rien, encoure n'en voulloit-on point, on en lascha en rues de Metz plus de cinq cent queues, encour y eust un chanoine de la grande esglisse, qui en fist lascher huict pièces. Aussytost que les tonneliers en avoient mis un

[1] Le château de Fléville (canton de Conflans), appartenait aux des Armoises. On en voit encore des restes assez reconnaissables. Les fossés ont été conservés et la partie inférieure des bâtiments, y compris le donjon dont les murs ont deux mètres d'épaisseur, est restée debout à la suite de la destruction qui l'a atteint au dix-septième siècle, comme la plupart des châteaux de Lorraine. Il sert maintenant d'habitation à plusieurs familles de paysans.

tonneaulx hors de la cauve en retournant quérir un aultre, ils prenoient les broches de celuy qu'ils avoient tiré dehors et le vin couroit dehors. On en portoit en l'eau afin de la vergongne qu'on avoit de le voir répandu parmy les rues. On ne le sceut vendre ny donner, car on ne trouvoit personnes pour le prendre; aussy on n'en sceut point boire. Le meilleur vin ne valloit, à la feuillée, que trois et quatre solz le plus cher, et l'aultre un solz, six liards. On en beuvoit plus qu'on ne faisoit d'eau, aussy il y en avoit abondamment.

Marange assiégé et prise par les Messins.

La mesme année, le lendemain de la feste Sainct Remy, deuxiesme octobre, fut par M. de Rocquepine, lieutenant de grand gouverneur pour Sa Majesté, sous Monseigneur l'éminentissime cardinal de la Valette dans Metz et le pays, avec les bourgeois de Metz, fut investi le villaige de Marange, au-delà de Noieroy devant Metz, villaige de la prevosté de Théonville, estant de tout tempts villaige de la basse Bourgongne [1]. Le jour de la Sainct Remy le sieur de Rocquepine fit passer parmy Metz le coulonnel Bouillon [2], allemand, aieant

---

[1] Marange appartenait à la province de Luxembourg, et est entré avec Thionville dans le domaine de la France en 1659. La situation de ce village, qui en faisait une sorte de poste avancé au milieu d'un pays souvent ennemi, avait rendu ses habitants expérimentés aux choses de la guerre. Il est souvent question des Marangeois dans les chroniques messines.

[2] Le régiment de Bouillon était ainsi nommé du fait de son colonel propriétaire, Henry Robert de la Marck, duc de Bouillon, capitaine des cent-suisses de la garde. Le régiment était, sans nul doute, commandé dans cette campagne par son mestre-de-camp, le duc de Bouillon étant alors déjà assez âgé et son rang ne lui permettant pas d'ailleurs de servir ainsi en sous ordre. Il n'avait pas de fils vivant à cette époque. Quant à son petit-fils, Henry Robert, qui, sous le nom de comte de Braine, devait se distinguer à son tour et être tué devant Consarbruck, en 1675, il était à peine né.

avec luy un régiment de chevallerie, dont qu'il ne passa parmy la ville avec luy qu'environ quarante de ses hommes et trois chairiotz. Ses aultres compaignies passèrent la Mozelle à Corny, passant au pont des Morts ils vindrent monter à Plappeville; leur rendez-vous du régiment enthier estoit donné à Saincte-Marie-au-Chesne, ce que le propre jour tout sy trouva, et logea ledit coulonnel Bouillon à la forte-maison de Labar sçans seulement qu'un chien sceust où ils devoient aller, sinon que luy seul. Drès portes ouvrantes, le sieur de Rocquepine et le sergent-major de Metz avec deux pièces de canon et bien douze cents bourgeois, sçans non compris la garnison, partirent de Metz prenant le chemin droict à Marange. Les pauvres marangeois, que tout ce ne sçavoient, estant tout partout leurs vignes à vendanger, furent tout esbahis de veoir tant de gens les venir assaillir. Les régiments avallant par les boys et ceulx de Metz par les prez, les uns s'enfuyoient aux boys, les aultres se retiroient en leur villaige, en se mettant sur leurs barrières, résolus de se bien deffendre, comme ils souloient jaquetter. Mais veu la force, qui tousjours abordoit, quittèrent les barrières et leurs maisons et senfuyèrent tous avec ce qu'ilz peurent emporter en la forte-maison tout au boult hault dudit villaige, et illec se mirent dans les canonnières et fenestres en se deffendant vaillamment, pensant tousjours avoir secours du sieur de Willes, commandant pour Sa Majesté chatolique dans Théonville. A cest effet, voieant ledit s[r] de Rocquepine et ledit coulomnel de Bouillon que ces paysans estoient résolu de tenir bon en ceste maison ils firent percer trois maisons et il y fut en mesme tempts conduit les deulx canons, prests à les bouleverser s'ils ne se rendoient ; il fut aussy porté contre les portes du fort plus de trois à quatre cents fagotz pour brusler les portes et ledit fort.

Les Marangeois font les meschants.

Les pauvres Marangeois ne s'advisoient point que ceulx de Metz eussent du canon avec eulx, ni mesme n'eussent jamais cru qu'on en eussent menné pour battre leur forte-maison, ains faisoient l'entendus comme rodomont, disoient qu'on ne les sauroit jamais avoir sçans canon, ce qui estoit vray, car ils l'avoient fortifié, comme un chasteaulx, de bonnes meurtrières et canonnières, de fossez et barricades, tout alentour des barils, des touneaulx pleins de pierres et de terre, et avec cela ils estoient là-dedans, tant reffugiés qu'aultres, plus de cent cinquante hommes bien faits et bien armés de toutes pièces, aussy maulvais garniment qu'il y en eust en la prevosté de Théonville, et aussy ils couroient en parties et faisoient plus de mal sur les chemins et prenoient à rançon plus que nul aultre Bourguignon, soustenant tout coureur et voleur qui alloient et pilloient. Voilà comment leur bonne prudhomie les fist aller voir de près, qui leur cousta bien chèrement.

Les Marangers pris à rançon; ils en sont pour lx mil francs.

Pour revenir à mon propos doncque, quand le maire, ses officiers et les plus riches dudit Marange, qui estoient au fort, virent aussy la gueule des deux canons qui les regardoit par le trou quilz avoit fait en une muraille tout contre le fort, mesme voyant les fagotz emmoncellés contre les portes, Dieu sçait qu'ils eurent belle paoueur et rencrièrent : quartier! Ce que aussytost on cessa de tirer les arquebuzades, on parlementa, lequel parlement fust arresté

qu'ilz auroient la vie sauve mais qu'ilz paieroient rançon sellon leur commodité. Ce faict, ils sortirent tous dudit fort : on les lia deulx à deulx, les femmes et les filles tout de mesme. On pilla tout jusqu'aux barreaulx des fenestres, les angons, on les apporta à Metz, on ny laissa choses qui fust au monde jusqu'à les cueuves. On les amenoit à Semécourt, puis de là à Metz; enfin on n'y laissa pas un cloux, ou on ne le peut trouver. Je le peux certiffier car j'estois sur le Pontiefroidz lorsque les bourgeois rentrèrent à Metz, environ trois heures après midy, qui estoient si chairgé de toutes hardes, linges et ustensiles qu'ilz ne se pouvoient remuer. En oultre le maire de Marange et neuf ou dix des hommes, les plus riches du villaige, furent amenés prisonniers et mis en une tour à la citadelle, d'où après y avoir esté cinq à six semaines ils en ont esté pour soixante mil francs de rançon. Après avoir tout perdu leurs biens : tant celuy du logis que celuy des champs, car ceulx de Maizières, Semécourt, mesme les soldatz de Metz vandangèrent leurs vignes; lesquels aieant payé rançon ils se mirent en contribution à ceulx de Metz, venoient et alloient à Metz sçans quon leur dît plus rien.

Mortalité en la duché de Lorraine.

Parmy ceste saison de vendange et moisson, en l'an mil six cent trente six, la mortalité parmy la Lorraine estoit sy véhémente tant par la famine qui y estoit et la pauvreté, qu'il y eust les trois parties hommes, femmes et enfants morts qui se mangeoient le plus souvent par les bestes brutes. Plume ni mains ne sçauroit descrire le malheur et la pauvreté qui estoit pour lors en celluy pays et partout, comme vers Briey, Conflan, Estaing, Sansy, Saint-Avolx, Bollais, entre le Pont et Nancy; ne fault rien entourtiller, c'estoit tout du long et tout du large. Sçans le son et

gruxon qu'ils vinrent querir à Metz, je ne pense pas qu'il y eust demeuré en celluy pays qui n'eust mourir de famine. Aussy ceulx qui ne moururent en l'esté dernier s'en allèrent en France, comme ils disoient en ce tempts : allons en ce bon pays. On n'avoit aultre chose en la bouche que de dire, quand on estoit nécessiteux de pain : faisons comme les aultres, allons on bon pays. Ce bon pays estoit en Champagne, vers Reimps, en tirant droict à Paris, il y avoit force bled. Mais le pays messin et les villes de Lorraine le firent tost renchérir, car on y alloit sçans cesse achepter avec des charrettes et des chars avec bons convoys, comme il sera cy-après déclairé en son lieu. Enfin finable, parmy le pauvre pays de Lorraine on ne se rencontroit que dans le corps mort : tout fust abandonné, les villaiges et maisons. On faisoit cinq à six lieues de pays sans trouver de villaiges, gens ni bestes. Dieu nous préserve de telles actions ! Pour le pays messin, on vivoit encour assez honnestement. Au reste les vivres y estoient bien chers et toutes aultres marchandises.

Le parlement de Metz transféré à Toul. (1637).

Le seiziesme jour du moys d'apvril 1637 les seigneurs du parlement de Metz s'en allèrent tenir leurs séances à Toult. Ce leur vint, comme l'on dit, à crève-cœur de sortir de ce beau palays de Metz, d'où que ce ne fust bien malgré eulx de quitter Metz pour aller en une sy petite ville de Toult. On dit que ce fut Monseigneur l'éminentissime cardinal de La Valette, grand gouverneur pour Sa Majesté en la ville et pays de Metz, qui obtint du roy qu'ils sortiroient de la ville pour aller à Toult [1]. Ce que les seigneurs du parlement dis-

[1] Il y avait longtemps que le cardinal de la Valette désirait l'éloignement de Metz d'une cour souveraine qui portait ombrage à son pouvoir. La trans-

putèrent longtempts contre le cardinal, qui estoit pour le présent à Metz, jusqu'à leur fermer le pallays, de mettre des compagnies devant les portes. Antboine de Bretagne, premier président, disoit aux soldatz : je te commande de par le roy d'ouvrir ceste portes. Les capitaines commandés répondoient : je te commande de par le roy de vous retirer darrière d'icy. Cela se fut faict par deulx ou trois divers jours que les présidents et conseillers s'alloient tousjours présenter au pallays, mais ils estoient tousjours rebutés des soldatz qui estoient commandés en la garde des portes de ne point les laisser entrer. La troisiesme fois qu'ils se présentèrent le capitaine avoit ordre de les repousser si rudement qu'ils n'eussent plus envie d'y retourner; ce qui fut exécutté, car le capitaine et les soldats commencèrent à jurer de bonne façon : que s'ils ne se retiroient bien à la haste ils les mettroient en route. Ce que lesdits seigneurs dudit parlement retournèrent chascun en son hostel; et après avoir vidé quelques peu de procès en des chambres, ils troussèrent bardes et baigaiges, puis s'en allèrent tenir leur séance en la ville de Toult.[1]

La cour part de Metz, va à Toult; pourquoy elle sortit, qui en fut cause.

On dit pourquoy la cause que ledit s[r] cardinal obtint ces

---

lation du parlement à Toul avait été ordonnée, dès le 10 mai 1636, par lettres-patentes du roi, mais le parlement était parvenu à faire surseoir à leur exécution, lorsque, le 30 décembre de la même année, on entra dans la voie des mesures de rigueur, comme le raconte en détail le chroniqueur. La situation resta très tendue jusqu'au mois d'août, où il fallut que la cour se résignât à obéir.

[1] Il faut lire le détail des scènes qui se produisirent alors, dans l'*Histoire du Parlement de Metz* de M. Ém. Michel : les causes et les circonstances du déplacement de 1637 y sont parfaitement développées.

affaires, c'est quil y remonstra au roy quil y venoit plusieurs gens estrangers plaider au parlement et que quelques thraistres, soub prétexte de venir tenir quelque cause ou d'en faire mine, pouvoit apporter quelque trahison en la ville comme l'on en recognoit d'aulcunes foys les expérience, en plusieurs lieux. Voilà comment Sa Majesté y ajousta foy et accepta la requeste. Mesme les seigneurs treize et maistre eschevin ne nuisoient point à les pousser hors du pays parce qu'ils n'estoient que petits officiers auprès d'eulx. On pensoit que cela serviroit pour le pays, mais il nuit plustot, parce qu'il falloit payer la dicte cour aussy bien à Toult qu'à Metz; qui se prend sur le selz. Et quelles petits procés qui fut, où il y avoit appel, il falloit que les bourgeois de Metz portent leurs chausses audit Toult. A la fin de mon discours je conclud qu'on y perd plustost que d'y gaigner.

Six-vingt paysans massacrés par les Bourguignons. (1637).

Fut ausy en la mesme année, le septiesme aoust 1637, que six-vingt paysans furent tués et massacrés au milieux des champs, entre Fleuvy et Ruxy, et cinq chevaliers françoys de la garnison d'Ennery. Ce fut par la garnison de Hambé, de Luttange et Théonville qui estoit embusché en un boys et dans des ormes, qui baillont traict au champ aux villageois avec douze de leurs chevaliers qui couroient parmy les champs faisant mine d'attrapper leurs chevaulx et bestailles. Lesquelles, la garnisson du chasteaulx sortit dehors d'Ennery, les paysans du lieu de Ruxy, Chailly, Argansy, Beu et d'Olxy courirent avec leurs armes après l'ennemy fuyant contre le bois; estant proche du bois l'ennemy embusché sortit qui donna dedans. Les paysans s'écartent l'un d'un costé l'aultre d'un aultre après avoir fait leur première deschairge. Ils furent, par les Bourguignons,

mis tous en déroute, tués et massacrés sçans nul réserve qu'un ou deulx des six-vingt, sçans donner quartier à pas ung qui soit. Ce fut le grand et triste clamation quoncques ait esté veu depuis la guerre déclairée. Les pauvres de ces villaiges coururent avec des linceulx pour les ensevelir : à grand'peine les pouvoient-ils recognoistre, force qu'ils estoient meurtrys : tant de traicts de feu que de sabre et de piedz de chevaulx qu'ils leur avoient donné, force qu'ils estoient en raige et felonnie. Je prie Dieu recepvoir leurs âmes en son sainct lieu ! Amen.

Feu à Ennery.

Le treiziesme du mois d'aoust, n'estant saoûlés ces ennemis bourguignons de faire tuerie et pillerie, s'en vinrent se loger en deulx vieilles maisons à Ennery, pensant surprendre les pauvres paysans au sortir du chasteaulx avec leurs chevaulx et bestailles : au matin furent découvry par une vieille femme. On donne l'alarme au chasteaulx, se voyant découvry et frustrés de leur attente et proyes, ils mirent le feu en toutes les maisons dudit village, lesquelles furent toutes brûlées à la réserve de huict ou neuf maisons qui estoient à la défense du chasteaulx qui sont encoure présentement pour la retraicte de tous les aultres bourgeois. Bon Dieu ! quelle misère et calamnité qu'il y en avoit en ce tempts. Tout le matin on ne voieait que feu et fumiére parmy le pauvre pays messin, et ouy dire : voilà l'un qui est faict prisonnier et avec ce tous ses bestailles ; l'aultre est tué, un aultre extrapié ; c'estoit la plus grande désolation que plume ne sçauroit descrire [1].

---

[1] On sent combien est profonde la conviction du chroniqueur, témoin oculaire de toutes ces horreurs. Il se laisse entraîner par elle à de fréquentes répétitions.

Chasteau de Fléville repris sur l'ennemi.

Le lendemain suivant, le quatorziesme jour dudit moys suivant, ce que l'ennemis estoit dans le chasteaulx de Fléville, ceulx de Metz et ceulx de Verdun l'allèrent assiéger, n'y furent que deux heures, l'ennemi sortoit avec armes et baigaiges sans férir aucun coup de canon. Le seigneur du chasteaulx nommé Monsieur d'Aubigny de Vernéville [1] y estoit avec les Messins qui empescha d'y faire aucun désordre et y fit laisser garnison françoyse.

Damvillers assiégé. (1637).

A la mesme année, le premier jour du moys de septembre, fut assiégé Damvillers, ville de la duché de Luxembourg dont il y a lettre escrite par M. de Feuquière, général de l'armée françoyse, sur la prise qu'il a faite de la dite ville de Damviller, envoyée dudit Damviller par Messire Persot à Monsieur de Roquepine, lieutenant de Monseigneur l'Éminentissime Cardinal de Lavalette, au gouvernement de la ville et citadelle de Metz et pays messin :

Monsieur, (dit ledit sieur de Feuquière)

Je n'ay voulu laisser partir Monsieur Persot pour s'en retourner

---

[1] Le personnage dont il est ici question était Jean-Philippe Roucelz, seigneur d'Aubigny, Vernéville, Vandelainville, etc., héritier du domaine de Fléville par sa femme, Judith de Gournay, dont la mère était une des Armoises.

Les Roucelz appartenaient à la noblesse la plus ancienne et la plus honorée de la cité messine. Cette vieille race, haut placée par sa fortune et par sa position, devait s'éteindre, en 1706, par la mort glorieuse de Pierre de Roucelz, brigadier des armées du roi, tué à Ramillies, à peine âgé de vingt-quatre ans, et sans alliance.

à Metz sçans vous renouveler par celle-ci les assurances de mon service très humble et par mesme moyen vous donner advis de la réduction de Danvillers qui fut hier la capitulation après avoir voulu voir l'effet de la mine qui fut tel que s'ils se fussent opiniâtrés, ils eussent esté emportés d'assault. Cest ouvraige fait, nous n'attendons plus que les ordres de la cour pour envoyer les troupes en leur quairtier d'hiver et moy pour retourner à Verdun doù je ne manquerais de vous faire part des nouvelles que je pourray apprendre et de rechercher les occasions de vous tesmoigner combien je suis,

Monsieur,

Votre très humble et affectionné serviteur,

FEUQUIÈRE.

Camp à Damvillers par M. de Chastillon, marichal de France et Monsr de Feuquière.

Le vingtiesme du moys, prenant au dix-neuviesme dudit moys de septembre le régiment de feu M. de Batilly, eut le commandement d'attaquer une redoutte que les ennemis gardoient à cent vingt pas de la place assiégée, proche d'un mollin. Le régiment de Normandie s'estant approché en mesme tempts du costé où la tranchée se debvoit ouvrir, celuy de Batilly donna dans la redoute qui fut à l'instant emportée. Les ennemys y firent fort de peu de résistance, car après aveoir fait leur deschairge ils s'enfuyèrent, mais les nostres les poursuivirent, en tuèrent six et firent aultant de prisonniers. Cependant on commença à travailler à la tranchée qui ne fut ouverte que la mesme nuit, du 19 au 20, à deux cent cinquante toises de la place. On y fit encoure cent toises de travers sçans perdre un seul homme. Le reste de la nuict fut employé à la démolition de la redoute gangnée que l'on ne pouvoit garder estant ouverte du costé de la ville et en lieu où elle ne pouvoit estre secourue des nostres. Les assiégés tirèrent toute l'artillerie qu'ils avoient de ce costé là,

dont il n'y eut qu'un seul coup qui porta; duquel sept soldatz et un enseigne furent tuéz, deux ou trois aultres blesséz de mousquetade, entre lesquels fut Le Vison, enseigne du régiment du comte de Pas. Le marichal de Chastillon demeura au travail jusques à minuict et le marichal de Feuquière y attendit le jour. La nuict passée notre tranchée fut advancée de cent cinquante pas, cependant que le sieur Feuquière estoit à cheval avec toute la chevalerie pour empescher le secours ennemy qui s'assembloit près d'Arlon, soub dom André Cantelmo, général du roi d'Espaigne dans le Luxembourg. Le comte Jean de Nansau commandoit sa chevalerie et le coulomnel Bronze son infanterie.

Particuliarités de la prise de Damvillers.

Les ennemis estant entréz dans la ville de Damvillers au nombre de onze cents hommes résolus de se défendre vaillamment s'ils estoient attaqués, ils avoient avec eulx, dans ladite place, dix-huict pièces de canon, lesquelles estant attaqués par l'armée du Roy se sont défendus vaillamment. Mais (Dieu qui donne victoire aux armées de Sa Majesté) se voieant pressés et estre contraints de se rendre, demandèrent quartier, ce quil a esté accordé comme s'ensuit: ils sont sorty au nombre de six cents hommes qui estoient demeurés en la dite place, tambour battant, enseigne déployée, mesche allumée et ont emmené de la place deux pièces de canon et huit chairges d'amunitions avec cent charriots de baigaiges, conduits à Montmédy. En ce camp fut mené quarante pièces de canon, tant de Metz, Vic et Nancy, dont ceulx qui sortirent de Metz et qui venoient de Vic et Moyenvic, montèrent à Châtelz-Saint-Germain et furent conduits en escorte par les paysans du Vaulx de Metz jusqu'à deulx lieues proche dudit Damvillers.

Chasteaulx de Condé démolly. (1637).

En la mesme année 1637, fut par ordonnance du Roy demolly et accablé le tant beaux et riche châteaulx de plaisance de Condé, à deux lieues au deça de Nancy, posé sur une montaigne au-dessus de la rivière de Mozelle. Les ardoises en furent vendues à un maistre bastelier du Rhinport à Metz dont il fit rescailler deulx de ses maisons à Metz. La feraille et aultre butin fut vendu à d'autres qui les amenèrent en des bateaux en la ville de Metz. C'estoit la prison des gentilshommes lorrains, lorsqu'ils étaient du sang des princes et qu'on ne les voulloit faire mourir, lorsqu'ils avoient faict quelque forfaict digne de mort. On les emprisonnait en ce chasteaulx jusqu'à ce qu'ils avoient finy leurs jours. Au reste c'estoit dhommaige, c'estoit le vrai nid de lappins du prince de Lorraine en un bois tout proche; que quand ils sortoient de la rapaille, on eust estimé ny avoir en partie du monde aultant de ces bestes comme il y en avoit là.

Guestnome pillé et brulé par les Messins.

Le vingt-neuviesme jour du moys d'octobre, fut bruslé les bourg de Chestnom, en Bourgogne, par un nommé M. du Parque, lieutenant de la compagnie de chevau-légers pour M. Fabert au pays messin, dont il fut faict grand desgast ès maison pour le bled et orge engrangé : prindrent tous les chevaulx et aultres bestialles dudit Chestenom, les menant à leur retour au chasteaulx d'Ennery [1] où estoit leur gar-

[1] Nous avons vu que Fabert avait reçu le commandement du château d'Ennery où il était représenté par son lieutenant, M. Du Parc. Ce château était une propriété particulière sur laquelle le roi n'avait nul droit; cependant,

nison. Et delà les venoient vendre à Metz à son de trompette à qui plus. Cestoit grande pitié ; lun roboit d'un costé, les ennemis d'aultre, tous les maulx eschéoient sur les menus pauvres gens : on ne parloit que de boutefeux et preneurs de vaches. Dieu surtout !

Taxe du vin.

La mesme année le vin au pays fut compté à conte d'hôte à trente-trois francs le charaulx et à Metz trente-six francs, duquel non content on maudit ceulx qui avoient faict ceste taxe : mais de leurs oraisons n'en eurent aultres récompenses, que de rien dire. C'estoit meilleur. Le vin fut bon et les bledz.

Une femme brulée à Metz par feu. Coup comme ung tonnerre.

En ce mesme moys d'octobre et an, une femme nommée Charlette Manjot, fille d'un chanoine de la grant esglise de Metz et femme à un nommé Jupin, praticien, procureur du palays, résidant pour lors au haut de Saint-Ferroy, paroisse Sainte-Ségolène, par une nuit estant couchée elle seule en une chambre basse, fut brûlée de tout son corps depuis son visaige jusqu'aux genoulx et rostie comme sy elle eust esté mise sur un gril, sçans que personne du monde ait veu quelque

---

en raison de sa force et de son importance stratégique, il avait été classé comme place de guerre et le roi nommait le *capitaine* qui y commandait. En temps ordinaire c'était au maître du logis qu'était attribué ce titre. Mais les circonstances étaient telles qu'il fallait de véritables hommes de guerre pour remplir de tels emplois, et on y avait placé un petit corps de troupes légères.

chose. Son mari estant en une chambre en haut au-dessus d'où que la dicte femme couchoit. Il n'en fit aulcune mention, car les voisins ouyrent un cry de la femme et comme un coup de tonnerre en icelle maison, parquoy on courut en ceste maison. Luy ne s'esveillant pas par le bruict, fallut presque rompre la porte de la maison pour y entrer. De quoy à la fin ledit Jupin l'ouvrist en asseurant qu'il estoit yvre et endormy, qu'il n'avoit ouy le bruict et affirmant de force qu'il ne sçavoit rien de tout cest malheur. Enfin de mon compte la pauvre créature mourut aussytost sçans pouvoir dire comment cela sestoit arrivé. Chacun en disoit du sien, l'un disoit : c'est le feu du ciel parce que c'est une fille de prebstre ; les aultres disoient : c'est son mary. Jay ouy dire qu'il estoit comme magicien ; car il ne l'aimoit pas parce qu'elle estoit subjecte à s'enivrer. Enfin dès le matin cest homme se sauva, doubtant d'estre poursuivy, en la maison des pestiférés en la Cornée-Geline. Y ayant esté quelque tempts il fut escusé, fut prins et menné en prison. Après avoir esté en question ordinaire et extraordinaire, il ne confessa jamais d'avoir faict ni fait faire ce crime, disant que c'estoit Dieu qui l'avoit punie à s'enivrer et mesme disoit que fille de prebstre ne finissoit jamais bien ses jours. En outre il sceust sy bien défendre sa cause, comme aussy il estoit auparavant trouvé un des meilleurs pratriciens en lettres et chiquonnevie qui fut dedans Metz, quil ne fut que banny à la corde au colz hors de Metz et du pays pour jamais y rentrer. Ce qu'il en appella auprès de nos seigneurs de la cour du Parlement séant à Toult, où il y fut mené. Son procès fut tout cheu à rien, sinon que ses biens furent tous perdus et bannis à perpétuité. Mais on ne peult jamais le trouver pour le faire mourir.

En l'an 1644 le bruict couroit partout qu'on l'avoit veux ès bois du costé de Mécleuves et Jury qui estoit en manière d'un diable et d'un magicien, qui coupoit les cheveulx à des filles et leur disoit : va dire à ceulx de Metz que Juppin t'a

coupé les cheveulx ; tellement qu'on a dit (que je ne l'asseure pas pour vray) que deulx filles y sont mortes de paoeur. Et pour ces bruicts qui couroient, personne n'osoit aller en ces quairtiers-là ; les aultres disoient l'avoir veu à la grosse ormel au-delà de la porte à Mazelle. Au reste c'est assés parler d'une chose qui possible n'est pas vraye, car je ne puis asseurer une chose sur ouy dire.

Famine en Allemaigne. Dix mil pauvres venant à Metz.

Parmy ceste saison et année il y avoit une sy très grande famine en Allemaigne que l'homme ny sçauroit jamais la racompter. Il y vint un messaiger de Salverne qui venoit pour lors apporter des lettres à M. de Roquepine qui affirmoit qu'il y avoit sy très grande disette tant à Salverne qu'en deça du Rhimps, qu'il estoit force que les gens se mangeoit l'un à l'aultre, et qu'il y avoit bien trouvé pendant son voyage dix mil pauvres, qui demandoient le chemin droicte à Metz. Mais ledit messaiger dit qu'il n'estimoit pas que des dix mil qui estoient en chemin qu'il n'y sçauroit venir le thiers près de Metz, cause qu'ils estoient si dolents qu'on ne se rencontroit que des pauvres corps morts ou à demi-morts, aieant encoure de la charongne de bestes ou de gens auprès d'eulx, mais qu'il croyoit plustost estre chair de chrestien que de beste, car il n'y avoit plus de bestiaulx en ces quairtiers là. Enfin au boult de trois jours les pauvres Allemands, les ceulx qui estoient encore un peux forts, arrivèrent devant les portes des Allemands et de Mazelle où ils se trouvèrent par compte faict deux mil. Leurs compagnons demeurérent à la proye des loups. Y aieant esté, leurs princes allemands qui sestoient sauvés à Metz, leur faisoient grandes aulmosnes, leur portant chaque jour de la viande et du pain:

mesme plusieurs en cachette entroient à Metz où on leur faisoit bien des aulmosnes. A la parfin il en vint tant que fut faicte ordonnance de par le Roy, et n'en sçavoit rien, de sortir tous les pauvres Allemans hors de la ville et du pays, voieant qu'ils apportoient grande maladie et pauvreté. On trouvoit qu'ils estoient avant le nouvel an venu audit pays six mil mendians et plus de trois mil morts parmy les chemins; bon Dieu, quelle punition !

Les pauvres Allemans mennés hors de Metz et du pays. (1637).

Or leur fut baillé à chacun quatre pains d'amunition et prindrent on cent soldatz pour les chasser devant eulx comme (sauf respect) des bestes. Et avoient ordre de les mener jusqu'à Saint-Avolx. Estant tous ensemble on fit recueille de tout, on en trouva cinq mil, après les avoir mis en troupe on les emmenèrent coucher aux Estangs et après jusqu'au dit Saint-Avolx. J'ay ouy affirmer a un chevalier qui estoit de la partie qui les conduisoit qu'auparavant qu'ils vindrent à Saint-Avolx quil en mourut parmy les chemins plus de cinq cents.

Nouvelle justice.

En ceste année fut par Monseigneur l'Eminentissime Cardinal de Lavalette faicte nouvelle justice à Metz au moys de juin, le septiesme jour, dont fut elleu pour maistre eschevin de Metz Monsr Abraham Fabert, seigneur de Mollins [1] et le

[1] Abraham Fabert, père de celui qui devait être le maréchal Fabert, prenait la charge de maître-échevin pour la cinquième fois, l'ayant tenue déjà de 1610 à

changeur fut M. de Paulo : et parmy ce tempts, au moys d'octobre, fut faict le feu de joye à Metz d'une deffaicte que M. le duc d'Alluin fit devant la ville de Lancate à l'encontre des Espaignols qui l'avoient assiégé : dont furent mis en déroutte et leur baigaige perdu, après y avoir par lesdits Espaignols été tenu le siége trente jours durant; où le sieur de Barry, gouverneur en ladicte ville pour le Roi, receust dix sept mil coups de canon.

Cher tempts. Le bled à xxvij fr. la quarte.

En ceste saison le bled froment valloit vingt sept francs la quarte, lesquelles fut faicte ordonnance de par le Roy et messieurs les maistre eschevin et Treize de n'en laisser sortir aulcun grain sçans avoir billet signé du gouverneur; le seigle estoit à vingt et un et le métillon à vingt quatre francs. Encour n'en pouvoit on recouvrir pour son argent. Cella fut affiché au pilier royal devant la Grande esglisse le vingt et uniesme de décembre et en mesme tempts il fallut que tous les maires et mainbourg portassent au maistre eschevin au palays tous les rolles de leurs bourgeois et combien ils estoient en chaque mesnaige de femmes, enfans, serviteurs et servantes et l'affirmer tout d'un tempts. Dont cela estant faict et rapporté en leurs mains ils taxèrent combien par chacune sepmaine chaque mesnaige auroit de vivres pour eulx substanter; et après avoir tout ce réglé, ils sçavoient ce qu'il falloit où qu'ils bailleroient des vivres

---

1614, de 1618 à 1620, de 1624 à 1625, de 1632 à 1633. Il devait la garder cette fois jusqu'au 7 août 1638, jour de sa mort. Il avait reçu, en 1630, le collier de Saint-Michel, juste récompense, qui ne fut pas la seule, de ses éminents services. Les jetons qui furent frappés, en souvenir de son entrée en charge de cette année, portaient la devise suivante, bien applicable au personnage qui l'avait choisie : « *A la vertu rien n'est inaccessible.* »

à un villaige par sepmaine. Il fallut que les mainbourg des villaiges y aillent une foys en la sepmaine, un jour de marché, avec les rolles du taxe qui en avoient esté faicts tant par Mons[r] le gouverneur que par les maistre eschevin et Treize de la ville, dont par chaque mesnaige estoit distribué chacun sa petite portion, bien petite, encoure les pauvres paysans estoient-ils battus par les sergens et soldatz des portes comme chiens en sortant, voulant avoir à boire et argent le plus souvent; cestoit la plus grande pitié du monde, et qui eut esté au pays il y avoit plus de quatrevingt années, et cest nauffraige dura plus de sept moys à estre en ces peines [1].

Les maistres de tous les métiers et leurs consors vont au bled à Verdun, venant de la Champaigne. (1638).

Ledit bledz que dessus venoit de la Champaigne, comme de Reimps et de Chalons et aultres lieux. Où il fut ordonné en mesme tempts que tous les gens de mestiers de la ville de Metz et de chaque maîttrise eussent à mettre argent ensemble tout le mettier, pour aller avec des chars et charrettes en la Champaigne où à Verdun quérir du bled pour leur nourriture et pour en revendre aux pauvres menues gens, au prix de 24, 25 et 27 libvres la quarte, comme dit est. Lesquelles tous les mettiers y allèrent l'un après l'aultre; et chacune sepmaine on y alloit avec cinq ou six cents chars que charrettes avec bons convoys de soldatz et des paysans commandés; tellement que Dieu voulut qu'on trouvat assé de vivres pour de l'argent. Il y en avoit encoure assé suffi-

[1] Voilà ce que le chroniqueur appelait tout à l'heure « vivre assez honnestement. » Que devait-ce être ailleurs?

samment dans la ville, mais ceulx à qui c'estoit le cachoient dans des caches affin qu'on ne les puisse trouver, estimant le vendre encour plus cher. Mais quand les mettiers eussent esté quérir ce qu'ils s'estoient cottizés, ils en vendoient au menu peuple que cela leur vint à souhait. Alors fut deffendu à peine de cent libvres d'amende de n'en vendre d'aultres sur le marché ni aultres lieux jusqu'à ce que celluy de Champaigne seroit du tout vendu au prix du taxe. C'estoit du bon bled, et revenoit bien à farine et en pain.

Lavaux, capitaine françoys, faict ou laisse mourir les Lorrains en prison à Sansy.

Parmy ce tempts et saison un capitaine françoys, que je nosse dire son nom[1], estant en garnison au chasteaulx de Sansy avec ses gens, aieant pris plusieurs pauvres paysans lorrains, comme laboureurs et aultres pauvres gens ruynés, les laissa mourir de faim, tellement que le premier d'eulx estant mort ils se mangeoient l'un à l'aultre. On dit qu'il en fit pourrir et mourir en prison plus de cent; dont il eust un très grand blasme et deshonneur, et fut mis dehors et en fut mis un aultre à sa place. Où qu'il a mouri, comme l'on dit depuis, en un bourbier estant blécé par l'ennemy: ce que l'on dit communément que le bon Dieu ne laisse rien à impunir.

---

[1] Le chroniqueur a oublié, en montrant cette délicatesse, qu'il venait d'écrire dans le titre qui précède le présent alinéa, ce nom qu'il ne veut pas prononcer.

On peut supposer que la prison où se passa cet affreux drame existe encore. On voit, en effet, dans les ruines du château de Sancy un souterrain qui a dû servir de cachot : triste séjour, humide et obscur!

Le grand convois part de Metz pour aller au bled. (1628). Jean Bauchet, greffier de Plepp^e, autheur de ce p^{nt} livre est au premier rang.

J. Bauchez,
greff^r.

Malheur dessus malheur en la dite année, le mardy auparavant la feste de St Jean-Baptiste, il fut ordonné de la part de M. de Roquepine et de Messieurs les magistratz, aux paysans du val de Metz et à ceulx des quatre mairies d'aller conduire deulx ou trois cents chars et charrettes jusqu'à Verdun pour ramener les bledz que ledit sieur de Roquepine et les magistratz avoient achepté en Champaigne, pour subvenir à la fourniture tant de la garnison que tousjours pour substanter la ville, qui estoit cent mil quairtes, comme l'on rapportoit. Or, estant les paysans commandés soub un potier d'estain, qui estoit leur cappitaine, qui s'appeloit Bonnet, estant de Metz; mais auparavant qu'il vint résider à Metz estoit capitaine des paysans de tout le hault chemin vers Sainte-Barbe, résidant à Vantoult. Ny aieant son pareil pour aller en parade quand il falloit aller à la bienvennue et entrée d'un gouverneur à Metz. Pour couper brèche à mon discours, print quatre-vingt de nous à l'avant-garde : moy-mesme y estois en premier rang, et montant à Rouzérieulle, en prenant par Genivaulx, prenant à Malletour nous allasmes gister entre le mollin de Suzemont et Hanonville-au-Passaige, en un prez qui est là sur un canal qui passe là, où toute la nuict il y fust faict bon guetz. Le lendemain suivant, on mist devant l'avant-garde plus de deux cent bouriques avec douze soldatz appelés les enfants perdus. Aieant passé proche Labieuville, on chasse ces ânes devant, qui amenoient chascune sur leur doz drès Verdun jusqu'à

Metz, chascune six bons bichetz de bled, et ung brave homme les conduisoit, qu'on appeloit le cappitaine des Caunar, monté sur un cheval, avec un rouge manteaulx d'escarlatte. A chacun convois il amenoit, pour le moins, deux cent quatre vingt quartes de bled et il avoit pour le voitturage de chacune quarte six testons, comme les autres chartiers. Enfin de mon discours, les ânes, à tout dire, entrèrent en un bois à demi-lieue au-dellà de Làbieuville, quon appelle la Grand-Chairière, criant, hurlant de telle sorte qu'on n'en eust ouy Dieu tonnerre. Deux cents hommes, et plus, de l'ennemy qui estoient dedans oïeant le bruict, estant en embuscade, qui attendoient la proye il y avoit deulx jours auparavant; Dieu sçayt s'ils se mirent en bon ordre pour nous bien battre, ce qu'ils firent. Ils avoient embuscades à l'entrée dudit boys et au-dehors. Quand nous feusmes entrés dedans avec les meilleurs butins, les Bourguignons donnèrent sur les enfants perdus, et en la première deschairge qù'ils firent tuèrent trois femmes des fauxbourgs de Verdun. Les enfants perdus se sauvèrent parmy le boys, le capitaine des ânes de mesme, quatre ou cinq bouchers de Metz d'un autre costé, où le cheval d'un fut blécé qui porta son maistre à Malletour puis mourust. Les bouchers reculèrent en l'avant-garde dont l'avant-garde crie: aux armes; chacun appreste son coup pour tirer. Le capitaine Bonnet descend en bas de son cheval prend son fuzi en une main et son pistollet de l'autre, le sergent Pojard de mesme : il tirent chacun son coup; l'eurent-ils faict voicy venir une deschairge de coup de mousquetade et de fuzi sur nous; voilà le pauvre capitaine Bonnet et ledit sergent Pojard mort et plusieurs aultres. Or doncque, nous voilà pris le culz au chausse par darrière et devant, le corps du convoys fut aussy attaqué de telle fureur qu'ils quittèrent charriot et bagaige auparavant que l'avant-garde. Or doncque fallut, l'un et l'aultre, se retirant hors du boys, nous fallut gaigner la couline; gentilles jambes saufve le corps; s'il y eut de la chevalerie ennemye avec ses piétons

j'estime qu'il en eùt moult des tuéz et des faict prisonniers, car l'un fuyoit d'un costé, les aultres de l'aultre, personne ne s'attendoit à regaigner Mallatour ; il y en eut encoure plus de cent cinquante chars que charrettes sauvés ; mais le meilleur butin estoit desjà au boys, les marchands qui avoient de la marchandise avoient taschés d'estre tout auprès de l'avant-garde. En outre, les Bourguignons pillèrent tous les charriotz, et charrettes, deffoncèrent le vin, montèrent sur les chevaulx des pauvres marchands, chassèrent les ânes droit à Théonville et tuèrent, tant hommes que femmes, soixante sur la place, et emportèrent deux mil aulnes de fin rouge escarlatte que M. de Roquepine envoyoit à Verdun. Entrant à Théonville on en faisoit feste comme sy eust esté qu'ils eussent gaigné la France, enfin leur butin fut estimé comme je l'ai ouy sertiffier, par des gens qui venoient de Théonville, jusqu'à 200,000 francs. Depuis la guerre déclairée ils n'avoient faict un tel butin ni un tel meurtre pour un convoy. Retournons donc à nous aultres Messins : après avoir bien fuy et sçans cesser jusqu'à Malletour, et personne qui ne couroit après nous, nous feusmes d'advis de sy rafreschir. Après avoir un peu repris laleine, on retourna requérir les corps morts et en chargèrent-on de Metz et du pays, vingt-sept, qui furent portés et ramenés jusquà Rouzérieulle où ils furent enterrés en la semetière, en terre sainte. Les ceulx qui estoient de la religion, comme estoient le capitaine et le premier sergent, furent ramenés à Metz pour y estre enterrés. Les aultres, de Verdun et de la Champagne furent chargés sur mesme leur charettes et menés pour les enhumer à Marchéville. A la parfin j'y eus belle poeur. Dieu, faites paix et miséricorde à tous nos pauvres fréres qui ont décédé ! et cest effroidz estoit moult cruel et sanglant, tant pour le bruit qu'ils faisoient avec quatre tambours et des fifres et crieries, que mesme des coups d'arquebuzades qu'ils donnoient. Bon Dieu ! il falloit avoir moult de mal et de crainte pour aller quérir un peu de

pain, et quand il estoit à Metz on n'en pouvoit encour point avoir. Dieu sur toutes!

Lun nommé Garleloup rompu au Champasaille.

Au moys de juillet, le septiesme, fut un nommé Garleloup, natif de Théaucour, pris en entrant au pont des Morts; fut derompu sur une roue au Champasaille. On disoit qu'il avoit, en sa vie, mangé six cœurs de jeunes filles après en avoir faict à sa vollonté, et qu'il avoit tué plus de quatre-vingts hommes; dont il mourut en assé bonne repentance. Il disoit qu'il avoit bien mérité sa mort et qu'il la prenoit en patience. Cela fut cause qu'on ne le fit guères languir et eust saincte terre.

Le feu à Saint-Éloy.

Le douziesme du moys de juillet les Bourguignons sortant de Théonville, par un matin, vindrent mettre le feu en métterie du Bois Saint-Georges, en plusieurs maisons Saint-Éloy et au Guette, où il fut entièrement bruslé à cause que la maison estoit tout de bois; dont ceulx de Metz furent bien espouvantés. Ils tirèrent les pièces de canon de dessus le boulevart et la platte-forme d'auprès la porte du Ponti-froidz après eulx, mais ils n'en coururent desjà plus fort leur retour où ils enmenèrent moult de gens et bestaill prisonniers.

Contributions mises sur le pays. (1528).

En mesme tempts furent les paysans cotizés de bailler,

par moys, quantité d'argent de contributions pour payer la chevalerie et l'infanterie qui gardoit sur les frontières du pays, dont ceulx de Plappeville, pour leur part, en furent par moys pour quarante cinq francs messins. Les bourgeois de Metz ne voulurent point payer, dont il leur fut contrainct d'aller garder les passaiges eulx-mesmes.

Les bourgeois vont en garnison.

En mesme tempts les bourgeois de Metz allèrent en garnison bien malgrez leurs dents, où ils se relevoient de garde de trois jours en trois jours, comme à Semécourt, Maizière, au chasteaulx d'Ennery, Vigy, Vry la Petite Metz, Bertoncourt, Verize, Berlize et au chasteaulx d'Ancerville, pour contrecarrer l'ennemi, pour faire les moissons.

Bled ravalle de 27 francs à 14 francs.

En mesme moys d'aoust, le blé ravalla de prix, et de vingt-sept francs qu'il estoit il deschut de la moittié et le meilleur revint à quatorze. Alors on cessa les convoys qui avoient duré quatre moys. Parmy ce moys couroit un bruict vallant pire que gelée. Que lon disoit que M. le viscomte de Turenne menant une armée, pour le roy de France, en Allemaigne estoit deffaicte et qu'il avoit laissé, en se battant, cinq mil hommes sur place. Tout d'une routte aultres nouvelles furent aussy que le duc de Lorraine avoit mis toute à l'espée les ceulx de Rambervillers et puis qu'il y avoit mis le feu partout. Ce qui donna tousjour plus de subject aux Messins d'estre sur leur garde.

Le maistre eschevin mort ; son mestier estoit librairier.

Le septiesmes aoust 1638, Mr Abraham Fabert, maistre eschevin de Metz, seigneur de Mollin et du vieulx chasteaulx, mourut, et alla de ce siècle en l'aultre, où il fust regretté de plusieurs à cause qu'il estoit bon justicier en toute pratique. Son premier mestier estoit libraire, où il n'y avoit son pareil[1] ; encour d'aulcunes foys en passant son tempts il faisoit quelques beaulx libvres. C'est luy qui fit bastir, de ses deniers et mailles, la belle maison du Saucy qui est toute seule sur l'eau où les aultres foys on faisoit justice des malfaicteurs. De librairier il devint treize et puis, par deulx ou trois diverses fois, fut maistre eschevin de Metz et intendant des abbayes de Saint-Vincent, Saint-Clément et Saint-Symphorien, de monseigneur l'éminentissime cardinal de la Vallette qui en estoit abbé[2] ; il mourut en ces offices-là. Aussy il estoit fort aymé du roy Louys XIIIe ; lorsque le camp estoit devant La Rochelle, le roy mesme y estant en personne, M. de Mollin y fut mandé comme estant un homme de bon esprit pour son art. Il donna l'advis au roy de mettre une chaisne au travers de la mer affin que par icelle

---

[1] Abraham Fabert était à la fois un habile imprimeur et un sérieux et laborieux auteur. On trouvera dans l'*Essai philologique* de M. Tessier des renseignements étendus, autant que fidèles, sur ce double mérite. Il est également certain qu'on avait confiance dans sa valeur et dans son instruction militaire ; il remplit à Metz l'emploi de commissaire ordinaire de l'artillerie, puis celui de commissaire provincial des Trois-Évêchés, sous le grand-maître Sully.

[2] Le cardinal de Lavalette exerçait, en effet, ce fructueux cumul. Il était abbé de Saint-Clément depuis 1624, de Saint-Vincent depuis 1628 et de Saint-Symphorien depuis 1635. Il jouit des importants revenus que lui assuraient ces titres jusqu'à sa mort, en 1639.

puisse empescher les gallères qui venoient d'Angleterre d'entrer avec des vivres en La Rochelle; mesme que l'on pourroit, avec le tempts, faire une digue avec des bateaulx contre icelle chaisne; ce qui fust trouvé bon, et par icelluy advis le roy en fist faire une et l'y mettre, ce qui empescha les vivres qui ne purent plus entrer, dont La Rochelle se rendit en la protection dudit sire roy par ce moyen là. Voilà à son retour comme le roy luy promit grande récompense tant qu'il vivroit. Il luy donna une grande chaisne d'or en signe d'amitié, tellement que l'amitié se porte pour le présent encour auprès de ses enfans, comme il sera en son tempts et terme plus amplement déclairé. Dieu luy fasse mercy et à nous tous ensemblement.

Feu de joye de la naissance du Dauffin à Metz. (1638).

Le cinquiesme jour de septembre, sur la nuict, naquist à Saint-Germain-en-Laye, à deulx lieues de Parys, Monseigneur Louys de Bourbon, Dauffin de France, chose miraculeuse qui avoit esté moult souhaicté par tout le royaulme. Il y avoit vingt-deulx ans et plus que le roy et la royne estoient mariés et n'avoient encoure eu aulcune lignée; dont par la graice de Dieu ce fut un filz aussy beaulx et d'aussy belle apparence qui sest peu veoir d'enfant. Son parrain fut Nostre Saint Père le pape Urbain huictiesme. Il fut baptizé longtempts après sa naissance, par l'esvesqûe d'Auxerre, et son nom fut donné comme à son père : Louys de Bourbon, quatorziesme du nom. A Metz, on fit de moult beaulx feux de joye par toutes les rues, en chantant le *Te Deum*, en louant Dieu et ses saints de nous avoir envoyé un petit roy pour gouverner son peuple. On sonna Mutte deulx heures durant; on tira tous les canons de Metz, à la citadelle, de mesme, en signe

de resjouyssance, en plusieurs lieux parmy la ville on faisoit courir par engin des fontaines de vin, pour boire à la santé du nouveaul roy. On trouva que c'estoit un miraicle divin et que l'avoit esté par la prière de son père, le roy, quil estoit venu un Dauffin, car le roy avoit mit son âme, son corps et tout son royaulme en la protection de la noble bienheureuse Vierge Marie, en la priant tous les jours trois foys: au matin, à midy et au soir, à deulx genoulx devant l'imaige de la Sainte Vierge, le plus souvent en la grande esglisse de Nostre-Dame de Paris, pour quil luy puisse envoyer un recomfort après sa mort pour gouverner son peuple et tout son royaulme. Aussy, grâce au ciel, on en a vu l'expérience. Dieu nous le conserve et luy faisse le don de grâce qu'estant en aage de gouverner son royaulme, il le puisse sy bien régir et gouverner exactement et modestement qu'il en puisse tirer de la gloire devant Dieu et tous les peuples de son royaulme. Je prie Dieu qu'il luy en fasse la grâce. Ainsi soit-il.

Le vin à compte dhoste. (1638).

La mesme année fut par le maistre eschevin de Metz, surnommé Guichard [1], et les treize, le vin compté à compte d'hoste qui estoit fort bon, meilleur quil n'y avoit eu depuis plus de six ans en ça et sy en avoit assés abondamment qu'à Metz il fut compté à cinquante quatre francs le charaulx, et au pays à cinquante francs messins.

---

[1] Antoine Guichard succéda à Abraham Fabert dans la première magistrature de la cité, mais ne la conserva que peu de temps. La liste des maitres-échevins, donnée par dom Jean-François à la suite du *Vocabulaire austrasien*, contient sur cette époque quelques erreurs faciles à relever.

Les Messins brullent Luttange.

En mesme tempts les garnissons messaines allèrent bruller Luttange; le villaige fut entièrement brullé, les grains perdus qui estoit engraingé, à cause qu'il y avoit garnisson au dict chasteaulx qui y venoient faire de mesme, jour sur aultres, dans le pays messin. Cest maulvais art fut le septiesme descembre. Le dixiesme du dict moys on apporta la nouvelle de la prinse et reddition de la ville de Brissac, faite par les Suédois, conduicts par le duc de Weymar, prince allemans tenant le parti du roy de France.

Reddition de la ville de Brissac [1].

Le duc de Weymar aieant receu advis que le général Gœtz estoit arresté prisonnier par ordre du roy de Hongrye, et le commandement de son armée donné au comte de Mansfeld qui, pour signaler ses premiers actes, avoit signalé de faire un effort pour le secours de Brissac, ou du moyns surprendre quelqu'une des villes forestières : son altesse de Weymar s'achemina sur le commencement de descembre à Reinfeld, avec partye de son armée, affin de prévenir ce coup et chercher à tout évesnement l'occasion de combattre ses ennemys qui, d'ailleurs, se consumoient par la faim et le maulvais tempts. Mais il est arrivé que pendant ce voyaige

---

[1] Il est plus que probable que cette narration a été copiée par le chroniqueur dans un rapport imprimé, plutôt que recueillie dans des récits et reproduite de mémoire. Le style est beaucoup plus net et l'orthographe plus régulière que les siens. On ne peut pas hésiter à reconnaître dans ce morceau une autre main que celle qui décrit les misères du pays messin.

ceulx de Brissac, réduicts à une extrémité effroyable, sur le point de mourir de malerage de faim et hors d'espoir d'aulcun secours, les habitants se résolurent de se joindre avecque la garnisson pour se rendre à Son Altesse en cas que Reinac n'y vollust consentir. De faict, ce gouverneur les aieant encoure une foys remis jusqu'à ce qu'il auroit envoyé vers les chefs impériaulx, sans vouloir plus attendre ils envoyèrent, drès le neufviesme du courant, une trompette au camp Weimarien demandant une composition honorable et prompte. Ce qui obligea finalement le dict Reinac à y condescendre aussy et, dès le douziesme, il fist sortir trois de ses députtéz à sçavoir : un lieutenant-coulomnel, un cappitaine et un prevot de régiment, lesquels firent cognoistre avoir plus haste de capituler que les assiégeans n'avoient à les y recepvoir. Mais Son Altesse se trouvant à Rheinfeld [1], le général-major Erlack, qui commandoit le siége en son absence, l'en advertit aussytost par poste et néanmoyns il ne put et ne vollut se rendre devant Brissac que trois jours après, pour d'aultant plus les mortiffier et rendre leur capitulation moins advantageuse, laquelle, cependant, ils poursuivirent si instamment que dès le lendemain, treiziesme du moys, Reinac envoya ses ostaiges et le quinziesme on commença à traicter en bonne escient, pendant que Son Altess arriva au camp où tout fut conclud et arresté le dix-septiesme dont voici les principaux articles :

Que le sieur de Reinac et tous les aultres, coulomnels cappitaines et soldatz, sortiront de Brissac, le dix-huictiesm décembre 1638, tambour battant, balle en bouche, enseign déployée, avec leurs armes et bagaiges, deulx pièces d canon tirant huict livres de balles, vingt boulletz et deul caques de pouldre. Et seront convoyéz, par terre, jusqu'

[1] Reinfeld avait été quelques mois auparavant, avec d'autres places, le pr x d'une brillante victoire du duc de Weymar.

Offenbourg par les gens de Son Altesse de Weymar. Et leur sera donné du pain pour deulx jours.

Tout ce faict et accordé, M. le duc de Weymar, lors de ceste sortye, ne parut oncques sy rempli de gloire et d'honneur que ce jour-là ; estant monté magnifiquement sur le cheval de Jean de Werth,[1] suivi de cinquante seigneurs gentilshommes et haults officiers de son armée, et à la teste de sept ou huict mil hommes de pied, tous en bastaille, salué par ce gouverneur Reinach et toute sa suite, leurs enseignes arborées des aigles se traînant en terre soub le piedz de ce prince, qui pour tant de gloire et de submission ne tesmoigna point en avoir le cœur plus enfléz, ains au contraire il rendit, sur le champ, très humbles actions de graces à Dieu pour un sy heureux succès, et, dès le lundy vingtiesme dudit moys, fist prester le serment par les bourgeois, au roy de France, et par toute la garnisson qu'on estime estre resduicte presqu'à la moittiéz depuis le siége, tant ils y ont souffert par la famine.

Le vingt sixiesme, Son Altesse fist chanter le *Te Deum* avec force musiciens et organistes que l'on a fait venir de toute la province. On trouva dans l'arsenal et les magasins cent cinquante pièces de canon de tout calibre, huict cent quintaulx de pouldre, six cents quintaulx de mesches, quatre mil grenades tout apprestées et trois mil aultres potz à feux, quelque peu de vin, mais point de grains ny pain, y aieant trois sepmaines que les soldatz n'en avoient point veu.

Au reste, le sieur de Reinach et sa femme, comme aussy le chancellier Volmar et toute la garnisson sortye dudict Brissac arrivèrent, par eau, devant Strasbourg le mardy, vingtiesme décembre, et se rafraischirent dans la ville jusqu'au jeudy suivant. Où le beau-père et aultres parents

---

[1] Le duc de Weymar avait battu et fait prisonnier Jean de Werth, dont il avait gardé le cheval, comme un souvenir et un trophée de sa victoire.

dudict Reinac l'ont voulu destourner d'aller trouver l'empereur dans le ressentiment d'une telle perte mais il sest résolu de luy porter sa teste, ne sçayt-on s'il la rapportera, car ilz luy ont allégué que la ville de Reinfeld tint bon vingt deulx sepmaines, il y a quatre ans, et que celle-cy n'en avoit pas tenu dix huict et qu'il auroit peine à justiffier la perte d'une place d'une telle importance. Quelques-uns escrivent que le coulomnel Kanofky y commande en l'absence de Monsieur le duc de Weymar.

Les fosséz au cloistre de Saint-Symphorien. (1639).

Sur le commencement de l'année 1639 fut faict, par ordre du Roy et de M. de Roquepine, commandant à Metz, un grand fossé prenant prosche de la porte d'Enfer et traversant dans le cloistre de Sainct-Symphorien jusqu'au jardin ou parterre du roy, dont il y eut dudict cloistre de la vigne moult bonne gastée.

Les vignes engellés par deulx foys en quinze jours.

Le jour du grand vendredy, la mesme année, la moitié des vignes fust partout engellée, quinze jours aprez, deulx sepmaines avant la Pentecoste furent tout à faict engellées, dont il y eust moult de pleurs et de crys par les pauvres vignerons, comme aussy par les laboureurs du costé de Magni, Sablon, Blori, Augni et tout partout entre deulx eaux. Les bledz furent plus de la moittié engellez, le vin remonsta de deulx foys au double ; le plus gros vigneron de Longeville, de Devant-les-Ponts et allentour de Metz, ne fist receuille en sa moistresse,

quand elle eust esté de vingt-cinq mouées, que trois hottes de vin; les aultres n'en avoient pas un setier. J'ay veu moy-mesme ceulx de Longeville apporter leur vendange de la présente année, la plus grande partie, en des hottes d'ozier [1], encore n'estoient-elles pleines. Enfin tout estoit perdu, sinon proche des costes qu'il y avoit encoure quelques grappes eschappées; encoure quand on les vendangea estoient-ils engelés et durs comme poiz. Auparavant ceste gelée on donnoit la hotte de vin pour cinque ou six francs, après il remonsta jusqu'à vingt cinque francs, et le bled cy-devant on le donnoit pour neuf francs et il remonsta jusqu'à vingt deulx francs, dont cestoit la plus grande pittié qu'on puisse récitter. Encoure sur cela, à la mesme nuict, Théonville fust assiégé; or doncque, on ne sçavoit de quelle party tourner; tout malheur sabordoit en un tempts. Le bon Dieu nous préserve de telz accidents! Plusieurs vignerons abandonnèrent tout et s'en allèrent en la guerre et aultres lieux, pour gaingner du pain, dont plusieurs en perdirent la vie.

Théonville assiégée par Mons[r] de Figuier, général de l'armée de Monseigneur le Daufin de France. (1639) [2].

Le quinziesme jour du moys de maye mil six cent trente neuf, la mesme nuictée que les vignes furent engellées, fust Théonville assiégé par les Françoys, conduicts par un général

---

[1] La vendange dans le pays messin se fait dans de grandes hottes de sapin, qu'on appelle *reds* ou sapins et dont la contenance est d'un demi hectolitre environ. On la remplit de vin jusqu'à un niveau déterminé qui lui donne la contenance de quarante litres et en fait l'unité de mesurage usuelle.

[2] Voir dans *Metz littéraire*, Feuquières devant Thionville, par M. Ch. Abel.

nommé Monsʳ de Figuier, grand gouverneur, pour Sa Majesté, de Verdun. Ce général aieant cy-devant faict quelque vallantisse à la prinse de Danvillers, comme le roy le trouva un homme assés vigilant à son service, comme mesme estant de bonne maison de France, le roy, doncque, l'enchairgea de conduire une armée de sept à huict mil hommes, tant chevaulx que piétons, et nomma ceste armée l'*armée de Monseigneur le Dauffin de France.*

Aieant doncque ledit sʳ de Figuier cest chairge, prist son armée à Danvillers, assisté de M. le comte de Grand-Cez, le mairquis de Praslin, Saint-Paul et plusieurs aultres grands cappitaines, coulomnels et seigneurs, comme aussy de M. de Choisy, intendant de la justice et des vivres de la dicte armée, et s'en vint avaller du costé de Bassompierre et Sancy de tout d'un tempts, sçans que personne de Metz le sçeut, investir Théonville. On fut tout esbahys qu'à la poincte du jour on ouyt tirer, du costé de Théonville, plusieurs vollées de canon et artillerie. C'estoit à l'heure que les ceulx de dedans aperçeurent les gens du roy faire des tours de deffiance tout contre leurs bastions.

Les nouvelles, vers les huict heures du matin, en furent apportées à Monsʳ de Rocquepine, commandant la ville de Metz, pour lors, pour Sa Majesté, en l'absence du cardinal de la Valette, et en un mesme instant Monsʳ de Choisy, intendant de la dicte armée, vint à Metz pour mettre ordre à tout, tant pour les vivres que pour la justice, dont il fallut ouvrir les magasins et de force cuire du pain par les boulangiers de l'armée en attendant celluy qui venoit de France. Mesme plusieurs airtilleries de Metz furent mennés au camp.

Où en mesme tempts furent pris, par le commandement du roy et dudict sʳ intendant, le thiers des hommes, tant de la ville de Metz que du pays messin, pour pionniers ès lignes et tranchées et furent menés par les maires, mainbourgs des villaiges en la maison du roy, à la Haulte-Pierre. Tout de mesme pour les bannerotz des paroisses de Metz,

et, illec estant, leur fust donné du pain d'amunition pour quatre jours et aussy de l'argent, par jour douze soulz de roy, par personne. Et quand ilz y avoient esté quatre jours travaillant, on en renvoyoit aultant pour les remplacer. Mais parmy ses tours le bruict couroit que l'ennemy montoit pour faire lever le camp. Plusieurs se cachèrent et retournèrent à Metz. Et entre eulx il y en eust des foiettéz, et bien punis et leur falut retourner à leurs dépens. Tellement que c'estoit la plus grande pittié d'ouyr braire les femmes quand elles voyoient y aller leur mari et n'ouyoit goutte parmy la ville et les villaiges du païs.

Les soldatz en volupté et débauche.

On avoit aussy levé, parmy la ville, quatre ou cinq cent femmes que filles pour y travailler à pourter la hotte, qui gagnoient argent par jour et avoient du pain d'amunition. Elles n'estoient obligées à y aller que de vollonté. Aulcune gagnoient bien de jour et encoure mieulx de nuict, car toute la nuict ce camp n'estoit qu'en desbauche et volupté. Leurs gardes et sentinelles estoient allentour des garses et concubines ; les menestriers de Metz y estoient tous, on ne dansoit plus à Metz. On n'y faisoit que souspiré parce que le bled remonstist, le vin et toutes aultres marchandises, de telle sorte qu'on n'en pouvoit recouvrir, pour or ni pour argent, pour cause que les vivres de l'armée n'estoient encoure arrivés au camp et failloit que la ville fournisse tout.

Les vivres cher à Metz. Le bled taxé.

De mesme lavarice qui estoit sy plaine entre les bourgeois que rien plus, ce que ne valloit qu'un soulz ils les vandoient

trois soulz. Sur les taulx des boullangers on ny trouvoit point de pain, cause du taxe que Monsʳ l'Intendant avoit faict. Ils laissoient leur pain en leurs logis affin qu'il ne les puisse vendre aux vivandiers de l'armée ce qu'il vouloit. Le bledz fut taxé, par ledit sʳ intendant, dedans Metz à vingt sept francs la quairte de froment, le mointillon vingt cinq et le seigle vingt quatre, encoure falloit-il rompre aulcun grenier pour en avoir au taxe. Bon Dieu! ce n'estoit faulte de bledz, il y en avoit encore assés à planté. Le vin, cy-devant, ne se vendoit le pot, en taverne et feuillaige, qu'un soul et deulx soulz messins, le meilleur, encoure le méprisoit-on parce qu'on disoit qu'il estoit piqué et aigre. Fut après à neuf soulz, six et cinque. Or, à ceste heure on ne le trouvoit aigre ny piqué; il estoit trouvé bon parce qu'il estoit cher. Peu devant la gellée et le camp arrivé il y en avoit qui avoient vendu plus de soixante hottes de ce vin à des braziers vendeurs, faiseurs d'eaulx-de-vie, pour en user: les braziers ne firent aulcune eau mais les laissèrent en vin dont ils vendirent la hotte encoure dix bons francs. Au vray dire il y en avoit la plus grande partie piqué et aigre et si la fourtune n'eust escheu comme elle fit, il en eust fallu lascher en proye; les pauvres n'en voulloient point; quand on leur en donnoit par aulmosne il le crachoient et dissoient : si vos vins estoient bons vous n'auriez gardes de nous en donner.

Le vivre vient de France. Luxure au camp.

Or retournons donc à nos Françoys, que chaque jour à aultre leur arrivoit des vivres de tous costé, tant d'amunitions de guerre que de bouche qui avalloient devant Metz sçans cesse. Les Françoys se donnoient du bon tempts à danser, cabrioller avec les pionnières et aultres filles de

playsir qui salloient pourmener de Metz au camp pour avoir les quairts d'escus des Françoys, faisant mine d'y porter des vivres. Comme mesme il y avoit aucun jour de la sepmaine qu'il y avoit plus d'officiers du camp à Metz que dans le camp; comme aussy sçans doute c'estoit toute la fleur de la jeunesse des gentilzhommes de France, en ceste armée, qui avoient offert leurs services au petit Monseigneur le Dauffin. Voilà comment ils estoient tout remply de volupté. Les particuliers alloient visiter ce camp dissant : je crois que les Françoys sont venus devant Théonville pour tenir une foyre non point un camp. Tout leur canon qu'ils avoient au quartier du roy estoit jeté par terre et les feustes de costé. De tout le canon qui y estoit mené il n'y en avoit que deulx des mis sus et qui soient en estat. A grand peine y avoit-il sentinelle au parque où estoit la munition de guerre. Touttefoys huict jours, dix jours passés, la ligne de l'entour de la ville commençoit forte à s'abréger d'achever.

Une pauvre femme les averty de l'ennemy ; l'appellent sorcière.

Or, comme tout se passoit au camp en bien et en mal, environ le deuxiesme de juin, arriva une pauvre femme au camp, qui estoit du costé de Lucembourg, qui demanda à parler à Mons[r] de Figuier, général de l'armée. Dont au mesme instant elle fut mené au quartier du roy qui estoit dans le chasteaulx nommé la Vielle-Grange[1]. Où estant : Monseigneur, dit-elle, donnez-vous de garde et soyez-y; car je viens d'auprès de Luxembourg où j'estois sauvée en un boys, j'ai veu arriver une grosse armée avec moult baigaiges, qui

[1] Sans doute le château de Lagrange, commune de Manom, à trois kil. nord de Thionville, sur la route de Luxembourg.

se sont tout campé au millieu de la campaigne, et un mien voisin qui estoit prins d'eulx qui se sauva au boys comme moy, m'a dit que pour l'asseurer, c'estoit le général Piccolomini, avec son armée, qui venoit pour battre le camp de devant Théonville et que dans deulx jours il seroit icy.

Lors ledict s^r de Figuier, par audace ou bien ne sçay comment, fut grande pièce sçans rien respondre, puis luy dict : D'où es-tu? Monseigneur, dit cette pauvre femme, je suis à demi de Lucembourg. Va, va, dit-il, tu es une bourguignette; tu n'as, dit-il, pas haste que tu ne m'apporte quelle nouvelle, pour penser moy faire paœur : s'ils viennent, nous les attendons. Les aultres d'allentour luy disent : que vient dire ceste vieille sorcière? il la fault pendre, c'est une espion. Chascun bugnoit à elle. La pauvre femme pensoit avoir quelque récompense de cest avertissement; elle fut bien heureuse de soy sauver.

O Dieu! il eust mieulx valu prendre garde à ce quelle disoit; car maints hommes tant nobles qu'aultres et luy-mesme en ont perdu leurs biens et la vie!

Un chevallier advise lennemis.

Ce discours passant comme fumée, le troisiesme dudit moys, sur la nuict, voicy arriver un chevallier françoys qui venoit de courir à la petite guerre du costé de Bastogne; vint que dite : Monsieur, j'ai descouvry à trois lieues d'icy trois escadrons de chevalerie et plus de mil piétons qui routtoient de ce costé icy. Ce, dit le sieur de Figuères, laisse les venir, s'ils viennent nous les voirrons. Monsieur, dit-il en luy répliquant, ils ne sont pas seuls, car on voit force poussière en chemin dentre les montagnes devers Lucembourg, qui lève en l'air. Ce qu'il avoit bonne raison. Voy, dit le

sr de Figuier, tu es bien espouvanté, as-tu paœur qu'on ne toy coupe les coulles? Cella s'écoulant toujours de petit et d'heure en heure, sçans que les généraulx de notre armée eussent mis leurs gens en armes, ny braquer leur canon. Au lieu d'estre sur leur garde ils se descouchoient du camp pour venir fripper et jouer à Metz.

Le conte Piccolomini sapreste à combattre. (1639).

Piccolomini, général de l'armée impériale, estant pour lors à Bastogne avec son armée, lorsque les Françoys assiégèrent Théonville; dès-lors il eust ordre avec le baron de Soye d'aller secourir cette importante place de la part du roy chatolique et de l'empereur; dont le troisiesme jour du moys de juin; au nom de Dieu, comme il déclaire en sa lettre envoyée à sa sacrée majesté l'empereur, partit donc de Bastogne, le mesme jour arriva à Martelange, le quatriesme à Pesse, guères loin d'Arlon; le cinquiesme à Marené et le sixiesme, à quatre heures, près de Théonville où il commença à mettre son armée en bataille, mais d'aultant plus que la province de Lucembourg estoit pleine de passaiges étroicts, montagnes, vallées et forests, il dressa sa marche de telle sorte qu'il jugea nécessaire de la tenir; jusques le mesme jour il fit venir près de luy tout les cappitaines des officiers de son armée pour leur faire entendre son dessein, et après leur avoir recommandé la craincte de Dieu et le supplié de cœur et d'affection de les assister de ses graices et de son assistance favorable, il leur ordonna comment ils avoient à se gouverner, leur commandant de laisser tout leur baigaige près la ville de Lucembourg et de ne permettre que pas un ne s'éloigne de ses drapeaulx, sur quoy aicant disposé son canon munition et aultres choses; ordonna que toutes

les troupes se missent en campaigne le septiesme juin, deulx heures avant le jour, sçans aucun tumulte, ce que toutefoys ne se fit que sur les six heures du matin.

Cependant en présence de toute l'armée le dit comte Piccolomini fit célèbrer la sainte messe et prier sa divine Majesté de luy daigner assister en ceste occasion; puis il commença à marcher, et affin que les François ne furent advertys de son arrivée ou en cas qu'ilz eussent quelqu'avis ils ne creurent pas qu'il fut sy près d'eulx, il fit deffense de battre le tambour, de sonner les trompettes, et ordonna de marcher sçans bruict à la façon qui s'ensuit; Premièrement poussa devant son armée mil mousquetaires commandés par le baron de Soye, puis marchoit le général-major Beck conduisant l'avant-garde, le comte de Suis commandoit l'infanterie, et le général-major le marquis de Gonsague la cavalerie. Le comte Piccolomini et le marquis de Careto estoient auparavant résolus avecque les aultres trois marichaulx de camps, de nous secourir l'un à l'autre chascun en sa chairge en cas que la nécessité leur requist.

Cependant qu'il marchoit de la sorte, à deulx heures près de Théonville, il eust advis que les Françoys avoient pris le chasteaulx, du costé gauche de Théonville, qui est assez fort, nommé Rodmach [1], où il y avoit dedans cinquante mousquetaires et cinquante cavaliers, où lequelle il l'envoya bloquer par deulx régiment, sçavoir : Florence et Lavars, jusqu'à ce que toute l'armée et le canon furent passés; où il fit sommer tout aussytost de se rendre promptement à peine de la vie, ce que les Françoys firent incontinent veu les forces qui les environnaient.

Or, estant passé une lieue plus avant, il s'advança avec le

---

[1] Rodemak, petite ville fortifiée, dominée par un vieux manoir féodal du treizième siècle, sur la frontière du duché de Luxembourg, à 15 kil. nord-est de Thionville. (Voir une *Étude sur Rodemack*, publiée par M. Ch. Abel, dans la *Revue d'Austrasie*, 1861.)

général-major Beck pour recognoistre les postes et quartiers des Françoys et par quel endroit il pourroit plus commodément les attaquer. Il recognut qu'une troupe d'environ cent chevaux estoit desjà en un lieu, lequel il avoit résolu de se saisir pour son advantaige et parce que ledit Piccolomini s'estoit aperçu que toute l'armée françoyse estoit desjà en allarme en ses quartiers; il expédia sur l'heure trente Crawaccs pour suivre les dicts cavaliers et voir où ils iroient, ordonnant cinquante mousquetaires pour les seconder, avec cent chevaulx de la garde dudit comte Piccolomini sous le coulomnel Altiery et cent dragons du régiment dudit comte, et cinq escadrons, faisant suivre le baron de Soye avec les mousquetaires commandés et un gros de mil fantassins, qui estoit venu de Lucembourg, soub le général Gérardini pour le seconder; sur quoy le général-major Beck commanda aux susdits dragons qui estoient soub le baron de Beauregard, de se saisir d'une maison : ce qu'ils firent avec quelque résistance. Cependant le baron de Soye eut loysir de s'avancer avec les deux escadrons de son avant-garde pour s'asseurer avec l'un diceulx de la maison et susdit poste et de pousser oultre iceulx de la maison et du susdit poste, et de pousser oultre avec l'aultre escadron contre les Françoys qui commençoient à marcher pour rechasser les dragons hors de ceste maison.

Mais en mesme temps, le dit comte ordonna audit Gérardini de gaigner un hault où les Françoys alloient pour devancer les Impériaulx, là se commença une cruelle bataille: enfin les Françoys, après avoir fait quelque résistance, le baron de Soye les fit reculer jusque en leurs tranchées à la couverte, où ils estoient bien fortiffiés; y estant deux bons régiments : le régiment de Navarre et celuy de Grandcey. Estant donc les Françoys retirés comme dict est, le dit Piccolomini fit avancer sur eulx le coulomnel Althiéry et le coulomnel Beck avec cinq escadrons de cuirasses du nouveau régiment, lequel ils firent descendre la montagne de vignoble

du costé Saint Michel[1], pour rencontrer les Françoys qui estoient arrivés fort puissamment pour dégaiger leur infanterie qui reculloit et laschoit piedz. D'aultre costé le comte envoya son lieutenant coulomnel Cresps avec deulx escadrons de cuirasse à l'aultre costé de la montaigne[2], lesquels, notamment le coulomnel Altiéry, vinrent ensemblement fondre impétueusement sur trois escadrons de chevalerie, commandés par le marquis de Brailly et les mirent en totale déroutte, dont le marquis de Brailly y fut blessé à mort et mourust tost après.

Or, le reste de la cavallerie, commandé par le marquis de Gonzacque suivit chaudement les Françoys. A la parfin il luy fut contrainct de se retirer avec une extrême confusion par le canon que les Françoys avoient blocqué contre eulx, qui estoient pozé au quartier du roy. Mais ledit Gonzacque passant par dessus un pont au-dessoub de Thionville avec sept ou huit cents cuirasses et six ou sept pièces de batteries et trois ou quatre cents fantassins, rebroussant chemin, et vint repasser l'eau de Mozelle au-dessus de Thionville, coupant chemin aux Françoys des deux costés; repoussèrent les Françoys et prindrent tous leurs bagaiges qu'ils avoient avec eulx. A ce, les ceulx de dedans Théonville tiroient le canon sçans cesse sur les pauvres Françoys : les pauvres gens du pays et de Metz qui estoient à pionnier ès lignes des tranchées furent enveloppés plus d'un thiers dans ceste misérable action : car les commandeurs françoys ne les vouloient laisser abandonner; jusqu'à ce que les ennemis impériaulx eussent mis quatre ou cinq régiments en déroute, tellement que la plus grande partie furent tués, et les aultres pris prisonniers.

---

[1] Ermitage du mont Saint-Michel qui domine les vignobles du village de Beuvange (annexe de la paroisse de Volcrange), situé à 7 kil. ouest de Thionville.

[2] Guentrange, Sainte-Anne.

En passant tousjours à mon discours je touchéré tousjours du fait et vaillance de ce comte Piccolomini, estant tousjours en sa rage contre les Françoys, aieant doncque ouverture d'un coté pour faire entrer un gouverneur dans Thionville, il y fit entrer un gentilhomme coulonnel nommé Monsr de Martuez pour commander la place. Cy devant n'y avoit qu'un capitaine nommé Le Limosin et peu de gens avec luy.

Or doncque les deux régiments de Navarre et celuy de Grancey se voyant attacqués par ledit Altiery et sa suite commençoient à soy retirer en raize campaigne proche le quartier du Roy, de quoy le baron de Soye s'en donna de garde de bonne heure et lui-mesme avec le régiment Releberg et trois troupes du vieux régiment Piccolomini, commandé par le comte Petezo, descendirent par les vignes de costé de la montaigne pour couper chemin aux Françoys, ce qu'ils firent et les taillérent en pièces, puis se jetérent sur un autre quairtier bien fortifiéz où les Françoys se trouvoient attacqués contre leur opinion, lesquelles les impériaux prindrent et y deffirent deulx régiments d'infanterie.

Puis les impériaux et les Bourguignons assaillirent le chasteaulx de la Vieille Grange; après leur avoir sommé de se rendre par le feu ou bien à leur discrétion, ils se rendirent. Le baron de Beauregard que demi-heure auparavant estoit fait prisonnier par les François et menné audit chasteaulx, qui était cousin au comte de Saint-Julien, fut par ce moyen délivré et mena prisonniers les officiers français qui estoient en garnison au chasteaulx.

Cependant le marquis de Careto qui estoit et qui commandoit l'arrièr-garde de l'armée du comte Piccolomini qui ne s'estoit encore point avancé pour combattre fut mandé de s'avancer en diligence, ce qu'il fit, pour poursuivre par les harquebuziers de Jacomé de Broul et mil cinq cent Crawates, les François qui s'estoient mis en fuite.

En mesme tempts l'armée du comte Piccolomini arriva au

bas de la montagne [1] où Piccolomini les mit aussytost en bataille et comme les Françoys s'estoient ralliéz qui à la première rencontre avoient esté chasséz de lai l'eau, s'y estoient rassemblés et retournés par dessus un pont du costé Dapit [2] au dessoub de Thionville, pour se resjoindre avec une aultre partie de l'armée audit quartier nommé le quartier du Roy. Ledit comte envoya son lieutenant de ses gardes nommé Hebroz avec cinquante chevaulx pour recognoistre ce que les Françoys faisoient. Lequel incontinent retourna et dit que les Françoys estoient passés sur le pont en hault de la Mozelle pour se joindre avec le corps de l'armée derrière les tranchées qui n'avoit pas combattu encoure. Sur quoy Piccolomini passa oultre jusque à une petite chapelle pour delà recognoistre mieulx le tout et aieant veu l'estat des Françoys et son avantaige il prit la résolution de les attacquer et donna ordre au marquis de Graune d'amener quatre pièces de canon; et cependant toute l'armée arrivoit en bataille.

Le canon lequel fit d'abord tel effet que Piccolomini recognut à veue d'œille l'avantaige qu'il avoit sur les Françoys que voyant le dhommage fait par son artillerie, il prit résolution de s'avancer sur la bataille impériale jusqu'à un large fosséz [3] qui estoit entre les deux combatz. Non sçans cause croyant par ce moyen se guarantir de l'artillerie ennemie.

Ensuite de quoy le dit comte ordonna au baron de Soye avec deux escadrons pour deschasser les Françoys de leur poste , lequel par le couverte de certaine haye arriva sçans aucun dhommage que bien peu, jusqu'au bord dudit fosséz Puis ledit général commenda à l'escadron de Luxembourg sous le général Gérardini d'aller au costé droit contre un fort

---

[1] Guentrange.

[2] Daspich.

[3] Fensch.

où les munitions des Françoys estoient. Et comme le poste des dits Françoys estoit vaillamment défendu par eulx et que de part et d'aultre on se fut battu longtemps et que tous les soldatz du dit baron de Soye eurent tiré toute leur poudre de leur bandolière, le baron de Soye se résolut d'y faire avancer le régiment de Gallas que le suivoit et cependant le marquis de Careto amena au milieu de ses escadrons deux pièces de canon, ses régiments de Florence et de Berch soub Francipani, celuy de Savelli à la droite et celuy de la Fessay soub le lieutenant colomnel furent mis à la gauche et avec cinq baitaillons de gens de pieds et quelques troupes de cavallerie pour seconder les trouppes; avec le régiment de Mattay de Badez, de Ferancour, Adlestoffe et celui de Xlathay, qui tiroient continuellement avec sy bonne ordre contre les ceulx qui estoient devant eulx, ordonnant leurs mousquetaires au lieu là où ils estoient les plus nécessaires, que les impériaulx recommencèrent la chairge plus que devant contre les Françoys qui estoient le long du ruisseaulx pour tenir teste à l'ennemis, tant que après un long combats les ennemis prinrent la résolution de passer le fossez. Où le baron de Soye commença le premier et se jeta dedans l'eau jusqu'aux épaules, et y fut suivy des aultres officiers et soldats avec tant de courage et d'impétuosité que les baitaillons satacquèrent avec les piques et espées. Puis finallement l'infanterie françoise commença à quicter en désordre ce fossez, voicant que la cavallerie ennemys passoit à leur main droite sur un pont qui estoit là, et formoient en en même temps leurs escadrons au delà de l'eau. Sur quoy un bataillon françoys qui ne s'estoit point battu, qui faisoit le corps de baitaille, estoient soutenus de quelques escadrons de leur cavalerie attaquant avec grande impétuosité le régiment de Savelly qui se défendit avec grand courage et générosité. Et le baron de Soye commença de donner sur le bataillon françoys; que Piccolomini avoit desjà fait passer le marquis de Gonzaque avec le régiment dudit comte, qui passèrent l'un après l'aultre et

après avoir soustenu plusieurs mousquetades tant que les six baitaillons firent ferme lors le général Piccolomini fit attacquer la cavalerie françoyse par son lieutenant-colomnel Bechamps, ce qu'il fit avec une telle résolution que toute la chevallerie françoyse fut mize en déroute et en fuite.

Le baron de Soye voieant que les Françoys vouloient rallier leurs troupes près de leur canon, fit en sorte que ledit lieutenant coulonel Béchamps les rattacqua plus que devant et les mit tout à fait en déroute.

Lors Picolomini voieant les Françoys se sauver de part et d'aultre, se saisit de leurs canons amunition tant de gueule que de guerre. A la dernière defaicte et attacque, fut pris prisonnier M. de Figuier, général de larmée du dauffin de France. Où il fut blessé au bras d'un coup de mousquetz et fut mené à Thionville bien dollent, d'une telle perte qu'il avoit faict pour son roy et, sy je l'ossoy dire, par sa négligence en partie et par les ceulx qui commandoient avec luy. Car il y moulrut partie de la plus honorable gentilesse de France, tout jeune fils; entre aultres, le comte Saint Paul y finit ses jours; qu'estant pris, jamais ne voulut point quartier : disoit et criant avec l'espée nue qu'il vouloit vivre et mourir pour son roy; et voyant qu'il ne pouvoit plus résister et que son régiment estoit totalement perdu, bailla un coup d'espée à un coulonel de l'ennemi qui le tenoit, tout au travers du corps : dont un autre survint, voieant ce coup qu'il avoit faict, lui donna un coup de pistolet à la teste et mourut sur l'heure; ce qu'il ait esté moult regretté des Françoys.

Or doncque les Françoys perdirent tous leurs drapeaulx, leurs armes et la plus grande partie de leurs munitions. Ce qui se pouva sauver, se sauva droicte à Richemont [1] pour

---

[1] Gros village situé sur un contrefort qui domine l'embouchure de l'Orne, dans la Moselle. Au pied de la colline la route de Metz à Thionville franchit l'Orne sur un pont de pierre de quatre arches. En cet endroit, jusqu'au seizième siècle, se voyait un château-fort qui défendait la vallée de l'Orne.

gaigner Metz. Enfin M. de Figuier fut mené à Thionville par le lieutenant coulonel du vieux régiment de Picolomini et ainsy s'en moquant les ceulx de Thionville en se ruffant : Voilà M. de Feuquier qui est homme vaillant, il a satisfait la promesse qu'il avoit faict à son roy en partant de Paris, disant qu'il entreroit bientost à Thionville, ce qu'il a faict : mais il ne parle que l'on chante le *Te Deum* pour telle entrée.

Oultre tout il fut trouvé des Françoys morts sur le champ proche de six mil hommes, et des faict prisonniers trois mil, entre trois cents officiers; et du costé de l'ennemys huit cent tant morts que blessés. Entre aultre le marquis de Gonzaque y a reçeu deulx coups de pistolets, non sçans danger de sa personne.

Le reste des Françoys se sauvèrent devant Metz avec telle terreur, cry et bruicts qu'on n'eut ouy Dieu tonnerre. Dès que la bataille commença il se leva un tel brouillard en manière de poussière que les Françoys ne sceurent adviser l'ennemis plus long que d'un traist de mousquet. Ce mouvement de bruict venoit de bas, et du costé hault, il faisoit aussy clair qu'on sceust adviser aussy loing que l'œil pouvoit voir aisément. Et avec ce le vent venoit du costé de bas, lequel chassoit tout la fumée des arquebuzades et canon dans la veue des Françoys et oultre la poussière, qui estoit encoure le pis, car il faisoit beau tempts comme on eut peu le désirer : c'estoit volonté de Dieu, il n'estoit moyens aultrement.

En passant oultre, les ennemis chaissèrent les fuyards jusqu'au deçà du pont de Richemont, d'aulcuns coururent jusqu'à Talange [1], tuant, extrapiant tout ce qu'ils recontroient.

---

[1] Village situé sur la route de Metz à Thionville, à 14 kil. de Metz; il ne renferme aujourd'hui de remarquable qu'une sucrerie élevée sur les ruines d'un château bâti au moyen âge par la famille de Gournay.

Il y alloit plus de deux cents charettes chargées de farine pain et biscuit au camp, quand ils vindrent au-delà de Maizières, ils rencontrèrent vers les dix heures du matin desjà du bagaige dudit camp qui se sauvoit, disant que l'armée du roy estoit attacquée par les ennemis et qu'ils estoient deux foys autant de monde que les Françoys. Et que ce seroit grande adventure s'il ne faudroit lever le siége et que les Françoys n'estoient que sept mil hommes, bien mal ordonnés, la pluspart sans armes, ny munitions et que l'ennemis comme on l'avoit rapporté, estoit au nombre de quatorze mil combattants. Ce qui estoit vray.

Aieant une heure on environ fait halte, ils voyent que la fuite des bagaiges et plusieurs autres se poursuivoient tousjours. Ils détallèrent leurs chevaulx d'après leurs cassions et s'enfuyèrent au galopt à Metz : mesme quatre pièces de canon que l'on y menoit qu'estoit desjà à l'endroit du chasteaulx de Ladonchamp, en chemin firent halte et misses audit chasteaulx.

Pour le pain d'amunition et la farine, cella vint bien à propos pour les pauvres paysans de Mézières et de Semécourt et tout en tout, qui alloit quérir pour eulx manger; chascun y courut le lendemain de la chasse donnée. Car c'estoit grand pitié du cher tempts qui estoit à Metz et au pays pour lors. Au vray dire il faisoit meilleur vivre au camp qu'à Metz, les vignes estoient gelées, il falloit aller le pauvre menu peuple gaigner où il pouvoit.

A la parfin ce que disoit Grancey, l'un des commandeurs du camp estant sauvé l'un des premiers, l'intendant de l'armée, le deuxième: saufve que peut! quand Monseigneur de Roquepine commandant en la ville de Metz, lui demanda quelle nouvelle estoit-ce de veoir tout mis en déroute. Drès les dix heures du matin, les hault chemin de Ladonchamp et par toute voyes, hault et bas et toute au large des champs jusqu'à minuit furent tout pleins de fuyards. Et sy le sieur de Roquepine et le sieur de Campel, major de la cité.

n'eussent faict fermer les portes pour lasseurer, ils les eussent forcés de la frayeur que les pauvres Françoys avoient reçeu. Car de d'aucun régiment de pied, comme celui de Navarre, de Rambure, Normandie, et celuy du comte de Grancey, il n'y avoit resté que deux hommes, d'aultres cinq ou six: encour y avoit-il beaucoup des blessés.

Ce n'estoit sçans cause s'ils avoient pris paœur: dont les portes de Metz leur furent fermées, synon que pour les blessés qui sans fin arrivoient d'heure en heure: l'un avoit la teste fendue, l'autre le bras, le nez, les oreilles coupées, l'autre les jambes emportées de coup d'artillerie : c'estoit la plus grande pittié de veoir ces faicts si exécrables que tout le monde en gémissoit et pleuroit, de veoir tant de bons cappitaines gentilshommes de bonnes maisons mouri de jour à aultre en hostellerie.

Entre y mourut le brave marquis de Brallin qui fut amené à Metz; en mourant gémissant disant: mauldite guerre qui es moult la cause qu'il moy faut mourir à la fleur de mon âge sçans plus veoir ma femme ny mes pauvres enfants! et plusieurs seigneurs et aultres qui firent en mourant de mesme pour ce qu'ils estoient envoyés à la guerre malgrez leurs dentz.

Finablement tout le reste de l'armée qui s'estoit sauvé demeurèrent devant les portes du Pontifroidz et du Pont-des-Morts[1]. La nuit passèrent l'eau et se mirent dans les champs de bled prest à ciller entre les deux ponts et illec y firent des huttes de bled qu'ils cillèrent, et jusque contre le pont faulse porte, tout sy estoit massé doubtant que lennemis ne les viennent achever de les mettre en déroute; et ceulx qui n'y purent avoir place se mirent auprez de l'hospital, au Saulcy le bourreaulx, et tout contrebas le maisowage haut et bas, où ils y

---

[1] C'est-à-dire sur la rive gauche de la Moselle où l'on a élevé, au dix-huitième siècle, un nouveau quartier appelé le Fort-Moselle.

furent deux nuicts suivamment à faire tel dégast tant ès maisowages qu'ès bleds pour plus de soixante-mil libvres de roy. Ils couroient jusqu'au ban de Plappeville ciller le froment, qui estoit en laict et partout les orges, dont les Messieurs de Metz, considérant que sy on les laissoit coucher encore une nuict dehors des portes qu'ils ne laisseroient bled ny aveine devant les portes ni ailleurs qu'ils ne gastent, dont qu'il fut résolu avec Monsr de Choisy, le conte de Grancey et le conte de Pas, fils audit sieur de Figuier, avec les états, de faire entrer et loger en la ville parmy les rues et en Champasaille. Mesme le bruit courut que le comte Piccolomini estoit résolu de venir assiéger Metz. Ce qu'il envoya la troisiesme journée après la défaicte trois ou quatre cents chevaliers courir jusque devers les portes de Metz pour tout recognoistre, ce que voieant ils pensoient desjà avoir l'avant-garde du camp. L'on donna l'alarme par l'orloge dessus la grande esglise dont tout fut sy espouvanté et esperdu que les merciers et aultres fermèrent leurs portes de boutiques, doubtant de leurs bources, on courut aux armes et fit-on prendre à tous les paysans reffugiez en la ville les armes. Ce n'estoit qu'une courcée que les ennemis faisoient pour recognoistre les choses comme elles alloient.

En oultre le dixiesme dudit moys de juin les fuyards delogèrent enthièrement hors de Metz, avec ce qu'ils avoient de bagaige, sinon les ceulx qui estoient malades et blecés. M. de Choisy intendant de l'armé, le comte de Grancey et le jeune Feuquier comte de Pas les emmenèrent, la main en leur poche, sçans espées ni aultres armes que des bastons en leurs mains, passant par la porte Saint-Thiébault comme une bande de vandangeurs, environ trois mil, toute friponnailles, et allèrent droite au Pont à Mouzon avecque ce qu'ils avoient de poison.

Au vray dire il est bien meschante beste qui desnigre son nidz, mais tout le malheur qui leur est arrivé c'est qu'ils

n'ont esté, durant le siége qu'ils ont tenu devant Thionville pendant vingt-deulx jours, bons serviteurs de Dieu ny de leur roy. Car le durant dudit terme il y en avoit à Metz en taverne, au bordeau, au jeu de paulme, bref à se donner du bon tempts. Au camp, c'estoit tout de mesme; ne faisoient que cabrioler, danser et jouer; ne faisoient sentinel ny demy quen manière d'acquis: leurs canons estoient jetés par terre comme en se mocquant. Les ceulx de Metz qui alloient veoir ce camps disoient n'aveoir veu la plus belle foire en toute la France. Il est vray aussy, s'ils eussent eu la crainte de Dieu devant les yeulx et le service de leur roy parfaict, cela ne leur eust advenu. C'est assés parler des chapeaux pointus qu'ils avoient apporté de France en ce pays qu'on les nomma plus de six ans après à la mode des fuyards.

Or, quand Picolomini eust mis tout en déroutte il mit en l'esglise de Richemont [1] une bonne garnisson de Crawaccs pires que diable et tant ceulx de Thionville que ceulx de son armée despouilloient les pauvres Françoys de leurs grands manteaulx qui leur couvroient jusqu'au talon, tant rouge que gris, passementé d'or et d'argent, pillant leurs pistolles que tant en avoient; pensez c'estoit la pluspart des enfants de bonne maison: l'un y venoit pour acquérir honneur, estre volontaires; les aultres avoient acheptés des chairges d'officiers.

Enfin, quand tout fut pillé, tant boutique de marchand que vivandier, Picolomini se campa devant la porte dudict Thionville puis s'en alla dedans la ville pour faire chanter le *Te Deum* et se resjouyr de la victoire par luy obtenue sur les Françoys. Deulx jours après la défaicte en la grande esglisse de la ville et en sa présence, dont fust chanté le *Te Deum*. Il fut tiré plus de quarante coups d'artillerie en

---

[1] L'église de Richemont, du style ogival du quinzième siècle, existe encore; elle vient d'être restaurée avec beaucoup d'intelligence architecturale. On y remarque un rétable d'autel et une piscine très bien sculptés.

signe de resjouissance, se mettant les Allemands ensemble, Dieu sçait si Bachus manquoit! Et parmi cest joye ils firent vœu à Dieu de faire feste solennelle et procession générale tous les ans le septiesme de juin pour louange à Dieu de les avoir délivrés des mains de leurs ennemis: ce qu'ils observèrent trois ou quatre années, quand on venoit au septième juin on ouyoit tiré tout le canon de Metz.

Ils faisoient la solennité par eulx vouée, mais quatre ans après leur kalendrier fut anéanty par Jean Louys, prince du sang, duc d'Anguien et pair de France, comme il sera plus amplement desclairé en son lieu.

Piccolomini doncque aieant fait bonne chère avec ces Messieurs de Théonville et les aieant mis en paix pour jamais, comme ils pensoient, se disant l'un à l'aultre : les Françoys n'apporteront plus leurs chausses devant Thionville, car l'on y taille de rouges chaperons, leurs testes sont la nourriture des loups, des chiens et diverses bestes sauvaiges. Ce qu'estoit vray, car j'ai ouy certiffier des gens qui avoient esté prisonniers à Thionville depuis plus d'un demi an après, qu'on ne se rencontroit que dans les corps morts trainés par boys, hayes et buissons.

Ledict comte mit son armée en raze campaigne, tout ordonné pour marcher en gros le propre jour de la Pentecoste, six jours aprés la bataille faicte, s'en vint camper en la campaigne proche Richemont. Bien esbahys ceulx de Metz de les voir prendre ce chemin; tout chacun murmuroit: Il vient assiéger Metz; son but et son dessein n'estoit à atacquer Metz; car il fut deulx jours illec campé en attendant deux régimens qui conduisoient les prisonniers de France, comme à Trèves, Luxembourg, Bastogne et à Bruxelles, que chacun savoit sa part, tant les Impériaulx, Tresviens que Bourguignons. Or doncque aieant rallié ses gens, il les fit filer parmy les boys et montaigne et s'en alla dernier feste de Pentecoste, assiéger le fort et ancien chasteau de Sansy, à trois lieues distant de Thionville.

Piccolomini assiége Sancy [1].

Ce chasteaulx est de Lorraine, mais par Monseigneur de Condé, les Lorrains en furent destitués comme il en est fait mention cy devant. De garnison à aultres fut capitaine dudit chasteaulx, le nommé de Campel, major en la ville et cité de Metz, lequel sergent major y mit trente hommes en garnison, commandés par un sergent nommé Passanay, homme de fort bon et hault couraige. Le comte Piccolomini arrivé devant avec son armée, fit tout aussytost sommer à ceulx de dedans de se rendre à peine de la vie. Ledit s[r] Passanay, fort robuste pour petit homme, luy répondit : Monsieur, je je n'ay point d'ordre de rendre la place pour l'heure. Quand Piccolomini entendit telle response, il créva de dépit et commença à dresser gabions et autres appareilles pour braquer cinq canons et tourtout gros. Aussy les falloit-il, autrement, il ne sceust endommager la muraille, car elle avoit en aulcuns lieux douze à quinze pieds de large. Aieant donc ledit général fait ses appareils le canon prest à jouer, il le fist encoure sommer par l'une de ses trompettes qu'il se rende à sa discrétion. Ledict Passanay lui respliqua toujours qu'il n'avoit point d'ordre de le faire et qu'il attendoit ce qu'il debvoit faire. La nouvelle rapportée à Piccolomini, il fit mettre toute son armée en bataille autour dudict chasteaulx et aux maisons du village : luy y estoit logé avec ses seigneurs. Commença à jouer le canon deux jours durant : le deuxiesme sur quatre heures du soir, toute la plus grande partie du grand donjon tomba dans le chasteaulx en danger

---

[1] Voir dans les *Mémoires de la Société d'histoire de la Moselle* (année 1867) l'*Étude sur l'église et le château-fort de Sancy*, par M. Victor Preschac.

de tuer plusieurs. Aieant ledit sergent receu deux cent soixante coups d'artillerie et n'estimant plus de secours, demanda composition. Ce qui luy fut accepté par ledict comte bien malgrez luy, mais doubtant de trop séjourner alentour de rien, cela luy fut octroyé; dont Passanay sortit, sa femme et tous ses soldatz, leurs femmes avec ce qu'ils pouvoient emporter. Or doncque Piccolomini luy demanda en sortant qu'il estoit, s'il estoit capitaine ou gentilhomme. Monsieur, dit le sergent, je suis sergent, pauvre soldatz de fourtune que Monsieur le major de Metz a mis pour garder ce chasteaulx, il m'avoit deffendu de le rendre jusqu'à la dernière goutte de mon sang. Piccolomini le regarde: pour, dit-il, un petit homme, tu es de grande hardiesse de tenir bon dans un chasteaulx contre une armée. Je te promets, dit-il, que sy tu estoys le capitaine de ce lieu, je te feroys pendre à la porte, mais puisque tu n'as faict que ce qui t'estoit commandé, va, dit-il, à la garde de Dieu. Passanay avec ses bouriques et avec ses hottes ne fut guères éloigné dudit comte qu'il vendit sans en rien recepvoir et fut despouillé de tous ses bagaiges et armes. Dont de ceste vaillance celluy sergent en fut moult estimé tant envers le roy que son capitaine, tellement qu'il en acquiesit une lieutenance de compaignie en la garnison de Metz.

Piccolomini assiége Mouzon ; il est repoussé.

Quand l'armée ennemie eust séjournée à s'amuser à la moutarde environ trois ou quatre jours, Picolomini marcha oultre et en passant il prit le chasteaulx de Gondrecourt et celluy de Bouvigny, puis alla assiéger la fort et belle esglise de Billy: l'aieant prise il la pilla du tout : puis de là, tout d'une route s'en va se camper devant Mozon, où il avoit seulement dedans un régiment françoys en garnison, nommé

le régiment d'Aubterre. Appliquant ses canons tout contre les murailles de la ville, il la battit trois jours durant sy impétueusement qu'ils firent brêche plus de la largeur de vingt piedz. Se présentant à l'assault ils furent sy bien rerepoussés que le régiment Gallas y perdit presque son nom. Le régiment d'Aubterre avec les bourgeois de la ville se portèrent si vaillament à la défense de l'assault que Piccolomini enragea presque de fureur et commanda que la ville fust battue en une aultre place. Pendant que l'ennemi s'amusoit, Monsieur le marichal de Chastillon qui estoit en Picardie avec une armée s'advança sy bien à propos que lorsque Piccolomini voulut donner le dernier assault à ville de Mozon, le marichal de Chastillon parut avec son armée sur une montagne au-dessus de Mouzon et en signe de resjouissance de donner secours aux nostres, tira vingt pièces de canon tant petite que grosse, ce qui resjouissait moult les Françoys de la ville et aussy les bourgeois qui commencèrent à faire des sorties sur l'ennemi. Piccolomini entend ce bruict, il sonne les trompettes et tambour, rallie ses gens et canon et tout d'un tempts se forme en bataille sur une petite montaigne au-dessoub de Mouzon, se regardant les uns aux aultres sçans s'émouvoir, que par caracolles que les chevaliers avant-coureurs se présentoient les uns aux autres. S'estant très tous bien regardé on retourna au Bays-Bas et les aultres en Champaigne. Piccolomini estoit bien fin, mais encore ne jua-t-il de ses ruses à son propos ce coup là. Car il s'amusa au battre Sancy et à piller les aultres lieux en passant, ce qui estargea l'affaire de son ordre et s'il eut passé oultre tout d'un temps sans s'entourtiller à ces petites places là, il eut eu la place de Mouzon, car Mons de Chastillon ne les sceust secourir à tempts, car il estoit trop éloigné : enfin pour accomplir mon discours, le sergent Passanay valut cela aux Mouzonnoys de tenir bon à Sancy. Or, laissons de parler dudit comte Piccolomini qui s'en retourne au pays bien fâché de ce qu'il n'avoit encoure emporté Mozon et les pistoles de dedans.

Les gens réfugiés mis hors de Metz. (1639).

En mesme tempts furent mis hors de Metz tous ceux qui s'estoient reffugiés à mesme d'estrange lieu, sinon il falloit des bonnets de nuict jaunâtres. Fut ordonné à tous les paysans du pays de s'en retourner chascun en son villaige et de faire meilleure garde et sentinelle qu'il n'avoit faict auparavant, parce que les ceulx de Thionville et de Luxembourg couroient à pillerie plus qu'ils n'avoient fait cy-devant : En mesme jour la sepmaine de Pentecoste, M. de Choisy, intendant de l'armée défaicte devant Thionville, ayant conduit ses fuyards un peu loin, retourna à Metz faisant faire plusieurs gabions au Saulcy : disoit on que l'armée de M. le marichal de Chastillon que les fuyards alloient joindre revenoit assiéger Thionville, mais ce n'estoit que bruict de ville.

On ruine les maisons de costé Sainte Glossine[1].

En mesme tempts on abattist plusieurs maisons rez à rez de terre entre la citadelle et Sainte Glossine pour faire une belle plaine descouverte à l'entour de la citadelle, où le roy achepta les maisons bien cher et le gouverneur les prenoit à bon prix ; dont il y fut faict bien du dhommaige au grand regretz de plusieurs à qui les maisons estoient. Partie du moillon et de la pierre furent portée à crowées par dessus

---

[1] Abbaye de Sainte-Glossinde, un des plus anciens et des plus importants convents de femmes de la ville, dont les bâtiments, voisins de la porte Serpenoise, sont actuellement occupés par l'Évêché. L'emplacement des maisons ainsi détruites se trouve compris dans la place Royale.

un pont de boys qui prenoit à l'endroit de l'esglisse et convent Sainte Glossine jusque sur les remparts de la citadelle; chose magnifique, quon y pouvoit aller aussy aisément que sur terre.

Bled taxé que de rechef.

En la mesme année, au moys de juin, le dix neufviesme, fut par M. de Choisy, intendant, et les maistre eschevin et treize et conseillers, taxé les bledz et la taxe affiché par escript au pilier royal devant la grande esglisse de Metz, sçavoir: le seigle à vingt quatre francs, le métillon à vingt cinq francs six gros, et le froment à vingt sept francs, encour cy devant auparavant le taxe on n'en vouloit point vendre au menu peuple. Le taxe estant faict on en faisoit vendre par chacun marché quatre ou cinq greniers l'ung après l'aultre : c'estoit la plus grande pitié du monde que d'estre à Metz, que homme vit en jour de sa vie. Le vin, en mesme tempts aussy, fut taxé à douze soulz messins le meilleur, et l'aultre à neuf ou dix soulz à l'équipollent de meilleur en meilleur, il y en avoit à six soulz et à quatre soulz; le vin que vers le caresme on n'en vouloit point seulement pour faire de l'eau de vie, et alloit on prier des faiseurs de ceste eau de l'aller quérir pour Dieu, doubtant que les tonneaulx se gastoient cause qu'il estoit la plus grande partie piqué et devenu gras.

La herde de Théonville prise par les Messeins.

L'onziesme jour du moys de septembre 1639, fut par un cappitaine, nommé M. de Bonne Casse, lieutenant de la compaignie des chevaulx-légers de M. de Roquepine, prise

la herde de bestiaulx de Thionville. Celuy s[r] de Bonne Casse avec sa compaignie, un jour tout au matin, s'en alla droict à Théonville, où alors la compaignie crawatte avec les aultres chevaliers estoient hors de Théonville, qui estoient allés sur le chemin de Verdun, qui vient à Metz, pour attendre quelque proye.

Ceulx de Théonville donnent le toxin, comme ils avoient coustume quand ils advisoient quelques partis venir quelque part, fussent des leurs ou aultres. Les soldatz s'advancent sur les remparts et virent qu'ils en venoient en deulx ou trois escadrons, le petit pas, droict à la porte de Metz avec des escharpes rouges. Firent les soldatz et aultres bourgeois : sy sont nos Crawattes et chevaulx légers ; ils n'ont guères fait de butin, ils s'en viennent moult laschement.

Coq à lasne pour les Bourguignons.

La herde découchoit tousjours peu plus long de la ville ; quand le s[r] de Bonne Casse eut advisé quil estoit du darier il tourne bride après les vaches, et chasse et rechasse de part et d'aultre devant eulx les dits bestailles. Voilà l'alarme parmy Théonville que les Françoys emmenoient la herde : les enfants y couroient, mais auparavant qu'ils fussent prests ils estoient desjà une lieue long. La moitié des chevaliers et leur guersons chassoient les bestes et les aultres se battoient en retraicte ; enfin il y eust quatre ou cinque pauvres femmes tuées en voullant reprendre leurs vaches ; n'y avoit que dix ou douze cavaliers sortis de Théonville, encour estoient-ce des bourgeois et aulcun d'officiers de la garnison qui n'avoient (envie) de se faire tuer pour une vache. Et mesme nos gens estoient trois fois aultant de monde qu'eulx et tous bons soldatz.

Ils chassèrent tant par monts et vallées qu'ils amenèrent

la herde au chasteaulx d'Ennery où estoit leur garnison, et du jour au lendemain de bon matin ès prairies dessoub la citadelle[1] où que sen fist le marchez à son de trompette, en ces prairies ils les vendoient à qui plus; mais bien assurément plus cher qu'en plein marchez; plusieurs paysans y recognoissoient des leurs qui avoient esté prises par les Bourguignons, ils les racheptoient sçaichant la bonté des bestes. Le nombre estoit de trois cent seize vaches, cent chèvres et quarante chevaulx. Pensez l'or et l'airgent qu'ils eurent. Monsieur de Roquepine en prit quinze ou seize des plus belles pour sa part et en fist une herde avec des bœufs qu'il avoit desjà.

Les nouvelles de la mort du cardinal de la Valette en Piedmont. (1639).

Au moys d'octobre en ladicte année 1639, de Parys furent appourtées les nouvelles que Monseigneur l'éminentissime cardinal de la Valette estoit mort, vers le Piedmont, en conduisant une armée. Dont les magistratz, maistre eschevin, conseillers et treize de la ville en furent bien marrys d'avoir perdu un tel seigneur pour les gouverner, car il y avoit plus de cinquante à soixante ans que cette maison d'Espernon les avoit tousjours gouvernez en toute modestie, sçans avoir jamais inover aucun monopole sur le populaire; au lieu d'inover choses contre eulx estoit de les soulager, à l'encontre de tous, comme leur propre sang. Le septiesme

---

[1] Cette vaste prairie, baignée par la Moselle, que l'on domine du haut de l'Esplanade, était la propriété de l'abbaye voisine de Saint-Symphorien, et en a gardé le nom de pré Saint-Symphorien. On s'y rendait de Metz par un pont de bois jeté au-dessus du bras mort de la Moselle, qui s'appelait le pont aux Vassieux.

dudict moys, les nouvelles en furent faictes et descriptes à la vérité. Ses charges furent en après changées entre mains de plusieurs. Il estoit grand gouverneur de l'esvesché de Metz et du pays messin et des villes de l'esvesché, abbé estoit des abbayes Saint-Vincent, Saint-Clément et de Saint-Symphorien dont fut institué en sa place de Saint-Symphorien, pour estre abbé, Messire Claude de Bruillard, conseiller du roy en ses conseils d'estat privés, directions de finances de la maison de Coursant; et en sa place de Saint-Vincent et Saint-Clément fust nommé abbé Monseigneur Henri de Bourbon, abbé de Saint-Germain de Parys et frère du feu roy Louis, treiziesme du nom, et évesque de Metz et seigneur de Verneuille [1]. Dont fut faict son service et célébré ses obsèques et funérailles tant en la grande esglize qu'en ses susdites abbayes et par toutes les paroisses tant de la ville que du pays; comme aussy partout les monastères de la ville de Metz.

Lessey pillée par les Bourguignons.

Au mesme moys, le septiesme jour d'octobre, un cappitaine lorrain, appelé le Cadet de Molin, menant un parti des ennemys Bourguignons, la nuit du propre jour de la feste à Lessey, se vint aborder dans ledict villaige avec cent ou six vingt hommes et se mit à forcer les maisons, à rompre les portes; tellement les pauvres gens estoient surpris et encoure tout endormis, ne sçavoient où courir. D'aulcuns gaignèrent la tour de leur esglisse, pour estre en seureté, les

[1] On sait assez combien fut préjudiciable à l'Église de Metz le long épiscopat de cet évêque, qui ne dépassa pas les ordres mineurs, négligea cinq ans de pourvoir au choix du suffragant qui tenait sa place, et ne résigna sa dignité que pour faire un mariage scandaleux, déjà parvenu au déclin de l'âge.

aultres sur leurs toicts, là où ils purent. Enfin les Bourguignons pillèrent quelques maisons et tuèrent deux hommes : l'un nommé le bon David, l'aultre nommé Jean Fiat, lieutenant du maire, au Ban-l'Évesque, audit Lessy. Ils sortoient hors de leur logis pensant veoir ceulx du villaige dessoub le Tillot[1]. C'estoit l'ennemi, il lui rencrie : qui vive ! dite haultement : vive le roy de France ! Aussytost quatre ou cinq coups furent tirés sur sa personne et fut blécé de telle sorte qu'au boult de trois heures il mourut sur son lict. Enfin, les gardes qui estoient en l'esglisse se défendoient vaillamment, et sur cela empeschèrent que les maisons d'alentour fussent pillées. Ils sonnent le toxin. Les villaiges du Vaulx ouieant le bruict, donnent l'alarme aussy et crient : aux armes ! Après avoir perdu les dits ennemis deulx de leurs hommes qui demeurèrent morts sur la place, ils s'en allèrent seulement avec deulx vaches et ung homme pour leur buttin. En mesme tempts et mesme moys, le vingt quatriesme suivant, fut Louvigny pillée et la herde de Woippy prinse par les Bourguignons. Tous les bestailles furent prises en tous lieux, sçans nul réserver.

Le vin taxé.

En ceste année 1639 fut le vin pris à compte d'hoste, sçavoir : au pays quatre-vingt et dix francs, et à Metz cent

---

[1] Le *Tillot*, c'est-à-dire le petit tilleul, arbre qui était généralement planté sur la place publique, près de l'église, dans chaque village du pays messin, et à l'ombre duquel avaient lieu les réunions publiques, les danses, les plaids annaux. Dans les autres parties de la France ces réunions publiques se tenaient sous un ormeau, de là les dictons : danser sous l'ormeau, attendre sous l'orme, et Rabelais a parlé des avocats dessous l'orme. Metz, jusqu'à la Révolution, avait un tillot près de l'église Saint-Victor, non loin du marché aux poissons actuel.

francs messins. En mesme tempts le vieulx vin ravala de prix parce que le nouveaulx estoit meilleur.

M. de Roquepine sort du gouvernement de Metz. (1640).

Le dix-septiesme jour du moys de janvier mil six cent quarante M. de Roquepine, lieutenant pour Sa Majesté, au régime et gouvernement de la ville et citadelle de Metz et pays messain soub Monseigneur le cardinal de la Valette, sortit dudit gouvernement et fust envoyé pour estre gouverneur pour Sa Majesté en une petite ville nommé La Capelle, en Picardie, parce qu'il estoit homme assés guerrier en faict d'armes et de hardiesse. Voilà pourquoy il fust mis sur les frontières du pays d'Artoys, pays de l'ennemi. Gascon estoit de nation, dont il y avoit plus de soixante ans que les Gascons avoient eu en gouvernation Metz et le pays messin, dont Roquepine fut le dernier qui en sortit.

Le mesme jour fut envoyé à Metz, pour grand gouverneur de la part de Sa Majesté, Monsieur de Lambert, marichal de camps. Il vint à Metz en poste, seulement assisté de trois de ses nepveux, et s'en alla loger en la maison du roy, à la Haulte-Pierre[1], sçans qu'aulcun bourgeois de la ville sçaiche sa venue ny son entrée. Aussy ny fust faicte cérimonie quelconque pour son entrée, sinon pensez qu'elle deut se faire comme il est de coustume. Sa compagnie qui l'amena, s'en alla loger au villaige de Magny et de Magny à Pleppeville, ce qui ne fut trouvé moult de bon pour premier de fuzée, car il commençoit desjà de bon à l'embrouiller. Les quelles

[1] Voir dans la *Revue de l'Union des Arts*, une étude historique de la *Maison de la Haute-Pierre*, par M. Ch. Abel.

les dits pauvres villageois eurent assé de peine à les en faire sortir, se faisant craindre et traicter en nouveaulx venus.

(Jean Bauchet continue sa Chronique par le récit de faits généraux complètement étrangers à l'histoire de Metz, tels que : les incidents du siége d'Arras par le maréchal de la Meilleraye, en 1640, la prise de cette ville par capitulation. Comme ces renseignements ne sont pas originaux, mais ont dû être copiés par lui dans quelque gazette du temps, ils semblent ne pas appartenir à sa chronique personnelle et par conséquent ne pas devoir être reproduits ici. Ils occupent dans le manuscrit de la bibliothèque de Metz les folios 254, 255 et 256).

La mauvaise Esch[1] pillée.

Arras estant prise Monsieur de Hallier retourna avec son armée en Lorraine, et luy il retourna en son gouvernement à Nancy. Il despartit son armée en garnisons comme à Vic, Moyenvic, Marsal, Le Pont, Nancy, Toul, Nommeny et à Metz. Le régiment Streff vint à Metz, qui fit durant son quartier d'hiver bien des alguarades et menus Dieu à ceulx d'alentour de Thionville et Luxembourg. Encoure pillérent-ils et brulèrent-ils le bourg de la mauvaise H (Esch), au delà de Thionville, où ils l'eschellèrent de jour. Sçans cesse ils faisoient des partis sur les ennemis. La plus grande partie estoit de ce régiment Allemands, conduicts par un Allemand gouverneur de Salborg[2], petite ville du costé de Szeregue-

---

[1] On peut consulter avec fruit, sur cette petite localité luxembourgeoise, l'*Histoire d'Esch sur l'Alzette*, par M. Wurth-Paquet.

[2] Il semble que ce soit Sarrebruck (Prusse), ancienne forteresse allemande située près de Sarreguemines. Cependant Salborg est la vieille forme du nom de Sarrebourg, forteresse élevée aux sources de la Sarre, qui des mains des évêques de Metz a passé en celles des ducs de Lorraine, au seizième siècle.

mines. Un capitaine nommé le sieur d'Aubaret, capitaine d'une compagnie en la garnison de Metz fut une foys en la petite guerre avec lesdits Allemands : fut rencontré de l'ennemis proche Haumecourt sur Orne et poursuivant les ennemis fut tiré en la jambe où il l'eust cassée en trois endroits. Cela fut le onziesme d'apvril 1641. Il fut extrapié; à grand peine pouvoit-il on marcher par après.

Un de Lorry tué.

En mesme tempts au moys de febvrier en la dite année fut tué à Lorry devant Metz, un nommé Daniel Jemy par un cordonnier de Metz qui estoit deschassé auparavant de la ville pour cause qu'il avoit blasphémé contre la sainte Vierge Marie, de quoy avec un grand coup d'arquebuze il tua ce jeune homme : fut pris en mesme tempts et en prison mis. Ignorant toujours avoir baillé ce coup par méprise, la sentence des seigneurs de Lorry fut faicte contre luy qu'il fut condamné seulement d'avoir le fouetz à l'entour du Tillot en l'aitre[1] et en sortant de la prison de la Forte-Maison, ses biens enthièrement confisqués : il debvoit pour bien faire mourir, mais les seigneurs estant de la religion et luy aussy et celuy qui estoit tué, tout en fut apaisé comme cela. Estant banni il s'en alla demeurer à Sedent, l'une des villes capitales de leur religion.

Pelissant vient à Metz pour y establir un balliage.

La mesme année 1641, le vingt-uniesme de mars, vint un

---

[1] Il y a à Lorry, devant le cimetière, des tilleuls admirables, à l'ombre desquels était placée, il a deux ans encore, la *table des plaids-anneaux*, qui pourraient avoir été les témoins de cette exécution.

Françoys à Metz nommé le sieur de Pélissant pour establir un bailliage en la ville de Metz, estant assisté de Monsieur Domengin, conseiller en la cour de Parlement de Metz estant pour lors à Toul, de quoy Messieurs les maistre-eschevin, conseillers, et Messieurs les Treize de la justice se reffusèrent et ne voulurent à ce condescendre et leur fermèrent le palays. De quoy fut défendu au mesme instant de la part du Roy, aux susdits maistre eschevin, treize et conseillers de ne plus tenir cause ny audience au palays ny ailleurs et mettre tout papiers, registres et procès ès mains dudit sieur de Pelissant et de ses assistants à peine de deux mil libvres d'amende contre chascun contrevenant. En oultre aussy défendu aux sergents et huissiers de ne plus assigner ny exploicter, sur les mesmes peines. Ledit sieur de Pélissant estoit logé auprès de la Cour l'Esvesque chez un chanoine nommé Monsieur de Lagoielle. Quand quelques conseillers vuidoient toujours quelques petits procès et différends, en attendant des pistoles et des aultres présents[1].

On paye neuf soulz pour mouldre une quarte de bled au mollin.

A Metz en ce tempts estoit maistre-eschevin Adrian de Bonnefoy qui fit et cousta une monopole en la ville[2] sur les bledz qu'on iroit mouldre aux mollins de la ville; à sçavoir tous les quartes de bledz qu'on mouldroit en seroit pour huit solz messins, celuy à quy seroit sien pour deux liards

[1] L'histoire des difficultés qui se produisirent entre le corps municipal de Metz et l'autorité judiciaire, est racontée d'une manière très intéressante dans l'*Histoire du Parlement de Metz*, de M. Emm. Michel.

[2] On trouvera dans les *Mémoires de l'Académie de Metz* (année 1848), une histoire complète des moulins de la ville de Metz, par M. Aug. Prost.

au musnier, et pour un aultre homme commis pour les pezer estant en bledz et en farine deux liards, mesme pour recepvoir le billet. Sçavoir pour mieulx apliquer au lecteur la liste de cest monopole, une personne qui vouloit mouldre une quarte de bledz, premier que de la porter au mollin il falloit aller en la chambre de saufvetté au palays, donner huict soulz à un homme commis pour le recepvoir. Ledit commis vous bailloit un billet qui disoit le nom du mollin où on vouloit aller, qui portoit la quictance des huict soulz receus : estant au mollin on délivroit ledit billet ès mains d'un homme commis audit mollin pour les recepvoir et lui donnoit-on deulx liards pour la pezation de leur somme. Il avoit une balance là pendue dans la maison du mollin, avant que de mouldre le bled il le pezoit et quand il estoit en farine il la repezoit et falloit que la farine pèze aultant que le bled et sy elle ne pesoit aultant il falloit que le musnier luy mette. Si aussy le livreur ou peseur trouvoit du bled davantaige que ce quy estoit porté audit billet donné au palays il le prenoit pour luy et estoit confisqué. Oultre tout cela le musnier prenoit ses copillons de bledz et avoit encoure partie du son et trois liards de la quarte. Tout le monde estoit ravy de veoir une telle gabelle et disoit on que c'estoit rapine : tellement qu'il y eust plusieurs querelles et débatz jusque entre ledit maistre eschevin et le sieur Daubaret, capitaine, parce que les soldatz ne vouloient point payer : dont le maistre eschevin receupt en la place un coup de poingt bien serrez : et en eust plusieurs blasmes et plusieurs débatz parmy la ville. De quoi doubtant les seigneurs mirent des avertissements partout les piliers et carrefours de la ville, disant que ceste gabelle estoit pour tâcher d'acquitter et payer les debtes que la ville de Metz debvoit et qu'elle estoit sy engagée qu'il n'y avoit aulcun moyen de la dégager si ce n'estoit par ce moyen là. Au boult de quelque temps que cela tramoit il fut ordonné du Roy que la gabelle subsisteroit, évoquée par ledict sieur Adrian et son conseil

et que l'argent en provenant seroit appliqué aux debtes et fortifications de la ville, sçans qui que ce soit, soldatz et aultres en puisse estre exempts.

On décrie les quardescus et aultres pièces légers.

En mesme tempts les quardescus et aultres pièces légers, comme ducaton, testons de France et aultres pièces appelées les pièces de Roy furent comme décriées, sçavoir : celles qui estoient trouvées légères on n'en vouloit point qu'à l'onze et les falloit pourter à la fonte de la monnaye.

On plante le mail entre les ponts.

Au moys de mars 1641 fut par la sotte teste et méchant advis de quel flatteur tonnelier, nommé Abraham Jolaisse, une ordonnance envoyée par messager partout le pays messin de la part de Monsieur de Lambert, grand gouverneur de la ville et citadelle de Metz, partout l'ordre que chacun villaige fourniroit d'ormes et tillots pour planter entre les Pont des Morts et Pontiefroid entre la rivière et les fossés de la ville pour faire un mail[1] ; de quoy on eut moult de mal à en trouver. Il fallut bien de l'argent aux pauvres

---

[1] C'est sur l'emplacement de ce mail que s'élève, en la présente année, 1867, le *nouveau front Saint-Vincent*, porté en avant par le génie pour améliorer la place et en même temps attribuer à la ville le terrain nécessaire à la manufacture des tabacs.

Chaque grande ville de garnison avait, en France, son mail, et comme on se servait pour ce jeu d'une palette, d'un pal, on appelait l'emplacement consacré à ces exercices corporels un *pal-maille*. Nous avons encore une rue avoisinant cet ancien jeu, que l'on appelle la rue Paille-Maille, tout comme à Londres.

paysans pour trouver de ces ormeaux; dont il falloit encoure avec cela louer ou envoyer gens pour les planter; tellement que ledit Jolaisse en fut mauldit du monde, et disoit-on qu'il y viendroit un tempts que cela devenant gros, qu'il feroit grande nuissance à la ville.

Un lieutenant du roy venu à Metz.

Le neuviesme jour du moys d'apvril 1641, Monsieur de Serignan vint à Metz pour estre lieutenant du roy et se logea en la maison d'un chanoine darrière Saint-Sauveur[1]. Estoit pour communiquer tous les paquets du roy ensemble le gouverneur.

On parle daccord.

Au moys de maye, en ladite année 1641, on parloit d'un accord qui se vouloit entreprendre entre le roy Louis XIIIe et Charles, duc de Lorraine, dont en ce moys sensuivit de telle façon la nouvelle, qui en devint le vray comme par acquit; quoyque ce ne soit de mon subject toutefoys j'en toucherez un mot en passant.

Le duc de Lorraine va à Paris.

Pour en parler un peulx plus amplement le duc Charles estant du tout frusté de la Lorraine, sinon de Longouy et

[1] La rue où il habitait, qui s'appelle maintenant la *rue du Petit-Paris*, avant de porter ce nom, portait celui de *rue de Sérignan*.

aultres petites places de peu de conséquence, il trama tant par ambassadeur que par lettre, de faire paix avec les Françoys : tellement renvoyé lettre de part et d'aultres qu'il fut arresté que le duc Charles se rendroit dans Parys en toute asseurance et qu'illecq seroit accordé et traicté toute accord et paix envers luy; ce qu'il exécuta en peu de jours. Estant vers Deux-Ponts, il monta à cheval avec sept cents ou huit cents cavaliers et s'en alla faisant le plan de paix et de toutes amitiés. Le roy sçachant sa venue en France, comme aussy tous les princes de la Cour et aultres seigneurs, en furent du tout aises et pacifiez, dont envoya le dit sire Roy au devant de luy pour le recepvoir plusieurs noblesses conduicts par Monsieur le comte d'Harcourt, qui furent plus de sept lieues de Paris en chemin pour le rencontrer. Aieant doncque ledit comte d'Harcourt rencontré Son Altesse ils se firent mil accolades et carresses, se resjouissant de l'accord quil s'alloit faire entre luy et les Françoys. Estant donc ledit comte, l'emmena en carrosse jusques dans Parys, dont on ne sçauroit expérimenter le recueil et l'honneur que les Françoys luy firent dans Parys, sinon Madame la duchesse de Lorraine sa femme, qui estoit prisonnière [1] à la cour.

La duchesse sa femme le hay.

Sçaichant la venue de son mari, la duchesse sortit de Parys et s'en alla en ung aultre lieu pour estre du tout hors de sa présence. Pour cause estoit que ledict duc de Lorraine, son mary, avoit espousé, outre elle, une aultre femme qui s'appeloit la duchesse de Cancroy, que l'on disoit la plus belle

[1] C'est là un mot très inexact; la duchesse Nicole était entourée des plus grands égards et vivait à Paris comme il lui convenait, sans subir aucune pression.

femme de la Germanie [1]. Voilà pourquoy elle l'avoit pris en haine sur toutes.

Conclusion de la paix.

Estant doncque ladite son Altesse trouvé le Roy, ils commencèrent à conclure accord. Mais cest accord estoit d'une façon demandé par ledit duc au roy que le roy ne sy pouvoit accorder. Le duc demandoit, en premier lieu, de rentrer en sa ville capitale de Nancy pour y faire sa demeure comme auparavant: demandoit de ravoir la Motte, Marsal et toutes les aultres petites places, villes et chasteaulx à l'entour d'icelle, laissant seulement au roy: Clermont, Maizières et quelques aultres lieux endelà; ce que le roy, son conseil, ny la cour ne peult permettre. Car se doubtant et imaginant les Françoys que sy le duc restoit en ses places il s'y fortifieroit plus que jamais, et que possible feroit plus de trouble et d'ennuy aux Françoys que la première foys. Par quoy le roy lui répliqua que cela ne luy pouvoit accorder de luy rendre Nancy, mais en première instance s'il vouloit reprendre Madame sa femme, la duchesse de Lorraine, et quitter son aultre femme, qu'il luy rendroit la Motte, le Pont à Mousson, Nommeni, Dieusse, Hombourg, St Mihiel, St Avolx, Bollas et le fort chasteaulx de Bitche, et que en l'une des places

[1] Béatrix de Cusance, avec laquelle le duc avait entretenu une liaison publique à Besançon, avait été mariée au prince de Cantecroix par la princesse de Phalsbourg, pour empêcher Charles IV de l'épouser, en faisant prononcer la nullité de son premier mariage. Mais le prince de Cantecroix était mort en 1637. La duchesse Nicole fit les protestations nécessaires et attendit, avec la résignation qui était le fonds de son admirable caractère. Le mariage de Béatrix, qui avait été déclaré nul, fut renouvelé presque *in extremis* en 1663, six ans après la mort de la duchesse Nicole.

il y feroit sa résidence et qu'en bien faisant il pourroit estre marichal de France. Quand ils eurent tant dissimulé ensemble, l'accord, comme j'ai parlé par acquist, en fust accordé.

Plus fin estoit le duc que les Françoys [1], car il demande cent ou deulx cent mil libvres pour payer la solde de ses gens, requérant aussy que toutes les garnisons françoyses qui estoient dans la Mothe et aultres lieux desnommés, sortissent pour y entrer ses gens et garnissons. Ce que tout luy fut accepté en prestant le serment de fidélité au roy, sur l'Esvangile, et fut scellé en la présence de toute la cour et les pairs de France. Faisant tousjours ladicte Altesse la bonne mine parmy les Françoys environ six sepmaines, quand il sçeust que ses gens estoient rentrés en ces places susdites et qu'il eust l'argent du roy en ses bahuts, enrageant de despit qu'il ne ravoit sa bonne ville de Nanci, il fist escouler son or et son argent et son bagaige hors de Paris et leur fit gaigner chemin en la Motte, en Lorraine, et ledict Altesse se voyant persuadée de reprendre sa première femme, il fit à un matin mention de l'aller veoir, qui estoit sortye de Parys par la haine qu'elle luy concevoit. Au lieu de ce faire, il rebrousse son chemin en Lorraine, se mocquant de noz Françoys.

Quand il vint en Lorraine il s'en alla en la chappelle de

---

[1] On pouvait bien penser que Charles IV ne se résignerait pas à toutes les conditions onéreuses et même humiliantes que contenait ce traité. (Le traité, les articles secrets et le procès-verbal de prestation de serment, sont imprimés dans D. Calmet, H. de L. III. Pr. Cd.xx—dxxiv.) Le roi et ses conseillers n'avaient pas été sans le pressentir, car ils lui avaient fait signer une convention par laquelle il était dit que « la Lorraine et le Barrois resteraient à la France » s'il arrivait au duc d'enfreindre aucune clause du traité. Mais cela n'empêcha pas le duc, en quittant Paris, d'aller à Épinal faire rédiger une protestation notariée contre la plupart des conditions qui lui avaient été imposées, protestation qu'il garda du reste secrète.

Bon-Secours [1] faire son bonjour, demandant à M. du Hallier, gouverneur pour le roy dans Nanci, de s'y loger et que cela luy estoit permis du roy. Le sieur du Hallier, comme saige, luy respond quil ne luy estoit permis ny ordonné de ce permettre jusqu'à nouvel ordre de Sa Majesté. Dieu sçayt s'il y eust pu entrer que les Françoys eurent eu bien de la presse; il n'en neut sorty qu'à bonne escient.

Le duc Charle appelle les bourgeois de Nancy traistres. (1641).

Dont les bourgeois de Nancy sçaichant les nouvelles de la venue de leur prince aussy près abordé de la ville, à demilieue, ils y accoururent tous, petits et grands, à grande joye le saluant, honorant comme un Dieu nouveaulx venu. Lors les plus riches de Nancy leur allèrent faire mil accolades tant audit Son Altesse qu'à sa suite, où il y avoit plusieurs gentilshommes lorrains. Les accolades faites, pour rescompense de cette salutation il leur crie tout hault: Vous voilà donc Messieurs les thraistres bourgeois de Nancy! vous m'avez tousjours esté contraires; si Dieu, dit-il, me fait cest grace de rentrer dans la ville, libre, je vous en ferai repentir. Les pauvres bourgeois s'excusoient du tout comme ils pouvoient; mais rien ne lui adoucist le cœur. Ce voieant, s'ils s'avoient bien hasté à le veoir, ils se hastoient encore plus de retourner [2].

---

[1] La chapelle de Bon-Secours, qui est un lieu de pèlerinage célèbre en Lorraine, contient une vierge miraculeuse à laquelle René II attribuait sa victoire à la bataille de Nancy. Le roi Stanislas et la reine Marie Lekzinska, sa fille, y ont leur sépulture. C'est un sanctuaire aussi intéressant que vénérable.

[2] Il y a un désaccord complet entre la conclusion de Jean Bauchez et celle du chroniqueur lorrain, Conrard de Malzéville, qui raconte les mêmes faits,

Aieant doncque la dicte Altesse séjournée alentour de Nanci, sept ou huict jours au plus, voieant que tous ses discours ne luy pouvoient valoir ny rien servir pour y rentrer sinon que le sieur du Hallier eust receu ordre de Sa Majesté pour ly laisser entrer. Se doubtant du refus, il broussa chemin au Pont à Mousson et à Théaucourt, et en aultres petites places où il y fut moult faict d'honneur aux entrées des places, et au sortyr il fut mauldit plus que Caïyn qui tua son frère. On alla jusqu'à lui baiser les piedz, les bottes, ils luy tiroient ses habitz jusqu'à les deschirer. Ils en prenoient des morceaux, en disant : Oh ! nostre bon prince, que serez qu' vó reuwó nó motte hor de la main des Francó[1] ! Et, ce faisant, prenoient le fiente de son chevalz qu'il estoit dessus, et mettoient en des mouchoirs ces reliques, puis se disoient qu'ils auroient tousjours souvenance de luy, toutes et quantes foys qu'ils regarderoient cet estron de chevaulx, (sauf néanmoins au lecteur tout respect). Oh ! les poures ignorantes gens ! depuis il leur a fait bien oublier leur estron ! Aux entrant en leur ville il les flattoit, mais au sortyr, thraistres les appeloit. Estant doncques ledit duc Charles en ces lieux bien reçeu, au boult de trois jours passés, il mandit tous les plus apparants bourgeois et leur somma de luy trouver de l'argent et de l'or pour payer ses gens : De ce qu'il estoit venu en Lorraine, ce n'estoit point pour leur en apporter, mais bien plustost pour leur en demander. Alors pour les pauvres bourgeois luy fallut trou-

---

(voir dans Lionnois, I, p. 511). Le commencement du récit est bien le même, mais ce récit garde chez le second narrateur, d'un bout à l'autre, son caractère d'enthousiasme sans mélange. Il se termine par ces paroles qui le résument expressivement : « Le bon duc souriait sans cesse et consolait bien le pauvre peuple. »

[1] Jean Bauchez a un peu écorché le patois lorrain. On comprend cependant à travers deux ou trois barbarismes le sens de l'exclamation : « Quand sera-ce que vous reviendrez nous mettre hors de la main des Français ? »

ver de telle somme de deniers, qu'ils n'avoient plus cœur de boire à la santé du duc sur l'estron de son chevalz. Le duc rançonna et pilla tous les pauvres paysans d'alentour des villes, de rage qu'il avoit de ne pas ravoir sa belle capitale ville de Nancy. Après avoir tout ce faict de ce costé-là et aieant mis bonne garnisson lorraine en ces lieux, il se tira avec ses gens vers Dieusse et le beau et riche chasteaulx de Vivier [1]. Il envoya garnisson au chasteaulx de Moyen et à la Motte. Et s'estant retiré audict Vivier, il envoya partye de son armée vers Sainct-Avolx, Longwy, audit Dieusse, pour les rançonner aussy et aieant tout ce faict et amassé plusieurs deniers et avec ce que le roy lui avoit donné il fit plus le rebelle qu'auparavant. Il envoya vers le roy luy desnoncer que s'il ne luy rendoit sa ville de Nancy, l'accord fait entre le roy et luy il le tenoit de nullité, quoyqu'il eust donné sa foy. Et avecque trois ou quatre mil hommes il s'hesbergea quelque espace audict Vivier. Or, laissons à parler dudit duc et revenons toucher sur ce qui se passoit en ce tempts à Metz.

Le Partisant rechassé

Après avoir encour dict du sieur du Hallier, gouverneur pour Sa Majesté royale en la ville de Nancy; voieant toutes les menées du duc il s'en alla en France quérir une armée et assisté du comte de Grancey, ils s'en vindrent se loger à Nancy

---

[1] Le château de Vivier (arrondisssement de Château-Salins, canton de Delme) était le siége d'une antique baronnie, qui avait appartenu à la maison de Salm jusqu'en 1597, époque où elle entra dans le domaine ducal de Lorraine, par le mariage de François de Vaudémont, avec Christine de Salm. Le château était vaste, fortifié de sept bastions, défendu par des fossés pleins d'eaux vives. Son plan existe dans le recueil de Beaulieu.

Le château de Vivier fut ruiné en 1642, par le maréchal du Hallier.

et alentour pour double de quelque thrahison possible qui s'eust peut tramer. Or doncques, en ce mesme tempts, un Parisien venant de France, nommé le Partissant, qui vouloit mettre des impôts sur les vins et bledz, de quoy ne vint que jusques à Jouy-aux-Arches; et fut rechâssé, luy et ceulx qui le convoyoient, en danger d'y laisser le plus beaulx de leur parage. Il retourna en France par le Pont-à-Monson avec ce qu'il avoit de poison.

Le bailliage et siége royal establis à Metz, les Treize et conseillers anéanty. (1er juin 1641).

Le premier jour du moys de juin mil six cent quarante et un, fut, de la part du roy de France, Louys treiziesme, establi un bailliage et siége royal à Metz, et dès-lors fut anéantie la justice des treize et des conseillers du maistre-eschevin, qui se souloient bien souvent renouveler par les grands gouverneurs de la ville, qui en tiroient moult de deniers par présents, car cest chairges leur appartenoient de mettre tel homme de la ville qu'ilz voulloient pour maistre-eschevin, treize ou conseillers, dont tout cela leur fut osté. Qui en fut bien fasché, ce fut M. de Lambert, grand gouverneur pour Sa Majesté en la dicte ville [1] disant que cela ne se seroit jamais conclu du tempts des aultres gouverneurs, dont pour le pensant apaiser d'une prune verte il fut mis grand bailly dudict bailliage.

---

[1] L'établissement du bailliage fut l'exécution de l'édit du mois d'août 1634, relatif à la suppression de toutes les juridictions inférieures du ressort, seul moyen de faire cesser leur résistance continuelle contre ce parlement et d'assurer la marche régulière de la justice. Les Messins opposèrent les plus vives objections à l'exécution de cette mesure et multiplièrent les démarches pour qu'il y fût sursis. M. de Lambert appuyait les Trois-Ordres dans leurs sollicitations. Mais la dernière députation étant revenue avec un refus formel, il fallut bien qu'on se soumît.

Le seigneur Domangin cède les offices pour de l'argent.

Le seigneur Domengin, conseiller en la cour du parlement de Metz, pour lors séant en la ville de Toult, avec quelques aultres [1] fut estant à Metz, au logis cy-devant parlé de M. de Lagoielle, l'un d'iceulx, qui accepta les charges d'offices, tant de lieutenances, conseillers, advocats et procureur dont homme ne sçauroit presque estimer si cher qu'elles se vendoient, dont je n'ai voulu manquer de desclairer les noms des conseillers dudict balliaige et les lieutenants:

M. de Lambert, bailli;

M. Phelippe Praillon, lieutenant-général;

M. de Paulo, lieutenant particulier;

M. Jeoffroid, lieutenant criminel;

M. Pantaléon, advocat du roy;

M. Conrard, procureur du roy;

MM. André Gauvain, Estienne Rozier, Mons[r] l'official, dit Martigny, et quelques aultres ne sçaichant leurs noms, tous conseillers;

Pour greffier fut tousjours entretenu M. de Hauconcourt, comme cy-devant;

M. Janson, son commis greffier.

Dont tous les bourgeois furent bien esbahys de voir tel reschangement de toutes choses, fut descriptures qu'ancien droit, tellement que plusieurs murmures, querelles, et disputes en provindrent depuis entre les bourgeois.

---

[1] Le président Cauchon était chargé avec M. Doumengin de l'établissement du bailliage. Ce fut le second de ces deux magistrats qui publia, cinq ans plus tard, le *Style et Règlement* près des nouveaux tribunaux, règle uniforme et définitive de la procédure.

Les maistre-eschevin et MM. de la police unis à Metz pour la première foys.

Ledit bailliage accomply il fut estably neuf hommes de la ville pour mettre police à ce qui concerne pour la gabelle, pour les mestiers, les mollins et tous les revenus de la ville, et toutes aultres chosses, hormis en ce qui concerne les affaires de procédure. Premièrement fut establi pour maistre-eschevin de la dicte police [1] M. de Gornaix, l'un des premiers gentilshommes de la ville; les aultres, ses eschevins, estoient des principaulx bourgeois de la ville, de trois en trois années choisis en paroisse et reschangés. En mesme tempts fut la chambre et le greffe de saufvetté, qui estoit une justice particulière establi pour les orphelins, fut mise à néant. Tout fut mis en un, audict bailliage. Au reste on n'en sçavoit que dire de telle nouveaulté; falloit, pour en bien dire, garder bouche coussue.

Les François assiége Asedent.

Au commencement du moys de juillet en l'année 1641, les nouvelles furent apportées à Metz que le roy de France avoit assiégé la ville de Sedent où le duc de Boullon estoit dedans, et le comte de Soissons aussy qui s'y estoit retiré cause de quelque dispute que le comte avoit envers Sa Majesté [2] ou quelques-uns de ses alliéz: dont le roy la fit assié-

---

[1] Il ne faut pas voir sous ce titre autre chose que le premier magistrat municipal, le *maître-échevin*. Henry de Gournay, seigneur de Talange et Coin-sur-Seille, élu le 16 juin 1641, resta en fonctions jusqu'au 25 mai 1648.

[2] Sedan, domaine d'un prince amphibie, moitié sujet, moitié souverain, était devenu le centre de toutes les conspirations contre le gouvernement de la France, depuis que le duc de Soissons y avait cherché un refuge.

ger de sy près que ledit duc ne peult sortir; sinon que le cardinal Infante y vint à son secours avec une puissante armée. Le régiment Streff-Chavalerie allemande estant à Metz en garnisson, le trentiesme juillet ils partirent de Metz pour aller joindre les Françoys devant Asedent. Dont le duc de Boullon sortit et ledict comte de Soissons de la ville avec leurs gens. Ils se joignirent avec ledit cardinal Infante espagnol qui gouvernoit tous les Pays-Bas et ensemblement, tant ledict duc, comte et cardinal, se ruèrent si impétueusement sur l'armée françoyse qu'il y demeura sur la place plusieurs seigneurs françoys, sçavoir entr'aultres: le duc de Chausnes et le marquis de Prallin qui furent moult regrettés, mesme le bon comte de Soissons qui estoit, l'un des premiers de la maison de France, pour je ne sçay quelque petite querelle qu'il avoit conçeue à l'encontre de Monseigneur le cardinal de Richelieu, s'estoit retirés avecque les ennemys, en ceste bataille fut tué tout roide mort d'une vollée de canon [1]. Et que fut regrettée sa mort ce fut de Madame sa femme et ses amis qui estoient dans Paris et mesmement du roy qui avoit deffendu qu'on garde sa personne de mort; mais on vouloit brutter que l'on attentoit par le conseille de quelle personne plustost à le tuer qu'à luy sauver la vie. Enfin, les Françoys y perdirent beaucoup de monde mais de tout quoy ils eurent sy bon couraige que desjà le camp ne levèrent de devant la ville, par quoy l'ennemy espagnol se retira, car les forces des Françoys se renforçoit journellement dans le camp. Enfin finable, ledit duc de Bouillon fit paix avec le roy, peu après, mais parce que cela n'est de mon extraict, je n'y ai touché qu'en ce que j'ay appris en passant par les gazettes qui en ont esté apportées en ville.

---

[1] La bataille de la Marfée était bien une défaite, et le maréchal de Châtillon, qui avait compté sur le secours du duc de Lorraine, y fut complètement battu, par suite surtout de l'évidente trahison d'une partie de sa cavalerie. Mais la mort du comte de Soissons frappait au cœur l'insurrection et une pacification ne se fit pas attendre.

D'un larron qui déroba le becon chez un chanoine.

Au mesme moys de juillet, un chanoine de la grande esglisse de Metz, estant un jour au souper (je ne veux celler son nom, il se nommoit M. Prétor). Il résidoit en la grande maison des prebtres, darrier l'esglisse Saint-Sauveur : et après avoir bien beu et mangé (comme vous savez que de telles gens ne sont apprentiez de jeusner et que bien souvent ils sont saoulz) ; après souper estant assis en une chaise auprès d'une table, en une chambre tout contre sa cuisine ; il estoit proche de deulx heures de la nuit. Il ouït du bruict en sa cuisine, se lève de sa chaise et va veoir ce que c'estoit. Estant donc entré en la dicte cuisine, il advisa un grand homme noir comme diable, en des habitz incognus, habillé comme un ramoneur de chaminées, qui luy jettoit un regard sy hideux que le chanoine fut plus habile à reculer qu'à s'advancer. Il commença à crier : Oh ! mon Dieu ! quest cela qui est arrivé céans ? je croy que c'est l'ennemy d'enfer ! Et, sur ce, il crie après sa servante et luy conte de l'homme qu'il avoit veu en sa cuisine. Sy ledit sieur Pretor fut bien espouvanté, sa servante le fut encore davantaige, et elle ne sçavoit pas où elle se vouloit enfuyr.

Sa finesse : il contrefait le diable.

Le chanoine dit à la servante : Arreste et ne bouge, sy c'est un diable je le vais conjurer et il moy dira pourquoy il est icy venu. Alors il rencria haultement : Je toy conjure par le Dieu du ciel de moy dire pourquoy es-tu venu icy ! Par trois diverses foys, il renchargea à luy desclairer cest parolles. Ceste vision ne luy respondit motz jusques à la troiziesme foys

que lors comme au parler en un bourcher [1] : Je suis icy venu, dit-il, pour mal faire, mais ma puissance ne s'estend plus sur toy, puisque tu parles de Dieu, mais il fault que j'emporte quelque chose de ta maison. Le chanoine respliqua : Je te desfend de par le Dieu vivant que tu n'aies à faire tort à ma personne ni à celle de ma servante. Ou bien, dit ce fantosme, puisque tu desfends que je ne touche à toy, ny à personne de ta maison, donne-moy aultre chose. Bien, dit le prebstre, demande ce que tu voudras, prends-le et emporte-le hors. Ouvre tes portes donc, dit le bon larron. La servante, en n'oubliant les paroles, court et va ouvrir les portes de la cour, mit tout au large les portes. L'esprit print quatre ou cinq bandes de lard sur ses espaulles et sortit du logis du sieur Prétor et emportit son lard et jambon à telle heure que jamais on ne le revist. Qui demeura bien espouvanté? ce fut le chanoine qui en prist telle espouvante qu'il se mit au lict à telle heure, qu'il en perdit son bocon et la vie; il molrust quinze jours après. On dict que s'estoit un soldat qui s'estoit avallé par la cheminée de la cuisine pour prendre le bocon du sieur Prétor. Mais se voieant écusé il trouva cette invention pour l'emporter. A la parfin, on en menna de grande rizée parmy Metz et le pays, du bocon Prétor qui estoit ainsy pris. Mais de tout cela la rizée ne vint point pour luy; après quinze jours passés il en fust enterré dedans le grand moustier.

Le curé de Lessey tue un homme de la religion : l'accord fait.

Le dix-neuviesme du moys de juillet mil six cent qua-

---

[1] *Bourcher, Bourchier,* broc, grand vase d'étain dans lequel on cherchait de l'eau à la fontaine. — *Parler comme dans un broc,* expression populaire messine qui signifie parler d'une voix caverneuse.

rante et un, partye des bestailles de la herde de Lorri fut prinse par les Bourguignons.

Le vingt-neuviesme dudict moys, fut tué un nommé Thomas Toussaint, habitant de Lessey, d'un coup de pierre procho la croix de Scey, qui est entre les deulx villaiges, par le sieur Claude Frémion curé dudit Lessy et vicaire à Pleppeville, par quelque querelle qu'ils eurent eux deulx en revenant de Metz playder et disputer pour du vin que ledit Toussaint debvoit donner, par année, aux communians à Pasques. Luy qui estoit de la religion prit querelle contre ledit curé, tant contre l'esglise chatolique qu'autres chosses, jusqu'après l'avoir blasmé, le battit à coups de bousse [1] et à coup de poincts. Il rua par terre ledict prebstre, lequel, se relevant de terre, haussa une pierre non plus grosse qu'un œuf de canne et la jeta contre la teste dudict Thomas d'une telle roideur qu'il le renversa mort sçans plus s'esmouvoir par terre. Le curé se sauva et s'enfuitte comme aussy un nommé Jean Morot et Jérémi Aubertin estant avecque ledict prebstre, qui s'enfuyrent, estant en bien grand peine et n'en pouvoient mays. Dont les parents dudict Toussaint s'en furent plaindre au prevost de la mareschaussée ou à son lieutenant qui aussytost firent inquisition dudict faict. La justice du Ban-l'Évesque à Scey, où le coup s'estoit faict firent aultre enqueste, de tout ce faict, après avoir faict perdre tout ce que le pauvre curé avoit, ils firent accord de quelque somme d'argent qu'il donneroit à la veuve dudit Toussaint, à deux termes. L'accord faict, Monseigneur Meurisse, évesque de Madaure, suffragant et lieutenant-général de Monseigneur Henri de Bourbon, évesque de Metz, le mist en la cure de Juville, proche la côte de Desme, qui fut changé à l'encontre de maistre Nicolas Drouvot qui fut aprés curé dudit

---

[1] *Coups de bousse*: de *bousser*, vieux mot qui signifie *heurter avec violence*. (Dict. Rom. Wal).

Lessey et vicaire à Pleppeville. Néanmoins les Messieurs de la religion murmuroient contre les chatoliques, se disant l'un à l'aultre : sy c'estoit un de nous aultres qui eust tué un prebstre, il fauldroit nous faire bouillir en l'huile ; leurs dires et leurs murmures ne fut que fumée, et les poursuites qu'ils y firent, le curé fut restauré en ses premiers grades et eust meilleures rentes et revenus qu'auparavant dans Jeuville.

Porcession généralle se fait à Metz et pour cause.

Le qninziesme jour d'aoust mil six cent quarante et un, le jour de la feste de l'Assomption Nostre-Dame, fut par Monseigneur Martin Meurisse, évesque de Madaure et suffragant, lieutenant général de l'évesché de Metz et ville de la dicte évesché sous Monseigneur Henri de Bourbon, évesque dudict Metz, et par son ordre, faict la porcession généralle parmy Metz et partout les villaiges dudict pays, pour la santé du roy. Mesme pour cause que ce jour-là ledict sire roy s'estoit mis son corps, ses biens et tout son royaulme à la protection de la bienheureuse Vierge Marie, qu'il luy plust estre son advocat envers son filz bien-aimé Jésus-Christ. Il y avoit environ trois ans en ça qu'il fit ce vœu à Nostre-Dame, cause qu'il ne pouvoit avoir lignée ; depuis ce vœu il eust deux filz uniques, comme je l'ay récité, en la naissance de Monseigneur le dauffin Louis XIIIIe, qui estoit un miracle venu de la divine Providence. De quoy le roy ordonna que porcession généralle se feroit ce jour-là en la grande esglise de Nostre-Dame de Paris, par tout les ans et mesme partout son royaulme de France, tant en villes que bourgades et villaiges. Affin que Dieu soit remercié et loué des biens et soulagements qu'il avoit envoyé à l'estat de son royaulme de luy avoir envoyé un Daufin, mesme drès le jour mesme qu'il

eust faict son vœu à Nostre-Dame. Il ordonna quen toutes les esglises de son royaulme et despendances tant ès pays de conquestes que contributaires, ils eussent à faire mettre en escript, fut en tableaux ou contre les paroys, à l'endroict de l'autel où l'ymaige Nostre-Dame posera, et au plus hault :

JE, MOI, LOUIS DE BOURBON XIII[e], ROY DE FRANCE ET DE NAVARRE,
JE METS MON AME, MON CORPS, MES BIENS ET TOUT MON ROYAULME
ET ARMES, GÉNÉRALEMENT QUELCONQUE, ENTRE LES MAINS DE VOUS,
Ô SAINCTE VIERGE MARIE, MÈRE DE DIEU TOUT PUISSANT,
SOYEZ, Ô SAINCTE MÈRE, MON ADVOCAT ENVERS VOTRE CHER FILS J.-C.
AMEN.

La guerre renouvellée contre le duc de Lorraine.

Le mesme jour que dessus, après la porcession faite, vint ordre de France de crier la guerre contre le duc de Lorraine, plus qu'elle n'avoit jamais esté. La publication ne fut point presque affichée, ni le paquet destourtillé que le capitaine Bonnecasse avec sa compagnie montèrent à cheval et sans detaller s'en allèrent saisir la herde de Nomeny, et amenèrent les vaches devant la porte à Mazelle, et illecq du jour au lendemain furent vendues à qui plus à son de trompette. Le duc Charles de Lorraine estoit pour lors en son magniffique chasteau de Vivier qui se donnoit du bon tempts avec l'argent qu'il avoit receu du roy et de ses pauvres subjets. Néanmoings aieant eu advis que la guerre estoit déclairée par les Françoys, pire que jamais, il rassembla parties de son armée qu'il avoit dispersée ès ville, que le roy lui avoit rendue et les aieant tous assemblés alentour dudit Vivier, il alla assiéger le chasteau d'Anserville, le print et pilla les vivres que les pauvres

gens d'alentour avoient mis dedans où il y en avoit en grande quantité: s'estant un peu estargé à manger les vivres, de ce costé; nous toucherons un motz de ce qui se passoit en la ville, car m'estant trop mis sur le faict des gestes d'aultruy, j'avois laissé le taxe du vin qui se fit en ladite année 1641.

Vin à compte d'hoste.

En l'an 1641, le vin nouveaux fut à compte d'hoste, pris aux villaiges le charraux quinze escus et ung franc, et à Metz quatre-vingts francs, qui est quatre francs plus compté qu'aux villaiges cause des charroys. Les raisins quatre ou cinq jours auparavant les vendanges, furent gelés comme pierre dure. Au vray dire, ceulx qui n'estoient mûrs avant que la gelée vienne, on n'en sceust manger une graine de saveur, principalement au ban de Metz tellement que les vins ne furent guère bons en aulcuns lieux et principalement pour le raisin blanc, on n'en fit point de proffit que pour de la piquette.

Le sieur du Hallier et Grandcé se campe à Dème.

Au moys d'aoust 1641, poursuivant mon discours du duc de Lorraine qui estoit vers Anserville, Bacourt et par tous ses quartiers, le dit sieur du Hallier ne s'oubliant en France [1], assemble gens en grande quantité pour le venir

[1] M. du Hallier avait été obligé d'aller s'excuser à Paris d'une indiscrétion très grave commise par sa femme, à laquelle le duc de Lorraine avait dû de connaître les instructions secrètes du cardinal, fort menaçantes pour sa sûreté.

chasser, tellement qu'il poursuivit sy bien son estuict que luy assisté de M. le comte de Grandsey, s'en vint avec une armée de dix à douze mil hommes et sçans halte ni arrest, il s'en vint camper sur la coste de Delme, à demi lieue de Charles de Lorraine, qui mesme schaichant leur venue, s'estoi campé en une plaine tout contre et s'estant les armées veues et reveues sçans s'esmouvoir pour se battre l'une à l'autre, l'espace de huit journées après avoir scillé, ruyné tous les bleds tant de part que d'aultres et mis tout en dessarroys et exille, ladite Altesse de Lorraine leva le pied et s'achemina de vers Salbric, du costé de la lezastre et se rendit le maistre de la campagne en celluy pays.

Jean Beauchez raconte ensuite la prise de la ville d'Aire, en Artois, par les Français, qui y furent ensuite assiégés par les Espagnols. Les Français, de leur côté, assiègent Bapaume et Labassée : la garnison capitule et sort de la forteresse. Le gouverneur d'Arras, Saint-Preuil, se jette sur ces troupes, en dépit de la capitulation, et les pille. Le cardinal Infant, menace de passer au fil de l'épée la population d'Aire si le gouverneur d'Arras n'est pas puni. Louis XIII lui fait couper la tête en présence de toute l'armée. C'était un militaire très brave, très hardi et qui fut très regretté.

Ce sont là encore évidemment des renseignements de seconde main, et que pour cette raison nous nous dispensons de publier.

On pèze les monnaies.

En ceste saison et mesme année, il fut ordonné de pezer l'argent et l'or monnoyés et on eut moult de peine à encourir les monnoyes. On rabattoit par grains ce qui n'estoit pas assés pezant. Après tout ce encouru on n'en vouloit plus qu'à l'onze et l'argent non pesant, il le failloit porter à la fondre à la monnoye. Cela fit qu'il y en avoit plusieurs qui rognoient et coupoient les pièces d'argent pour en faire

leur proffit, que les pièces devenoient sy petites qu'on en estoit honteux. De quoy estant à la fondre, on en faisoit de neuf quairts d'escus, vallant alors trente-trois soulz messains.

Dieuze assiégée par les Françoys. (1641).

Le sieur du Hallier et le comte de Grandssez sur la coste de Delme, après que l'armée lorraine alla vers Salbrich, le roy manda d'aller au secours de la ville d'Aire, mais ils n'y vinrent sy tost que ceulx d'Aire s'estoient desjà remis ès mains des Espaignolz. Voieant doncque cela retournèrent en Lorraine et environ vers la sainct Martin d'hiver s'en vindrent assiéger Dieusse avec sept ou huit mil hommes faisant venir des garnisons des villes comme de Metz, Marsal, Nancy, Toult et Verdun, plusieurs gens pour engrosser leurs armées, pour doubtance de l'armée lorraine qui estoit pour lors à Saint-Avold et Salbrich, qui avoient en délibération de secourir leurs gens et alliéz qui estoient dans Dieuze. Aieant doncque les Françoys esté quelque tempts devant la ville à la battre de furie, les Lorrains montant haut forcèrent le quartier qui gardoit le ventault de l'estang et après avoir gaigné la victoire seulement sur le corps-de-garde de l'estang, ils lachèrent l'eau dudit estang que l'on dit avoir place et estendue de sept lieues de tour laquelle s'épancha parmy les prairies d'alentour, de telle sorte et de sy grand abondance vint parmy le camp qu'il y eut plus de trois cents Françoys de noyés, tel fut le désordre et avec le froidz qu'il fallut lever le siége de devant la ville et remettre la partie jusques à aultre foys [1].

---

[1] L'armée royale avait été très réduite par la nécessité d'établir des garnisons dans toutes les petites places lorraines qu'elle avait facilement reprises.

Que pour cela n'en perdit que l'attente, et fut prisse par la mesme armée l'année suivante et remise entre les mains du roy.

Les Bourguignons menne les vaches, moutons et detalle les chars en lille.

La mesme année 1641, tout parmy ce qu'on charrioit le vin par charaulx à Metz, trois cents Bourguignons les avallant le grand chemin don Chesne du côté de Saulny et Lorry en s'équartant parmy les champs devant Metz et en l'Ile, détallèrent un char attalé de six bons chevaulx, proche du Ray de Muzelle prindrent deux cents moutons en l'Ile et seize ou dix-sept vaches qu'appartenoient au sieur Françoys Jeoffroid de Saint-Vincent, qui estoient aux Neufs-Preiz. Ils les chassèrent devant eulx par derrière la maison la Ronde, prindrent plusieurs prisonniers avec cela. Le reloge donne le toxin à Metz, les villaiges donnent les alarmes. On court aux armes. Auparavant que ceulx de Metz fussent prests, les Bourguignons estoient desjà avec leur butin proche de Maizière. Enfin Monsieur de Lambert y courust luy-mesme avec sa compagnie et avec plusieurs bourgeois, estant en nombre de plus de douze cents, sçans et non compris les villageois qui estoient plus de deux cents. Ceulx de Metz faisant tousjours guenée longue, les ennemis gaignant tousjours pays galoppèrent tant, qu'ils gaignèrent avec leur butin le pont de Richemont. Ce que les Messins n'osèrent les poursuivre plus loing, car ils se fortifièrent illecq et tindrent bon. A la parfin, il faillut quitter la chasse et la herde aux ennemis qui l'avoient prise.

Les Françoys vont en Catalogne. (1642).

En l'an 1642, le roy Louis XIII, roy de France et de

Navarre, fut mandé par le vice roy de Catalogne pour aller à son secours.

Le chroniqueur raconte, d'après les gazettes contemporaines, la campagne de Roussillon, dirigée par les maréchaux de Schomberg, Lameilleraye, Lamothe-Houdancourt; l'expédition d'Artois, par le comte de Guiche, et celle du Rhin, par le comte de Guébriant. Celui-ci remporta une grande victoire au-dessus de Cologne, et fit prisonnier le général en chef Lamboy et le baron de Mercy, son lieutenant. De son côté, Guiche fut battu et chansonné par le pont-neuf suivant:

O roy Louys de Bourbon,
O roy Louys de renom
Ne prestez plus voz canons,
Ne donnez plus voz canons
A ce mareschal de Guiche,
Qui s'enfuit comme une biche.
Lampon, Lampon,
Camarade Lampon.

Charles de Lorraine dans le pays messin.

C'est assés parler des Françoys, parlons des Lorrains qui sont en la Lézastre, faisant les chiens couchans, voulant presque dire n'estre ennemis aux Messains. Au moys de juin 1642, environ huict jours avant la Pentescote [1], le duc Charles de Lorraine estant donc que sorti de son quartier

---

[1] Le duc de Lorraine s'était réconcilié avec l'empereur et le roi d'Espagne, mais il était fort préoccupé des suites de son mariage avec Béatrix de Cusance, que le pape refusait de confirmer. Il avait même fini par être excommunié le 23 avril 1642, par une bulle contre laquelle il n'obtint de faire recevoir son appel qu'en se séparant de sa maîtresse. Il faut ajouter que ce ne fut pas pour longtemps.

d'hiver en la Lézastre et s'estant desjà escheminé vers Saint-Avolx et Wadrowange; le restant de l'armée du général Lamboys qui avoit esté deffaicte, se joignit avec son armée et s'épanchant partout, pillèrent les bestiaulx, tant du dit pays de Lorraine, que celuy du pays Messin. Pour les ceulx des Messains ils faisoient mine de les rendre, disant par lettre à Monsieur de Lambert que c'estoit sçans leur sceu qu'ils faisoient du mal au pays et qu'il vouloit entretenir la promesse faicte entre eulx deux, sçavoir que les paysans ne seroient de prise, ny de corps, ny de biens, tant lorrains, que messins. Mais pour lettre, ny pour ses belles promesses, toutefoys le sieur de Lambert ny les Messins ne s'y fioient, car s'il ne faisoit, ses gens faisoient et sçans cesse pilloient au pays et faisoient riblerie. Le dimange huictiesme juin, jour de la Pentescote, il mit son armée en bataille, proche des portes de Vaudrowange et aicant faict la rellevée de tous ses gens de ladite armée, il se trouva cinq mil cavaliers et trois mil hommes de piedz, deux pièces de canon et cinq cents charriots de bagaiges. Le bruict courroit qu'il avoit envye de aller camper devant la ville de Toult, les autres disoient Verdun. A ce bruict, les présidents conseillers du Parlement sortirent dudit Toul et se sauvèrent à Metz, Nancy et en France, doubtant estre pris prisonniers par un assault[1]. Enfin on ne se pou-

[1] Ce ne furent pas tous les membres de la Cour qui montrèrent si peu de résolution, le premier président, Claude de Bretagne, et plusieurs conseillers restèrent à leur poste et se firent, au contraire, remarquer dans ces circonstances périlleuses par une énergie et une fermeté qui contibuèrent à écarter le danger et à conserver Toul à la France.

Le récit de ces événements est retracé de la manière la plus intéressante dans l'*Histoire du Parlement de Metz*, p. 30 et suiv.

L'arrêt du Parlement concernant les précautions à prendre pour la conservation de la ville de Toul, menacée d'un siége, du 9 juin 1642, et le *journal du Parlement*, pendant ce temps, sont imprimés dans le *Recueil des édits d'Emmery*, t. Ier, p. 559.

voit penser quel dessein il avoit envye de faire. Les Messins doubtoient le ravaige dans le pays, tout le monde et bestiaulx se sauva dedans Metz en forts et chasteaulx. Pour la défence du pays, il n'y avoit seulement qu'environ soixante chevaulx conduicts par le capitaine de Bonnecasse, lieutenant dudit sieur de Lambert et environ cent cinquante fantassins qu'estoient en garnison ès chasteaulx, comme à Ennery, Burtoncourt, Warixe, Berlixe, Pange et Les Étangs, conduits par un nommé Paul Lepayen, natif de Rouzérieulle et le sieur Biracque qui bien empeschés estoient de garder seulement leur roture. Dudit Waudrewange dont ledit Son Altesse et ses gens broussèrent à Siercque, pour passer la rivière auprès de Thionville, ils passèrent en des basteaulx et sur un pont de boys, le onziesme juin, le jour de la feste saint Barnabé et sçans faire aucune halte ni arrest, ils s'en vinrent se camper au pont de Richemont ès prairies emmis les champs.

Le camp de Richemont.

Les bledz estant grands et en fleur ils se prindrent à l'herbe, deffense leur fut faicte de ne gaster ny sciller les bledz, aussy ils ne firent pour lors grand desgast, estant là ledit son Altesse. Elle envoya dire à Monsieur de Lambert qu'il luy envoye deux queues de bon vin vieux et six habitz, ou bien l'étoffe de drap jaune pour revestir ses pages et laquais. Ce que ne luy fust refusé. On ne se pouvoit imaginer quelle intention il avoit à faire et sy on ne l'ossoit fascher. On doubtoit les trahisons, par quoy toute la ville fut en armes le durant de son séjournement. Et sçans branle ny courir, ny s'écarter, ils furent là campés jusqu'au treiziesme jour qu'il se leva et repassa la rivière de Moselle, au gué de Blettange, Logne et à celui de Mancourt.

Et sçans plus long traict faire, se recampa entre Treumery, Ayy, Montréquienne, ès prairies en tirant à Mancourt, où ledit duc logea en la forte maison dudit Mancourt, où illecq le sieur de Mancourt lui envoya quelques barilz de vin du meilleur de sa cauwe, pour tascher de luy faire conserver son logis. Le bruict couroit que du jour au lendemain Son Altesse assiégeroit le chasteaulx d'Ennery, où il y avoit une garnison de Messins qui estoient résolus s'ils estoient attacqués de tenir bon jusqu'au dernier coup. On fit aussy courir un bruict de nouvelle qu'il avoit demandé à ceux de Thionville, deux canons et la munition quant à soy, pour battre ledit chasteaulx et des vivres pour son armée, pain, vin, et chair[1]. Mais je me doubte qu'ils n'estoient point sy sotz : bien luy envoyèrent-ils dire que lieu leur faisoit grande nuissance, cause des garnisons qui estant audit chasteaulx, couroient leurs terres sçans cesse et qu'ils luy envoyerroient deux pièces et gens avec pour le battre s'il vouloit ce entreprendre, mais pour des vivres qu'il en estoit peu audit Thionville, qu'ils n'en sçauroient fournir pour ses gens. Ledit Son Altesse ouyant celà leur envoya dire qu'ils aille se faire griller eux, leur canon et que s'ils vouloient attaquer le chasteaulx qu'ils le prennent eux-mesmes. Deux jours après, leva ses compagnies qui estoient campés non à Ay, ni à Treumery, mais au beaux milieux des champs où qu'il n'y avoit guéres de grain semé. Encoure n'y firent ils grand mal qu'en passant. Les villages estoient sy ruynés des guerres qu'il n'y résidoit personne, il y avoit plus de dix ans passé ; où que les autres foys que Messieurs de la Cathédralle en tiroient leurs plus grosses pensions et revenus. Passant doncque ledit duc à un coup de fauconneaulx, proche d'Ennery, print sa route droicte à

[1] Les dépêches de M. de Lambert, adressées au Parlement séant à Toul, donnent les détails les plus circontanciés sur les mouvements de l'armée lorraine.

Burtoncourt. Le capitaine Louys y estoit en garnison qui tenoit pour le roy. Aussy il estoit messin, fils d'un vigneron, qui pour ses vaillantises on luy avoit donné une compagnie de cavallerie à conduire et en estoit capitaine. Ouyeant par rapport que ce dit capitaine faisoit plusieurs voltes et boucherie sur ses gens, pensant l'attraper audit Burtoncourt, Son Altesse passa parmy les villaiges, mais ledit Louys n'estoit sy mal avisé que de l'attendre. Il gaigna le bois pour son refuge, pour y mieulx trouver son compte. En ce dépit, ils mirent le feu audit Burtoncourt, de la deffaicte y eut plusieurs beaulx logis bruslés, et de là ledit s^r duc s'en alla à Bollas, et campa ses gens allentour. Il se tenoit bien seur, car le roy en personne, Monseigneur le cardinal de Richelieux, Monsr Legrand, dit d'Effiate, Monsr Gaston, frère du roy, Monsr de Boullon, M. de Thoult, tout le plus grand, faut-il dire de France, estoient en la Catalogne et l'Aragon et au pays de Roussillon avec deux ou trois armées qui prenoient plusieurs places. Enfin ledit duc fut plusieurs jours sans branller, jusqu'à sept où huict, aieant nécessité. L'un de ses maistres de camp, nommé Maillard, luy demanda une partie pour chercher à vivres ce qui luy fust octroyé. Or, ce Maillard par longue main avoit envie de faire du desgast dans le pays messin, son lustre vint sy bien à son dessein qu'il print avec lui douze cents ou quinze cents cavalliers et le propre jour de la feste de Metz, la dédicace dudit lieu, vingt-septiesme juin, il s'en vint deux heures avant le jour à Sainte-Barbe et le pilla. Et à la pointe du jour il élargea ses gens partout jusques au bord et en chaufour ramassant bestes et gens par toute la contrée du hault chemin, Gras, Méy, Villers-L'Orme, Antly, Srevigny, ne laissant à Méy que deux hommes, encour se cachèrent-ils, qu'ils prirent tous prisonniers retournant à Sainte-Barbe vers les Maillards avec plus de quatre-vingt paysans qu'ils rançonnèrent. Après qu'ils se furent tous ramassés, illecq amassèrent leur butin : après que ledit

Maillard eust faict célébrer la sainte Messe et qu'il leust entendu, il tourna bride vers la forteresse d'Antely et celle du village de But. Les paysans s'y estoient sauvés de par-delà avec leurs bestes et biens qui tindrent bon contre eulx. Enfin après que les pauvres gens eurent enduré la fumière du feu qu'ils avoient mis en plusieurs maisons et granges d'alentour des forteresses, ils se rendirent prisonniers. Aprés les avoir liéz et garottéz en sortant des forts, les Lorrains pillèrent tout ce qui estoit dedans, par compte ils ramassèrent quinze cents bestiaulx et seize prisonniers, sçans l'aultre butin dont ils estoient si chargés, qu'à grand'peine pouvoient-ils marcher. Ces courses faictes ils passèrent la Moselle, en deçà au guetz de Ruzey [1] et s'en allèrent en Bourgogne, en un village nommé Hoange [2] et illecq partirent leurs prisonniers, butin et bestiaulx : et partie de ses avant-coureurs s'en allèrent à Lonouys, autres parties à Cierque, et l'autre partie à Waudrouvange et à Dieuse. D'aultant que faisoit ce ravage le bruict courut en l'armée de sa dite Altesse que Monsieur du Hallier avalloit du costé de Saint-Nicolas en Lorraine, pour l'empescher de courir plus loing et pour le battre s'il pouvoit. Voilà comment il renvoya en ses petites places les garnisons qu'il avoit prises sy-devant pour grossir son armée, se doubtant qu'on ne les assiége.

Cherté du bled à Metz.

C'est assés parlé des Lorrains et de leurs gestes qui ne

---

[1] Rugy, hameau voisin de la Moselle, à 10 kil. de Metz, annexe de la commune d'Argancy.

[2] Hayange, gros village important par ses magnifiques usines métallurgiques, canton de Thionville. Le chroniqueur dit qu'il était en Bourgogne, parce qu'il faisait partie comme Thionville de cette partie du duché de Luxembourg, qui ne devait pas tarder à devenir française.

sont belles ny louables, encour moins profitable; quant M. de Lambert luy escripvoit et qu'il ne faisoit pas un tour de voisin, de brusler, de prendre ses gens prisonniers, il s'excusoit disant qu'il ne sçavoit venir au boult de ses gens, et que s'ilz avoient faict quelque maulx que c'estoit sçans son sçeu ny veu. Mais de telles gens font comme l'on dit : il ny a si maulvais sourds que ceulx-là qui ne veulent point ouyr. Touttefoys quoyqu'il faisse le bon voisin, sy est, ce qu'il ne laissa de rançonner tous les paysans que ses gens avoient pris. Or, revenons à ce qui s'est passé parmy ce tempts en la ville. Sept ou huict jours avant la moisson de cest année, 1642, parmy ces ravaiges à Metz, on ne pouvoit recouvrir ny pour or, ny pour argent, bled ny aveinne, de tous les greniers qui en estoient fournis à quantité, mais l'avarice et la meschanceté d'aulcuns bourgeois est si grande qu'il se songe avoir des bichets d'argent au lieu de bichet de bledz. En oultre on menoit tel bruict parmy Metz, qu'il en vint presque grand tumulte, jusqu'à jurer, le menu peuple, que si on ne mettoit des greniers à prix honeste qu'on forceroit les maisons et greniers où il y en avoit. Les plaintes en furent faictes à Monsieur de Lambert, gouverneur, qui ordonna à Messieurs de la police d'y mettre telle ordre qu'il n'ouye plus de plainctes du peuple et qu'il aille faire la vue de lieu de tous les grains qu'il y pouvoit avoir en la ville, pour mettre un prix raisonnable. Ce que aussytost vüe de lieu en fut faicte par Messieurs les maistre-eschevin et ses eschevins de la police, que comme aussytost le bledz fut taxé, sçavoir : le froment pur à dix-neuf francs, le moittange à dix-sept et le seigle à quinze francs. Le prix faict, personne ne vouloit mettre en vente les bledz des greniers, de quoy s'il y avoit eu bien du bruict, il y en eust encore plus de la deuxiesme foys lorsque, de rechef, fut ordonné de la part de mondit sieur de Lambert de contraindre aux ceulx qui avoient des greniers de bledz d'en mettre en vente, sçavoir :

par jour de marché quatre greniers. Ce que fut exécuté tout au grand regretz des vendeurs; quand ils avoient vendu trente ou quarante quartes de bled, ils en cachoient et disoient n'en avoir plus. Au vray dire, on n'eust jamais aultant de peine que l'on en recepva en ces jours. Les ordonnances de Metz estoient comme l'on disoit communément, en plusieurs lieux : sy sont les commandements de Monsieur de Bouillon les mal obéy. Aussy les ordonnances de Metz en estoient de mesme; car les ceulx qui faisoient les ordonnances y avoient le plus d'intérest et y estoient le plus enclins à les violer. Le taxe ne dura qu'environ huict jours, car en cachette il y eust quelques gens d'esglise, de quelque monastère qui le vendoient trente francs, encour par prières. A la parfin le bon Dieu y pourveut, car les nouveaulx bledz vindrent et commencèrent à murir. Les pauvres menus peuples en scilloient et les mettoient au four pour mouldre; tellement qu'on en porta au marchez le premier fut vendu, la quarte seize francs, le vieulx se vendoit sçans plus d'ordre vingt-cinq francs et vingt-deulx le moindre.

Siége de Vivier et démolition.

En mesme moys et mesme année, le huictiesme jour de juillet 1642, Monsieur du Hallier, grand gouverneur pour Sa Majesté en sa duché de Lorraine et Barroys, assisté de M. le comte de Grandcey, avec une petite armée assistée de ceulx de Metz, Nancy et Marsal, assiégèrent le riche fort et magnifique chasteaulx de Viviers, au-delà deulx petites lieues de Nomeni, où les gens du dit duc estoient en garnisson. Après l'avoir battu et canonné, l'espace de trois jours, lonziesme du courant, ceulx de dedans se rendirent aux Françoys par composition. Les Lorrains sortis dehors, on fist des mines par dessoub les tours du dit chasteaulx qui estoit aultant beau, magnifique et fort qu'il y eust place de Lorraine. Avec des

tonnes de pouldre on fist renverser tours et donjon en l'air, on ruyna le chasteaulx de fonte en comble. D'où que son Altesse eust tel desplaisir qu'il jura d'en prendre vengeance s'il le pouvoit. Mais il n'estoit assez fort d'armes pour divertir ses occassions. Ce chasteaulx estoit de la succession de Monsieur de Vaudémont, son père, qui l'avoit ainsy faict bastir et entourer de beaulx jardins pleins de belles fontaines. Cy n'estoit pas sçans cause s'il en avoit du despit, au vray dire s'il n'y eust mis que des gens de bien en garnisson il n'eust pas sytost perdu son chasteaulx et ne l'eust-on sytost desmoly: mais il y avoit des sy bons garniments qu'ils faisoient la barbe à tous les Françoys d'aultour d'eulx. Voilà comment la ratière fust ensevellie.

Dieusse prise par les Françoys. (1642).

En après que Vivier fust desmolie et accablée, le dit sieur du Hallier rallia son armée et alla investir la petite ville de Dieusse, où il y en avoit ung dedans qui commandoit pour sa dite Altesse, qui s'appeloit Montauban; le douziesme juillet fut assiégé, le treiziesme l'on fist les approches, et fust prinse la saline d'assault. On saccagea ceulx qui firent résistance. Le quinziesme du dit moys la ville fust rendue à composition, dont sortirent Montauban et ses compagnons avec seulement ce qu'ils pourroient porter sur leur corps. La ville, donc, remise en la puissance des Françoys, on y laissa deulx cents hommes pour la garder, que beaucoup en furent mal contents, d'aultant qu'il y en avoient plussieurs qui estoient de la vieille garnisson de Metz qui eussent bien voulu retourner en leur cabane.

Son Altesse menace : collère sapaisse pour peux.

Dieusse rendue, le dit comte de Grandcey et Monsieur

du Hallier s'acheminent vers le chasteaulx de Moyens et Lamotte pour faire le desgast et ravaige alentour, pour affamer les Lorrains qui tenoient les places de sa dite Altesse de Lorraine, estant alors à Saint-Avol avec encoure quatre à cinq mil hommes. Qui par un trompette il envoya dire à Monsieur de Lambert, gouverneur de Metz, que sy Monsieur du Hallier faisoit du desgat où il se proposoit, luy viendroit en faire aultant et le double dans le pays messin à son despit. Ce que ses menaces troublèrent bien les Messins, sur ce, on assembla l'estat. En furent envoyées lettres au sieur du Hallier luy suppliant d'adoucir un petit ce qu'il avoit entrepris pour le desgast d'alentour de Moyens et de Lamotte. Ce que fait que tout tourna à néant; et ne fut pour ceste heure exécuté. Mais, peu après, vers le moys d'aoust il s'en alla circuire Lamothe et scilla les bledz et grains d'alentour pour ayder à vivre ses gens. Son Altesse ouieant la nouvelle il s'en alla gaster et ravager tous les pays de la Lezastre qui estoit détenu par les Françoys depuis peu et ruyna tous les bledz du dit pays.

* Beauchez revient à l'expédition de Louis XIII, en Catalogne. Il raconte la prise de Saint-Elme, Collioure, dans le Roussillon, et énumère les articles de la capitulation de Perpignan, signée le 19 août 1642.

Ordre faict par le m^re eschevin.

En ce tempts fut ordonné par Monsieur de Gornaix, maistre-eschevin de Metz, à tous les maires, mainbourgs du pays messin, de lui apporter un rôle exact de tous les hommes et familles qui pouvoient estre chacun en son villaige, soub peine de trente libvres d'amende. On disoit que c'estoit pour taxer le bledz à cause de la cherté qu'en

estoit. Cest ordre fut faict le neufviesme aoust. En ce tempts le nouveaulx bledz se vendoit au marché la quarte de froment à dix-huict francs et l'aultre à l'équipollent. Le mesme jour on mit sur lesdits rôles les âges, sexe de tous les gens qui s'estoient réfugiés, tant en la ville que dans ledit pays, comme aussy les serviteurs et servantes qui estoient audit pays, refugiés depuis les guerres.

La herde de Lorry prise.

Le propre jour vingtiesme du moys d'aoust 1642, environ trois cents cavaliers Bourguignons, partie Croates, avallant on domaines et jardins de Saulny vindrent prendre la herde de Lorry, tout proche des maisons dudit lieu entre Vigneulle et Lorry, n'estant à la première prise que vingt ou trente, qui chassèrent les bestiaulx devant eulx jusques sur le ruisseaulx de Woippy. L'alarme se donnant à Lorry, la plus grande partie des hommes courut rescourse avec de bonnes arquebuzes, et poursuivirent de sy prés les Bourguignons qu'ils recouvrèrent leurs bestiaulx et commencèrent à leur faire tourner teste droicte au village, estant les pauvres paysans l'un çà et l'aultre là à ramasser leurs bestialles. Les Bourguignons enrageant d'avoir perdu une sy belle proye, rebroussant chemin droict à la tuillerie de Saulny et donnant l'assignation à leurs compagnons avec leurs chapeaulx, deux escadrons de cavalerie débusquant d'un saulcy, appelée le Saulcy-le-Grognet, entre les vignes de Vigneulles et la dite tuilerie, en allant courant comme lyons et griffons sortis d'enfer, s'escartant parmy vignes, champs, preiz, hayes et buissons, ils allèrent envelopper les pauvres paysans au milieu des preiz entre le mollin hault de Woippy et le ruisseaulx dudit lieu qui ramenoient leurs bestiaulx qu'ils avoient fait quicter à la première troupe. Ils commencèrent à tirer des coups de

pistolet, de fuzil, de mousquetons sur les pauvres paysans, comme aussy avec des sabres, leur coupoient testes, bras et jambes et avec tel bruict et hurlement qu'on n'eust ouy Dieu tonnerre. Enfin ils en tuèrent sept, sçavoir : trois ou quatre sur les lieux et les aultres qui furent rapportés à Lorry et moururent de leurs blessures tost après. Que pour l'amour que je portois à aulcuns d'eulx, je n'ay voulu manqué de descrire icy leurs noms. Ils s'appeloient Pierre Hulo, Jean Jenot, Elly Roussel, J. Massin, J. Septsolz et un tisserant. Dieu reçoipve leur âme en ses mains!

Sainte-Agathe pillée.

Après qu'il eurent ainsy faict ce meurtre, ils chassèrent droict à Sainte-Agathe (que ruinée estoit) les bestailles et partie de leurs avant-coureurs, sçans nul arreste, couriront à bride avallée jusque proche la maison Dorron : devant les portes aux messowaiges de Metz, tuèrent et blessèrent plusieurs vignerons venant des vignes et tendeurs aux allouettes ès champs. Ils prindrent un massoway entre aultres en son massowaiges, nommé Louys Tarotte. Et assemblant tout devant eulx tout ce qu'ils purent attraper, les chassant devant eulx, ils s'en allèrent passer devant la Grande et Petite-Tappe, riant et se gaussant de ceulx de Metz qui les regardoient drés dessus leurs remparts et sur les Ponts-des-Morts et sur le Pontiefroidz, qui faisoient semblant de courir après. Ils eurent de quelque chavalerie, quelques caracoles sans en estre guère espouvanté. Ils détallèrent de chevaulx tous les laboureurs de Woippi, excepté un qui gaigna la couline auparavant les aultres.

Lamothe ravitaillée.

Le mesme jour, le capitaine Louys, Messin, estoit party de

Metz quittant sa cabane de Beurtoncourt pour aller joindre Monsieur du Hallier qui estoit campé devant Lamotte, en Lorraine, cause que le bruict courroit que Son Altesse y alloit au secours des assiégez. Ce qu'il fit, car peu de jours après ledit Son Altesse y alla de telle sorte qu'il fit lever le siége à Monsieur du Hallier luy gaignant toute sa vaisselle d'argent et partie de son bagaige de toute son armée[1]. Et faillut au Françoys faire gentiljambe sauf le corps. Le dit duc de Lorraine après la défaicte faicte, ravitailla Lamotte de trois cents charriots de tous vivres. Cela faict, il retourna à la haste avec huit mil hommes au pays de la Lezastre doubtant une coupe creuée des Françoys.

La mort de Mons[r] le duc d'Epernon.
(1642 en Septembre).

En ce mesme temps, Jean Louys duc d'Epernon, pair, coulonel général de toute l'infanterie de la France, mourut en sa maison d'Espernon, lieu de plaisance qu'il avoit faict bastir pour le reste de ses jours. Il estoit aagé à l'heure de sa mort, comme je l'ai ouy réciter, de cent neuf ans, deux moys. Il avoit servy trois roy Françoys avant son trépas, sçavoir : le roi Charles IX, le roy Henri IV et le dernier Louys de Bourbon treizième. Ce que lui causa encore plus

---

[1] Du Hallier, qui n'avait pas osé attendre l'ennemi devant Lamothe, avait opéré sa retraite jusqu'à Liffol-le-Grand, où il avait pris une bonne position. La bataille acceptée par lui était encore incertaine, lorsqu'un corps lorrain, qui avait passé la Meuse plus haut, vint à l'improviste attaquer la droite des Français. Craignant d'être enveloppé, du Hallier abandonna précipitamment le champ de bataille où il laissait 1,500 morts ou blessés, 1,000 prisonniers, sa caisse et ses bagages. Le duc espéra que Neufchâteau serait le prix de sa victoire, mais le régiment de Batilly y fit si bonne contenance, que les Lorrains durent se retirer entre la Sambre et la Meuse, où était établi leur quartier-général.

soudain la mort, l'on parloit que c'estoit de desplaisir qu'il avoit de son fils, Monsieur Bernard-Louys de Lavalette qui estoit venu en disgrasce auprès du roy, cause de quelque desfaicte d'armée qui s'estoit commis sur les Françoys en la Fontarabie, les années passées. Lequel dit sieur de Lavalette s'estoit retiré avec les Vénitiens en attendant qu'il auroit justifié les avis contre luy procédés. De quoy le duc d'Espernon en avoit tels regretz et telle desplaisance qu'il proposoit toujours à Sa Majesté qu'il ne pensoit ny croyoit que son fils eust commis tel acte de laschetė ni de thrahison, comme l'on accusoit, envers la couronne et que tout ce qui se passoit et procédoit, se faisoit par envye des hommes qui le conseilloient. Sur ces paroles il fut conseillé au Roy de dire au dit duc d'Espernon, qu'il se retire de la Cour avec deffense de ne plus se trouver au conseil, jusqu'à ce qu'il seroit par Sa Majesté mandé. Sur quoy le dit sieur Duc sortist de son hostel à Paris, et s'en alla à telle heure que jamais plus n'y rentroist disant encoure par petite menace que s'il mettoit encoure sur teste son grand chaspeaux, qu'il feroit encoure casser des verres plus d'un million.

Au restant il avoit gouverné la ville de Metz par l'espace tant luy que ses fils, de 56 ans, sçavoir ledit s^r^ d'Espernon, entra au gouvernement en l'an 1583, et tind le gouvernement jusqu'en l'an 1618, que son fils de La Valette, nommé Bernard Louys, marquis pour lors, prit soub Sa Majesté le gouvernement et chairge : ledit marquis y fut jusqu'en l'an 1634. Son aultre fils, le cardinal de La Valette y entra en sa place et tind le gouvernement de la ville et du pays jusqu'à ce qu'il mourut au moys d'octobre 1639. Laquelle ville de Metz et pays messin fut en ce tempts aussy bien gouverné de ses monarques qu'oncques jamais eust esté, tant pour la conservation de la couronne de France que pour la Républicque. Ce qui faict que du depuis ilz ont esté de plusieurs messins regrettéz, cause des guerres et du changement des mœurs qui ont arrivés depuis, tant dans la ville qu'au pays.

Course à la mauvaise Esch.

Le cinquiesme jour du moys d'octobre 1642, la compagnie des chevaulx légers de Metz avec partie des garnisons, tant de la ville que celle qui estoit sur les frontières dudit pays, furent prendre cinq cent tant cheval que vaches, au bourg de la mauvaise H, au-dessoub de Thionville et les vindrent vendre non point donné au Champassaige devant l'hôtellerie au blanc cheval.

Beauchez continue sa chronique par le récit du supplice de Cinq-Mars et de Thou, que le roi fit exécuter à Lyon, « pour je ne sçay quoy qu'ils avoient voulu favoriser les Espaignols, » déclare le candide chroniqueur.

Fabert gouverneur de Sedan.

Il n'y eut que le duc de Bouillon qui fut serré et pris et enfin pour luy sauver sa teste, il donna son chasteaulx et sa ville de Sedan, pour en faire par Sa Majesté, tel que bon luy pourroit sembler [1]. Ce que Sa Majesté luy donna en ceste condition vie saufve; dès-lors sa femme et tout son train, ses gens sortirent de Sedan et ils s'en allèrent avec ledit duc de Bouillon en une aultre contrée où je n'en peux que dire, sinon que l'on disoit que le roy luy avoit

---

[1] Le duc de Bouillon pouvait être compris dans la sentence capitale de Cinq-Mars, mais Richelieu préférait avec raison la ville de Sedan à la tête du duc: l'une racheta l'autre. L'affaire fut conclue à Lyon, le 15 septembre, et dès le 29 du même mois, Fabert prenait possession, au nom du roi, de la nouvelle et précieuse acquisition que venait de faire la France.

envoyé. Tout celà passé, le roy mit pour gouverner Sedan et le chasteaulx, le sieur Fabert, enfant de Metz, qui estoit une personne moult aimée de Sa dite Majesté. . .

La mort du duc cardinal de Richelieu.

Au retour de ce voyage de Catalogne, une grosse maladie prit le seigneur duc de Richelieu.

Beauchez raconte la mort du cardinal, le 3 décembre 1642, son testament et l'impression laissée en France par cet événement « dont il eut, dit-il, plus de joyeux que de triste, » surtout parmi les seigneurs que Gaston, frère du roi, fit rentrer de l'exil, notamment Bassompierre et le duc de la Valette.

Compte du vin.

En ceste année 1642, au moys de décembre, fut par Messieurs de la police compté le vin de ladite année à compte d'hoste sçavoir le vin mené par vendange à Metz, à cent cinquante francs et celluy du pays à 29 escus messins et le blanc vin 28 escus.

Les fossés de Sainte-Agathe faicts.

Parmy ce moys et saison, il fut ordonné de la part de Monsieur le gouverneur, qui estoit pour lors Monsieur de Lambert, à tous les paysans des villages sçavoir : Pleppeville, Lorri, Vigneulles, Saulny, Noyerroy et tous les troppaulx, Woippi, Semécour, Maizières, Alxi, Argansy et Malroy,

qu'ils eurent avec pelle, buaux et serpe faire un fossèz qui pusse traverser hayes et buissons drès Woippi jusques sur la Moselle, à l'endroit du guetz de Mancourt; le tout aux frays et despens des pauvres paysans. Et leur fut donné pour les commander un nommé Leturc, soldatz du capitaine Biracque. Dieu sçait sy les fossèz furent arrosèz de vin au logis du maire de Woippy; les ingénieurs qui composèrent cette circonvallation, ce furent vingt ou trente preneurs de vaches qui estoient en garnisson au chasteaulx de Ladonchamps. Ils doubtoient les ennemis du costé de Thionville et afin qu'ils ne puissent arriver devant le pont de Metz qui ne les aperçoivent et qu'il ne passe et repasse devant leur cuisine pour les attraper, ils conseillèrent cette boutique à dresser au sieur de Lambert qui le trouva bon auparavant, et puis, avant qu'il fut parachevé, le gouster en osta l'appétit. Il demeura en des places imparfaict, mais ce ne fut sçans coutter beaucoup aux communautés des villages susdits.

Beauchez termine l'exposé des faits de cette année par la prise et le pillage de Leipsick, par la reine de Suède, quelques jours avant Noël 1642.

Pillage de Woippy. (1643).

En l'an 1643, la circonvallation de noz preneurs de vaches ny eulx n'empeschèrent que les ennemis ne vindrent de Thionville à Woippy, questoit le 2 février 1643, ils pillèrent plusieurs maisons de nuit et principalement celle du curé et celle de Woirin Lapiedz. Ils emportèrent plusieurs bestiaulx et vaches. La garnison de Ladonchamp ne manquèrent pas avec leur clochette de sonner le toxin, mais pour les secourir, bon homme garde ta vache. Ils passèrent

les fosséz et tranchée et s'en allèrent à Thionville se moquer des lignes que les Messins avoient faictes.

Plappeville pillée par les Bourguignons.

Le septiesme du moys de febvrier les Bourguignons de Luxembourg vindrent environ les onze heures de nuict piller la plus grande partie des maisons de Pleppeville, un samedy, le jour de la veille du frère du dimanche gras de la présente année 1643 : venant de Luxembourg environ trois cents fantassins, ils s'en vindrent avaller à l'Orme-à-l'Angevine descendant en Mariveaux, ils vindrent circuire ledit villaige tant par les deux boults que par le milieux et tout d'un temps à dix heures et demi donnèrent l'alarme aux quartiers avec deux tambours et mousquetades, sy impétueusement et avec sy grand heurlement que l'on les entendoit drès Vallier et partout le quartier-là, rompant les portes de darrière et devant des maisons. Ils gaignèrent l'un des corps-de-garde du villaige qui estoit en la maison Duchat, pillèrent chevaulx, vaches, plus de vingt-cinq, à moy-mesme ils en prindrent trois : trois heures ou bien près furent à piller sçans que Monsieur de Lambert qui pour lors estoit gouverneur pour Sa Majesté en la ville de Metz y voulut envoyer secours ny qu'il le voulut permettre comme d'aulcuns se présentoient auprès de luy y vouloir courir. Ce quen il fut blasmé voieant sy près de la ville courir l'ennemi sçans s'émouvoir sur eulx, de tout quoy pour parachever au discours de cest malheur, ils pillèrent trois heures durant audit lieu et sy n'eust esté le corps-de-garde de la Haute-Maison du paron [1] où la plus

---

[1] Le *paron* ou perron était une sorte d'insigne des maisons seigneuriales, dont le nom est encore conservé dans beaucoup de villages du pays messin.

grande partie des hommes du lieu s'estoient retirés, assurément ils eurent tout pillé et emmené les hommes. Car ceulx de Metz leur en donnaient le tempts; nonnobstant que les hommes du corps-de-garde gaigné par les ennemis seurent bien se deffendre pour le moins pendant une heure et demie en attendant du secours, s'assurant en avoir de Lorry ou de Metz; sy fallut après que l'ennemi eut rompu les barreaulx des fenestres des chambres bas et entré en icelle le gaigner au piedz par sur les toicts et se sauvèrent sçans y en avoir que deux des blessés. L'un nommé Antoine Regnier, jeune filz qui eut le bras percé d'un coup de balle de fusy dans le corps-de-garde après s'estre longuement deffendu, et l'austre nommé Aron Daubin, que sortant ou voulant sortir par la fenestre ouyant l'alarme le premier, parce qu'il estoit lieutenant de guerre de la milice dudit village, voulant ouvrir son ventillon, une sentinelle de l'ennemi le tira en la main et lui coupa mitte le milieux du pouxse droit. A la parfin ils emmenèrent les bestiaulx par le mesme chemin qu'ils avoient venu, emportant plusieurs linges et habitz, droit à l'Orme de la Rappe; ceulx de Lorry y coururent, mais comme l'on dit communément, après fille mariée, les hommes viennent souvent les voir. Sy fut de mesme, les vaches furent menées à Thionville et vendues au son du tambour en place publique.

Expédition sur le Rimps.

Le septiesme jour du moys d'apvril 1643, furent pris et elleus vingt sept soldatz avec neuf officiers de la vieille garnison de Metz, mené à Lunéville pour faire un gros avec autant de Nancy, Pont-à-Mousson, Toul, Verdun, Jamais, Mozon, Clairmont, Bar, Marsal, Vic, Moyenvic et Dieusse, lesquels environ Pasques partirent en gros de

régiment et furent menés par les officiers des villes auprès de Brisacc sur le Rimps où l'armée de Monsieur le mareschal de Guébriant estoit qui les attendoit pour rafreschissement. Les aieant receu il renvoya Messieurs les officiers chascun en son lieu et en son pays et retint les pauvres soldatz, les dispersant partout ses régiments. Dieu sçay sy ceulx qui avoient femmes et enfants estoient marry et dollents de les avoir quitté et leurs familles de mesme ; aussy plusieurs en ont perdu la vie, tant au vouloir revenir en deçà qui en furent pendus par le colz, les autres mors en voulant passer le Rimps. Enfin peu en retournèrent.

Arrivée de Monsieur de Sérignan.

Monsieur de Sérignan, lieutenant du roy pour Sa Majesté au gouvernement de Metz et le pays, gouverneur pour lors de la ville et chasteaulx de Nommeny, rentrait à Metz, le dixiesme jour du moys de febvrier, pour commander en l'absence de Monsieur de Lambert qui estoit mandé péremptoirement en France. Parmy ceste absence du s^r de Lambert qui ne fut séjourné que de vingt-deux journées, la plus grande partie des villaiges et mointresses dudit gouvernement se mirent en debvoir de contribuer aux ennemis, ce quils firent de faict.

Les paysans entrent en contribution aux Bourguignons.

Et y furent receus par adveu et sauvegarde de dom Francisco de Melo, général de tous les Pays-Bas, Bourgogne et Luxembourg, lieutenant pour Sa Majesté chatolique roy d'Espagne et des dits lieux, et du baron de Beck, coulonnel,

gouverneur pour Sa Majesté en la duchié de Luxembour et comté de Chiny, avec le sieur de Martuelz, gouverneur, soub ledit sieur de Beck, en la ville de Thionville et prévosté d'icelle, payèrent les ceulx de Pleppeville, par moys, quatre risdallers aux susdits ennemis. Ce fut toutes seuretés pour les pauvres gens, car sçans cesse, quoyqu'ils se donnoient de garde des Bourguignons il y en avoit tousjours qui estoient pris et rançonnés et pillés. Ceulx de Lorry et Voippy en firent tout de mesme à l'équipollent et ils furent sy bien conservéz par ces sauvegardes qu'eulx mesmes en louoient et prisoient leurs ennemis.

Monsieur de Lambert estant de retour à Metz, faisant le bon voyageur et de ce adverty que l'on s'estoit mis à contribution aux ennemis, il en fit sy grandement le fasché qu'à le voir on l'eust pu croire. Il envoya ses quatre gardes à cheval faire deffense partout les villaiges, cens et mointresses du pays, soub peine de la vie, que l'on n'eust à contribuer aux ennemis. C'en estoit déjà faict, ils avoient l'argent et n'estoient d'advis de le rendre; comme aussy les paysans n'estoient d'advis de le redemander. Voilà comment les contributions ont continué et M. de Lambert s'est rappaisé de petit à petit s'il voulut.

En mesme tempts parmy ces affaires ce dom Francisco de Melo, lieutenant général pour le roy d'Espagne, assisté du comte de Fontaine et de plusieurs aultres grands seigneurs de l'empire, s'estoient assemblés du costé du Luxembourg avec une puissante armée qui sestoit venu joindre audit Beck. On ne pouvoit bonnement sçavoir de quel part ils vouloient tourner. Aux espions on entendoit qu'ils vouloient faire quelque rapt fut en France, ou au pays messin, ou bien assiéger quelque place, car ils avoient force charriotz, canons, amunitions avec eulx, tant de gueule que de guerre assez plantureusement pour dresser un camp royal, comme aussy force gens en nombre de vingt et deux mil hommes, tant des vieilles garnisons espagnolle que de celle

italienne et du Pays-Bas qu'ils avoient retiré en leur armée. Le sieur de Serignan adverty de ce bruict, doublant pour Metz trahison ou aultre surprise, fit faire commandement à tous les capitaines de paysan de prendre tous les hommes qui estoient en leur chairge de leur ressort bons à pourter armes, de les amener dans les trois heures dudit jour dudit commandement armés de toutes sortes dans le Champaisaille sur peine de la vie, ce qui fut ledit commandement dudit s[r] bien obéy et se trouvérent les paysans au lieu susdit bien 1800 hommes, bien équipés et armés. La nuict venant la nouvelle fut appourtée que l'armée ennemie tournoit partie vers Raucroy, et le baron de Beck, vers la Meuse, du costé de Château-Reynauld. Ce que les paysans furent remerciés et leur fut donné logement sçans billet, chascun chez son maistre et ses bons amis ou pour son argent.

Beauchez était trop bon Français pour ne pas nous entretenir de la mort de Louis XIII, de la constitution de la régence, et des obsèques royales qui eurent lieu à Saint-Denys. Il saisit cette occasion pour donner la liste de tous les souverains enterrés en cette basilique royale et il fait assister au baptême de Louis XIV.

Desseins des Espagnols, Flamans et Bourguignons.

Tout parmy ce dœuil et ces sanglotz les ennemis Espagnols, Flamans et Bourguignons, ne laissoient de se fournir de fortes gens d'armes et aultres amunitions à ce nécessaires, pour mener la guerre aux Françoys en bon escient, si tant estoit qu'on le puisse laisser faire, se disant en leur personnes : voilà les Françoys qui n'ont plus leur roy, ils n'ont plus de cardinal, enfin ils tramoient de rendre la France en grand désastre, si Dieu n'y eust pourveu : mesme voieant que Monsieur le duc d'Anghien estoit fort esloigné et dis-

persé au moins son armée en plusieurs villes et bourgs de la Picardie et lieux circonvoisins. Or doncque, environ le milieu du mois de mai 1643, le général des Espagnols, Flamands, Bourguignons estant au Pays-Bas avec une armée de 16,000 hommes, la plus grande partie espagnole naturelle, tout infanterie et l'autre partie italiens, toute tirée des meilleurs garnisons de leurs villes et 4000 chevaulx commandés tous par le général Francisco de Melo, le comte de Fontaine et le comte d'Isembourg et oultre celà, le baron de Beck, gouverneur du pays de Luxembourg estoit aussy sur la Meuse aieant un corps de 4,000 hommes et de 1,500 chevaulx, qui avoient des ponts de cuir bouilli sur des chars et batteaulx pour les seconder et s'acheminant à la haste ledit Francisco sçans arrester, s'en alla alentour de la ville de Raucroy, dernière ville frontière de France, sur le pays d'Artois, sur le costé de Douay et Senlis, où il mit les feux partout et brusla enthièrement quinze à seize villaiges dans ledit pays, et drès le 14e du moys de may, il assiégeoit la ville de Raucroy sçans y faire aucune tranchée, ni circonvallation, espérant empourter la ville avant qu'il y vienne aux assiégés aulcun secours, daublant qu'il y avoit peu de gens dans la ville pour la deffendre.

Camp à Rocroy.

Sur les advis donnés à Monsieur le duc d'Anghien de l'approche des ennemis, il fit advancer toute l'armée de Picardie, ce quoy elle fust esloignée et esparse, avec tant de célérité que l'infanterie fit ausy tant de chemin que la chavalerie. Seulement Gassion s'advança pour jeter dans la place de Rocroy quelque secours, ce qu'il fit avec tant d'adresse, qu'il y fit entrer cent cinquante fusiliers, avec perte seulement de quatre soldatz et d'un major, sçans lequel secours la place n'eust pu attendre l'arrivée de l'ar-

mée du roy, tant elle avoit été surprise, quoy que les assiégés se deffendoient vaillament. Le lundy 18e dudit moys, sur les six heures du soir, l'armée de France arriva à une petite lieue du camp, mais à grand peine, cause d'un défilé qu'il leur avoit fallu faire, mais c'est merveille que les ennemis ne s'estoient pas advancés sur ce passaige, mais l'on disoit qu'ils méprisoient tant l'armée du roy, pensant qu'elle ne seroit sy grosse pour les attaquer. L'armée du roy trouva celle des ennemis en battaille, soub une ligne en très bon ordre. Elle se mit en battaille et en mesme ordre et dés-lors estoit résolue au combat et à l'attacque. Mais les troupes françoyses n'estant encoure pas en bon ordre à cause du défilé, le soir approchant, ces deux armées demeurant à moins de cent cinquante pas l'une de l'aultre, celles des ennemis incommodant celle du roy par leurs canons et ne recepvant point pareille incommodité à cause que tout le canon de l'armée françoyse n'estoit encoure placé. Cependant quoyque les troupes de l'armée du roy fussent grandement harassées par la longueur du chemin et les grandes journées, elles témoignèrent une grande résolution à combattre le soir sy le commandement leur eust esté donné. La nuict leur donna le loisir de penser à eulx. Il est à présupposer que l'ennemi aieant recognu l'armée du roy beaucoup plus grande qu'il ne le voyoient, envoyèrent au baron de Beck pour les joindre, mais la battaille devança ceste adjonction [1]. Gassion durant la nuict fit changer de postes à ses troupes pour en prendre des plus advantageux. Les deux armées estoient presque égales en forces. Dès la poincte du jour du mardi, 19e du courant, tout fut préparé au combat. Monseigneur le duc d'Anghien estoit à l'aille droicte avec Gassion et d'Espinay et Messieurs du Hallier et de la Ferté à la gauche.

---

[1] « C'est en vain qu'à travers des bois, avec sa cavalerie toute fraîche, Beck précipite sa marche..... etc. » (Bossuet, *Oraison funèbre du prince de Condé*).

Le combat du commencement fut fort doubteux et mesme l'aille gauche fut un peu en désordre, car dès le premier choc Monsieur du Hallier fut blescé au bras, quelques-uns disent cassé. Monsieur de la Ferté blescé de deux grandes blessures dont l'une est dans le corps, mais l'aille droicte fit des merveilles, Monseigneur le duc y tesmoignant de la conduicte et du couraige convenable à sa naissance, comme une insigne modération après sa victoire; et Gassion ne s'estant jamais plus signallé, de sorte qu'on ne peult assé louer sa valeur. Monsieur d'Espinay a beaucoup de part en ceste belle action et tous les haults officiers n'ont rien oublié à leur devoir. La chavalerie françoise retourna quatre fois au combat. Elle avoit principallement à combattre l'infanterie ennemie qui ne pouvoit mieulx faire, mais elle ait esté mal secondée de leur chavalerie. Le régiment de l'Eschelle et de Beauveau estoit à la droicte, et Monseigneur le duc à la gauche. Ils ont esté si bien aux prises que plusieurs de leurs compaignies ont perdu jusqu'à vingt-cinq militaires, notamment celle du capitaine Servas, bourgeois de Raucroy, qui a perdu dix-huit de ses habitants. Le combat dura depuis les trois heures, jusqu'à sept heures du matin. Le dernier effort après avoir perdu nos canons par deux et trois diverses foys à les regaigner et aultres plusieurs ralliemens des ennemis : ait esté par les Françoys chargé sur un choc d'Espagnols naturels, de trois mil hommes, gardant le canon qui n'espéroient point de quartier, qu'on dit qu'ils l'avoient demandé, et se firent tuer tous les uns sur les aultres[1]. On les vit encore le mercredy

---

[1] « Restait cette redoutable infanterie de l'armée d'Espagne, dont les gros bataillons serrés semblables à autant de tours, mais à des tours qui sauraient réparer leurs brèches, restaient inébranlables au milieu de tout le reste en déroute et lançaient des feux de toutes parts. Trois fois le jeune vainqueur s'efforça de rompre ces intrépides combattants, trois fois il fut repoussé..... Une effroyable décharge met les nôtres en furie, on ne voit plus que carnage, le sang enivre le soldat. » (Bossuet, *Oraison funèbre du prince de Condé*).

tout armés et tués les uns sur les aultres. On dit que Monsieur le duc d'Anghien y receust un coup de mousquet qui n'a pas percé.

Résultats de la victoire.

Ceste battaille est une des plus signalées qui s'est faicte depuis l'ouverture de la guerre. Il y demeura sur la place des Espaignols, Flamands, Bourguignons, Brugeois, Gantois et ennemis environ six mil, sçans ceulx qui ont esté tués plus de deux mil par les paysans qui estoient ès boys les suivant et trois mil qui furent emmenés prisonniers à Raucroy et plus de sept cent blescés que l'on fut contraint de mette debors. On asseure que le nombre des morts monte à dix mil hommes. Le canon tant petit que gros montant à vingt pièces, entre icelles, il y en a deulx belles, les aultres portant 12 libvres, comme aussy tout l'attirail, munitions, provisions, artifices et grand nombre de charriotz où estoient des batteaulx et des ponts de cuir bouilly tout neuf dessus, qui estoient extrêmement bien faicts, comme aussy grand nombre de tapissières de carosses, de provisions de vin d'Espaigne, d'olives et aultres choses très utiles: cependant les prisonniers ennemis asseuroient que leur infanterie n'avoit point de pain depuis sept jours tant on les avoit hasté. On disoit que le général Francesco de Melo estoit pris prisonnier. Et le fut quelque temps comme aulcuns l'assuroient, mais il se sauva de bonne heure et fut délibvré. Le comte de Fontaine fut tué, que l'on disoit qu'il s'estoit fait porter à la teste de l'armée dans une chaise, fors qu'il estoit desjà blescé de coup en hantant les guerres. Son corps fut porté en l'esglise de Rocroy, puis M. le duc fit renvoyer son corps. Le comte d'Isembourg, le gouverneur de Marieambourg, le comte de Beaumont, frère du prince de Chimay et le comte de Reux faict prisonnier avec

l'infanterie, enfin il ne se retira pas six hommes ensemble: enfin de tout quoy Monseigneur le duc a bien eu là de gloire d'emporter ceste victoire, sur le meileur capitaine d'Espaigne.

Dessein des Espagnols et leurs alliez. (1693).

Le dessein des ennemis estoit qu'après avoir pris Raucroy, qu'ils tenoient desjà à leur advis pour pris, estoit d'aller assiéger Mézières sur la Meuze et le mont Olimpe, après avoir pris Retel d'emblée, ce qu'ils pouvoient faire s'ils avoient eu quelque jour de loisir et pour ces causes et ces considérations, le général de Beck estoit demeuré au deçà de la rivière de Meuze, pour se saisir après la prise de Raucroy, de Lionchamps et de Château-Renaud. Il y venoit encore des troupes des Pays-Bas, de sorte qu'ils croyaient faire sur ceste frontière une armée de plus de trente-cinq mil hommes et outre ce le duc Charles de Lorraine debvoit joindre avec des troupes d'Allemaigne. A la parfin, M. le duc d'Anghien n'a pas voulu que l'on a faict aulcun acte de resjouissance ny dévotion publique sçans ordre de la Cour à cause de l'affliction de la mort du roy.

Le quairt d'escus remonté.

En ce temps fut par Messieurs de Metz, par ordre du roy remonté les pièces droy et les quairts d'escus à trente-trois solz messins les neuf. On les vouloit mestre à trente-quatre solz et demi, mais ils revinrent tout à un mesme prix, lesquels il fallut peser toutes lesdites pièces, les légères ils les falloit porter à la fondre et on retiroit la monnoie à l'onze. Celà fut le 17 juin 1643.

Le marquis de Gesvres pille en Flandre.

Pour poursuivre mon discours des faicts et gestes de ce grand et valleureux duc d'Anghien, estant mis ordre à ses gens après ceste déroute, l'un les envoya ès Champaigne, l'aultre en lieux circonvoisins pour les rafraischir et parmy ce rafraischissement, il n'oublia à faire grand appareille de faire faire tant de munition de bouche que de guerre et attirail et aultres, ce qu'il avoit gaigné à Raucroy. Et en assembla grande quantité, tellement qu'environ le 10e juin, il rallia son armée en bel ordre, au moins partie d'icelle : la plus grande partie en chavalerie. Et se mirent à routiner du costé de Flandre et chassèrent Francisco de Melo jusques Lille en Flandre avec le peu de gens qu'il avoit ralliéz : bruslèrent plusieurs villaiges ès Flandre pour réciproque de Raucroy qui avoient fait du mesme, ils pillèrent et gaistèrent tout.

De ce costé là passant proche Luxembourg, l'avant-garde conduicte par M. le merquis de Gesvres, s'en vint avec deux, trois mil hommes courir ès villaiges de Thionville et alentour, cuydant ceulx de Thionville que ce fut une course, mais aicant fait une sortie sur les Françoys, ils se retirèrent en la ville à petit pas et Monsr le merquis et le comte de Grancey demeura ès villaiges à se fortifier et à poser corps-de-garde à l'entour de la ville. Qui fut bien esbahy, ce fut nos ennemis.

Thionville assiégé. (1643).

Le 17e jour du moys de juin an susdit, le jour de la feste saint Marcelin, un mardy vers minuit fut investir Thionville, par Monseigneur le duc d'Anghien, pair de France, prince

du sang royal, fils de Mons[r] le prince de Condé. Il se nommoit Louys de Bourbon, lequel envoya devers ladite ville, le marquis de Gesvres et le comte de Grancey. Ledit marquis prit son quartier du costé de Manom et ledit comte dans un petit nommé Uze[1], où estant ils posèrent sy bonnes sentinelles à l'entour de la place qu'ils prindrent, estant environ en ce camp volant, trois mil chevaulx et deux mil hommes de pied d'infanterie.

Mais y estant l'espace de deux jours enthiers sçans venir le gros de l'armée, ledit comte de Grancey ne sçeut sy bien garder la ratière que les chatz n'entroient dedans: il entra nuitamment dans la ville cinq cents cavaliers avec le gouverneur nommé le sieur de Mortuez, qui estoit le gouverneur, qui estoit absent présentement, sçans que nul Françoys s'en aperçeust jusque sur ce que l'ennemi vint à rentrer dedans qu'ils firent descharge de leurs pistolets et en se mocquant des François. Ce que voieant nos Françoys ils coururent aux armes, mais c'estoit faict.

Tellement de cest action en fut moult faiché Monseigneur le duc à l'encontre du comte de Grancey, l'appelant, en manière de dire, lasche homme de se laisser ainsy surprendre, et de faict fut mandé en poste à Paris. Mais il sçeust sy bien parler de son gibier qu'il remonstra à la cour que ce n'estoit sa faulte et qu'il falloit plus de six mil hommes pour investir une telle place afin que personne ny entre; enfin il fut renvoyé en son quartier à Uze.

En mesme tempts fut envoyé, de la part du roy et de Monseigneur le duc, à tous les gouverneurs comme de Vic, Marsal, Metz, Moyeuvre, Nancy, Dieusse, Verdun, Bar, Damvillers et partout jusqu'à Chalons en Champagne, où il

---

[1] Yutz (haute et basse): l'ancien *ad judicium* des Romains, siége du *pagus* puis du *comitatus judiciensis* des neuvième et dixième siècles. Ce lieu fut illustré par le concile qui s'y tint en 840, pour le rétablissement de la concorde entre les fils de Louis-le-Débonnaire.

leur estoit ordonné tout en un mesme instant de fournir des pionniers avec pelles et huyaux pour aller alentour de Thionville faire les ligne de circonvallation et batterie; tellement que M. de Boncourt, lieutenant en la mareschaussée de Metz, fut estably pour les conduire et payer, dont par jour ils gaignoient, que le roy leur payoit, un quart d'escus, valant 27 gros 6 deniers messins, dont on y alloit à reschange. Au moyns ceulx d'alentour de Metz qui estoient le moins éloignés, il y avoit dans un jour qu'ils estoient à l'ouvraige quinze et seize mil hommes aux ouvrés : l'un faisoit de grands fagotz de saulx, l'aultre faisoit des gabions, les aultre faisoient des fosséz et lignes, chascun de son mestier. Et ils sçavoient combien les villaiges fournissoient par jour, d'hommes et les avoient escript et quand ce venoit et revenoit de l'ouvraige au soir on leur bailloit chascun son quart d'escus; mais il y en avoit au bout de leur deulx ou trois jours, qui estoit leur taxe, qui cédoient leur gaignère pour se sauver, doubtant d'y estre retenus davantage. Ce qu'arrivoit le plus soupvent, ils se hastoient à faire les lignes et batterie de dessus.

Le s[r] Jacques Huguenault, s[r] de Boncourt, lieutenant de grand prévost en la mareschaussée de Metz, avoit ordre de payer et mettre par escript pour lesgard des paysans. Mais les Françoys, par envie, lui ostèrent cette chairge pour en tirer le proffit.

Dont il y fut fait trois batteries, sçavoir : celle du costé de Manom, l'un à costé de la Vieille-Grange, et l'aultre du costé d'Uze qui battoit sçans séjour la ville en ruyne. Celuy de Manom s'appeloit le Quartier le marquis de Gisors, à Uze estoit celuy du comte de Gransey, et celui de la Vieille-Grange, auprès du quartier du roy, estoit celuy de Gassion [1].

---

[1] Le château de Neufbourg ou Neuerbourg, qui était habité par le maréchal de Gassion, a conservé ce dernier nom en souvenir de cette mémorable circonstance. C'est maintenant la ferme de Gassion, annexe de Thionville.

Mocquerie du gouverneur de Thionville.

Parmy les travaulx le sieur de Morthuez, commandant pour lors dans la ville, envoya, par mocquerie, à Mons[r] le duc d'Enghien, au camp, une paire d'esperons dans une lettre, où la lettre portoit : Mons[r], toutefoys sy tant y a que vous veniez en la querelle comme aist esté sy devant fait au s[r] de Figuier et que vous ne trouviez des esperons à tempts pour fuyr, je vous en envoie les plus beaux que je plus recognois oncques, qui picqueront sy bien votre cheval que je croy que vous gaignerez le chemin de Metz auparavant tous aultres.

Réciproque de mocquerie.

Lors quand Mons[r] le duc d'Enghien eust lu la lettre et qu'il leut consulté il se mist à soubrire et tout d'un mesme tempts luy fit escripre : Mons[r], assuré que sy Dieu me faict la graice de pouvoir avoir Thionville je vous prie ne prendre pas la peine de faire faire des cordes, en voilà une que je vous envoye desjà de bonne heure qui servira desjà pour vous pendre au plus hault lieu de l'une des portes.

On ne sçauroit jamais assé descripre les merveilles de ce camp tant il y abondoit de toutes choses. Le premier convois qui avalloit en vaulx fut de sept mil charettes; et où il logeoient et passoient ils ruynoient tout, il falloit tout abandonner les villaiges et les laisser déserts, comme : Rozerieulle, Mollin, Longeville, ils cilloient tous les orges et bledz.

On fait des cabanes et huttes en Chambière.

Ce convois, les premières charettes et chariotz prenoit

queue à queue depuis Mars-la-Tour jusqu'au camp devant Thionville, car ils furent au passer dès les cinq heures du matin jusqu'à cinq heures du soir. Y aieant avecque ce grand convois 4,000 cavaliers et 3,000 fantassins.

En mesme tempts l'on fit des loges et des huttes pour mettre les blescés du camp en Chambière à la poincte de la prairie, sur la rivière, à costé de la maison la Cornue-Géline et tout aussytost qu'il y avoit des blécés on les amenoit par batteaulx dans les loges et la ville de Metz leur fournissoit du linge. Et Madame la royne de France envoya six pères de lordre de la Mission avecque trois charettes chargées d'onguent et de médicaments pour médeciner et soulager les blécés, et les pères les confessoient et leur bailloient les droits de l'Esglise les ceulx qui estoient atteints à la mort; et tous les pères, chirurgiens-soldats estoient nourris et payés au despens du roy.

Cher tempts.

En ce tempts, le cher tempts estoit à Metz, de toutes choses : encoure pour largent nen pouvoit-on avoir, et fermoient leurs greniers les pensant vendre encoure plus : le bled froment fut taxé par Messieurs de la pollice de Metz à 20 francs, le seigle 17 frans et ladveine 10 frans. Le taxe faict il ny avoit plus de bledz à vendre : la quarte de bled à 25 francs, dont fallu que Monsieur de Choisy, intendant de la police de l'armée de Thionville, fit ouvrir les greniers et ordonna de les rompre en cas de refus; entre aultres fut rompu celuy de l'abbé de Saint-Symphorien. En mesme tempts la hotte de bon vin se vendoit 25 francs, et le plus moindre de 20 à 23 francs. Au vray dire il faisoit aussy bon vivre au camps dans larmée que dans Metz; toutefois il nestoit faulte de bien, mais cy nestoit qûe lavarice qui les commandoit.

Le sieur de Lenoncourt tué.

Le vingt cinquiesme ou vingt-septiesme de juillet, jour de la Saint Jaicques ou Saint Christofle, Monsr le mairquis de Lenoncourt[1], gouverneur pour le roy, à Nancy, de la duchié de Lorraine et Bar, fut tué d'un coup d'arquebuzade en allant voir les lignes et tranchées que l'on bastissoit à l'entour de Thionville. Le pauvre seigneur il partit de Metz à cinq heures du matin pour aller au camp, et à onze heures de nuict, le mesme jour, il fut tué. Ce qui fut moult regretté de Monsr le duc et de tous les chefs de l'armée. Ce que le lendemain il fut ramené à Metz et de Metz à Nancy, par sa compaignie des gardes et mousquetaires, et puis ramené en France en sa maison.

En mesme tempts le bruict couroit parmy le camp que le s^r Francisco de Mello, général du roy chatholique, et ses armées de Flandre et Pays-Bas envoyoient ses troupes devers la ville de Rocroy pour la rassiéger. En mesme temtps, Monseigneur le duc d'Enghien fit destacher de l'armée deulx ou trois mil soldats pour aller joindre Monseigneur le duc d'Angoulesme qui tenoit son camp-volant sur la Meuse, au pays de Verdunois, que le roy avoit laissé là pour gratifier les vivres qui venoient de France et Champagne audit camp, cause que le s^r Francesco de Beck, baron de Luxembourg et gouverneur de Thionville cy-devant, guestoit les frontières de Picardie et Rocroy, faisant mention d'assiéger ou passer plus avant pour empescher les vivres.

Ce que les ennemys rebroussèrent chemin, ouyant dire que le duc d'Angoulesme, avec son camp-vollant de sept à huict mil hommes, estoit encore rafraischi de trois mil

---

[1] Antoine de Lenoncourt, marquis de Blainville.

Suédois pour les rembarer s'ils passoient plus oultre ou s'il faisoit mention de se jetter au secours de Thionville. Mais le nid estoit bien advancé; on bugnoit au trou ou l'on en faisoit les mines.

Le marquis de Gesvres tué à lassault.

Le sixiesme d'aoust, audict an, l'on prépara les mines prestes à jouer et fondre dans la muraille et boulevart de la ville. Le marquis de Gesvres, l'un des mareschaux de camp et maistre du quartier de la dicte armée [1], du costé de la porte de Luxembourg, vers Manom, n'ayant aulcune patience et comme impatient de voir que celles qui estoit du costé de son quartier ne prenoit aussytost que celle du quartier du roy. Il vouloit tuer celuy qui avoit dressé la mine et mis l'amorce et le feu. Auquel le mineur luy dict : Monsieur, il n'est encoure tempts qu'elle joue, ayez un peu patience. Luy, jeune gentilhomme qu'il estoit, voieant les aultres mines fondres et renverser les murailles et fosséz de tout contre la sienne, il advance avec ses gentilshommes volontaires dans le fossez pour monter en une des bresches [2] : tout du mesme tempts, la mine joua et tua sa troupe, et luy l'un des premiers d'une pierre qui luy emporta le derrière de la teste. Il ne dit jamais aultre mot, pour son dernier soupir, que de dire : *Jésus Maria!* qui est un mot de bon et fidèle chatolique. Ce que voieant, ses gens recullent voieant tous les plus braves et courageux tués et massacrés.

---

[1] Louis Potier, marquis de Gesvres, gouverneur de Touraine, bailli de Valois et de Caen, capitaine des gardes du corps du roi, mourut à 53 ans et sans alliance. Il était un des plus brillants gentilshommes de son temps.

[2] Cette brèche est restée longtemps indiquée par une inscription qui a fini par disparaître, mais le bastion en a gardé le nom de M. de Gesvres. C'est le premier à gauche de la porte de Metz en entrant dans Thionville.

En mesme tempts, Monsieur de Gassion, aussy vertueux et courageux que fut homme en son tempts, voulant monter à l'assaut par l'une des mines fut blécé aussy à la teste par les ceulx de dedans et fut renvoyé par terre. Voilà tout renversé, il fallut remettre la partie à une aultre foys, dont par compte faict il y eust des Françoys, tant du marquis de Gesvres et que des ceulx dudict Gassion, faut-il dire tous gentilshommes, à ceste affaire plus de trois cents des morts et cent des blécés.

Cela faict, Monsr d'Enghien fit cesser l'assault et tout d'un mesme tempts despité de voir ceste perte, d'avoir perdu ses deulx meilleurs associés, il envoya le trompette aux assiégés sommer de venir voir le desgat des mines jouées en leurs murailles et encoure celles qui estoient prestes à jouer et à bien faire et en oultre sommant ceulx de la ville un assault général de tout son armée qu'on faisoit compter de quarante mil hommes, s'ils ne se rendoient dans le jour de la St Laurent qui estoit le jour du lendemain.

Thionville rendu au roy de France et à Monseigneur le duc d'Anghien.

Ce qu'en mesme tempts le capitaine Limossin, commandant pour lors la place depuis la mort de monsr de Mortuez qui avoit esté tué huict jours auparavant sur les remparts de la ville en montrant à un canonnier comment il poseroit son canon, envoya ostages hors de la ville pour voir les beaux travaulx que les Françoys avoient faict en leur muraille, dont qu'il pouroit entrer en l'un et l'aultre desquelles et bien aysément jusque sur le plus hault des remparts de la ville, sept à huict hommes de lairge, sçans mettre les mains à la grippe sçans encour les celles qui estoient prestes à faire le plus d'avantaige.

Veu, par les principaulx de la ville, le danger qui leur pouvoit advenir s'ils enduroient un tel assault, comme ledit seigneur duc le leur sommoit, ils se rendirent le jour de la feste de Saint Laurent, qui estoit le dixiesme du moys d'aoust, à chairge de sortir de la ville armes et bagaiges avec deulx petits canons et mortier, et conduicts jusqu'à Luxembourg.

En mesme temps qu'ils furent sortys, ledict seigneur duc d'Anghien entra, luy et toute sa noblesse, et entrant en la grande esglise de la ville il fist chanter le *Te Deum,* en remerciant Dieu de la présente victoire. Après ce faict retourna en son quairtier pour mettre ordre à son armée aultant qu'auparavant la prise de la ville. En attendant le démolissement des fortifications qu'il avoit faict faire à l'entour d'icelle et à resparer la bresche, remplir les lignes; ce que les gens du pays messin et les bourgeois de Metz y furent commandés pour les deffaire et remplir, à peine de la vie, ce que moy-mesme y fust à deffaire les approches des canons qui estoient à quinze piedz mis en batterie proche des fosséz de la ville pour battre en flanc, et fust le premier qui arracha l'un des pieux d'icelle. Y furent commandés aussy au démolissement : les Verdunois, Lorrains, tous tant près que loing, de Danvillers, Verdun, Toult, Nancy, Marsal et aultres lieux, trois sepmaines entières chascun en tour; tousjours vingt hommes chascun à son tour, selon les villaiges et paroisses des villes, au grez du peuple. Cestoit une piteuse chose que de voir des chevalliers de l'armée qui venoient jusque sur la coste Saint-Quentin et partout fourrager les bledz, adveine et orge et les escorner et battre au milieu des champs et campaignes. Ils alloient, couroient au fourraige et pillaige quatre à cinq mil hommes en une trouppe, un ban et un villaige gaistoient que pour leur chairge d'une seule foys. C'estoit la plus grande pitié du monde. Il failloit pourter et charier le grain en train à Metz. Encour estoit bien heureux qui en avoit le tempts.

Le vingt-septiesme du moys d'aoust, Monseigneur le duc d'Anghien et Monseigneur le duc d'Angoulesme se trouvèrent ensemble à Metz, assistés de moult braves seigneurs et gentilshommes; laissa penser que c'estoit pour tenir conseil qu'après que les fortifications du camp seroient desmolies, les bresches des murailles, portes et aultres choses de Thionville réparées où leur airmée prendroit la route; ce que fust encoure à mon advis conclud et arresté, comme l'effet s'ensuyvit peu après, d'aller assiéger Cierque et le chasteaulx, qui estoit un trou que quelques Lorrains y tenoient leur ratière faisant des courses et pilleries tant sur les pauvres gens que sur l'armée.

L'affaire comprise à mon advis, le lendemain le duc d'Anghien retourna à l'armée devant Thionville, car qoyque la ville fust en sa puissance et qu'il n'y logeoit point et n'y couschoit point, et comme l'un des plus généreux seigneurs de ce tempts, il mettoit aussy bon ordre à son armée depuis la reddition de la place qu'auparavant et aussy il montroit qu'il n'estoit point issu de maison petite, il estoit filz du prince de Condé et cousin du feu roy Louys treiziesme.

Le duc d'Angoulesme retourna sur la rivière de Meuze, du costé de Maizières et Chasteaulx-Renault, pour tousjours servir descorte à l'armée du roy.

Monseigneur le duc d'Anghien va assiéger Cierque.

En mesme tempts peu après le retour du sieur duc d'Anghien lorsqu'il eust veu les démolissement, les réparations proche d'estre parachevées, il leva son armée la plus grande partye et alla mettre et planter son camp devant Cierque, qui estoit le premier du moys de septembre de ladicte année, en laissant pour gouverner Thionville,

sous la majesté du roy de France, le sieur baron de Marolles avecque trois régiments pour deffendre la place en cas de nécessité, cause que les fortifications et les fosséz n'estoient encoure réparés et bien point parachevés. Et encoure Monsieur le duc fist sommer Cierque de se rendre de par le roy, ce qu'ils refusoient en se touchant des Françoys. On donna l'assault à la ville. Dou quà la première deschairge qu'ilz firent sur nos gens, y fust tué roide mort le coulomnel du régiment de Picardie, ce qui irrita sy vivement le seigneur duc qu'il recommença sy vivement à faire donner l'assault à la ville qu'ilz la forcèrent en viollant, tuant, pillant tout. Tout fust mis au pillaige, à l'abandon et discrétion des Françoys, saufve les particuliers qui s'estoient sauvés au chasteaulx. La ville prise, on battit le chasteaulx un jour entier, mais se voieant hors espérance d'avoir secours du duc Charles de Lorraine pour qui ils tenoient, mesme aieant devant le camp sa cour souveraine audict Cierque, ils se rendirent, en sortant du chasteaulx chascun un baston et la main en leur poche s'ils n'avoient des gants. Cela faict, ledit sieur duc mit garnison et principalement audict chasteaulx et y laissa pour gouverneur M. de Brisacier, gentilhomme.

Le comte de Rantzau va tenir la place du merquis de Gesvres.

En mesme tempts passa à Metz Monsieur de Rantzau qui s'en alloit au camp de Cierque pour estre mareschal de camps à la place de feu le merquis de Gesvres. Ledit comte de Rantzau, arrivé au camp devant Cierque, l'armée s'achemina par Rodmach vers un chasteaulx au-delà de Thionville, où il y avoit garnison des ennemys. Mais ledit sieur d'Anghien passant oultre, s'en alloit droite à Lonouys où le bruict couroit qu'il l'assiégeroit en passant. Mais s'estant, environ

deux jours, arresté allentour dans les villaiges il passa oultre, parce que les pauvres soldatz et leur chevaulx estoient sy fatiguéz d'avoir soustenu bataille et deux siéges, y estant travaillés de telle affaire, ne pouvoient lever le pied tant ilz estoient las, un peu plus avant. Il fallut que la Lorraine contribue à ladicte armée quinze jours durant et par force, estant par contreval dans la montaigne de Bar au Bassigny, et avoit-on, pour faire je ne sçay quoy, pris du canon à Metz pour leur mener, mais il fut demeuré après avoir esté au chamin, il fust ramené; dont ledit seigneur duc, avec ses gens, rebroscha chemin de Bar, et par là passant au pont et par plusieurs guetz, il s'en revint vers les villes de Vic, Moyenvic, Marsal, Dieusse et Nomeni. Après y avoir séjourné huict jours passés, il retourna par Nancy, Waucouleurs et vers la haulte Bourgongne, séparant ses gens en garnison du costé de Montbelliard et dans la Franche-Comté ès villes.

Discours des vivres et du cher tempts.

Or, c'est assé parler, ce semble, de l'armée françoyse, de sa conversation de ladicte année, il me semble qu'il est bon de touscher à l'original du commencement de mon histoire et du bon ou maulvais gouvernement qui se faict, pour lors, dans la ville de Metz et le pays. En mesme saison et tempts, le durant ledict camp qui fut devant Thionville et peu après en approchant la cueillette des bledz tout estoit sy cher, qu'à merveille on pouvoit recouvrer du pain, et graice au bon Dieu il y avoit assé à planté dans Metz. Mais Metz, la mère d'avarice, tenoit sy bien son origine que pour lors on pouvoit l'appeler par son droict nom aînesse, car la quarte de bon bled froment se vendoit au marché et ès greniers, encoure plus cher vingt-cinq francs et l'aultre à l'équipollant. La hotte de bon vin en d'aulcun

lieu trentre-deulx francs, la libvre de chair de bœuf douze solz de Metz, celle de mouton un franc. Au plus gros de la moisson on vendoit la quarte de bled seize francs, bled nouveaulx, et l'adveine dix francs, pour le seigle on l'engrangea qu'il n'estoit encoure en maturité, et germa, lesquels il y en eut bien de gasté.

En la mesme saison et tempts, les quair descus légers, audessoub de six grains, fut ordonné de les pourter à la monnoie à la fondre, les testons de France, au-dessus de neuf grains de mesme. Et n'en prenoit-on point qu'à l'onze, le quair d'escu valoit vingt-sept gros six deniers, le teston de France vingt-sept gros, le neuf quart d'escu qu'on faisoit en France on les mettoit à trente-quatre soulz, mais depuis ravallèrent à trente-trois solz comme les aultres : c'estoit parce qu'il y avoit des rogneurs de monnoie en ce tempts.

En ladicte année 1643 les vendanges furent assé bien meures, le charaux de bon vin pris au pressoir se vendoit le prix de cent soixante francs, et d'aultre à cent cinquante francs, et à compte d'hoste le charaux fust taxé cent dix francs au pays messin, et à Metz six vingt francs; ce que les Messieurs auditeurs du présent taxe eurent les patrenostres pour rémission de belle et bonne maudission. Aussy c'estoit une taxe sçans y avoir, au vray, peu de considération car les pauvres vignerons avoient mangé du cher pain et d'aultre choses à l'équipollent, mais comme l'on dit : estre juge et partye c'est une office non point pauvre.

Le chroniqueur passe ensuite au récit de l'expédition du Rhin dans laquelle le maréchal de Guébriant mourut à Brisbach, et son armée fut battue.

Édict du roy pour les intérest d'argent en lan 1646 [1].

Le roy Louys envers Sa Majesté et son conseil, vint grande plaincte et lamentation de la ruyne des guerres qui leur apportoit depuis sy longtemps, et que néanmoins les pauvres gens et habitants débiteurs tant du pays messin, évesché de Metz, Lorraine, Barrois, Verdun et aultres pays estant du ressòrt du parlement de Metz, estoient contraincts de payer leurs debtes et pour icelles vendre leurs immeubles à bas prix, remonstrant à Sa Majesté qu'estant leurs biens vendus à tel prix ils ne pourroient païer que leurs intérests aux créanciers et leurs biens hors de leurs mains ; sur quoy Sa Majesté fist publier ses édicts, comme après il s'ensuit :

Le roy en son conseil faisant droict sur l'instance, sçans s'arrester au parlement de Metz des dixneufviesme descembre 1644 et seiziesmee janvier 1645, en interprestant ladicte déclaration du septiesme juillet 1643 a ordonné et ordonne que les débiteurs des pays et duchéz de Lorraine, Barrois, et terres de mouvances, ville de Metz, pays messsin, terres de Gorze, éveschés de Metz, Toult et Verdun et en despendant, ne pourront estre contraints au payement des arréraiges et intérest qu'ils doibvent tant pour les rentes constituées à prix d'argent, obligations, cédules, promesses et jugements, depuis le premier de janvier 1635 jusqu'au jour que se fera la publication de la paix, pour la moittié des arréraiges et intérests, et pour l'aultre moittié Sa Majesté se réserve d'y pouvoir faire droict après la paix conclue, ainsy

---

[1] *L'arrêt du conseil pour la réduction des rentes et intérêts* est publié dans le recueil d'Emmery, t. II, p. 128, à la date du 18 avril 1646. Il contient à sa huitième page l'édit ci-dessus reproduit.

qu'il verra lors estre à faire par raison, fors et excepté pour les pensions viagères des religieuses, qui leur sont assignées pour aliments, lesquelles pensions seront enthièrement payées sçans aulcune diminution, sçans néanmoings qu'en conséquence du présent arrest les sommes cy-devant payées par lesdicts débiteurs à leurs créanciers depuis ledict jour premier de janvier 1635 jusqu'au jour de la déclaration et lettres-patentes du septiesme jour de juillet 1643, qui excéderoient la moitié desdicts arréraiges puisse en estre répété ny précompté sur les années suivantes et néanmoings se pourront lesdicts créanciers par constitution de rente pourvoir par les arréraiges à eulx dus, sur les biens meubles de leurs débiteurs ainsy qu'ils verront bon estre, et quant aux créanciers aultres que par contracts de constitution, ils se pourront faire payer sur tous les biens de leurs débiteurs sans néanmoings qu'ils puissent faire vendre par décret leurs immeubles. Et sera permis à ceulx dont les biens immeubles auront esté vendus par décret depuis le jour de ladicte desclaration du septiesme de juillet 1643 et à leurs enfants et héritiers premiers et seconds créanciers de rentrer dans lesdicts biens aliénéz et ce, dans trois ans après la publication de la paix en remboursant les acquesteurs du prix de leur adjudication, frays et loyaulx cousts et pour les ventes d'accord faictes avant ladicte desclaration du septiesme de juillet 1643, publiée en la ville de Toult, il y sera pourveu après la paix.

Ordonne Sa Majesté que les débiteurs ne pourront cy-après estre emprisonnés pour le paiement de leurs debtes, leur donnant à cest effet toutes surséances de contraincte par corps, sinon pour la cause de stellionat et divertissement de biens, ou que aultrement par justice en eust esté ordonné et se pourront les créanciers seulement pourvoir sur les biens de leurs débiteurs ainsy que dit est, et sy aulcun estoient détenus à présent dans les prisons pour debtes, veut Sa Majesté qu'ils élargis soient en vertu du présent arrest,

lequel sera exécuté à l'esgard de toutes sortes de personnes de quelque qualité et condition qu'elles soient, nonobstant opposition ou appelation quelconque, sans despens entre toutes les parties et pour l'exécution du présent arrest les parties renvoyées en ladite Cour du parlement de Metz. Faict au conseil d'Estat du roy tenu à Parys, le dix-huictiesme d'apvril 1646, et plus bas signé : de Bourdeaux, avec paraphe.

Après que tant d'arrests et ordonnances furent faicts et vérifiés et non vérifiés, l'un vouloit aller suivant l'arrest du parlement de Metz, à six francs, huict gros, les créanciers au contraire aller et payer suivant l'édit du roy, à quatre francs, deux gros. En fin de compte on dit coutumièrement, qui doibt n'a point de droit et fut force à la plus grande partie, doubtance d'estre poursuivi au paiement de leurs debtes sur leurs immeubles, de payer à l'édict du parlement ; toutefois on ne les en sceut contraindre ; aussy il y en avoit qui ne prenoient que l'intérest de l'édict du roy, mais c'estoient les gens de biens et non les avaricieux.

Monsieur de Lambert sort de son gouvernement (1644).

Monsieur de Lambert, mareschal de camps ès armées du roy, pour lors gouverneur de la ville de Metz, citadelle et pays, fut mandé à Paris pour changer son gouvernement et fut mis en sa place Monseigneur le mareschal de Schomberg, duc d'Aluyn, pair de France, seul lieutenant dans le Languedoc pour Sa Majesté, de là les monts et du depuis vice-roy de la Catalogne, Aragon et Rousillon. L'on disoit qu'il avoit eu une grosse somme d'argent pour récompense [1]. Enfin finale se voieant deschu de la place, ledit

[1] Mazarin avait eu besoin de la position de gouverneur du Languedoc pour satisfaire le duc d'Orléans en la lui attribuant ; Schomberg, qui l'occupait, dut

sieur de Lambert manda à sa femme qui estoit encore à Metz, de vendre ses extensiles, les bœufs et vaches, de butin qu'il avoit eu de ses soldatz, qui l'avoient pillé sur les ennemis, les vins des magasins de la citadelle que les pauvres vignerons y avoient mené plus qu'ils ne debvoient, disant que c'estoit pour le roy, mais ce fut pour mettre en la bourse Lambert. Elle vendist la plus grande partie de tout, puis s'en alla à Paris bien attristée d'avoir quicté une telle place.

Retour des Pères de la Mission à Paris.

Agréant à elle, s'en retournèrent les bons pères religieux de la Mission du couvent de Parys, qui avoient exhorté de moult bonnes œuvres à faire, tant aux ceulx de la ville de Metz et du pays que à ceulx d'alentour. Ils preschoient tous les jours du saint karesme, trois fois à la chaire de la grande esglise, sçavoir : à cinq heures du matin pour les gens de travail, et serviteurs et servantes ; à une heure après-midy, pour les ceulx qui ne doivent avoir aultres soins que de prier Dieu ; à cinq heures du soir pour les aultres qui avoient plus de dévotion. Ils furent l'espace de trois sepmaines suivant et plus, à prescher, à confesser toutes sortes de gens : chascun accourroit de plus de dix lieues à la ronde pour avoir d'eulx la bénédiction. Ils estoient envoyés à Metz de la part de Madame la Royne de France et les entretenoit de tout pour eulx vivre et de tout

---

être indemnisé, comme le fut également le maréchal de L'hôpital, à qui on ôta en même temps le gouvernement de la Champagne pour le donner au vainqueur de Rocroy.

Les lettres de provision de la charge de gouverneur des Évêchés, datées du 5 juin 1644, furent enregistrées par le Parlement de Metz, le 29 juillet (*Rec. des éd.*), t. II, p. 56).

ce qui leur estoit de besoing. Ils estoient vingt-et-un hommes et tous, comme on disoit, de bonne maison gentille; ainsy ils le faisoient bien sçavoir, car ils se portoient moult gentils au service de Dieu et des hommes, sçans cesse faisoient faire par les enfans nouvelle prière à Dieu, asçavoir les dix commandements de Dieu de la loy et ceulx de la sainte esglise chatolique en manière de chansons spirituelles. Entre aultres, l'un d'eulx nommé Père Munster (que Dieu ait en sa gloire), mourut à Metz. On tenoit cet homme pour un saint. Il estoit le maistre de leur despense, mais il estoit de telle dispensation qu'il donnoit la plus grande partie aux pauvres. Il fallut mestre ordre à ce gouvernement où il y en eust nécessité. Auquel son corps fut inhumé dans la grande esglise de Metz dans la chapelle Saint-Nicolas, ses boyaux aux sœurs Colettes et ses frères emportèrent son cœur à Parys. Le jour davant qu'ils partirent, ils mirent plus de trois mil enfants, fils et fille, en porcession avec des cierges blancs en leurs mains et les conduisirent au monastère des sœurs (Bénédictines) religieuses du couvent de Montigny au Sablon devant Metz, en chantant des hymnes à la louange de Dieu et de la Vierge Marie, priant Dieu vouloir maintenir les chatoliques de la ville et du pays et aultres en bonne charité paix et aulmosne comme ils les en avoient admonestés à leur départ en les exhortant, qu'ils prient Dieu pour Madame la Royne et pour eulx qu'ils en feroient la pareille; qu'ils ne debvoit pas entendre sonner les heures du jour par le reloge de la ville sans dire ceste prière : Jésus sois en mon cœur! et faire le signe de croix disant cela. Ceulx de la ville la plus grande partie les furent conduire jusques dans les vignes du Sablon, se recommandant de faire prier pour eulx et leur dire à Dieu. Ils en avoient bon besoin, car la plus grande partie que lesdits pères de la Mission furent hors du Sablon, ils ne songèrent plus à eulx ny à leur oraison, comme une chose non advenue. Et rentrèrent en avaries des sept péchés,

comme ils avoient fait encore plus quo du passé. Les sermons et cérémonie qu'ils avoient ordonné faire, furent mis à aultres foys jusqu'à leur retour s'ils y reviennent [1].

Feu du ciel cheu en manière de comette. Vignes engelées.

En ladite année 1644, le vingt-quatriesme d'apvril un diemange veille de la feste Saint-Marc, tomba du ciel du feu comme une comette à heure de neuf heures du soir. En sortant de lair elle donna telle clairté aux gens qui estoient encoure assis devant leurs logis entre nuit et jour qu'ilz en prindrent telle épouvante quils se retirérent en leurs logis. Passant au travers du pays comme une boule de paille allumée de feu, elle rendoit clair comme le jour à heure de midy. Le monde disoit que c'estoit quelque présaige de malheur, ce que fut vray; car au deuxiesme de may ensuivant, jour des Rogations, que le vaulx de Metz, Pleppeville, Woippy, Vigneulle, Lorry et Saulny, que les chatoliques vont à porcession en l'hermitaige Saint-Quentin, il y tomba de l'air un bruiet de verglace au travers des montaignes et collines qui s'épancha sur les vignes d'alentour, de telle sorte que l'épaisseur de la glace estoit sur le feuillaige qui estoit vert, la hauteur d'un dos de cousteau. Il gela en neige drès le vingt-huitiesme apvril jusqu'au treiziesme may, et tout le jour on fit des belles porcessions tant à Scy, Rozerieulle et aultres lieux, priant le bon Dieu d'apaiser ses fléaux quil

[1] L'œuvre des Pères de la Mission avait dû sa naissance à saint Vincent de Paul. La reine Anne d'Autriche portait le plus vif intérêt à toutes les créations de ce grand saint. C'est à elle que Metz fut encore redevable de la venue dans ses murs de deux congrégations de Saint-Vincent de Paul, les lazaristes qui vinrent diriger le *Séminaire Sainte-Anne*, en 1660, et les Filles de la Charité qui furent chargées de desservir la *Charité du Bouillon*, en 1662.

avoit respandu sur nous; la neige estoit en aulcune contrée à la hauteur d'un pied, la glace qu'on ne la pouvoit briser d'après les feuilles et les raisins, et les vignes qui estoient prestes au cheaoultrer. C'estoit la plus grande pitié que l'on vist jamais. Enfin on croyoit tout gasté et perdu, le tempts radouci on acommença à trapper les vignes, mais Dieu qui est bon et maistre de toutes choses, amena une petite pluie douce avec du doux et bon tempts qui fit revivre les vignes. Ce verglace n'avoit touché qu'au-dessus des feuilles et bourgeons. En quatre jours les vignes reverdirent en leur premier estat ou à peu près, tellement que tout le monde en loua Dieu d'avoir veu un tel miracle.

Les tavernes furent abolies, on ne parloit plus de boire du vin qu'à douze et quinze solz le pot chacun son prix. Le bled froment se vendoit au marché dix-neuf francs, le seigle seize francs, et l'aultre à l'équipollent. Le cent de paixels avoit cousté parmy la friche aux pauvres gens quarante francs, on vaulx la cher comme on l'appelle dix à douze francs, encoure n'en pouvoit-on recouvrir pour l'argent. Les ouvriers en la vigne gaignoient trois francs de journée, encoure il les failloit prier, pour ce que les vignes avoient accreu de telle grandeur que les derniers on ouvrer abattoient tous les bourgeons : vous pouvez penser la grande tristesse que les pauvres vignerons avoient parmy ces douze ou quinze jours de mauvais tempts d'avoir mis toute leur substance à les faire jusques là.

Saint-Bonnet capitaine à Metz.

En ce tempts, Saint-Bonnet, capitaine premier de la garnison entretenue de la ville de Metz, commandoit dans la ville en attendant la venue de Mgr le maréchal de Schomberg et en mesme tempts un régiment allemand arriva à Ars à Ansy ès quatre mairies, venant de Moyeuvre pour rançonner

comme ennemis les pauvres. Il fallut tout abandonner les lieux jusqu'à ce qu'ils fussent payés de ce qu'ils demandoient. En mesme tempts revint et rentra à Metz Monsieur de Sérignan lieutenant du roy pour sa dite majesté à Metz, qui commanda pour lors en l'absence de mondit sieur de Schomberg. Les paysans furent menés par le capitaine Michelet aux escortes des bateaux de bled qu'on amenoit pour fournir les magasins du roy pardeça: l'on disoit y en avoir 10,000 quartes de froment.

Beauchez revient sur l'expédition des Français en Flandre, en Allemagne et en Catalogne ; il raconte la prise de Gravelines.

Duc de Lorraine à Wormes.

Vers le moys d'aoust 1644, on apporta des lettres à Metz que le duc de Lorraine estoit à Wormes malade et qu'il avait envie de louer ses gens au baron de Beck gouverneur de Luxembourg. Il eust déjà vendu son père pour amasser des thrésors. Enfin il ne faisoit que de chercher à disner et prendre de l'argent où il pouvoit sur les eschez de terain neutre. Toute l'Allemaigne et Päys-Bas le redoubtoit quoyqu'il se disoit estre leur allié. Il n'avoit aucune cesse à courir ça et là. Il vint aussy des emprimés qui se vendoient parmy Metz, annonçant que le maréchal de Turenne menant l'armée françoise en Allemaigne, avoit, au pays de Suaube, defaict 2,000 chevaulx bavarois conduicts par le général Mercy, lorrain.

Vers la Saint-Jean d'esté la plus grande partie des vignes estoit sy vertes et sy belles, le feuillaige par le froyd mauvais tempts et chaleur bruslèrent d'une si cruelle façon qu'il gasta la plus grande partie des raisins et cheut la troisiesme partie du feuillaige, tellement que le vin en taverne et feuil-

laige remonta de prix et fut remis de 9 à 10 solz à 15 et 16 solz le pot. Et le bledz ravala. La quarte valoit cy-devant 20 francs et il revint à 12 francs force du bon tempts qui vint.

Croix trouvée en un tison[1].

Le quatriesme jour du moys de juillet 1644, jour de la translation de saint Martin, jour de la sainct Martinat, un boulanger de Metz, rue au-dessous de Saint-Arnould appelée, en fendant un tison trouva au milieu dudit tison une croix empaintée et aux deux costés de la dite croix deux lettres semblables à une forme du nom de Jésus. Chascun accouroit de Metz et du pays pour la voir. Fut porté ledit tison fendu avec la hache en l'abbaye de Saint-Arnould pour le voir de tout le monde. Chose véritable que j'ai veu moi-mesme dans ladite esglise. Le tison venoit des bois d'Amelange. Après qu'il eust esté veu du monde l'espace d'un moys ou cinq sepmaines, les Pères Bénédictins de l'abbaye l'envoyèrent à la royne de France.

Chaleurs véhémentes: plusieurs en moururent.

Vers la Saint-Jean on fit moisson, le bled seigle ne valloit que six francs et l'aultre au-dessus à l'équipollent. Les pauvres gens se réjouirent, les vignes reverdirent, car il y vint une telle véhémente chaleur qu'on ne pouvoit durer ès champs

---

[1] Le même fait s'est passé, il y a une dizaine d'années, rue du Four-du-Cloître, à Metz. En fendant un morceau de bois de hêtre, un ouvrier mit au jour un ostensoir rayonnant qui avait été imprimé sur l'arbre encore jeune, et qui avait été recouvert par l'écorce et par les couches successives du bois. Cette singularité végétale a été transportée au musée d'histoire naturelle.

ny en vignes, et plusieurs gens moururent au milieu des champs et aultres lieux de ceste chaleur. Il y mourut à Lessy une fille nommée Briatte Banniez en sortant de la vigne, pensant se rafraischir à une fontaine: mourut incontinent. Un aultre homme à Thury et deux au Sablon au sciller, et plusieurs aultres jusqu'à plus de dix comme je l'ai ouy réciter. Enfin il faisoit si extrêmement chaud que l'on ne sceust ouwrer que le matin et à vespres, sy ce nestoit les pauvres gens qui leur estoit force.

Pain damunition gasté.

Le dix-neufviesme jour de juillet audit an 1644, Monsieur de Choisy, intendant de l'armée de Monseigneur le duc d'Anghien, vint à Metz, escorté de deux-cents chevaulx qu'il laissa pour loger à Rouzérieulle, dont fallut que les villageois du Vaulx le traictèrent audict Rouzérieulle, de pain, vin, foin et adveine. Estant en la ville, il fit cuir du pain tant que tant à foison pensant que l'armée du duc d'Anghien arrivoit. Toutefoys l'armée estangea vers Mouzon, la grande chaleur qu'il faisoit gasta la plus grande partie dudict pain. Dès lors fut ordonné aux pauvres gens du pays de prendre le pain et le payer, la pièce quatre liards. On le prit sur les communaultés et la départition. On n'en fit de la plus grande partie aulcun proffit, que pour les poules. Il estoit moisy et pourry et gasté. L'intendant s'en alla à Nancy en faire de mesme, huict jours passés, retourna à Metz, faire recuire du pain, et rapprester les munitions que de nouveau.

Le duc d'Anghien entre à Thionville.

En mesme tempts Monseigneur le duc d'Anghien deslogea avec l'armée d'alentour de Mouzon et s'en vint à Estain, et

de là devalla au chasteaulx de Bassompierre, et s'en alla loger à Thionville et alentour, où il fut repceu de Monsieur de Marolles, avec resonance de couleuvrine et de coups de canon. Je ne sais qu'elle entreprise il vouloit faire. On mena sept pièces d'artillerie des plus grosses au Saulcy, proche la maison Monsieur de Moulins[1], et rompit-on la muraille de dessus la rivière, pour se disoit-on les emmener en des bataulx en l'armée que l'on disoit que le sieur duc alloit assiéger Trèves. Toutefoys le bruict et le faict pour l'heure en fut rompu, les pièces de canon et les feutes[2] demeurèrent au Saulcy sur terre.

Fribourg assiégé.

Luy vint nouvelle en mesme tempts au duc d'Anghien que Jean Leverth, Espaignol et les Bavarois avoient investi la ville de Fribourg en Allemaigne, et qu'il falloit secourir les Françoys de dedans, et que le mareschal de Turenne n'estoit assés fort ny assés puissant pour en chasser l'ennemi, dont partit Monsieur le duc dudict Thionville, filant avec son armée droit à la ville de Metz, il s'en vint passer au Pontiefroyd, passant par la porte de Chambière, il alla passer la plus grande partie la rivière de Seille auprès de la Tour-aux-ratz, proche la fontaine Pail-maille, et de là passant devant les portes de Maizelle et des Allemands, en alla camper à Magny en la prairie : le bagaige passa parmy la ville et ledit Seigneur y gista. Ils ne firent aulcun mal en passant Devant-les-ponts, mais à Magny ils gastèrent les vignes et les bledz. Delà du jour au lendemain le duc partit pour aller au secours de Fribourg.

---

[1] C'est-à-dire sur l'emplacement actuel de la *place de la Préfecture*, près de l'*hôtel Fabert*, dont le quinconque de marronniers occupe l'emplacement et a conservé le nom.

[2] Les affûts.

Y estant arrivé, il se battit avec Jean Leverth, mais il n'estoit plus tempts, la ville estoit reprise par les ennemis, dont il se fit un cruel eschec tant de l'un que de l'aultre, comme les impressions l'ont rapporté [1]. Il y demeura des morts sur la place, sept mil hommes, et oultre sept mil prisonniers, mais sur toutes nos Françoys gaignèrent le prix. Ils prindrent deulx de leurs plus gros canons et parties de leurs bagaiges et esquipaige, et aussy l'ennemi mis en fuite, ledit Seigneur duc la rassiégea : nous laisserons les discours d'Allemagne un peu se reposer et reviendrons à ce qui se passoit pour lors dans Metz et le pays.

Monsr Charles de Schomberg vient à Metz.

La veille Saint-Laurent, dixiesme du moy d'aoust de l'année 1644, Monsieur Charles de Schomberg duc d'Halluin, pair de France, lieutenant général seul dans le Languedoc pour Sa Majesté, vint à Metz de la part du Roy comme grand gouverneur de la ville et du pays, comme aussy il l'estoit de Verdun et de l'esveschè de Metz. Dont tous les bourgeois de Metz furent au devant de luy pour luy faire la bienvenue, jusqu'à la prairie proche Braidin et Fristot au Sablon. Il fut conduit dans la ville en grand honneur comme la coustume est de le faire au Seigneur gouverneur [2].

---

[1] Il faut remarquer que Bauchez parle souvent des *imprimés* et des *impressions*, c'est-à-dire des journaux du temps, qu'il collectionnait avidement pour enrichir sa chronique des nouvelles étrangères au pays messin. Ce sont ces extraits, plus ou moins défigurés par la copie, que nous avons cru devoir laisser de côté.

[2] Les provisions de la charge de lieutenant-général des évêchés de Metz et Verdun, avaient été registrées au Parlement de Metz, le 5 juin ; celles de gouverneur de la ville et citadelle de Metz, le 17 du même mois. (*Rec. des éd.* II, page 56, 60.)

Martin Meurisse mort.

Douze jours après alla de vie à trespas le bon esvesque Meurisse, de Madaure, en la maison de la Cour-l'Évesque. Monseigneur Henri de Bourbon, esvesque de Metz, l'avoit introduict dans son esvesché comme luy-mesme y eust esté en personne, pour gouverner le peuple selon la voye de bon chrestien. Durant qu'il fust à Metz en son vivant il fist de beaulx libvres de controverse contre la religion (réformée)[1] et mist en lumière tout comme l'hérésie s'estoit empreint dans Metz et comme elle s'estoit enracinée, tellement que les Messieurs de la religion ne l'aimoient guères. Il fust inhumé en la chapelle des esvesques en la grande esglise[2], le 23 aoust 1644.

Mons[r] de Schombere deffend la chasse.

Le trentiesme du mesme moys Monseigneur de Schomberg laissant Metz et le pays, retourna en France ne laissant aultres remarques que de deffendre la chasse aux paysans, à prendre de la haulte chasse, il fallut ledict paysan mettre les arquebuzes à la cheminée; enfin il retourna en France pour s'en aller au Languedoc mettre ordre au pays.

---

[1] Les principaux ouvrages de Meurisse sont: l'*Histoire des évesques de Metz*, petit in-folio, Metz, Jean Antoine, 1634; l'*Histoire de la naissance du progrès et de la décadence de l'hérésie dans la ville de Metz*, in-4°, Metz, Jean Antoine, 1670.

[2] Sa tombe était placée à gauche du spectateur, entre l'autel et le tombeau de Thierry de Boppart. Il était représenté de grandeur naturelle, debout et dans l'attitude de la prédication; auprès de lui fut déposé, au siècle suivant, Claude de Saint-Simon, évêque de Metz de 1733 à 1760.

Le duc d'Anghien prend Ouffembourg.

En mesme tempts passa parmy le pays le comte Arnoult avec treize cornettes de chavalerie qui firent bien sauter le bon père Denis, qui estoient noirs et s'en alloient au siége d'Ouffembourg que le duc d'Anghien avoit assiégé. Estant là arrivé le duc prit Ouffembourg, de là il reprit Landeau, Sphire et vint assiégé la ville de Mayence. Il la prit aussy par composition et mit toutes les villes et chasteaulx du pays de de la Lezastre en son obéissance, jusque sur le fleuve du Rheimps.

Jules Mazarin, dict Magalottin, général de l'armée [1].

Au moys de septembre le vingt-septiesme, arriva dans le pays, un général nommé Magalottin, avec sept à huict mil hommes. Le raisin estant prest à couper, Dieu scay où ils passoient, s'il falloit des pressoirs pour le pressurer. Et pour le premier giste qu'ils firent, fut Vaux, Scy, Lessy et aultres lieux. Ils y surgirent deulx jours faisant trotter leur hoste au pain et vin et aux viandes à Metz, et après encoure les rançonnoient-ils, quoiqu'ils fussent Françoys, ne se contentant du traictement des lieux où ils logeoient. Encoure envoyoit-il demander dans les villaiges circonvoisins : après

---

[1] Magalotti était parent de Mazarin, mais ne pouvait être son neveu, comme cela a été avancé, puisque le cardinal n'avait que deux sœurs qui s'allièrent aux familles Martinozzi et Mancini, et un frère qui, de religieux dominicain, fut élevé au cardinalat. Ce qui est certain, c'est que Mazarin avait beaucoup d'amitié pour lui et se proposait de lui donner le bâton de maréchal, si le siége de Lamothe n'avait été le terme de sa carrière.

qu'il eust pillé, il passa parmy Metz et s'en alla droict en la Lezastre rafraischir l'armée du duc d'Anghien, qui estoit faible à cause des travaulx qu'elle avoit resceues en la bastaille dont il ait esté cy-devant parlé. Monsieur le duc en retournant d'Allemaigne avec petit nombre de ses gens, s'en vint trouver le sieur Magalottin assisté de Monsieur de Wappecourt et laissant ses troupes ès mains dudit sieur Magalottin, il s'en retourna en France conter les vaillances qu'il avoit faictes contre les Allemands. Il en pouvoit bien conter, car cela coustoit bien cher à moult de braves seigneurs qui avoient perdu la vie par la faute d'aulcun homme qui eust la teste tellement faicte, qu'en plusieurs occasions il ne s'enqueste de perdre des hommes, moyennant qu'il en soit à leur guise. Cest italien aieant donc ceste charge de général, estant entré au pays messin, Dieu sçay s'il se montra vaillant à faire piller et rober les pauvres menus peuples, demandant contribution sur tous les villaiges, chasteaulx et métairies ; en après ce que les pauvres gens avoient contribué à lui, il estoit luy-mesme le premier en teste à les aller piller. Sa promesse ny les sauvegardes qu'il donnoit n'estoient que feintes et une adresse de luy pour piller, car les sauvegardes qu'on avoit de luy on sy assuroit que l'on ne fuyoit à la ville comme les aultres : tesmoins à son arrivée et venant au pays messin il mena le canon proche les portes de bonnes places pour les piller, après avoir resceu d'eulx, bled, vin et argent, comme Faulquemont, Créhange, Morhange, Boquenom, Salbrick, Bacour, Finestrange, Saint-Avolt et en venant et en tirant droict à Metz, il ne laissa forte place ni maison, synon le chasteaul de Grimont. Les villaiges de Vallières et celuy de Vantoult, contribuèrent à luy durant huit jours qu'ils y furent pour chascun mil bons francs. Huict jours oultre aieant resceu la contribution, il y envoya tous ses gens loger. Ils pillèrent tout et quand on fut se plaindre à luy, il se gaussoit et rioit de tout. Arrivé qu'il fut près de Metz, il entra en la ville et s'en alla loger

en l'hostellerie au tableau de la Rochelle, sçans que personne lui fist aulcune révérence ny honneur à son entrée, comme les coustumes sont de faire au général d'armée du roy. Ce qui fust un acte qu'il prit en grand mal talent contre la ville et le pays. Et respondant à Messieurs de la ville qui le furent trouver en l'hostellerie qu'il ne partiroit du pays sçans ordre qu'il eust du roy, s'il n'avoit argent d'eulx pour payer ses gens. Enfin, il fust du costé de Vallières, Vantoulx et ses quartiers-là trois sepmaines et quatre jours. Voieant ses quartiers-là ruinés et pillés, il s'advisa encoure d'une plus grande meschanté qu'il n'avoit fait: il vint à Metz et demanda passage par la ville luy et ses gens, disant qu'il vouloit monter en Lorraine et delà en France. Ce qu'il luy fut respondu que pour passer parmy la ville, ses gens n'y sçauroient passer ny les bagaiges, mais qu'on luy dresseroit un pont sur des basteaulx, que ses gens passeroient mieulx et plus à leur aise que parmy la ville. Ce qu'il dit donc qu'on lui appreste, ce qu'à la haste fust préparé ledit pont sur des basteaulx sur la rivière de Seille, à l'endroict de la fontaine Paille-Maille, contre une tour de la ville que l'on appelle communément la Tour-au-Diable[1].

Lorry pillé.

Le premier novembre, feste de tous les saints, Magalottin deslogea de ses quartiers. Ceulx de Lorry devant Metz, villaige austant renommé qui fust en ce temps, tant pour les biens qui estoient dedans qui n'avait fuy à la ville, enten-

---

[1] D'après les anciens plans de Metz, la Tour-au-Diable était celle qui occupe le saillant situé au-dessus de l'embouchure de la Seille dans la Moselle. La physionomie militaire de cette partie de la place a été profondément modifiée par suite de la construction du fort Belle-Croix et des ouvrages compris entre ce fort et la place.

dant le bruict qui couroit que Magalotin décochoit de son quartier, allèrent au-devant de luy en son hostellerie assisté du sieur de Gravelotte[1], l'un de leurs jeunes seigneurs et luy offrirent argent et vin, en impestrant sauvegarde de luy, luy remonstrant en avoir desjà une de Monseigneur le duc d'Anghien, lorsqu'il passa pour s'en aller en Allemaigne et s'il luy plaisoit le conserver et en avoir une de sa main, qu'ils luy seroient grandement obligés en la payant. Ce seigneur, aultant qu'aultre rusé que fut homme de son temps, sentant le terroir d'Italie, ne cherchant qu'à faire du desplaisir et assouvir sa meschanceté où il pouvoit, resceut les dons des pauvres et leur donne pour asseurance sa signature, leur disant qu'ils ne ne sauvassent rien dans la ville de ce qu'ils avoient, qu'ils estoient bien asseurés. En mesme temps sa promesse baillée, il fist destacher un regiment de pied tout italiens de sa nation et quatre cornettes de cavalerie de son armée et sçans vouloir attendre que le pont fut parrachevé de dessus la rivière, il s'en vint passer parmy Metz disant aller réveiller les ceulx du Luxembourg et sçans faire courte ny halte, ils s'en allèrent audit Lorry faire le billet et prendre le logis. Ils se saisirent de tous les vins, grains et bestailles et fut pris le villaige pour le quartier du roy et luy-mesme en personne ledit Magalottin ; le lendemain de la feste des Morts passa sur le pont de basteaulx et s'en alla loger audit Lorry et l'aultre partie de ses gens se logea dans les environs : à Norroy, Séméoourt, Saulny et Vigneules. Pour abréger mon discours, ils furent logés en ces villaiges encoure trois sepmaines à faire courrir leur hoste et hostesse aux bonnes viandes à Metz, principalement les messieurs de Lorry qui les avoient attendu avec sauvegarde de luy.

---

[1] Ce sieur de Gravelotte était Charles Couët du Vivier, troisième fils de Jacques Couët du Vivier, seigneur de Lorry et d'Eve de Goullon, d'une famille protestante des plus distinguées de la province.

Pillage de la vallée de l'Orne.

Ruiné qu'il eust le costé de deça, il prit partie de ses gens et alla piller les chasteaulx de Lorraine, sçavoir : Batilly, Friauville, la maison de Saincte-Marie-aux-Chesnes et plusieurs aultres lieux et villaiges. Rien que dans Friauville, ils pillèrent plus de douze mil quartes de bledz froment que les pauvres gens avoient réfugiées. Ayant faict cette volée, il y laissa cent chevaulx en garnison qui despouillèrent le seigneur de la Ville-aux-Preiz de tout son cheval, armes et bels estaiges. Cela faict il retourne à Metz et dit à M. de Serignan et aux Messieurs de la ville, qu'on raccommode le pont de batteaulx et qu'il avoit ordre du roy de repasser en Allemaigne. Ce que aussytost dit, fut aussytost exécuté. En mesme temps, le régiment de Chambre venant des garnisons à Saint-Michel, le vint rejoindre et loger à Plaippeville sçans hoste ni hostesse. Au jour au lendemain, les Magalotins repassant sur le pont s'en allèrent du costé de Boulay, Salbrick et Saint-Avold. Dieu sçay s'ils avoient bien pillé et ruyné la première fois, il fit encore pis la deuxiesme. Luy entrant à pied par la porte du Pont-des-Morts, son laquais tenant son cheval par la bride derrière, il soubrioit de voir tant de pauvres gens abandonnés pour luy parmy les rues. Au boult du compte sy on ne pouvoit luy faire aultre mal, il estoit mauldit de tous, des grands et des petits et principalement des femmes ; quand elles le rencontroient qui venoient de deux ou trois jours à aultres à l'hostellerie de la Rochelle, banqueter non point loger, car il retournoit aux quartiers où il estoit logé. Et ce mauldit Galottin qui fut tant mauldit toute sa vie que bien souvent il l'entendoit, brave estoit, de corsaige grand puissant, portant le plus souvent un habit de noir velours avec cinq ou six blancs panaiges sur son chapeaul. En persévérant son

dessein en mal sur mal, il s'en alla seulement jusque Salbricque, d'où le mareschal de Turenne lui manda qu'il n'avoit besoin de son service et que les ennemys passoient oultre Mayence sçans l'attaquer, et qu'il leur avoit donné sy chaude qu'il n'avoit guères de loisir. Magalottin sur ce mandement, retourna de rechef achever de piller et manger le pauvre pays messin.

Pillage de Servigny.

D'abord il s'en vint piller Servigny au hault chemin, qui avoit eu sauvegarde de luy par le fort avisement de leur jeune seigneur de Jury, gentilhomme de bonne maison, mais voyant ledit s[r] de Jury qu'il ne tenoit promesse ni foy, sauve la plus grande partie des bledz de dedans qui y estoit réfugiés d'alentour. Ils ne purent du tout sauver qu'après qu'ils eurent forcé le villaige qui estoit bordé d'un bon fossé plein d'eau alentour des portes qu'ils y avoient faict depuis la guerre desnoncée. Ils y tuèrent tant dedans la forte maison que dans ledit villaige, sept cents porcs, cent vaiches et toutes les volailles qui estoient innombrables; brulèrent ès villaiges du Haut-Chemin, huict cents cueuves à mettre vendanges, par recueil faict par Monsieur l'intendant de l'armée le seigneur Andrian de Bonnefoy, grand prévost de la maréchaussée [1].

Malagottin retourne à Lorry.

Aieant encoure séjourné quinze jours à brigander parmy le pays il redemanda de repasser la ville ou sur son pont,

[1] Adrien de Bonefoi avait été *maire* de Metz selon la formule française, mais toujours *maître-échevin* selon les habitudes messines, de 1640 à 1641. Il avait ensuite reçu un emploi important dans l'armée.

tellement ledit pont n'estant encoure défaict de la deuxiesme foys, lon remit à la haste neuf ou dix planches sur les batteaulx et le jour de la saint André, ès Advent de Noël, il repassa et s'en vint reloger audit Lorry, Sémécourt, Woippi, Saulny et Plappeville et reprit son quartier où il l'avoit pris. S'ils avoient bien faict du mal la première fois, ils firent le double la deuxiesme : par recueil faict rien qu'à Lorry, ils coupérent quatre mil arbres fruitiers et brulèrent plus de deux cent mouées de paxels. En fin finable ma plume ne sçauroit descripre les malheurs que cest homme fist faire et fist luy-mesme. Aussy Dieu qui voit tout et sçay tout ne luy donna longtemps son règne et le termina en tel danger qu'il fist viande aux vers.

En poursuyvant mon discours, partant de ses quairtiers, passant par la montaigne, courant çà et là jusqu'à Lonouys, ramassant ce qu'il trouvoit, n'espargnant seigneur quoy qu'il fist, ainsy quand ils se fioient à luy il les faisoit piller. De là, tirant au Barrois il alla joindre Mons[r] de Vappecourt et son lieutenant Merçins qui estoient là avec une petite armée, environ de cinq mil hommes, le s[r] de Magalott la sienne de sept mil hommes, tellement qu'entre eulx ils tirent un corps d'armée, tant du leur que de ce que le roy leur envoya, firent vingt mil hommes.

Discours de Lamothe.

Tout de mesme temps, s'en allèrent investir la ville de Lamothe, en Lorraine, que les Lorrains estoient dedans tenant pour le duc Charles, d'où que la garnison du lieu faisoit contribuer audit duc Charles dix-sept cents villaiges de France [1].

---

[1] La garnison de La Mothe, commandée par le brave Cliquot, ne cessait de faire des courses dévastatrices dans la Champagne.

C'est assé parler de Magalott (ou comme disent les femmes de notre pays : Galoppin); laissons-le bien empesché aultour de la Mothe, à faire des huttes et cabannes pour enfumer les Lorrains de dedans, car aultrement il n'y a place en Lorraine plus forte d'assiette que celle-là [1]. Les Lorrains, fut-on raconté, que jadis Lamothe avoit rachepté la Lorraine à son prince deulx foys, mais je doubte qu'elle ne la racheptera pas la troisiesme et qu'elle se fera perdre elle-mesme par sa valeur et estime. Retournons à ce qui s'est passé dans la ville et le pays.

Ban pour vendanger.

En ceste tempts, le tempts de la moisson pour moissonner le bled fut assé beau et il y eust plantureusement de la paille, mais la pittié fut au battre, le bled grenoit assé peu, mais le pain du bled estant meilleur que celuy de l'année cy-devant, de gros prix estoit. Parmy ladite moisson se vendoit au marché : le seigle neuf francs, le métillon onze, et le froment douze francs; peu après, vers Noël, il valoit quatorze, seize et dix-sept francs la quarte. Les raisins amendèrent fort. Les gelées en avoit bien osté, encoure ny en avoit-il assé plantureusement, synon proche la maturité on en laissa gaster plus du dixiesme, faulte de les vendanger, en raison des chaleurs qu'il faisoit. La cause estoit que Monsieur de Gournaix et Messieurs de la police vouloient mettre le ban et Messieurs du bailliaige aussy, y eust division contr'eulx mesmes; enfin tous vouloient estre maistres;

---

[1] Magalotti, qui commandait l'armée de siége de La Mothe, avait sous ses ordres les régiments des gardes françaises, des gardes suisses, des Irlandais, d'Espagny, de Grandprey, Vervins, La Meilleraye, Francières, Brezé, Bussy, Saint-Étienne, La Mothe-Houdancourt. Le travail de la ligne de circonvallation dura du mois de décembre à celui d'avril.

sy c'eust esté pour labourer les vignes la presse n'y eust tant esté. A la parfin les plainctes vindrent à Monsieur de Sérignan, lieutenant du roy, qui le fist mestre de par le roy lui-mesme; et fut mis le premier ban par accommencement pour le Sablon, jour de la Sainct Remy, chef d'octobre, et les aultres comme la coustume en suyvant, ce qui fust faict à la haste à cause des Galoppins qui estoient encoure en ce tempts vers Chambley et Mars-la-Tour. Ce qui fut cause de la plus grande crierie ès pressoirs au pressuré des vendanges qu'il y eust depuis 1638 : car les raisins estoient nourris de chaleurs et estoit-il de vingt-quatre heures en cueuves, ils bouilloient comme un potz tellement qu'il y en eust plusieurs qui prindrent le chauld des aimes.

Le vin taxé.

Trois jours avant la Saint André, ès Avents de Noël, fust taxé par Messieurs du bailliaige de Metz, le vin à compte d'hoste cent dix francs le charail à Metz, et le charail au pays cent francs, cause des charrois chers pour l'amener à Metz. Le lendemain que la taxe fut faicte, il en fut faicte une aultre par Monsieur de Gornaix, maistre-eschevin et eschevins, à sçavoir : à Metz cent douze francs, et au pays cent deulx francs, il y eust grand discours sur ces deulx taxes. L'un comptoit avec ses hostes d'une façon, les aultres d'une aultre. Le vin nouveau en feuillage se vendoit douze solz et quatorze solz le potz. Il estoit fort bon s'il y en eust eu depuis l'an 1638.

En mesme temps fust mist affiche aux carrefours de la ville, de la part de Messieurs de la police, portant qu'il estoit ordonné à tous bouchiers de la ville et aultres se meslant de tuer porcq, d'appourter en l'hostel rolle exact de la quantité qu'ils avoient tué, et par eulx vendu en détaille, et à qui et pour qui ils avoient esté tués.

Selz ravallé de prix.

Le vingtiesme jour du moys de descembre 1644, la taxe du selz au magasin fut ravallé de prix, et de soixante huict francs la quarte qu'il estoit fut remis par taxe à quarante francs la quarte ; sur cela il n'y eust plus de faulx saulniers : car il fut d'aussy bon prix qu'ailleurs et par cela furent anéantys, que tant qu'il y en avoit, que par entr'aultres il y en eust des fouiettés parmy la ville, au moins des femmes et des bannys. Par aussy on n'en cherchoit ailleurs, les revenderesses de selz furent remises en leur pristine estat, et vendoit à qui vouloit à la chopine, pincte et à la quairte, comme aussy à la neuve salle [1] on en vendoit à la pincte et à la quairte, en détaille et à meilleurs prix qu'auprès des revendeurs.

Recueille du desgast faict parmy les villaiges.

En mesme tempts furent des messagers parmy les villaiges du pays, portant des ordonnances à tous les maires et mainbourgs des villaiges du pays de faire un recueille chacun en son villaige du rançonnement, pillerie, desgast et extorsion que les gens de Jules Mazarin dit Magalottin leur avoit faict le durant qu'ils avoient logé et séjourné cy-devant dans le pays et apporter les roles de recueille sçans délay dans les mains de Monsieur Jeoffroy lieutenant criminel au bailliage et siège royal de Metz. Ce qui fut faict. Et fut trouvé nombre innombrable de pillerie et volerie qu'ils avoient faict. Monsieur l'Intendant en fit recueille, Monsieur le grand prévost

---

[1] A la Neuve-Salle, au Quarteau, lieu de diverses ventes publiques.

de Bonnefoy le fit aussy et après Monsieur ledit Intendant tous les rolles, recueilles et ce qui estoit dedans s'en alla après le recueille que l'on fit du conte de Nanteuille à néant et toute peine perdue.

L'armée Monsr de Turaine vient au Pays messin. (1645).

En lan 1645 au moys de janvier, Monsieur de Turaine, mareschal de France, retournant en ça du Rheimps avec les Françoys et Suédois senvint en Lorraine et au Pays messin prendre son quartier d'hyver comme aussy en l'esvéché.

Qui estoient des febves comme l'on dit de Saint-Clément qui estoient des premières escossées la chairue du Pays messin fut taxée dix escus pour les moys de janvier, febvrier, mars, et les pauvres vignerons et manouvriers cinq francs messins. Ce monopole fut faict et mis sur le pays par Monsieur de Vigni, baron de Recey, intendant de l'armée d'Allemaigne estant à Nancy, lesquelles venues fallut lever et porter ès-mains des commis de la ville sçans delay.

Ordre de Nre St Père le pape.

Le 19e mars 1645 fut publié au prône de toutes les esglises et paroisses de l'esvéché de Metz par bulles de N. S. P. le Pape Innocent de faire procession générale pour prier Dieu, pour mettre la paix entre les princes chrestiens et oster l'hérésie, prier Dieu pour l'esglise apostolique et romaine parce que le Turc s'advançoit dans la chrestienté. Ce que fut le diemanche suivant faict parmy la ville par toutes les paroisses de Metz et du Pays messin et esvesché par tous les bons et fidèles chatholiques.

La royne de Suède gagne la bataille. (1645).

Pour poursuivre mon discours passé des quartiers d'hiver payé à l'armée de Monsieur le mareschal de Turaine voulant retonrner en Allemaigne avec Monsieur le duc d'Anghien canse du remuement que faisoient les Impériaux, Espagnols et Bavarois aux villes que le roy avoit cy-devant conquis. Il les fallut payera à trois foys et les plus pauvres gens du pays au moins pour deux rixdales valant pour lors 13 francs 4 gros les deux, et les aultres à l'équipollent. Enfin cestoit une pitié d'estre ainsy ruyné nos gens et contribuer avec ce aux ennemis dans Luxembourg, aux Bourguignons, et dans Montmédy au duc Charles, à sa cour souveraine, au recepveur nommé Richard. S'en alla rejoindre ledit mareschal le duc d'Anghien qui estoit desjà passé jusqu'à Mayence. De là passant le Rheimps s'en allèrent chasser l'ennemi qui vouloit faire la rodomontade jusqu'à assiéger Philipsbourg que tenoient les Françoys. Passant à Ouffenbourg sen allant pour gagner le passaige pour entrer au Wurtemberg cause que la nouvelle estoit venu au duc que la reyne de Suède avoit gaigné par Tortenson son lieutenant une battaille sur la montaigne du Thabor en la Moravie à l'encontre des Bavarois où le général baron de Mercy lorrain y perdit la vie. Cette reyne estoit alliée à la France quoyqu'elle fut de la religion prétendue réformée et avoit esté depuis la mort du roy son mary. Voyant Monsieur le duc d'Anghien ses ennemis en déroute, comme aussy faut-il presque dire ses gens qu'il avoit avec luy, cause de la fatigue qu'ils avoient eu en Allemagne tant par la famine que d'estre deschaulx et nuds, de sur ce mal payés, il laissa la plus grande partie de ses gens en garnison dans les villes qu'il avoit conquises, sçavoir : Philipsbourg, Ouffenbourg, Mayence, Laudo, Sphire, Brisach, Hanau, Salverne, Deux-

ponts et plusieurs aultres lieux : et retourna hault avec aultres parties.

Magalottin tué devant La Mothe. On l'araze et met-on en ruyne.

En mesme tempts Jules Mazarin dit Magalottin, qui tenoit assiégée la forte place de Lamothe en Lorraine avec une petite armée ramassée, fut tué à vouloir aller à l'assault par une mine en fourneau qu'il avoit fait sauter, toutefois les capitaines et seigneurs françoys qui estoient maistres de camp avec luy ne perdirent couraige et emportèrent la place de vitesse et les Lorrains de dedans chassés bagues sauf, un baston en leurs mains[1] de quoy fut ordonné par le roy et la reine sa mère de démolir et accabler, ce que fut fait et les bourgeois de dedans chassés, dont il ne fut laissé dans Lamothe que l'on estimoit la plus forte de Lorraine pierre sur pierre sauf une petite chapelle qui fut laissée au milieu pour avoir soubvenance de cest désastre. On dit que la cause fut que la garnison qui estoit dedans avoit dit et proféré quelques paroles contre Sa Majesté jusqu'à dire qu'ils n'estoient pas des hommes à rendre une telle place à un enfant qui mangeoit encoure de la bouillie. De mesme Monsieur le cardinal Mazarin qui estoit pour lors cardinal de France estoit fasché de la mort de Magalottin son nepveu. Enfin fut sa récompense du bien qu'il avoit faict aux Messins.

---

[1] Le marquis de Villeroy, qui remplaça Magalotti, donna à Cliquot et à ses troupes la capitulation la plus honorable. En vertu de cette capitulation, les habitants devaient être respectés dans leurs biens ; mais cet article ne fut pas ratifié par la cour et la destruction de la place fut complète et immédiate. La capitulation est imprimée dans *D. Calmet III, Pr.* c. dxxix. et suiv.

Taxe des Vivres.

La moisson en ceste année 1645 vint de bonne heure cause des chaleurs qui se firent et fut six sepmaines sçans cheoir du ciel goutte de pluie. On commence les moissons à sciller à la saint Jean d'esté et le prix du bled ravallist. Il y avoit assés plantureusement de bled, froment, moittange et seigle mais peu de marsaige et revint le prix à dix francs, onze et douze francs. La chaleur et la la fraische matinée firent brûller la feuille des vignes chauder les raisins, toutefois il y en eust grand planté. Et fut assés bon principalement du costé du Vaulx de Metz grand et petit, mais il fut cher à mettre en cueuve, le couper, le charroyer; le porteur en des hottes gagnoient au pays 3 francs, les vendangeresses par une journée gagnoient 12, 15 et 18 solz. Le vin à compte d'hoste fut taxé par Messieurs du bailliaige et par Messieurs de la police à 55 francs à Metz, et pour au pays à 50 francs, le potz se vendoit au feuillaige 5 et 6 solz.

La ville de Trèves prise.

En mesme tempts et mesme saison sur la fin du moys d'octobre Trèves fut assiégée par Monsieur le mareschal de Turaine que les Espaignols détenoient. Ils en avoient frustré lesvesque duquel s'estoit allié aux Françoys déjà au commencement de la guerre, que l'on dit estre un des piliers de cest guerre. Et estoit en personne avec ledit mareschal devant la ville. Duquel fut envoyé tout d'un tempts de France un renfort de gens audit mareschal environ 3,000 hommes qui vinrent loger à Magny et au Hault-Chemin, en attendant la compaignie de chevaux légers et partie de la vieille gar-

nison de Metz pour le joindre pour aller au camp. La garnison espagnole se voyoit pressée de bien près et voieant que les bourgeois ne la vouloient secourir ni prendre fait et défense pour eux contre leur seigneur esvesque ils se rendirent sçans coup férir, emportant quant à eux armes et bagaiges qu'ils y avoient portés seulement. Dont lesvesque de Trèves entra en la ville avec deux régiments françoys qu'il prit pour estre en garnison et promit de les payer et entretenir à ses frays un an durant.

Le chasteauix de Rodemack pris.

Lesvesque entré en sa ville de Trèves, le mareschal de Turaine alla assiéger le château de Rodemack[1] où là dedans il y avoit garnison de Cravacc qui estoient aussy pires qu'un régiment et légion de diable; s'estant sy bien deffendu que les Françoys y perdirent bien des gens de remarque, enfin ils furent pris et pendus tout d'un tempts. Cela estant faict, le mareschal rebroussa aux Allemands du costé de Salbric, et les Françoys retournèrent au Pays messin taster le bon vin et en vint partie à Magny et allentour. On fallut contribuer aux onze villaiges deça la coste onze charraux de vin pour une foys et une aultre foys chascun 6 hottes et à un aultre 4 hottes, pour la Tappe et les aultres lieux leur fournirent chair et pain. De cette route et passaige à ce costé il n'y eut qu'un logement à Woippy qui ny firent guère de bien. Les Allemands que conduisoit le mareschal de Turaine et qu'il avoit mené du costé de Salbrick vindrent en mesme tempts, ès avents de Noëlz, prendre leurs quar-

[1] Petite ville dominée par une ancienne forteresse, a été le siége d'une des principales seigneuries du comté de Luxembourg. (Voir *Étude sur Rodemack*, par Ch. Abel, avec deux gravures sur bois, dans la *Revue d'Austrasie*, 1861.)

tiers d'hyver ès ville de Metz et celles de lesvesché et de Lorraine comme au Pont, Nomeny, Dieuze, Vic, Moyenvic, Marsal.

Le régiment Huanoki vient à Metz.

Tout le régiment Hancki dit Guagnony vint à Metz, lors fut par Mgr le baron de Recey, intendant de larmée faict un jet sur les habitans de ville et pays d'alentour pour le payer, dont chaque villaige fut cotizé au gros qu'il pouvoit estre tant en bestiaulx qu'en habitans, la mettairie aussy dont il avoit fallu donner par rolle certifié des maires et mainbourgs des lieux. En entrant dans le pays d'une course qu'ils firent ils surprindrent sur le chemin et aux villaiges du costé du Haut-Chemin et Sainte-Barbe bien 1500 bestiaux tant chevalz que vaches. Et fallut contribuer et payer comptant pour les ravoir une pistole pièce des chevaux et la vache deux rixdallers. Les grasses ils le tuoient pour en faire du salé. Enfin il n'y eut potier de terre, ni d'estain, ni marchand cordonnier et savetier dequel métier qu'il fut, qu'il ne fallut payer comme les aultres bons bourgeois à la réserve des officiers de ville. On n'ouyt de sy tempts murmurer et se plaindre les bourgeois comme ils crioient barabas. L'un n'estoit pour trois pistoles, les aultres pour une, les aultres pour deux chacun à son équipollent et selon son moyen. Ceulx qui refusoient on les envoyoit loger chez eulx qui le faisoient trotter à la cuisine et nen faisoient aultres cérémonies de forme que de se mettre à la table jusqu'à ce qu'ils avoient délibvré leur cotization, il falloit encore leur bailler argent pour sortir des logis, tellement que ces leveurs d'imposts firent bien du mal, ils firent la levée des deniers veu les traitements qu'ils faisoient aux non chalans. Pour l'esgard des villageois, ils portèrent largent et les sommes ès mains de notables bourgeois de Metz comme les sieurs Rulland et

Rollin qui en furent les recepveurs. Le villaige de Plappeville en fut à trois foys suivamment pour la somme de 600 francs messins.

Philippe Praillon décédé.

En décembre le neufviesme jour, Philippe Praillon de Metz, lieutenant-général au baillage et siége royal de Metz, décéda de ce monde laissant ordonnances procès et causes sur le tapis et fut son corps enterré en la paroisse Saint-Martin le 11e : Dieu sçay sy les cloches sonnèrent mortuaires pour luy ; on voyoit à cela qu'il avoit de l'argent [1].

Saumon à bon marché. (1646).

Le bled valoit au marché la quarte cinq francs, six francs et le plus beau huict francs vers Noël. En mesme saison au commencement de l'année 1646 le poisson saumon devint sy à bon marché que les plus gueux de Metz ne mangcoient aultres choses. Il en montit tant hault la rivière de Moselle qui parvenoient du Rhin cause que les vannes de la rivière comme à Remich et aultres lieux estoient brisées, qu'on ne voyoit aultre chose à vendre dans les rues et au marché. La libvre du plus beau du meilleur ne se vendoit que trois solz et l'autre deux solz. On le mettoit sécher en la che-

---

[1] Philippe Praillon avait plus que de l'argent, il avait beaucoup de mérite. Il était avocat depuis 1634, et depuis 1641, comme on l'a vu, lieutenant-général au bailliage de Metz. Il avait été maître-échevin pendant sept années, comme nous l'avons déjà dit. Son hôtel, selon Baltus, était situé dans la rue Chaplerue, dans la partie voisine de la paroisse actuelle de Notre-Dame. Il fut après son décès acheté par les Jésuites qui y placèrent les classes de leur collége.

minée pour le caresme. Le vin se vendoit 4 solz, 5 et 6 solz; enfin tout devenoit gentilhomme au manger du saumon.

Testament d'un Huguenolt.

En ce tempts mourut un riche homme à Metz nommé le s[r] Pierrot qui estoit de la religion. Je pense qu'il bailla en son testament à l'esglise de Metz et à celle de Courcelle chascune 500 francs, disant par motz exprès qu'il donnoit à l'esglise de Metz et à celle de Courcelles réformée ladite somme pour substanter les pauvres, dont sur icelle donation il y eut un procès, parce que l'esglise de Metz et celle de Courcelles qui sont réformées, ils entendoient que c'est lesglise chatolique, apostolique et romaine et non point celle des Huguenoltz, et qu'elle n'est que prétendue réformée. Ceulx de la grande esglise de Metz disant estre la première esglise de Metz et les ceulx de la paroisse Saint-Martin soubtenoient le contraire, disant estre la leur. En fin de cause les chatoliques emportèrent la donation et fut le sieur Boudaine lamant qui avoit escript ledit testament mis à l'amende de 300 libvres, cause qu'il n'avoit stipulé et mis audit testament que la donation estoit pour lesglise de Metz et Courcelles prétendue réformée suivant ordonnances et édict cy-devant à eulx faictes de par le roy d'ajouter ces paroles: que bien greuve.

Bled à bon prix.

Sur le moys de may en ladite année le bled devint à sy bon marché que tout le monde en rendoit grâce à Dieu, et s'en réjouissoit de vivre : et vers la saint Jean encoure plus; la quarte de seigle ne se vendoit au marché que 3 francs

5 gros, le moitange 5 francs et le froment 6 francs 3 gros et le potz de vin est à leqnipollent.

La herde de Lorry prise par les Lorrains.

Au moys de juin, la herde de Lorry devant Metz fust prise par l'advis d'un nommé Beguignet, qui n'avoit resceu contentement d'eulx pour la contribution des Lorrains qui estoient dedans, qu'il avoit payés pour eulx. Le gouverneur de Luxembourg nommé Dieagogo, vouloit avoir par escrit tous les habitants du pays de Metz, et combien en chacun villaige pour les cotiser encore plus haultes contributions. Lesquels Monsieur de Sérignan l'intendant du roy au gouvernement de Metz ne voulut donner advis, ains fist faire sur peine de la vie de luy en dresser porter ny faire porter aulcun recueille, toutefoys quoyque cest Espaignol n'eust desjà ledit recueille, il ne laissa pas de rehausser les contributions sur les pauvres, ce qu'il fallut passer par là ou par la fenestre.

Lonouy prise par le mareschal de la Ferté[1].

Le cinquiesme du moys de juillet, en l'an 1646, fust la ville et le chasteau de Lonouy, assiégés par Monsieur de la Ferté, gouverneur pour lors à Nancy, de la Lorraine, pour le roy de France. Dont ledit sieur envoya quérir du canon à Metz et aultres amunitions pour le camp, par de l'attiraille

[1] Longwy resta occupé par les Français jusqu'à la paix des Pyrénées, en 1659, où il fut rendu à la Lorraine. En 1670, le maréchal de Créquy s'en empara de nouveau et ce fut cette fois d'une manière définitive. Le traité de Nimègue, en 1678, fit entrer cette acquisition dans le droit public européen.

suivy de deux cent chevaulx qui vindrent loger à Woippy, la veille de leur feste. Et trouvèrent les fours pleins de tartes, les barils pleins de vin et la chair preste à mettre au pot. Dieu sçay s'ils menèrent la vie et s'ils donnèrent à besogner aux pauvres gens qui ne cuydoient avoir à la feste de tels parents. Enfin, pour retourner à mon premier discours ledit sieur de la Ferté fit sy vaillament qu'en vingt-quatre heures, il print la ville basse. L'ennemi se retira au chasteau et après avoir été sept à huict heures à faire la rodmontade, il se rendit à composition, attendu avec armes et bagaiges et menés jusqu'à Luxembourg. A cestè investie, le lieutenant pour le roy à Thionville y fust tué sur la place qui fust moult regretté de tous, dès-lors fust mis dans les chasteaux pour gouverneur de la place, le sieur de Lamberty.

Chaleurs en l'an 1646.

Au mesme moys, fust prise par Monsieur de Gaston, frère du roy Louis treiziesme, et Gassion, la ville de Courtras en Flandre et fut bastue l'armée du duc Charles devant icelle. En ceste année y fut peu de cerises, encore furent elles la moitié gastées de la chaleur qu'il y faisoit. On a commença la moisson quinze jours après la saint Jean, il se fist une telle chaleur et sy véhémente qu'il y avoit plus de vingt ans qu'il n'avoit faict. Fut neuf sepmaines enthières, sçans pleuvoir qu'une petite bruine qui survint une seule fois, tellement que plusieurs moururent de ceste chaleur au moisonner et en la vigne, tesmoin un pauvre jeune homme, nommé de Molin, qui estoit soldatz, qui mourut à Tury ès champs et une fille de Lessy qui mourut en ouvré de la vigne nommée Briate Bouvier et bien d'aultres du costé du Sablon.

Porcession de Sainte Waldrée.

Enfin pour avoir de la pluie, il fallut avoir recours premièrement à Dieu : on fit une grande porcession générale et furent portées à la teste de ladite porcession les reliques de Madame Sainte Waldraye [1], tellement que drés le jour au lendemain la pluie vint de telle abondance que tout le monde en loua et remercia Dieu. Ce qui fut contre l'intention des Huguenots, qui disoient qu'il faudroit bien des Waldraye pour faire venir la pluie. Enfin par l'aide de Dieu et de ses saints tout vint à souhaict, mais auparavant la meitte de la graines des raisins avoit scéché en sceple.

En ce tempts au moys d'aoust le vingt-septiesme jour, fut repris le fort de Mardriche sur la mer en Flandre, par Monsr Gaston Altesse Royale, proche Donquerque, assisté de plusieurs mareschaux de France.

Bled à bon prix.

Le bled revint encore après la moisson à meilleur prix qu'auparavant, le seigle au marché ne valoit que 2 francs, le métillon 4 et le froment 5, pour l'adveine et l'orge il en estoit prou et estoit aussy cher que le bled. Et valoit 3 francs

---

[1] Valdrade ou Valdrée, jeune fille noble, parente du duc austrasien Eleuthère, fut instituée par lui première abbesse du monastère de Saint-Pierre, qu'il fonda à Metz vers l'an 620. Elle le gouverna pendant cinquante-cinq ans et fut honorée après sa mort d'un culte public. On invoquait son secours pour obtenir de la pluie, et, dans les temps d'extrême sécheresse, les chanoines de Metz allaient chercher sa châsse, qui était conservée à Saint-Pierre, pour la porter processionnellement à la cathédrale, où elle était l'objet d'une octave de prières. On honorait sa mémoire le 5 du mois de mai.

l'adveine, et l'orge 3 francs 6 gros la quarte, cause de la chaleur qui n'avoit profité comme les bleds.

Un partissan tué.

Le lendemain feste saint Remy, deuxiesme octobre 1646, fut chassé hors de Metz un jeune homme venant de France, qu'on disoit avoir venu à Metz comme partissan pour faire des imposts gabelles sur les bleds et vins, y estant envoyés par quelques quidam pour enquestrer comment on y pourroit entrer en matière : le peuple adverti, fut mis hors la ville par ordonnance du lieutenant du roy, doubtance du tumulte et jusques aux vignes du Sablon fut conduit des Suis de la garde afin que tort ne luy fut faict. Estant quitté desdits Suis il fut accablé de pierres et de cailloux par les femmes et enfants de Metz, et fut renversé au millieu du chemin pour mort. Passant par là un cavalier, il donna son espée à un petit garson pour le tuer : ce qu'il exécuta en un moment ; pour sa rescompense fut enterré en l'esglise Saint-Ladre au Sablon. On vouloit informer du faict, mais tout cheut à un rien, le pauvre jeune homme y laissa la vie : pourtant il la demandoit bien, mais rien ne lui valut, il failloit mourir, il n'y avoit plus d'orge aux cochons. On disoit que c'estoit un des beaulx jeune homme de corsaige que se puisse voir, il paya la rançon de son maistre.

Monsieur de Sérignan accusé : il se justifie par des certificatz. (1646).

Sept jours après furent mises des affiches, de la part du roy et de Monsieur le mareschal de Schomberg, à tous les cantons de la ville : deffense faicte aux paysans et aultres, de plus bailler foin, bled, ni adveine à nulz homme qu'il

soit, qu'il n'ait premièrement l'ordre du roy ou dudict gouverneur à peine de punition. Cela fut de ce que les bourgeois s'estoient plainct au mareschal que le s[r] de Sérignan et les capitaines de la vieille garnison demandoient : foin, bled, adveine, vin, boys et paille sous prétexte, disoient-ilz, qu'ilz le garantiroient de logement. Ces affiches baillèrent une petite honte audit lieutenant du roy ; se sentant picqué de la vérité il fit informer luy-mesme de ses bienveillances : ses varlets et laquais estoient les sergents, le précepteur de ses enfants estoit son greffier, et luy estoit l'intendant des commissaires. Et envoya ses varlets, par tous les villaiges, dire aux maires et mainbourgs qu'ilz aillent parler à sa personne, en son logis, pour luy donner certificat qu'il n'avoit rien demandé aux communaultés qu'en payant. Ce que chascun y fut, et luy fallut faire le certificat comme il le demandoit ou aultrement le sergent de cuisine estoit derrière l'auditeur qui eust estrenné la partye pour sa peine. Bien il est vray que ce qu'il usurpoit et demandoit aux communaultés il le demandoit en le payant, mais au diable la maille qu'il y donnoit. Et fit assembler tant de certificatz qu'il se rendit maistre et assuré contre les Amisses qu'on luy avoit mis sus, et s'il en avoit pris et demandé auparavant, il en demanda et de force au dernier et luy en fallut donner.

L'entrée de Mons[r] de Wappecourt[1].

Parmy ceste saison il pleuvoit sçans cesse, il avoit esté dix sepmaines sçans pleuvoir et il fut aultant et plus au

[1] Les provisions de la charge de lieutenant-général au gouvernement de Metz en faveur du comte de Vaupécourt, furent registrées au Parlement, le 6 octobre 1646. L'ordonnance de M. de Schomberg, pour leur exécution, était datée du 18 septembre.

pleuvoir, tellement qu'on eust bien du mal aux vendanges. Et fallut retarder de vendanger à cause des pluyes.

Au moys d'octobre, le dix-septiesme jour, deux heures après-midy, Monsr de Wappecourt fist son entrée à Metz pour estre lieutenant du gouvernement de Metz et du pays, après Monsieur le mareschal de Schomberg, il fit son entrée parmy les vendanges et au plus fort. Il entra par le pont des Morts : les paysans furent en l'isle en armes pour luy faire honneur. Troys armoiries, sçans aultres cérémonies, furent mises à ladite porte : premièrement celle du roy, celle de Monsr le mareschal et celle dudict sr de Wappecourt. Il ne sesjourna guères à Metz et retourna en son pays, laissant tousjours la ratière entre la main des rats ou rapinants.

Taxe des vivres. Bled à bon prix. (1646).

Ceste année, il y eust plantureusement de vin et fut assé bon, synon le chaud terroir que les raisins avoit chaudé et bruslé, ceulx qui n'avoient peu meurir estoient fierlots : comme le costé du Sablon et aultres chauds lieux. Il y eust grand coustange au faire les vendanges, on ne pouvoit recouvrir d'argent à Metz, jamais il y en avoit eust aussy peu : les contributions et rançons avoient tout tiré de la ville et du pays, et les rentiers ne pouvoient avoir argent de leur vin ny de leur bled ; et estoient à bon prix. Enfin, il fallut que le sr Jean de Paulo, lieutenant particulier au bailliaige et siége royal de Metz, fist faire des taxes pour les charroys, où l'on n'eust pu sortir du payement des voituriers et eust fallu la moittié du vin en frays. Le charroys d'un charraulx de vin à prendre à Plaippeville et le mener à Metz furent taxés, et les aultres villaiges et lieux voisins chascun à son équipollent, du chemin 3 francs 6 gros ; le chaucu à Metz fut taxé 3 gros par taille, au lieu que les aultrefoys auparavant y avoit 5 gros ; le louage d'un chaucu, durant

le cours des vendanges, 10 francs. Le vin fut taxé à compte d'hoste le charraulx à Metz, celuy qui se pressuroit 33 francs, et au pays et au villaige 30 francs le noir vin, et celuy de blanche vendange 20 francs. Le bled devint à fort bon marché sy jamais y avoit esté ; aussy la moisson avoit esté plantureuse en toutes sortes de grain. Et n'y avoit eu goutte d'eau à le scyller ny entuyssetez que de rosée ; estoit aussy bon qu'il fut jamais, faisoit blanc comme neige. La quarte de seigle ne se vendoit au marché que 20 gros, le moittange 25 gros et un quairt descus, de 27 gros 6 deniers le meilleur. Le froment jaune comme fin or ne se vendoit la quarte le plus cher que 34 gros, ou 3 francs le plus cher, pour le seur il y eust du vieux seigle qui ne fut vendu que 18 gros. Loué Dieu ! tout estoit à bon marché, il ny avoit rien plus cher que l'argent. On n'en pouvoit en nul lieu recouvrir. Les tisserands et telles gens de bien ne vouloient rien resduire de leurs gains, comme la chaussure et vesture estoit rarement cher qu'il falloit deux ou trois quartes de bled à un laboureur pour avoir une paire de souliers. On fit des taxes, mais c'estoit le commandement de Mons[r] de Bouillon le mal obéy.

En ce tempts et saison fut, par Monseigneur le duc d'Anghien, prise la ville de Dunquerque, en Flandre, sur l'Espaignol proche la mer Océane et y fut mis pour gouverneur Monsieur le comte de Rantzau.

Jean le cordonnier rompu tout vif. (1646).

En descembre, le premier jour, fut pendu au Champassaille le fils d'un boulanger, nommé Laplume, qu'on avoit desjà rachepté de la corde par deux ou trois foys. Enfin il paya tout d'un coup l'amende à la veue de tout le monde; où son père et parents en eurent moult grand desplaisir. Mais on dit communément qui doit pendre ne peult noyer. Quinze

jours après, ou environ, fut aussy desrompu au Champassaille un homme de Valleroy-sur-Orne, proche Moineville, qui avoit tué ou massacré quatre ou cinque qoqar des enfants qui suivoient l'armée des Magalottins et fust cause que l'esglize fust bruslée; enfin fut pris au chauld du lict par Mons[r] de Boncourt, lieutenant de prévost de la mareschaussée de Metz, et ses archers avec, audict lieu de Vallot ou Valleroy. Aieant informé du vray fut rompu tout vif et après fut mis en saincte terre, comme il le demanda.

Mons[r] le prince de Condé mort. (1647).

Au moys de febvrier 1647, alla de vie à trespas Monseigneur le prince de Condé, premier prince de France, il estoit vieux et aagé, proche de quatre-vingts ans. Mons[r] le comte de Marcheville vint à Metz, avec quelques gentilshommes, et, s'embarquant sur la Mozelle, au Rhimport, il alla pourter le deuille de la mort dudict prince à Mons[r] le duc de Longueville, son gendre, qui estoit envoyé à Munster en ambassade pour traicter la paix universelle, s'il pouvoit, avec les Impériaulx et les Espaignols, mais tout cheut à un rien pour ceste foys pour l'esgard desdits Espaignols, mais pour l'empereur il y eust quelqu'accord qui réussit depuis à bonne fin avec ledict empereur et le duc de Bavière, que le pauvre duc avoit toutes les alguaraides.

Selz remonté.

Au commencement du moys de may 1647, fust remonsté le sel au magasin de la Neuve-Salle, de 32 francs la quarte qui estoit le prix cy-devant, il fut remonté jusqu'à 40 francs,

dont tout le monde en détestoit [1]. Toutefoys cela n'alla pas trop mal pour les pauvres gens car on ne contraindoit personne à prendre malgré luy comme auparavant on estoit contrainct. Car auparavant les communaultés estoient taxées à leur gros de gens. Il falloit le prendre par force ou bien le payer. Cela fut rompu, en prenoit et acheptoit qui pouvoit et qui avoit de l'argent.

En mesme tempts l'un nommé le s[r] de Lametz entra dans le pays messin, avec trois ou quatre régiments, du costé de Raucourt et Louvigny, faisant bien du mal et ravaige; qu'enfin ils furent la cause que le bled renchérit de deux francs sur la quarte et remonta jusqu'à 5 francs. Le vin à compte d'hoste fut taxé, en ladicte année 1647, à Metz, le charraux 43 francs, et au pays 40 francs.

En cest tempts fut reprise par les Espaignols la ville de Courtray qui naguère les Françoys, et tout d'un tempts fut aussy, par les Espaignols, prise sur les Françoys la ville de Landrecies et tout d'un tempts prindrent sur les Espaignols en contre change Ypres.

Nouvelle justice de la police. (1648).

Au moys de may 1648, fut par Mons[r] le mareschal de Schomberg, gouverneur de la ville de Metz et du pays, faict nouvelle justice de la police audict Metz; fut esleu pour maistre-eschevin : Mons[r] de Tiolet, conseiller-eschevin, gentilhomme [2], et le sieur Thevenin, son lieutenant, et sept ou huict aultres.

---

[1] Il est probable que l'arrêt du Parlement du 1[er] septembre 1646, qui établissait les gages des officiers de la compagnie sur l'impôt du sel, n'était pas étranger à cette augmentation de la taxe.

[2] Simon Thiolet, fut maître-échevin de Metz, du mois de mai 1648 à l'année 1639.

Au moys de juin, en ladicte année 1648, le gouverneur de Brisach sur le Rhimp, nommé Dorlac, estant allemand, aultre lieutenant du duc de Weymar, lorsqu'il conduisoit l'armée suéédoise s'en vint avec cinq mil hommes entrer dans le pays, et se logea le premier quairtier à Pontoy et de là à Sainct Julien, à Vantoult, Borny et Vallière. Dieu sçay s'ils agassoient les cerises et les febves et les messouaiges. On leur fit un pont sur Seille, proche Pailmaille. Et passèrent sçans s'arrester le jour ny lendemain : montèrent au Chesne et à Lorry, passant la rappes du boys ils allèrent loger à Moinville-sur-Orne et tirèrent à la haste vers Sainct-Laurent.

Au moys de juillet fut prinse, par Mons[r] ledit mareschal de Schomberg, la ville de Tortone en Catalogne.

Raisins engellés. (1649).

Ceste année lesté de la saison fust assez dangereuse et maulvaise pour les biens de la terre par pluyes froydes qui cheut par trop sur les bledz estant en fleur, que cela fut la cause qu'il y eust peu de bled. Et graina mal et il ny vint que des herbes parmy lesdits bledz. Dieu voulut qu'il y vint plantureusement de menus grains. Le bled renchérit de beaulcoup et remonta jusqu'à 7 francs le meilleur. La sepmaine de Sainct Remy le raisin prest à vendanger et en vendangeant furent tellement engellés qu'ilz estoient durs comme cailloux, et ne pouvoit-on froisser et oster les grains force qu'ilz estoient durs de gelée. Il gela à glace cinq nuicts durant, ceulx qui n'estoient meures seschèrent et fiaschèrent après les sceples. On nen sceust manger une graine en bien des lieux. Il y eust peu de vin et n'estoit guères bon. Un homme en eust bien beu deux potz sçans estre ivre. Il devint jaune. Toutesfoys il se vendoit bien

cher. Le bon parmy le cours du pressurement se vendoit 9 à 10 francs la hotte, mais il y en eust bien des trompés, principalement ceulx qui pensoient traficquer dessus.

Taxe des vins. (1649).

Le vin fut taxé à compte d'hoste à Metz, soixante-cinq francs et au villaige soixante francs; desjà à la saint Martin la hotte ne se vendoit à la Tappe que cinq ou six francs quand on aperceut sa maladie de jaunisse.

Bauchez laisse de côté la chronique de Metz pour résumer, d'après les gazettes du temps, les péripéties des troubles de la Fronde. Il raconte le départ de la cour pour Fontainebleau, la révolte des Parisiens contre la perception de nouveaux impôts et le traité de pacification, qui mit fin à ces dissensions.

Mauvais tempts d'hyver.

L'année 1649, il sy fist un sy maulvais tempts que l'hyver commença dès la vendange 1648 l'an passé. Il ne cessa de geler et de faire froyd, jusqu'à la mitte du moys de may 1649, tellement que la trois partie des semences des bledz des champs furent déracinés et perdus, principalement les nouvelles terres qu'on avoit ansemencé. C'estoit grande pitié à voir cela, au moys de may on ne voyoit rien de verd ès champs. Et fallut y semer de l'orge et de l'adveine qui germa et vint à bonne perfection pour les pauvres menus peuples. La quarte d'orge se vendoit au marché pour semer treize francs, quatorze francs la plus belle, l'adveine onze et douze francs, l'orge et l'adveine estoit aussy cher que le bled; parties d'aulcunes vignes fallut trapper qui avoient esté

engelées l'hiver, principalement celle qui avoient esté taillées en advant de Noël.

Recueille des bledz. On le taxe.

Sur l'accommencement du moys de juin on ne recouvroit plus de bled parmy la ville que bien rarement, et vendoit dix-sept à dix-huict francs la quarte, encoure ce n'estoit que par compère et commère et amys qu'on en recouvroit, tellement que Messieurs du bailliage eurent tel soin que de se porter par la ville pour mettre en mémoire tous les bledz qui pouvoit enchez chaque bourgeois estre. Et leur faisoient lever la main et prester serment combien ils en pouvoient avoir et combien de personnes ils estoient en leurs mesnaiges; et aprez consultoient la quantité qu'il leur en falloit pour vivre jusques à la moisson, le restant on les contraindoit à le vendre et débiter aux ceulx qui n'en avoient point. Monsieur Conrad, procureur du roy audit bailliaige [1], tint le premier et le dernier à l'exécution des présentes avec des Suis de la garde du gouverneur et des archers du grand prévost. Et fut taxé ledit bled le prix qu'il valoit; le grand samedy le taxe en fust arresté et affiché, sçavoir : le bled froment douze francs, le bled moittange dix francs, le seigle neuf francs pour une foys. Trois sepmaines après il fut retaxé à quatorze, à quinze et à seize francs la quarte et par jour de marché on mettoit sus trois ou quatre greniers. Enfin on sçavait combien il en failloit par jour de marché parce que lesdicts Messieurs avoient tous les nombres

---

[1] Nicolas Conrard était de famille lorraine. Il était procureur général près du président royal de Metz, Michel Charpentier, lorsque le parlement fut créé. Il se fit recevoir avocat et fut nommé, en 1641, procureur du roi au bailliage et siége présidial, fonctions qu'il conserva jusqu'à sa mort, en 1665.

des gens de Metz et du pays par escript. C'estoit la plus grande pitié d'estre parmy la ville qu'on avoit jamais vu ny ouy ; d'anlcuns bourgeois se laissoient rompre leurs portes parce que quand ils n'avoient eu que cinq ou six quartes de bled oultre ce qui leur falloit pour la nourriture de leur mesnaige jusqu'à la moisson, il leur estoit contrainct de le bailler aux taxes. Quand le bled des bourgeois fut failli et fut débité de la sorte, il faillit bien un moys ou cinq sepmaines avant les moissons. Le grenier du roy de la maison de Chèvremont fut mis sus au prix de dix ou douze francs la quarte, et en fut deblivré par chaque jour de marché à chascun mesnaige du pays, quel gros qu'il soit, qu'une demie-quarte. Enfin les Messieurs du bailliaige seront loués et doibvent estre loués à jamais du bien qu'ils firent aux pauvres gens, car sçans la bonne ordre et le soing qu'ils y prindrent les plus riches et gros bourgeois eurent laissé mourir les pauvres gens de famine. Quand ils eurent vendu quatre mil quarte dudit grenier il n'y en eut plus à vendre. Sy les pauvres gens avoient esté bien en peine ils le furent encoure plus. Au bout du compte, Monsieur Durepaire, gouverneur de la citadelle sous Monsieur de Schomberg avec le sieur Jeoffroidz [1], maistre des magasins, mirent sus les greniers de la citadelle à quinze et à seize francs la quarte bon bled, moittange et froment, qu'ils disoient estre enmoncelé dans ledit magasin drès que le roy eut faict bastir ladite citadelle, où il y a plus de quatre-vingt-dix ans. Et estoit aussy bon que s'il n'y eut eu que deux ans qu'il y fut enmoncelé. Il estoit jaune comme or.

---

[1] Mathieu Jeoffroy avait été nommé lieutenant criminel au bailliage de Metz, lors de son institution : il eut pour successeur dans cet emploi, en 1683, Bertrand Jeoffroy de Hautconcourt, son fils.

Les Françoys expulsés de Trèves.

Environ ce temps les domherr de Trèves, assisté des Espaignols chassèrent les Françoys hors du fort que le roy de France avoit faict faire dans Trèves. Monsieur de Maroles, gouverneur de Thionville y avoit envoyé son lieutenant avec des bandes des garnisons des villes de Metz, Nancy, Vic, Marsal et aultres lieux pour le deffendre. Mais rien ne leur valut, et il leur fallut rendre le fort après que plusieurs furent blécés et mort à la deffense. Le fort pris ils le firent desmolir disant qu'ils ne vouloient ny Françoys ny Espaignols dans Trèves, ny au fort, qu'ils debvoient estre neutres aux traictés de la paix d'Allemaigne. Toute foys par après le roy les menaçant d'aller rassiéger la ville, lesdits domherr desputèrent des ambassades vers le roy pour traicter paix avec luy et le rembourser des frais qu'ils feront au faire faire ledict fort, luy remontrant que dans le traicté d'Allemaigne il estoit dit que ladicte esvesché de Trèves, celles de Cologne et de Liége seroient neutre, ne tenant pour la France ny pour l'Espaigne; que pour eulx.

Cher tempts.

La moisson fut plantureuse en orge et adveine, principalement celle qui avoit rensemancée; les derniers rensemances de bled furent perdues. Pour les bledz il y en eut peu, bien qu'il en estoit revenu depuis le moys de may en aulcuns lieux à foison, mais la froyde pluie survint vers la Saint Jean qui embrussa la plus grande partie du peu de bled qui estoit resté, tellement tant ce que l'on peut faire, fut d'avoir du bled pour ransemencer les terres. Parmy le cours de la moisson le bled se vendoit vingt-six

francs et trente francs la quarte, la quarte d'orge douze francs, l'adveine douze francs, on n'en pouvoit recouvrir. Autant qu'il en entroit dans le marché, on le prenoit pour le prix qu'on le faisoit et se l'ostoit-on l'un à l'aultre. Les pauvres gens de mestiers de Metz qui n'avoient point de rentes ny de bled semé avoient plus de mal d'en trouver qu'auparavant. Au vray dire il fut quatre moys entiers sçans entrer deux quartes de bled, ni d'adveine, ni orge dans le marché de Metz. Enfin ma plume ne sçauroit descripre la misère qui estoit le durant du cours de moisson pour les gens du mestier; pour l'esgard des paysans ils avoient bon tempts, car ils avoient semé de l'orge et de l'adveine à foison qui leur venoit à souhait pour eulx substanter. A l'esgard des vendanges les fruicts en estoient assez beaulx et de bonne maturité, mais il ne s'en trouva que le quart que l'on jugeoit estre : le vin en fut bon et se vendoit en la plaee du Saulcy à huict francs et neuf francs suivant la bonté d'iceluy. Le vin fut taxé en ladicte année à compte d'hoste quatre-vingts-deux francs à Metz, celuy qui estoit charrié au bouge de vendange, et au pays quatre-vingts moins deux francs, celuy mené en charral.

Dorlac, generalle allemand, faict misère. (1649).

Lors, parmy ce cher tempts, Dorlac, gouverneur pour le roy en sa ville de Brisach, coulomnel allemand conduisant une armée pour ledict sire roy en Flandre, après l'avoir en grande partie ruyné, il retourna vers Amiens, en Picardie. On peut abjecter que cest d'Allemands et Suéèdois qui estoient la plus grande partie de ses gens, ny tenant ny foy, ny loy : s'ils avoient gasté le pays ennemy ils en firent de mesme en ladicte Picardie, bruslant, viollant, rançonnant comme en pays ennemy. Pour leur deffense et droits ils disoient n'avoir receu du roy ny aulcune monstre ny argent, il y avoit un an passé.

Le duc de Hauveulx pille en Champaigne.

Si ce Dorlac faisoit du mal d'un costé, les Bourguignons de Luxembourg en faisoient d'un aultre, car le duc de Hauveulx, gouverneur de Luxembourg pour le roy chatolique, envoya près de quatre mil hommes tant à cheval qu'à pied dans le pays de Champaigne. Il prit tant de bestiaulx que l'on ne peut nombrer et avec ce mit le feu en plus de vingt villaiges et censes, se vantant jour sur aultre en faire le mesme aux Messins; mais Dieu qui pourvoit à toutes l'en empescha parce que mesme ledict pays messin estoit en la contribution avec eulx. Monsieur de Laferté-Sanectaires, gouverneur pour le roy de Nancy, la Lorraine et Barrois, le sieur de Marolles, gouverneur de Thionville aussy pour le roy, estant bien adverty de ceste violence et oultrecuidance de ce duc, firent un amas d'environ quatre mil hommes, ensemble leur compaïgnie de chevaulx légers, sçavoir : les ceulx de Monsieur de Laferté, appellé les materelles, lesquels ne bailloient aulcun quartier aux ennemys logés à Void et celuy du sieur de Marolles qui ne leur en redebvoit guères en eschange. Et en allèrent droit à Chasteau-Regnault et Mont-Olympe pour luy couper le chemin, mais ledict duc estant adverti de ce faict par espion et sçaichant aussy que Dorlac s'advançoit sur ses gens pour le surprendre en passant la rivière, fit dépescher ses gens à regaigner leurs ratières. Ledict s[r] de Laferté voyant que les Bourguignons avoient regaigné Luxembourg avec leurs prisonniers et butin qu'ils avoient faict en Champaigne, comme aussy le sieur de Marolles et encoure deux aultres regiments qu'il avoit faict venir pour ce subjet, ils les logèrent dans les villaiges de Lorraine pour achever de manger le peu de grain qui leur restoit encoure.

Prix des bledz, orge et adveine.

Ils ne leur mangeoient ny seigle, ny moittange, ny froment, car ils n'en avoient point. Il n'y avoit que les seigneurs et gens de conditions qui mangeoient du bled. C'estoient les plus aisés qui mangeoient du tresmoys, partie orge et partie adveine. Les pauvres ne mangeoient que l'adveine pure, estoient bien heureux qui en pouvoit recouvrir pour son argent. Que après Pasques la quarte de bled froment se vendoit vingt-cinq francs, celle de bled moittange vingt-trois francs, l'orge quinze francs, et l'adveine douze francs.

Le seigneur d'Ancerville tué. (1642).

Les compaignies du régiment Maroles espars çà et là en Lorraine et ayant pris leur quartier au lieu d'Ancerville et y ayant esté bien traité par le seigneur dudit lieu, le lendemain de leur giste ledit seigneur d'Ancerville, faisant les les adieux aux capitaines et conducteurs des compaignies en les conduisant jusqu'au villaige de Silly au Hault-Chemin, par un traistre et perfide, fut tué par derrière et luy mist son espée au travers du corps. Estant porté en son chasteaul d'Ancerville, rendit son âme à Dieu le jour au lendemain. Il estoit de l'illustre maison de Raigecourt [1], laissant

---

[1] Henry-Philippe de Raigecourt, chevalier, seigneur d'Ancerville, Bayonville, Tesey et les Étangs, laissait trois enfants en bas-âge, dont une fille, de son mariage avec Ermangarde d'Aumale. Les Raigecourt représentaient la plus illustre et la plus ancienne noblesse de la vieille cité de Metz. Ils étaient les chefs du paraige de Port-Saillis, dont ils avaient les armes et l'hôtel. Ils s'établirent en Lorraine après la prise de possession de Metz par la France, et y occupèrent de grandes positions. Ils étaient titrés de comte au dix-septième siècle, et de marquis au dix huitième.

deux fils masles, au gouvernement de ses biens establi le sieur Jean Potet jusqu'à ce que ses fils soient en aage.

Le sr de Laferté loge à Lorry.

Si les gens de Marolles mangeoient l'adveine du costé de Boulay et Waudrevange, les gens de Monsieur de Laferté le mangeoient vers Mozon, Charleville ; et n'aieant assés de gens pour manger l'adveine de ce costé là et en deçà il manda encoure de Flandre deux régiments pour le venir joindre et pillant, ramassant tant large que long, s'en vint avaller à Rombas, Pierrevillers, Semécourt et à Lorry devant Metz: Dieu sçay s'ils faisoient trotter ceulx de Lorry aux bonnes viandes à Metz, comme aussy tous les aultres. Et y furent logés cinq jours durant, menànt ripaille. Les ceulx dudit Lorry n'eurent jamais de plus belle frottée avec celle des Magalottins. Et sy partant il alla loger à Argansy et tout autour, broussant chemin vers Thionville.

Retour de Dorlac à Brisach.

Or laisserons Laferté à ramasser le reste de l'adveine du costé de Cierque et revenons toucher au sieur d'Orlac, qui prenoit son chemin en tirant deçà la rivière de Meuze et arrivant à Marcheville et à Chambley, Marslatour, Gorze. Il envoya son advant-garde loger ès villaiges en deçà et à la large depuis Scy, Lessy, Chastel, et jusques ès lieux susdits et ès villaiges de l'Esvéché. Et courant un bruict qu'on le vouloit desmettre de son gouvernement de Brisach, il laissa pour conducteur de ladite armée deux de ses favoris coulonels, l'un nommé Hem, et l'aultre Cheupse, allemands. Et habilla son cheval, carroche de deuille et ses gens. Il se mit en son carroche et prit la cource droict à Brisac, disant faire courre le bruict qu'il estoit mort.

Les princes prisonniers. (1650).

Au moys de janvier 1650, furent faicts prisonniers à Paris, Messieurs les princes de Condé, de Conti et le duc de Longueville, frère et beaulx-frères : de la part de Sa Majesté, furent tous trois à la Bastille, c'estoit pour quelque difficulté que je ne sçay quoy entre eulx et sa dite Majesté. Le mareschal de Turaine estant sy faut-il de leur complot se sauva, s'empara de la ville et citadelle de Stenay et aultres entrepreneurs d'icelle difficulté à Clermont. Le mairquis de la Moussaye se sauva à Beauregard en Bourgogne, dont il fut assiégé en ceste place au moys présent et prins. Madame de Longueville en ouyt le moment et se retira aussy dans Stenay. Lesdits seigneurs, prince et duc furent prins à un ballet faict dans le Louvre à Paris. Monsieur le prince de Condé et Conti sont du sang royal et propres frères, Monsieur le duc de Longueville a espousé leur sœur, fils et fille du prince de Condé leur père, oncle de Louis treiziesme du nom.

Les Lorrains emmènent les bestailles du Hault-Chemin.

Au moys de juillet, jour de la Translation saint Arnould, les Lorrains partant de leur armée d'alentour de Saint-Avolx, Waudrevange sur la Sarre, environ Salbrich, s'en vindrent courir et piller la plaine de Sainte-Barbe et en tous les villaige du Hault-Chemin, jusqu'à Magny. Ils coururent pillèrent, enmenant chevaulx, vaches, à la veue de ceux de Metz qui le regardoient. Aieant assemblé les bestiaulx en troupe, passant au pont à Domangeville, ils allèrent repaistre et reposer ès prés du villaige de Beux et de là

retournant en leurs quartiers. Le maistre et docteur ou conducteur qui menoit la troupe et le maistre-vacher estoit d'un nommé Monsieur de Silly, seigneur du chasteaul de ladite Silly au Hault-Chemin, lequel passant proche Silly, fist rentrer ses habitnats dans son chasteaul, disant que c'estoit malgré sa personne d' voir ordre de faire ce desgat et ceste pillerie, tellement qu'il fist sauver grande partie des prisonniers et rendit à ses amis ce qu'il pouvoit. Ceste armée de cinq à six mil hommes lorrains, avoit repris environ un moys auparavant Salbrick, Saint-Avolx, et Waudrevange, que les Françoys tenoient. Ils s'estoient retirés pour gaster et ruiner les Messins et en tirer grosse rançon, n'aieant esgard aux contributions qu'on payoit ès mains de leur prince le duc Charles. C'estoit grand pitié et désolation d'ouyr les pauvres gens à sa complainte : leurs chevaulx prins et emmenés, le bled prest à sciller et meur fallut se sauver à Metz et ès chasteaulx et laisser tout à la miséricorde de Dieu et des ennemys; ceulxdu Saulnoys fallut aussy gaigner la guérite comme les aultres.

Le s^r de Sérignan parti de Metz. (1650).

Parmy ce tempts, six moys auparavant, an susdit, le vingtiesme jour de febvrier, le sieur de Sérignan, lieutenant du roy, etc., fut mis hors de son office à son grand regretz, doubtant que l'on murmuroit qu'il avoit laissé emmener le bled hors de Metz et des pays, tant aux ennemys qu'aux aultres, pour mettre des quart d'escus en sa bourse. Ce qu'estant hors, on fist information du faict à la Cour entre les mains des commissaires à ce députés, tant pour ce subjet qu'aultre chose qu'il avoit usurpé en plusieurs choses. Le requérant de faire ladite information, estoit Monsieur le mareschal de Schomberg. On trouva mil et mil choses contre luy. Enfin

en fut il déposé de sa chairge et se retira avec sa femme et ses enfants au chasteaul et ville de Nomeny, dont il estoit desjà gouverneur : qu'il n'avoit meilleur bruict dans le marquisat de Nomeny qu'ailleurs. Dès-lors en mesme tempts, le sieur de Lacontour[1], maistre de camp de la vieille garnison de Metz, fut mis en sa place pour commander en ladite ville et pays en sa place de la part du roy et du sieur mareschal[2].

Les bourgeois de Metz vont sur la frontière.

Reprenons à ce que l'armée de Lorraine vouloit entreprendre sur nous, se vantant à ban brisé qu'ils scilleroient le bled du pays, qu'ils feroient rage sy on ne leur fournissoit vin, bled, or et argent et que pour les gens de l'armée qu'il n'y avoit aulcun acte de contribution et que ce n'estoit qu'entre les garnisons des villes et chasteaulx de part et d'aultre et que ce qu'ils pouvoient prendre sur le pays estoit à eux sans rémission. Le sieur de Lacontour ensemble, les maistres-eschevins et les Trois-Ordres de la ville, esmus de voir tel incomble de pilloige, que ces dits Lorrains faisoient tout le jour et sentant le malheur qui en pourroit arriver s'il n'y estoit pourvu, ils ordonnèrent aux bourgeois de la ville, de quelle qualité ils soient, d'aller chacune compaignie

---

[1] François II de Moussy-la-Contour, maréchal des camps et armées du roi, eut de Marie de Gratteloup, sa femme, deux enfants : un fils et une fille mariée, en 1658, au comte Louis Centorio d'Avogadre, maître de camp du régiment italien de Mazarin, qui succéda à son beau-père dans ses emplois à Metz, en 1665.

[2] M. de la Contour obtint, en 1650, la lieutenance du roi, à Metz. Il y reçut peu de temps après la position de commandant de la citadelle, par suite de la mort de M. de Lambertye, qui l'occupait. Il eut, en 1658, avec le capitaine de Bonnecasse, dont il a été souvent question dans la *Chronique*, des démêlés assez sérieux dans lesquels le ministre lui donna gain de cause. (Arch. de la famille de la Contour.)

par escouade sur les frontières du pays pour estre relevés de trois jours en trois jours, et ceux qui ny voudroient aller demestre d'aultres hommes en leur place; ce que fut en mesme tempts faict et exécuté, dont parties furent désignés pour faire garde, sçavoir en la maison proche le pont à Domangeville, au pont à Chaussy, au chasteaul des Estangs et à Silly, et tout autour du pays où il y avoit chasteaul et fortes maisons; on fist entre aultres deux cent hommes volontaires, tous des plus braves jeunes hommes et jeunes filz des meilleures et bonne maison de Metz qui rolloient en l'entour du pays, tantost en une place, tantost en une aultre. Les procureurs et advocats et Messieurs du bailliaige ne s'y oublioient, estant des premiers à y vuider les bouteilles de vin, qui de bien près les suivoient venant de Metz.

Les paysans au guetz de Ruxy. (1650).

Cependant les pauvres paysans scilloient et engraingeoient les bledz, mais les bourgeois de Metz ne se trouvant assé forts pour résister contre les ennemis il fallut que les paysans du Hault-Chemin et vignoble en deçà aille renforcer les garnisons bourgeoises. Et à l'esgard des paysans du grand Vaux et du petit depuis Ancey jusqu'à Mézières, ils eurent ordre du sieur de Lacontour et du majour, d'aller faire garde sur le guetz de Ruggy et d'y bastir un fort en terre au-deça de l'eau. Ce que fust en mesme tempts exécuté, et de trois en trois jours ils relevoient leurs escouades par villaiges. Et pour obtenir et exécuter les ordres du sieur de Lacontour, il fut ordonné au sieur Charles Michelet, coulomnel de la milice des paysans du pays messin, de tenir la main que l'on fasse des gardes sur ledict guetz, par doubtance que les ennemys ne passent la Mozelle en cest endroict, daultant que ce guetz durant les guerres avoit grandement favorisé les ennemys en passant et repassant avec leur

butin, et daultant qu'ilz couroient jusqu'à Argancy, Vigy et Malroy. L'on doubtoit qu'ilz ne passent la rivière pour venir piller les moistresses et les censes de Devant-le-Pont d'aultant que c'estoit au plus gros de la coupe des bledz d'icelle. Or, est-il que quand une escouade de vingt hommes avoit esté trois jours, comme nous en avons faict mention en une place en garde, il y en sortoit vingt aultres de Metz qui les relevoient de garde, et que comme vous sçavez que les bourgeois de Metz, au moins la plus grande partie, (daultant que le lecteur pouvoit dire qu'ils ne sont pas tous) ne sortent jamais de Metz que la bouteille ne les suive, quand ce ne seroit que pour faire la parade en l'Isle ou au Saulcy, il arriva qu'au boult de quinze jours passés qu'on rechangeoit comme dit est, un jour entr'aultre, de Sainte-Marie-ès-Neiges, plusieurs desdicts bourgeois sortant de Metz aux portes fermant, pour aller en garnison relever leur compaignie, estant l'un derrière l'aultre, l'un estoit saoul l'aultre estoit saige; l'un disoit: compère où vas-tu? l'aultre disoit: je m'en vas à Chaussy, l'aultre disoit: je m'en vas aux Estangs, l'aultre respondoit: je m'en vas au pont à Domangeville. . . . . .

Ici s'arrête brusquement le manuscrit. Au-dessous de ce dernier mot, et d'une toute autre écriture, se trouve la mention de la collecte des dîmes de Plappeville faite, en 1679, par le greffier de Chesny. Puis on voit les traces de plusieurs feuillets qui ont été coupés et il en reste trois derniers, contenant le récit du combat naval du comte de Château-Renaud, sur les côtes d'Irlande, en 1690; la copie d'un lettre, du 12 septembre 1642, de l'évêque de Toul, datée de Lyon; celle d'une lettre de Louis XIV à l'archevêque d'Embrun, évêque de Metz, à la date du 8 septembre 1696, pour demander un *Te Deum* en l'honneur de la paix de la Savoie. Ces trois feuillets sont de deux écritures de beaucoup postérieures à celle du corps de l'ouvrage et sans date ni nom d'auteur.

TABLE

DES

Faits relatés dans le Journal de Jean Bauchez.

Quant le conte pallentin vint à Metz. (1551)........................ 1
La venue de Robert, cardinal de Lenoncourt esvesque de Metz. (1551). 2
Quand les Seigneurs de Metz avertirent au bourgeois que le roy de France venoit en ces pays avec grosse armée. (1551).................... 3
Quand le roy Henry deuxiesme de son nom vint prendre possession de la ville de Metz. (1552).. 7
Le camps de Metz. (1552).. 10
Des frères Baudes qui furent pendus on Saulcy. (1554).............. 22
Ordonnance du Roy. (1555).. 24
Quand les deniers furent décriés et mis en fonte. (1556)............. 25
Quand la grosse Cloche qui controlle le petit horloge fut pendue sur le gros cluché de Mutte. (1556).................................. 25
Quand lempereur Charle cinquiesme se demit de sa couronne dempire. (1556).. 26
Quand Théonville fut assiégée par le seigneur de Vielleuille maréchal de France. (1558).. 28
Quand les particuliers de la nouvelle religion firent édifier un temple en basse ville. (1562).. 29
D'un grand cher temps arrivé en l'an 1565.......................... 30
Quand les vents escouyrent le bled. (1567)......................... 31
L'entrée du roy Charle de Vallois, neuviesme de ce nom, en la cité de Metz. (1568).. 32
Quand le roy Charle estant à Metz fit ruyner le temple de la nouvelle religion qui lavoit fait édifier. (1568).......................... 35

Quand il se fit un masacre à Parys, le jour de nopces du roy de Navarre et de la sœur du roy. (1572) 35
La mort du roy Charle neufviesme. (1574) 37
Le couronnement du roy Henry, roy de France et de Pologne. (1575) ... 38
Dun maistre descolle qui fut brullé tout vif au Champessaille. (1582) ... 39
Quand Jean Louys duc d'Epernon fit son entrée à Metz pour la première foys. (1583) 40
Quand Monsieur de Vaudemont et le marquis de Lorraine vinrent mettre le camp devant Mollin. (1590) 42
L'entrée du roy Henry de Bourbon en la cité de Metz. (1603) 43
Quand le comte Xombert vint au pays de Metz à la requeste du marquis d'Ancre. (1617) 45
Quand Monsieur de Vaupecour et Monsieur de Nauvarre vindrent avec une armée au pays Messein. (1618) 49
Quand le comte Mensuelte, comte d'Allemaigne, et Bronsvich, esvesque renié, vindrent bruller plusieurs places en Lorraine en lan 1622 54
Basse cour du chasteaux de Gondrecourt brullée 56
L'entrée de Madame La Duchesse de la Vallette en la ville de Metz. (1625). 57
L'année de Poillons montant de l'Allemaigne. (1625) 63
Mortalité à Lescey. (1625) 64
Régiment de Saucourt au Pays messein. (1625) 65
Discours du plantement de l'herbe de thabahc et la mutenerie de l'arrachement faict de la dicte herbe ensuitte. (1628) 67
Quand ceulx de Plappeville furent détruire le thabacc Devant le Pont. (1628) 73
Dances en l'ile à minuit. (1628) 76
Tonnerre ouy en l'air le jour des Roys. (1628) 76
Quand Monseigneur Martin Meurisse evesque de Madaure vint reformer les gens de l'éveseché de Metz. (1629) 78
Vignes engellées en hyver. (1629) 79
L'entrée de Monsieur de Marillac pour la premiere fois en la cité de Metz. (1629) 80
Quand on fit les fosez et tranchée entre les porte Saint Thiébault et Mazelle et en mesme le jardin ou cloistre Saint Symphorien auprès la citadelle. (1629) 82
Mort de Monsieur de Fromaigé. (1630) 82
Regiment de Chignolle mis sur piedz. (1630) 83
Entrée du duc d'Espernon à Metz pour la quatriesme foys. (1630) 84
D'un jeune fils de Vigneulle qui tua une fille après lavoir engrossé en l'an 1630 87
Paix faicte en Sawoye en Piedmont et en Itallie. (1631) 88
Canon mené de Metz sur la montaigne St Quentin pour faire le feu de joye. 89
Monsieur le Prince de Condé venu à Metz. (1631) 89
L'entrée du Roy Louys en la ville et citté de Metz et de la Royne Anne sa femme en l'an 1631 90

Fort de Moyenvic assiégé par le maréchal de la Force. (1631)........ 92
Touchement des escrouelle par le roy. (1632)........................ 93
Le roy sorti de Metz pour aller à Moyenvic. (1632).................. 93
La mort de Marillac. (1632)... 94
Monsieur de Figuier mis gouverneur en l'esvesché de Metz. (1632).... 95
Monsieur de Figuier envoyé en embassade à l'empereur. (1632)....... 95
Treves asiegés par les François en l'an 1632........................ 96
La mort du sieur de Fiat. (1632).................................... 99
De son testament.. 100
Retour des Françoys en France. (1632)............................... 100
Mort de Montmorency en l'an 1633.................................... 101
L'armée retourne au païs messain. (1633)............................ 101
Cources en Allemaigne... 103
Hombourg prinse... 103
Bataille entre la royne de Suède et Charles duc de Lorraine. (1633)... 103
Siege à Haguenaulx.. 104
Roy de Suèède mort en la bataille................................... 105
Nancy assiégé par Monsieur de Saint Chaumont, marichal de France, l'an 1633.. 106
Valechtaine traihy le duc de Lorraine. (1633)....................... 108
Lettre envoiée au Roy... 109
Le Roy Louys XIII partit de France et la royne Anne. (1633)......... 109
La Royne estant à Bar vint à Metz pour la seconde fois. (1633)...... 110
Pionnier et elleu des villaiges menné au camps de Nancy. (1633)...... 111
Un abbé brulé à Metz. (1633).. 112
Crowée en Wadrinaue. (1633)... 113
La Cour de parlement envoyée à Metz par Louys XIII Roy de France et de Navarre en l'an 1633.. 114
Canons de Metz menné au camp de Nancy. (1633)....................... 116
Quérebins de Metz vont à Parys. (1633).............................. 116
Un gentilhomme descartellé au Champpaissaille. (1633)............... 117
Chariotz de la ville d'Essedent vollé. (1633)....................... 118
Nancy rendu aux Françoys. (1633).................................... 119
Réformation faicte par Martin Meurisse evesque de Madaure en l'esvesché de Metz. (1633)... 122
Les Curés de tout l'esvesché de Metz mandés à Metz pour faire procession générale. (1633)... 123
L'entrée du duc de La Vallette ès ville de l'esvesché de Metz. (1633).. 124
Main coupée à un soldat. (1633)..................................... 125
La ditte main misse et attachée à la porte dudit Commissaire......... 126
Quand Monseigneur le duc de Lavalette restablit nouvelle justice des Treize à Metz (1633)... 126
Estrepiade ostée de son lieu. (1633)................................ 128
L'estrepiade changée en autre lieux. (1633)......................... 128

L'année que Louys XIII[e] du nom fit bastir la citadelle de Nancy. (1633). 129
Arrest de nos seigneurs du Parlement de Metz contre les Juifs. (1633).. 131
Département du Maréchal de Laforce hors de Metz et du vicomte de Jarpagons. (1633) 132
Le comte Nantrouile logé à Lorry 133
Deffense de nouvrir les boutiques le jour des festes. (1633) 135
Maison brullée. (1633) 135
Une fille noyée en un puitz. (1633) 136
D'un homme founetté qui avait épouzé deux femmes. (1633) 136
Ordonnance des Treizes de la Justice de Metz. (1634) 137
Quand le marquis de Luzerne coulonnelle d'un Regiment de chauvallerie française vint en Lorraine. (1634) 138
Salverne et Haguenau prinse par le Françoy. (1634) 139
Le duc de Lorraine 140
Le cardinal de Lorraine mariéz. (1634) 141
Henriette princesse de Falsebourg fuiye de Nancy. (1634) 141
Défenses faites par le Roy à cause de la gloire. (1634) 142
Le Baron de Mercy mis hors de Lonwys 143
Didier de Tichémont mis hors de Briey. (1634) 144
Marange pillée par les Françoys. (1634) 144
La grosse revendresse mort. (1634) 146
La Motte en Lorraine assiégée par les Françoys. (1634) 147
Chasteaux de Biche assiégé par les Françoys. (1634) 149
La vielle vachè envoyée aux François 151
Selz remonté de quatorze francs à vingt huit francs messein. (1634).... 153
Une petite maison nommée la Lome ruinée. (1634) 154
Au tempt que notre Dame de Bon-Secours proche Nancy faisoit miracle. (1632, 1633, 1634, 1635) 155
Les Messieurs de la religion allé à Paris. (1634) 156
Procès du tabacc contre les communaultés du vaux de Metz. (1634).... 156
Le fils du maire de Wigi au deux tour, mort du tonnerre. (1634)...... 159
Muzelle débordée le jour de la feste de Sainte Madellaine. (1634)..... 160
Bestaille d'Urcour foudroiée par le feu du ciel. (1634) 160
Les Francoys retourné de devant la Motte en Allemaigne. (1634)...... 161
Arest du Parlement contre le prétendu mariage du frère unique du roy. (1634) 163
Acord entre le roy Françoys et son frère unique. (1634) 163
Sel remonté pour la troisiesme foys. (1634) 164
Le cadet Fabert pris à Théonville. (1634) 165
Brisac prinse par les Françoys. (1634) 167
Demantellement de plusieurs chateaux de la Lorraine par les Françoys. (1634) 167
Achept de cheigne en Lorraine. (1634) 169
Nouvelle mesure pour livrer le selz. (1635) 171

Ordonnance pour le selz. (1635) 175
Lannée que les glaces rompirent et vinrent en ville. (1635) 175
Quand Alexandre de Mun, commandeur en la ville de Metz et pais messeins, fit prester le serment au villageois et fit faire garde. (1635) 177
Clerque reprinse par le prince Thomas, duc de Savoye. (1635) 179
Mortalité de l'armée francoisse sur le Reimps en Allemaigne. (1635) 180
Parade des bourgeois de Metz. (1635) 182
Sphire prinse par les Françoys. (1635) 182
Les chevaux et la caroche du gouverneur de Théonville pris. (1635) 185
Trefve prinse dassaut par le duc de Savoye sur les Françoys. (1635) ... 188
Lentrée de Monseigneur l'éminentissime cardinal de La Vallette en la cité de Metz, lorsque le roy françois lui avait cédé le gouvernement de la place. (1635) 187
Marichal de La Force 189
Courcée à Bollas. (1635) 190
Armée du Marichal de La Force et larmée de Rohan fourtunées par maladie. (1635) 192
Briey pillée par le Lorrains Maillar 194
Ordonnance du Parlement de Metz. (1635) 195
Labbaie S[t]-Piermont pillé. (1635) 196
Garnison françoisse au chasteaux de Conflant. (1635) 197
Le cardinal de la Vallette va à Paris. (1635) 198
Portes roialle de la citadelle de Metz bouchée. (1635) 199
Ordonnance pour les faicts des religions. (1635) 199
Chalumelle attachée à tout contour des rues. (1635) 200
Neux pont levé faict hors la porte S[t]-Thiébault. (1635) 201
Deux arches bouchées des grilles du Reimport. (1635) 202
Cinq cent porcs pris par les Messins à Bollas. (1635) 202
Encour courcée à Bollais par les Messeins. (1635) 203
Le prince de Condé estably par le roy Louys XIII gouverneur de la Lorraine et Barroys. (1635) 205
Camps de Bollas 205
Larmée dudit prince va devant Breyy. (1635) 207
Chasteau de Sansy assiégé par Monsieur le prince de Condé. (1635) ... 209
Retour des Françoys au pays messein. (1635) 211
Préparation pour faire la bienvenue de Monseigneur l'éminentissime cardinal de la Vallette en la cité de Metz. (1635) 211
Edifices deffaictes parmi Metz 213
Le Cardinal part de Metz va à Nancy 214
Impériaulx sortent de Salbrick 214
Fuite des Crawacc de devant Deux Ponts 215
Trois cents chars de pain, farine, vin menné en Allemaigne 215
Munition mennée en l'armée 217
Les genittoires du curé de Sainte-Agnelz mis à prix 218

Monbelliar, Rémiremon et Rembervillé donnés au pillaige par les Lorrains.. 218
Deux sorcières lapidées au Pont-des-Morts........................ 219
Guerre criée. (1635).. 220
La guerre criée de rechef entre les roys d'Espaigne et le roy de France le xxviij juillet. (1635).. 221
Maillar à Cierque estant Lorrains.. 222
Cher temps. Oranges chers. (1635).. 223
Sommation faite par son altesse de Lorraine à ses gentilhommes de son pays. (1635).. 224
Régiment liégois au chasteaulx de Sansy........................ 226
Lieutenant du grand prévost de Paris, à Metz. (1635)................ 226
Le sieur de Landre pris prisonniers.. 227
Le sr de Landre en prison de Metz.. 228
Le sieur de Gondrecour en lesglise de Romba........................ 228
La maison la Ronde pillée. (1635).. 229
Busselat faict leuvée de gens darmes. (1635)........................ 229
Quinze cent porc et mouton pris à Luttange et Champion. (1635)...... 230
Chair à bon marché.. 231
Chasteau de Cleumery et celluy de Porte saisi par les Crauacc et Pollacc. (1635).. 231
Monastère de la Présentation N.-Dame. (1635)........................ 232
Oster le bois du Saulcy.. 232
Bestialles de Maletour prisse. (1635).. 233
Faite des Querebins de Metz. (1635).. 234
Sainte-Barbe pillée.. 235
Wigi aux deux tours brullé par Maillar.. 235
Hettange, Luttange et Champion brullée par les Messeins. (1635)...... 236
Saint-Mihiel prinse par le sr de Lenoncour........................ 237
Siége de Saint-Mihiel par Louys XIIIe. (1635)........................ 238
Saint-Mihiel prise.. 238
Lenoncour, prisonnier; ses gens mennés en gallerre. (1635).......... 239
Assault sur les Françoys. (1635).. 240
Or, argent et amunitions pris par les Impériaulx et Lorrains sur les Françoys. (1635).. 241
Arrivée de l'armée aux portes de Metz.. 241
Camp des Suédois à Liéhons ès prairie. (1635)........................ 242
Camp des Impériaulx aux prairies de Condé proche Ste-Barbe. (1635). 243
Fier vin.. 243
Feu mis par tout. (1635).. 244
Désastres faits par les Crauacc. (1635).. 244
Duc de Weimar cousin à la reine Suédoise. (1635)........................ 245
Les Messeins donnent argent aux Suédois. (1635)........................ 245
Suédois en prairie de Saulny. (1635).. 246

Les Françoys en garnison. (1635)........ 247
L'abbé St-Symphorien mort. Le cardinal de la Vallette luy succède. (1635). 247
Le chasteaulx de Trognon et de Bonnom en la Woivre pris. (1635).... 247
Le chasteaulx de Cleumeri et celluy de Porte-sur-Saille assiégés. (1635). 248
Chasteaulx de Porte sur Saille pris. (1635)........ 249
Garnison........ 249
Le camps impérial es prairie du pont à Chaussy........ 250
Pierre Houzelz........ 251
Deffaite des Crauacc au chateau de Villé de Laquenxi par les Messeins. (1635)........ 251
Lesglisse Sainte Barbe pillée et 21 homme tué et meurdri en icelle. Choses pitoyables. (1635)........ 252
Crauacc tués........ 253
Mortalité de soldats. (1635)........ 253
Six mil morts à Metz au moys de novembre 1635........ 254
Gallas passe proche Marsal........ 254
Gallas se campe en lestang de Dieusse. (1635)........ 255
Il brulle les menu bois des Salines. (1635)........ 255
Armée de France et de Suède à Desme........ 256
Camp des Francoys et Suède entre Dieuse et Chasteau Sallin. (1635)... 256
Saint-Nicolas brullée. (1635)........ 257
Estang de Dieusse est le simettierre des Imperiaulx. (1635)........ 259
Les quatre armées en Chacelon........ 259
Feu au chasteaux et villaige de Ticour. (1635)........ 259
Feu à Morhange par les Suédois. (1635)........ 260
Busselat cour la vache........ 260
Lasne........ 261
Lorrains sont allé au service du prince Françoys. (1635)........ 261
Herde de Flaucour, Fleville et Goudrecourt prinse par Busselat. (1635). 262
Deux Chevalliers juif........ 263
Deux bichet dargent de buttin........ 263
Prince Françoys à Treuves. (1635)........ 264
Les gentilhommes Lorrains le joindre........ 264
Compte du prince Françoys sy devant Evesque de Verdun........ 264
Quaquet faulte dargent........ 265
Xelincour, Bhetleville et Hessange brullée. (1635)........ 266
Busselat à Montigni la Grange. (1635)........ 266
Le feu au pais de Verdun par les gens du prince françoys. (1635)..... 267
Vin à compte dhoste. (1635)........ 268
Faute de selz à Metz........ 269
Cent chars au selz au Chasteau Sallin. (1635)........ 269
Convellance assiégé par les Imperialle. (1635)........ 270
Famine endurée par les Françoys dans Convellance. (1635)........ 270
Busselat prisonnier et son frère tué. (1635)........ 271

Larri pillé.. 271
Vaches prises.. 272
Feu à Maizieure, (1635).. 272
Garnisson.. 273
Le prince de Weimar au chasteau de Raucour.. 274
Malheur.. 274
Entrée de M. le duc de Weimar à Metz. (1635).. 275
Delogement de larmée suédoise de Raucour, (1635).. 275
Le feu et pillaiges.. 276
Armée de la Suède campée proche Fristo, (1635).. 276
Pont sur le bras de Mollin. (1635).. 277
Larmée de Weimar passe au pont de Mollin. (1635).. 278
Princes allemans.. 278
Richesse.. 279
Gourmandisse.. 279
Miserre.. 279
Le duc de Weimar part de Metz.. 280
Chasteau de Gondrecourt assiégé et pris par les Suédois.. 280
Vingt mil quarte de bled trouvée audit chasteaulx.. 281
Trefves entre Ladillas, roy de Pologne et la reine de Suéde. (5 septembre 1635).. 281
Feu à Logne et à Ayy. (1636).. 282
Les ponts de dessus la riviere d'Orne rompu. (1636).. 283
Chasteau de Tichémont pillé par les Suédois. (1636).. 283
Le s[r] de Tichémont prisonnier.. 283
Pont de dessus la rivière de la Niedz rompu. (1636).. 284
Le chasteau de Mercy assiégé et pris par les Suédois. (1636).. 284
Mœurs du Huaulx. Sa demeure. (1636).. 285
Lonouys assiégée.. 286
Lonouys rendue aux imperiaulx et Lorrains. (1636).. 287
Chasteaux de Sancy asiegé sans canon et non prins. (1636).. 287
Feu partout la prevosté de Sancy. (1636).. 287
Les Impériaulx logent au chasteau Basompier. (1636).. 288
Plappeville, Scey, Lessey pillée et partie brullée par les Crauaec, le 14 Febvrier. (1636).. 289
Larmée de M[r] de Hallier gouverneur de Lorraine. (1636).. 290
Lessey.. 291
Ruse du cappitaine Crawac.. 291
Les paysans tiennent bon.. 292
Les crawacc monté a Chezelle. (1636).. 292
Feu à Scy. (1636).. 293
Feu à Lessey.. 293
Feu et tuerie à Plappeville.. 294
Dicton de fortune au compositeur de présent histoire. (1636).. 294

Les Croates s'assemblent à la croix Médar audessus de Plappeville..... 295
Licts brulés.......... 295
Trois maisons brulées............ 296
Grosse rançon pour les vignerons............................. 296
Rombas, Pierrevillers, pillés par les Croates..................... 297
Assaut à Marange. Mort des Crawaccs et fuite. (1636)............... 298
Feu mis par toute la Woivre par les Suédois...................... 299
Punitions aux Lorrains....................................... 299
Dispense de manger chair au carême ; la cause pourquoy..... 300
Monsr de Mun sort de la commanderie de Metz. (1636).... 301
Monseigneur de Roquespine prend sa place...................... 301
Huaux crié sur la pierre....................................... 302
Huaux tient se saisit de l'esglise de Noyrroy pour y tenir garnison..... 302
Les campaignes de chevaux-légers, quérébins et bouchers monteut à cheval.. 303
Le capitaine Vigneulle à Fercoumollin.......................... 304
Les Messins prisonniers. Deux tués........ 305
Grosse rançon demandée au cappitaine Vigneulle, il mourut en la prison. (1636)........ 306
Quérébins prisonniers à Bassompierre......................... 306
Les herdes de Lessey, Sainte-Reffine, Juxey, Vaulx, Chastelz-Saint-Germains prises rançonnées de ij^{c} pistolles le tout. (1636)......... 307
Gasper de Mercy vient à Richemont............................ 307
Feu à Maizièrre et à Hauconcour............................. 308
Hautconcourt contribué à Thionville de tout temps......... 309
Mancour, Chailly, Treumérieux brûlés.......................... 309
Le malheur de ce tempt (1636)................................ 309
Assistance faite à Huaux par les Crauaccs....................... 310
Huaulx abreuve son cheval au Pontiefroidz en la rivière............ 311
Prend et chasse les moutons en lille........................... 311
Huaux met le feu à Saint-Alloy. Mocquerie...................... 312
Huaux quicte l'esglise de Noieroy devant Metz.................... 313
Gaspar de Mercy, Huaux et les Crawace à Semécourt. (iij apvril 1636). 314
Vaillantise des paysans de Semécourt.. 315
Vignerons et leurs femmes pris ès vignes........................ 315
Assault... 316
Cornette des Crawaccs tué.................................. 317
Quarante hommes tués à Semécourt. Rançon...................... 318
La Petite Tape brullée.. 318
Peumerieux pillé, Colgoy brûllé............................... 319
Défences pour les vivres. Bled à vingt huit francs la quarte.......... 319
Feu à Gorze. Sept-vingt prisonniers Lx tués. Lx maisons arses. (1636). 321
Le cappitaine Huaulx tiré en la cheville du tallon. Vaillance du musnier. 322
Huaulx porté à Richemont. Huaulx mort. Sa vie................ .. 323

Les chevalle de Saint-Alloy et Woippi pris. Cheval receulx.......... 324
Les Crawacc pille Ay. Vaillants paysans dudit Ay.................. 324
Madame la duchesse de Deux-Ponts part de Metz.................... 326
Deffences aux pauvres. (1636)................................ 326
Armement des paysans. (1636)................................ 327
Le cappitaine Busselat mort.................................. 328
Chasteaulx de Chamblé assiégé par monsieur Fabert. (1636)......... 329
La bourgeoisie de Metz y va, les paysans aussy..................... 330
Reproche au curé dudit lieu.................................. 331
Monsr Fabert va à l'assault................................ 334
Le camps retourne, on laisse Fléville........................ 337
Vin gasté... 337
Marange assiégé et prise par les Messins...................... 338
Les Marangeois font les meschants............................. 340
Les Marangers pris à rançon ; ils en sont pour lx mil francs.......... 340
Mortalité en la duché de Lorraine............................. 341
Le parlement de Metz transféré à Toul. (1637)................. 342
La cour part de Metz, va à Toult ; pourquoy elle sortit, qui en fut la cause. 343
Six-vingt paysans massacrés par les Bourguignons. (1637)........... 344
Feu à Ennery.. 345
Chasteau de Fléville repris sur l'ennemi...................... 346
Danvillers assiégé. (1637).................................... 346
Camp à Damvillers par M. de Chastillon, marichal de France et Monsr de Feuquière... 347
Particuliarités de la prise de Damvillers...................... 348
Chasteaulx de Condé démolly. (1637)........................... 349
Guestnome pillé et brulé par les Messins...................... 349
Taxe du vin... 350
Une femme brulée à Metz par feu. Coup comme ung tonnerre......... 350
Famine en Allemaigne. Dix mil pauvres venant à Metz............... 352
Les pauvres Allemans mennés hors de Metz et du pays. (1637)....... 353
Nouvelle justice.. 353
Cher tempts. Le bled à xxvij fr. la quarte...................... 354
Les maistres de tous les métiers et leurs consors vont au bled à Verdun, venant de la Champaigne. (1638)........................... 355
Lavaux, capitaine françoys, faict ou laisse mourir les Lorrains en prison à Sansy.. 356
Le grand convois part de Metz pour aller au bled. (1638). Jean Bauchet, greffier de Plepp^e^, autheur de ce p^nt^ livre est au premier rang. J. Bauchez, greff^r^.. 357
Lun nommé Garleloup rompu au Champasaille..................... 360
Le feu à Saint-Éloy... 360
Contributions mises sur le pays. (1638)........................ 360
Les bourgeois vont en garnison................................. 361

Bled ravalle de 27 francs à 14 francs........................... 361
Le maistre eschevin mort ; son mestier estoit librairier.............. 362
Feu de joye de la naissance du Dauffin à Metz. (1638).............. 363
Le vin à compte dhoste. (1638)................................ 364
Les Messins brullent Luttange.................................. 365
Reddition de la ville de Brissac................................. 365
Les fossez au cloistre de Saint-Symphorien. (1639).................. 368
Les vignes engellés par deulx foys en quinze jours.................. 368
Théonville assiégée par Monsr de Figuier, général de l'armée de Monseigneur le Daufin de France. (1639)........................ 369
Les soldatz en volupté et débauche............................. 371
Les vivres cher à Metz. Le bled taxé........................... 371
Le vivre vient de France. Luxure au camp........................ 372
Une pauvre femme les averty de l'ennemy : l'appellent sorcière....... 373
Un chevallier advise lennemis.................................. 374
Le conte Piccolomini sapreste à combattre. (1639).................. 375
Piccolomini assiége Sancy..................................... 389
Piccolomini assiége Mouzon ; il est repoussé...................... 390
Les gens réfugiés mis hors de Metz. (1639)....................... 392
On ruine les maisons de costé Sainte Glossine..................... 392
Bled taxé que de rechef....................................... 393
La herde de Théonville prise par les Messeins..................... 393
Coq à lasne pour les Bourguignons.............................. 394
Les nouvelles de la mort du cardinal de la Valette en Piedmont. (1639). 395
Lessey pillée par les Bourguignons.............................. 396
Le vin taxé.. 397
M. de Roquepine sort du gouvernement de Metz. (1640)............. 398
La mauvaise Esch pillée....................................... 399
Un de Lorry tué.. 400
Pelissant vient à Metz pour y establir un balliage.................. 400
On paye neuf soulz pour mouldre une quarte de bled au mollin....... 401
On décrie les quardescus et aultres pièces légers.................. 403
On plante le mail entre les ponts................................ 403
Un lieutenant du roy venu à Metz............................... 404
On parle dacord.. 404
Le duc de Lorraine va à Paris................................... 404
La duchesse sa femme le hay................................... 405
Conclusion de la paix... 406
Le duc Charle appelle les bourgeois de Nancy traistres. (1641)....... 408
Le Partisant rechassé... 410
Le bailliage et siége royal establis à Metz, les Treize et conseillers anéanty (1er juin 1641).. 411
Le seigneur Domangin cède les offices pour de l'argent.............. 412
Les maistre-eschevin et MM. de la police unis à Metz pour la première foys. 413

Les Françoys assiége Asedent.......... 415
D'un larron qui déroba le bocon chez un chanoine.......... 415
Sa finesse : il contrefait le diable.......... 415
Le curé de Lessey tue un homme de la religion : l'accord fait.......... 416
Porcession généralle se fait à Metz et pour cause.......... 418
La guerre renouvellée contre le duc de Lorraine.......... 419
Vin à compte d'hoste.......... 420
Le sieur du Hallier et Grandcé se campe à Dême.......... 420
On pèze les monnaies.......... 421
Dieuze assiégée par les Françoys. (1641).......... 422
Les Bourguignons menne les vaches, moutons et detalle les chars en lille. 423
Les Françoys vont en Catalogne. (1642).......... 423
Charles de Lorraine dans le pays messin.......... 424
Le camp de Richemont.......... 426
Cherté du bled à Metz. 429
Siége de Vivier et démolition.......... 431
Dieusse prise par les Françoys. (1642).......... 432
Son Altesse menace : collère sapaisse pour peux.......... 432
Ordre faict par le m[re] eschevin.......... 433
La herde de Lorry prise.......... 434
Sainte-Agathe pillée.......... 435
Lamothe ravitaillée.......... 435
La mort de Mons[r] le duc d'Epernon. (1642 en septembre).......... 436
Course à la mauvaise Esch.......... 438
Fabert gouverneur de Sedan.......... 438
La mort du duc cardinal de Richelieu.......... 439
Compte du vin.......... 439
Les fossés de Sainte-Agathe faicts.......... 439
Pillage de Woippy (1643) 440
Plappeville pillée par les Bourguignons.......... 441
Expédition sur le Rimps.......... 442
Arrivée de Monsieur de Sérignan.......... 443
Les paysans entrent en contribution aux Bourguignons.......... 443
Desseins des Espagnols, Flamans et Bourguignons.......... 445
Camp à Rocroy.......... 446
Résultats de la victoire.......... 449
Dessein des Espagnols et leurs alliez. (1643).......... 450
Le quairt d'escus remonté.......... 450
Le marquis de Gesvres pille en Flandre.......... 451
Thionville assiégé. (1643).......... 451
Mocquerie du gouverneur de Thionville.......... 454
Réciproque de mocquerie.......... 454
On fait des cabanes et huttes en Chambière.......... 454
Cher tempts 455

Le sieur de Lenoncourt tué.......... 456
Le marquis de Gesvres tué à lassault.......... 457
Thionville rendu au roy de France et à Monseigneur le duc d'Anghien.. 458
Monseigneur le duc d'Anghien va assiéger Cierque.......... 460
Le comte de Rantzau va tenir la place du merquis de Gesvres.......... 461
Discours des vivres et du cher tempts.......... 462
Édict du roy pour les intérest d'argent en lan 1646.......... 464
Monsieur de Lambert sort de son gouvernement. (1644).......... 466
Retour des Pères de la Mission à Paris.......... 467
Feu du ciel cheu en manière de comette. Vignes engelées.......... 469
Saint-Bonnet capitaine à Metz.......... 470
Duc de Lorraine à Wormes.......... 471
Croix trouvée en un tison.......... 472
Chaleurs véhémentes : plusieurs en moururent.......... 472
Pain damunition gasté.......... 473
Le duc d'Anghien entre à Thionville.......... 473
Fribourg assiégé.......... 474
Monsr Charles de Schomberg vient à Metz.......... 475
Martin Meurisse mort.......... 476
Monsr de Schombere deffend la chasse.......... 476
Le duc d'Anghien prend Ouffembourg.......... 477
Jules Mazarin, dict Magalottin, général de l'armée.......... 477
Lorry pillé.......... 479
Pillage de la vallée de l'Orne.......... 481
Pillage de Servigny.......... 482
Magalottin retourne à Lorry.......... 482
Discours de Lamothe.......... 483
Ban pour vendanger.......... 484
Le vin taxé.......... 485
Selz ravallé de prix.......... 486
Recueille du desgast faict parmy les villaiges.......... 486
L'armée Monsr de Turaine vient au Pays messin. (1645).......... 487
Ordre de N^re St Père le pape.......... 487
La royne de Suéède gagne la bataille. (1645).......... 488
Magalottin tué devant La Mothe. On l'araze et met-on en ruyne.......... 489
Taxe des Vivres.......... 490
La ville de Trèves prise.......... 490
Le chasteaulx de Rodemack pris.......... 491
Le régiment Huanoki vient à Metz.......... 492
Philippe Praillon décédé.......... 493
Saumon à bon marché. (1646).......... 493
Testament d'un Huguenolt.......... 494
Bled à bon prix.......... 494
La herde de Lorry prise par les Lorrains.......... 495

Lonouy prise par le mareschal de la Ferté........................ 495
Chaleurs en l'an 1646... 496
Porcession de Sainte Waldrée.................................... 497
Bled à bon prix... 497
Un partissan tué.. 498
Monsieur de Sérignan accusé : il se justifie par des certificatz. (1646).. 498
L'entrée de Monsr de Wappecourt.............................. 499
Taxe des vivres. Bled à bon prix. (1646)........................ 500
Jean le cordonnier rompu tout vif. (1646)....................... 501
Monsr le prince de Condé mort. (1647)........................ 502
Selz remonté.. 502
Nouvelle justice de la police. (1648)........................... 503
Raisins engellés. (1648).. 504
Taxe des vins. (1649)... 505
Mauvais tempts d'hyver.. 505
Recueille des bledz. On le taxe................................. 507
Les François expulsés de Trèves................................. 508
Cher tempts... 508
Dorlac, generalle allemand, faict misère. (1649)................ 509
Le duc de Hauveulx pille en Champaigne.......................... 510
Prix des bledz, orge et adveine................................. 511
Le seigneur d'Ancerville tué. (1649)............................ 511
Le s^{r} de Laferté loge à Lorry................................ 512
Retour de Dorlac à Brisach...................................... 512
Les princes prisonniers. (1650)................................. 513
Les Lorrains emmènent les bestailles du Hault-Chemin............ 513
Le s^{r} de Sérignan parti de Metz. (1650)...................... 514
Les bourgeois de Metz vont sur la frontière..................... 515
Les paysans au guetz de Ruxy. (1650)............................ 516

TABLE ALPHABÉTIQUE

DES

PRINCIPAUX NOMS DES LIEUX ET DES PERSONNES

cités dans le Journal de Jean Bauchez.

Nota. — Les localités qui n'ont aucune indication à la suite de leur nom appartiennent au département de la Moselle.

A

	Pages
Albe (le duc d')..	12
Allemands (le faubourg des)..	16
— (les pauvres)..	352
Amelange..	53
Ancerville (le château d')..	419
— (le seigneur d')..	511
Ancre (le maréchal d')..	47
Ancy (le colonel d')..	179

Angoulême (le duc d') 273
Anne d'Autriche (la reine) 91, 109, 110
Antilly 429
Argancy 52
Arnault (le comte) 170
Arpajon (le vicomte d') 133
Arquien (le sieur d'), commandant 44
Aubigny (le sieur d') 346
Ay 282, 324, 427

B

Bagneux 233
Ban-Saint-Pierre 215
Bassompierre (le château de) 289
— (le marquis de) 105, 108
Batilly 233
— (le château de) 481
— (le sieur de) 282
Baudes (les frères) 16, 22
Beck (le baron de) 444
Beféy 318
Berlise (le château de) 244
Bettlainville 266
Bitche (le château de) 149
Bonnecasse (M. de), capitaine 59, 426
Bonouvrier (M. Crépin de), commandant 46
Bon-Secours (l'église Notre-Dame de), près Nancy 408
Boucherel (le sergent) 291
Bouillon (le duc de) 413
Boulay 190, 202, 203, 205, 244
Bonnet, capitaine 357
Bonnefoy (Adrien de), maître-échevin 401, 482
Bonnom (le château de) 247
Bourguignons (les) 271, 361, 396, 423, 434, 441
Braluin (le marquis de) 385
Brandebourg (Albert de) 11, 12
Bretagne (Antoine de), premier président 135, 171, 188
Briey 144, 194, 207, 288
Brisac (la ville de), grand-duché de Bade 167, 365
Brunswick (le duc de) 54

Bousselat, capitaine.................... 229, 230, 260, 262, 271, 328
Bossy (le comte de)................................. 185
Bortoncourt.. 428
Buy.. 429

C

Castelmoron (le sieur de)........................ 144, 149, 183
Cattenom... 349
Caunar (le capitaine des)........................... 358
Chailly.. 308
Chambière.. 454
Chambley... 298
— (le château de).................................... 329
— (le curé de)....................................... 331
— (le sieur de)...................................... 50
Chambre (régiment de)................................ 481
Champapane (le), sous les murs de Metz............... 59
Champ-a-Seille (le)................................ 39, 41, 117
Champion.. 230, 236
Charles IV, duc de Lorraine............... 108, 140, 193, 218, 224
Charles-Quint (l'empereur)........................... 11, 26
Charles IX, roi de France............................ 32, 37
Charly... 344
Charrière (la grande)................................ 358
Chateau Salins (Meurthe)............................ 259, 269
Chatel-Saint-Germain............ 155, 187, 212, 278, 290, 307, 313
Chatillon (le marquis de)........................... 190, 347
Chaussy (le pont à).................................. 515
Chazelle... 292
Chelaincourt... 266
Chèvremont (greniers de)............................. 507
Chewres (Nicolas des)................................ 281
Chignolle (le régiment de)........................... 83
Choisy (l'intendant de)................ 370, 384, 393, 455, 473
Christine, reine de Suède............................ 282
Citadelle (greniers de la)........................... 507
(porte royale de la), à Metz.......................... 199
Clémery (Meurthe).................................... 231, 248
Coblentz... 270
Condé.. 243

Condé (le château de).. 349
— (le prince de).................... 33, 89, 205, 207, 209, 502
Conflans (le château de).. 497
Conrard (Nicolas), procureur.. 506
Conti (le prince de).. 512
Contour (le sieur de la).. 514
Coligny.. 319
Collettes (les sœurs).. 16
Colloredo, général croate.. 307
Cornue-Geline (l'hôpital de la).. 79
Corny.. 276
Courcelle (l'église de).. 494
Courcelles-Chaussy.. 215
Cour-l'Évêque (la), à Metz.. 273
Courtray (la ville de).. 503
— (bataille de).. 496
Croates (les)...... 215, 231, 244, 250, 253, 282, 284, 289, 294, 298, 311, 314, 324

D

Danvillers (la ville de).. 346
Delme (Meurthe).. 54, 420
Deux-Ponts (Bavière).. 215
— (la duchesse de).. 326
Diago, gouverneur de Luxembourg.. 495
Dieulouard (Meurthe).. 48
Dieuze (Meurthe).. 54, 259, 422, 432
Domangeville (le pont à).. 516
Domengin, conseiller.. 401, 412
Dunkerque (Nord).. 501

E

Effiat (le maréchal d').. 99
Églises et Chapelles détruites en 1552.. 15, 16, 17
Enghien (le duc d').. 445, 458, 461, 473
Ennery.. 344
— (le château d').. 51, 260, 395

Épernon (Jean-Louis duc d')........................ 40, 84, 436
Esch sur l'Alzette.. 399, 438
Étangs (le château des).. 515

F

Fabert (Abraham), maître-échevin........................ 355, 362
— (le maréchal)........................ 165, 329, 438
Fercaumoulin.. 304
Ferdinand (l'empereur).. 121
Feuquières (le maréchal de)........................ 95, 346, 369
Flanville.. 243
Fléville.. 262
— (le château de).. 337, 346
Flévy.. 344
Flocourt.. 262
Fontaine (le comte de).. 449
Français (le camp des)........................ 247, 256, 259
François de Lorraine, évêque de Verdun.................. 261, 264
Fremion (Claude), curé de Lessy........................ 417
Fremyn (Claude), conseiller.. 172
Frezelier (le major de).. 144
Fromigières (le commandeur de)........................ 53, 69, 76, 83
Frouard (Meurthe).. 168
Friauville (le château de).. 481
Fristo.. 276

G

Gallas (le général)........................ 240, 242, 250, 254 269
Garleloup.. 360
Gassion (le maréchal de).. 453, 458
Gesvres (le marquis de).. 451, 457
Gisors (le marquis de).. 453
Gondrecourt.. 262
— (le château de).. 56, 280
— (le sieur de).. 228
Gorze.. 321

Gournay (François de), noble messin........................... 9
— (Michel de), — 9
— (Henry de), maître-échevin..................... 210, 413, 483
Grandcey (le comte de)...... .... 189, 370, 384, 420, 451
Grennetier, capitaine messin.................................. 333
Grimont (le château de)............................... 12, 17
Guichard (Antoine), maître-échevin............................ 364
Guise (Charles de), cardinal............................. . 21, 38
— (François de).. 10

H

Haguenau (Bas-Rhin)................................. 104, 139
Hallier (le marquis du)................... 167, 238, 247, 248, 420
Hatrize... 144, 226
Haut-Chemin (le).. 222
— (les villages du)......................... 428, 482, 492, 515
Hautconcourt.. 308
Haute-Pierre (la maison de la)..................... 60, 177, 275
Hauvaux (le duc d')... 509
Hayange... 429
Henry II, roi de France....................................... 7
Henry III, — 37, 38
Henry IV, — 43
Hettange... 236, 266
Heu (Robert de), noble messin.............................. 8, 21
Hombourg (le château de) 103
Hongrie (Marie, reine de)..................................... 12
Horgne (la), au Sablon.. 13
Houzel (Pierre)... 251
— partisan lorrain. 331
Huanocki (le régiment de)..................................... 492
Huaulx, partisan lorrain.......... 194, 285, 302, 311, 314, 318, 322
Huaville.. 233

I

Impériaux (le camp des).............................. 243, 250
— (les généraux des)...................................... 376

J

Jean, cordonnier.. 501
Jeny (Daniel).. 400
Jeoffroy (Mathieu), lieutenant criminel.................... 486, 507
Journées (maître Noël des).. 39
Jupin, sorcier.. 350
Jury (le sieur de).. 482
Jussy.. 307

K

Kanofki (le colonel).. 368

L

Lacapelle, capitaine lorrain.................................. 179, 319
Ladislas, roi de Pologne.. 282
Ladonchamps (le château de).................................. 74, 184
La Ferté Senneterre (le maréchal de).................... 495, 510
La Force (le maréchal de)......... 92, 129, 138, 168, 183, 189, 192
La Lobe (Meurthe).. 154
Landrecies (la ville de).. 503
Lambert (M. de), gouverneur.......................... 411, 430, 466
Lametz (le sieur de), colonel.. 505
La Mothe (la forteresse de)... 139, 147, 151, 161, 433, 435, 883, 489
Laplume (Jean).. 501
Laquenexy (le château de).. 244
La Ronde.. 229
La Suze (le comte de).. 102
La Valette (le cardinal de). 187, 198, 211, 214, 239, 241, 395
— (la duchesse de).. 57
— (le marquis de).. 49, 85
Lavaux, capitaine.. 355

Lenoncourt (Robert de), évêque de Metz.................. 2, 20, 22
— (le marquis de).. .... 237, 239, 456
Léonard (frère), gardien des Baudes.......................... 22
Lessy.. 64, 289, 307, 396
Liehon 242
Logne.. 282
Longueville (le duc de).............................. 273, 515
Longwy.................................... 145, 286, 495
Lorraine (le cardinal de) 141
— (le duc Charles IV de).................... 404, 419, 426, 471
— (le duché de).. 341
— (la duchesse de)...................................... 404
Lorry-lès-Metz................ 271, 400, 434, 479, 482, 495, 512
Louis, capitaine.. 435
Louis XIII, roi de France.......................... 90, 109, 418
Louis XIV, roi de France................................ 363
Louvigny.. 397
— (le château de).. 276
Landre (le sieur de)................................ 225, 228
Ludovic, général croate............................ 296, 307, 316
Luttange........ .... 230, 236, 565
Luzerne (le marquis de la).............................. 138

M

Magalotti, général italien.......................... 477, 481, 489
Maguin (Nicolas), maître-échevin.............................. 46
Maillard, capitaine lorrain... 194, 196, 198, 202, 205, 216, 222, 234,
235, 241, 328, 428
Maizeroy.. 244
Maizières.. 272, 308
Malroy.. 318
Mancourt.. 52, 308
Manjot (Charlette).. 350
Marange.................................. 73, 144, 298, 338
Marchéville (le comte de).................................. 502
Mardrick (Flandre).. 497
Marillac (le maréchal de).............................. 80, 94
Marolles (M. de), gouverneur.......................... 507, 510
Mars-la-Tour.. 233
Martuez (le sieur de), gouverneur.................... 379, 454

Maulgrais, capitaine 71
Mazelle (le faubourg de) 16
Médar (la croix) 295
Melo (D. Francisco de) 443, 449
Mensfeld (le comte de) 54
Mercy (le château de) 284
— (le baron de) 143, 209
— (Gaspard de) 308, 314, 318, 323, 326
Messin (les châteaux du pays) 361, 426
Metz (le bailliage de) 411, 412
— (le Parlement de) 342, 425
Meurisse (Martin), suffragant 78, 122, 300, 476
Michelet (Charles), colonel 516
Montagne (M. de la), capitaine 236, 304
Montbelliard (Doubs) 218
Montigny-la Grange 221, 261, 267
Montmorency (le connétable de) 4
— (le duc de) 101
Morhange 259
Moselle, rivière 91, 160, 175
— (la vallée de la) 427
Mottot (Jacques) 136
Moulins 42, 47, 58, 187
— (le pont de) 277
Mouzon (la ville de) 390
Moyenvic (Meurthe) 92, 95
Mun (Alexandre de), gouverneur 177, 190, 216, 271, 301
Mutte (clocher de) 25
Mazelle (porte) 82

N

Nancy (la ville de) 106, 116, 119, 129
— (les bourgeois de) 408
Nantouillet (le comte de) .... 1[illegible]3
Naville (Meurthe) 320
Nevers (le duc de) 49, 51
Nied (les ponts de la) 283
Nomeny (Meurthe) 274
Norroy-le-Veneur 246, 302
Notre-Dame-aux-Champs (l'église de) 15

Notre-Dame de Bon-Secours, près Nancy........................ 155
Nouilly.. 12, 17

O

Offembourg (la ville de) (Bade)........................ 477, 488
Olgy.. 52
Orlac (le sieur d'), colonel...................... 503, 509, 512
Orléans (le duc d').................................... 163
Orne (les ponts de l').................................. 283

P

Paille-Maille (la fontaine)............................. 504
Pange (le château de)................................... 244
Passanay, sergent....................................... 389
Paulo (M. de), changeur................................. 354
Pelissant (M. de), président............................ 401
Phalsbourg (la princesse de)............................ 141
Philipsbourg (la ville de) (grand duché de Bade)........... 169, 488
Piccolomini (le comte)................................ 375, 389
Pierrot (le sieur), protestant........................... 494
Pierreviller.. 285, 297
Plappeville........................... 73, 278, 289, 294, 440
Pojard, sergent... 358
Pommerieux.. 319
Pont-a-Chaussy.. 250
Pont-aux-Loups (le), près de Metz....................... 160
Pontiffroy (porte du)................................... 311
Pontoy.. 303
Port-sur-Seille (Meurthe).............................. 231, 248
Pournoy-la Grasse....................................... 276
Praillon (Philippe), maître-échevin........... 137, 154, 182, 188, 493
— (cloche de)... 25
Preny (Meurthe)... 168
Prétor, chanoine.. 415

Q

Quandiraz, capitaine........ 143

R

Raigecourt (Philippe de).. 511
Rambervillers (Vosges) 218
Rantzau (le comte de), gouverneur......................... 461, 501
Raucourt (le château de).. 274
Recey (le baron de), intendant........................ 487
Remiremont (Vosges).. 218
Repaire (M. du), commandant.................................. 507
Retz (le maréchal de).. 36
Richemont.. 323, 426
Rimport (les arches de).. 202
Rochelle (hôtellerie de la).. 481
Rochette (le sieur de la), colonel. 226, 287
Rocroy (la ville de).. 446
Rodemack.. 461
— (le château de).. 491
Rombas. 228, 285, 297
Roquepine (M. de), gouverneur.................. 198, 301, 338, 398
Rugy.. 52, 344
— (le gué de).. 516

S

Saint-Agnan.. 218
— Arnould (le monastère de).. 15
— Avold.. 244
— Bonnet, capitaine.. 470
— Baudier.. 53
— Chamont (le marquis de).. 102

Saint-Clément (le monastère de) 15
— Eloy (l'église de) 15, 311, 324, 360
— Georges (le sieur de), ingénieur 82
— Hilaire (l'église de) 16
— Hubert 318
— Jacques (la place), à Metz 137
— Jean-aux-Champs (la chapelle de) 15
— Julien 503
— Julien (la papeterie de) 16
— Louis (la chapelle de) 15
— Martin (l'église de) 15
— Mihiel 257
— Nicolas-de-Port (Meurthe) 257
— Pierre (le bourg de) 15
— Pierremont (l'abbaye de) 196
— Quentin (l'hermitage) 469
— Quentin (la côte) 88, 245
— Thiébault (porte), à Metz 82, 90, 201
— Symphorien (le cloître) 82, 368
Sainte-Agathe 435, 439
— Barbe 234, 252, 492
— Glossinde (le couvent de) 392
— *Marie-aux-Chênes (château de) 481
— Ruffine 30, 307
— Waldrée 497
Sancy 145
— (le château de) 209, 226, 287, 355, 389
Sarrebruck (Prusse) 214
Saucourt (le régiment de) 65
Saulcy (le petit), à Metz 22, 232
Saulny 75, 246
Saverne (Bas-Rhin) 139
Savoie (Thomas, prince de) 178, 186
Schomberg (le comte Othon de), maréchal 45, 466, 475, 514
Scy 289, 293
Sedan (la ville de) 415
Semécourt 221, 314, 392
Sebigot (le major) 71, 74
Serignan (M. de), commandant 404, 498, 514
Servigny 482
Sierck 179, 222, 450
Silly (le sieur de) 515
Sobole (le sieur de), commandant 43
Soultain (Jean), maître-échevin 20

Spire (la ville de) . 181
Suède (le roi de) 105
— (la reine de) 104
Suédois (les) 162, 217, 242, 245, 282, 298

T

Tape (la petite) 318
Temple des Protestants, à Metz 29, 33
Thicourt 259
Thiollet (Simon de), maître-échevin 303
Thionville 394
— (siége de), par le duc d'Enghien 451
— (siége de), par Feuquières 369
— (siége de), par Vieilleville 28
Tichémont (le château de) 283
— (Didier de) 144, 225, 283
Tignomont 278
Tortone (la ville de) 504
Toul (la ville de) 347, 425
Tour-en-Woivre (la) (Meuse) 298
Toussaint (Thomas) 417
Trémery 308, 427
Trognon (le château de) 247
Trèves (la ville de) 96, 185, 490, 507
— (l'archevêque de) 99
Turenne (le maréchal de) 149, 152, 471, 482, 487, 490, 513

V

Val de Metz (les villages du) 66, 70, 83, 157, 178, 439, 512
Vallenstein, général 108
Vallières 12, 17, 503
Vantoux 12, 17, 503
Vaudemont (le marquis de) 42
Vaudrevange (Prusse) 186
Vaux 307
Verdunois (le) 267

Vernéville 221
Verny 276
Verrière (Philippe de Senneton, seigneur de la) 40
Vesigneuf (la place de), à Metz 212
Vieilleville (le maréchal de) 28
Vigneulle 87, 272
— (le capitaine de) 304
Vigy 159, 235
Villages ruinés en 1552 17
Ville-aux-Prés 481
Villers-Laquenexy (le château de) 244, 250
Vivier (le château de) 419, 431

W

Wadrinau (la digue de) 113
Wapécourt (le comte de), gouverneur 49, 51, 499
Weymar (le duc de) 240, 245, 275, 278
Wiltz (le baron de), gouverneur de Thionville 183, 298
Woippy 53, 308, 324, 397, 440, 496
Woivre (la) 299

Y

Ypres (la ville de) 303

FIN DU VOLUME



